Vals. Bibl. maj. S. J.

8° 7661 5

[illegible]

(Pluquet)
Mémoires

L.B. 534/2,3

MEMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DES ÉGAREMENS
DE
L'ESPRIT HUMAIN
PAR RAPPORT A LA RELIGION CHRÉTIENNE:

OU

DICTIONNAIRE
DES HERESIES
DES ERREURS ET DES SCHISMES;

PRÉCÉDÉ

D'UN DISCOURS

Dans lequel on recherche

QUELLE a été la Religion primitive des Hommes; les Changemens qu'elle a soufferts jusqu'à la naissance du Christianisme; les Causes générales, les liaisons & les effets des Hérésies qui ont divisé les Chrétiens.

TOME PREMIER.

par l'abbé Pluquet

[redacted]

Buisson A PARIS, Curé

Quai des Augustins, près du Pont Saint-Michel,

Chez { NYON, à l'Occasion.
BARROIS, à la Ville de Nevers.
P. FR. DIDOT le Jeune, à Saint-Augustin.

M. DCC. LXIV.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

A

MONSEIGNEUR
DE CHOISEUL,
ARCHEVÊQUE D'ALBY.

MONSEIGNEUR,

Je fais paroître cet ouvrage ſous les auſpices d'un Nom illuſtre dans l'Europe, recommandable dans l'Egliſe, & qui devient de jour en jour plus cher à

le France. J'oſe cependant aſſurer que ces conſidérations n'ont point déterminé mon hommage : il n'a pour objet, que vos qualités perſonnelles, votre amour pour la vérité, le goût vif que je vous ai toujours connu pour tout ce qui peut éclairer les hommes ſur les principes de la Religion ; & pour motif, que le deſir de vous rendre, MONSEIGNEUR, un témoignage public de mon attachement inviolable, & du profond reſpect avec lequel je ſuis,

MONSEIGNEUR,

DE *V*OTRE GRANDEUR,

Le très-humble & très-obéiſſant Serviteur, PLUQUET.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES EGAREMENS DE L'ESPRIT HUMAIN
PAR RAPPORT A LA RELIGION CHRÉTIENNE.

INTRODUCTION.

L'HOMME reçoit de la nature un desir invincible d'acquérir des connoissances & de les étendre, d'être heureux & d'augmenter son bonheur.

Ce desir se manifeste dans l'enfant, dans le sauvage, & dans l'homme frivole, par la rapidité avec laquelle ils saisissent & quittent les objets nouveaux; dans l'homme dont l'esprit s'est exercé, par l'effort qu'il fait pour tout connoître, tout expliquer, tout comprendre; dans tous par un amour insatiable du plaisir, de la gloire & de la perfection.

C'est ce desir qui, déterminé tour à tour, par les sens, par les passions, & par l'imagination, ou dirigé par la raison, a tiré les hommes de l'ignorance & de la barbarie, formé les sociétés, établi des loix, inventé les arts, donné naissance aux sciences, enfanté toutes les vertus & tous les vices, produit dans les sociétés toutes les révolutions & tous les changemens, créé ce labyrinthe de vérités & d'erreurs, d'opinions & de systêmes, de politique, de morale, de législation, de philosophie, & de religion, dans lequel, excepté le peuple Juif, le genre humain erra jusqu'à la naissance du Christianisme.

A la naissance du Christianisme, les Chrétiens tournerent cet effort vers les dogmes & vers la morale de la Religion Chrétienne.

Les dogmes qu'elle enseigne sont évidemment révélés ; mais beaucoup de ces dogmes sont des mysteres : elle prescrit les loix les plus propres à rendre l'homme heureux, même sur la terre, mais ces loix combattent les passions, ou mortifient les sens : elle promet un bonheur éternel & infini : mais dans lequel il y aura des dégrés proportionnés aux mérites : enfin elle menace d'un malheur éternel ceux qui ne croient pas ses dogmes, ou qui n'obéissent pas à ses loix ; & elle procure tous les moyens nécessaires pour croire les vérités qu'elle annonce, & pour pratiquer les devoirs qu'elle impose ; mais elle ne détruit ni l'activité de l'ame, ni l'inquiétude de l'esprit, ni la source des passions, ni l'empire des sens, & ne prévient point dans tous les hommes les écarts de la raison, ou les égaremens du cœur.

Ainsi l'esprit humain porta dans l'étude des dogmes de la Religion Chrétienne, & dans la pratique de ses devoirs, des principes d'illusion, de désordre & d'erreur.

Le Chrétien, placé, pour ainsi dire, entre l'autorité de la révélation qui lui proposoit des mysteres, & le desir de s'éclairer qui fait sans cesse effort pour comprendre & pour expliquer tout ce que l'esprit reçoit comme vrai, crut les mysteres, & tâcha de les rendre intelligibles. Il ne pouvoit les rendre intelligibles que par le moyen des idées que la raison lui fournissoit ; il rapprocha les mysteres de ses idées, ou de ses principes, substitua quelquefois ses idées aux mysteres, ou n'admit dans les mysteres que ce qui s'accommodoit avec ses principes & avec ses idées : entraîné comme tous les hommes par l'amour invincible du bonheur, déterminé par la religion à le chercher dans les espérances de l'autre vie, tandis que les sens & les passions lui montroient le bonheur dans les objets qui les flattent, il tâcha de concilier l'intérêt des passions & des sens avec les espérances de la religion, ou sacrifia l'un à l'autre, & vit un crime dans les actions les plus innocentes, ou fit des actions les plus criminelles autant d'actes de vertu.

Celui-ci, épris du bonheur que la religion promet, s'efforça de s'élever jusqu'au sein de la Divinité. Pour jouir de ce bonheur avant la mort, il se livra à la contemplation, eut des visions, tomba en extase, crut s'être

élevé au dessus des impressions des sens, au dessus des passions, au dessus des besoins du corps qu'il abandonnoit à tout ce qui l'environnoit : tandis qu'un autre, frappé du malheur des damnés, voyoit par-tout des démons & l'enfer, & négligeoit les devoirs les plus essentiels du Christianisme, pour s'attacher à des pratiques superstitieuses ou barbares, que l'imagination & la terreur lui suggéroient.

Telle est en général l'idée qu'il faut se former des égaremens de l'esprit humain par rapport à la Religion Chrétienne.

Tous les hommes aiment naturellement à inspirer leurs goûts & leurs inclinations, & à faire adopter leurs opinions & leurs mœurs ; mais jamais ce desir n'est plus actif, & plus entreprenant, que lorsqu'il est animé par le zele de la Religion : c'est dans la Religion Chrétienne un devoir de travailler non-seulement à son salut, mais encore au salut du prochain ; ainsi le Chrétien zélé qui tombe dans l'erreur, l'enthousiaste dont l'imagination enfante quelque pratique religieuse, se croit obligé de l'enseigner, &, s'il le peut, de forcer tous les hommes à parler, à penser, à vivre comme lui.

L'Eglise, qui veille au dépôt de la foi, condamne l'erreur, & prescrit les moyens les plus propres à en arrêter le progrès : mais le Chrétien errant est souvent indocile à sa voix ; & le défenseur de la vérité ne se renferme pas toujours dans les bornes que la Religion & l'Eglise prescrivent au zele. Dans le moral, comme dans le physique, la réaction est égale à l'action, & l'on croit devoir employer en faveur de la vérité tout ce que l'erreur se permet contre elle.

Les erreurs des Chrétiens ont donc produit des hérésies, des sectes, des schismes, qui ont déchiré l'Eglise, armé les Chrétiens, & troublé les Etats, par-tout où le Christianisme est devenu la Religion nationale.

Les effets des héréfies, si contraires à l'esprit de la Religion, ne sont certainement pas comparables aux avantages qu'elle procure aux hommes & aux sociétés civiles.

Le regne du paganisme fut aussi le regne du crime & du désordre. Sans remonter aux tems les plus reculés,

jettons les yeux sur l'état du monde avant que le Christianisme se fut répandu dans l'Empire Romain. Par tout on voit les nations armées pour conquérir d'autres nations, des sujets tyrannisés par leurs Souverains, des Souverains détronés par leurs sujets, des citoyens ambitieux qui donnent des fers à leur patrie, que nul crime n'arrête, que nul remors ne corrige; par-tout le foible opprimé par le puissant, par-tout le droit naturel inconnu ou méprisé, presque par-tout l'idée de la justice & de la vertu anéantie, ou si prodigieusement défigurée, qu'on négligeoit même d'en conserver l'apparence. Qu'on jette les yeux sur l'état du monde, sous Marius, sous Sylla, sous Tibere, sous Néron, &c.

Au milieu de cette corruption générale, le Christianisme produit des hommes équitables, desintéressés, qui osent attaquer le vice, & rappeller les hommes à la pratique des vertus les plus utiles au bonheur de la société civile; il forme une société religieuse qui pratique ces vertus, il promet aux vrais Chrétiens une récompense éternelle & infinie, il annonce aux méchans des tourmens sans fin. Ceux qui l'embrassent répandent leur sang pour confirmer leur doctrine, ils aiment mieux perdre la vie, que commettre un crime.

Qui peut douter qu'une telle doctrine, qu'une société qui la professe & qui la pratique, ne soit le moyen le plus sûr pour arrêter le désordre, & inspirer des vertus les plus essentielles au bonheur de la société civile?

Il est vrai que les Chrétiens ont dégénéré, qu'ils se sont divisés, & que l'on a vu entre eux & dans les Etats, un genre de guerre peu connu chez les Payens; des guerres de Religion: mais ces guerres ont leur source, non dans les principes de la Religion, mais dans des passions qu'elle combat, & souvent dans les vices mêmes du gouvernement civil; souvent l'avidité, l'esprit de domination, ont allumé le fanatisme; souvent les factieux & les mécontens ont profité du fanatisme produit par les disputes des Chrétiens; souvent l'ambition & la politique ont fait servir à leurs projets le zele vertueux & sincere; enfin jamais les héréfies n'ont été plus funestes à la tranquillité publique, que dans les siecles ignorans, ou dans les Etats corrompus.

Peut-on douter que même dans ces Etats corrompus, il n'y ait un grand nombre d'hommes qui croient les vérités du Christianisme, & qui pratiquent les vertus qu'il commande ? Peut-on douter que la croyance de ces vérités n'arrête beaucoup de crimes & de désordres, même dans les mauvais Chrétiens ? Peut-on douter que dans les Etats corrompus, la Religion ne forme, dans toutes les conditions, des ames vertueuses & bienfaisantes qui se dévouent au soulagement & à la consolation des malheureux ? Peut-on douter enfin que la persuasion des vérités de la Religion, ne soit une ressource pour les malheureux, & le moyen le plus propre à faire regner sur la terre, la paix, l'humanité, la douceur, la bienfaisance ?

Sans la Religion Chrétienne, que seroit devenue l'Europe après la destruction de l'Empire Romain ? ce que sont aujourd'hui la Grece, l'Asie mineure, la Syrie, l'Egypte, tous les Royaumes de l'Orient. Les Huns, les Goths, les Vandales, les Alains, les Francs qui conquirent l'Occident, n'étoient pas moins féroces, que les Sarrasins, les Turcs, les Tartares, qui ont subjugué l'Orient.

Que ceux qui ne connoissent pas la Religion, & qui croient en l'attaquant combattre pour l'humanité, cessent donc de penser qu'elle est contraire au bonheur des hommes ; de lui attribuer les malheurs causés par les Sectes & par les disputes des Chrétiens, & de les imputer à la vigilance avec laquelle l'Eglise rejette & condamne tout ce qui altere la pureté de sa doctrine, ou de son culte.

Mais que ceux qui aiment la Religion & l'Etat, ne se dissimulent ni les abus que l'intérêt & les passions font de la Religion ; ni les malheurs qui ont suivi les héréfies & les schismes. Quel pourroit être l'objet du zele qui voudroit en affoiblir le souvenir, ou en diminuer la grandeur ?

Le principe du fanatisme est caché, pour ainsi dire, au fond du cœur de tous les hommes, & rien ne le développe aussi rapidement que les héréfies, les sectes, & les disputes de Religion : elles seules peuvent le développer dans tous les cœurs, & toutes peuvent donner au

fanatisme une activité & une constance capables, de tout oser, de résister à tout, de tout sacrifier à l'intérêt de parti.

Ces héréfies, si funestes à la Religion & aux sociétés civiles, ont leur source dans des imperfections, ou dans des passions attachées à la nature humaine; & chaque siecle renferme en quelque sorte le germe de toutes les héréfies, & de toutes les erreurs. L'effort que l'esprit humain fait sans cesse pour étendre ses connoissances, & pour augmenter son bonheur, développe continuellement ces germes, & fait naître quelque erreur nouvelle, ou reproduit les anciennes sous mille formes différentes. Les circonstances dans lesquelles ces erreurs éclatent, & les caracteres de leurs auteurs ou de leurs partisans, en rendent le progrès plus ou moins rapide, & les effets plus ou moins dangereux: mais il n'en est point qui ne soit nuisible, & toutes peuvent avoir des suites funestes, parceque toutes naissent du fanatisme, ou peuvent le produire. Quels maux n'ont pas causés dans l'Orient & dans l'Occident, cette foule d'erreurs & de Sectes qui se sont élevées depuis Arius jusqu'à Calvin.

Le fanatisme est un zele ardent, mais aveugle: il se forme & s'allume au sein de l'ignorance; s'éteint & s'anéantit à la présence de la vérité. C'est dans les siecles barbares, & chez les peuples ignorans, que les chefs fanatiques sont redoutables. Dans une nation éclairée, ces chefs ne sont que des malades qu'on plaint, ou des Imposteurs qui n'excitent que l'indignation ou le mépris.

Rien n'est donc plus intéressant que d'éclairer les hommes sur les erreurs qui attaquent la Réligion, & sur les moyens propres à prévenir les effets de leur attachement à ces erreurs & l'abus que l'on peut faire de leur confiance & de leur zele: il faudroit, s'il étoit possible, faire passer ces connoissances dans tous les états, les rendre familieres, ou du moins faciles à acquérir à tout homme qui fait usage de sa raison.

Nous avons pensé qu'on pouvoit remplir en partie cet objet dans des Mémoires qui feroient connoître les égaremens de l'esprit humain par rapport à la Re-

ligion Chrétienne, l'origine des héréſies & des erreurs, les principes ſur leſquels elles ſe ſont appuyées, la marche qu'elles ont ſuivie, les reſſources qu'elles ont employées, depuis leur naiſſance juſqu'à nos jours; qui nous apprendroient quels principes on leur a oppoſés, par quelles raiſons on les a combattues & condamnées, les précautions qu'on a priſes pour en arrêter le progrès; pourquoi ces précautions ont réuſſi, ou comment elles ſont devenues inutiles, & quelquefois funeſtes.

Avec les ſecours de ces Mémoires, on pourroit diſtinguer ſurement l'amour de la verité, de l'eſprit de parti; le zele pour la Religion, de l'intérêt perſonnel: on ne confondroit point les opinions permiſes avec les erreurs condamnées, ni l'erreur involontaire avec l'héréſie: on connoitroit l'étendue & les bornes du zele & de la fermeté que la Religion commande, l'indulgence qu'elle inſpire, la modération & la prudence qu'elle preſcrit. Les Chrétiens les plus ſavans & les plus vertueux y verroient qu'ils ont eu des pareils, & que leurs pareils ſe ſont trompés; le ſavoir ſeroit moins orgueilleux & plus ſociable, & la vertu ne ſeroit ni hautaine, ni opiniâtre.

Avec ces connoiſſances & ces diſpoſitions, combien d'hommes n'arracheroit-on pas à l'erreur? combien n'en garantiroit-on pas de la ſéduction? combien ne préviendroit-on pas de troubles & de maux?

On peut, dans ces Mémoires, ſuivre l'ordre des tems, comme dans une hiſtoire; ou faire de chaque héréſie l'objet d'un Mémoire particulier qui renferme tout ce qui a rapport à cette héréſie.

La premiere méthode offre un tableau plus étendu, plus intéreſſant pour la curioſité, & plus agréable à l'imagination; mais elle fait paſſer bruſquement l'eſprit d'un ſujet à l'autre, l'y ramene vingt fois, & ne permet ni au lecteur de ſuivre une héréſie dans ſes différens états, & d'en bien ſaiſir le caractère, ni à l'hiſtorien d'entrer dans l'examen & dans la diſcuſſion de ſes principes, comme on peut le faire dans la ſeconde méthode.

Pour remplir autant qu'il nous eſt poſſible ce double objet, & réunir les avantages de ces deux méthodes,

nous exposerons dans un Discours préliminaire les causes générales des héréſies, & l'espece de chaîne qui les lie entre elles & avec le mouvement général de l'esprit humain qui change continuellement les idées, les goûts & les mœurs des peuples.

Tous les hommes participent à ces changemens, parceque tous les esprits agissent & gravitent, pour ainsi dire, les uns vers les autres, comme les parties de la matiere : il n'y a point d'homme dont les idées & les mœurs ne soient produites ou modifiées par les idées, par les goûts & par les mœurs de la nation dans laquelle il vit, des peuples qui l'environnent, du siecle qui l'a précédé ; & les égaremens de l'esprit humain par rapport à la Religion Chrétienne, sont liés aux révolutions des Etats, aux mélanges des peuples, à l'histoire générale de l'esprit humain par rapport à la Religion & à la morale.

Nous avons donc, dans notre Discours préliminaire, remonté jusqu'à la Religion primitive des hommes ; nous avons recherché s'il y avoit des peuples chez lesquels elle se fût conservée ou perfectionnée ; enfin nous avons suivi l'esprit humain dans les changemens qu'il a faits à cette Religion, jusqu'à la naissance du Christianisme.

Alors nous avons fait de chaque siecle une espece d'époque, nous avons exposé les idées, les mœurs, les goûts, les principes philosophiques de ce siecle, & nous avons fait sortir de ces causes les héréſies, les schismes & les Sectes qui ont troublé l'Eglise pendant ce siecle, & leurs effets par rapport aux Etats.

Après avoir exposé la naissance, la succession, le mélange des erreurs & des Sectes, & l'espece de guerre qu'elles se sont faite, en se chassant, pour ainsi dire, & se détruisant les unes les autres jusqu'à notre siecle, nous avons fait de chaque héréſie le sujet d'un Mémoire particulier ; dans lequel le lecteur peut saisir d'un coup-d'œil l'état de l'esprit humain, par rapport à la Religion Chrétienne, à la naissance de cette héréſie, & les causes qui l'ont produite ; en suivre le cours sans interruption ; observer ses effets par rapport à la Religion, ou à la société civile ; la voir se répandre avec éclat, s'affoiblir, s'éteindre, renaître sous mille formes différen-

tes, ou donner naiſſance à d'autres erreurs qui la font oublier.

A cette hiſtoire de l'héréſie, ou, ſi je puis parler ainſi, à cette hiſtoire de la manœuvre des paſſions & des préjugés pour défendre un parti, une opinion, on a joint une expoſition ſyſtématique des principes philoſophiques & théologiques de chaque erreur, depuis ſa naiſſance, juſqu'à nos jours : on a examiné ces principes, & l'on a fait voir leur fauſſeté.

On n'a point négligé de faire connoître les auteurs qui ont combattu ces erreurs avec le plus de ſuccès, & les queſtions de critique ou théologiques qui ſont nées, pour ainſi dire, à la ſuite des diſputes & des combats des Théologiens qui attaquoient ou qui défendoient la vérité, & qui ſont, ſi j'oſe le dire, comme des pierres d'attente, ſur leſquelles l'erreur appuira peut-être un jour quelque ſyſtême.

Comme chacun de ces Mémoires forme une eſpece de tout que l'on peut lire ſéparément, nous les avons diſpoſés, non ſelon l'ordre des tems, qui devenoit inutile après notre hiſtoire générale des héréſies ; mais ſelon l'ordre alphabétique qui rend l'uſage de ces Mémoires plus commode.

Ainſi la premiere partie de cet ouvrage contient une hiſtoire ſuivie des principes généraux & des cauſes générales des égaremens de l'eſprit humain, par rapport à la Religion en général, & par rapport à la Religion Chrétienne en particulier : la ſeconde renferme une hiſtoire détaillée des cauſes & des effets de ces erreurs, avec l'expoſition & la réfutation de leurs principes.

DISCOURS

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE PREMIER

De la Religion primitive des hommes.

SI l'on excepte quelques Sauvages, il n'y a point d'hommes sans religion. Les peuples les plus anciens les Chaldéens, les Egyptiens, les Celtes, les Germains, les Gaulois, étoient encore barbares, & chacun avoit sa religion, aussi différente de celle des autres, que ses mœurs, & le climat qu'il habitoit. Malgré ces différences, ils conservoient des dogmes communs : tous croyoient qu'un principe spirituel avoit tiré le monde du cahos, & qu'il animoit toute la nature : tous croyoient que le Dieu celeste s'étoit uni avec la terre, & c'étoit pour cela qu'ils honoroient la terre comme la mere des Dieux (1).

Aristote fait remonter cette croyance jusqu'aux premiers habitans de la terre, & regarde toute la mythologie comme la corruption de ces dogmes. » La plus » profonde antiquité, dit-il, a laissé aux siécles à ve-

[1] Voyez Homere, Hésiode, Ovide, Herodote, Strabon, César, Tacite. &c.

» nir, sous l'enveloppe des fables, la croyance qu'il
» y a des Dieux, & que la Divinité embrasse toute la
» nature ; on y a ajouté ensuite le reste de ce que la
» fable nous apprend, pour en persuader le peuple,
» afin de le rendre plus obéissant aux loix ; & pour le
» bien de l'Etat : c'est ainsi que l'on dit que les Dieux
» ressemblent aux hommes, ou à quelques animaux,
» & autres choses semblables ; si l'on en sépare les
» seules choses que l'on disoit au commencement :
» savoir, que les Dieux ont été les premieres natures
» de toutes, on ne dira rien qui ne soit digne de la Di-
» vinité. Il y a de l'apparence que les sciences ayant
» été peut-être plusieurs fois perdues, ces sentimens
» se sont conservés jusqu'à présent comme les restes
» de la doctrine des anciens hommes ; ce n'est qu'ainsi
» que nous pouvons distinguer les opinions de nos
» peres, & les opinions de ceux qui ont été les pre-
» miers sur la terre (1) ».

Les témoignages les plus incontestables attestent donc que le Théisme est la religion primitive des hommes, & que le Polythéisme en est la corruption.

En effet, si le théisme n'est pas la religion primitive des hommes, il faut qu'ils se soient élevés du polythéisme à la croyance d'un esprit infini qui a tiré le monde du cahos. Voyons s'il est possible que les peuples chez lesquels nous avons trouvé le dogme d'une Intelligence suprême qui a tiré le monde du cahos, s'y soient élevés en partant d'une ignorance grossiere, & en passant par tous les dégrés du polythéisme, comme le prétend M. Hume ; pour cet effet, supposons-les placés sur la terre avec les seules facultés que l'homme apporte en naissant.

Le besoin & la curiosité sont les puissances motrices de l'esprit humain : il recherche les causes & la nature des phénoménes qui l'intéressent par le spectacle qu'ils offrent, ou par leur rapport avec sa conservation & son bonheur.

L'homme sortant des mains de la nature, & livré,

---

(1) *Arist. métaph.* l. 12, c. 8.

pour ainsi dire, aux seules facultés qu'elle lui accorde, n'a pour guide dans cette recherche, que ses sens, l'imagination, son expérience & l'analogie.

Son expérience & ses sens lui font voir tous les phénomenes, comme des objets isolés, ou produits par des causes différentes, & chacun de ces phénomenes, comme un amas de différentes parties de matiere qu'une force motrice unit ou sépare.

L'expérience & les sens de l'homme lui auroient encore appris qu'il produit du mouvement, qu'il agite son bras quand il le veut, & comme il le veut, qu'il peut donner aux différens corps qui l'environnent, tous les mouvemens & toutes les formes qu'il veut, les réunir, les séparer, & les mélanger à son gré. L'analogie l'auroit donc conduit à supposer dans la nature une infinité d'esprits qui produisoient les phénomenes, l'imagination en auroit créé pour tout, en auroit placé par tout, & expliqué tout par leur moyen, comme on le voit chez les peuples sauvages que l'on a découverts depuis Christophe Colomb.

L'imagination, qui s'accommode si bien de génies, se refuse au contraire à l'idée du cahos, & les sens la combattent. L'esprit humain dans l'état où nous le supposons n'auroit donc pû arriver à la connoissance d'un cahos antérieur à la formation du monde, qu'après avoir reconnu la fausseté des génies auxquels il auroit d'abord attribué les phénomenes de la nature.

Pour renoncer au systême des génies, si agréable & si intéressant pour l'imagination & pour la foiblesse humaine, il falloit avoir reconnu que tout s'opere méchaniquement dans les phénomenes; ce qui suppose nécessairement dans le genre humain, tel que nous l'avons supposé, une longue suite d'observations liées & comparées entre elles, une physique, des arts.

Pour arriver à la croyance du cahos après avoir reconnu la fausseté du systême des génies, il falloit former le projet de remonter à l'origine du monde, avoir suivi les productions de la nature dans tous leurs états, les avoir vu naître d'un principe commun, y rentrer, & s'y confondre de nouveau.

Les observations qui auroient fait juger, que dans le

globe terreſtre tout avoit d'abord été confondu, ne pouvoient perſuader que le ciel n'avoit été primitivement qu'un cahos affreux.

aucun des phénomenes obſervés ſur la terre ne ſuppoſe que la lumiere des corps céleſtes à été confondue avec les parties terreſtres. Les orages, les tempêtes, les volcans qui bouleverſent l'amoſphere, & qui ébranlent la terre, ne porte aucune atteinte au ſoleil & aux aſtres; leur arrangement eſt immuable, leurs révolutions ſont conſtantes, leur figure eſt inalterable: du moins voila comme les hommes, dans l'état où nous les ſuppoſons, auroient vu le ciel. Ainſi l'obſervation, loin de perſuader que les corps céleſtes avoient été confondus dans l'abîme d'où la terre étoit ſortie, auroient au contraire porté les hommes à ſuppoſer que le ciel & les aſtres avoient toujours été tels qu'ils les auroient vûs.

L'eſprit humain n'auroit donc pû ſuppoſer que le ciel avoit été d'abord un cahos informe, que parceque'il auroit découvert qu'il n'exiſtoit point necéſſairement, qu'il avoit commencé, & que la matiere qui le compoſoit n'avoit point, par-elle même, la puiſſance motrice & l'intelligence néceſſaire pour former les aſtres & y mettre l'ordre & l'harmonie qui y regnent; que la matiere avoit reçu ſon mouvement & ſa forme d'un principe diſtingué d'elle & immatériel, qui avoit formé le monde entier, & donné des loix à la nature.

Ainſi pour que les premiers hommes, dans l'état où nous les avons ſuppoſés, ſe fuſſent élevés par voie de raiſonnement à la croyance d'un cahos univerſel & antérieur au monde; il falloit non-ſeulement qu'ils fuſſent ſortis de la barbarie, qu'ils euſſent des arts & des ſciences, il falloit encore qu'ils fuſſent arrivés juſqu'à l'idée d'un eſprit diſtingué de la matiere & maître abſolu de la nature. Ces hommes ne ſe feroient donc élevés au théiſme que ſur les débris & ſur l'extinction du polythéiſme, ſur une connoiſſance ſublime de la nature, ſur les principes d'une métaphyſique qui auroit diſſipé toutes les illuſions des ſens, détruit tous les préjugés de l'imagination, corrigé tous les écats de la raiſon ſur le polythéiſme & ſur les cauſes des phénomenes.

Ce ſeroit donc une abſurdité de ſuppoſer que des

nations ſoient reſtées barbares, ſans arts, & livrées à l'idolâtrie la plus choquante, & que cependant elles ont formé le projet de remonter à l'origine du monde, qu'elles ont découvert qu'il eſt l'ouvrage d'une intelligence infinie, immatérielle, & que les cauſes des phénomenes de la nature ſont liées

Quand une nation ignorante & groſſiere pourroit former le projet de découvrir l'origine du monde, pourroit-on ſuppoſer que toutes ont formé ce projet dans le même tems, comme cela étoit pourtant néceſſaire pour arriver à la croyance du cahos ? Quand elles auroient pû former ce projet, pourquoi parmi ces nations ſi différentes dans leurs goûts, dans leurs mœurs, dans leurs idées, ne s'en ſeroit-il trouvé aucune qui eût penſé que tout a toujours été tel qu'il eſt, comme l'ignorance porte à le croire, & comme pluſieurs Philoſophes l'ont penſé ? Comment ſeroient-ils tous arrivés à la croyance d'une ame univerſelle & la productrice du monde, du cahos antérieur à la formation de tous les êtres que nous voyons ?

Des peuples qui cultivent leur eſprit, peuvent s'élever à des principes généraux, arriver à des vérités communes, parceque l'eſprit qui s'éclaire, aggrandit ſes idées, & que les idées qui conduiſent à la vérité, ſont communes à tous les hommes : mais il eſt impoſſible que des peuples différens, plongés dans l'ignorance, & qui ne cultivent point leur eſprit, ſoient arrivés à un principe général, croient uniformement un dogme ſublime ; parceque l'ignorance tend eſſentiellement à reſerrer les idées, à décompoſer, pour ainſi dire, tous les principes généraux, pour en faire des idées particulieres, & non à réunir les idées particulieres pour en faire des principes généraux, ce qui étoit pourtant néceſſaire pour s'élever, par la voie du raiſonnement, & par le ſpectacle ſeul de la nature, de l'ignorance abſolue & du polythéiſme le plus groſſier, au dogme du cahos & de l'ame univerſelle : il faudroit néceſſairement dire que cette uniformité de croyance dans des peuples ſi différens, eſt l'ouvrage du hazard, ce qui eſt abſurde.

Il y a entre le dogme d'une intelligence infinie qui

a produit le monde, qui l'anime, qui le conſerve, & l'ignorance dans laquelle les monumens hiſtoriques nous repréſentent ces nations, une diſtance que l'eſprit humain ne peut franchir d'un ſaut : il faut donc qu'elles aient reçu ce dogme : & il y a dans les manieres de vivre de ces nations, dans leurs poſitions, dans leurs idées, tant de différences, qu'il eſt impoſſible qu'elles aient imaginé ou conſervé ce dogme uniformement, ſi elles ne ſortent pas d'une ſeule famille, & ſi le dogme d'une intelligence ſuprême, qui a formé le monde, n'a pas entré dans l'inſtruction paternelle.

La croyance du cahos qui a précédé le monde, celle d'une ame univerſelle qui a tiré tous les être du cahos, & qui anime toute la nature, ont donc leur ſource dans une tradition commune à tous ces peuples, & antérieur à leur polythéiſme.

Mais d'où vient cette tradition ?

N'eſt-il pas poſſible que, comme le porte le paſſage d'Ariſtote, les ſciences ſe ſoient perdues pluſieurs fois, que les hommes aient été d'abord dans un état de ſauvages, qu'ils ſe ſoient élevés par tous les dégrés du polythéiſme juſqu'à la croyance d'une ame univerſelle qui avoit tiré le monde du cahos, & même juſqu'au théiſme ? N'eſt-il pas poſſible que lorſque le genre humain eſt arrivé à ces connoiſſances, une révolution ſubité dans le globe terreſtre ait fait périr tous les hommes excepté le pétit nombre de familles qui croyoient ces dogmes, qui peut-être même croyoient l'exiſtence de Dieu, mais que le beſoin & le changement de leur état a fait tomber dans la barbarie & dans le polythéiſme, & qui n'ont conſervé que la croyance du cahos & de l'ame univerſelle.

Je réponds, 1°. qu'en accordant la poſſibilité de cette ſuppoſition, comme elle eſt deſtituée de preuves, perſonne ne peut l'aſſurer & en faire le fondement d'une hiſtoire, & dire qu'une opinion qui porte ſur cette ſuppoſition eſt un ſentiment démontré, une *vérité atteſtée par l'Orient & l'Occident.* Ariſtote dit bien qu'il y a de l'apparence que les ſciences ayant été perdues pluſieurs fois, ces ſentimens ſe ſont conſervés comme des reſtes de la doctrine des premiers hom-

mes, ce qui suppose que ce philosophe regardoit le théisme comme la doctrine des premiers hommes & comme leur religion primitive; il dit même expressément que le polythéisme est une addition faite à la doctrine des premiers hommes.

Je réponds en second lieu, qu'on ne peut supposer que les ancêtres de ces peuples se soient élevés jusqu'à la croyance de l'ame universelle & du cahos. Quoiqu'il soit hors de doute que l'esprit humain peut s'élever par la voie du raisonnement à la croyance d'une intelligence qui a formé le monde; quoiqu'il ne puisse arriver à la croyance du cahos sans reconnoître l'existence de cette intelligence, cependant cette connoissance ne suffisoit pas pour concevoir que le monde avoit d'abord été un cahos affreux & informe: car nous avons fait voir que rien dans la nature ne conduit à croire le cahos, & que la raison qui voit la nécessité d'une intelligence toute puissante pour la production du monde, voit aussi qu'il n'étoit point nécessaire qu'elle le tirât d'un cahos préexistant, & qu'il y a une infinité de manieres différentes de le produire.

Et quand le hazard auroit pu conduire à ce sentiment quelques Philosophes, quelque société, il étoit impossible qu'il y conduisît toutes les nations, il étoit impossible que toutes les conservassent.

Ces Philosophes, réunis sur la nécessité d'une intelligence suprême pour la production du monde, se seroient divisés en une infinité de partis différents sur la maniere d'expliquer comment elle l'avoit produit; comme nous avons vu les Philosophes tous réunis sur l'éternité du monde, faire une infinité de systêmes pour expliquer la formaton des êtres qu'il renferme.

Ainsi dans aucune supposition, les hommes n'ont pu s'élever du polythéisme à la croyance d'un esprit qui a tiré le monde du cahos.

C'est donc l'intelligence créatrice elle-même qui s'est manifestée aux hommes, & qui leur a fait connoître par une voix différente du raisonnement, qu'elle avoit tiré le monde du cahos: le théisme est donc la réligion primitive des hommes; & la croyance du

cahos & de l'ame univerfelle que l'on trouve dans l'antiquité la plus reculée, & la corruption du théifme, & une preuve que le théifme a été la religion primitive du genre humain.

Ce que la raifon, appuyée fur les monumens les plus inconteftables, nous fait connoître de la religion primitive des hommes, Moyfe nous l'apprend comme hiftorien.

Moyfe, le plus ancien des écrivains, enfeigne qu'une intelligence toute puiffante a créé le monde & tout ce qu'il renferme; que cet Etre fuprême éclaira l'homme, lui donna des loix, & lui propofa des peines ou des récompenfes : il nous apprend que l'homme viola les loix qui lui avoient été prefcrites, fa punition qui s'étendit à tout le genre humain, les défordres de fes enfans, le châtiment de leurs défordres par un déluge qui enfevelit la terre fous les eaux, & fit périr fes habitans excepté Noé & fa famille.

Moyfe nous apprend que la famille de Noé connoiffoit le vrai Dieu, mais que s'étant multipliée & divifée, elle avoit formé différentes nations chez lefquelles la connoiffance du vrai Dieu s'étoit altérée, & même éteinte, excepté chez les Juifs.

En comparant ce que Moyfe nous enfeigne fur l'origine du monde avec la croyance du cahos & du dogme de l'ame univerfelle ; il paroît que Moyfe n'a point emprunté fon hiftoire des nations chez lefquelles nous avons trouvé la croyance du cahos & de l'ame univerfelle, & que la raifon ne s'étoit élevée nulle part à ces idées, du tems de Moyfe : la Genefe contient donc la tradition primitive, ou fidelement confervée, ou renouvellée d'une maniere extraordinaire.

Il n'eft pas moins certain que les nations chez lefquelles nous avons trouvé le dogme de l'ame univerfelle, ne devoient point cette croyance à Moyfe, & qu'elles haiffoient les Juifs. Tous les monumens de l'antiquité s'accordent d'ailleurs avec l'hiftoire de Moyfe : toutes les annales des peuples remontent à l'époque de la difperfion des hommes affignée par Moyfe, & s'y arrêtent comme de concert. Les plus favans criti-

ques ont reconnu & prouvé la conformité de l'hiſtoire de Moyſe avec les monumens de l'antiquité la plus reculée (1).

L'hiſtoire de Moyſe a donc, indépendemment de la révélation, le plus haut dégré de certitude dont l'hiſtoire ſoit ſuſceptible, ſans que l'on puiſſe l'affoiblir par les obſcurités qui ſe rencontrent dans quelques détails.

Comment donc M. Hume a-t-il penſé qu'en remontant au-delà de dix-ſept cens ans, on trouve tout le genre humain idolâtre, & nulle trace d'une religion plus parfaite? Comment a-t-il pu avancer que ſon ſentiment étoit une vérité atteſtée par l'Orient & par l'Occident?

« Mais, dit M. Hume, autant que nous pouvons » ſuivre le fil de l'hiſtoire, nous trouvons le genre hu- » main livré au polythéiſme, & pourrions nous croire » que dans des tems plus reculés, avant la découverte » des arts & des ſciences, les principes du polythéiſme » euſſent prévalu? Ce ſeroit dire que les hommes dé- » couvrirent la vérité pendant qu'ils étoient ignorans » & barbares, & qu'auſſi-tôt qu'ils commencerent à » s'inſtruire & à ſe polir, ils tomberent dans l'erreur.

» Cette aſſertion n'a pas l'ombre de vraiſemblance, » elle eſt contraire à tout ce que l'expérience nous fait » connoître des principes & des opinions des peuples » barbares.

».... Pour peu que l'on médite ſur les progrès natu- » rels de nos connoiſſances, on ſera perſuadé que la » multitude ignorante, devoit ſe former d'abord des » idées bien groſſieres & bien baſſes d'un pouvoir ſu- » périeur: comment veut-on qu'elle ſe ſoit élevée tout- » d'un-coup à la notion de l'Etre tout parfait, qui a » mis de l'ordre & de la régularité dans toutes les par- » ties de la nature! Croira-t-on que les hommes ſe

---

(1) Voyez Bochard dans ſon Phaleg, Grot. de Relig. avec les nottes de le Clerc; le Comm. de le Clerc ſur la Geneſe; Jaquelot de l'exiſt. de Dieu, diſſert. 1. c. 25. 26. les notes de le Clerc ſur Héſiode.

» soient représenté la Divinité comme un esprit pur, » comme un être tout sage, tout puissant, immense, » avant de se le représenter comme un pouvoir borné, » avec des passions, des appetits, des organes même » semblables aux notres? J'aimerois autant croire que » les palais ont été connus avant les chaumieres, & » que la géometrie a précédé l'agriculture. L'esprit ne » s'éleve que par dégrés, il ne se forme d'idée du par- » fait, qu'en faisant abstration de ce qui ne l'est » pas... Si quelque chose pouvoit troubler cet ordre » naturel de nos pensées: ce devroit être un argument » également clair & invincible qui transporteroit im- » médiatement nos ames dans les principes du théis- » me, & qui leur fit, pour ainsi dire, franchir d'un » saut, le vaste intervale qui est entre la nature hu- » maine & la nature divine. Je ne nie point que par » l'étude & l'examen, cet argument ne puisse être tiré * de la structure de l'univers; mais ce qui me paroît » inconcevable, c'est qu'il ait été à la portée des hom- » mes grossiers, lorsqu'ils se firent les premieres idées » d'une religion. (1) ».

Tous ces raisonnemens de M. Hume prouvent tout au plus, que le théisme ne s'est point établi parmi les hommes tout-d'un-coup où par voie de raisonnement, soppofé que le premier homme ait été créé tel que les hommes naissent aujourd'hui, & que Dieu les ait abandonnés à leurs seules forces.

Mais n'est-il pas possible que Dieu ait élévé le premier homme immédiatement à la connoissance de son créateur? N'est-il pas possible que le premier homme ait été créé avec une facilité pour connoître la vérité, avec une sagacité capable de s'élever rapidement, & par la seule contemplation de l'univers & de lui-même, à la connoissance de Dieu? Prétendroit-on que la nature ne puisse pas produire des intelligences plus parfaites que nos ames? N'est-il pas possible que ce premier homme ait perdu cette facilité de connoître la vérité, & qu'elle ait été refusée à ses descendans?

(1) Hume hist ref. de la Rel. p. 4, 5, 6, &c.

Dans cette ſuppoſition, les hommes auroient reçu la connoiſſance de Dieu par voie d'inſtruction, & par le moyen de l'éducation. Malgré l'imperfection de leur eſprit, ils l'auroient conçu comme un Etre ſouverainement parfait; les premiers hommes n'auroient point acquis l'idée de la Divinité, comme ils ont découvert les arts, ou les théoremes de géométrie.

S'il eſt vrai que l'homme ne puiſſe s'élever au théiſme, que par le moyen du raiſonnement, & en remontant de l'idée d'un être borné, juſqu'à l'idée d'un être infini; je demande que M. Hume me diſe comment, tandis que les nations les mieux policées & les plus éclairées ſont plongées dans l'idolâtrie, il ſe trouve ſur la terre un peuple ſans arts, ſans ſciences, ſéparé de tous les autres peuples, & chez ce peuple groſſier, la croyance d'une intelligence ſuprême qui a créé le monde par ſa toute puiſſance, & qui le gouverne par ſa providence? Comment ſe peut-il que les philoſophes les plus éclairés, & qui ont le plus médité ſur l'origine du monde & ſur la Divinité; n'aient jamais rien enſeigné d'auſſi ſublime & d'auſſi ſimple ſur l'Etre ſuprême, que la croyance de ce peuple ignorant & groſſier, chez lequel, de l'aveu même de M. Hume, le polythéiſme n'étoit point un dogme ſpéculatif acquis par des raiſonnemens tirés des merveilles de la nature.

Pour prouver que l'homme n'avoit pû s'élever au dogme de l'unité de Dieu, que par la voie lente du raiſonnement, & par le différens dégrés du polythéiſme; il falloit prouver que l'homme avoit, pour ainſi dire, été jetté ſur la terre & abandonné à ſes ſeules facultés, à ſes beſoins, à ſes deſirs, aux impreſſions des corps qui l'environnent.

M. Hume n'a rien dit pour établir ce fait, ſans lequel ſon ſentiment ſur la Religion primitive des hommes; n'eſt qu'une ſuppoſition chimérique que nous avons détruite d'avance, par tout ce que nous avons dit ſur la religion primitive des hommes, mais que nous reprendrons un moment pour mieux faire ſentir combien M. Hume s'eſt mépris ſur la marche de l'eſprit humain.

Suppoſons l'homme formé par le haſard, ou jetté, pour ainſi dire, ſur la terre par le Créateur, & aban-

donné à ses seules facultés, telles que M. Hume suppose que nous les recevons de la nature : tâchons de découvrir par le moyen de l'histoire & de l'analogie, par quelle suite d'idées cet homme eût pû s'élever à la connoissance d'une intelligence suprême, & en quel état l'esprit humain se seroit trouvé, lorsqu'il seroit parvenu à la connoissance d'une intelligence suprême.

L'homme tel que nous le supposons, n'ayant pour maître que le besoin, eût été long-tems avant de réfléchir sur les causes des phénomenes : il n'auroit d'abord recherché que les causes des maux qu'il auroit éprouvés, & les auroit attribués à des annimaux semblables aux animaux qu'il auroit craint : c'est ainsi que les Moxes attribuoient leurs maladies & leurs calamités à un principe malfaisant qu'ils croyoient être un tigre invisible (1)

Les hommes se seroient multipliés, & ne seroient sortis de cette ignorance qu'avec une prodigieuse lenteur ; & ce n'eût été qu'après bien du tems qu'ils auroient atrribué aux ames des hommes morts, une partie de leurs maux ; ils auroient supposé dans les ames de ces hommes morts tous les goûts, toutes les idées, toutes les passions des hommes vivans, & se seroient occupés à flatter ces goûts, ou à satisfaire ces passions.

Ils auroient été fixés long-tems à ce culte, & peut-être jusqu'à ce qu'un hasard rare leur eut fait imaginer des puissances invisibles & supérieures aux hommes, mais auxquelles ils auroient attribué les vues, les goûts, les foiblesses, les passions de l'humanité, qu'ils auroient tâché de se rendre favorables par tous les actes qu'ils auroient cru leur plaire, & ces actes auroient fait leur religion.

Cependant les sociétés se seroient formées, les passions & la guerre se seroient allumées sur la terre, les hommes auroient eu plus à craindre de leurs ennemis armés, que des êtres invisibles, les forces de l'esprit se seroient portées principalement vers les ob-

---

(1) Voyage de Coreal. t. 1. pag. 251.

jets qui auroient pû rendre les sociétés plus tranquilles & plus heureuses, les arts & les sciences se seroient perfectionnées beaucoup plus que la mythologie qui n'auroit été cultivée que par quelques Ministres ignorans & intéressés à entrenir les hommes dans le culte des puissances chimeriques qu'ils avoient imaginées.

C'est ainsi que les Grecs, qui avoient passé de l'état de sauvage à la vie policée, avoient des loix très-sages & une théologie trés-insensée; c'est ainsi que le sauvage, très-industrieux sur ce qui a rapport aux premier besoins, est d'une stupidité inconcevable sur la religion.

Nous trouvons tout le contraire chez les nations les plus anciennes: dans leur état primitif, elles ont une théologie sublime, & ils sont ignorans, grossiers, sans arts: le genre humain n'a donc point été placé sur la terre, dans l'état où M. Hume le suppose.

M. Hume, pour expliquer comment ces hommes idolâtres ont pû, sans s'éclairer, s'élever au théisme, prétend qu'ils ont pû passer à force d'éloges exagérés, de l'idée des puissances invisibles qu'ils adoroient, au théisme (1).

Mais il est clair que ces prétendues exagérations n'auroient point conduit l'homme de l'état où nous le supposons, à l'idée d'une ame universelle qui a formé le monde, mais à l'idée vague d'un génie plus puissant que tout ce que l'on connoissoit.

Dans les peules idolâtres, le respect, les éloges ne croissent qu'à mesure qu'ils rapportent plus d'évenemens à la même cause; voilà la marche de l'esprit humain, & le fondement de la distinction des grandes & des petites Divinités. Les hommes ne se seroient donc pas élevés à l'idée d'une ame universelle, à force d'exagérer les éloges donnés au génies, mais par une longue suite d'observations qui les auroient conduits à une seule & même cause, & dans ce cas, ils ne seroient pas restés ensevelis dans une ignorance stupide.

(1) Hume ibid. p. 47, 48, 55.

D'ailleurs, ces éloges exagérés ; par le moyen desquels M. Hume suppose que les idolâtres se sont élevés à l'idée d'un être suprême, ne peuvent se concilier avec l'état de l'esprit de ces peuples ; car ils supposent leurs dieux rivaux, jaloux & vindicatifs, & en louant un génie sans restriction, ils auroient craint d'offenser les autres : une pareille exagération n'a lieu que chez les nations policées, nous n'en trouvons aucun exemple chez les Sauvages.

Enfin on ne peut prouver que le théisme n'est pas la religion primitive des hommes, parcequ'ils n'auroient pû tomber dans le polythéisme : 1°. parce que le théisme des premiers hommes étoit une instruction & un dogme transmis par tradition, qui peut s'altérer plus facilement que s'il eut été acquis par une longue suite de raisonnemens : 2°. parcequ'en effet les Juifs dont le théisme est incontestable, sont tombés dans l'idolâtrie. Enfin nous allons faire voir comment ce dogme a pu s'altérer, & s'est en effet altéré.

CHAPITRE II.

De l'altération de la Religion primitive.

NOUS avons vû le genre humain ne composer d'abord qu'une famille qui connoissoit & qui adoroit une Intelligence suprême, créatrice du monde.

Cette famille cultivoit la terre & nourrissoit des troupeaux dans les plaines de l'Orient : c'est de là que tous les peuples sortent. La bonté du climat, la fécondité de la terre, l'activité, l'innocence, & la frugalité des premiers hommes, accrurent rapidement cette famille, elle fut obligée de s'étendre, & bientôt de se diviser.

Parmi les animaux qui habitent la terre, presque tous sont infiniment plus féconds que l'homme ; ainsi les animaux pâturans, frugivores ou carnaciers, envelopperent en quelque sorte le genre humain, & occupoient une grande partie de la terre, lorsque la mul-

tiplication des hommes les obligea de s'éloigner de leurs premieres habitations, & de se partager en différens corps.

Ces Colonies déterminées dans leur marche par le cours des fleuves, par les chaînes des montagnes, par les lacs, par les marais, rencontrerent successivement des contrées fertilles, des déserts stériles, des cantons où l'air & les productions de la terre étoient nuisibles, où leurs troupeaux périssoient. Elles trouvoient peu d'animaux dans ces contrées ou ces animaux étoient maigres & mal sains. Les animaux au contraire étoient très-nombreux & très-robustes dans les contrées fertiles, & dont les pâturages les fruits & les grains étoient bons & salutaires. Les hommes dispersés sur la terre prirent les animaux pour guides & pour maîtres; ils suivirent dans leur route le vol des oiseaux, il jugerent que les grains qu'ils mangoient avidement, étoient bienfaisans, ils observerent dans les entrailles des animaux paturans ou frugivores, les qualités des plantes & des fruits, & se fixerent dans les lieux où toutes ces indications sembloient leur promettre un séjour heureux.

Telle est vraisemblablement l'origine des productions tirées du vol des oiseaux, de leur maniere de manger, & de l'inspection de leurs entrailles : espece de divination simple & naturelle dans son origine, dont la superstitions & l'intérêt firent une ceremonie religieuse destinée à découvrir les décrets du Destin (1).

---

(1) Les Devins qui consultoient les entrailles se nommoient Aruspices; ceux qui fondoient leurs prédictions sur le vol & sur le chant des oiseaux, se nommoient Augures.

Les Aruspices étoient ainsi appellés, *ab aris inspiciendis.* Ils cherchoient la volonté des Dieux dans les entrailles des animaux, dans le cœur, le ventre, le foie, le poumon; c'étoit un présage funeste quand la victime avoit un double foie & point de cœur.

Les Augures tiroient leurs prédictions du vol, ou du chant des oiseaux, & ces prédictions s'appelloient Auspices; ce mot dérive des mots latins *avis & conspicio.*

Quand les prédictions étoient fondées sur le chant, on les nommoit *oscines*, quand elles se tiroient de leur vol, on les nommoit *prepetes.* L'augure

Ainsi par tout où les nouvelles Colonies sorties des plaines de l'Orient s'établirent, elles trouverent des animaux frugivores, paturans ou carnaciers, sur lesquels il fallut, pour ainsi dire, conquérir les campagnes fertiles, & qui dévasterent les moissons, ou ravagerentt leurs troupeaux ; on fit donc la guerre aux animaux, & chaque famille eut ses chasseurs pour défendre les troupeaux, & garder les moissons. Ces chasseurs devinrent les protecteurs des fammilles, leurs chefs, & enfin leurs maîtres. Dans les siecles que les Chronologistes appellent les tems héroïques, les hommes les plus considérables & les plus respectés, étoient les hommes les plus forts, les chasseurs plus habiles, les destructeurs des animaux dangereux.

L'exercice continuel de la chasse dispose à la dureté & même à la férocité : les chasseurs devinrent audacieux, entreprenans, inhumains ; les liens qui unissoient les hommes avant leur division, se relâcherent les familles qui habitoient des cantons différens, se regarderent comme des sociétés étrangeres.

Ces familles ne s'étoient éloignées les unes des autres, qu'autant que le besoin les avoit obligées d'occuper plus d'espace ; & lorsque leur multiplication les

---

montoit sur quelque hauteur, se tournoit vers l'Orient & attendoit le vol des oiseaux dans cette situation. Les augures jugeoient encore de l'avenir par le dégré d'appetit des poulets ; lorsqu'on faisoit sortir les poulets de leur cage, on leur jettoit de la nourriture, s'ils mangoient sans marquer beaucoup d'avidité, & qu'ils laissassent tomber une partie de la nourriture, & sur-tout s'ils refusoient de manger, l'augure étoit funeste ; mais s'ils saisissoient avidement la nourriture, & sans en laisser rien tomber : c'étoit le présage le plus heureux.

Enfin les anciens tiroient encore des présages de plusieurs animaux, tels que le loup, le renard ; les lievres, les belettes, &c. ces animaux carnaciers ne se trouvent que dans les lieux abondans en gibier ; ainsi on pouvoit couclure que le pays étoit bon à habiter. Ce qui nous reste sur ces divinations, me paroît confirmer ma conjecture sur l'origine de ces pratiques qui étoit absolument inconnnue aux anciens, comme on le voit par Ciceron de Divin l. 1. & 2. par Origene contre Celse : ce Philosophe paroît supposer une espece de commerce entre les Dieux & les oiseaux.

força d'étendre leurs possessions, elles se toucherent bientôt, se presserent, & se disputerent la terre, comme elles l'avoient disputée aux animaux ; & dans chaque famille, ont fut occupé à défendre ses moissons, ses troupeaux & sa vie contre les hommes & contre les animaux.

La guerre fut donc continuelle & presque générale à la renaissance du genre humain ; & comme les familles ennemies avoient des forces à peu près égales, la guerre fut vive, opiniâtre & cruelle.

Rien ne fut plus intéressant pour ces sociétés dispersées, que de savoir attaquer ou repousser l'ennemi. L'habileté des guerriers, leur force, leur intrépidité, furent l'objet de la conservation, & le sujet principal de l'instruction ; ils obtinrent toute l'attention : on racontoit leurs exploits, on les vantoit, ils se gravoient dans la mémoire, ils échauffoient toutes les imaginations, comme cela se pratique encore aujourd'hui chez les Sauvages.

Dans cet état d'enthousiasme guerrier, & dans l'enfance de la raison, le dogme de la création, & de la providence, le souvenir de l'origine des hommes & des causes qui avoient attiré sur la terre la vengeance de l'Etre suprême, la connoissance de ses attributs & celle des devoirs de l'homme, n'intéressoient que foiblement. On vit moins distinctement combien ces connoissances étoient nécessaires au bonheur des hommés, & la mort enleva dans les sociétés les Patriarches qui touchoient à la grande époque de la renaissance du genre humain, & qui étoient pénétrés de ces grandes vérités ; elles ne furent plus enseignées avec l'autorité & la persuasion propres à faire sur les esprits des impressions profondes, elles n'imprimerent plus dans la mémoire que des traces superficielles, que le tems, l'agitation, le désordre & la passion de la guerre effacerent.

Tout ce qui ne pouvoit être apperçu que par l'esprit, tout ce qui supposoit quelque examen, quelque discussion, se perdit insensiblement, & s'enfonça dans l'oubli, chez des peuples où la mémoire étoit seule dépositaire de ces vérités. De toutes celles que les Patriar-

ches avoient enſeignées, rien ne ſubſiſta que ce qui faiſoit ſur l'imagination une impreſſion forte & profonde : le dogme de la création dut donc diſparoître chez ces peuples, & l'imagination ne dut conſerver que le ſouvenir du cahos d'où le monde étoit ſorti, de l'intelligence qui l'en avoit tiré, du déluge qui avoit enſeveli la terre, parcequ'elle pouvoit ſe repréſenter tous ces objets, & qu'ils offroient un ſpectacle frappant, & une puiſſance redoutable.

Ainſi ces dogmes durent ſe conſerver & ſe conſerverent en effet d'abord aſſez uniformement dans toutes les nations ; mais il y eut des peuples chez leſquels les guerres, les calamités & le tems éteignirent ces reſtes de lumiere, & qui ne conſervent aucunes traces de la religion primitive.

Voyons quelle religion l'eſprit humain éleva ſur les débris de la religion des premiers hommes, & quelle fut celle des nations qui n'en conſerverent rien.

§. I.

Des différens Syſtêmes religieux que l'eſprit humain éleva ſur les débris de la Religion primitive.

Il n'étoit pas poſſible que toutes les nations ennemies ſe fiſſent toujours la guerre avec des avantages également partagés, & reſtaſſent dans l'eſpece d'équilibre où elles étoient d'abord. Il y eut des nations victorieuſes qui choiſirent les campagnes les plus fertiles, & qui reſterent en paix, & des nations vaincues, que leur foibleſſe & leurs défaites obligerent à céder leurs poſſeſſions, & à chercher des établiſſemens dans des contrées éloignées, & hors des atteintes des nations plus puiſſantes : la guerre ceſſa ſur la terre.

Dans cette nouvelle diſperſion des hommes, les familles ſe trouverent placées dans des climats différens. Les unes rencontrerent des pâturages, les autres furent conduites dans des forêts : celles-ci dans des terres fécondes en fruits & en légumes ; celles-là dans des plaines ou dans des montagnes ſemées de cantons fertiles, de ſables, de rochers ou d'étangs ; tous les peu-

ples furent donc pasteurs ou cultivateurs, & se fixerent dans les pays ou le sort les avoit conduits, ou furent nomades.

Il n'y a point de climat, point de contrée où la terre soit toujours & également fertile ; les influences du Ciel ne sont pas constamment bienfaisantes ; par-tout la terre a des années stériles, par-tout l'atmosphere a ses orages, ses tempêtes, ses vents qui désolent les campagnes, répandent la contagion, & portent la mort.

Ainsi au sein de la paix, toutes les nations éprouverent des malheurs capables de les anéantir, & chercherent les moyens de s'en garantir.

Ces nations savoient qu'une Intelligence toute puissante avoit tiré le monde du cahos, quelle avoit formé tous les astres, produit tous les corps, enseveli la terre sous les eaux. Elles jugerent que cette Intelligence étoit la cause des phénomenes redoutables qui pouvoient faire périr les hommes ; qu'elle formoit les orages, les tempêtes, faisoit souffler les vents salutaires ou dangereux, rendoit la terre stérile ou féconde, en un mot qu'elle produisoit tout dans le ciel & sur la terre, & qu'elle mouvoit seule & à son gré toutes les parties de la nature : on conçut donc que cette Intelligence étoit unie à toutes les parties de la matiere, à-peu-près comme l'ame humaine l'est à son corps, puisqu'elle agissoit sur la matiere, comme l'ame humaine agit sur son corps.

Ainsi malgré l'ignorance & la grossiereté de ces nations, avant qu'elles eussent des arts & des sciences, elles s'éleverent rapidement au dogme d'une ame universelle, qui produisoit tout dans le monde.

Cette ame universelle étoit une puissance immense, dans laquelle l'homme étoit comme englouti, qui pouvoit l'anéantir, & qui cependant l'avoit formé, le laissoit exister, l'environnoit de biens & de maux, donnoit la vie & la mort.

Le premier effet du dogme de l'ame universelle fut dans l'homme un sentiment religieux de respect, de crainte & d'amour pour cette puissance ; & le second, un effort général dans toutes les nations, pour con-

noître comment & pourquoi l'ame univerſelle produi-ſoient les biens & les maux. Avant la naiſſance des arts & des ſciences, les Chaldéens, les Perſes, les Indiens, les Egyptiens, les Celtes, &c. avoient des ſociétés ou des Colleges d'hommes deſtinés à étudier la nature de l'eſprit qui animoit le monde, & à rechercher comment & pourquoi il s'unit à la matiere, quel eſt l'ordre des phénomenes, & leur liaiſon, quels ſignes les annoncent.

Ce fut dans l'obſervation même de la nature, que les Philoſophes chercherent la ſolution de ces grandes queſtions : chaque peuple éleva ſur la face que lui offroit la nature, un ſyſtême de théologie.

Les Chaldéens, placés dans un climat où l'éclat du ſoleil n'eſt jamais obſcurci, où la nuit eſt toujours éclairée par la lumiere brillante des étoiles & de la lune, crurent que la nature étoit animée par le moyen de la lumiere, & que l'ame univerſelle ſe ſervoit de cet élement pour pénétrer tout : c'étoit donc par le moyen de la lumiere du ſoleil & des aſtres, que l'Eſprit univerſel produiſoit tout, & les Chaldéens adreſſerent leurs hommages au Dieu ſuprême dans les aſtres, où il ſembloit établir particuliérement ſa réſidence.

Comme ces aſtres formoient des corps ſéparés, l'imagination ſe les repréſenta comme des Etres diſtingués, qui avoient des fonctions particulieres & des influences différentes dans la production des phénomenes ; l'idée de l'ame univerſelle, trop abſtraite pour le peuple, & combattue par l'imagination & par les ſens, ſe diſſipa, & l'on adora les aſtres comme autant de puiſſances qui gouvernoit le monde.

On conçoit ſans peine, comment de cette premiere altération dans la religion primitive, les Chaldéens paſſerent à un polythéiſme plus groſſier (1).

La théologie des Chaldéens paſſa chez les Perſes vraiſemblablement avant qu'elle eût été défigurée par

---

(1) Euſeb. præ. Ev. l. 9. c. 10. Philo de migratione mundi. Selden de Diis Syriis. proeg. c. 3. Stanley, Hiſt. Phil. Chald. part. 13. ſect. 2. c. 1. & 2. c. 39. Bruker, Hiſt. Phil. t. 1. l. 2. c. 2.

l'idolâtrie, & les Perſes honorerent Dieu, ou l'ame univerſelle, dans le ſoleil & dans les aſtres.

Les chaleurs des Provinces méridionales de la Perſe ſont incroyables : la cire d'Eſpagne fond quelquefois par la ſeule chaleur de l'atmoſphere, & les habitans n'ont alors d'autre reſſource que de ſe retirer dans quelque endroit caché, & de s'y arroſer d'eau (1).

Des vents rafraîchiſſans ſoufflent pendant la nuit ; la chaleur diſparoît avec le ſoleil, & renaît avec lui : ainſi en Perſe les Philoſophes, ou les Obſervateurs, regarderent la lumiere du ſoleil comme un feu qui pénétroit tous les corps, qui pouvoit en décompoſer toutes les parties, les réunir & les durcir, qui développoit les germes des fruits & des grains, qui faiſoit vivre & mourir les animaux : ils conclurent de là que cet élément avoit en lui-même tout ce qui étoit néceſſaire pour produire les phénomenes : il fut chez les Perſes, l'ame univerſelle, & l'objet de leur culte.

A meſure qu'ils obſerverent l'influence des différens élémens dans la production des phénomenes, ils ſuppoſerent dans ces élémens une portion de l'ame univerſelle, & lui rendirent un culte. Il y avoit, parmi les Mages, des Curateurs des élémens qui avoient ſoin des eaux, des fleuves, & des fontaines, & qui empêchoient autant qu'il étoit poſſible, que l'air ne fût infecté de quelque mauvaiſe odeur, que le feu ne fût ſouillé de quelque ordure, & la terre de quelque corps mort.

Comme l'état de ces élémens n'étoit pas toujours uniforme, on ſuppoſa dans ces élémens des vues, des intentions, des motifs, & on leur offroit des ſacrifices pour les intéreſſer au bonheur des hommes : le culte des élémens ſe forma ſur les propriétés que l'on y découvrit. Le feu, par exemple, qui conſumoit toutes les matieres combuſtibles, fut regardé comme un élément avide de ces matieres, comme une eſpece d'animal qui s'en nourriſſoit : on crut lui plaire en allumant

---

[1] Chardin, t. 3. p. 7. Tavern. t. 1. l. 4. c. 1. p. 414. l. 5. c. 23. Le Brun, t. 2. p. 322.

du bois, parcequ'on lui donnoit de l'aliment : souvent même les Rois & les personnes riches jettoient dans le feu, des perles, des bijoux, des parfums précieux, & l'on appelloit ces sacrifices les festins du feu.

La foudre étoit un feu qui consumoit quelquesfois les arbres, les maisons, qui tuoit les animaux & qui tomboit plus souvent sur les montagnes que dans les plaines. On crut donc que les montagnes étoient plus agréables ou plus à la portée de cet élément, & on lui offrit des sacrifices sur les lieux élevés ; & comme la foudre en tombant tuoit les animaux sans les consumer : on supposa que le feu se nourrissoit aussi des ames des hommes & de celles des animaux ; & l'on immola au feu des animaux & des hommes : ce fut à-peu-près sur ces mêmes idées qu'ils reglerent le culte des autres élémens (1).

Tandis que les Perses croyoient voir dans le feu élémentaire le principe productif des Etres ; peut-être d'autres étoient-ils restés attachés à la croyance d'une Intelligence toute puissante qui avoit créé le monde, & dont le feu n'étoit que le symbole ; peut-être les Parsis ont-ils reçu & conservé cette doctrine jusqu'à nous ?

Cette immobilité de l'esprit humain chez les Parsis, n'est peut-être pas absolument impossible, mais elle est assez difficile pour n'être pas admise sur des conjectures & sur des présomptions, & je ne sache pas qu'elle ait été suffisamment prouvée. Toute l'antiquité s'accorde à reconnoître qu'il a été un tems où les Perses adoroient le feu & le soleil. M. Hyde, le plus célebre défenseur des Parsis, n'oppose à ces témoignages aucune raison décisive, il ne les combat que par la croyance des Parsis.

Mais pourquoi les Parsis n'auroient-ils pas remonté du culte du feu au dogme de l'existence de Dieu, depuis que la Religion Chrétienne avoit fait connoître l'absurdité de l'idolâtrie ? N'a-t-on pas vu les Stoïciens, pour justifier le polythéisme, soutenir que Ju-

---

(1) Voyez Herodote, Clio. c. 4. 31. Strab. 15 l. Vossius loc. cit.

piter, Cerès, Neptune, &c. n'étoient que les différens attributs de l'Esprit universel? & quand il seroit vrai que le culte du vrai Dieu s'est conservé chez les Parsis, il n'en seroit pas moins vrai qu'il s'est altéré & perdu chez beaucoup de Perses. (1)

La nature offre dans l'Inde un autre spectacle. Les anciens comprenoient sous ce nom l'Arabie, la Presqu'île de l'Inde & presque tous les pays situés sous la zone torride : cette vaste étendue de pays est arrosée par un nombre infini de fleuves & de rivieres qui se débordent réguliérement tous les ans, & communiquent à la terre une fécondité surprenante. Les inondations des fleuves & la fertilité qui les suit, fixerent l'attention des observateurs Indiens : ils les regarderent comme l'ouvrage de l'ame universelle, qui se portoit particulierement dans l'eau, en pénétroit toute la masse, la gonfloit & s'insinuoit par elle dans les plantes; ils jugerent que l'eau étoit l'élément dont elle se servoit pour communiquer la vie; les fleuves furent les Temples où elle résidoit par choix, & d'où elle ne sortoit que pour le bonheur des hommes; les inondations des fleuves furent des faveurs que la reconnoissance célébra : les Indiens honorerent l'eau & les fleuves.

Ces fleuves n'avoient pas la même source, ils baignoient des contrées différentes, ils formoient une infinité de détours, & les parcouroient avec des vîtesses inégales; les Indiens crurent que des puissances différentes avoient creusé les lits des fleuves, & faisoient couler leurs eaux plus ou moins rapidement; l'ame universelle leur parut partagée en plusieurs parties qui gouvernoient la nature sur des plans & pour des objets différens : ils honorerent ces puissances dans les fleuves où ils supposerent qu'elles résidoient : leurs inondations furent des faveurs que l'intérêt s'efforça de

---

[1] Voyez les Commentateurs sur Macrob. Saturnal, l. 1. c. 17. Braunius, l. 4. sect. sacr. Voss. de idol. l. 2. part. 2. c. 51. Brisson de Reg. Pers. principatu. Spond. miscel. p. 87. L'Antiquit. explip. t. 2. part. 2. c. 5. p. 373. c. 6. Acad. des inscrip. t. 25. Trait. de la Rel. des Perses par M. l'Abbé Foucher.

mériter, & que la reconnoiſſance célébra. Lorſque ces inondations furent trop fortes ou trop foibles, ils crurent les Divinités des fleuves irritées, & tâcherent de les appaiſer par des vœux, par des fêtes, par des dévouemens de toute eſpece, dont le détail ſeroit trop long pour cet ouvrage.

L'Inde eſt une preſqu'île, & la terre n'eſt en aucun lieu plus fertile; les Indiens jouirent d'une abondance & d'une tranquillité qui les multiplia prodigieuſement: ils furent obligés de cultiver la terre, & comme ſa fécondité dépendoit de l'eau, on creuſa des canaux pour conduire l'eau dans les terres où les inondations ne la portoient pas.

Ces canaux creuſés pour faire couler dans les campagnes l'eau des fleuves, offroient aux Indiens une reſſource ſimple & sûre contre les inondations exceſſives ou trop foibles, que les ſacrifices n'empêchoient pas; ils apperçurent facilement que de vaſtes canaux creuſés à certaine profondeur, pourroient abſorber la quantité nuiſible des inondations, ou ſuppléer aux eaux que les fleuves refuſeroient. Les Indiens découvrirent donc l'art de conduire les eaux & de deſſecher les terres, tandis que les autres nations étoient encore bien éloignées de penſer aux arts, aux ſciences, à la Phyſique (1).

Avec ces avantages, les Indiens furent bientôt trop nombreux pour vivre dans leurs anciennes poſſeſſions, ils s'étendirent à droite & à gauche, & dûrent ſe porter naturellement vers la Chine & vers l'Egypte, où peut-être ils porterent l'art de deſſecher les terres & de conduire les eaux, la croyance de l'ame univerſelle, celle des Divinités qu'elle avoit formées, & les cérémonies religieuſes.

Comme la Chine ne doit point ſa fertilité aux débordemens réguliers des fleuves, l'eau ceſſa d'y paroître l'élément où l'ame univerſelle réſidoit, & les In-

---

[1] Strab. l. 15. plut. in Porph. de abſt. l. 14. Pallad Alex. Arrien expedit. d'Alex. Clem. ſtrom. l. 1. La Croſe l. 7. Philoſtr. vita Appollon. Chr. des Indes.

diens transportés à la Chine regarderent l'ame universelle, comme un esprit répandu dans toute la nature: c'est le *tien*, ou le *ly*.

Dans l'Egypte où les inondations du Nil fécondoient la terre, on conserva le culte de l'eau, que l'on regarda comme l'élément que l'ame universelle avoit choisi pour donner la vie au corps; ou si les Egyptiens ne reçurent point cette croyance des Indiens, ils y arriverent par la même suite d'idées qui y conduisit les Indiens, parce qu'ils avoient des phénomenes semblables sous les yeux.

Les plantes, les légumes, les fruits dont l'Egypte abondoit, & qui étoient produits par l'eau du Nil, contenoient des portions de cette ame, qui sembloit les former pour se rendre sensible aux hommes, pour leur manifester sa présence par ses bienfaits; & la reconnoissance honora l'ame universelle ou la Divinité dans les plantes; comme dans un temple où elle sembloit inviter les hommes à lui rendre hommage. L'intérêt & la foiblesse associerent bientôt à ce culte tous les élémens qui concouroient à la production des fruits.

Telle fut la Religion que les Prêtres Egyptiens éleverent sur les restes de la Rellgion primitive.

L'esprit humain ne s'éleve à des principes généraux que par l'effort qu'il fait pour aggrandir ses idées, & par l'habitude de lier les phénomenes, & de les rapporter à une même cause. Aussi-tôt qu'il cesse de lier les phénomenes par le moyen du raisonnement & de l'observation, il croit tous les phénomenes séparés, & les attribue chacun à une cause différente; ainsi le peuple dont l'esprit ne s'éclairoit pas, & que les Prêtres n'instruisoient point, perdit insensiblement de vue le dogme de l'ame universelle, & rendit un culte aux plantes, aux animaux utiles, aux élémens.

Les Prêtres Egyptiens furent apparemment assez long-tems de bonne soi dans ces idées: ils découvrirent que l'ame universelle suivoit des loix invariables, ils s'en servirent pour prédire l'avenir, retinrent le peuple dans la superstition & dans l'ignorance; & la religion devint entre leurs mains un ressort que la politique emp oya pour mouvoir ou arrêter les peuples.

Le dogme de l'ame univerſelle ne ſe conſerva pas même dans tous les Colleges d'Egypte, parce que tous ne voyoient pas la nature ſous la même face. Dans la haute Egypte, par exemple, où l'on voyoit, après les débordemens du Nil, ſortir du limon pourri & deſſéché, des inſectes & des reptiles, on crut que les animaux & les plantes étoient formées par le dégagement des parties aqueuſes, terreſtres & aëriennes, & qu'il ne falloit point faire intervenir l'ame univerſelle dans la formation des corps (1).

C'eſt peut-être ainſi qu'il faut concilier ce qu'Euſebe & Diogene Laerce nous apprennent de la théologie ſecrette des Egyptiens, qui n'admettoit point le concours de la Divinité dans la formation du monde, avec les témoignages de Porphyre, de Jamblique & d'Euſebe même, qui aſſurent que les Egyptiens attribuoient la formation du monde à un Architecte intelligent (2).

Les Celtes, les Gaulois, les Germains croyoient comme tous les peuples dont nous venons de parler, qu'un Eſprit infini & tout puiſſant animoit toute la nature, formoit tous les corps, produiſoit tous les phénomenes : ils eurent leurs Philoſophes, & leurs Prêtres deſtinés à obſerver les loix des phénomenes, les cauſes qui déterminent l'Etre ſuprême à les produire, & les moyens d'empêcher qu'il ne produisît ces phénomenes terribles qui faiſoient le malheur des hommes.

Placés ſous un ciel & dans un climat rigoureux, enfoncés dans l'épaiſſeur des forêts, ou errans perpétuellement entre des lacs, des montagnes, des fleuves, des marais, ils ne ſuivirent point les productions de la nature en phyſiciens, & ne chercherent dans tous les objets qu'elle offroit, que la fin que l'Eſprit univerſel ſe propoſoit, & qu'ils imaginerent toujours d'après leurs propres idées, leurs goûts & leurs beſoins.

---

[1] Diod. Sic. l. 1.

(1) Euſeb. præp. Ev. l. 2. c. 17. p. 115. Cudwort ſyſt. intel. ſimplic. in Ariſt. phyſic. l. 8. p. 268. Plat. de Iſide & Oſiride.

Ils ne virent donc dans les phénomenes, que des corps ou des mouvemens produits par l'union de l'esprit universel avec la matiere, & jugerent que cette union avoit un plaisir pour fin, ou un besoin pour principe.

Les Druides & les Bardes tâcherent de découvrir les besoins & les plaisirs de l'ame universelle, & prescrivirent un culte & des sacrifices propres à les satisfaire.

Ils croyoient l'ame universelle répandue dans toute la nature, ils jugerent qu'elle aimoit à s'unir à la matiere, & qu'elle se plaisoit particulierement dans les grands amas des matieres solides, qui sembloient destinés à attirer l'attention des hommes, & les inviter à y rendre leurs hommages à l'Esprit universel qui n'avoit formé ces grands amas qu'en s'y réunissant lui-même d'une maniere particuliere : c'est en grande partie l'origine du culte que ces peuples rendoient aux grandes pierres, aux grands arbres, aux vastes forêts.

La vie pastorale de ces peuples leur rendit nécessaire le voisinage des sources, des rivieres, & des fleuves : ils jugerent que l'Esprit universel les faisoit couler pour le bonheur des hommes & de tous les animaux, ils honorerent l'ame universelle ou l'Etre suprême dans les rivieres, dans les fleuves.

Le cours des fleuves n'étoit pas uniforme ; quelquefois ils sortoient de leur lit, inondoient les terres : on s'apperçut que les fleuves en se débordant, entraînoient tout ce qui se rencontroit dans leurs cours ; ils se resserroient ensuite dans leur lit : on crut qu'ils n'en sortoient que pour s'emparer des fruits, des cabanes, des meubles, des hommes, des femmes, &c. Les Celtes crurent que pour prévenir les inondations, il falloit faire aux fleuves des offrandes de toute espece.

Les gouffres que ces peuples errants rencontroient, sembloient creusés par l'Esprit universel pour engloutir les hommes & les animaux, & ils y en précipitoient toutes les fois qu'ils en rencontroient. Les plantes dans lesquelles ils croyoient découvrir quelque vertu

utile, leur paroiſſoient deſtinées à mériter le reſpect, l'amour, & la reconnoiſſance des hommes.

Ce qui nous reſte de monumens ſur la religion primitive des Gaulois & des Celtes, ſur leurs ſacrifices; ſur leurs divinations, ſont des ſuites des principes que nous leur avons attribués, mais ces détails n'appartiennent point à l'ouvrage que nous donnons actuellement (1).

Les monumens qui nous reſtent ſur la théologie des Arabes avant Mahomet, des Phéniciens, des Toſcans, nous offrent les mêmes principes, les mêmes erreurs, la même marche (2).

§. II.

De l'extinction de la Réligion primitive chez pluſieurs Peuples, & de celle qu'ils imaginerent.

Lorſque les hommes eurent attribué la production des phénomenes à des eſprits particuliers, le dogme de l'ame univerſelle devint une eſpece de myſtere renfermé dans les Colleges des Prêtres ou un dogme ſpéculatif qui ne parut plus avoir d'influence ſur le bonheur des hommes : il s'éteignit dans l'eſprit du peuple, qui ne vit plus dans la nature que des Dieux, des Génies, des Eſprits auxquels il adreſſa ſes vœux & offrit des ſacrifices, parcequ'il attendoit d'eux ſeuls ſon bonheur.

La multiplication continuelle des hommes dans ces nations, l'impoſſibilité de ſubſiſter dans leurs anciennes poſſeſſions, les guerres civiles, les querelles particulieres des familles, en détacherent de petites Colonies qui ſe diſperſerent ſur la terre.

---

(1) Hiſt. de Marſeille. Relig. des Gaulois. Collect. des Hiſt. de France Biblioth. German. t. 37. an. 1737. p. 140. Peloutier Hiſt. de Celtes. Senec. quæſt. nat. l. 2. c. 41. Suidas in voce Thyrren. Plutarq. in Sylla. Euſeb. præp. Evan. l. 1. c. 9. Theodoret. de curandis græc. affect. ſerm. 12.

[2] Voyez Specimen Hiſt. Arab. & le notes de Pocok.

Parmi ces Colonies, il y en eut qui n'emmenerent point de Colleges de Prêtres, ou auxquels la mort les enleva ; beaucoup de ces Colonies ne conſerverent que la religion pratique, les ſacrifices, les cérémonies religieuſes, le dogme de l'ame univerſelle s'y éteignit abſolument.

Le cours des rivieres & des fleuves, les lacs, les montagnes, les déſerts arides, dirigerent la marche de ces Colonies fugitives: la guerre qui s'éleva entre elles, les querelles particulieres, la difficulté des chemins, mille accidens pareils détacherent de ces Colonies des familles, ou des bandes particulieres, & quelquefois même un homme & une femme que la crainte des hommes ou des bêtes féroces conduiſit & rétint dans les lieux les plus inacceſſibles aux animaux féroces & aux hommes ; tandis que d'autres, conduits par le haſard dans des pays fertiles, y vêcurent en ſureté & s'y multiplierent.

Les hommes que la crainte avoit ſéparés du reſte du genre homain, & conduits dans des déſerts, dans des marais, ou dans des rétraites inacceſſibles, s'occuperent uniquement du ſoin de ſe nourrir : toutes les idées acquiſes dans la ſociété, s'effacerent de l'eſprit de ces hommes ſolitaires, & leurs enfans tomberent dans l'abrutiſſement & dans l'ignorance abſolue de l'Etre ſuprême. Tels étoient les Ictyophages qui n'avoient pas même conſervé l'uſage de la parole, qui vivoient en ſociété avec le veau marin, & que l'on croyoit habiter ces retraites de toute éternité ; les hommes qui vivoient dans des marais, & qui n'oſoient en ſortir, parceque les bêtes féroces étoient en embuſcade ſur les bords de ces marais : tels étoient les Hylogones qui s'étoient réfugiés au haut des arbres, & qui vivoient des rameaux naiſſans ; les Troglodytes, les Garamantes, & une infinité d'autres ſauvages brutes, ou ſtupides, dont Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, & les anciens voyageurs ſont mention.

Les hommes que la crainte & le haſard conduiſirent dans des contrées ſûres & fertiles, s'y multiplierent, & la croyance de l'Etre ſuprême & de l'ame univerſelle s'y obſcurcit, s'y altéra en une infinité de manieres, &

s'éteignit abſolument dans ceux que la crainte des animaux féroces, ou des hommes, & la difficulté de ſe nourrir occuperent ſans ceſſe : tels étoient ces peuplades d'hommes chaſſeurs repandus ſur les montagnes de la Colchide dans l'Illyrie, les Beſſes, les Arcadiens, les Deſartes, les Hibériens, &c. (1).

Les guerres cruelles que ces nations ſe faiſoient, l'habitude de vivre de la chaſſe, les répandit en une infinité de contrées.

Ces nations ſauvages ne conſerverent aucunes traces de leur origine, & voilà pourquoi les Colonies des nations policées, trouvoient par-tout des hommes qui ſe croyoient ſortis de la terre.

Les hommes de ces nations ſauvages réunis par la crainte des animaux carnaciers, & des hommes auſſi cruels que les bêtes féroces, virent dans chacun de leurs aſſociés, un protecteur qu'ils aimerent ; ils regarderent ſa mort comme un malheur qui attaquoit leur éxiſtence & leur bonheur. La mort fut dans ces ſociétés ſauvages le premier objet ſur lequel l'eſprit réflechit, & dont il rechercha la cauſe.

Ces hommes ne connoiſſoient point d'autre cauſe ſenſible de la mort, que la haine des hommes, ou la fureur des bêtes féroces ; preſque toujours la mort étoit annoncée par des douleurs intérieures ſemblables à celles que cauſoient les animaux, ou les bleſſures faites par les hommes : on regarda la mort comme l'ouvrage de quelque animal inviſible, qui étoit ennemi des hommes, & que l'on imagina revêtu d'un corps ſemblable aux animaux qui attaquoient les hommes : c'eſt ainſi que les Moxes croient qu'un tigre inviſible cauſe tous les maux qui les affligent (2).

On ne concevoit ces animaux malfaiſans que comme des animaux inviſibles : on ne ſuppoſa pas qu'ils euſſent d'autres motifs de faire du mal aux hommes, que le beſoin de nourriture, & l'on crut arrêter leur malignité en appaiſant leur faim : les hommes partagerent donc vraiſemblablement leurs alimens avec les

---

[1] Sirab. l. 12. l. 7. l. 31. [2] Voyage de Coreal t. 2.

Etres malfaiſans & inviſibles, comme pluſieurs nations ſauvages le pratiquent encore.

Les offrandes n'arrêterent, ni le cours des maux, ni les coups de la mort : on ceſſa d'imputer aux Etres inviſibles qu'on avoit imaginés, les maladies & la mort des hommes; & ne pouvant en découvrir la cauſe dans des Etres étrangers, on la chercha dans l'homme même.

La mort ne laiſſoit aucune trace de ſon action : on ne voyoit point de changement dans la configuration extérieure du corps humain, aucune des parties n'étoit detruite, toutes étoient ſeulement privées de mouvement : on conclud que le corps humain ne contenoit pas eſſentiellement le principe de ſon mouvement, & qu'il le recevoit de quelqu'Etre qui s'en ſéparoit à la mort.

Le corps privé de mouvement ne laiſſoit appercevoir, ni ſentiment, ni penſée, le principe du mouvement fut donc auſſi le principe du ſentiment & de la penſée.

C'eſt ainſi que dans ces nations ſauvages, le ſpectacle de la mort éleva l'eſprit humain à des Etres inviſibles, actifs, intelligens & ſenſibles, qui donnoient au corps humain le mouvement & la vie, mais qui n'en étoit pas inſéparables, & qui unis au corps pour ſatisfaire ſes beſoins, le quittoient parceque quelque dérangement inconnu & caché ne leur permettoit plus de ſatisfaire ces beſoins, & les obligeoit d'en ſortir : on jugea que les eſprits ne ſortoient qu'à regret de leur corps, qu'ils ne s'en éloignoient pas beaucoup, afin de pouvoir ſatisfaire les beſoins dont leur ſeparation ne les affranchiſſoit point.

Mais enfin le tems qui détruiſoit les corps, ôtoit aux eſprits toute eſpérance d'y rentrer : alors ils erroient dans l'air, & tourmentés par la faim & par la ſoif.

Ces eſprits ne perdoient point leur activité, & les nations ſauvages dont nous parlons ignoroient les cauſes qui mettent l'air en mouvement : on crut que les agitations de l'air n'étoient que des prieres que ces eſprits faiſoient aux vivans pour en obtenir des alimens, & comme ces eſprits avec leurs beſoins & leur

activité, conservoient leurs passions, on ne douta point qu'ils ne se vengeassent de l'insensibilité des hommes par des tourbillons, par des tempêtes excitées dans l'air qui étoit soumis à leur pouvoir.

Ces peuples virent donc dans les ames des morts, non-seulement des malheureux que l'humanité portoit à secourir, mais encore des puissances redoutables qu'il étoit dangereux de ne pas satisfaire : on prépara donc & l'on offrit des alimens aux morts.

Des animaux qui mangerent les offrandes, firent croire qu'en effet les morts se nourrissoient : & lorsqu'on s'apperçut qu'ils ne mangeoient point les alimens qu'on leur préparoit, on supposa qu'ils n'en mangeoient que les parties les plus subtiles, ou les parties les plus spiritueuses, les seules qui fussent proportionnées aux organes des esprits.

Ainsi la vapeur du sang qui couloit d'un animal qu'on tuoit, parut un aliment propre pour l'esprit, & l'on fit des sacrifices pour nourrir les morts, & pour les appaiser : tout ce qui étoit spiritueux & les odeurs les plus agréables furent employées pour le même objet.

Comme les corps par eux-mêmes étoient sans mouvemens, les différences qu'on observoit dans les forces des hommes, ne pouvoit venir que de l'inégalité des esprits qui les animoient, & l'on reconnut dans les esprits séparés des corps, différens dégrés de Puissance : les hommes qui avoient été les plus forts, étoient aussi les esprits les plus puissans : ils formoient les orages ou calmoient le ciel. On ne douta point que les Rois & les Héros qui étoient les hommes les plus forts, ne fussent les maîtres des vents & de la pluie. Les Rois & les Héros morts furent donc le principal objet de l'attention des hommes ; non-seulement on leur offrit des sacrifices pour les nourrir, mais on tâcha de flatter les goûts qu'ils avoient eus pendant leur vie, & que l'on ne doutoit pas qu'ils ne conservassent après leur mort.

Ce désir de flatter les goûts toujours subsistans des Héros morts, produisit dans le culte des Divinités toutes les bizarreries possibles. La mort d'un Roi, d'un

d'un Héros débauché, ou d'une Reine puiſſante & voluptueuſe, firent naître tous les cultes obſcenes que l'hiſtoire ancienne nous offre.

Le culte des Héros fit oublier les autres morts, ou l'on crut qu'après leur mort, comme pendant leur vie, ils étoient ſubordonnés aux génies des Héros.

Comme les Héros avoient été des conquérans célebres, ou des Capitaines habiles, & que la mort ne leur ôtoit ni leurs lumieres, ni leurs inclinations; on crut avoir dans les eſprits des Héros, des protecteurs qui pouvoient diriger les entrepriſes que l'on méditoit; & l'on ne douta point qu'ils ne pûſſent faire connoître aux hommes leurs penſées & leurs volontés par des inſpirations intérieures, par des apparitions, ou par des ſons formés dans l'air : ces effets n'étoient point au-deſſus de leurs forces; & ces peuples eurent des oracles (1).

Les Colonies qui ſe détacherent des grandes nations, & qui paſſerent dans les pays habités par les peuples dont nous venons de décrire la religion, les trouverent diſpoſés à recevoir la doctrine des Génies auxquels ils attribuoient le gouvernement du monde; leurs religions ſe confondirent, & la croyance des Génies fut généralement établie ſur la terre : on en plaça dans le ſoleil, dans les aſtres, & l'on imagina que l'empire de la terre étoit partagé entre ces puiſſances.

Ce n'étoit pas ſeulement de ces Divinités que dépendoit le bonheur des hommes : le ſuccès des entrepriſes, la ſanté, les richeſſes, n'étoient pas toujours le fruit de la raiſon ou l'appanage du mérite & de la prudence; ſouvent les entrepriſes les mieux concertées échouoient, tandis que d'autres réuſſiſſoient contre toute apparence; quelquefois le ſuccès ou le malheur d'une entrepriſe avoit été cauſé ou accompagné par quelque circonſtance remarquable, on crut que des

(1) Heſiod. Theogon. v. 215. Opera & dies, v. 120. Le Clerc, Comment. ſur ces ouvrages. Voſſius, de idol. Tous les voyageurs nous font voir dans les peuples nouvellement découverts, la même ſuite d'idées.

causes inconnues aux hommes, c'est-à-dire, des Génies inconnus, conduisoient le fil des événemens & dirigeoient les hommes au bonheur ou au malheur par des signes qu'ils leurs donnoient en mille manieres différentes, & auxquels il falloit par conséquent être prodigieusement attentif : telle fut chez ces nations l'origine des présages des Génies amis ou ennemis des hommes, des Fées bien ou malfaisantes.

On supposa le monde rempli de ces Génies : tous les événemens, tous les mouvemens, un bruit, un vase renversé, fut un présage donné par quelque Génie : on peupla l'atmosphere de ces Génies, qu'on honora, & que l'on crut pouvoir s'attacher en leur rendant un culte.

Un culte rendu à un Génie, en général, n'en eût flatté aucun, & n'en auroit par conséquent intéressé aucun en particulier ; il falloit d'ailleurs à l'imagination un objet déterminé, & à l'homme un Génie qu'il pût instruire commodément de ses besoins : on proposa donc aux Génies de se rendre dans un lieu où l'on s'engageoit par une espece de vœu à lui rendre un culte.

Dans les nations pauvres & grossieres, & avant la sculpture, on se contenta de distinguer la résidence des Génies par quelque marque particuliere. Un arbre ou un tronc coupé furent à Thespis & à Samos, les idoles de Junon : de simples pierres sans aucune figure particuliere, étoient les idoles de l'Amour à Thespis, & d'Hercule à Hyete ; telles sont encore les idoles des Fétiches chez les Africains (1).

La facilité de fixer ainsi les Génies produisit les Génies tutélaires, & les Génies des lieux, dont toute l'histoire est pleine : les cérémonies que les anciens appelloient évocations, ne permettent pas d'en douter. Lorsque quelque lieu avoit été consacré, & qu'on vouloit le séculariser, on conjuroit avec beaucoup de solemnité les Génies de se retirer, & lorsqu'on étoit sur

---

[1] Clem. Alex. protrep. c. 4. Tert. Apol. c. 18. Pausan. Boetie. l. 9. c. 24. 27. Mem. de l'Acad. des Inscrip. t. 23. Afrique de Daper, Voyages de Labat.

le point de prendre une Ville, pour ne point commettre le ſacrilege de faire les Dieux tutelaires priſonniers : on les prioit de ſortir & de paſſer dans le parti victorieux, où l'on aſſuroit qu'ils ſeroient plus reſpectés & mieux ſervis.

Les Romains étoient tellement perſuadés de la puiſſance des Dieux tutelaires, & de la vertu de l'évocation, qu'ils cachoient avec un ſoin extrême les noms de leurs Dieux tutélaires : ils croyoient que par la force de la conſécration, les Génies ou les Dieux logeoient dans les ſtatues (1).

Comme on ne concevoit point de bornes dans la multitude des Génies, la foibleſſe & l'intérêt en eurent pour tous les beſoins & contre tous les malheurs : non-ſeulement chaque nation invoqua toutes les eſpeces de Génies propres à procurer le bonheur de la nation ; mais dans chaque nation, chaque condition, & dans toutes les conditions, chaque famille eut ſes Génies particuliers.

Les maiſons, les champs eurent auſſi leurs Génies : le pieux Enée ne manquoit jamais de faire un ſacrifice au Génie du lieu.

Comme l'eſprit humain n'enviſageoit les phénomenes que dans leurs rapports avec ſon bonheur, il crut tous les Génies occupés à lui ſervir ou à lui nuire ; il leur attribua toutes les inclinations qu'il avoit, il les crut déterminés par les motifs qui le déterminoient, il les crut ſucceſſivement altérés de ſang ou avides de gloire, il leur offrit des ſacrifices ou des louanges & des prieres, il leur bâtit des temples, établit des Prêtres, inſtitua des fêtes ; & comme c'étoit de ce culte que les hommes attendoient leur bonheur, l'eſprit humain épuiſa toutes les manieres poſſibles de plaire à ces Génies.

Telle étoit l'origine, tel fut le progrès de l'idolâtrie qui avoit infecté toutes les nations, le peuple n'avoit point d'autre religion.

Les Colonies détachées des grandes nations com-

(1) Tite Live, l. 5. c. 21, 22.

muniquerent aux peuples chez lesquels elles s'établirent, les restes de la tradition qu'elles avoient conservés sur l'origine du monde, sur le déluge, sur le destin de l'homme après la mort.

Cette tradition déja obscurcie dans ces Colonies, s'allia avec les idées & la croyance des peuples chez lesquels elle fut portée, & c'est de là que vient ce mélange d'idées élevées, & de croyances absurdes qu'on trouve chez les anciens Poëtes, Historiens, Philosophes sur la nature de Dieu & sur les Divinités payennes, sur l'origine du monde, sur les puissances qui le gouvernent, sur l'homme, sur l'autre vie (1).

CHAPITRE III.

De l'origine de la Philosophie, & des changemens qu'elle causa dans la Religion que les Prêtres avoient formée sur les débris de la Religion primitive.

NOUS avons vu tous les hommes attribuer les phénomenes de la nature à des Génies : les Prêtres seuls les regardoient comme des portions de l'ame universelle, & cherchoient par l'observation de la nature à découvrir les goûts, les inclinations de ces portions de l'ame universelle, & prescrivoient les sacrifices, les prieres, les offrandes, les devouemens qu'ils jugerent propres à calmer la colere des Genies, ou à mériter leurs faveurs.

Ce ne fut donc que dans les Colleges des Prêtres, que l'esprit humain rechercha par l'étude des phénomenes, les goûts, les inclinations, les desirs, les

[1] Voyez Hésiode & les notes de le Clerc, Homere, Hérodote, Diodore, Vossius de idol. Vandale de idol. explic. de la fable d'Adonis, Bibl. univ. c. 3. p. 7.

desseins des Génies, ou des portions de l'ame universelle.

Rien n'étoit plus intéressant que de satisfaire à propos ces desirs, ces besoins ; c'étoit le moyen le plus sûr de prévenir les effets de la colere des Génies. Mais pour les satisfaire à propos, il falloit les prévoir. Les Prêtres porterent donc leur attention sur tout ce qui pouvoit annoncer les besoins, les desirs, ou les inclinations des Génies qui gouvernoient la nature ; ils examinerent avec soin toutes les circonstances qui les accompagnoient ; ils virent que ces phénomenes avoient des retours reglés, & qu'ils étoient ordinairement accompagnés des mêmes circonstances, ils jugerent que tout étoit lié dans la nature, & qu'on pouvoit prévoir les phénomenes : les Prêtres reglerent sur cette prévision, les fêtes, les sacrifices.

Ils connurent bientôt l'inutilité des sacrifices, ils jugerent que les phénomenes avoient une cause commune, & que cette cause suivoit des loix invariables ; tous les Génies disparurent aux yeux des Prêtres, & ils ne virent plus dans les phénomenes qu'une longue chaîne d'événemens qui s'amenoient & se produisoient successivement.

l'Esprit humain n'alla pas plus loin chez les peuples guerriers ou pasteurs dont la vie étoit trop agitée & le climat trop rigoureux pour faire des observations suivies, & qui menant une vie errante, n'avoient besoin que de prévoir les phénomenes dangereux, pour les éviter : tels furent les Celtes, les Gaulois, les Germains.

La prévision des phénomenes ne suffisoit pas aux peuples qui avoient des établissemens fixes & qui cultivoient la terre ; ils chercherent à connoître cette suite de causes qui formoient la chaîne des événemens, pour tâcher de découvrir des ressources contre les malheurs.

Les Colleges des Prêtres devinrent donc des assemblées de Philosophes qui rechercherent comment & par quel méchanisme tout s'opéroit dans la nature.

Comme ils avoient cru que tout étoit lié dans la na-

ture, ils rapporterent tous les phénomenes à un ſeul principe, ils chercherent comment il avoit tout produit.

L'eſprit humain s'éleva donc juſqu'à la recherche des loix ſelon leſquelles le monde avoit été produit, & il entreprit d'expliquer l'origine du monde, il fit des ſyſtêmes dans leſquels chacun ſuppoſoit un principe, & le faiſoit agir conformément à ſes idées, & aux phénomenes qu'il avoit ſous les yeux : telle eſt l'origine des ſyſtêmes des Chaldéens, des Perſes, des Indiens, des Egyptiens.

Ces ſyſtêmes, renfermés long-tems dans les Colleges des Prêtres, paſſerent dans les écoles des Grecs, chez leſquels l'eſprit ſyſtématique enfanta une infinité d'opinions différentes, que les conquêtes d'Alexandre reporterent en Orient, dans la Perſe, en Egypte, dans l'Inde.

Ces principes ſe communiquerent aux Juifs & aux Samaritains avant la naiſſance du Chriſtianiſme. Il ſe trouva par-tout des hommes entêtés de ces principes, qui les unirent avec quelques-uns des dogmes des Juifs, & enſuite avec ceux du Chriſtianiſme, & c'eſt de cette union que ſont venues preſque toutes les héréſies des trois premiers ſiecles.

§. I.

Des Principes religieux des Philoſophes Chaldéens.

Nous avons vû que les Prêtres Chaldéens regardoient la lumiere comme l'élément par le moyen duquel l'ame univerſelle avoit produit le monde ; ils croyoient qu'elle avoit formé de cet élément, les aſtres qui étoient des amas de lumiere ſéparés, avoient chacun une action particuliere qui ſembloit ſe diriger uniquement vers la terre.

Puiſque la lumiere étoit la ſeule force motrice de la nature, & que chacun des aſtres avoit une action particuliere, il falloit bien que les phénomenes fuſſent, pour ainſi dire, le réſultat des influences particulieres des aſtres qui étoient ſur l'horiſon ; & les Philoſophes

Chaldéens crurent trouver dans leur disposition la cause des phénomenes, & dans la connoissance de leurs mouvemens, les moyens de prévoir les phénomenes.

Ces vues, & peut-être les chaleurs excessives & les vents pestilents qu'on éprouve dans ces contrées pendant certains mois, & dont on ne peut se garantir qu'en se retirant sur les montagnes, conduisirent les Chaldéens sur les montagnes qui bordent le pays qu'ils habitoient : élevés sur ces observatoires que la nature sembloit avoir formés exprès, ils étudierent la disposition des astres & leurs mouvemens : ils virent que les mêmes phénomenes étoient constamment accompagnés de la même disposition des astres, & que les astres avoient des mouvemens réguliers, une marche constante : les Prêtres Chaldéens jugerent donc que les phénomenes étoient liés, & que les sacrifices n'en interrompoient point le cours ; ils jugerent que les phénomenes avoient une cause commune qui agissoit selon des loix, ou par des motifs qu'ils ne connoissoient pas, qu'il étoit important de découvrir, & qu'ils rechercherent.

Les astres eux-mêmes obéissoient à ces loix, leur formation, leur arrangement, leurs influences étoient des suites de ces loix générales par lesquelles la nature étoit gouvernée. Les Chaldéens furent donc déterminés à rechercher dans le ciel même la connoissance de la cause productrice du monde, & celle des loix qu'elle avoit suivies dans la formation des Etres & dans la production des phénomenes, parceque c'étoit là que résidoit la force qui produisoit tout.

Les astres étoient des amas de lumieres, les espaces qu'ils occupoient en étoient remplis, nulle autre force ne paroissoit agir dans ces espaces ; les Chaldéens penserent que la lumiere étoit la puissance motrice qui avoit produit les astres : on ne pouvoit douter que cette puissance ne fut intelligente, & les opérations de l'ame parurent avoir avec la subtilité & l'activité de la lumiere, tant d'analogie, que des hommes qui n'avoient pour guides que l'imagination, n'hésiterent point à regarder l'intelligence comme un attribut de la lumiere,

& l'ame universelle, ou l'Intelligence suprême, comme une lumiere.

Les observations des Chaldéens leur avoient appris que les astres étoient à des distances inégales de la terre, & que la lumiere s'affoiblissoit à mesure qu'elle s'en approchoit : ils jugerent que la lumiere descendoit d'une source infiniment éloignée de la terre, qui remplissoit de ses émanations l'immensité de l'espace, & qui formoit à certaines distances, des astres de différente espece. L'ame productrice du monde fut donc conçue par les Philosophes Chaldéens sous l'image d'une source éternelle & intarissable de lumiere : on crut qu'elle étoit dans l'univers, ce que le soleil étoit pour l'espace qu'il éclairoit & qu'il échauffoit.

Puisque la lumiere alloit toujours en s'affoiblissant, il falloit que la source de la lumiere fût d'une subtilité & d'une pureté infiniment au dessus de tout ce qu'on pouvoit concevoir, & par conséquent souverainement intelligente. Les émanations en s'éloignant de leur source, recevoient moins d'activité, dégénéroient de leur premiere perfection, par le décroissement successif de leur activité : elles avoit donc formé des Etres & des Intelligences différentes, selon qu'elles étoient éloignées de la source de la lumiere, & enfin elles avoient perdu par dégrés leur légereté, s'étoient condensées, avoient pesé les unes sur les autres, étoient devenues matérielles, & avoient formé le cahos.

Il y avoit donc entre l'Etre suprême & la terre une chaîne d'Etres intermédiaires, dont les perfections décroissoient à mesure que ces Etres étoient éloignés du séjour de l'Etre suprême.

Cet Etre avoit communiqué aux premieres émanations, dans le dégré le plus éminent, l'intelligence, la force, la fécondité : toutes les autres émanations participoient moins de ces attributs à mesure qu'elles s'éloignoient de l'Intelligence suprême ; ainsi tous les différens espaces lumineux qui s'étendoient depuis la lune, jusqu'au séjour de l'Intelligence suprême, étoient remplis de différens ordres d'esprits.

L'espace qui environnoit le principe ou la source des émanations, étoit rempli d'Intelligences pures & heureuses.

Immédiatement au deſſous des pures intelligences, commençoit le monde corporel ou l'empirée : c'étoit un eſpace immenſe éclairé par la lumiere pure qui ſortoit immédiatement de l'Etre ſuprême : il étoit rempli d'un feu infiniment moins pur que la lumiere primitive, mais infiniment plus ſubtil que tous les corps.

Au deſſous de l'empirée, c'étoit l'éther, ou un grand eſpace rempli d'un feu plus groſſier que celui de l'empirée.

Après l'éther, étoient les etoiles fixes répandues dans un grand eſpace où les parties les plus denſes du feu éthéré s'étoient rapprochées, & avoient formé les étoiles.

Le monde des planetes ſuivoit le ciel des étoiles fixes, c'étoit l'eſpace qui renfermoit le ſoleil, la lune, & les planetes.

C'étoit dans cet eſpace que ſe trouvoit le dernier ordre des Etres, c'eſt-à-dire la matiere brute, qui, non-ſeulement étoit deſtituée de toute activité, mais qui ſe reſuſoit aux impréſſions & aux mouvemens de la lumiere.

Les différentes parties du monde ſe touchoient, & les eſprits des régions ſupérieures pouvoient agir ſur les régions inférieures, y pénétrer & y deſcendre.

Puiſque la matiere du cahos étoit informe & ſans mouvement, il falloit bien que les eſprits des régions ſupérieures euſſent formé la terre, & que les ames humaines fuſſent des eſprits deſcendus des régions ſupérieures.

Le ſyſtême des Chaldéens réſuſcita donc tous les Génies, que la raiſon avoit fait diſparoître ; & on leur attribua toutes les productions, tous les phénomenes, tous les mouvemens produits ſur la terre : la formation du corps humain, la production des fruits, tous les dons de la nature furent attribués à des eſprits bienfaiſans.

Dans cet eſpace même qui eſt au deſſous de la lune, au milieu de la nuit, on voyoit ſe former des orages, les éclairs ſortoient de l'obſcurité des nuages, la foudre éclatoit & déſoloit la terre ; on jugea qu'il y avo

des esprits ténébreux, des démons matériels répandus dans l'air.

Souvent du sein de la terre même on voyoit sortir de flots de feu, la terre étoit ébranlée ; on supposa des puissances terrestres, ou des démons dans le centre de la terre ; & comme la matiere étoit sans activité, tous les mouvemens furent attribués à des Génies.

Les orages, les volcans, les tempêtes, sembloient n'avoir point d'autre objet que de troubler le bonheur des hommes. On crut que les démons qui les produisoient étoient malfaisans & haïssoient les hommes : on leur attribua tous les évenemens malheureux, & l'on imagina une espece d'hiérarchie dans les mauvais Génies, comme on l'avoit supposée dans les bons.

Mais pourquoi l'Intelligence suprême qui étoit essentiellement bonne, n'accabloit-elle pas du poids de sa puissance, cette foule de Génies malfaisans ?

Les uns crurent qu'il n'étoit pas de la dignité de l'intelligence suprême de lutter elle-même contre ces Génies : les autres crurent que ces genies méchans par leur nature, étoient indéstructibles, & que l'intelligence suprême ne pouvant ni les anéantir, ni les corriger, les avoit rélegués au centre de la terre, dans l'espace qui est au dessous de la lune, où ils exerçoient leur empire & leur méchanceté ; que pour soutenir le genre humain contre des ennemis si nombreux & si redoutables, l'Intelligence suprême envoyoit des Esprits bienfaisans, qui défendoient sans cesse les hommes contre les démons matériels.

Comme les bons & les mauvais Génies avoient des fonctions particulieres, & des dégrès différens de puissances, on leur donna des noms qui exprimoient leurs fonctions.

Puisque les esprits bienfaisans étoient chargés de protéger les hommes & de les secourir dans leurs besoins, il falloit bien qu'ils entendissent le langage des hommes ; on crut donc que les hommes avoient des Génies protecteurs contre tous les malheurs, & que chaque Génie avoit son nom qu'il suffisoit de prononcer pour leur faire connoître le besoin qu'on avoit de leur secours : on inventa donc tous les noms qui

pouvoient évoquer les Génies bienfaisans, ou leur faire connoître les besoins des hommes ; on épuisa toutes les combinaisons des lettres pour former un commerce entre les hommes & les Génies, & voilà une origine de la Cabale, qui attribuoit à des noms bisarres la vertu de faire venir les Génies, de mettre les hommes en commerce avec eux, & d'opérer par ce moyen des prodiges.

Ces noms servoient aussi quelquefois à chasser les Génies malfaisans, c'étoit des especes d'exorcismes : car comme on croyoit que ces Génies étoient relégués au centre de la terre, & qu'ils ne faisoient du mal que parcequ'ils avoient trompé la vigilance des Génies destinés à le garder, & qu'ils s'étoient échappés dans l'atmosphere, on croyoit que ces Génies malfaisans s'enfuyoient lorsqu'ils entendoient prononcer le nom des Anges chargés de les tenir emprisonnés dans les cavernes souterraines, & de les punir lorsqu'ils en sortoient.

Comme on avoit supposé dans le nom du génie, ou dans le symbole qui exprimoit sa fonction, une vertu qui le forçoit à se rendre auprès des hommes qui l'invoquoit, on crut que ce nom gravé ou écrit sur une pierre fixeroit en quelque sorte le génie auprès de celui qui le porteroit, & c'est apparemment l'origine des talismans, faits ou avec des mots, ou avec des signes symboliques.

Comme les démons avoient des organes, & que les Génies tutélaires pouvoient ne pas se rendre avec célérité aux sollicitations des hommes : on crut pouvoir se garantir de leurs attaques en plaçant dans les endroits par lesquels ils pouvoient passer, des aiguilles & des épées que l'on agitoit, & qui causoient beaucoup de douleur aux démons, lorsqu'elles les rencontroient ; & comme la subtilité des corps des démons pouvoit les garantir des coups d'épées, on crut qu'il falloit les chasser par de mauvaises odeurs, ou en allumant du feu.

De cette supposition que les démons étoient corporels & sensibles, on les crut capables de se passionner pour les femmes ; c'est apparemment de là que

vint la croyance des démons incubes, & une infinité de pratiques superstitieuses qui ne pouvoient être exercées que par des femmes : ainsi, par exemple, pour avoir de la pluie, on faisoit danser dix Vierges habillées de rouge, qui s'agitoient, étendoient leurs doigts vers le soleil, & faisoient certains signes. Pour arrêter la grêle au contraire, on faisoit coucher quatre femmes sur le dos; dant cette attitude, elles prononçoient certaines paroles; puis levoient les pieds vers le ciel, & les agitoient : c'est apparemment à ces principes que tient le respect qu'on avoit pour les femmes, qui jouoient un rôle considerable dans la Magie Chaldéenne (1).

§ II.

Des Principes religieux des Philosophes Persans.

Lorsque les Mages eurent découvert que tous les phénomenes étoient liés par une chaîne invisible aux sens ils cesserent de les attribuer à cette foulle de Génies, qu'ils avoient imaginés dans tous les élémens ; ils les attribuerent à une cause commune, à la puissance qui animoit la nature, & qui contenoit en elle-même le principe du mouvement. Les Perses crurent voir cette cause dans le feu ; nul élément ne leur paroissoit avoir dans la nature une influence plus générale que le feu : c'étoit lui qui faisoit germer les grains, croître les plantes, mûrir les fruits ; on le retrouvoit dans le bois, dans la pierre, qui froissés, s'échauffoient & s'enflammoient : on le sentoit dans l'intérieur de la terre. Les Mages jugerent donc que le feu étoit le principe, la matiere de tous les corps, & la force motrice qui agitoit tous les élémens.

La chaleur descendoit du ciel sur la terre, & ils savoient qu'elle diminuoit en s'éloignant de sa source : ils jugerent qu'à une certaine distance du soleil, il devoit y avoir des parties de feu qui devoient former des élémens différens, & enfin la matiere brute & insensible.

---

(1) Voyez l'Hist. de la Phil. Orient. de Stanley.

Il avoit donc dans ces principes un Etre ſans activité, inſenſible, qui ſe refuſoit au mouvement du feu, & qui étoit eſſentiellement oppoſé au principe qui animoit la nature, à l'ame univerſelle.

Entre la matiere brute & l'ame univerſelle, qui étoient comme les deux extremités de la chaîne des Etres il, y avoit une infinité de parties de feu, douées d'une infinité de dégrés d'activité différens.

Dans la région qu'occupoit la matiere, on trouvoit des Etres penſans; telle étoit l'ame humaine: ſa penſée paroiſſoit l'effet de ſon activité. Les Mages ſuppoſerent donc entre l'ame aniverſelle & la matiere brute, une infinité d'eſprits différens, dont la ſagacité & l'intelligence décroiſſoient ſans ceſſe: à certaine diſtance de l'ame univerſelle, elles n'étoient que ſenſibles; & enfin des forces motrices qui décroiſſoient ſans ceſſe, juſqu'à ce qu'elles fuſſent devenues matiere brute.

Les mages ſuppoſerent donc dans le monde une ame univerſelle, d'où ſortoient des Intelligences pures qui n'obéiſſoient qu'à la raiſon, des Etres Intelligens & ſenſibles qui obéiſſoient au ſentiment & à la raiſon, des Etres purement ſenſibles qui ne ſuivoient que leurs deſirs ou leurs beſoins, des forces motrices qui n'étoient ni intelligentes ni ſenſibles, & qui ne tendoient qu'à produire du mouvement, & enfin des Etres ſans force & ſans mouvement, qui formoient la matiere.

Ils crurent trouver dans ces différens Etres, des principes ſuffiſans pour former tous les corps & produire tous les phénomenes ſur la terre, dans l'atmoſphere & dans le ciel, & ſur-tout le mélange des biens & des maux.

Lorſqu'on examine la nature des maux qui affligent les hommes, on découvre qu'ils ont leur ſource dans la matiere; c'eſt d'elle que naiſſent nos beſoins & nos douleurs: ainſi ces Mages jugerent que la matiere ou les ténebres étoient un principe mauvais, eſſentiellement oppoſé au principe bienfaiſant qui étoit la lumiere.

Comme ils concevoient l'Etre ſuprême ſous l'image

d'une source de laquelle sortoit sans cesse un torrent de lumiere ; & que l'imagination ne pouvoit, ni suivre ce torrent dans l'immensité de l'espace, ni se représenter comment cette source ne seroit pas tarie, si elle avoit produit sans réparer ses forces & ranimer sa fécondité, ils supposerent qu'il y avoit un retour continuel de toutes les parties ténébreuses au sein de l'Etre suprême, ou elles reprenoient leur premiere activité.

Ainsi l'inertie des parties ténébreuses diminuoit sans-cesse, & la suite des siecles devoit leur rendre leur premiere activité, faire disparoître la matiere & remplir le monde d'un feu pur & d'Intelligences sublimes & heureuses : c'est ce système que Plutarque expose d'une maniere figurée, lorsqu'il dit que les Perses croient qu'il y a un tems marqué où il faut qu'Arimane périsse (1).

D'autres Mages crurent qu'en effet les biens & les maux étoient produits par des Génies qui aimoient à faire du bien aux hommes, ou qui se faisoient un plaisir de leur malheur : ils attribuerent tout à des Intelligences bonnes ou mauvaises par leur nature. L'inégalité de leurs effets en fit supposer dans leurs forces ; & l'on imagina dans les Génies un espece de gradation semblable à celle qu'on voyoit dans les phénomenes de la nature.

L'imagination termina cette longue chaîne de Génies bons & mauvais, à deux Génies plus puissans que les autres, mais égaux entre eux ; sans cette égalité, l'on n'eut vû que du bien ou du mal dans le monde. Les Mages supposerent donc dans la nature deux principes opposés, que l'amour du bien & du mal portoit a en faire aux hommes, & que l'on pouvoit intéresser, en faisant du bien ou du mal : c'est de là que vint l'usage d'immoler des hommes choisis parmis les malheureux, & auxquels on procuroit pendant une ou plusieurs années tous les plaisirs qu'ils désiroient : on croyoit par ce moyen satisfaire le méchant principe sans déplaire au bon.

(1) Plutar. de Iside & Osiride.

La Religion des Philoſophes Perſans ſe reduiſoit donc à croire un Etre néceſſaire, éternel, infini, duquel tout étoit ſorti par voie d'émanation : les hommes, leurs penſées, leurs actions, étoient enchaînées par la même néceſſité qui produiſoit les émanations; nulle recompenſe n'attendoit la vertu, nul chatiment n'étoit réſervé au crime : il n'y avoit même dans ce ſyſtême ni vertu ni crime, & par conſéquent ni religion, ni morale, pour le Mage qui ſuivoit ſes principes philoſophiques. A l'égard de ceux qui ſuppoſoient des Génies bons & mauvais, leur religion n'étoit point diſtinguée de la religion populaire, & les principes religieux de ces Mages ne conduiſoient ni à la piété, ni à la vertu, & ne rendoient les hommes, ni bons, ni religieux, mais ſuperſtitieux & méchans. Par tout où la croyance du bon & du mauvais principe a été un dogme religieux, on a fait beaucoup de mal pour plaire au mauvais principe, & fort peu de bien pour plaire au bon.

§. III.

Des Principes religieux des Philoſophes Egyptiens.

Les Prêtres Egyptiens deſtinés à rechercher les moyens de plaire aux Génies auxquels on croyoit que les hommes devoient leur bonheur, obſerverent l'origine, l'ordre & la ſuite des phénomenes, il découvrirent qu'une puiſſance inconnue au vulgaire lioit les phénomenes, qu'une force aſſujettie à des loix conſtantes les amenoit indépendamment des vœux & des ſacrifices, & que les Génies, s'ils exiſtoient; ne produiſoient rien.

Pour connoître les loix que ſuivoit la cauſe productrice des phénomenes, les inſtrumens & le méchaniſme qu'elle employoit, ils obſerverent la naiſſance des animaux & des plantes; & comme l'Egypte devoit à l'eau ſa fécondité, ils crurent que cet élément étoit l'agent par le moyen duquel l'ame univerſelle produiſoit tous les corps. Ils crurent la trouver dans toutes les productions qui devenoient ſucceſſivement, terre,

feu, air, &c. ils jugerent que l'ame universelle produisoit tous les corps, en s'unissant à une matiere susceptible de toutes les formes & admirent pour principes de tous les Etres, un esprit universel & la matiere.

Le mouvement général de la matiere, la fécondité inalterable de la terre & des animaux, leur fit juger que l'esprit universel & la matiere tendoient nécessairement à s'unir, & à produire des Etres vivans & animés (1).

Les irrégularités & les difformités qu'ils observerent dans les différentes productions de la nature, leur firent juger que l'esprit universel & la matiere s'unissoient par un attrait invincible, & que l'ame universelle tendoit toujours à produire des corps réguliers, mais que la matiere étoit indocile à ses impressions, & se refusoit à ses desseins, ou que c'étoit par une impétuosité aveugle qu'elle s'unissoit avec l'ame universelle : la matiere contenoit donc une force, ou un principe d'opposition à l'ordre & à la régularité que l'esprit universel vouloit mettre dans ses productions, & les Philosophes Egyptiens supposerent dans la matiere un principe malfaisant ou méchant. Tout étoit donc produit, selon eux par le mélange ou le concours d'un bon ou d'un mauvais principe, qui n'étoit que des forces motrices ou phisiques.

Les Philosophes Egyptiens ne reconnoissoient dans ces deux principes ni loix, ni liberté ; l'esprit universel n'avoit pû donner des loix aux hommes, il ne pouvoit, ni ne vouloit les recompenser ou les punir : leurs principes philosophiques étoient donc destructifs de toute religion.

Les Philosophes ou les Prêtres Egyptiens conserverent avec beaucoup de secret cette doctrine dans leurs Colleges, & l'exigerent de leurs Disciples. Hérodote instruit par eux, déclare qu'il s'est imposé la loi de ne point parler des choses divines de l'Egypte, (Herodote, l. 2. c. 5.) On ne laissoit échapper de la doctrine secrete, que ce qui pouvoit s'accommoder avec la

(1) Plutar, loc. cit.

religion

religion nationale, qui étoit utile à la ſociété & au bonheur des particuliers : l'irreligion ne procure, ni conſolation dans les malheurs attachés à la nature humaine, ni reſſource contre les paſſions dangereuſes.

§. IV.

Des Principes religieux des Philoſophes Indiens.

Nous avons vû que l'Inde doit ſa fécondité aux inondations des fleuves qui la baignent ; que les peuples attribuerent ces inondations à des portions de l'eſprit univerſel qu'ils regardoient comme l'ame de la nature ; qu'ils honorerent ces Génies, & qu'ils apprirent l'art de conduire les eaux & de prevenir la ſtérilité qui ſuit les inondations exceſſives ou trop foibles.

Malgré ces précautions, & le culte rendu aux fleuves, ils éprouverent des chaleurs exceſſives, de calamités, des années ſtériles ; leurs campagnes furent ravagées par les animaux ſauvages, eux & leurs troupeaux furent attaqués par les tigres & par les lions, dont l'Inde eſt remplie. Il s'éleva des diſputes pour la diſtribution des eaux, pour le partage des terres, l'àbondance même allnma des paſſions contraires à la tranquillité des familles.

Les Indiens s'apperçurent donc qu'ils avoient à craindre la bizarrerie des ſaiſons, les élémens, les bêtes féroces, les paſſions & la cupidité des hommes : ils tâcherent de prévoir & de prévenir les phénomenes dangereux, la ſtérilité de la terre, l'inconſtance des Génies, de ſe garantir eux, leurs troupeaux & leurs moiſſons des attaques des animaux, & de mettre un frein à la cupidité & à l'injuſtice des hommes. Ils établirent des chaſſeurs qui gardoient les troupeaux & les campagnes, des Philoſophes deſtinés à prévoir les phénomenes & à diriger les paſſions des hommes, tandis qu'une autre partie de la nation cultivoit la terre, ſoignoit les troupeaux, & fourniſſoit une ſubſtance commode aux Chaſſeurs & aux Philoſophes (1).

---

[1] Strab. l. 15.

Ces derniers firent de la nature & de l'homme l'objet de leurs recherches, se distribuerent en différentes classes qui se communiquoient leurs observations; ainsi l'esprit humain ne dût faire nulle part d'aussi rapides progrès dans la connoissance de la nature & dans l'étude de la morale & de la législation. Le tems, les révolutions que l'Inde a éprouvées, l'usage où les Philosophes étoient de ne transmettre que de vive voix leurs observations & leurs idées, nous ont dérobé la marche de l'esprit de ces Philosophes; mais par les monumens qui nous restent sur l'ancien état de ces peuples, on apperçoit que les Philosophes chargés d'étudier la nature, ne s'abbaisserent jamais jusqu'à chercher à prédire les évenemens particuliers, & qu'ils s'appliquerent avec beaucoup d'ardeur à l'art de prévoir & de prédire les mauvais tems; qu'on retranchoit de la classe des Philosophes ceux qui s'étoient trompés trois fois de suite dans leurs prédictions (1).

Ces Philosophes découvrirent donc de la liaison entre les phénomenes, & jugerent qu'une force immense unissoit ou séparoit les corps, que ces corps étoient composés de différens élémens dans lesquels la force motrice agissoit diversement; que de tous les élémens, l'eau avoit la principale part dans la production des corps, ou qu'elle étoit même le principe universel de notre monde (2).

Ils n'apperçurent point dans le ciel l'inconstance & la bizarrerie qu'on observoit dans l'atmosphere & sur la terre, ils jugerent qu'un Etre essentiellement différent formoit le ciel.

Ainsi ils supposerent dans le ciel un Etre qui agissoit toujours avec sagesse & avec régularité, & sur la terre une force sans raison.

Cependant comme il y avoit de l'ordre, de la régularité dans beaucoup de productions & de phénomenes du monde terrestre; ils jugerent que la raison qui regnoit dans le ciel, avoit dirigé la force qui agitoit les parties du monde terrestre, & qu'elle l'avoit

---

[1] Arrien in Indicis. [2] Strab. ibid.

dirigée par des portions détachées d'elle-même ; & comme ils avoient remarqué que tout étoit lié dans la nature, ils fuppoferent qu'un Génie plus puiffant que tous les autres avoit formé le plan du monde, & attaché à chaque partie de la nature des Génies, pour diriger la force motrice felon les loix qu'il leur prefcrivoit.

Les Philofophes Indiens, en étudiant l'homme, apperçurent qu'il connoiffoit & qu'il aimoit l'ordre, mais que fouvent il étoit entrainé dans le défordre malgré la voix de la raifon. Ils jugerent que l'homme avoit eu lui-même une portion de l'efprit célefte qui connoît l'ordre & qui l'aime, & une portion de la force motrice, qui n'a ni connoiffance ni amour de l'ordre : ils chercherent les moyens de fubjuguer cette force motrice en domptant le corps dans lequel elle réfidoit : ils crurent que la Médecine devoit faire une partie de la morale, & rechercherent les moyens de calmer l'effervefcence du fang, & d'amortir la fenfibilité des organes d'où naiffoit la force des paffions.

D'aprés ces idées, les Philofophes Indiens jugerent que l'ame humaine étoit une portion de l'Etre fuprême, unie au corps pour entretenir l'ordre autant qu'elle le pouvoit, & pour concourir au but général que l'Etre fuprême s'étoit propofé en formant le monde ; ils enfeignerent donc que tout homme étoit obligé de procurer tout le bien qu'il pouvoit, & que l'homme n'avoit droit aux bienfaits que l'Etre fuprême répandoit fur la terre, qu'autant qu'il rempliffoit cette obligation. Les Bracmanes firent de ce principe la regle de leur conduite, ils étoient toujours en action ; lorfqu'on s'affembloit pour manger, les anciens interrogoient les jeunes, & leur demandoient ce qu'ils avoient fait de bien, depuis le foleil ; & s'ils n'avoient rien fait, ils fortoient & alloient chercher quelque bonne action à faire : c'étoit une loi inviolable de ne point dîner avant que d'avoir fait du bien (1).

Les Bracmanes étoient donc fans ceffe occupés du bonheur des autres hommes, & cherchoient avec une

(1) Apulée in Florid.

ardeur incroyable les propriétés ſalutaires des plantes & des minéraux, les moyens de perfectionner les arts ou la légiſlation, les occaſions de ſoulager un malheureux, de défendre un opprimé ; leur bienfaiſance s'étendoit à tout ce qui étoit ſenſible, & ils ſe ſeroient fait un crime de manger un animal. Les Bracmanes rempliſſoient ainſi leur carriere, perſuadés que leur bienfaiſance & leur regularité à remplir leurs obligations, les éleveroient par dégrés au rang des Genies ſuperieurs, & les conduiroient enfin au ſein de la Divinité (1).

Les hommes qui ne rempliſſoient pas l'obligation qu'ils contractoient en naiſſant, qui ſelivroient aux plaiſirs des ſens, & qui obéiſſoient à leurs paſſions, n'avoient point droit à ces récompenſes : leurs ames dégagées des liens du corps par la mort, entroient dans d'autres corps où elles étoient punies & malheureuſes.

Rien n'étoit donc plus fâcheux pour l'homme, que d'être l'eſclave des paſſions ; rien n'étoit plus heureux que de mourir après avoir fait du bien. Tandis que l'homme livré aux paſſions erroit de corps en corps, & devenoit le jouet des élémens, le Philoſophe vertueux en mourant voloit au ſein de la Divinité.

Il y eut des Bracmanes ſur qui ces idées firent des impreſſions ſi profondes qu'ils n'heſiterent point à ſe donner la mort, lorſqu'ils crurent avoir fait le bien auquel l'homme eſt obligé ; d'autres pour ſe garantir des paſſions, ſe ſéparerent du commerce des hommes, & ſe retirerent ſur des montagnes inacceſſibles ou dans des cavernes, & y vivoient en ſilence ; quelques-uns ſe dévouoient à toutes ſortes d'auſtérités & à des pratiques dures & ſouvent ridicules qu'ils regardoient comme des ſacrifices faits à l'Etre ſuprême, & comme des compenſations du bien qu'il exigeoit de l'homme : tels furent ces Bracmanes qu'Oneſicrite trouva dans des attitudes qu'ils conſervoient depuis le matin juſqu'au ſoir. (2).

Lorſqu'une fois une pareille idée eſt devenue domi-

---

(1) Strab. loc. cit.

(2) Strab. loc. cit Porphyr. de abſtin. l. 4.

nante dans une ſociété, l'eſprit s'y fixe, & la raiſon ne fait plus de progrès.

C'eſt ainſi que la crainte des paſſions & le déſir inſenſé de la perfection rendirent au moins inutiles des hommes dont la philoſophie religieuſe des Indiens avoit tourné toute l'activité vers le bonheur de l'humanité.

Tels étoient les principes religieux des Philoſophes Indiens avant la naiſſance de la philoſophie chez les Grecs, & peut être chez les autres peuples ; malgré les révolutions auxquelles l'Inde a été ſujette, ces opinions s'y ſont conſervées, & ſont encore aujourd'hui la religion d'une grande partie de l'Aſie.

CHAPITRE IV.

Des Principes religieux des Philoſophes depuis la naiſſance de la Philoſophie chez les Grecs, juſqu'à la conquête de l'Aſie par Alexandre.

LE tems qui multiplioit les hommes rapprochoit ſans ceſſe les grandes nations des petites familles que le beſoin, la crainte, la guerre ou le hazard avoient diſperſées ſur la terre, & qui vivoient ſans arts, ſans ſciences, ſans loix, & ſans mœurs.

Les Prêtres des grandes nations ne virent point avec indifférence l'humanité dégradée & abbrutie dans ces hommes ſauvages : ils les toucherent par le charme de leur éloquence, leur inſpirerent des principes de ſociéré, ou plutôt développerent ces germes d'humanité, de juſtice, de bienfaiſance que la nature a mis dans le cœur de tous les hommes, & que la cupidite, l'ignorance, & les paſſions étouffent ; ils leur donnerent des loix & rendirent ces loix reſpectables par la crainte des Dieux : tels furent Promethée, Linus, Orphée, Muſée, Eumolpe, Melanpe, Zamolxis (1).

---

[1] Æſch. in Prometh. Vinct. Laert. l. 1. Diod. Sic l. 3.

Les Sages qui policerent ces peuples leur porterent les ſyſtêmes des Philoſophes Chaldéens, Perſans, Egyptiens, &c. mais enveloppés ſous le voile de l'allégorie, & ils n'avoient point des philoſophes qui étudiaſſent la nature.

Les Colonies détachées des grandes nations qui avoient des Colleges de Prêtres & de Philoſophes occuppés à perfectionner la morale & à étudier la nature, conſerverent avec leur Métropole des relations, & formerent des communications entre les peuples qui cultivoient les ſciences, & ceux qui ne les connoiſſoient pas. Par le moyen de cette communication, la raiſon & la curioſité s'eleverent chez les derniers ; on vit parmi eux des hommes qui ſacrifierent au déſir de s'éclairer, leur repos & leur fortune, & qui voyagerent chez les peuples célebres par leur habilité, par leur ſageſſe, & par leurs connoiſſances : tels furent Pherécide, Thalès Pythagore, Xenophon, &c. qui voyagerent en Egypte, en Perſe, chez les Indiens : par-tout les Colléges leurs furent ouverts.

Toutes les ſciénces étoient cultivées & enſeignées dans les Colléges des Prêtres ; mais les eſprits étoient principalement occupés de l'étude de l'origine du monde & de la puiſſance qui produiſoit tous les Etres & tous les phénomenes. Ce fut vers ce grand objet que les Philoſophes que nous avons cités, tournerent l'effort de leur eſprit, chacun admira le ſyſtême qui lui parut le plus ſatisfaiſans, on réunit, combina, changea à ſon gré les idées de ſes maîtres.

Thalès adopta le ſyſtême des philoſophes Egyptiens, il enſeigna que l'eau étoit l'élément général d'où ſortoient tous les corps, & qu'un Eſprit infini en agitoit les parties, les arrangeoit & leur faiſoit prendre toutes les formes, ſous leſquelles elle ſe métamorphoſoit : il imita la ſage retenue des Prêtres Egyptiens : il adora, comme le peuple des Dieux & des Génies auxquels ſon

---

Plat. de Repub. l. 1. Horat. carm. Ode 12. Schalerſt. Arriſtoph. in ran. Meurſius de Sac. Eleuſin. c. 2. Suid. in Eumolp Appollodor l. 1.

ſyſtême ne donnoit aucune influence dans la nature.

Phérécide, Héraclite ſuppoſerent que le feu étoit le principe & la cauſe de tout.

Xenophane, plus frappé de l'idée de l'infini que tous les Philoſophes admettoient, que des phénomenes, ne ſuppoſa point dans le monde autre choſe que l'infini, qui par cela même qu'il étoit infini, étoit immobile : d'où il concluoit que les phénomenes n'étoient que des perceptions de l'eſprit.

Pythagore voyagea comme Thalès en Egypte, en Perſe, en Chaldée, chez les Indiens : il fit un ſyſtême qui réuniſſoit en partie ceux de ſes maîtres, & qui approchoit pourtant plus du ſentiment des Perſes : il admit dans le monde une Intelligence ſuprême, une force motrice ſans Intelligence, une matiere ſans Intelligence, ſans forme & ſans mouvement.

Tous les phénomenes, ſelon Pythagore, ſuppoſoient ces trois principes ; mais il avoit obſervé dans les phénomenes, une liaiſon de rapports, une fin générale, & il attribua l'enchaînement des phénomenes, la formation de toutes les parties du monde & leurs rapports, à l'Intelligence ſuprême qui ſeule avoit pû diriger la force motrice, & établir des rapports & des liaiſons entre toutes les parties de la nature ; il ne donna donc aucune part aux Génies dans la formation du monde.

Pythagore avoit découvert entre les parties du monde, des rapports, des proportions ; il avoit apperçu que la beauté & l'harmonie, ou la beauté étoit la fin que l'Intelligence ſuprême s'étoit propoſée dans la formation du monde, & que les rapports qu'elle avoit mis entre les parties de l'univers, étoient le moyen qu'elle avoit employé pour arriver à cette fin. Ces rapports s'exprimoient par des nombres ; les rapports, par exemple, qui ſont entre les diſtances ou les mouvemens des planettes, s'expriment par des nombres ; parcequ'une planette eſt, par exemple, éloignée du ſoleil plus ou moins qu'une autre, un certain nombre de fois. Phythagore conclud que c'étoit la connoiſſance de ces nombres qui avoit dirigé l'Intelligence ſuprême.

L'ame de l'homme étoit, ſelon Pythagore, une por-

tion de cette Intelligence ſuprême, que ſon union avec le corps en tenoit ſeparée, & qui réuniſſoit, lorſqu'elle s'étoit dégagée de toute affection aux choſes corporelles ; la mort qui ſéparoit l'ame du corps, ne lui ôtoit point ces affections ; il n'appartenoit qu'à la philoſophie d'en guérir l'ame, & c'étoit l'objet de toute la morale de Pytagore. (Voyez dans l'examen du Fataliſme, le ſyſtême de morale de Pythagore & dans la vie de ce Philoſophe par Dacier, &c.

Par tout où ces philoſophes porterent les lumieres qu'ils avoient acquiſes, ils obtinrent de la conſidération ; ils établirent des écoles, ils eurent des diſciples ; ainſi la Philoſophie ſortit des Colléges des Prêtres, & ſon ſanctuaire fût ouvert à tous les hommes qui voulurent cultiver leur raiſon.

Les diſciples de ces Phiſophes ne furent pas tous pleinement ſatisfaits des ſyſtêmes de leurs maîtres.

L'école de Xenophane s'occupa long tems à expliquer les phénomenes en ſuppoſant dans la nature un Etre infini, immobile, & finit par admettre une infinité de petits corps doués d'une force motrice & ſans ceſſe en mouvement.

Comme dans les principes de ces Philoſophes, la nature n'avoit point de deſſein, l'homme n'avoit à proprement parler ni deſtination, ni devoirs, mais il tendoit à un but, il vouloit être heureux ; & ces Philoſophes découvrirent que l'homme n'étoit point heureux au hazard ; qu'il ne pouvoit l'être que par la tempérance, que par la vertu, par le plaiſir que procure une bonne conſcience (1).

Anaximandre, au lieu d'admmette pour principe du monde l'eau & un eſprit infini, comme Thalès, n'admit qu'un Etre infini, qui par cela même qu'il étoit infini, contenoit tout, produiſoit tout, étoit tout par ſon eſſence & néceſſairement,

Anaximene crut que cet Etre infini étoit l'air, Dio-

[1] La morale de ces Philoſophes a été expoſée avec beaucoup de détail dans l'Examen du Fataliſme, t. 1.

gene d'Appollonie enseigna que cet air étoit intelligent.

Anaxagore jugea que les principes de tous les corps étoient de petits corps semblables aux grands, qui étoient confondus dans le sein de la terre, & que l'esprit universel réunissoit ; mais comme il y avoit des irrégularités dans le monde, Anaxagore sentit que l'intervéntion de son Intelligence ne suffisoit pas pour expliquer tout : il crut qu'il y avoit des choses qui existoient par nécessité, d'autres par hazard, & enfin pensa que tout étoit rempli de ténébres, & qu'il n'y avoit rien de certain.

Archélaus, disciple d'Anaxagore, crut que le froid & le chaud produisoient tous les corps, & joignit l'étude de la physique à celle de la morale. Socrate, disciple d'Archélaus, fut charmé du sentiment d'Anaxagore sur la formation du monde ; mais ce philosophe n'expliquoit ni pourquoi cette Intelligence avoit mis dans la matiere l'ordre qu'on y admiroit, ni quelle étoit la destination de chaque Etre & l'objet de toutes les parties du monde : il rejetta un systême qui ne donnoit aucune fin, aucune sagesse à l'Intelligence qu'il faisoit intervenir dans la production du monde ; la nature ne lui opposoit que des mysteres impénétrables, il crut que le Sage devoit la laisser dans les ténébres où elle s'étoit ensevelie ; il tourna toutes les vues de son esprit vers la morale, & la Secte Ionienne n'eut plus de Physiciens.

Socrate chercha dans le cœur même de l'homme les principes qui conduisoient au bonheur, il y trouva que l'homme ne pouvoit être heureux que par la justice, par la bienfaisance, par une conscience pure : il forma une école de morale, mais ses disciples s'écarteren de ses principes, & chercherent le bonheur, tantôt dans la volupté, tantôt dans la fuite des plaisirs innocens, quelquefois dans la mort même.

Les disciples de Pythagore ne furent pas attachés plus scrupuleusement aux principes de leur maître.

Occellus & Empedocle attribuerent la production du monde à des forces différentes & opposées qui agissoient sans Intelligence & sans liberté.

Timée suppofa avec Pythagore une matiere capable de prendre toutes les formes, une force motrice qui en agitoit les parties, & une Intelligence qui dirigeoit la force motrice.

Il reconnut, comme fon maître, que cette Intelligence avoit produit un monde régulier & harmonique; il jugea qu'elle avoit vu un plan fur lequel elle avoit travaillé. Sans ce plan elle n'auroit fû ce qu'elle vouloit faire, ni pu mettre de l'ordre & de l'harmonie dans le monde; elle n'auroit point été différente de la force motrice aveugle & néceffaire.

Ce plan étoit l'idée, l'image ou le modéle qui avoit repréfenté à l'Intelligence fuprême le monde avant qu'il exiftât, qui l'avoit dirigée dans fon action fur la force motrice, & qu'elle contemploit en formant les élémens, les corps & le monde.

Ce modéle étoit diftingué de l'Intelligence productrice du monde, comme l'Architecte l'eft de fes plans. Timée de Locre divifa donc encore la caufe productrice du monde en un efprit qui dirigeoit la force motrice, & une image qui la déterminoit dans le choix des directions qu'elle donnoit à la force motrice, & des formes qu'elle donnoit à la matiere.

C'eft ainfi qne l'ame univerfelle à laquelle le Chaldéens, les Perfes, les Egyptiens, attribuoient la production du monde, fe trouva partagée en trois principes différens & féparés; une force motrice, une Intelligence, & une image ou une idée qui dirigeoit l'Intelligence, & qui étoit, par conféquent, comme fa raifon.

La force motrice n'étoit, felon Timée, que le feu: une portion de ce feu dardée par les aftres fur la terre, s'infinuoit dans des organes, produifoit des Etres animés; une portion de l'Intelligence univerfelle s'uniffoit à cette force motrice, & formoit une ame qui tenoit pour ainfi dire, le milieu entre la matiere & l'efprit.

Ainfi l'ame humaine avoit deux parties, une qui n'étoit que la force motrice; & une qui étoit purement Intelligente; la premiere, étoit le principe des paffions elle étoit répandue dans tout le corps pour y entrete-

nir l'harmonie : tous les mouvemens qui entretiennent l'harmonie, causent du plaisir ; tout ce qui la détruit cause de la douleur, selon Timée.

Les passions dépendoient donc du corps ; & la vertu, de l'état des humeurs & du sang. Pour commander aux passions, il falloit, selon Timée, donner au sang le dégré de fluidité nécessaire pour produire dans le corps une harmonie générale ; alors la force motrice devenoit flexible, & l'Intelligence pouvoit la diriger : il falloit donc éclairer la partie raisonnable de l'ame, après avoir calmé la force motrice, & c'étoit l'ouvrage de la philosophie.

Timée ne croyoit point que les ames fussent punies ou recompensées après la mort ; les Génies, les Enfers, les Furies, n'étoient selon ce Philosophe, que des erreurs utiles à ceux que la raison seule ne pouvoit conduire à la vertu.

Platon, après avoir été disciple de Socrate, parcourut les différentes écoles des Philosophes : il n'eut peut-être point de sentiment fixe sur les systêmes qui s'y enseignoient : mais son imagination se plut à développer celui de Timée, de Locre, à en entendre les conséquences.

Il rechercha ce que Socrate avoit cherché dans Anaxagore, pourquoi l'Intelligence qui étoit essentiellement distinguée de la force motrice, s'étoit déterminée à la diriger ; comment en la dirigeant, elle pouvoit tirer de la matiere tous les corps ; quelle étoit la nature du modèle ou du plan qui avoit guidé l'Intelligence dans la production du monde ; comment elle y entretenoit l'ordre, d'où venoient les ames humaines, quelle étoit leur destination & leur sort.

Le monde est un, selon Platon, tout y est lié, il ne subsiste que par l'harmonie de ses différentes parties. Platon en conclud que l'Intelligence du monde est une. (*in Timeo.*)

Cette Intelligence est immatérielle, simple, indivisible, elle ne peut donc tomber sous les sens, & c'est par la raison seule que nous pouvons nous élever à la connoissance de sa nature & de ses attributs.

Puisque cette Intelligence est immatérielle, elle est

eſſentiellement diſtinguée de la force motrice, elle n'a aucun rapport néceſſaire avec ces deux principes, & c'eſt librement qu'elle s'eſt déterminée à donner à la matiere les différentes formes ſous leſquelles nous la voyons.

La force motrice agit ſans objet, la matiere cede à ſon impulſion ſans raiſon, & tout le monde ſeroit un cahos s'il n'y avoit dans la nature que de la matiere & du mouvement : on voit au contraire dans le monde un ordre, & une ſymétrie admirable, il renferme des créatures qui jouiſſent de ce ſpectacle, & qu'il rend heureuſes : c'eſt donc l'amour de l'ordre & la bonté qui ont déterminé l'Intelligence ſuprême à produire le monde : cette Intelligence eſt donc bonne & ſage, elle a produit dans le monde tout le bien dont il étoit capable, le mal que nous y voyons, vient de l'indocilité de la matiere aux volontés de l'Intelligence productrice du monde. (*in Tim.*)

Pour produire dans le monde l'ordre que nous y admirons, il falloit que l'Intelligence le connût, & qu'elle contemplât un modele qui lui repréſentoit le monde. (*ibid.*)

Ce modele eſt la raiſon ou le verbe de l'Intelligence: Platon parle de ce modele, tantôt comme un attribut de l'Intelligence : tantôt il paroît le regarder comme une ſubſtance diſtinguée de l'Intelligence qui le contemple : d'autres fois on croiroit qu'il regarde le verbe comme une émanation de l'Intelligence, & qui ſubſiſte hors d'elle. (*in Phileb. de Republ. l. 7. & alibi.*)

Comme l'Intelligence ſuprême eſt immatérielle, indiviſible, immobile, elle connut qu'elle ne pouvoit par elle-même diriger la force motrice, puiſque cette force motrice étoit matérielle & diviſible, & que pour la diriger, il falloit une ame qui eût quelque rapport avec les Etres matériels & avec l'Intelligence, & qui participât à leurs propriétés : cette Intelligence produiſoit donc une ame qui étoit intelligente, & qui avoit agi avec deſſein, ſur la force motrice.

L'Intelligence ſuprême avoit produit cette ame par ſa ſeule penſée, ſelon Platon, apparemment parce que ce Philoſophe concevoit qu'un eſprit qui penſe produit

une image diſtinguée de lui, & il paroît que Platon attribuoit à cette image une exiſtence conſtante, & qu'il en faiſoit une ſubſtance : c'eſt une conſéquence de ſon ſentiment ſur le verbe, ou ſur la raiſon qui dirige l'Intelligence ſuprême dans ſes productions.

Comme cette ame étoit l'agent intermédiaire par lequel l'Intelligence ſuprême avoit produit le monde; Platon diſtribua cette ame dans toutes les portions du monde, ſelon qu'il en eut beſoin pour l'explication méchanique des phénomenes : ſon centre étoit dans le ſoleil, elle s'étoit enſuite placée dans tous les aſtres & ſur la terre, pour y produire les plantes, les animaux, &c. Ces portions de l'ame du monde étoient des Génies, des Démons, des Dieux.

Lorſque ces Génies avoient formé un corps humain, une portion de l'ame du monde s'inſinuoit dans ſes organes, & formoit une ame humaine.

L'ame humaine enfermée dans ces organes, recevoit les impreſſions des corps & devenoit ſenſible, elle étoit capable de connoître la vérité, & d'éprouver des paſſions : ces paſſions n'avoient pour principe & pour objet, que les impreſſions des corps étrangers ſur les organes; elles altéroient dans l'ame, la partie purement intellectuelle, ou en ſuſpendoient l'exercice; elles dépravoient l'ame : la raiſon devoit les combattre; & les victoires qu'elle remportoit, rapprochoient l'ame des purs eſprits auxquelles elle ſe réuniſſoit lorſqu'elle n'avoit plus d'attachement aux corps : la mort étoit le triomphe de ces ames dégagées de la matiere, elles ſe réuniſſoient à leur ſource, ou paſſoient dans des régions où elles n'éprouvoient plus la tyrannie des ſens, où elles jouiſſoient d'un bonheur parfait. [Voyez l'Exam. du Fatal. ſur Platon.]

Le ſouverain bonheur de ces ames étoit la contemplation de la vérité, & de la beauté du monde intelligible : on conçoit aiſément toutes les conſéquences qu'une imagination vive & féconde peut tirer de ces principes, pour la religion & pour la morale.

Xenocrate ne changea rien dans la doctrine de Platon. Zenon au lieu de tous les Etres que Platon fait concourir à la production du monde, n'admit que deux

principes, l'un actif, & l'autre passif, une matiere sans forme, sans force & sans mouvement, & une ame immense qui la transportoit & la façonnoit en mille manieres.

Cette ame étoit un feu, selon Zenon, & le feu agissoit avec intelligence : le monde étoit son ouvrage, & le monde avoit une fin : toutes les parties de ce monde tendoient à la fin générale, toutes avoient par conséquent leurs fonctions, leurs devoirs ; & le bonheur des particuliers dépendoit de l'accomplissement de ces devoirs.

Aristote s'écarta bien davantage du systême de Platon, il reconnut, comme son maître, la nécessité d'un premier moteur intelligent, sage, immatériel, & souverainement heureux, qui avoit imprimé le mouvement à la matiere, & produit des intelligences capables de connoître la vérité ; quelques-unes sont répandues dans le ciel, & y entretiennent l'harmonie qu'on y admire. Il réfute très-bien les Philosophes qui prétendoient trouver dans la matiere seule la raison suffisante de la production du monde ; mais lorsqu'il veut établir un systême, il suppose une matiere éternelle, des formes éternelles renfermées dans le sein de la matiere, & un mouvement éternel & nécessaire, qui dégage ces formes, les unit à différentes portions de matieres, & produit tous les corps : l'ame humaine étoit une substance éternelle & nécessaire, comme le mouvement & la matiere. Tels sont les principes religieux de la philosophie d'Aristote. [*lib. de animâ*, *de cælo.*]

Plusieurs disciples de l'école Péripatéticienne s'écarterent des principes d'Aristote, & ne furent pas plus religieux : tel fut Straton qui n'admit dans le monde qu'une matiere essentiellement en mouvement.

Les différens systêmes que nous venons d'indiquer, ne satisfaisoient ni la raison, ni mêmes les Philosophes qui les enseignoient. L'esprit humain créoit sans cesse de nouveaux systêmes, ou faisoit revivre les anciens : il y eut des Philosophes qui jugerent que le Sage devoit rejetter tous ces systêmes, ou du moins en douter ; les uns, parce que l'homme étoit incapable de distinguer le

vrai du faux; les autres, parce qu'il n'étoit pas encore parvenu au dégré de lumiere qui doit produire la conviction (1).

CHAPITRE V.

Des Principes religieux des Philosophes depuis les conquêtes d'Alexandre, jusqu'à l'extinction de son Empire.

NOUS venons de voir les progrès que l'esprit humain avoit faits en Grece à la faveur de la liberté, & au milieu des guerres domestiques & étrangeres qui l'avoient agitée; tandis que le luxe, le faste, le despotisme, les passions & la guerre élevoient & anéantissoient les Empires en Orient, désoloient les Provinces, y corrompoient les mœurs, y avilissoient les ames, y enchaînoient la raison.

Tout le reste de la terre étoit sauvage; ou sans loix, sans arts & sans sciences.

Les grands hommes de la Grece joignoient à la science de la guerre & du gouvernement, l'étude des lettres & de la philosophie. Epaminondas le plus grand homme de la Grece, au jugement de Ciceron (2), avoit pour amis les hommes les plus vertueux, & c'étoit chez lui que Lysidas, Philosophe célebre, donnoit ses leçons.

Philippe fut élevé dans la maison d'Epaminondas, il y étoit encore lorsque Perdicas son frere, Roi de Macédoine fut tué dans une bataille.

Perdicas laissoit un fils enfant, un peuple abbattu, un Etat en désordre: Philippe en prit le gouvernement à vingt-deux ans, & fut déclaré Roi par les Macé-

(1) Tous les principes de ces philosophes se trouvent dans un grand détail dans l'Examen du Fatalisme, auquel nous renvoyons.

[2] Cic. Tusc. l. 1.

doniens, qui jugerent que les besoins de l'Etat ne permettoient pas de laisser le Royaume à Amintas.

Philippe rendit bientôt le Royaume de Macédoine puissant & florissant ; enfin il se fit déclarer Général de toute la Grece, & forma le projet de tourner contre la Perse, les forces que les Grecs avoient si long-tems employées contre eux-mêmes ; mais il fut assassiné lorsqu'il se préparoit à l'exécuter.

Philippe avoit un fils, & ce fils étoit Alexandre : à peine il étoit né que Philippe s'occupa de son éducation : il en informa Aristote ; « vous saurez, dit-il à » ce Philosophe, que j'ai un fils ; j'en rends graces aux » Dieux, non pas tant de ce qu'ils me l'ont donné, » que de ce qu'ils l'ont fait naître votre contempo- » rain : je compte que vous le rendrez digne de me » succeder & de gouverner la Macédoine (1) ».

Le succès surpassa les espérances de Philippe. Alexandre élevé par Aristote, & à l'âge de vingt ans, saisit admirablement le plan de son pere, & malgré une foule d'ennemis, se fit déclarer Général de tous les Etats de la Grece, & conquit l'Empire des Perses avec une rapidité qui étonnera tous les siecles.

Le tems avoit donc remis dans Alexandre la puissance absolue & la lumiere, qui avoient presque toujours été séparées, toutes les qualités & tous les talens du Héros avec la grandeur d'ame & la bienfaisance si difficiles à allier : ainsi les conquêtes d'Alexandre devoient produire sur la terre une révolution différente de toutes celles qu'on avoit vues jusqu'alors : ce Prince forma en effet un projet tel qu'aucun Conquérant ne l'avoit formé.

Alexandre à la tête de toutes les forces de la Grece & de la Perse, ne se crut pas seulement destiné à conquérir des Provinces ou à subjuguer des peuples, mais à réunir tous les hommes sous une même loi, qui éclairât & qui conduisît tous les esprits, comme le soleil éclaire seul tous les yeux; qui fît disparoître entre tous les hommes toutes les différences qui les rendent en-

(1) Aul. Gel. l. 9. c. 1.

ʒemis, où qui leur apprît à vivre & à penser différemment sans se haïr, & sans troubler le monde pour forcer les autres à changer de sentiment.

Socrate, Platon, Zenon, &c. avoient eu des vues semblables : mais tous les hommes n'étoient pas assez raisonnables pour en sentir les avantages, ni les Philosophes assez puissants pour y assujettir ceux que la raison ne persuadoit pas.

Alexandre jugea qu'il falloit unir l'autorité à la lumiere de la raison, pour établir parmi les hommes ce gouvernement heureux & sage que la vertu avoit fait imaginer aux Philosophes. Il espéra qu'il pourroit l'établir parmi tous les peuples soumis à son empire, en y assujettissant par sa puissance tous ceux que la raison ne persuadoient pas, & qui en s'éclairant conservoient par raison & par goût ce qu'ils n'auroient d'abord adopté que par force : » estimant, dit Plutarque, être » envoyé du ciel comme un reformateur, gouver- » neur & réconciliateur de l'univers ; ceux qu'il ne » put assembler par remontrances de la raison, il les » contraignit par forces d'armes, en assemblant le tout » en un de tous côtés, en les faisant boire tous par » maniere de dire en une même coupe d'amitie, & » mêlant ensemble les vies, les mœurs, les mariages, » les façons de vivre : il commanda à tous hommes » vivans, d'estimer la terre habitable être leur pays » & son camp en être le Château & le Donjon, tous » les gens de bien parens les uns des autres, & les mé- » chans seuls étrangers : au demeurant que le Grec & » le Barbare ne seroient point distingués par le man- » teau, ni à la façon de la targue, ou au cimeterre, » ou par le haut chapeau ; mais remarqués & discer- » nés le Grec à la vertu, & le Barbare au vice, en » réputant tous les vertueux Grecs, & tous les vicieux » Barbares : en estimant au demeurant les habillemens » communs, les tables communes, les mariages, les » façons de vivre, étant tous unis par le mélange de » sang, & la communion d'enfans.... Quel plaisir » de voir ces belles & saintes épousailles quand il » comprit dans une même tente cent épousées Per- » siennes mariées à cent époux Macedoniens & Grecs,

» lui-même étant couronné de chapeaux de fleurs, &
» entonnant le premier le chant nuptial d'hymenéus,
» comme un cantique d'amitié générale (1) »,

On ne vit point Alexandre faire ſervir à ſes triomphes les peuples & les Rois qu'il avoit vaincus, on les conquérit pour s'emparer de leurs richeſſes, & en faire des nations tributaires.

Lorſqu'après une réſiſtance opiniâtre, les Villes des Indes lui envoient des Ambaſſadeurs pour ſe ſoumettre à lui & en obtenir la paix, il n'exige pour condition que de leur donner pour Roi Ampis qu'ils avoient mis à la tête de l'ambaſſade (2).

Il trouve dans Taxiſe un Prince ſage & bienfaiſant, maître d'un pays riche & d'un peuple heureux, il ſe garde bien de le combattre, il en fait ſon ami, ſon allié, loue ſa ſageſſe, admire ſa vertu, & ne diſpute avec lui que de générofité, il reçoit ſes préſens & lui en fait des plus grands auxquels il ajoute mille talents d'or monnoyé (3), D'une multitude de petits Etats deſunis, il en forme des Provinces qu'il rend heureuſes.

---

[1] Plutar. de la fortune d'Alexandre, Traité premier trad. d'Amior. Arrien, l. 7. c. 6. Diod. Sic. l. 17.

[2] Plutar. Vie d'Alex.

» (3) ibid. Il y avoit un Roi » nommé Taxiſe qui tenoit un » pays aux Indes, de non moindre étendue, à ce qu'on dit, » que toute l'Egypte, gras en » pâturage, & abondant de » tous fruits, autant qu'il y » en ait au monde, & ſi étoit » homme ſage; lequel après » avoir ſalué Alexandre, lui » dit, qu'avons-nous beſoin » de nous combattre, & nous » faire la guerre l'un à l'autre » Alexandre, ſi tu ne viens » point pour nous ôter l'eau, » ni le demeurant de ce qui » eſt néceſſaire pour notre » nourriture? pour leſquelles » choſes ſeules les hommes de » bon ſens doivent entrer en » combat : car quant aux autres biens & richeſſes, ſi j'en » ai plus que toi, je ſuis tout » prêt & appareillé de t'en » départir des miens; & ſi j'en » ai moins, je ne refuſe pas de » t'en remercier, ſi tu veux » m'en donner des tiens. Alexandre ayant pris plaiſir à » l'ouir ainſi ſagement parler, » l'embraſſa, & lui dit : penſe-» tu que cette entrevue ſe » puiſſe démêler ſans combatre, non-obſtant toutes ces » bonnes paroles & ces amiables careſſes ; non, non, tu » n'y a rien gagné : car je te » veux combattre, & te combattre de courtoiſie & d'honnêteté, afin que tu ne » me ſurmontes point en bé-

Dans toutes ses conquêtes & dans tous ses voyages, Alexandre fut accompagné par des Savans, par des Philosophes, par des hommes de lettres ; tous les Philosophes, tous les Savans, de quelque pays, de quelque Secte, de quelque Religion qu'ils fussent, attirerent son attention, exciterent sa curiosité, obtinrent son estime ; sa Cour réunit les Philosophes Grecs, ceux de Perse & de l'Inde, & ses faveurs accordées à tous, les disposerent insensiblement à s'éstimer & à se communiquer leurs idées (1).

La terre changea de face sous ce Conquérant philosophe : les peuples cesserent d'être ennemis, il enseigna aux Arrachosiens à labourer la terre, aux Hyrcaniens à contracter des mariages honnêtes, aux Sogdiniens à nourrir leurs peres vieux, & ne les point faire mourir, & aux Perses à révérer leurs meres, & non pas les épouser.

O ! la merveilleuse philosophie, continue Plutarque, par le moyen de la quelle les Indiens adorent les Dieux de la Grece, les Scythes ensevelissent les trépassés & ne les mangent plus : depuis qu'Alexandre eut civilisé l'Asie, il fonda parmi les Barbares plus de soixante & dix Villes auxquelles il donna des loix, & leur commerce adoucit les nations féroces au milieu desquelles elles étoient établies.

La protection & l'estime qu'il accordoit aux sciences & aux Savans, développerent dans une infinité d'esprits le desir de s'éclairer : depuis qu'Alexandre eut dompté & civilisé l'Asie, dit Plutarque, leur passe-tems étoit de lire les vers d'Homere, & les enfans des Per-

" néficence & bonté. Ainsi " recevant de lui plusieurs " beaux présens, & lui en " donnant encore davantage : " finalement à un souper en " buvant à lui, il lui dit, " je bois à toi mille talens " d'or monnoyé. Ce présent " fâcha bien ses familiers : " mais en récompense il lui " gagna bien aussi les cœurs " de plusieurs Princes & Sei- " gneurs Barbares du pays ". Plut. Vie d'Alex.

(1) Il fit, pourtant, pendre quelques Philosophes Indiens qui soulevoient les peuples contre lui, & dont il n'avoit pû obtenir qu'ils ne déclamassent pas contre lui. Plut. Vie d'Alex.

ſes, des Suſianiens, & les Gédroſiens chantoient les tragédies de Sophocle & d'Euripide.

Après la mort de ce Conquérant, ſon Empire fut partagé & déchiré par les guerres cruelles que ſe firent ſes ſucceſſeurs : le ſeul Ptolomée gouvernoit l'Egypte avec ſageſſe ; & le bonheur dont on jouiſſoit ſous ſon empire attira en Egipte tous les étrangers que les guerres, ou le mauvais gouvernement des autres ſucceſſeurs d'Alexandre détacherent de leur patrie.

Alexandrie, que ce Monarque avoit choiſie pour ſon ſéjour, devint l'azile de la vertu, du mérite & des talens perſécutés ou mépriſés. Ptolomée y accorda des prérogatives aux Savans & aux Philoſophes, de quelque nation, de quelque pays, de quelque ſecte qu'ils fuſſent ; il établi une Académie où ils vaquoient ſans diſtraction à la recherche de la vérité, il forma pour eux cette bibliotheque ſi célebre que ſes ſucceſſeurs augmenterent, & que les Sarraſins ont détruite au milieu du ſeptieme ſieclè (1).

Le tems avoit donc raſſemblé dans Alexandrie tous les ſyſtêmes, toutes les opinions, toutes les vues de l'eſprit humain ſur l'origine du monde, ſur les cauſes des phénomenes, ſur la nature & ſur la deſtination des hommes.

Dans cette eſpece de mélange des ſyſtêmes & des opinions de tous les Philoſophes, toutes les idées qui avoient de l'analogie ſe réunirent & formerent de nouveaux ſyſtêmes, comme on voit dans les mélanges chimiques tous les principes qui ont de l'affinité, ſe rapprocher, s'unir, & former des compoſés nouveaux.

Les ſyſtêmes philoſophiques de Pythagore, de Timée, de Platon avoient des principes communs avec les ſyſtêmes des Chaldéens, des Perſans, des Egyptiens; tous ſuppoſoient un Etre ſuprême, & le concevoient, tantôt comme une lumiere ou comme un feu, d'où les Etres ſortoient ; tantôt comme une ame répandue dans toute la nature, & formant tous les corps par ſon acti-

---

(1) Diod, Sic. l. 18, Juſtin. l. 13. Plut. in Eumen.

vité : tous regardoient l'Intelligence ſuprême comme une force qui agiſſoit eſſentiellement, & ſuppoſoient que l'action de cette force avoit par ſes décroiſſemens ſucceſſifs produit la matiere que des Génies ſortis de cet Etre avoient façonnée, & dont ils avoient tiré tous les corps.

Platon au contraire faiſoit agir cette Intelligence avec deſſein, avec ſageſſe ; ſa connoiſſance & ſa puiſſance embraſſoient toute la nature : il faiſoit voir dans le monde de l'ordre, de l'harmonie, de la ſageſſe, une fin, & ſuppoſoit la nature remplie de Génies.

Les Philoſophes Perſans, Chaldéens, Egyptiens, durent donc adopter & adopterent en effet les principes de Timée, de Locre & de Platon ſur l'origine du monde, ſans abandonner la croyance des Génies.

Les Philoſophes de l'Orient croyoient que l'ame humaine étoit une production de l'Etre ſuprême, enchaînée dans un coin du monde, où elle étoit l'eſclave de la matiere, & le jouet des Génies qui l'environnoient.

Platon au contraire enſeignoit que l'ame humaine étoit une production ſublime de l'Etre ſuprême, une portion de l'ame du monde, & deſtinée à trouver ſon bonheur dans la contemplation de l'Etre ſuprême, lorſqu'elle avoit rompu les chaînes qui l'attachent à la terre.

Cette idée de Platon ſur l'origine & ſur la deſtination de l'ame, n'étoit point contraire aux principes des Philoſophes Chaldéens, Egyptiens & Perſans ; elle annobliſſoit l'homme, le conſoloit dans ſes malheurs : ces Philoſophes adopterent encore les idées de Platon ſur l'origine & ſur la deſtination de l'ame humaine.

Les ſyſtêmes de Pythagore, de Timée, de Platon, qui n'avoient preſque plus de Sectateurs en Grece, reparurent donc avec éclat à Alexandrie, mais unis avec la croyance des Philoſophes Perſans, Chaldéens, Egyptiens ſur les Génies, qui fut adoptée par les Philoſophes Platoniciens, comme les Philoſophes Orientaux avoient adopté les principes de Platon & de Pythagore.

Ainſi les Philoſophes Chaldéens, Perſans, Egyptiens

aſſemblés à Alexandrie, ne conçurent plus l'Etre ſuprême comme une ſimple force, mais comme une Intelligence toute puiſſante qui avoit produit le monde avec ſageſſe & avec deſſein, qui en connoiſſoit toutes les parties, qui entretenoit l'ordre, qui s'intéreſſoit à l'homme, & qui pouvoit être en commerce avec lui, ou en ſe communiquant à lui, ou par le moyen des Génies chargés d'exécuter ſes décrets & ſes volontés.

L'homme fut une Intelligence dégradée par ſa propre dépravation, ou aſſujettie par des puiſſances ennemies, mais elle pouvoit recouvrer ſa liberté & ſa perfection primitive.

Alexandrie, devenue ſous les Ptolomées l'azile des ſciences & des lettres, renfermoit un nombre infini de citoyens qui les cultivoient.

Phyſcon, ſeptieme ſucceſſeur de Ptolomée Lagus, conſerva les établiſſemens faits par ſes prédéceſſeurs en faveur des ſciences & des Savans, qui ſe perpétuerent en Egypte au milieu des guerres qui la déſolerent & même après qu'elle fut devenue une Province Romaine.

Mais ſon regne tyrannique & ſanguinaire fit ſortir d'Alexandrie & de l'Egypte une quantité prodigieuſe d'Egyptiens & de familles étrangeres qui s'y étoient établies depuis Ptolomée Lagus. Ces Egyptiens & ces étrangers, dépouillés de leurs richeſſes par Phyſcon & ſouvent obligés d'abandonner leur fortune pour conſerver leur vie, ſe répandirent dans l'Orient, & n'y apporterent pour reſſource que leurs talens & leurs lumieres (1).

Alexandre, en ſubjuguant l'Orient, rendit aux eſprits la liberté que la ſuperſtition, le deſpotiſme & la barbarie ſembloient avoir éteinte : il honora & récompenſa comme des bienfaiteurs de l'humanité, tous ceux qui travailloient à l'éclairer ; & ſi la mort l'empêcha de bannir l'ignorance, il apprit au moins à eſtimer les ſciences & à rechercher les ſavans.

Ainſi les Philoſophes, que la tyrannie de Phyſcon

(1) Diod. Sic. l. 12. Juſtin, l. 38. c. 8.

avoit forcé de fortir d'Alexandrie & de l'Egypte, formerent dans les différentes contrées de l'Orient des écoles qui devinrent comme des centres de lumiere qui éclairerent tout ce qui les environnoit : ils s'efforcerent de rendre leurs fentimens intelligibles, ils les dégagerent de cette obfcurité myftérieufe dont Pythagore les avoit environnés, ils développerent dans une infinité d'efprits ce principe de curiofité que l'homme porte au dedans de lui-même fur fon origine & fur fa deftination : on vit alors un nombre infini d'hommes de tous états qui adopterent les fyftêmes des Philofophes Platoniciens d'Alexandrie, & dont l'efprit s'éleva, pour ainfi dire, jufqu'au fein de la Divinité, pour y découvrir les motifs, les deffeins, les loix de cet Etre fuprême dans la formation du monde, le but particulier de chacun des Etres qu'il renferme, la loi générale de tous, & principalement la deftination & les devoirs de l'homme.

Ils jugerent, conformément aux principes de Platon, que l'Etre fuprême s'étoit propofé l'ordre & l'harmonie pour fin dans la production du monde : ils jugerent, conformément aux principes de Pythagore, que l'ordre, l'harmonie, la beauté de l'univers dépendoient des rapports de fes différentes parties; que c'étoit la connoiffance de ces rapports qui avoit dirigé l'Etre fuprême, ou les puiffances auxquelles il avoit confié le foin de produire ou de gouverner le monde. Comme ces rapports ne pouvoient fe repréfenter à l'efprit, que par le moyen des nombres, on conclud que ces nombres avoient dirigé les puiffances productrices du monde; que par conféquent ces nombres contenoient une force, ou une propriété capable de déterminer les puiffances productrices du monde. L'homme crut donc avoir découvert un moyen de commander aux puiffances du monde, & chercha dans les différentes combinaifons des nombres, un fecret pour faire agir à fon gré les Génies, les Efprits, les Démons.

Comme ils croyoient l'ame dégradée & humiliée par fon union avec le corps humain, ils chercherent avec ardeur les moyens de s'affranchir de la tyrannie des corps, de foumettre les paffions & les fens par l'aufté-

rité de leurs mœurs, par des pratiques ſingulieres ; par l'uſage des plantes ou des minéraux propres à calmer le ſang & l'impétuoſité de la force motrice qui étoit la ſource des paſſions : ils croyoient par ce moyen purifier l'ame, & la garantir, non ſeulement de la néceſſité de s'unir à un autre corps après leur mort, mais encore pouvoir s'élever, même dans cette vie, juſqu'à la contemplation de l'Etre ſuprême, qui étoit le partage des Eſprits purs & dégagés de toute affection terreſtre.

Les ſens & les paſſions n'étoient pas, ſelon ces Philoſophes, les ſeuls obſtacles à l'union de l'ame avec l'Etre ſuprême ; des Génies méchans, ambitieux, ou ennemis des hommes, les attachoient à la terre & à leur corps : il falloit tromper ces Génies, les gagner ou les vaincre, ou intéreſſer les Génies amis des hommes pour ſe dérober aux Génies malfaiſans, & l'on employa pour cela toutes les pratiques de la théurgie Chaldéenne qui s'allierent naturellement avec le Platoniſme & le Pythagoriſme.

Ces Philoſophes étoient animés par le plus grand intérêt dont le cœur humain fut ſuſceptible, & leurs principes avoient allumé le fanatiſme : on conçoit donc que ces hommes inventerent une infinité de pratiques chimériques, ou ſe ſéparerent de la ſociété pour vaquer à la contemplation, & formerent une Secte de Philoſophes purement religieux. Tout concouroit à multiplier ces derniers, ils avoient tous de l'enthouſiaſme & du fanatiſme, ils étoient bien plus propres à échauffer les eſprits & à communiquer leurs ſentimens ; ces ſentimens plaiſoient à l'imagination qui aime à ſe repréſenter cette guerre continuelle de Génies & de Démons : tout ce ſyſtême étoit bien plus proportionné à l'eſprit du peuple : Enfin ~~les~~ peuples de l'Egypte & de l'Orient étoient malheureux, & par conſéquent diſpoſés à recevoir une doctrine qui leur apprenoit à mépriſer les plaiſirs & les richeſſes, qui les élevoit au-deſſus de la puiſſance civile, qui leur montroit une ſource de bonheur qu'aucune puiſſance ne pouvoit leur ravir.

Ainſi, la Philoſophie de Platon mêlée avec les idées

de la philosophie Chaldéenne, devint une philosophie populaire en Egypte & dans l'Orient, jusqu'à l'extinction de l'Empire des successeurs d'Alexandre.

Il y avoit aussi dans toutes ces contrées des Philosophes Sectateurs d'Aristote, de Straton, d'Epicure, de Zenon, mais ils ne formoient pas des Sectes nombreuses.

CHAPITRE VI.

Des principes religieux des Juifs.

Les Chaldéens étoient, comme presque tous les peuples de la terre, livrés à l'idolâtrie, lorsque Dieu fit sortir Abraham de la Chaldée, & le conduisit dans la terre de Chanaan. Dieu fit un pacte ou une alliance avec ce Patriarche, & lui promit une postérité qui posséderoit la terre qu'il habitoit : il fit les mêmes promesses à Isaac fils d'Abraham, & à Jacob, fils d'Isaac (1).

Des événemens arrangés par la Providence conduisirent Jacob & sa famille en Egypte : ce Patriarche, en mourant, prédit à ses enfans tout ce qui devoit leur arriver, il leur annonça le Messie, il en traça les caracteres, & promit à Juda que le sceptre ne sortiroit point de sa tribu, jusqu'à la venue du Messie.

Les enfans de Jacob se multiplierent en Egypte ; ils y devinrent esclaves. Ce fut par les miracles les plus éclatans que Dieu les en tira ; il leur donna des loix, & les conduisit dans la terre promise. Là les Juifs formerent une société séparée de toutes les nations, pour rendre à l'Etre suprême un culte légitime, fondé sur ces principes :

Il n'y a qu'un seul Dieu, qui a créé le ciel & la terre & qui gouverne tout par sa providence ; lui seul doit

[1] Deuteron 4. 39. Exode, 21. Deuteron. 6. 4. 5. 13.

être aimé par l'homme, de tout ſon cœur, de toute ſon ame, & de toute ſa puiſſance; lui ſeul doit être craint par-deſſus toutes choſes, & ſon nom doit être ſanctifié.

Il voit tout, juſqu'au ſecret des cœurs; il eſt bon, juſte & miſéricordieux; il a créé l'homme libre, il lui a laiſſé le choix de faire le bien ou le mal; il faut que l'homme reçoive avec reconnoiſſance toutes les bénédictions, comme venant de Dieu, & toutes les calamités avec ſoumiſſion, comme des châtimens paternels, ou comme des épreuves. Quoique Dieu ſoit miſéricordieux, les Juifs, ſans un vif ſentiment de leurs fautes, ne doivent pas ſe flatter d'en obtenir le pardon, ni de voir ceſſer les maux qu'ils s'attirent par leurs déſordres (1).

Telle eſt la Religion & la morale, dont le peuple Juif, ſans arts, ſans ſciences, ignorant & groſſier à tout autre égard, faiſoit profeſſion; tandis que les nations les plus célebres par leur habileté dans les arts & dans les ſciences, étoient enſevelies dans les plus épaiſſes ténébres ſur la nature & ſur l'exiſtence de l'Etre ſuprême, ſur l'origine du monde, ſur la deſtination de l'homme.

A ces idées ſublimes, les Juifs joignoient les plus magnifiques eſperances: ils croyoient que d'entr'eux, de la Tribu de Juda, & de la race de David, naîtroit un Sauveur qui les délivreroit de tous les maux, & qui attireroit toutes les nations à la connoiſſance du vrai Dieu [2].

La Religion Juive ne conſiſtoit pas ſeulement dans la profeſſion de ces grandes vérités; elle avoit ſes rits, ſes cérémonies, ſes ſacrifices, ſes holocauſtes, ſes purifications, ſes expiations; elle preſcrivoit aux Juifs les loix les plus propres pour le bonheur de la ſociété civile. Tout étoit divin dans la République & dans l'Egliſe, parce que Dieu n'étoit pas moins l'auteur des

---

[1] III. Reg. 8. 39. Deuter. 8. ibid. 30.

(2) Geneſ. 49. v. 10. Reg. l. 2. c. 7. v. 12. Pſ. 21. v. 28. Iſ. 11. 8. 1. 10. Ezech. 34. v. 23.

reglemens politiques, que des rits & des cérémonies religieuses.

L'obſervation des loix que Dieu avoit preſcrites aux Juifs, étoit ſuivie de récompenſes ſenſibles & préſentes, en attendant celles du ciel. A la tête de l'Égliſe étoit un ſouverain Sacrificateur, ſur les levres duquel repoſoient la ſageſſe & la vérité : ſur ſa poitrine étoient l'*Urim* & le *Thumin*, par le moyen duquel Dieu rendoit ſes oracles.

La nation Juive renfermée dans ſes montagnes, & ſeparée des idolâtres, devoit conſerver ſa religion ſans altération & ſans mélange : tout ce qui avoit rapport à la réligion, à la morale, à la ſociété civile, étoit enſeigné aux Juifs dès l'enfance, & leur étoit expliqué les jours de ſabbat & de fêtes par les prophêtes, ou par les Lévites : on leur faiſoit une deſcription effrayante de la théologie des autres nations, & il étoit défendu ſous les plus grandes peines de s'inſtruire de leurs ſciences.

Il n'y avoit qu'une ſeule Ville & un ſeul Temple dans lequel on pût adorer : c'étoit là le centre de la Religion. La Succeſſion des Sacrificateurs, le ſoin continuel d'immoler des victimes, la néceſſité d'y offrir ſes enfans, & de s'y rendre tous les ans pour ſe purifier, étoient autant de moyens propres à retenir les Juifs dans la religion de leurs peres.

Cependant ils la corrompirent, & l'on vit à Jéruſalem des Rois idolâtres, & des Sacrificateurs qui profanerent le Temple & la Religion par le mélange du culte des faux Dieux avec le culte de l'Etre ſuprême.

Dieu ceſſa de protéger ce peuple infidéle : les Aſſyriens prirent & raſerent Jéruſalem, détruiſirent le Temple, & emmenerent les Juifs captifs à Babylone : après une longue captivité, le Temple fut rébati, & Jéruſalem réédifiée.

Lorſqu'Alexandre eut conquis l'Aſie, beaucoup de Juifs paſſerent en Egypte, & s'établirent à Alexandrie ſous ce Conquérant & ſous les Ptolomées, qui leur accorderent les privileges dont jouiſſoient les Macé-

doniens, & le libre exercice de leur religion (1).

Le tems qui relâchoit insensiblement les nœuds qui attachoient les Juifs à leur patrie, affoiblissoit insensiblement leur respect pour la loi de Moyse, & leur haine pour les étrangers; » il sortit d'Israel des enfans
» d'iniquité qui donnerent ce conseil à plusieurs : al-
» lons & faisons alliance avec les nations qui nous en-
» vironnent, parceque depuis que nous sommes reti-
» rés d'avec elles, nous sommes tombés dans beau-
» coup de maux : & ce conseil leur parut bon. Quel-
» ques-uns du peuple furent donc députés pour aller
» trouver le Roi, & il leur donna pouvoir de vivre
» selon les coutumes des Gentils, & ils bâtirent dans
» Jérusalem un College à la maniere des nations (2).
» Les Prêtres même, ne s'attachant plus aux fonc-
» tions de l'autel, méprisant le Temple & négligeant
» ses sacrifices, couroient aux spectacles : ils ne fai-
» soient aucun état de tout ce qui étoit en honneur
» dans leur pays, & ne croyoient rien de plus grand
» que d'exceller en tout ce qui étoit en estime chez
» les Grecs ; il s'excitoit pour cela une dangereuse
» émulation entre eux ; ils étoient jaloux des coutu-
» mes de ces payens, & affectoient d'être en tout sem-
» blables à ceux qui avoient été auparavant les mor-
» tels ennemis de leur pays (3) «.

Il y eut donc des Juifs qui prirent les goûts, les idées des Grecs & des étrangers, qu'ils s'éfforcerent d'allier avec leur religion, ou pour la défendre contre les Payens, & pour éclaircir les endroits obscurs des livres de Moyse, ou pour y découvrir des vérités cachées sous le voile de l'allégorie, & perdues pour ceux qui ne connoissoient que la lettre de la loi, ou pour combattre & retrancher de la Religion Juive les dogmes difficiles ou gênans : tels furent les Pharisiens, les Sadducéens, les Esseniens, & les Philosophes Juifs.

---

[1]. Prideaux, Histoire des Juifs.

(2) Machab. l. 1. c. 1. v. 15.

[3] Ibid. l. 2. c. 14.

§ I.

Des Pharisiens.

Les Pharisiens prétendoient que Dieu avoit ajouté à la loi donnée sur le Mont-Sinaï, un grand nombre de rits & de dogmes que Moyse avoit fait passer à la postérité sans les écrire : aux traditions vraies, ils ajouterent une infinité de contes ridicules, d'idées fausses, de principes empruntés des Philosophes, & corrompirent les dogmes & la loi.

Les Pharisiens croyoient, dit Joseph : que tout se faisoit par le destin : cependant ils n'ôtoient pas à la volonté, la liberté de se determiner : parceque, selon eux, Dieu usoit de ce tempéramment, & que, quoique toutes choses arrivent par son décret, ou par son conseil, l'homme conserve cependant le pouvoir de choisir entre le vice & la vertu ; ils croyoient que les ames des méchans après leur mort ; étoient renfermées dans des prisons, & souffroient des supplices éternels, pendant que celles des bons, trouvoient un séjour facile à la vie, & rentroient dans un autre corps.

Nous ne nous engagerons pas dans le détail de leurs traditions, que le tems a prodigieusement multipliées, & qui ont été recueillies en 12 volumes in folio, & composent ce qu'on appelle le Talmud (1).

On distingue dans le *Talmud* sept ordres de Pharisiens : l'un n'obéissoit que par espérance du profit & de la gloire : l'autre ne levoit point les pieds en mar-

[1] Le Rabin Juda surnommé *le Saint*, recueillit toutes les traditions depuis Moyse jusqu'au milieu du second siecle, & en composa un volume qu'on nomme la *Misna* : un autre Rabin nommé Jochanan de la Synagogue de Jérusalem ajouta un commentaire à la *Misna*, & ce Commentaire s'appelle *Gemare* ; ces deux parties font ensemble le Talmud de Jérusalem. Les Juifs s'étant depuis transportés à Babylone, ils y érigerent des écoles célébres & travaillerent à un nouveau supplément de la *Misna* : il fut achevé vers la fin du cinquieme siecle ; il porte aussi le nom de *Gemare* oude Talmud Babylonien. *Buddæus*, *Hist. phil, Hebræorum.*

chant : le troisieme frappoit la tête contre la muraille, afin d'en tirer le sang : le quatrieme cachoit sa tête dans un capuchon : le cinquieme demandoit fierement, *que faut il que je fasse ? je le ferai : qu'y a-t-il que je n'aie fait ?* Le sixieme obéissoit par amour pour la vertu & pour la récompense : & le dernier n'exécutoit les ordres de Dieu, que par la crainte de la peine.

Tous faisoient de longues prieres, & se refusoient jusqu'au sommeil nécessaire : les uns se couchoient sur une planche étroite, afin qu'ils ne pûssent se garantir d'une chute dangereuse, lorsqu'ils s'endormoient profondement, & les autres encore plus austeres semoient sur cette planche des épines & des cailloux, ils jeûnoient deux fois la semaine, & se déchiroient le corps à coups de fouet : ils faisoient de longues oraisons qu'ils récitoient les yeux fixes & le corps immobile.

Ils marchoient la tête baissée de peur de toucher les pieds de Dieu, qui ne sont élevés au dessus de la terre que de quatre pieds ; ils ne levoient point les pieds, afin de marquer le peu de soin qu'ils avoient de tout ce qui pouvoit les blesser ; & pour paroître aux yeux du peuple uniquement occupés des choses du ciel, ils chargeoient leurs habits de philacteres qui contenoient certaines sentences de la loi : ils se lavoient plus souvent que les autres, afin de montrer par là qu'ils avoient un soin extreme de se purifier.

Les Pharisiens avoient un zele ardent & infatigable pour faire des Prosélytes ; & ce zele joint à leurs mortifications, les rendoit vénérables au peuple : on leur donnoit le titre de sages par excellence, & leurs disciples s'entrecrioient *le Sage explique aujourd'hui* : ils tenoient leurs disciples dans une espece d'esclavage, & regloient avec un pouvoir absolu tout ce qui regardoit la religion ; ils disposoient de l'esprit des femmes & du peuple, ils excitoient à leur gré les flots de cette mer orageuse, & se rendirent redoutables aux Rois (1).

---

(1) Matth. 15. v. 16. c. 9. v. 2. c. 23. v. 13. 33. Luc. c. 4. v. 30. c. 15. v. 2. c. 11. v. 38. 52. &c. Joseph antiq.

§. II.

Des Sadducéens.

Les Sadducéens n'étoient vraiſemblablement d'abord que ce que ſont aujourd'hui les Caraïtes ; c'eſt-à-dire, qu'ils rejettoient les traditions des anciens & ne s'attachoient qu'à la parole écrite.

Ils prenoient donc tous les livres de Moyſe à la lettre, ils reconnoiſſoient que Dieu avoit créé le monde par ſa puiſſance, & qu'il le gouvernoit par ſa providence ; qu'il avoit operé un nombre infini de prodiges en faveur des Juifs, & que pour les gouverner il avoit établi des peines & des récompenſes, mais ils croyoient que ces peines & ces récompenſes étoient purement temporelles & ſe renfermoient dans les bornes de cette vie.

Ces Juifs, ennemis des traditions, ne croyoient donc voir dans Moyſe rien qui ſupposât que les ames ſurvécuſſent au corps : les ſentimens des Epicuriens, qui ſuppoſent que l'ame meurt avec le corps, & qu'elle n'eſt qu'une propriété de ſon organiſation, leur parurent, plus conformes à la religion de Moyſe, que le ſentiment de Platon, de Pythagore & de Zenon : ils furent donc fort attachés à la lettre de la Religion Judaïque, & nierent l'immortalité de l'ame.

Cette erreur des Sadducéens, n'étoit peut-être pas celle de tous les Caraïtes ou Scripturaires attachés à la lettre de la loi ; mais les Phariſiens qui étoient leurs ennemis, & des ennemis violens, l'imputoient apparemment à toute la Secte pour la rendre odieuſe, ou parcequ'ils la regardoient comme une conſéquence de leurs principes ſur la néceſſité de rejetter toute eſpece

---

l. 12. c. 22. l. 13. c. 23. l. 17. c. 3. Tivin, Sctiptorum illuſtrium de Tribus Judœrum Sectis ſyntagma, Samuelis Baſnagii annal. politico-Ecclef. t. 1. Buddæi introd. ad Philoſ. Hæbr. Baſnag. Hiſt. des Juifs, t. 1. Prideaux, t. 5. p. 47. 72. &c.

de tradition : conséquence que peut-être tous les Caraïtes n'admettoient pas (1).

§ III.

Des Esséniens.

Les Esseniens honoroient Moyse comme le premier Législateur ; ils regardoient comme autant de blasphêmateurs ceux qui parloient mal de lui, & les condamnoient à la mort ; ils étoient opposés aux Pharisiens, en ce qu'ils rejettoient les traditions, & aux Sadducéens, en ce qu'ils croyoient l'immortalité de l'ame.

Ce point, le plus important pour le bonheur de l'homme, avoit fixé toute l'attention des Esseniens : elle étoit enseignée dans la Réligion Judaïque, ils en chercherent la preuve dans le raisonnement & dans la nature même de l'ame, soit pour se convaincre plus fortement eux-mêmes de cette vérité, soit pour répondre aux sophismes des Sadducéens, qui paroissoient avoir emprunté leurs principes des Epicuriens, & comme eux faire résider la pensée dans la matiere qui devenoit intelligente par l'arrangement de ses parties.

Les Esseniens chercherent apparemment parmi les sentimens des Philosophes Grecs, un systême qui expliquât l'immortalité de l'ame & sa spiritualité : le sentiment de Zenon les satisfit, & ils l'adopterent ; au moins il est certain par Philon & par Joseph, qu'ils croyoient que la substance de l'ame étoit ce qu'il y a de plus subtil dans l'éther, & que cette portion de l'éther attirée dans le corps par une espece de charme naturel

---

[1] Matth. 22. Marc, 12. Luc, 20. Joseph Ant. l. 13. c. 9. Voyez les Auteurs cités.
Il y a encore aujourd'hui de ces Caraïtes ou Scripturaires, qui attendent comme le reste des Juifs un Messie conquérant, dont la venue est retardée par les pechés du peuple, ou parceque Saturne qui est l'étoile du Sabbat & du peuple Juif, marche à pas lents. Voyez les Auteurs cités, & dans le syntagma une dissertation de M. Trigland sur cette Secte.

y étoit renfermée comme dans une priſon. La mort, qui détruiſoit le corps, n'anéantiſſoit donc point l'ame comme les Sadducéens le diſoient, elle rompoit ſes chaînes & briſoit ſa priſon : l'ame dégagée de la matiere, prenoit l'eſſor vers les cieux, & jouiſſoit de ſa liberté naturelle.

De ces principes ſur la nature de l'ame, les Eſſeniens paſſerent à la morale du Stoïciſme : ils jugerent que tout ce qui flattoit les ſens, tout ce qui allumoit les paſſions, augmentoit la ſervitude de l'ame. Toutes les loix cérémonielles & les rits de Moyſe ne ſe préſenterent donc aux Eſſeniens, que comme des allégories deſtinées à apprendre aux hommes les moyens de s'élever au deſſus des beſoins du corps, de l'affranchir de l'empire des ſens, & de triompher des paſſions : les biens & la proſpérité que ce légiſlateur promettoit aux Juifs, n'étoient que l'emblême du bonheur préparé à ceux qui obſervoient les préceptes cachés ſous l'écorce de la loi.

Les Eſſeniens s'éloignerent donc des Villes pour ſe garantir de la corruption qui y regnoit ordinairement, & qui ſe communiquoit à ceux qui les habitoient, comme les maladies ſe communiquent à ceux qui reſpirent un air infecté : ils ſe réunirent, & formerent une ſociété particuliere : ils n'amaſſoient ni or, ni argent, ils ne vouloient que le néceſſaire, & vivoient du travail de leurs mains.

Ils s'appliquoient beaucoup à la morale, & leurs préceptes ſe rapportoient tous à l'amour de Dieu, de la vertu & du prochain : ils donnoient, dit Philon, une infinité de preuves de leur amour de Dieu; ils gardoient une chaſteté conſtante & inaltérable dans toute leur vie ; jamais ils ne juroient, jamais ils ne mentoient : ils attribuoient à Dieu tout ce qui étoit bon, & ne le faiſoient jamais auteur du mal. Ils faiſoient voir leur amour pour la vertu, dans leur déſintéreſſement, dans leur éloignement pour la gloire & pour l'ambition, dans leur renoncement aux plaiſirs, par leur patience, & par leur ſimplicité, par leur facilité à ſe contenter, par leur modeſtie, par leur reſpect pour les loix, par la ſtabilité de leur ame, &c. enfin

ils montroient leur amour pour le prochain par leur charité, par leur conduite égale envers tous, par la communauté de leurs biens, par leur humanité. Selon les Eſſeniens, la nature comme une commune mere, produiſoit & nourriſſoit tous les hommes de la même maniere, & les avoit fait véritablement tous freres : la concupiſcence avoit détruit cette parenté ; & les Eſſeniens prétendoient la rétablir.

Les Eſſeniens ſe répandirent dans la Paleſtine, & formerent différentes Confrairies : entre leſquelles tout étoit commun.

Comme les paſſions & la cupidité naiſſoient de l'organiſation du corps, les Eſſeniens croyoient qu'il falloit joindre à l'étude de la morale, la connoiſſance des ſimples propres à calmer l'efferveſcence du ſang, ou à guérir les maladies ; & ils avoient découvert des plantes & des pierres qui avoient des propriétés ſingulieres.

Il y avoit des Eſſeniens par-tout où il y avoit des Juifs, dans la Paleſtine, en Syrie, en Egypte.

Tous attendoient la mort, comme un priſonnier attend ſa liberté.

Les Eſſeniens de Paleſtine croyoient qu'après que les liens de la chair ſeroient rompus, leur ame prendroit l'eſſor vers les cieux, & trouveroit un ſéjour où il n'y auroit ni pluie, ni neige, ni chaleurs incommodes, mais un vent agréable qui les rafraîchiroit continuellement, tandis que celles des méchans ſeroient précipitées dans un lieu profond & ténébreux, où elles ſeroient expoſées à toutes les injures d'un hiver continuel & rempli de peines qui ne ſont jamais interrompues par aucun bon intervalle.

Les Eſſeniens d'Egypte avoient de l'ame une idée plus élevée ; ils ne la concevoient pas comme un air ſubtil & leger, mais comme une ſubſtance deſtinée à connoître la vérité, & à voir Dieu qui étoit la ſource des vérités, & la lumiere qui éclairoit les eſprits, comme le ſoleil éclairoit les corps.

Cette lumiere ne ſe communiquoit qu'aux ames exemptes de paſſions, dégagées des ſoins qui attachent l'ame à la terre, & élevées au deſſus des diſtractions

que causent les impressions des objets sur nos organes.

L'effort qu'ils faisoient pour s'élever à cet état d'impassibilité, leur procuroit des extases, ils croyoient voir cette lumiere après laquelle ils soupiroient, ils étoient enivrés de délices; le feu de l'enthousiasme s'allumoit en eux, ils se regardoient déja comme morts au monde, ils renonçoient à leurs biens, à leurs amis, à la société, & se retiroient dans quelque Hameau, ou dans quelque maison abandonnée, pour se livrer à la contemplation.

Il y avoit de ces Hermites dans la plupart des pays du monde, dit Philon, mais c'étoit en Egypte qu'il s'en trouvoit davantage; il y en avoit dans toutes les Provinces, & sur-tout aux environs d'Alexandrie, principalement vers le lac Moria, sur une éminence fort commode pour la sureté, & où l'air étoit très-bon.

Chacun avoit son petit oratoire, appellé *Monasterion* : ils n'y portoient pour meuble, que la loi, les Prophetes, des hymnes, & quelques autres livres. Au lever du soleil, ils demandoient à Dieu sa bénédiction : cette bénédiction véritable qui illumine & qui échauffe les ames, qui les pénétre de la lumiere céleste : au coucher de cet astre, ils le prioient que leurs esprits, dégagés des sens & des choses sensibles, pûssent, dans un parfait recueillement, découvrir la vérité. Tout le reste du jour étoit employé à l'étude des saintes Ecritures, dont ils regardoient le texte comme un chiffre qui cachoit les vérités les plus sublimes & les plus importantes, & qu'il falloit interpréter allégoriquement pour en trouver la clef.

Ils ne buvoient ni ne mangeoient qu'après le coucher du soleil : quelques-uns même, emportés par un desir extraordinaire de connoître ce qu'ils cherchoient, oublioient quelquefois pendant trois jours entiers de prendre de la nourriture.

Dieu étoit l'objet de toutes leurs méditations; & dans leurs songes même, leur imagination ne leur représentoit que les beautés & l'excellence des perfections divines : souvent en dormant ils faisoient des discours admirables de cette divine philosophie.

Ils paſſoient ſix jours de ſuite dans leur oratoire ; ſans en ſortir, ni même regarder dehors : au ſeptieme, ils s'aſſembloient dans un oratoire commun, où un des plus habiles faiſoit un diſcours, après lequel ils prenoient en commun leur repas, c'eſt-à-dire, du pain avec un peu de ſel & d'hyſſope.

Pendant le repas, on obſervoit un profond ſilence ; quand il étoit fini, un de la compagnie propoſoit une queſtion ſur quelques paſſages de l'Ecriture, un autre répondoit, & le Préſident déclaroit ſi la queſtion étoit réſolue, & y ajoutoit ce qu'il jugeoit à propos : tout le monde applaudiſſoit, on ſe levoit & l'on chantoit une hymne : le reſte du jour ſe paſſoit en diſcours ſur les choſes divines, & la nuit à chanter juſqu'au lever du ſoleil.

Les méditations des Eſſeniens d'Egypte avoient pour objet l'Ecriture ſainte, qui, ſelon eux, étoit comme l'homme, compoſée d'eſprit & de corps. Le corps de l'Ecriture étoit le ſens littéral, & le myſtique ou le caché en étoit l'ame, & c'étoit en ce dernier qu'étoit la vérité & la vie. Philon dit qu'ils étudioient l'Ecriture en Philoſophes, & qu'ils avoient parmi eux pluſieurs écrits anciens des Chefs de leur Secte, qui étoient des monumens de cette eſpece de ſcience allégorique qu'ils étudioient & qu'ils tâchoient d'imiter.

Tout ce que l'eſprit humain peut imaginer de bizarre, s'offrit ſans doute à des hommes livrés ſans ceſſe à la méditation de l'Ecriture, guidés dans leurs méditations par de ſemblables principes, extenués par des jeûnes continuels, échauffés par la ſolitude, animés par les motifs qui agiſſent le plus puiſſamment ſur le cœur humain, l'eſpérance d'une immortalité bienheureuſe, & le deſir de la perfection.

Ces motifs ſembloient avoir élevé les Eſſeniens au deſſus de l'humanité : jamais la force des tourmens, de la torture, du feu, des roues, & de toutes les inventions les plus terribles, n'a pu leur arracher un mot contre leur Légiſlateur, ou contre leur conſcience (1).

(1) Joſeph de bello Jud. l. 2. c. 12. philon de vit. contempl. Les Auteurs cités ſur les Sectes des Juifs.

Il eſt aiſé de juger, par ce que nous venons de dire, combien s'éloignent de la vérité ceux qui prétendent que les Chrétiens ne ſont qu'une branche des Eſſeniens.

La Religion Chrétienne a pour auteur le Meſſie, promis aux Juifs, vrai Dieu & vrai homme; on ne voit rien de ſemblable dans les dogmes des Eſſeniens : la Religion Chrétienne à ſa naiſſance avoit des Sacremens, les Eſſeniens n'en avoient point : Jeſus-Chriſt a enſeigné la réſurrection des corps, les Eſſeniens la nioient.

Si les Chrétiens n'étoient qu'une branche d'Eſſeniens, il faudroit que Jeſus-Chriſt lui-même eût été Eſſenien ſéparé ou retranché de ſa Secte, & qui en ſeroit devenu l'ennemi, puiſqu'il auroit enſeigné des dogmes contraires aux principes fondamentaux des Eſſeniens. Les Eſſeniens avoient leurs temples & leurs aſſemblées ſéparées, ils ne communiquoient point avec les Juifs, parcequ'ils ne les trouvoient pas aſſez ſaints; ils n'offroient point de victimes, & condamnoient les ſacrifices qu'on faiſoit dans le temple; comment les Phariſiens, les Scribes, les Sadducéens qui lui tendoient ſans ceſſe des piéges, qui publioient qu'il n'étoit qu'un impoſteur, ne lui auroient-ils jamais rappellé ſon origine, ni reproché qu'il anéantiſſoit la loi de Moyſe? Comment tant de Sectes ennemies du Chriſtianiſme, qui ſe ſont élevées parmi les Juifs & en Egypte, n'ont-ils jamais fait un pareil reproche aux Chrétiens?

§. IV.

Des Samaritains.

L'ancien Royaume de Samarie étoit habité par les Iſraélites des dix Tribus que Jéroboam détacha du Royaume de Jéruſalem ſous Roboam, fils de Salomon.

Salmanaſar s'empara du Royaume de Samarie, tranſporta ſes habitans dans les plaines de Chaldée, & envoya des Cuthéens pour repeupler le pays de Samarie.

Cette Colonie fut dévorée par les lions, parcequ'elle avoit transporté ses idoles dans la terre sainte. Esharadon leur envoya un Prêtre Juif avec une nouvelle Colonie, pour y rétablir le culte des Samaritains; mais ce Prêtre ne pût détacher absolument les nouveaux habitans de leur premier culte, & il se fit un mélange de leur ancienne Religion, & de celle de Samarie : enfin cette Colonie embrassa la Religion Judaïque, & les nouveaux Samaritains furent appellés les prosélytes des lions, parceque c'étoit la crainte de ces animaux qui les avoit déterminés à suivre la Religion Judaïque, dont ils s'écartoient cependant.

1°. De tout le Canon des Juifs, ils ne recevoient que le Pentateuque.

2°. Ils sacrifioient sur le Mont Garisim, & non pas à Jérusalem, prétendant qu'ils ne faisoient que se conformer au culte des Patriarches qui avoient précédé Moyse (1).

3°. Ils attendoient le Messie, comme les Juifs, & croyoient que le Messie seroit, non-seulement un Roi, mais un Docteur envoyé de Dieu pour les éclairer.

4°. Ils observoient la loi de Moyse avec beaucoup d'exactitude, & n'avoient pas pour le Pentateuque, moins de respect que les Juifs; mais leur attachement à l'observation de la loi, n'étoit pas à l'épreuve de la persécution ou des supplices.

5°. Les Samaritains rejettoient toutes sortes de traditions, & s'en tenoient à la parole écrite : comme ils convenoient en cela avec les Sadducéens, les Juifs leur ont imputé, mais calomnieusement, d'être dans l'erreur des Sadducéens par rapport à l'immortalité de l'ame.

Lorsque les Ptolomées se furent emparés de la Judée & de Samarie, les Samaritains s'établirent en Egypte comme les Juifs; comme eux, ils prirent le goût des sciences & de la philosophie, sur-tout de la philosophie Platonicienne alliée avec la philosophie Chaldéene qui consistoit principalement à opérer des choses

(1) Joan. 4.

ſurprenantes par les vertus ſecretes des plantes, par l'aſtrologie, par l'invocation des Génies : des Samaritains avoient allié cette philoſophie avec les dogmes de leur religion ; & l'on vit dans Samarie des eſpeces de Magiciens qui ſe prétendoient envoyés de Dieu, qui ſéduiſoient le peuple par leurs préſtiges. L'hiſtoire de Doſithée & de Simon ne permettent pas d'en douter.

CHAPITRE VII.

Etat politique du Genre Humain depuis l'extinction de l'Empire d'Alexandre, juſqu'à la naiſſance du Chriſtianiſme.

L'ORIENT avoit été le berceau du genre humain, & les grandes familles qui s'y étoient établies avoient inventé les arts & les ſciences, bâti des Villes, formé des Etats, & des Empires, tandis que l'Occident étoit habité par des peuples paſteurs ou ſauvages.

Les guerres, l'exceſſive population, une infinité d'accidens, détacherent, des nations policées, des Colonies qui chercherent ſur des vaiſſeaux des nouvelles habitations, & formerent dans les pays maritimes différens établiſſemens, principalement en Italie.

Ces Colonies adoucirent les mœurs des peuples ſauvages parmi leſquels elles s'établirent, & il ſe forma en Italie une foule de petits Etats indépendans, qui avoient chacun leur loix, leur religion & leur mœurs, & qui par leur ſituation étoient ſouvent en guerre (1).

Ainſi, tandis que le luxe corrompoit & affoibliſſoit le peuples de l'Orient, le tems formoit dans un coin de l'Occident des guerriers robuſtes, audacieux, avides de butin, & pour qui la guerre étoit une eſpece de beſoin.

[1] Cluvier, Ital. antiq.

Il ne falloit donc qu'un guerrier brave, ambitieux & d'un esprit élevé, pour former en Italie un Etat purement guerrier, que sa constitution & ses mœurs fit tendre sans cesse à s'aggrandir & à dépouiller ses voisins. Ce guerrier fut Romulus, & cet Etat fut Rome, qui dans son origine n'étoit qu'une espece de camp habité par des guerriers, ou par des avanturiers que l'espérance du butin & souvent de l'impunité rassembla ; mais qui par sa constitution primitive, & par sa situation, devoit subjuguer, & subjugua en effet l'Italie, la Grece, l'Orient, l'Espagne & les Gaules : tous les peuples connus prirent part à la guerre de César & de Pompée (1).

Les Romains prirent chez les peuples vaincus des principes de corruption qui pénétrerent dans tous les Etats & dans tous les Ordres de la République : l'honneur, l'amour de la liberté & de la patrie s'éteignirent ; on ne connut à Rome de vrais biens que les richesses, & Rome renfermoit dans son sein toutes les causes qui avoient détruit tous les grands Empires (2).

Malgré sa corruption, Rome par une suite de sa constitution devoit former de grands Capitaines ; des politiques habiles, des ambitieux qui devoient tendre à assujettir leur patrie, & à changer la République en Monarchie : César l'entreprit & réussit (3).

Les citoyens qui ravirent à César la puissance souveraine & la vie, ne rendirent pas la liberté à leur patrie. Auguste son successeur fut plus puissant que lui, & il étouffa toutes les discordes civiles, & regna paisiblement sur le monde connu, depuis l'Inde jusqu'à l'Allemagne.

---

[1] Lucan. Pharsal. l. 1. & 3. Flor. l. 4. c. 2.

[2] Lucan. l. 1. Tacit. annal. Dion. Cassius. Saluft.

[3] Nous n'entrerons point dans le détail des causes de la grandeur & de la décadence des Romains ; cet objet n'appartient point à mon ouvrage, & ceux qui voudront s'en instruire, trouveront dans les Discours de Machiavel sur Tite Live, dans S. Evremon, dans les Considérations de M. de Montesquieu, dans M. l'Abbé de Mably, cette matiere épuisée.

Tibere ſuccéda à Auguſte, & fut encore plus puiſſant que lui : il ôta au peuple l'élection des Magiſtrats, qu'Auguſte lui avoit laiſſée ; il nommoit les Conſuls, les Gouverneurs des Provinces, les Intendans, tous les Magiſtrats, tous les Officiers ; tout ce qui exerçoit quelque portion d'autorité dépendoit abſolument de Tibere ; il réunit dans ſa perſonne toutes les eſpeces de Magiſtratures que l'on avoit créées à Rome pour ſe contrebalancer, pour conſerver la liberté, & pour prévenir l'oppreſſion du peuple par le Sénat, ou celle du Sénat par le peuple.

Ainſi, Tibere avoit dans tout l'Empire Romain l'autorité la plus abſolue & la plus illimitée, ſans que rien fût capable de la réprimer.

Tibere vécut ſans reproche, tant qu'il fut homme privé, ou qu'il commanda les armées ſous Auguſte : il cacha adroitement ſes vices, tant que Germanicus & Durſus vécurent ; il fut alternativement bon & méchant pendant la vie de ſa mere ; cruel à l'excès, mais ſecret dans ſes plaiſirs infâmes tant qu'il aima ou redouta Séjan : lorſqu'il ne craignit plus perſonne, tous ſes vices ſe déchainerent, il s'y abandonna ſans pudeur, & l'univers eut pour maître un Prince livré aux plus infâmes voluptés, avare, cruel, jaloux de ſa puiſſance, ſoupçonneux juſqu'à l'excès : il ſacrifia à ſes craintes, à ſes ſoupçons un nombre infini de citoyens. Rome étoit remplie de délateurs, & tout homme vertueux ou riche étoit coupable : on vit un pere accuſé par ſon fils d'un crime d'Etat, ſans fondement, ſans dénonciateur, ſans autre témoin que lui-même ; on vit ce fils protégé par Tibere : on n'oſoit ni s'intéreſſer pour les accuſés, ni regretter les morts : la corruption & la crainte avoient étouffé la voix de la nature, & interrompu le commerce & les devoirs de la vie civile (1).

Les Provinces n'étoient pas plus heureuſes ; elles étoient en proie aux Barbares ou aux Officiers que Tibere y envoyoit, & qu'il prenoit dans ſes affranchis,

---

(1). Tacit. Annal. l. 4.

ou parmi ceux qui ſe diſtinguoient à Caprée ; & le gouvernement des Provinces fut confié à des Miniſtres d'une avarice & d'une avidité inſatiable, ſans vertu, ſans honneur, ſans humanité, qui plaçoient dans toutes les Charges des hommes auſſi vicieux & auſſi méchans qu'eux, qui diſpoſoient en maîtres abſolus des fortunes & de la vie de tout ce qui leur étoit ſoumis, qui connoiſſoient l'indifférence du Prince pour les malheurs de ſes ſujets, & qui étoient sûrs de l'impunité. (1).

Tibere nomma Caius Caligula ſon ſucceſſeur. Ce Prince avoit été élevé au milieu des camps. Il joignit à la puiſſance ſouveraine la férocité du ſoldat, un naturel violent, impétueux & cruel : il étoit léger, inconſtant, inconſidéré, ignorant : il n'eut pour ſociété & pour amis que des Hiſtrions, des Farceurs, des débauchés : on regretta ſous ce Prince le regne de Tibere, & il fut aſſaſſiné.

Depuis Caligula, les ſoldats donnerent ou ôterent l'Empire à leur gré : les différentes armées nommoient chacune leur Empereur, & les horreurs de la guerre civile ſe joignirent aux vices du gouvernement des Empereurs & à la corruption qui avoit infecté tout l'Empire ; le feu de la guerre déſola toute la terre, juſqu'à Trajan.

Ainſi, l'ambition des Romains qui étoient un peuple guerrier & ignorant, qui mépriſoit les ſciences & les arts, anéantit la vertu, & porta la déſolation & le malheur par tout où Alexandre, Héros & Philoſophe, ſe propoſoit de porter le bonheur, de répandre la lumiere & de faire regner la paix, la juſtice & la vertu.

Alexandre, en formant le projet de conquérir le monde, ſe propoſoit d'unir tous les hommes ; les Romains formerent le projet d'aſſervir tous les peuples en deſuniſſant tous les hommes. Alexandre vouloit conquérir tous les peuples, pour rendre tous les hommes heureux ; les Romains pour faire ſervir tous

[1] Tacit. ibid. Sueton. in Tib.

les peuples à leur bonheur. Alexandre employoit la puiſſance militaire pour établir parmi les hommes l'autorité des loix ; chez les Romains, la puiſſance militaire anéantit l'autorité des loix, rendit Rome eſclave de l'Empereur & des troupes, & fit diſparoître ſur la terre le bonheur & la vertu (1).

» C'eſt ici, dit un homme célébre, qu'il faut ſe » donner le ſpectacle des choſes humaines : qu'on » voie dans l'hiſtoire de Rome tant de guerres entre- » priſes, tant de ſang répandu, tant de peuples dé- » truits, tant de grandes actions, tant de triomphes, » tant de politique, de ſageſſe, de prudence, de conſ- » tance, de courage ; ce projet d'envahir tout, ſi bien » formé, ſi bien ſoutenu, ſi bien fini ; à quoi abou- » tit-il, qu'a affermir le bonheur de cinq ou ſix monſ- » tres ? Quoi, ce Sénat n'avoit fait évanouir tant de » Rois, que pour tomber lui-même dans le plus bas » eſclavage de quelques-uns de ſes plus indignes ci- » toyens, & s'exterminer par ſes propres arrêts ? On » n'eleve donc ſa puiſſance, que pour la voir mieux » renverſée ? Les hommes ne travaillent à augmenter » leur pouvoir, que pour le voir tomber contre eux- » mêmes dans des plus heureuſes mains « (2).

CHAPITRE VIII.

Etat de l'Eſprit humain par rapport à la Religion, à la Morale & aux Sciences, depuis la deſtruction de l'Empire d'Alexandre, juſqu'à la naiſſance du Chriſtianiſme.

ROMULUS, fondateur de Rome y établit le culte des Dieux qu'Enée, Evandre, &c. avoient apportés en

[1] Voyez ci-deſſus ce qui regarde Alexandre. Plutar. de la fortune des Rom. & d'Alexandre.

(2) Conſidérations ſur les cauſes de la grand. des Rom. p. 171.

Italie. Rome groſſiere , ignorante , pauvre : guerriere, adopta ſucceſſivement les Dieux des nations qu'elle ſoumit : & ces Dieux eurent leurs Prêtres , leurs ſacrifices , leurs fêtes . On leur fit des vœux , on les conſulta ſur l'avenir ; il y eut des Augures , des Aruſpices, des Devins : des préſages , comme chez toutes les nations idolâtres 1).

Les diviſions continuelles du peuple & du Sénat , les guerres extérieures , l'amour de la liberté , fixerent long-tems toute la force de l'eſprit des Romains ſur les moyens de conſerver ou d'étendre leurs priviléges au-dedans , & leur domination au-dehors : pendant pluſieurs ſiecles ils ne prirent des peuples qu'ils ſoumirent, que leurs cérémonies religieuſes ou leurs ſuperſtitions, & quoiqu'ils euſſent cultivé l'éloquence , la legiſlation & l'hiſtoire , ils mépriſerent les arts & les ſciences : deux ſiecles avant le Chriſtianiſme , Caton ſe déchainoit encore contre les Poëtes & contre la poéſie 2).

Mais ils étoient environnés de peuples qui cultivoient les beaux arts , les lettres , la philoſophie & les ſciences : tous les ſyſtêmes des Philoſophes s'enſeignoient en Grece , en Egypte , en Afrique , dans les Gaules , où les Colonies Greques les avoient apportés (3).

Il étoit impoſſible que les Romains ne priſſent pas le goût des ſciences & des lettres: la conquête de l'Egyte, de la Grece , & des Gaules , les mit en commerce avec les Philoſophes célebres : pluſieurs adopterent la morale & les principes philoſophiques de Socrate , de Zenon , de Platon : la vertu des Romains éclairée par la philoſophie , acquit une élévation , une fermeté , une douceur , une ſimplicité que ne donnent ni l'éducation , ni la nature : telle fut la vertu de Scipion l'Africain , de Lelius , de Furius (4).

(1) Cic. de divin. Plut. vie de Romulus & de Numa Gronov. antiq. Rom.

[2] Cic. Tuſcul. 9. l. 1. c. 2. 3. 4.

[3] Hiſt. Litt. de Fr. t. 1. Etat des Lettres avant le Chriſtianiſme.

[4] Cic. pro Autel. pro Muren. Tacit. an. l. 1. c. 16.

Bientôt le goût des ſciences & de la Philoſophie s'étendit & devint plus vif : on étudia les ſyſtêmes des Philoſophes Grecs à Rome, & tous eurent des partiſans. La philoſophie ne fut plus renfermée dans les écoles, elle devint le ſujet des entretiens, & l'on s'appliqua à donner aux matieres philoſophiques, l'ordre, la clarté, les graces propres à les rendre intelligibles & intéreſſantes pour tous les eſprits (1).

Les ſyſtêmes des Philoſophes combattoient le polythéiſme, & la philoſophie affoiblit dans beaucoup d'eſprits le reſpect & la crainte des Dieux ; les principes & les ſentimens de morale & de vertu : tous les ambitieux, tous les voluptueux, tous ceux qui avoient à craindre la juſtice des Dieux, adopterent des ſyſtêmes qui les affranchiſſoient des remors & des terreurs de l'autre vie, & la corruption des mœurs ne contribua pas peu à concilier des partiſans à la Philoſophie, ſur-tout à celle d'Epicure. » Je crois, dit M. de Monteſquieu, » que la Secte d'Epicure qui s'introduiſit à Rome ſur » la fin de la République, contribua beaucoup à gâter » le cœur & l'eſprit des Romains. Les Grecs en avoient » été infectés avant eux, auſſi avoient-ils été plutôt » corrompus « (3).

Il y avoit cependant des Philoſophes qui défendoient l'exiſtence des Dieux, & qui avoient donné beaucoup de clarté & de force aux preuves qui établiſſent la néceſſité d'une Intelligence ſuprême pour la production du monde. Le Stoïciſme avoit trouvé dans la nature, de l'ordre, des proportions qui ſuppoſoient que le monde étoit l'ouvrage d'une cauſe intelligente : ils connoiſſoient que l'homme avoit une deſtination & des devoirs qui conſiſtoient à concourir au bien général : ils croyoient que l'homme ne pouvoit être heureux, qu'en les rempliſſant, & qu'il etoit malheureux lorſqu'il s'en écartoit. Ce ſyſtême avoit des partiſans conſidérables, ſur la fin de la République.

---

(1) Cic. Tuſ. l. 1. c. 6. de Nat. Deor. l. 1. c. 8.

(3) Diſcours de Ceſar au Sénat dans Saluſte. Bel. Catil.

(3) Conſid. ſur les cauſes de la grand. des Rom. p. 171.

Mais le nombre en diminuoit à mesure que la corruption des mœurs augmentoit, & que la vertu s'éteignoit,

Après l'extinction de la République, & sous l'Empire d'Auguste, les arts & les sciences fleurirent; ce Prince honora tous les talens, recompensa tous les succès; son regne fut le regne des lettres; & les Poëtes aussi bien que les Orateurs furent Philosophes; Horace, Ovide, Virgile exposerent dans leurs ouvrages les systêmes des Philosophes Grecs, & les rendirent familiers à la Cour & à tous les lecteurs.

Rome, asservie au pouvoir arbitraire d'Auguste, livrée aux plaisirs, plongée dans le luxe, n'eut plus que des esprits superficiels & des caracteres foibles. La Philosophie d'Aristippe & d'Epicure étoit dominante.

Sous Tibere, les caracteres furent encore plus bas & les esprits plus superficiels. Ce prince fut lui-même étonné plus d'une fois de la bassesse du Sénat (1).

Le peuple, les Chévaliers, les Sénateurs passoient leur vie avec les Comédiens & les Histrions: ils les accompagnoient par-tout, ils leur rendoient des devoirs, ils étoient, selon Seneque, les esclaves des Pantomimes. Rome étoit partagée en différens partis sur le merite & sur la prééminence des Acteurs: plusieurs fois ces partis changerent le spectacle en un champ de bataille, & le Senat s'occupa serieusement des moyens de réprimer ces désordres, tantôt en diminuant les gages des Acteurs, tantôt en défendant aux Sénateurs de leur rendre des visites (2).

Ainsi, dans la plus grande partie de l'Empire Romain, tous les hommes qui avoient quelque puissance quelque autorité, quelqu'accès auprès de l'Empereur, étoient poussés par tous les besoins que fait naître l'amour excessif du luxe & des plaisirs, sans être retenus par aucun principe de morale, d'honneur ou de Religion, ni même d'humanité. Les proscriptions, les

---

[1] Tacit. an. l. 3. c. 66. 71.

(2) Sueton. in Aug. c. 45. Plin. l. 29. Sen. Ep. 47. Tacit. l. 3. c. 77.

exécutions innombrables que Rome avoit vûes depuis Sylla, ſous Tibere, ſous Claude, ſous Néron, avoient étouffé dans preſque tous les cœurs ce germe prétieux de ſenſibilité que nous recevons tous de la nature, qui fait naître, en nous, tous les ſentimens que nous voyons dans les autres.

L'idée de la liberté étoit effacée de preſque tous les eſprits, la vertu éteinte dans preſque tous les cœurs.

Elle ſubſiſtoit cependant encore dans quelques ames privilegiées, que la philoſophie Stoïcienne avoit garanties de la corruption. Ces ames fortes & élevées par la philoſophie, furent ſenſibles aux malheurs du monde, elles communiquerent leur courage; & ſous Claude, ſous Néron, ſous Veſpaſien, ſous Domitien, il y eut des citoyens philoſophes, qui attaquerent le vice & la tyrannie, que les tourmens n'effrayerent point, & qui moururent d'une mort capable d'illuſtrer les plus beaux ſiécles de la République.

Cette philoſophie étoit dominante à Rome ſur la fin du premier ſiecle. Néron, Veſpaſien, Domitien, pour en arrêter le progrès, bannirent de Rome tous les Philoſophes, parce que les principes du Stoïciſme alliés avec l'idée de la liberté, pouvoient devenir ſéditieux, & qu'ils étoient odieux à des Empereurs auſſi méchans que Néron & Domitien.

Ainſi, dans l'époque que nous venons d'examiner, il y avoit chez les peuples idolâtres: 1°. des Philoſophes, qui ne ſuppoſoient dans la nature, que des forces motrices & de la matiere, ou qui reconnoiſſoient un Etre ſuprême, ſage, intelligent, qui avoit formé le monde, & qui le gouvernoit par des loix immuables, ou qui en confioit l'adminiſtration à des Génies. Tous ces Philoſophes diviſés ſur l'origine du monde, ſe réuniſſoient contre le Polythéiſme. 2°. Des perſonnes qui ſans être Philoſophes de profeſſion, cultivoient leur raiſon, les lettres & la philoſophie, & qui vivant avec les Philoſophes, prenoient une partie de leurs idées. 3°. Le peuple dont l'eſprit ne s'exerçoit que ſur des objets d'intérêt, & qui, à proprement parler, ne fait point d'efforts pour s'éclairer ſur la religion, ou ſur les objets de ſpéculation, mais auquel le tems

apporte les vérités & les idées des Philosophes après les avoir fait passer par tous les ordres d'esprits qui séparent le peuple du Philosophe, & leur avoir donné par ce moyen, la clarté & la simplicité proportionnée à l'intelligence du peuple.

Ainsi, l'effort général de l'esprit humain tendoit à la destruction de l'idolâtrie, & l'esprit du peuple étoit arrivé au dégré de lumiere nécessaire pour sentir l'absurdité du Polythéisme & la force des preuves de l'existence & de l'unité de l'Etre suprême. Cette époque étoit celle que la Providence avoit choisie pour la naissance du Christianisme.

PREMIER SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Naissance du Christianisme, ses progrès chez les Juifs, obstacles qu'il y rencontre.

Les tems marqués pour la naissance du Messie étoient arrivés, & les Juifs, opprimés par les Romains & par Hérode qu'Auguste avoit confirmé dans la possession du Royaume de Juda, étoient dans la plus vive attente du libérateur qui leur avoit été promis. Ce libérateur naquit enfin avec tous les caracteres qui devoient le distinguer & le faire connoître : mais la plus grande partie des Juifs, persuadés que le Messie devoit être un conquérant fameux, le méconnurent dans Jesus-Christ, & crurent le voir dans des Fanatiques qui prirent le titre de Christ & de Roi d'Israel, & causerent des révoltes à Jérusalem & dans toute la Judée. (1)

[1] Joseph, antiq. l. 17. c. 12. de bell. l. 2. c. 4. 5. 6.

Lorſque le tems de ſon miniſtere eſt arrivé, Jeſus-Chriſt parcourt la Judée, découvre aux Juifs toute l'étendue de la corruption humaine ; il annonce un Dieu en trois perſonnes ; il apprend qu'il eſt une de ces trois perſonnes, incarnée pour racheter les hommes : il fait connoître tout ce qu'ils doivent à ces trois perſonnes ; il promet à ceux qui croiront ſa doctrine, & qui pratiqueront ſa loi, non un bonheur temporel, tel que les Juifs groſſiers l'attendoient, mais un bonheur ſpirituel, une félicité pure & éternelle.

La bienfaiſance, la ſimplicité du cœur, la vérité, l'indulgence, le pardon des injures, l'amour des ennemis, ſont les devoirs qu'il preſcrit par rapport aux hommes : il établit par rapport à Dieu, un culte d'amour, de reſpect, de crainte, d'eſpérance ; il inſtitue des Sacremens qui procurent aux hommes les ſecours néceſſaires pour remplir les devoirs qu'il preſcrit, il prouve la divinité de ſa miſſion & la vérité de ſa doctrine par des miracles : il choiſit des Apôtres pour la prêcher par toute la terre : il meurt, reſſuſcite & monte au ciel.

Les Apôtres annoncent à Jéruſalem la doctrine de J. C. & ſa réſurrection, ils établiſſent la vérité de leur prédication ſur les preuves les plus claires, par les miracles les plus éclatans : trois mille Juifs croient & ſont baptiſés.

Ces nouveaux diſciples ſe réuniſſent, vont prier tous les jours au Temple, ils n'ont qu'un cœur, qu'une ame ; aucun ne s'approprie rien de ce qu'il a, ils mettent tout en commun, il n'y a point de pauvres parmi eux, parceque ceux qui poſſedent des fonds de terre, ou des maiſons, les vendent & en apportent le prix aux pieds des Apôtres qui le diſtribuent enſuite à chacun ſelon ſon beſoin.

Le progrès du Chriſtianiſme, la prédication des Apôtres, les miracles qu'ils operent, la vertu des Chrétiens allument la haine des Juifs, l'Egliſe eſt perſécutée, les Chrétiens de Jéruſalem ſe diſperſent dans

---

[1] Act. 4.

toute la Paleſtine & dans une partie de l'Orient où les Juifs avoient des établiſſemens, & bientôt vont prêcher chez tous les peuples.

On vit donc ſur la terre une ſociété d'hommes qui attaquoient ouvertement le Paganiſme, qui annonçoient aux hommes qu'il n'y a qu'un Dieu qui a créé le ciel & la terre, dont la ſageſſe gouverne le monde; que l'homme s'eſt corrompu par l'abus qu'il a fait de la liberté qu'il avoit reçue de ſon Créateur; que la corruption s'eſt communiquée à ſa poſtérité; que Dieu, touché du malheur des hommes, a envoyé ſon fils ſur la terre pour les racheter; que ce fils étoit égal à ſon pere, qu'il s'étoit fait homme, qu'il avoit promis un bonheur éternel à ceux qui croyoient ſa doctrine & qui pratiquoient ſa morale, qu'il avoit prouvé la vérité de ſes promeſſes par des miracles. Ces hommes annonçöient ce qu'ils avoient vû ou appris de ceux qui l'avoient vu: ils mouroient plutôt que de méconnoître les vérités qu'ils étoient chargés d'enſeigner: leur morale étoit ſublime & ſimple, leurs mœurs irréprochables.

On avoit vu des Philoſphes attaquer le Polythéiſme, mais avec précaution ou par des railleries, & ſans éclairer l'homme ſur ſon origine, ſur ſa deſtination; ils avoient découvert dans l'homme, au milieu de ſa corruption, des ſemences de vertu, mais ils avoient cherché ſans ſuccès un remede à la corruption, un frein pour les paſſions, un motif pour la vertu dans tous les états & dans toutes les circonſtances.

Ceux qui s'étoient élevés au-deſſus des paſſions, ne s'y ſoutenoient que par le fanatiſme ou par l'orgueil.

Mais on n'avoit point vu une ſociété entiere d'hommes groſſiers, & ignorans pour la plupart, expliquer ce que les Philoſophes avoient inutilement cherché ſur l'origine du monde, ſur la nature & ſur la deſtination de l'homme; enſeigner une morale qui tend à produire ſur la terre une bienveillance générale, une amitié conſtante, une paix perpétuelle, qui met l'homme ſans ceſſe ſous les yeux d'un Etre ſuprême & tout puiſſant, qui hait le crime & qui aime la vertu, qui récompenſe par un bonheur infini le culte qu'on lui

rend, le bien qu'on fait aux autres hommes, la patience & la réſignation dans les maux attachés à la condition humaine, & qui punit par des ſupplices ſans fin, l'impiété qui l'offenſe, le vice qui dégrade l'homme, & le crime qui nuit au bonheur de la ſociété.

Enfin, les Chrétiens pratiquoient la morale qu'ils enſeignoient, & mouroient plutôt que d'en tranſgreſſer les préceptes, ou de ne pas les enſeigner aux hommes; les miracles & la grace ſecondoient leurs efforts, & un nombre prodigieux de Juifs & de Payens embraſſoient le Chriſtianiſme.

L'Egliſe Chrétienne offrit donc au monde le ſpectacle le plus étonnant & le plus intéreſſant : voyons les héréſies qui la troublerent.

CHAPITRE II.

Des Schiſmes, des diviſions, & des Héréſies qui s'éleverent parmi les Chrétiens pendant le premier ſiecle.

DEPUIS long-tems la philoſophie d'Alexandrie avoit pénétré chez les Juifs & chez les Samaritains. Dans les principes de cette Philoſophie, l'Etre ſuprême étoit une lumiere immenſe, d'une pureté & d'une fécondité infinie : un nombre infini d'eſprits étoient ſortis de ſon ſein, avoient formé le monde, le gouvernoient & produiſoient tous les phénomenes.

Ces principes portés à Jéruſalem & à Samarie s'y étoient unis, comme nous l'avons vu, avec la croyance des Juifs, & avoient ſervi à expliquer les miracles de Moyſe, & toute l'hiſtoire du peuple Juif. Pluſieurs perſonnes attribuoient tous les événemens à des Génies chargés du gouvernement du monde.

Les Juifs & les Samaritains étoient alors dans la plus vive attente du Meſſie : leurs malheurs, l'oppreſſion dans laquelle ils gémiſſoient, tournoient ſans ceſſe leur eſprit vers ce libérateur : ceux qui étoient entêtés

des principes de la philofophie d'Alexandrie, crurent que le Meffie ne délivreroit les Juifs que par le moyen des Génies, & penferent, que celui-là feroit le Meffie, qui fauroit commander aux Génies, & fe faire obéir : il y eut donc des hommes qui chercherent dans l'étude de la magie, l'art de commander aux Génies & d'opérer des prodiges.

On découvrit au moins celui de féduire l'imagination par des tours d'adreffe, ou par des preftiges, & l'on vit des Juifs & des Samaritains qui s'efforcerent d'imiter les miracles des Apôtres, & qui prétendirent tantôt être le Meffie, tantôt une Intelligence à qui Dieu avoit remis toute fa puiffance; d'autres fois un Génie bienfaifant defcendu fur la terre pour procurer aux hommes une immortalité bienheureufe, non après la mort, mais dans cette vie même : tels étoient Dofithée, Simon, Ménandre.

Comme ce n'étoit pas feulement par les miracles que l'on devoit connoître le Meffie, mais par les caracteres fous lefquels les Prophetes l'avoient annoncé, les uns comme Dofithée les altérerent, pour fe les approprier; les autres qui ne pouvoient fe les appliquer, nierent leur autorité, combattirent la doctrine de Jefus-Chrift par les principes des Philofophes, & fubftituerent aux dogmes du Chriftianifme, le fyftême des émanations, par lefquelles ils tâcherent d'expliquer tous les faits qu'ils ne pouvoient contefter aux Chrétiens : tels furent Simon, Ménandre, Cléobule, Théodote, Gorthée.

D'autres recevoient la doctrine des Apôtres, & en allioient les principes, tantôt avec la Religion Judaïque, tantôt avec les principes de la philofophie d'Alexandrie : ils regardoient les Apôtres, comme des témoins qui leur atteftoient des faits, & ils en cherchoient l'explication dans les principes de la philofophie qu'ils avoient adoptée : tels étoient ces Chrétiens auxquels S. Paul reprochoit de s'amufer à des fables & à des généalogies fans fin (1). Plufieurs nierent ou al-

---

[1] Paul 1. ep. ad Tim. 6. 20. Ibid. c. 3. v. 4. ad Tit. c. 3. v. 9. ad Col. c. 6. v. 2. 6.

tèrerent par des explications allégoriques, tout ce qu'ils ne pouvoient concilier avec les principes du syſtême religieux qu'ils s'étoient fait.

Ainſi, les Nazaréens prétendoient que les Apôtres n'avoient point entendu la doctrine de Jeſus-Chriſt, & allioient le Chriſtianiſme & le Judaïſme ; ainſi Hymenée, Alexandre, Philete, Hermogene, &c. rejetterent le dogme de la réſurrection des corps, parce qu'ils regardoient l'union de l'ame & du corps, comme un état de dégradation, qui ne pouvoit être la récompenſe de la vertu.

Appuyés ſur ces principes, quelques-uns ne voyoient dans la Religion Chrétienne, qu'une morale deſtinée à élever l'homme au-deſſus des ſens & des paſſions, en portoient tous les conſeils à l'excès, & faiſoient un crime de s'occuper à nourrir le corps : tandis que d'autres, perſuadés que l'ame eſt par ſa nature incapable d'être corrompue par le corps, ſe livroient ſans ſcrupule à tous les plaiſirs des ſens.

Ceux-ci regardoient Jeſus-Chriſt comme un Génie deſcendu du ciel, qui avoit pris l'apparence de l'humanité pour éclairer les hommes ; ceux-là comme un homme plus parfait que les autres, qu'un Génie céleſte avoit dirigé : tels furent les Nazaréens, Corinthe, les Ebionites, & ceux à qui S. Paul reproche d'élever des queſtions plus propres à exciter des diſputes, qu'à fonder par la foi l'édifice de Dieu (1).

Tous furent condamnés par les Apôtres, & ſéparés de l'Egliſe comme des corrupteurs de la Foi.

Tous eurent cependant des diſciples, qui, auſſi bien que leurs maîtres, prétendoient n'enſeigner que la doctrine de Jeſus-Chriſt ; & pour juſtifier leurs prétentions, les uns ſoutenoient que Jeſus-Chriſt avoit enſeigné une double doctrine, une publique, proportionnée à l'eſprit du peuple, & contenue dans les livres du Nouveau Teſtament ; l'autre ſecrete qu'il n'avoit confiée qu'à un petit nombre de diſciples, qui ne pouvoit être entendue que par des hommes éclairés, & qui leur

---

[1] 1a. ad Tim. 1. v. 4. &c. 2a, c. 4. 2. 7. ad Tit. 4. v. 14.

avoit été transmise par des disciples de S. Paul, de S. Matthieu (1).

Les autres retranchoient des livres du nouveau Testament tout ce qui combattoit leurs opinions, composerent de nouveaux Evangiles, & des lettres qu'ils attribuerent aux Apotres ; quelques-uns prétendirent n'enseigner que la doctrine que Moyse, Zoroastre, Abraham, Noë avoient enseignée, & qui étoit renfermée dans des ouvrages qui portoient leur nom.

On vit donc alors non-seulement différentes Sectes qui prenoient le nom de Chrétiennes, mais encore de faux Evangiles, des lettres & des livres supposés & attribués aux Apôtres, aux hommes célébres de l'antiquité, aux Patriarches [2].

Tous ces Sectes, remplies d'Entousiastes & de Fanatiques, employoient tout ce qui pouvoit faire prévaloir leurs systêmes religieux, ils les répandirent dans les Provinces de l'Orient.

Les Philosophes Pithagoriciens regarderent J. C. comme une intelligence qui dominoit sur les génies par le moyen de la magie, & s'efforcerent d'imiter les miracles qu'il avoit faits, & de pratiquer une morale plus parfaite que la morale des Chrétiens : tels furent Apollonius de Thianes & ses disciples (3).

Les Philosophes Epicuriens, au contraire, qui n'admettoient dans la nature qu'une matiere & un mouvement éternels & nécessaires, rejettoient sans examen ce qu'ils entendoient des Chrétiens.

Les Académiciens, qui faisoient profession de douter de tout, & qui voyoient que la vérité ou la fausseté de la religion n'avoit aucune conséquence par rapport à l'état de l'homme après la mort, prirent peu d'intérêt à ce qu'ils entendoient des Chrétiens.

Les Prêtres, les Dévots idolâtres, & tout ce qui vi-

---

(1) Iræn. adverf. hær. l. 1. c. 25 l. 3. c. v. 5. Clem. Alex. strom. l. 7. c. 17. 1. c. 15. l. 6. c. 6. Eufeb. Hist. Ecclef. l. 3. c. 25. Constit. Apost. l. 6. c. 16. PP. Apost. t. 1. p. 344.

(2) Fabric. Codex apocryph. Clem. Alex. strom. l.

[3] Vit. Appolon. Thyan.

voit du culte des faux dieux, architectes, musiciens, parfumeurs, sculpteurs, statuaires, se soulevoient contre les Chrétiens, leur imputerent tous les malheurs, tous les désordres, & n'oublierent rien pour les rendre odieux.

Les gens du monde regarderent le Christianisme comme une nouvelle superstition.

Les Magistrats & les Politiques persuadés que toute religion qui accuse les autres de rendre à Dieu un culte impie & sacrilége, tend à troubler là paix des Etats, & à armer les citoyens les uns contre les autres, regarderent les Chrétiens comme des hommes dangereux (1).

On porta des Loix contre les Chrétiens, & ces Loix furent rigoureusement exécutées sous Néron. Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Tite n'en presserent point l'exécution; elles furent renouvellées sous Domitien : Nerva, ennemi du sang, fit cesser les persécutions & les violences contre toutes sortes de personnes : & contre les Chrétiens. Malgré tous ces obstacles, l'Eglise fondée par les Apôtres, inaltérable dans sa doctrine, & incorruptible dans sa morale, faisoit des progrès rapides dans tout l'Empire Romain, tandis que la plus grande partie des Sectes que nous avons vû naître s'éteignirent ou tomberent dans l'oubli. (2).

CHAPITRE. III.

Conséquences qui naissent du progrès du Christianisme dans le premier siecle.

LES Apôtres & les premiers Prédicateurs de l'Evangile trouverent à Jerusalem, dans l'Orient, dans tout l'Empire Romain, des ennemis de toute espece.

---

[1] Tacit. annal. l. 15. c. 35. Sueton. in Neron. 1. c. 16.

[1] Tacit. annal. l. 15. c. 44. Sulpit. Sev. l. 2. Orof. l. 7. c. 7. Lact. de mort. persec. c. 3. Euseb. Hist. Eccles. l. 3. c. 20.

1°. Des Juifs animés d'une haine violente contre Jesus-Christ, & contre les Apôtres, au milieu de qui Jesus-Christ avoit enseigné, & fait les miracles que les Apôtres attestoient.

2°. Des Disciples des Apôtres, séparés de l'Eglise Chrétienne, que le desir de la vengeance animoit, qui connoissoient à fond la Religion Chrétienne, qui ne pouvoient manquer de dévoiler l'imposture des Apôtres s'ils en avoit été coupables.

3°. Des Chefs de Secte éclairés, exercés dans la dispute, habiles dans l'art de persuader le peuple, animés par l'amour le plus excessif de la célébrité, qui opposoient aux Apôtres toutes les difficultés qu'on pouvoit leur opposer, & qui n'oublioient rien pour les rendre sensibles & victorieuses, qui discuterent avec la plus scrupuleuse exactitude les faits qui servent de baze au Christianisme ; & qui en firent l'examen le plus rigoureux.

4°. Des Philosophes ennemis des Apôtres, qui combattoient leur doctrine, qui attribuoient à la magie les miracles de Jesus-Christ & des Apôtres.

5°. Des Payens attachés à l'idolâtrie par conviction, par superstition, par intérêt, qui persécutoient les Chrétiens avec acharnement.

Les miracles de Jesus-Christ, ceux des Apôtres avoient donc alors un degré de certitude & d'évidence qui ne permettoit pas de les contester.

Si ces miracles n'avoient pas eû ce degré de certitude, si les Apôtres avoient été coupables de la plus légére infidélité, leurs ennemis l'auroient manifestée ; & cette infidélité n'avoit pas besoin d'être bien prouvée pour arrêter absolument le progrès d'une Religion qui étoit appuyée sur ces miracles, & qui combattoit les passions dans un siecle où la corruption étoit extrême.

Cependant c'est dans ce tems même que la Religion Chrétienne fait les progrès les plus rapides & les plus éclatans, toutes les Sectes qui la combattent disparoissent & s'anéantissent (1).

---

[1] Theodoret. hær. fab. l. 1.

L'évidence des faits que les Apôtres annonçoient, eſt donc évidemment liée avec les progrès du Chriſtianiſme, & avec l'extinction de ces Sectes qui l'attaquerent à ſa naiſſance.

Nous avons donc ſous nos yeux des faits ſubſiſtans, qui ſont néceſſairement liés avec la vérité du témoignage des Apôtres, & auſſi néceſſairement liés que les monumens les plus authentiques les ſont avec les faits les plus inconteſtables.

Les laps du tems, & l'infidélité des témoignages n'ont pu altérer ces faits liés avec les prédications des Apôtres. La certitude de ces faits eſt pour nous égale à celle qu'avoient les contemporains des Apôtres.

Il n'y a que deux moyens d'expliquer le progrès de la Religion Chrétienne, & l'extinction des Sectes qui ſe ſéparerent d'elles, & qui l'attaquerent à ſa naiſſance : ces moyens ſont, ou l'impoſſibilité d'obſcurcir l'évidence des faits ſur leſquels elle s'appuyoit, ou une attention continuelle de la puiſſance ſéculiere pour empêcher tous ceux qui ſe ſéparoient de l'Egliſe & des Apôtres, d'en révéler la fauſſeté. Or, s'il y a quelque choſe de certain, c'eſt que la puiſſance ſéculiere employoit contre les Chrétiens toute ſa vigilance, toutes ſes forces.

Ainſi ſi la Religion Chrétienne étoit fauſſe, ſes progrès & l'extinction des Sectes qui l'ont attaquée à ſa naiſſance ſeroient un effet non-ſeulement ſans cauſe, mais un fait arrivé malgré le concours de toutes les cauſes qui devoient néceſſairement l'empêcher.

Parmi ces Sectaires, pluſieurs ont fait des ſyſtêmes pour expliquer comment Jeſus-Chriſt étoit fils unique de Dieu : Jeſus-Chriſt avoit donc enſeigné qu'il étoit fils unique de Dieu, & il avoit confirmé cette doctrine par des miracles.

Les Apôtres retrancherent de l'Egliſe tous ceux qui croyoient que Jeſus-Chriſt n'étoit qu'une créature plus parfaite que les autres : ainſi du tems des Apôtres même on croyoit que Jeſus-Chriſt étoit éternel & vrai Dieu, & non pas une créature ; & cette croyance étoit un point fondamental du Chriſtianiſme. Toutes les interprétations que les Sociniens donnent aux paſſages de l'Ecriture, qui parlent de la divinité de Jeſus-Chriſt,

ſont donc contraires au ſens que les Apôtres leur donnoient : l'exemple d'un ſeul hérétique retranché de l'Egliſe par les Apôtres, parcequ'il regardoit Jeſus-Chriſt comme une créature, anéantit tous les commentaires des freres Polonois.

SECOND SIECLE

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique & civil du Monde.

Les déſordres qui régnoient dans l'Empire Romain depuis Tibére juſqu'à Domitien ſembloient annoncer ſon anéantiſſement ou ſa diſſolution prochaine.

Le choix d'un Empereur vertueux le conſerva.

Cet Empereur fut Nerva : ſon avénement à l'Empire fit renaître le courage & l'eſpérance dans tous les cœurs : les premiers inſtans de ſon régne offrirent l'image du ſiécle d'or, & tous ſes jours furent employés à établir, ſur des fondemens ſolides, le bonheur de l'empire : il allia deux choſes incompatibles juſqu'à lui, la puiſſance ſouveraine de l'Empereur, & la liberté des Peuples (1). Il chercha dans tout l'empire l'homme le plus diſtingué par ſes talens militaires, par ſa bonté, par ſa vertu, pour en faire ſon collégue & ſon ſucceſſeur (2).

Nerva avoit des enfans, des parens, des amis ; & cependant ce fut dans un étranger, dans Trajan, que Nerva trouva ces qualités. Jamais Rome ne fut auſſi puiſſante & auſſi ſuperbe que ſous Trajan : il fit régner les

(1) Tacit. vit. Agr. c. 3.
[2] Plin. paneg. p. 10. &c. Dion Caſſius l. 68.

Loix dans l'Empire, ſoumit les Daces, donna des Rois aux Parthes, conquit l'Armenie, l'Arabie Heureuſe, l'Arabie Petrée, l'Aſſyrie, & un nombre incroyable de Nations inconnues juſqu'alors (1).

Trajan parcourut, ſubjugua, ravagea preſque toutes les contrées ſur leſquelles Alexandre avoit étendu ſon empire, & fait regner la paix & le bonheur.

Tous ces peuples, autrefois ſoumis paiſiblement à l'empire d'Alexandre, abhorroient la domination des Romains, & ce n'étoit que par la force & en faiſant couler le ſang humain qu'on les contenoit.

L'Egypte, l'Arabie & la Lybie étoient ſur le point de ſe ſoulever, les Marcomans & les Sarmates attaquoient l'Empire.

Adrien abandonna preſque toutes les conquêtes de Trajan, & borna l'Empire à l'Euphrate; il tourna toutes ſes vûes vers la paix, quoiqu'il fût excellent Général: il accorda des penſions à pluſieurs Rois barbares, il fit régner la juſtice dans l'intérieur de l'Empire, il entretint un nombre conſidérable de troupes auxquelles il donna une diſcipline admirable, & qu'il exerça ſans ceſſe comme s'il ſe fut préparé à faire la guerre.

Antonin qui lui ſuccéda ne s'écartat point de ce plan, il ſongea plus à défendre les limites de l'Empire qu'à les étendre. Jamais Rome n'eût un Empereur plus juſte & plus vertueux: jamais Empereur n'eût autant d'autorité chez les Nations étrangeres, & moins de guerres à ſoutenir (2).

Le regne de Marc Aurele, ſucceſſeur d'Antonin; ne fut pas auſſi paiſible: les Parthes, les Arméniens attaquerent l'Empire en Orient; en Occident les Marcomans, les Nariſques, les Hormondures, les Quades, les Maures & une nombre incroyable de nations barbares percerent dans l'Empire, pillerent & ſaccagerent les Villes & les Provinces.

Marc Aurele remporta de grands avantages ſur tous ces ennemis, mais il fut obligé de permettre à plu-

---

[1] Dion Caſſius in Trajan. Amien Marcel. l. 14.
[2] Dion Caſſius Spartian. Capitolin. Lamprid.

ſieurs de ces peuples de s'établir dans les Provinces de l'Empire.

Commode, qui ſuccéda à Marc Aurele ſon pere, ſurpaſſa en vices, en cruauté, en extravagance, tous les mauvais Empereurs qui l'avoient précédé.

L'Empire fut en guerre avec l'Orient & avec l'Occident : il ſoutint l'effort des barbares & des peuples ennemis ; mais en dedans, il étoit déſolé par Commode & par tous ceux qui gouvernoient ſous lui.

Des Conjurés délivrerent la terre d'un monſtre, né pour le malheur & pour la honte de l'humanité.

Pertinax lui ſuccéda, & fut aſſaſſiné par les Prétoriens, qui mirent l'Empire à l'encan. Julien, homme riche & voluptueux, ſans vertu, ſans talens, ſans eſprit, l'acheta & fut proclamé Empereur à Rome. A la nouvelle de la mort de Pertinax, & de l'élévation de Julien à l'Empire, les armées d'Orient, d'Illyrie & d'Angleterre, élurent Niger, Albin & Severe. L'Empire eut donc quatre maître, qui ſe firent la guerre avec fureur, juſqu'à la fin du ſiecle, & qui furent tous vaincus par Severe (1).

CHAPITRE II.

Etat de la Religion pendant le ſecond ſiecle.

AVANT la naiſſance du Chriſtianiſme, le Polythéiſme, les ſyſtêmes des Philoſophes, & la Religion Juive partageoient le genre humain.

Les Idolâtres, les Philoſophes & les Juifs, s'oppoſerent également au progrès du Chriſtianiſme ; & malgré leurs efforts les Chrétiens ſe multiplierent, & formerent une ſociété qui s'étendoit dans preſque tout l'Empire Romain.

[1] Dion Caſſius in excerpt. Valeſ. Spart. Jul. Capit. Her.

Ainsi l'on vit sur la terre, au commencement du second siécle, quatre Religions : le Polythéisme, les systêmes religieux des Philosophes, le Judaïsme & le Christianisme. Chacune de ces religions s'efforçoit de détruire les autres & de regner sur toute la terre.

§. I.

Du Polythéisme pendant le second siécle.

Le Polythéisme étoit la Religion dominante de l'Empire Romain & sur toute la terre, à la naissance du Christianisme : partout on obéissoit aux oracles, aux augures, on adoroit les statues en pierre & en bois : on faisoit encore des sacrifices infâmes à Serapis, & l'on immoloit des victimes humaines : mais on commençoit à connoître l'absurdité & l'horreur de ce culte ; les Egyptiens furent chassés de Rome, & Serapis fut jetté dans le Tybre par arrêt du Sénat : les sacrifices humains défendus sous cet Empereur, furent abolis sous Claude (1).

Ainsi il y avoit une espece de lutte entre la superstition & la raison sur le Polythéisme.

Au milieu des agitations & des révolutions de l'Empire, on vit à Lyon un homme du Bourbonnois, qui s'annonça comme le liberateur des Paules, qui prit le titre de Dieu..

Ce fanatique se fit bientôt des disciples, & tout le territoire d'Autun étoit prêt à se soulever, à l'adorer & à lui obéir, lorsque les cohortes de Vitellius, & la milice d'Autun attaqua ces fanatiques & les dissipa : Marie leur chef fut pris & exposé aux bêtes ; elles ne lui firent point du mal, & le peuple le croyoit déjà invulnérable lorsqu'un coup d'épée le tua (2).

Sous Vespasien, Valleda, que Tacite appelle la Vierge des Brueteres, étoit révérée comme une déesse, & par ses prophéties elle faisoit prendre les armes à tous les peuples d'Allemagne, ou les tenoit en paix (3).

---

[1] Tacit. annal. l. 2. c. 85. Sueton. Plin. Hist. l. 30.

[2] Tacit. l. 4. c. 61.

[3] Tacit. de M. G.

Trajan respecta l'Etre suprême, & cependant il permettoit qu'on offrit des sacrifices à ses statues, & qu'on jurât par sa vie & par son éternité (1).

On avoit défendu les sacrifices humains, & pour détourner les malheurs dont le crime de trois Vestales menaçoit l'Empire, on enfouit vif, dans la place aux bœufs, deux hommes & deux femmes des Gaules & de la Grece (2).

Adrien étoit un des hommes les plus éclairés de son siécle & un des plus superstitieux: il eut recours à toutes les especes de divination & de magie : il se consacra à lui-même des temples : il noya Antinous dans l'espérance de se prolonger la vie par ce sacrifice. Après sa mort il éleva des temples, donna des Prêtres, fit rendre un culte à cet infâme favori (3).

Antonin fut religieux observateur de toutes les cérémonies du Paganisme.

Marc Auréle adopta toutes les superstitions de Rome & des autres Nations : il croyoit aux présages, aux songes, à toutes les pratiques de la supestition; les Payens eux-mêmes s'en mocquoient. On conserve encore un distique où les bœufs blancs souhaitent qu'il ne revienne pas victorieux, de peur qu'il n'extermine leur race. Sévere mit Commode au rang des dieux, institua des fêtes en son honneur, & lui donna un Pontife : tandis qu'il exposoit aux lions Narcise qui avoit étranglé ce monstre (4).

Ainsi le Polythéisme se détruisoit pour ainsi dire lui-même, tandis que la raison s'éclairoit & en sappoit les fondemens. On voyoit par les Dieux de nouvelle création ce qu'il falloit penser des anciens, & les défenseurs du Christianisme employérent utilement cet argument contre le Polythéisme (5).

---

[1] Plin. pan. p. 4. l. 10. Ep. 89. 102.

(2) Plut. quest. sur les Rom.

[3] Spart. Adr. vit.

(4) M. Aurel. vit. commod. vit. Sever. vit. Dio Val. p. 737.

(5) Just. Apol. 1 Athenag. Tat. Tert. apol. &c.

CHAPITRE III.

Des Principes religieux des Philoſophes, & de l'état de l'Eſprit humain par rapport aux Sciences & à la Morale, pendant le ſecond ſiecle.

DOMITIEN, un des plus vicieux, des plus cruels, des plus indignes, & des plus mépriſables Empereurs que Rome ait eus, fut auſſi un des plus grands ennemis des lettres & de la philoſophie.

Les cruautés de ce Prince firent perdre au Sénat les plus illuſtres de ſes membres, & laiſſant les autres dans la terreur, elles les réduiſirent, ou à demeurer dans le ſilence, parcequ'on n'oſoit dire ce qu'on vouloit, ou à la miſérable néceſſité de dire ce qu'ils ne vouloient pas. On aſſembloit le Sénat pour ne rien faire, ou pour autoriſer les plus grands crimes : de ſorte que les meilleurs eſprits étoient engourdis, languiſſans, abbattus & comme hébétés.

La même conſternation & le même ſilence regnoit par tout, on n'oſoit dire ſes ſentimens, ni écouter ceux des autres, à cauſe des eſpions répandus de tous côtés : &, comme les Romains avoient vû le plus haut point de liberté dans les beaux tems de la République ; ils voyoient ſous Domitien le dernier dégré de la ſervitude. On leur eut ôté la mémoire même avec la parole, s'ils étoit auſſi-bien au pouvoir d'oublier, que de ſe taire (1).

Pour anéantir, s'il avoit pu, juſqu'à l'idée de la vertu ſur la terre, Domitien bannit ou fit mourir les Philoſophes, dont les leçons avoit formé des citoyens vertueux, qui avoient attaqué & pourſuivi le crime protégé par l'Empereur, que les tourmens n'avoient

(1) Tacit. vit. Agric. annal. l. 16. c. 26 Sueton. in Domit

point effrayés, & dont la mort auroit honoré les plus beaux siécles de la République : tels furent Helvide, Rustique, Sénécion, &c.

Beaucoup de Philosophes abandonnerent leur profession, d'autres s'enfuirent dans les extrêmités les plus Occidentales des Gaules, dans les déserts de la Lybie & de la Scythie ; mais ils laisserent à Rome des disciples qui cultiverent en secret la philosophie & les lettres.

Ce furent les lettres & la philosophie qui donnerent à l'Empire le juste & vertueux Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Marc Aurele (1).

Trajan avoit donné peu d'application aux lettres, mais il aimoit les savans & les hommes de lettres, & respectoit les Philosophes [2].

Sous cet Empereur les esprits sortirent peu-à-peu de l'engourdissement où la tyrannie de Domitien les avoit tenus ; nul talent, nul homme de mérite ne fut ignoré ou sans récompense sous Trajan. Les lettres fleurirent sous son regne, & l'on vit beaucoup de bons Historiens, Poëtes, Orateurs, Philosophes.

Adrien, Antonin, Marc Aurele étoient habiles dans les lettres & dans la philosophie. Leur regne fut le regne des savans, des hommes de lettres, des Philosophes. Rome, Athene, Alexandrie avoient des écoles célébres ; il y en avoit dans l'Orient & dans les Gaules ; les Philosophes chassés par Néron, par Vespasien, par Domitien, porterent la lumiere de la philosophie chez les barbares.

Depuis Tibere, tous les vices, toutes les passions fatales au bonheur du genre humain, étoient déchaînées, & armées de l'autorité.

La société n'offroit point de ressource contre ces malheurs, parceque le tems avoit remis toutes les forces de la société dans les mains d'un seul homme qui sacrifioit tout à son bonheur : l'homme fut donc déterminé à chercher cette ressource dans lui-même,

---

(1) E utrop. Vict. Epitom. vit. Adr. Anton. M. Aur. Dio. l. 62. Tacit. vit. A gric. (2) Plin. pan. Traj. Epist.

dans

dans sa raison, dans son cœur ; & ce fut vers la philosophie morale, que se tournerent les efforts de l'esprit humain pendant ce siecle.

Chacun adopta la morale qui étoit assortie à son caractere, à ses habitudes, à ses goûts, à sa situatuation : les caractères durs adopterent la morale des Cyniques, & les caracteres froids, fermes & doux, celle d'Epicure.

La philosophie des Cyniques & d'Epicure peut empêcher l'homme de murmurer de ses malheurs & de s'en plaindre ; mais elle ne peut ni en ôter, ni en adoucir le sentiment. La morale de Pythagore, de Planton, de Zenon, l'affranchit des malheurs ou le console ; elle met, pour ainsi dire, l'homme hors de la portée des méchans, elle soutient sa foiblesse, elle échauffe son imagination : la morale de Pythagore, de Platon, de Zenon, fut donc la plus généralement adoptée & la plus répandue.

L'esprit humain qui n'avoit cherché dans la philosophie qu'une ressource contre le malheur, unit à la morale qu'il adopta, le culte des Dieux, l'invocation des Génies, la magie, l'art de la divination ; en un mot, tout ce que la superstition & la foiblesse avoient imaginé contre les malheurs. Adrien, un des hommes les plus éclairés de son siecle, avoit recours à toutes les especes de divination, à la magie, à l'astrologie judiciaire (1).

Il y eut même des Phylosophes Platoniciens, comme Apulée, qui chercherent dans les principes de la magie l'art d'opérer des prodiges ; des disciples d'Apollone de Tyanes, comme Alexandre ; qui s'érigerent en Prophetes, & qui par des prestiges & avec de l'impudence, séduisirent beaucoup de personnes dans le peuple & même parmi les personnes distinguées : tel fut Rutilien, homme de la premiere qualité, qui épousa la fille d'Alexandre, parceque cet imposteur lui avoit persuadé qu'il étoit un Prophete, & que sa fille étoit fille de la lune (2).

---

[1] Dion. l. 69. Adrian. vit. Euseb. chron.

[2] Apul. Florid. Metamor. Aug. de civit. l. 2. c. 12.

Quoique la philosophie Orientale, celle de Pythagore, de Platon, de Zenon, séparées, désunies, fussent dominantes, il y avoit cependant des Epicuriens, des Péripatéticiens, des Pyrrhoniens; mais occupés à combattre les Stoïciens, les Platoniciens & les Chrétiens, ou à concilier la philosophie d'Aristote avec celle de Platon. Ainsi une partie des efforts de l'esprit humain étoit employée à combattre les erreurs qu'il avoit imaginées & les vérités qu'il avoit découvertes, tandis que l'autre étoit employée à défendre l'assemblage des vérités & des erreurs qu'il avoit liées (1).

CHAPITRE IV.

Etat des Juifs pendant le second siecle.

Depuis la mort d'Hérode, la Judée étoit devenue une Province de l'Empire Romain. Les Juifs soumis aux Romains conserverent la pureté de leur culte; & ce peuple qui avoit autrefois une si forte inclination à l'idolâtrie, étoit prêt à se soulever, & à sacrifier sa vie, plutôt que de souffrir dans Jérusalem rien de contraire au culte de l'Etre suprême. Ils se souleverent lorsqu'ils surent que Pilate avoit fait entrer dans Jérusalem les drapeaux Romains, sur lesquels des aigles étoient peintes : ils offrirent de mourir plutôt que de voir placer dans le temple la statue de Caligula.

Le mélange des idolâtres avec les Juifs dans toute la Judée, joint à la tyrannie des Gouverneurs & des Intendans, produisit dans les Juifs une haine violente contre les Romains & contre les idolâtres; elle étoit soutenue par l'espérance toujours subsistante d'un libérateur qui devoit soumettre toutes les nations : ainsi

Epist. 136. 137. 138. Lucian. Pseudomart. seu de Alexandro præstigiatore. Suid. Lexic. Philostr. de vit. Sophist. M. Aurel. vit. Tiber. Hist. des Emp. t. 2.

(1) Aulugelle Noct. att.

la révolte ne tarda pas à éclater à Jérusalem & dans toute la Judée, dans la Syrie & dans l'Egypte.

Vespasien marcha contre eux ; & Tite prit Jérusalem, fit raser le Temple & presque toute la Ville : il fit vendre tous les Juifs qu'il prit à Jérusalem ; le reste se dispersa dans la Palestine & dans toute la terre.

La destruction de Jérusalem & de son Temple anéantit tout ce que le culte Judaïque avoit de plus auguste : tous les Juifs étoient dans un état de désunion, & mêlés avec tous les peuples [1].

Ils conservoient dans tous les lieux une haine implacable contre le reste du genre humain ; & l'espérance de la venue du Messie, qu'ils concevoient comme un conquérant qui devoit soumettre tous les peuples, étoit plus vive que jamais.

La Religion & l'état des Juifs les portoit donc sans cesse à la révolte ; & pour mettre en action cette disposition, il ne falloit qu'un imposteur qui osât se dire le Messie ; & qui pût par quelque prestige éblouir & échauffer les esprits : c'est ainsi qu'ils se souleverent sous Trajan (en 115) à Alexandrie, dans toute l'Egypte, dans la Thébaïde & dans la Lybie Cyrénaïque, à Chypre, dans la Mésopotamie.

Lorsqu'Adrien voulut envoyer une Colonie à Jérusalem, l'imposteur Barcochebas s'annonça aux Juifs comme le Messie. De l'étoupe allumée qu'il avoit dans la bouche, & par le moyen de laquelle il souffloit du feu, persuada au peuple qu'il étoit en effet le Messie : les principaux Rabins publierent qu'il étoit le Christ, & les Juifs l'oignirent & l'établirent leur Roi.

Les Romains mépriserent d'abord cet imposteur : mais lorsqu'on le vit à la tête d'une armée, & prêt à être joint par tous les Juifs, Adrien envoya contre eux une armée ; on en tua un nombre prodigieux & on défendit à tous par un Edit d'entrer dans Jérusalem, & d'habiter aucuns des lieux d'où elle pourroit être vue (2).

---

[1] Joseph. antiq. Jud. de bello Jud. Tilm. Hist. des Emp. t. 1.

[2] Euseb. Hist. Ecclef. l. 4. Dion. l. 68. 69.

Les Juifs ne perdirent cependant point l'efpérance de fortir de leur état, ils s'efforcerent de faire des profélytes, & fe foulevoient auffitôt que quelque circonftance leur paroiffoit favorable : Severe fut obligé de leur faire la guerre à la fin du fecond fiecle (1).

Voilà quel fut l'état des Juifs depuis la ruine de Jérufalem : difperfés par toute la terre, & ne pouvant plus offrir de facrifices à Jérufalem, ils eurent partout des Synagogues où ils s'inftruifoient & célébroient leurs fêtes. Ils conferverent la circoncifion, le fabbat, la pâque, & quelques autres cérémonies.

Les Prêtres échappés au malheur de Jérufalem fe cacherent dans la Paleftine, & tâcherent d'y raffembler les débris de leur nation : comme ils étoient mieux inftruits que les autres Juifs de la Religion & de la loi, les Juifs difperfés eurent recours à eux pour s'inftruire ; & les Prêtres qui réfidoient dans la Paleftine choifirent parmi eux les plus habiles, pour aller regler dans différentes Synagogues ce qui regardoit l'inftruction, la loi, les cérémonies, & le culte. Ce Prêtre étoit le Chef du College qui étoit refté dans la Paleftine, & qui ne vouloit point s'éloigner de Jérufalem, où les Prêtres efperoient de voir rétablir le Temple. Ce Prêtre fut le Patriarche des Juifs difperfés, il vifitoit les Synagogues, & elles lui payoient les frais de fes vifites (2).

CHAPITRE V.

Etat & progrès du Chriftianifme dans le fecond fiecle.

LA Religion Chrétienne pénétra dans toutes les Provinces de l'Empire Romain, & chez tous les peuples

[1] Juftin. dial. p. 217. Tilm. Hift. des Emp. t. 2. p. 311. Sever. vit. Oroz. l. 7.

[2] Tilm. Hift. des Emp. t. 1. p. 670. &c. Bafnage Hift. des Juifs. t. 1. ch. 1, 2.

avec lesquels les Romains étoient en commerce : les temples étoient déserts, & les sacrifices presque interrompus. Le peuple, soulevé par les Prêtres & par tous ceux que l'intérêt attachoit au culte des dieux, demandoit la mort des Chrétiens ; & les Magistrats pour prévenir la sédition étoient obligés de les punir. Malgré cette sévérité le nombre des Chrétiens augmentoit tous les jours, ensorte que la sévérité qu'on exerçoit contre eux pouvoit dépeupler l'Empire Romain.

Trajan en fut informé, & défendit de rechercher les Chrétiens, mais il ordonna de les punir lorsqu'ils seroient dénoncés.

La loi de Trajan n'étoit pas capable d'arrêter le progrés du Christianisme, les miracles, la pureté des mœurs des Chrétiens, le zéle avec lequel ils annonçoient leur Religion, la constance avec laquelle ils mouroient plutôt que de renoncer.

Les vérités consolantes qu'ils annonçoient, le bonheur éternel qu'ils promettoient à ceux qui mourroient pour Jesus-Christ, les faveurs surnaturelles qui fécondoient leurs efforts, produisirent un nombre infini de Chrétiens. Que pouvoient contre une pareille Religion, les Edits des Empereurs, & la mort, après laquelle ils soupiroient. La loi qui défendit de rechercher les Chrétiens fut regardée par un grand nombre de Chrétiens comme un malheur, qui les privoit de la couronne du martyre : ils alloient eux-mêmes s'accuser & déclarer aux Magistrats qu'ils étoient Chrétiens (1).

La vertu des Chrétiens ne tarda pas à être connue des Gouverneurs ; ils écrivirent à Adrien pour lui faire connoître leur innocence : les Chrétiens offrirent eux-mêmes à l'Empereur des apologies de leur Religion. Adrien défendit donc d'avoir égard aux accusations tumultueuses du peuple, & défendit de faire mourir les Chrétiens si l'on ne prouvoit qu'ils étoient coupables d'un crime qui meritât la mort. (Justin. Apol. 1. pro Christ. Rufin. Hist. Eccl. l. 4. c. 9.

---

[1] Tertul. ad scapul. c. 5. p. 82. edit. Rigalt.

Les Prêtres & le peuple fuperftitieux n'oublioient rien pour faire révoquer cet édit : ils peignoient les Chrétiens fous les traits les plus noirs, ils leurs imputoient les tremblemens de terre qui avoient ravagé plufieurs Provinces. Les états d'Afie & plufieurs Provinces demanderent à Antonin la liberté de les rechercher & de les faire mourir. Mais ils ne purent l'obtenir : Antonin croyoit que les tourmens & les fupplices étoient plus propres à multiplier les Chrétiens qu'à les éteindre ; qu'il étoit injufte de punir des hommes qui n'avoient d'autre crime que de ne pas profeffer la Religion commune, & qu'il falloit laiffer aux dieux le foin d'anéantir les Chrétiens, & de fe venger d'une Secte que le Ciel devoit haïr plus que les hommes. (Juftin. Apol. 1 p. 100. Rufin. Hift. l. 4. c. 12.)

Marc Auréle fut plus favorable aux zéle des Idolâtres : il confondit les Chrétiens avec les Sectes des Gnoftiques dont les mœurs étoient infâmes, & regarda les Chrétiens comme des Fanatiques qui couroient à la mort.

Rien n'étoit plus contraire aux principes de la Philofophie Stoïcienne, qui croyoit que l'homme devoit attendre la mort fans impatience, & occuper la place que la nature lui avoit marquée jufqu'à ce que la loi du deftin l'en retirât. Cet Empereur regardoit donc l'ardeur des Chrétiens pour la mort, comme un défordre religieux & politique, & permit de perfécuter le Chrétiens. Ils jouirent de quelqu'intervalles de repos fous Commode, & pendant les revolutions qui ôterent l'Empire à Pertinax, à Julien, à Niger, à Albin. Mais Sévere renouvella la perfecution, fans néanmoins retarder le progrès du Chriftianifme.

Tandis que les Puiffances pourfuivoient ainfi les Chrétiens, les Philofophes Cyniques Epicuriens, &c. attaquoient le Chriftianifme & les Chrétiens : tels furent Crefcens, Celfe, Fronton, & une foule de Sophiftes, dont quelques-uns demandoient avec acharnement la mort des Chrétiens. (Origene, cont. Celf. Juftin, Apol. pro. Chrift. 23. Eufébe, Hift. Eccl. l. 4. c. 16. Minut. Félix.)

C'eft au milieu de tous ces obftacles que le Chriftia-

nisme s'établit dans toutes les parties du monde, à Rome, à Athénes, à Alexandrie, au milieu des écoles les plus célébres des Philosophes de toutes les Sectes, dont les efforts sont soutenus de la fureur du Peuple, de l'autorité des Loix, de la puissance souveraine.

Cette étendue du Christianisme est attestée par tous les Auteurs Chrétiens, par les Payens mêmes. Pline écrit à Trajan que le Christianisme n'est pas seulement répandu dans les Villes, mais dans les Campagnes : Lucien reconnoit que le tout étoit rempli de Chrétiens.

Ces Chrétiens dont l'Empire étoit rempli, n'étoient ni des hommes crédules, & avides de nouveauté, ni une populace vile, superstitieuse & stupide ; c'étoient des personnes de tous états, de toute condition, dont la sagacité faisoit trembler les imposteurs qui vouloient séduire le Peuple, que l'imposteur Alexandre, dont nous avons parlé, ne redoutoit pas moins que les Epicuriens, & devant lesquels il défendoit également de célébrer ses mystéres. [Pline Ep. l. 10. ep. 97. Lucien Pseudemant. §. 25. Justin. Tert. Apol.]

CHAPITRE VI.

Des Hérésies & des Sectes qui s'éleverent pendant le second siecle.

L'ORIENT & l'Egypte étoient remplis de Philosophes qui recherchoient l'origine du monde, la cause du mal, la nature & la destination de l'homme, & qui avoient adopté les différens systêmes que l'esprit humain avoit formés sur ces objets.

La Religion Chétienne expliquoit tout ce que l'esprit humain avoit cherché sans succès : ses dogmes étoient annoncés par des hommes d'une conduite irréprochable, & confirmés par les miracles les plus éclatans : l'esprit humain trouva donc dans la Religion Chrétienne la lumiere qu'il avoit inutilement cher-

chée dans les systêmes des Philosophes ; il la saisit avidement, & beaucoup de Philosophes Orientaux devinrent des Chrétiens zélés.

La découverte d'une vérité fondamentale fait sur l'esprit une impression forte, elle suspend en quelque sorte l'activité de lesprit, toutes les difficultés qui arrêtoient, disparoissent.

Lorsque cette premiere impression est affoiblie, la curiosité renaît, l'on veut se servir des principes qu'on a decouverts, pour résoudre toutes le difficultés qui avoient embarrassé ; & si le principe que l'on a adopté ne les éclaircit point, il se fait un retour de l'esprit vers ses anciens principes qu'il allie avec ses nouvelles opinions.

Ainsi les Philosophes Orientaux qui adopterent le Christianisme, & qui n'y trouverent point l'éclaircissement d'une infinité de questions que la curiosité humaine forme sur l'origne du mal, sur la production du monde &c. se replierent, pour ainsi dire, vers leurs anciens principes qui devinrent comme un suplément aux dogmes du Christianisme, & qui s'allierent avec eux en mille manieres différentes. C'est ainsi que le systême des émanations des Chaldéens, la croyance des Génies, la doctrine des deux principes, s'unirent en partie aux dogmes du Christianisme, & servirent à expliquer l'histoire de la création, l'origine du mal, l'histoire des Juifs, l'origine du Christianisme, la rédemption des hommes par Jesus-Christ, & formerent les systêmes théologiques de Saturnin, de Basilide, de Carpocrate, d'Euphrate, de Valentin, de Cerdon, de Marcion, d'Hermogene, d'Hermias, de Bardesanes, d'Apelle, de Tatien, de Severe, d'Heracleon, des Sethiens, des Caïnites, des Ophites. Presque tous admettoient une Intelligence suprême & des Génies dont ils augmentoient ou diminuoient le nombre, & qu'ils faisoient agir au gré de leur imagination. On vit donc les dogmes de la philosophie Orientale, Pythagoricienne, Platonicienne, Stoïcienne, les principes de la Cabale, les pratiques de la Magie, employés, non-seulement pour expliquer les miracles & les dogmes du Christianisme, mais encore pour se rendre les

Génies propices, & pour s'élever à la perfection. Ici, ce sont des talismans par le moyen desquels on croit attirer la grace & la faire descendre du ciel : là, ce sont des nombres qu'on porte : les uns pour se détacher de la terre & s'élever au ciel, s'interdisent tous les plaisirs ; les autres les regardent comme une contribution qu'il faut payer aux Anges Créateurs, ou comme des choses indifférentes, qui ne peuvent dégrader l'ame, & ne s'en refusent aucun : ceux-ci marchent nuds comme Adam & Eve dans l'état d'innocence ; ceux-là condamnent comme un crime l'usage des alimens propres à exciter les passions.

Tous prétendoient pratiquer ce que Jesus-Christ étoit venu enseigner aux hommes pour les conduire au ciel ; tous reconnoissoient qu'il étoit le fils de Dieu, d'autres un Ange, quelques-uns le croient un homme sur lequel l'Être suprême avoit répandu plus abondamment ses dons, que sur aucun autre, & qu'il avoit éleve au dessus de la condition humaine : tous, sans exception reconnoissoient donc la vérité des miracles de Jesus-Christ, & tous avoient fait quelque changement dans leurs systêmes pour les expliquer. Ces miracles étoient donc bien incontestables, puisque l'amour du systême n'osa les contester. Voilà le plus incorruptible, le plus éclairé, & le plus irréprochable témoin qui puisse déposer en faveur d'un fait, l'amour propre d'une multitude de Philosophes systématiques, avides de gloire & de célébrité, que ce fait oblige à changer leurs systêmes, comme on peut le voir en consultant leurs articles.

Tous ces Chefs de Sectes s'efforçoient de faire prévaloir leurs opinions sur toutes les autres, envoyoient par-tout des Prédicans, qui par l'austérité de leur vie, ou par leur morale licentieuse, & par quelques prestiges, séduisoient les peuples & leur communiquoient leur fanatisme : quelques-uns de ces Chefs formerent des sociétés assez étendues : telle fut la Secte des Basilidiens, des Valentiniens, des Marcionites, qui se soutenoient principalement par leur morale qui tendoit à dompter les passions, & à affranchir l'homme de l'empire des sens : car c'étoit vers cet objet que

tendoit le mouvement général des eſprits dans ce ſiecle, comme nous l'avons vu.

Cette diſpoſition, ou cette tendance générale des eſprits vers la perfection & vers la gloire qui naît de l'auſtérité & du rigoriſme de la morale, produiſit chez les vrais Chrétiens, des hommes qui portoient l'eſprit de mortification & de zéle pour le Chriſtianiſme au delà des obligations que la Religion & l'Egliſe impoſoit aux fideles.

Ces hommes zélés ne formoient point une ſociété ſéparée, mais ils étoient diſtingués, ils crurent bientôt qu'ils étoient plus parfaits que les autres Chrétiens, & que leur morale étoit plus parfaite que la morale des Chrétiens. Un ambitieux s'éleva parmi eux, prétendit que leur doctrine étoit plus parfaite que celle de Jeſus-Chriſt, s'annonça comme le Réformateur de la Religion que Jeſus-Chriſt avoit enſeignée; il prétendit que dans l'Evangile, Jeſus-Chriſt promettoit d'envoyer le S. Eſprit pour enſeigner une religion plus parfaite que la ſienne; il annonça qu'il étoit le S. Eſprit, ou le Prophete par la bouche duquel le S. Eſprit faiſoit connoître aux hommes cette religion plus parfaite; il eut des extaſes, ſe fit des diſciples qui ſe prétendirent inſpirés, & formerent une Secte très-étendue qui ſe diviſa bientôt en différentes branches qui ne différoient que par quelques pratiques ridicules.

Un des dogmes de cette Secte étoit qu'on ne pouvoit éviter le martyre; ainſi, beaucoup de Montaniſtes ſouffrirent la mort dans la perſécution, & cependant la Secte ſe perpétua juſqu'au cinquieme ſiecle.

Montan & ſes Sectateurs furent condamnés dans un Concile & retranchés de l'Egliſe.

L'Egliſe, incorruptible dans ſa morale comme dans ſes dogmes, étoit donc également éloignée des extrêmités & des excès; ainſi l'établiſſement de la Religion Chrétienne n'eſt point l'ouvrage de l'enthouſiaſme.

La plupart des héréſies des deux premiers ſiecles étoient un alliage de philoſophie avec les dogmes du Chriſtianiſme: les Chrétiens Philoſophes les avoient combattus par les principes de la raiſon & de la phi-

losophie. La beauté de leurs écrits, leurs succès, leur réputation tournerent naturellement l'esprit des Chrétiens vers la philosophie : on traita la religion avec méthode : on la défendit par des preuves tirées de la raison & des principes des Philosophes les plus distingués. Il y eut donc des Chrétiens qui, pour rendre les mystères croyables, voulurent les rendre conformes aux idées que la raison nous fournit, les raprocherent de leurs idées, & les altérerent : tels furent Artemon, Théodote, qui combatirent la divinité de Jésus-Christ ; les Melchisédéciens qui soutinrent qu'il étoit inférieur à Melchisedec.

Artemon, Théodote, les Melchisédéciens, furent condamnés par l'Eglise & retranchés de la communion des fidéles ; on les combattit par l'Ecriture, par les hymnes, par les cantiques que les Chrétiens avoient composés au commencement de l'Eglise, par les écrits des Auteurs Ecclésiastiques, qui avoient précédé tous ces Sectaires : ainsi le dogme de la divinité de Jesus-Christ, étoit un dogme fondamental enseigné dans l'Eglise bien distinctement, puisqu'il entroit dans les cantiques composés presqu'à la naissance du Christianisme.

L'Eglise enseignoit donc contre Marcion, Cerdon, Saturnin, &c. qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu, principe de tout ce qui est ; & contre Cerinthe, Artemon, Théodote, que Jesus-Christ étoit vrai Dieu.

Praxée, contemporain de Théodote, réunit ces idées, & conclud que Jesus-Christ n'étoit point distingué du Pere, puisqu'alors il faudroit reconnoître deux principes avec Cerdon, &c. ou accorder à Théodote que Jesus-Christ n'étoit point Dieu. Praxée fut condamné comme Théodote, & ne fit point de Secte.

L'Eglise Chrétienne croyoit donc alors distinctement : 1°. la consubstantialité du verbe, puisqu'elle croyoit qu'il n'y avoit qu'une substance éternelle, nécessaire, infinie, & que Jesus-Christ étoit vrai Dieu. Il est clair d'ailleurs que Praxée n'auroit jamais pensé à confondre le Pere avec le Fils, & à n'en faire qu'une seule personne qui agissoit différemment, si l'on avoit cru, que le Fils étoit une substance distinguée de la substance du Pere.

2°. L'Eglife croyoit la Trinité auffi diftinctement que la divinité de Jefus-Chrift, & la regardoit comme un dogme fondamental.

Par ce rapprochement feul tous les fentimens des Sociniens, le fyftême de Clarke, de Wifthon, &c. fur la Trinité & fur la confubftantialité du Verbe, tombent en pouffiere & s'anéantiffent.

CHAPITRE VII.

Des effets des Sectes qui s'éleverent pendant le premier fiecle, & du progrès de la Philofophie chez les Chrétiens dans le fecond fiecle.

LES dernieres erreurs que nous avons expofées, fouleverent beaucoup de Chrétiens contre la philofophie, dont on croyoit qu'elles étoient l'ouvrage. Les uns prétendoient qu'elle étoit pernicieufe, & que le diable l'avoit imaginée pour détruire la Religion; d'autres croyoient que les Anges chaffés du Ciel avoient apporté la Philofophie aux hommes, beaucoup reconnoiffoient que la Philofophie avoit produit quelques connoiffances utiles, & ne la regardoient point comme l'invention du diable; mais l'attribuoient à des Puiffances, qui, fans être méchantes, étoient d'un ordre inférieur, qui ne pouvoient élever l'efprit aux vérités de la Religion qui font d'un ordre furnaturel : enfin plufieurs, forcés de reconnoître dans les Philofophes les chofes fublimes, prétendoient que les Anges chaffés du Ciel avoient apporté la Philofophie aux hommes; que la Philofophie étoit par conféquent une efpece de vol dont un Chrétien ne devoit & ne pouvoit en confcience faire ufage, & que quand ce ne feroit pas un vol, il feroit indigne d'un Chrétien d'ufer d'un préfent fait par des Anges réprouvés (1).

Les Chrétiens philofophes croyoient, au contraire,

[1] Eufeb. Hift. Ecclef. l. 5. c. 28. Clem. Alex. Strom. l. 1.

que la Philoſophie n'étant que la recherche de la vérité, elle étoit utile à tous les hommes ; à ceux qui n'étoient pas Chrétiens, pour les conduire à la vérité, aux Chrétiens pour défendre la religion contre les Sophiſtes, parcequ'elle exerce l'eſprit & le rend propre à la contemplation (1).

Ceux qui prétendent que la Philoſophie eſt inutile, & que la foi ſuffit, diſoient les Chrétiens Philoſophes, ſont ſemblables à un Jardinier qui, ſans cultiver les arbres, prétendroit avoir d'auſſi bons fruits qu'un cultivateur habile, aſſidu, laborieux & intelligent (2).

La Philoſophie n'eſt donc ni l'ouvrage du diable, ni un préſent fourni par les Puiſſances inférieures ; & quand elle ſeroit un vol apporté ſur la terre par les Anges rebelles, pourquoi ne pas tirer le bien du mal? L'homme n'a aucune part au vol, il en profite : N'entre-t-il pas dans la providence générale de tirer le bien du mal? La Philoſophie apportée par les démons ſeroit comme le feu volé par Prométhée. C'eſt elle qui a tiré les Grecs de la barbarie; elle a été chez les Infideles, ce que la Loi étoit chez les Hébreux, & ce que l'Evangile eſt chez les Chrétiens (3).

Si la Philoſophie étoit un préſent du démon, auroit-elle porté les hommes à la vertu ? Et les hommes les plus vertueux chez les Payens, auroient-ils été élevés dans les écoles des Philoſophes [4].

S. Juſtin n'avoit pas moins loué la philoſophie, & la Religion avoit eu pour défenſeur des Philoſophes diſtingués. S. Juſtin, Athenagore, Miltiade, S. Quadrat, S. Ariſtide, S. Irenée, S. Pantene. Ces hommes, auſſi recommendables par leurs vertus que par leurs connoiſſances, & qui avoient défendu la religion chrétienne avec tant de gloire & de ſuccès, recommandoient à ceux qu'ils inſtruiſoient de joindre l'étude de la Philoſophie à celle de la religion. L'exemple & l'autorité de ces illuſtres Chrétiens l'emporta ſur les décla-

---

[1] Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 285.

[2] Ibid. p. 291.

[3] Ibid. p. 313.

[4] Ibid. l. 6. p. 693.

mations des ennemis de la Philosophie, & les Chrétiens s'y appliquerent beaucoup sur la fin du second siécle.

Cette philosophie au reste, n'étoit point le systême de Platon, d'Aristote, de Zenon, de Pythagore ; mais le choix que le Chrétien faisoit des vérités que ces différens Philosophes avoient découvertes, & dont les Chrétiens se servoient, ou pour faire tomber les répugnances des Gentils, ou pour expliquer les mystères & rendre les dogmes de la Religion intelligibles, comme on le voit par S. Clement, & par les ouvrages des Auteurs que nous avons cités.

Ce projet de convertir les Gentils par la conformité des dogmes des Philosophes avec les dogmes du Christianisme ne fut pas toujours renfermé dans de justes bornes. Comme on savoit que les Romains & les Grecs avoient un grand respect pour les prédictions des Sybilles, on fabriqua huit livres des Sybilles, qui annonçoient l'avénement de Jesus-Christ.

Les Chrétiens suivoient en cela l'exemple des Philosophes Egyptiens, des Platoniciens & des Pytagoriciens, qui, pour donner du poids à leurs sentimens, fabriquerent des ouvrages qu'ils attribuoient à des Auteurs respectés, comme nous l'avons déjà remarqué. On croyoit qu'il falloit regarder les hommes qui étoient dans l'erreur, comme des malades qu'il est louable de guérir en les trompant (1).

TROISIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique du Monde pendant le troisieme siecle.

Les guerres de Severe contre les Empereurs Julien, Niger, Albin ; la vengeance cruelle qu'il exerça contre

[1] Fabr. Bibl. Græc. T. 1. Blondel. des Sybilles. Origen. contre Cels. l. 5. p. 272. Lact. instit. divin. l. 11. c. 15. const. orat ad Sanctos. Cudwort. system. intel. t. 1.

tous leurs amis & leurs partiſans ; ſon avarice, ſa cruauté, déſolerent l'Empire, & firent paſſer chez les Peuples barbares un nombre infini de citoyens & de ſoldats Romains. Cependant comme il étoit excellent homme de guerre, & qu'il avoit du Génie, l'Empire fut encore puiſſant ſous ſon regne, & fit trembler tous les peuples voiſins.

L'Empire s'affoibliſſoit donc en effet, tandis que les forces des peuples voiſins augmentoient, par les Romains qui s'expatrioient & qui portoient chez eux les arts, & ſur-tout celui de la guerre, avec la haine contre l'Empire & la connoiſſance de ſa foibleſſe.

Le regne de Severe avoit donc porté chez les peuples voiſins de l'Empire, des ſemences de guerre, & formé dans l'intérieur de l'Empire des principes de diviſion & de révolte.

Caracalla qui lui ſuccéda n'eut aucune des qualités de ſon pere, & fut plus vicieux, plus cruel & plus avide. Tous les principes de révolte que l'habileté de Severe avoit étouffés dans l'intérieur, ſe développerent, toute la haine des peuples qu'il avoit contenus, ſe déchaîna ; il fit la guerre avec une perfidie qui ſouleva la plûpart des Nations étrangeres ; tandis que le luxe, l'amour des richeſſes, l'ambition & la volupté portés à l'excès, même avant lui, prenoient de jour en jour de nouveaux accroiſſemens.

Ainſi toutes les paſſions qui produiſent les révolutions, & qui bouleverſent les Etats, & fermentoient dans toutes les parties de l'Empire, & la plus légére circonſtance pouvoit y allumer le feu de la ſédition, de la révolte & de la guerre.

Ces circonſtances ne pouvoient manquer dans un Etat où toutes les paſſions étoient en effort, & où tous les intérêts ſe heurtoient. On vit plus de vingt Empereurs dans ce ſiecle, & preſque tous furent élevés ſur le trône par la ſédition, ou par le meurtre de leurs Prédéceſſeurs.

A peine un Empereur étoit maſſacré, que ſon meurtrier montoit ſur le trône, & que quatre ou cinq Conquérans, chacun à la tête d'une armée, lui diſputoient l'Empire. Souvent tandis que tout étoit tranquille, le

feu de la fédition s'allumoit tout-à-coup dans quatre ou cinq Provinces : c'eft ainfi que dans un orage le fouffle des vents en réuniffant les fels & les foufres de l'atmofphere, forme une multitude de tonnerres, & allume la foudre en une infinité de lieux.

Dans cette confufion d'un Etat, le politique ne peut ni prévoir, ni prévenir la fédition, comme le phyficien ne peut déterminer où la foudre s'allumera, & les effets qu'elle produira. Trois des plus grands Empereurs que Rome ait eu, Alexandre, Aurelien, Probus, furent tous trois maffacrés comme Heliogabale & Caracalla. Un Empereur périffoit également ou en traitant les Romains en pere, ou en faifant regner la juftice & l'ordre, où en lâchant la bride au vice & au défordre.

Pendant que l'Empire étoit en proie aux ennemis qu'il nourriffoit dans fon fein, & qu'il déchiroit pour ainfi dire fes entrailles de fes propres mains, il fut attaqué, fans interruption, par les Scythes, par les Parthes, par les Perfes, par les Goths, par les Herules, par les Allemands, par cette multitude de petits peuples, connus fous le nom des Francs. Tous ces peuples pénétrerent de toutes parts dans l'Empire. On acheta la paix de ces peuples, auxquels on l'avoit accordée autrefois ; mais elle n'étoit pas durable. Le riche butin qu'ils faifoient dans leurs incurfions, l'argent & les penfions qu'on leur donna, allumerent entre ces peuples & les Romains une guerre qui n'a fini qu'avec l'Empire Romain.

Ainfi chez les Nations fauvages, comme chez les peuples policés, il n'y avoit plus ni humanité, ni amour de la patrie, ni vertu civile : les paffions que la folie envoie, dit Ciceron, comme autant de furies fur la terre pour le malheur des hommes ; les paffions, dis-je, avoient anéanti les talens, corrompu les cœurs, éteint la lumiere, rompu tous les liens qui uniffent les hommes : aucune Puiffance politique n'étoit capable de rappeller les hommes à la juftice, à la bienfaifance, à l'amour de l'ordre [1].

---

(1) Voyez Hift. Aug. Strip. Parif. 1620. Dion. Caff. Hift. ejufdem & aliorum Hift. excerpta per Valefinum.

CHA-

CHAPITRE II.

Etat de la Religion, ſyſtêmes religieux des Philoſophes.

LE Polythéïſme étoit toujours la Religion nationale. La ſuperſtition, la flatterie, l'intérêt adoroient toutes les Divinités imaginables, & mettoient au nombre des Dieux les Empereurs les plus odieux. Le Sénat décerna les honneurs divins & donna le titre de Dieu à Caracalla, le meurtrier de ſon Pere & de ſon frere, le bourreau du Peuple & du Sénat, l'horreur du genre humain: la plûpart des Empereurs obtinrent les mêmes honneurs. On offroit des ſacrifices à tous les Dieux dans les calamités; cependant les déſordres & les malheurs étoient extrêmes, comme nous l'avons vu. Les défenſeurs du Polythéïſme, les perſécuteurs des Chrétiens, étoient les hommes les plus méchans.

Les Chrétiens combattoient le Polythéïſme par tous ces motifs; ils en avoient mis l'abſurdité dans le plus haut dégré d'évidence : ils avoient combattu tous les Philoſophes; ils avoient attaqué leurs principes, & leur avoient ſur-tout oppoſé les contrariétés de leurs ſyſtêmes.

Les Payens & les Philoſophes ſe réunirent donc contre les Chrétiens; & placés, pour ainſi dire, entre la force des difficultés des Chrétiens, & les raiſons qui les attachoient à leurs opinions & à la défenſe de la Religion nationale, ils tâcherent de pallier l'abſurdité du Polythéïſme, & de faire diſparoître l'oppoſition qui étoit entre les ſyſtêmes philoſophiques. Enfin Ammonius forma le projet de concilier toutes les Religions & toutes les écoles des Philoſophes.

Il ſuppoſa que tous les hommes cherchoient la vérité, & regarda les ſages, & tous les hommes vertueux & bien faiſans, comme une famille. La philoſophie que ces ſages avoient enſeignée, n'étoit point contradic-

toire; les différentes manieres d'envisager la nature avoient divisé leurs Disciples, & obscurci leurs principes communs, comme la superstition avoit défiguré leur religion. La vraie philosophie consistoit à dégager la vérité, des opinions particulieres, & à purger la Religion de ce que la superstition y avoit ajouté. Jesus-Christ, selon Ammonius, ne s'étoit pas proposé autre chose.

Ammonius prenoit donc dans la doctrine de Jesus-Christ, tout ce qui s'accordoit avec la doctrine des Philosophes Egyptiens & de Platon; il rejettoit comme des altérations faites par ses Disciples, tout ce qui étoit contraire au systême qu'il s'étoit fait.

Il reconnoissoit un Etre nécessaire & infini; c'étoit Dieu. Tous les Etres étoient sortis de sa substance; & parmi ses différentes productions, il supposoit une infinité de génies & de démons de toute espece, auxquels il attribuoit tous les goûts propres à expliquer tout ce que les différentes Religions racontoient de prodiges & de merveilles.

L'ame humaine étoit, aussi bien que ces démons, une portion de l'Etre suprême; & il supposoit, comme les Pytagoriciens, deux parties dans l'ame; une purement intelligente, & l'autre sensible. Toute la philosophie, selon Ammonius, qui devoit tendre à élever l'ame au-dessus des impressions qui l'attachent au corps, & à donner l'essor à la partie sensible, pour la mettre en commerce avec les démons, qui avoient un petit corps très-subtil, très-délié, & qui pouvoit être apperçu par la partie sensible de l'ame purifiée & perfectionnée (1).

Une partie des Philosophes cherchoit donc dans les alimens, dans les plantes, dans les minéreaux &c. les moyens de donner à l'ame sensible, un dégré de subtilité qui la rendît capable de voir les démons; tandis que l'autre occupée de la grandeur de son origine & de

[1] Fabr. Bibl. Græc. l. 1. c. 26. Euseb. Hist. Eccles. l. 6. c. 19. Bruker, Hist. Phil. t. 2. p. 294. Mosheim, de rebus Christ. ante Const. Mag. sæc. 2. §. 17. & s.

de sa destination, dédaignoit le commerce des démons, pour s'élever par la contemplation jusqu'à l'Etre suprême, & pour s'unir intimement à lui (1).

Le Christianisme força donc les Philosophes les plus célébres à changer la Religion populaire, & à reconnoître la vérité des miracles de Jesus-Christ; mais ils nioient qu'il fût un Dieu, & le reconnurent seulement comme un homme extraordinaire, que sa science dans la théurgie avoit rendu capable d'opérer des prodiges (2).

Pour autoriser ce sentiment, ils supposerent que Pythagore, Empedocles, Architas, Apollonius de Thyanes, avoient opéré des prodiges, prédit l'avenir & enseigné une morale aussi pure que celle de Jesus-Christ; ils se permirent d'imaginer & d'attribuer à ces Philosophes tout ce qui pouvoit les égaler à Jesus-Christ : c'est ce qui a produit la Vie de Pythagore & d'Apollonius de Tyanes, par Porphyre & par Philostrate, qui sont évidemment faites pour opposer aux Chétiens, des adorateurs de démons qui avoient eu des communications avec les Puissances célestes, & qui étoient des hommes vertueux.

Ils reconnoissoient au reste, que le culte que ces hommes célébres avoient rendu aux génies, étoit bien différent du polythéisme grossier du peuple, qui avoit pris à la lettre les allégories sous lesquelles les Philosophes avoient représenté l'opération des génies, pour les rendre intelligibles. Tout ce qu'il y avoit d'absurde dans le Polythéisme, dégagé de ces absurdités, devint une Religion philosophique, qui rendoit un culte à des génies auxquels le gouvernement du monde étoit confié, & qui croyoient que leur ame étoit une portion de la substance divine à laquelle ils devoient se réunir, lorsqu'ils se seroient élevés au-dessus des passions & des impressions des sens (3).

---

(1) Aug. de civit. l. 10. c. 9. Jambl. de myst.

(2) Aug. l. de consensu Evang. t. 3. part 2. c. 6. §. 11. p. 5. de civit. Dei. l. 19. c. 23. Lact. instit. div. l. 4. c. 13.

[3] Porph. de antr. nymph.

Telle fut la philosophie & la religion des Philosophes du troisieme siecle ; car la Secte Eclectique avoit absorbé presque toutes les Sectes, excepté celle d'Epicure, mais qui étoit peu nombreuse,

Longin, Herennius ; Origene, Plotin, Porphyre, Amelius, Hyerocles, Jamblique, soutinrent avec éclat l'ecole d'Ammonius ; le nombre de leurs Sectateurs étoit considérable, & renfermoit beaucoup de Senateurs & de personnes puissantes (1).

Des Juifs pendant le troisieme siecle.

Les Juifs étoient dispersés par toute la terre ; ainsi les Chrétiens trouverent par-tout des contradicteurs & des ennemis capables de les confondre s'ils en avoient imposé.

Les regnes de Severe & de Caracalla furent favorables aux Juifs & ils obtinrent plusieurs priviléges. Heliogabale, Alexandre, plusieurs autres Empereurs les tolererent ; ils se multiplierent ; & la tranquillité dont ils jouirent sous plusieurs Empereurs, tels qu'Heliogabale, Alexandre &c, leur permit d'établir des écoles & de cultiver les sciences : leur école de Tiburias devint fameuse ; ils eurent des Docteurs célébres à Babylone, & cultiverent les sciences ; ils eurent des Controversistes fameux (2).

CHAPITRE III.

Du Christianisme.

SEVERE, qui paroît avoir envisagé en politique les Religions qui partageoient l'Empire, tolera d'abord les Chrétiens comme les Juifs ; mais il craignit que les Chrétiens, en devenant plus nombreux, ne fortifient de la soumission où ils avoient été jusqu'àlors ; il crut qu'il falloit les tenir dans un état de foiblesse, & il défendit aux sujets de l'Empire d'embrasser le Christianisme. Peut-être croyoit-il que la Religion Payenne dépen-

[1] Voyez la vie de Plotin, ou de Porphyre, Fabricius, bibliot. Græc. t. 4.

[2] Basnag. Hist. des Juifs, l. 6. c. 12. 13.

dant plus du Souverain, que la Juive & la Chrétienne, il falloit que la premiere fût la Religion nationale.

Caracalla, Heliogabale ne s'opposerent point au progrès du Christianisme, & Alexandre Severe, le meilleur des Princes, les favorisa, les admit dans son palais, eut recours à leurs conseils (1).

Maximin les persecuta; mais Gordien & Philippe les favoriserent. Dece, qui craignoit qu'ils ne vengeassent la mort de Philippe, les persecuta vivement, & cessa la persécution. Gallus, successeur de Dece, rendit la paix à l'Eglise, puis la persécuta. Valerien les traita de même [2].

Gallien rendit la paix à l'Eglise, il permit par un Edit le libre exercice de la Religion chrétienne, fit rendre aux Chrétiens leurs Eglises & leurs Cimetieres (3).

Après quinze ans de regne, cet Empereur fut massacré; & Claude II, qui lui succeda, persécuta les Chrétiens, mais son regne fut court, & Aurelien leur fut favorable. Après la mort de cet Empereur, ils professerent leur Religion en paix presque jusqu'à la fin du siecle.

Le nombre des Chrétiens s'étoit prodigieusement accru, surtout sous les Empereurs qui leur avoient permis le libre exercice de leur Religion: ils la pratiquoient au milieu du palais; ils y occupoient des charges; ils avoient gagné l'affection & la confiance des Empereurs; ils jouissoient d'un grand crédit. Dans l'Empire, où tout étoit esclave de la richesse & de la faveur, on eut des ménagemens pour une Religion qui avoit des Sectateurs dans le palais & parmi les favoris des Empereurs. Les Evêques, respectés dans les Provinces, éleverent des Eglises, & le nombre des Chrétiens fut prodigieux (4).

Le Christianisme ne fut pas renfermé dans l'Empire Romain, des Chrétiens zéles le porterent chez les Nations barbares avec lesquelles l'étendue de l'Empire Romain avoit ouvert un moyen de commerce; quelque-

(1) Oros. Hist. l. 7. c. 19. Eus. hist. Ecc. l. 6. c. 29. Doduel, dissert. Cypr. 1. ep. 36. 37. 40. Eus. hist. lib. 6. l. 7. c. 10.

(2) Cypr. ep. 52. ad Anton.

[3] Ib. c. 13.

[4] Eusèb. hist. l. 3. c. 1.

fois les armées ennemies emmenerent des esclaves, parmi lesquels il se trouva des Chrétiens qui porterent chez ces peuples l'exemple des vertus les plus sublimes & la lumiere de l'Evangile (1).

CHAPITRE IV.

Des contestations & des erreurs qui s'éleverent chez les Chrétiens.

Nous avons vu comment sur la fin du dernier siecle, on avoit joint l'étude de la philosophie, à celle de la Religion : nous avons vu que cette philosophie n'étoit ni le Platonisme, ni le Stoïcisme, mais le choix de tout ce que la raison trouvoit de vrai dans tous ces systêmes ; d'après ces idées, chacun se crut en droit d'adopter dans les Philosophes anciens, tout ce qui lui parut propre à défendre la Religion, & à rendre ses mysteres intelligibles ; car l'obscurité des mysteres étoit une des grandes difficultés des Philosophes & des Payens.

Les mysteres ne sont point contraires à la raison, mais ils sont au-dessus : la raison ne fournit donc aucune idée qui puisse nous les rendre intelligibles ; & ne pouvant nous élever par la chaîne de nos idées, jusqu'à ces vérités sublimes, on s'efforça, pour les rendre intelligibles, de les rapprocher des idées que la raison nous fournit, & plusieurs les altérerent. Tels furent Berylle, Noet, Sabellius, Paul de Samosate, Hiérax, qui, pour faire comprendre les mysteres de la Trinité & de l'Incarnation, donnerent des explications qui les anéantissoient.

D'autres, comme les Arabiens, pour expliquer la résurrection, supposerent que l'ame n'étoit qu'une affection des corps.

Toutes ces erreurs furent condamnées par l'Eglise, & tous leurs Sectateurs furent chassés de son sein : ainsi la Trinité & la Divinité de Jesus-Christ, la spiritualité & l'immortalité de l'ame, étoient clairement & distinctement enseignées dans l'Eglise ; car c'est par ces actes

[1] Sozom. l. 2. c. 6.

de séparation qu'il faut juger de la doctrine de l'Eglise.

Tandis que quelques Chrétiens Philosophes s'égaroient en s'efforçant de rendre les mysteres intelligibles ; d'autres, plus heureux, attaquoient tous ces Gnostiques qui s'étoient élevés dans les siecles précédens, & les convertissoient.

L'Eglise n'avoit point fait de loi sur la maniere dont on devoit recevoir les hérétiques convertis, & les Eglises d'Orient & d'Afrique mettoient les hérétiques convertis au nombre des Catéchumenes, & les rebaptisoient ; en Occident on ne rebaptisoit point les hérétiques, & l'on se contentoit de leur imposer les mains : cette diversité de pratique forma une contestation, & presque un schisme.

Non-seulement les hérétiques se convertissoient, mais ceux qui, dans les tems de persécution, avoient trahi la religion, demandoient à rentrer dans l'Eglise : les uns vouloient qu'on les reçut sans pénitence, & les autres vouloient les y soumettre ; quelques-uns vouloient leur refuser pour toujours l'entrée de l'Eglise ; & ces différentes opinions formerent des partis, des factions, des sectes : tels furent les Novatiens.

QUATRIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique de l'Empire.

SEMBLABLE aux contrées bordées par une mer orageuse, & défendues par des digues, que les vents & les flots attaquent sans cesse, & brisent par-tout où ils ne trouvent pas une résistance supérieure à leurs efforts, l'Empire Romain étoit environné par un nombre infini de nations policées ou sauvages, mais toutes guerrieres, qui faisoient sans cesse effort pour pé-

nétrer dans ses Provinces ; semblable aux terreins remplis de soufre & de bitume qui s'enflamment à tout moment, & qui se détruisent eux-mêmes, il renfermoit dans son sein des principes de corruption & de désordres, qui l'affoiblissoient insensiblement.

L'habitude du luxe & de la débauche avoit rendu les richesses aussi nécessaires que les aliments qui font subsister, & la volonté arbitraire des Empereurs les distribuoit à des favoris indignes qui servoient leurs passions, ou aux soldats dont l'affection leur étoit devenue nécessaire, depuis que les loix étoient sans force, & les peuples sans vertu.

Cette Milice effrenée, par le moyen de laquelle les Empereurs avoient détruit les loix, donnoit l'Empire & l'ôtoit à son gré.

Presque toutes les nations subjuguées, les Perses, les Scytes, les Goths, les Francs, les Allemands, &c. attirées par l'espérance du butin, se débordoient dans les Provinces : ainsi l'Empire Romain ne pouvoit résister à ses ennemis, que par la puissance militaire, qui cependant pouvoit à tout moment anéantir les Empereurs & l'Empire. Il falloit donc conserver & contenir la force militaire.

Dioclétien connut la situation des Empereurs & de l'Empire : il crut prévenir les malheurs dont ils étoient menacés, en partageant le poids de l'Empire avec Maximin, excellent homme de guerre, & en créant deux Césars, Galere & Constance Chlore. Il crut par ce moyen prévenir, & les factions des armées trop foibles chacunes pour espérer de donner l'Empire à leur Général, & les effets de l'ambition des Généraux & des Empereurs, dont aucun n'oseroit entreprendre de dominer sur les autres.

Dioclétien ne fit que forcer l'ambition à prendre des voies détournées & secretes ; l'Empire Romain eut quatre maîtres qui aspiroient tous à la puissance souveraine, qui se haïssoient, qui formerent des ligues, & se firent la guerre jusqu'à Constantin qui réunit tout l'Empire, & qui le partagea entre ses enfans ; qui bientôt mécontens du partage, se firent la guerre, furent attaqués par des usurpateurs, & périrent dans ces guer-

res, excepté Constance qui réunit encore tout l'Empire.

L'Empire fut ainsi réuni & partagé pendant tout ce siecle, sous Valentinien, sous Gratien, sous Théodose, sous Arcade & Honoré.

Les peuples barbares attaquerent l'Empire presque continuellement : les malheurs que causerent ces guerres, & le nombre d'hommes qu'elles firent périr, sont incroyables.

L'Empire subsistoit cependant : 1°. parceque Constantin avoit étouffé les causes intérieures des révolutions, en anéantissant l'autorité des Préfets du Prétoire : 2°. parce que les troupes de l'Empire avoient une grande supériorité sur les peuples barbares : 3°. parceque les peuples barbares n'étoient attirés que par le butin, & ne cherchoient point à faire des conquêtes [1].

CHAPITRE II.

Etat de la Religion.

Dioclétien avec beaucoup d'esprit étoit très-attaché aux superstitions payennes, mais il ne haïssoit pas les Chrétiens ; le Palais en étoit rempli, & il y en avoit parmi ses Gardes & parmi ses Officiers [2].

Maximin & Valere, rivaux de Constance haïssoient les Chrétiens, & les persécutoient dans l'Orient, tandis que Constance les protégeoit dans l'Occident : ainsi l'intérêt des religions qui partageoient l'Empire s'unit avec les vûes politiques des Empereurs ; Constantin, fils de Constance, les protégea ; Licinius, son rival & son ennemi les persécuta.

Le nombre des Chrétiens s'étoit prodigieusement multiplié dans l'Occident, & il étoit considérable dans l'Orient. Constantin vint au secours des Chrétiens, & déclara la guerre à Licinius, bien résolu de ne mettre

(1) Tilm. hist. des Emp. t. 4. Consid. sur les causes de la grand. des Rom. par M. de Montesquieu, & observ. sur les Rom. par M. l'Abbé de Mably.

[2] Eufeb. Hist. Eccles. l. 8. c. 1.

bas les armes qu'après avoir ôté à Licinius un pouvoir dont il abusoit si indignement contre les Chrétiens, & même contre tous les sujets de l'Empire. On vit donc l'Empire partagé & armé pour combattre & pour attaquer le Christianisme trois siecles après sa naissance (1).

Licinius avoit fait venir une foule d'Augures, de Sacrificateurs, de Devins; de Prêtres Egyptiens qui conjuroient les Dieux, leur offroient des victimes & des sacrifices de toute espece, & promettoient la victoire à Licinius.

Constantin, environné de Prêtres Chrétiens, & précédé de la Croix, imploroit le secours du Dieu suprême, & n'attendoit la victoire que de lui. (2).

Ce Prince avec de grands défauts avoit de grandes qualités & des vues profondes : il sentit que les malheurs de l'Empire avoient leur source dans la corruption des mœurs, & que la religion seule pouvoit en corriger les désordres.

Aucune des religions qui partageoient l'Empire, ne lui parut propre à cet objet, comme la Religion Chrétienne.

Le Judaïsme avoit troublé la terre, il contenoit des principes de division & de haine contre tous les hommes, il attendoit un Roi qui devoit détruire tous les Empires; enfin il étoit odieux & chargé de pratiques qui révoltoient les Romains & les Grecs. Un Empereur Romain devoit donc détruire le Judaïsme au lieu d'en faire la religion dominante.

Le Polythéisme étoit devenu absurde, & par conséquent inutile pour la réformation des mœurs.

Le Christianisme avoit une morale pure & sublime : l'Empereur n'avoit point de sujets plus fideles, ni l'Empire de citoyens aussi vertueux, aussi justes, aussi bienfaisants que les Chrétiens; aucun d'eux n'avoit pris part aux conjurations formées même contre leurs persécuteurs : ainsi en se conduisant par des vues politiques, Constantin devoit former le projet de faire du Christianisme la religion dominante dans l'Empire. A ces motifs purement humains, se joignirent les miracles

---

[1] Eus. Hist. Ecc. l. 10, c, 2, vit. Const. l. 2. p. 3.
(2) Eus. ibid.

que Dieu opéra en faveur de Conſtantin contre Licinius; & Conſtantin fit rendre aux Chrétiens leurs Egliſes, en fit bâtir de nouvelles, accorda des privileges aux Evêques & aux Eccléſiaſtiques, enrichit les Egliſes, ſans néanmoins forcer les Payens à renoncer à leur religion [1].

Dans un Edit, il s'adreſſe à Dieu, proteſte de ſon zéle pour étendre ſon culte, mais il déclare qu'il veut que ſous ſon empire, les impies même jouiſſent de la paix & de la tranquillité, perſuadé que c'eſt le plus ſûr moyen de les ramener dans la bonne voie; il défend de les inquiéter, il exhorte ſes ſujets à ſe ſupporter les uns les autres, malgré la diverſité de leurs ſentimens; à ſe communiquer mutuellement leurs lumieres, ſans employer la violence, ni la contrainte; parce qu'en fait de religion, il eſt beau de ſouffrir la mort, mais non pas de la donner, comme quelques Chrétiens le prétendent, animés d'un zéle inhumain [2].

Il accorda cependant quelque choſe au zéle de ces Chrétiens: car il défendit les ſacrifices, ferma les Temples & les fit abbattre (3).

Il y avoit donc dans les Chrétiens un principe de zéle qui tendoit à employer la puiſſance ſéculiere contre les fauſſes religions, qui agiſſoit ſans ceſſe, qui devoit par conſéquent obtenir quelque choſe des Empereurs contre le Paganiſme, & l'anéantir, lorſqu'il y auroit ſur le trône un Empereur qui ſe prêtat au zéle des Chrétiens, comme cela arriva ſous Théodoſe & ſous ſes enfans, qui démolirent tous les Temples, & défendirent les ſacrifices ſous peine de la mort [4]. Théod. l. 15. tit. 1. leg. 16. l. 13. l. 16. &c. an. 399].

La puiſſance & la gloire de Conſtantin, la tranſlation du ſiége de l'Empire à Conſtantinople; ſes victoires ſur ſes ennemis, l'établiſſement éclatant du Chriſtianiſme, les miracles opérés en ſa faveur, attirerent ſur cet Empereur l'attention de toute la terre; il reçut des Ambaſſadeurs des Blemages,

(1) Euſeb. vit. Conſt. l. 4. Theod. l. 5. c. 20. Oroſ. l. 7. c. 28. Cod. Theod.

[2] Euſ. vit. Conſt. l. 2. c. 60.

(3) Cod. Theod. Fabr. lux Ev. t. 2. ch. 13. Tilm. Hiſt. des Emp. t. 4. vie de Conſt. notes ſur cet Emp.

(4) Cod. Theod. l. 15. tit. 1. leg. 16. l. 13. l. 16. &c. an. 399

des Indiens, des Ethiopiens, des Perses; les Iberes; les Ethiopiens se convertirent & demanderent des Evêques. La Religion Chrétienne fit des progrès chez les Goths, & fut embrassée par la plupart des peuples barbares, qui depuis long-tems faisoient des courses dans l'Empire Romain, & avoient enlevé des Chrétiens qui les convertirent (1).

La nation Juive ne perdoit rien de son attachement à sa religion; elle bruloit & lapidoit tous ceux qui l'abandonnoient: ennemis du reste du genre humain, & toujours entêtés de l'espérance de conquérir & de subjuguer la terre, les Juifs se soulevoient aussitôt que quelque agitation dans l'Empire sembloit favorable à leurs espérances. Constantin fit des loix severes contre eux, & ses enfans leur firent la guerre: Constance défendit d'embrasser leur religion: ils furent traités moins rigoureusement sous Valentinien: Théodose leur accorda le libre exercice de leur religion, & défendit aux Chrétiens de piller ou d'abbattre les Synagogues. Ils avoient un Juge civil & un Juge Ecclésiastique, des Officiers, des Magistrats de leur religion, dont les jugemens étoient exécutés sur tous les points de leur religion ou de leur discipline; & sur tous les autres objets, ils étoient soumis à toutes les loix de l'Empire (2).

CHAPITRE III.

Etat de l'Esprit humain par rapport aux Lettres, aux Sciences & à la Morale.

DEPUIS Dioclétien, jusqu'au tems où Constantin regna seul, l'Empire Romain fut déchiré par des guerres civiles, & attaqué par les nations qui l'environnoient. Ces nations elles-mêmes étoient perpétuellement en guerre entr'elles [3].

(1) Ruf. l. 1. c. 9. 10. Sacr. l. 1. c. 19. 20. Sozom. l. 2. c. 6. 7. 8. Fabr. lux oriens. c. 20 & suiv.

[2] Basn. Hist. des Juifs. l. 6. c. 14.

(3) Mamert, paneg. Dioclet. Aurel. Vict. Eutrop.

Au milieu du tumulte & de l'agitation de la guerre & des factions les Philosophes & les Chrétiens cultivoient presque seuls les sciences & les arts.

Les Philosophes payens avoient presque tous adopté le systême de Platon qu'ils avoient ajusté avec les principes de la philosophie Chaldéenne, sur l'essence de la divinité, sur l'origine du monde, sur la providence, sur la nature de l'ame. Tous admettoient un esprit infini, se suffisant à lui-même, duquel étoit sorti une infinité d'esprits, & l'ame humaine.

Tous ces esprits avoient leurs fonctions & leur destination, selon leur nature leurs qualités : le monde & les élémens en étoient remplis ; les hommes pouvoient être en commerce avec tous ces ordres d'esprits, les voir, les entretenir, s'élever jusqu'à la connoissance intime de la divinité, percer dans l'avenir par le moyen de différentes pratiques.

On s'étoit efforcé de justifier les sacrifices & toutes les pratiques du paganisme : on avoit imaginé, même dans les plus choquantes, & dans les plus obscenes, des allégories, ou des préceptes de morale ; les sacrifices de Priape & de Venus étoient, selon Jamblique, ou des hommages rendus aux attributs de l'Etre suprême, ou des conseils destinés à apprendre que souvent, le plus sûr moyen de s'affranchir de la tyrannie des passions, est de les satisfaire : que ce spectacle, loin d'irriter les passions, étoit propre à les réprimer, comme le vices répresentés dans une tragédie ou dans une comédie corrigeoient les spectateurs.

Presque toute la philosophie étoit donc devenue théologique ; le livre de Jamblique sur les mysteres est un traité de théologie, dans lequel le Platonisme est visiblement ajusté sur le Christianisme, & dans lequel au milieu de mille absurdités, on voit beaucoup d'esprit & de sagacité, quelquefois une morale sublime (1).

Comme le Christanisme étoit fondé sur les Prophéties, & s'étoit établi par les miracles, les Philosophes Payens crurent pouvoir soutenir le Polythéisme par des prodiges ou par des prédictions favorables au culte

---

[1] Jambl. de myst. edit, gal, Eunap. de vit. Sophist.

des idoles : perſuadés que tout s'opéroit dans le monde par des Génies ; ils chercherent l'art d'intéreſſer les Génies, d'opérer par leur entremiſe des choſes extraordinaires, & de prédire l'avenir ; ainſi les Platoniciens du quatrieme ſiecle furent, non-ſeulement enthouſiaſtes, mais encore Magiciens & Devins. Ils prédirent que Valens auroit un ſucceſſeur, dont le nom commenceroit par les letrres *Théod.* Cette prédiction fut funeſte au Platoniſme. Valens fit mourir tous les Philoſophes qu'il put découvrir, fit rechercher & brûler tous leurs livres : il en périt un nombre infini, & la frayeur étoit ſi grande, qu'on ſacrifia preſque ſans examen, un mombre infini d'ouvrages de toute eſpece (1).

Un enthouſiaſte fait effort pour communiquer ſes idées & pour inſpirer les ſentimens dont il eſt plein. Les Philoſophes Platoniciens cultiverent donc l'art de perſuader, & devinrent des ſophiſtes & des rheteurs.

Depuis la fin du troiſieme ſiecle, les Chrétiens cultiverent les ſciences avec beaucoup d'ardeur & de ſuccès ; obligés de défendre la religion contre les attaques des Philoſophes, contre les impoſtures des Prêtres, contre les difficultés des Hiſtoriens, ils approfondirent tous les ſyſtêmes des Philoſopes, devinrent Hiſtoriens, Chronologiſtes : ils prouverent la vérité de la religion par toutes les preuves que fournit la raiſon & l'hiſtoire, ils prouverent que les principes reconnus pour vrais par les Philoſophes les plus célebres, n'étoient point contraires à la religion ; que dans les points où ils y étoient contraires, les Philoſophes ſe contrediſoient eux-mêmes, ou étoient oppoſés les uns aux autres & démentis par la raiſon.

Ainſi les Chrétiens, auſſi-bien que les Philoſophes Platoniciens, n'admettoient les principes philoſophiques, qu'autant qu'ils étoient conformes aux principes de la Théologie chrétienne qui devint comme la baſe ſur laquelle porterent tous les ſyſtêmes philoſophiques qui ſe formerent dans le chriſtianiſme.

Comme l'établiſſement de la Religion chrétienne étoit l'objet principal de la Providence, & que rien n'é-

---

[1] Ammien. l. 29. Sozom. l. 6. c. 35. ſoer. l. 4. c. 15.

toit important en comparaifon d'elle, des Chrétiens zélés rapporterent à cet objet tous les événemens politiques & tous les phénomenes de la nature, & crurent que tout s'opéroit par une providence particuliere de Dieu, par l'entremife des Anges, par les démons auxquels Dieu permettoit d'agir fur les élémens & fur les efprits, & qui étoient fans ceffe occupés à combatre les Chrétiens.

L'étude de la nature fut donc abfolument négligée, & un grand nombre d'efprits fut difpofé à la croyance de la magie, des fortileges des divinations, & à une crainte ridicule des efprits & des forciers.

Il y eut cependant parmi les Chrétiens des hommes d'un génie élevé, & dont les écrits pourroient illuftrer tous les fiecles; tels furent Pamphile, Eufebe, Arnobe, Dactance, les Grégoires, &c.

Ces Ecrivains célebres s'occupoient beaucoup de l'inftruction des Peuples, & au milieu des factions & de la guerre qui agitoient l'Empire & troubloient la terre, les Evêques, les Prêtres & les Auteurs chrétiens, animés par les motifs les plus puiffans qui puiffent agir fur le cœur humain, s'efforçoient d'éclairer les hommes fur leur origine, fur les vérités de la Religion, fur le vrai bonheur de l'homme, fur les récompenfes deftinées aux vrais Chrétiens. On puniffoit, avec une févérité extrême, tous les crimes contraires au bonheur de la Société (1).

Les Philofophes Payens accablés par la force des raifons des Chrétiens, avoient été forcés de changer toute la Religon Payenne, ou plutôt de rendre la philofophie religieufe, &, autant qu'ils le pouvoient, conforme au Chriftianifme.

Ainfi l'efprit humain s'éclairoit par-tout, & la morale fe perfectionnoit; on ne vit plus les defordres, les crimes, qu'on avoit vus fous Tibere.

Depuis que la Puiffance temporelle avoit pris part aux difputes de Religion, les Payens, les Chrétiens, les différentes Sectes qui s'étoient élevées parmi les Chrétiens, chercherent à fe concilier la Cour & les

---

[1] Conc. d'Elvire, d'Ancy, de Néocefarée, &c.

Empereurs, par les louanges qu'on leur donnoit en leur parlant, dans les discours publics, & sur-tout dans les panégyriques des Empereurs que les Villes principales faisoient prononcer.

Ainsi l'art de parler, de persuader, d'émouvoir, fut cultivé avec soin dans l'Empire, & les sciences furent négligées, ou cultivées par quelques Philosophes qui n'attirerent ni l'attention du Public, ni les regards de la Cour, que leur sagesse rendoit inutiles aux Partis qui s'étoient élevés, & qui resterent dans l'obscurité.

Les Courtisans d'un Prince absolu s'occupent principalement du soin de plaire, de l'art de flatter; ils sont superficiels & peu éclairés, mais polis & élégans; ils pensent peu & foiblement, mais finement, & s'expriment avec grace : ainsi l'éloquence dégénéra dans ce siecle, & l'art de parler se perfectionna; les Philosophes, les Orateurs, les Littérateurs qui voulurent plaire à la Cour, ou qui aspirerent à la réputation, devinrent ingénieux, élégans & superficiels.

Les Courtisans frivoles & superficiels, plongés dans la molesse, & passionnés pour le faste, flatterent la paresse & les passions des Princes, pour mériter leur confiance & leurs bienfaits : les Empereurs devinrent foibles, voluptueux, vains, & furent dominés par leurs Ministres & par leurs Favoris.

Dans une Cour où regnoit le luxe & la molesse, le mérite & le génie furent craints ou méprisés; l'esprit & les talens agréables obtinrent la protection & les graces; les richesses éleverent aux dignités; l'art de former des partis, d'écarter un concurrent, de déplacer un rival, donna de la considération, du crédit & du pouvoir: tous les esprits & tous les partis tendoient insensiblement vers l'art d'acquérir des richesses, ou de former des intrigues dans l'Etat, dans l'Eglise, à la Cour. La vertu, le mérite, le génie disparurent, les talens dégénererent, & l'on vit sur la fin du quatrieme siele, les commencemens de la nuit qui couvrit les siecles suivans, & des désordres qui ont anéanti l'Empire Romain.

Les Chrétiens eux-mêmes obéirent insensiblement au torrent qui entraînoit tous les esprits; & dans les différens

différens partis que leurs disputes occasionnerent, on préféra l'activité, l'esprit d'intrigue, à la vertu paisible, au zéle éclairé, mais prudent (1).

Des hérésies du quatrieme siecle.

Les Evêques jouissoient d'une grande considération dans toute l'Eglise, & d'une autorité presque absolue sur les Fidéles (2).

Tous les Chrétiens n'étoient pas à l'épreuve de l'ambition & de la cupidité qui régnoient dans l'Empire, & qui avoient infecté tous les Ordres de l'Etat; il y eut des Chrétiens ambitieux ou avides, qui briguerent avec ardeur les dignités Ecclésiastiques, & qui formerent des Schismes. Tels furent Donat, Colluthe, Aérius.

Dans les lieux où les sciences & la philosophie étoient cultivées, les Chrétiens s'occupoient à expliquer les Mystères, & sur-tout à les dégager des difficultés de Sabellius, de Praxée, de Noet, qui, dans le siecle précédent, avoient prétendu que les trois personnes de la Trinité n'étoient que trois noms donnés à la même substance, selon la maniere dont on la considéroit.

L'Eglise avoit condamné ces erreurs, mais elle n'avoit point expliqué comment les trois personnes de la Trinité existoient dans une seule substance. La curiosité & le désir de rendre ces dogmes croyables à ceux qui les rejettoient, porta l'esprit vers la recherche des idées qui pouvoient expliquer le dogme de la Trinité.

Arius entreprit cette explication. Il falloit, en établissant contre Sabellius la distinction des personnes, ne pas admettre plusieurs substances increées, comme Marcion, Cerdon, &c. Arius crut éviter ces deux écueils, & rendre le dogme de la Trinité intelligible, en supposant que les trois Personnes de la Trinité étoient trois substances; mais que le Pere seul étoit increé. Arius fit donc de la personne du Verbe, une créature,

---

[1] Voyez les Auteurs cités sur Constantin.

[2] Igna. ep. ad Smyrn. Cypr. ep. ad. Papin. Conc. Arel. can. 7. t. 1. Conc. p. 1427.

& après lui Macédonius attaqua la Divinité du Saint-Eſprit.

On ſe ſouleva contre leurs erreurs : leurs Partiſans les rendirent ſpécieuſes : on ſe partagea, il ſe forma des partis.

Les Conteſtations & les erreurs ſont ordinairement ſimples à leur naiſſance. Lorſque les partis ſe ſont formés, chacun fait effort pour défendre le ſentiment qu'il adopte, & les eſprits enviſagent tout ſous la face qui le favoriſe. On trouve donc une infinité de preuves différentes pour le ſentiment qu'on a adopté ; chacun fait, de la preuve qu'il a découverte, un principe fondamental, en tire des conſéquences, tombe dans de nouvelles erreurs, ou rentre dans celle qu'il avoit voulu éviter : ainſi les Ariens ſe diviſerent en Euſébiens, demi-Ariens, &c ; ainſi Marcel d'Ancyre, Photin, Eunome retomberent dans le Sabellianiſme, en combattant & en défendant Arius, qui n'étoit lui-même tombé dans ſon erreur, que pour éviter le Sabellianiſme.

Apollinaire, en combattant Arius par une infinité de paſſages qui donnent à Jeſus-Chriſt tous les attributs de la Divinité, jugea que la Divinité avoit préſidé à toutes ſes actions ; qu'il n'avoit eu qu'une ame ſenſitive, & non pas une ame humaine.

La part que les Empereurs prirent aux diſputes des Chrétiens l'éclat qu'elles donnerent aux hommes diſtingués qui attaquoient ou qui défendoient la vérité, allumerent le déſir de la célébrité dans une foule d'hommes médiocres, qui s'efforcerent d'attirer l'attention par un zele exceſſif contre les hérétiques par l'auſterité de leurs mœurs, par quelque pratique bizarre, ou en attaquant la diſcipline de l'Egliſe, le culte qu'elle rendoit à la Vierge : tels furent Colluthe, Audée, Aerius ; Bonoſe, Helvidius, Jovinien, les Collyrridiens, les Déchauſſés, les Meſſaliens, Priſcillien.

Dans beaucoup de ces partis, le fanatiſme étoit la diſpoſition dominante ; ils eurent preſque tous des partiſans, & l'on vit au milieu des diſputes des Ariens & des autres Hérétiques, une foule d'hommes, qui, appuyés ſur quelque paſſage de l'Ecriture, vendoient leurs biens marchoient nuds pieds, ſe croyoient environnés de dé-

mons, & ſe battoient contr'eux ; ou reſtoient immobiles & oiſifs, prétendant qu'un Chrétien ne peut travailler pour une nourriture qui périt.

Depuis Tibere, l'Empire étoit déchiré par des guerres civiles, par des factions & les ſujets de l'Empire étoient opprimés même ſous Conſtantin, par les Gouverneurs des Provinces, par les favoris, par les Officiers du Fiſc.

Trois ſiecle de Tyrannie, de guerres civiles, de révoltes & de malheurs, avoient fait prendre à tous les eſprits l'habitude de la faction, répandu dans tout l'Empire un fond d'aigreur qui s'irrite de tout, & produit une forte diſpoſition à la violence & à la ſédition.

La Religion chrétienne n'avoit pas élevé tous les Chrétiens au-deſſus des vices de leur ſiecle ; ainſi il ſe trouva dans tous les partis, des eſprits ardens, des hommes factieux, que l'intérêt de parti enflamma, & les diſputes des Chrétiens produiſirent dans l'Empire des guerres civiles : l'Afrique & l'Orient furent troublés par le ſchiſme des Donatiſtes, & par l'héréſie d'Arius.

Les Chrétiens faiſoient la plus grande partie de l'Empire : Conſtantin prévit les effets de leurs diviſions, s'efforça de les prévenir par la voie de la douceur, & enfin de les reprimer par la force. Il fit aſſembler des Conciles, exila, bannit, ſans rétablir la paix.

Chaque parti s'efforça de gagner les Miniſtres, les favoris, les eunuques, les femmes qui environnoient l'Empereur.

L'exemple de Conſtantin, la protection qu'il avoit accordée à l'Egliſe, les éloges dont il avoit été comblé, firent juger à ſes ſucceſſeurs que rien ne conduiſoit plus ſurement à la gloire & à l'immortalité, que de pacifier les troubles de l'Egliſe,

Les femmes de la Cour, les eunuques, les Miniſtres, les favoris qui vendoient leur protection, ou qui, en ſe déclarant pour un parti, jouoient un rôle dans l'Empire, entretinrent les Empereurs dans ces diſpoſitions ; & toutes les querelles de la Religion furent ſous les Succeſſeurs de Conſtantin des affaires d'Etats : on bannit, on exila, on dépouilla de leurs biens & de leurs charges, ceux que la Cour ne jugea pas orthodoxes.

Ainsi l'intérêt tourna les esprits vers l'étude des dogmes ; & les héréfies durent se succéder & devenir un principe de destruction dans l'Empire Romain. Un nombre infini de sujets passerent dans l'Arabie, en Perse, chez les barbares qui environnoient l'Empire ; & ceux qui resterent, livrés à la faction, à l'intrigue, ne virent dans l'Etat, du malheur, que de ne pas exterminer le parti exposé.

La différence des esprits & des caracteres fit bientôt naître dans ces partis des divisions, & l'on vit parmi les Orthodoxes & parmi les hérétiques, des schismes : tels furent les différens partis dans lesquels les Donatistes se partagerent ; tel fut le schisme d'Antioche, d'Eutath, de Lucifer, où l'on voit en détail toutes les formes que prennent les passions, les préjugés & le zéle.

CINQUIEME SIECLE.

Nous avons vu pendant le quatrieme siecle, l'Empire environné de Nations barbares qui l'infectoient ; gouverné par des Ministres, des Courtisans, des Favoris, qui vendoient les honneurs, les dignités, les emplois à des hommes sans probité, sans mérite, & plus funestes à l'Empire que les barbares mêmes : les guerres, que les Empereurs étoient obligés de soutenir, servoient de prétexte aux impôts qui accabloient les peuples, & obligeoient à entretenir une grande quantité de troupes qui désoloient les Provinces.

Théodose s'étoit efforcé, mais inutilement, de corriger ces désordres ; ses Enfans furent élevés par des Favoris ambitieux, avares & frivoles, tels que le siecle précédent les avoit produits. Ce prince les laissa, fort jeunes, Maîtres de l'Empire ; donna l'Orient à Arcade, & l'Occident à Honoré, & chargea de l'administration Rufin & Stilicon. On vit donc dans ce siecle tous les désordres qu'on avoit vus dans le siecle précédent.

CHAPITRE PREMIER.

De l'état politique & civil de l'Orient.

RUFIN étoit maître absolu dans l'Empire d'Orient; il étoit insinuant, adroit, flatteur, d'une avarice insatiable, & d'une ambition démesurée. Il accabla les peuples, vendit les charges à des hommes indignes, & rendit le gouvernement odieux à tout l'Empire. Il se fit des ennemis; on crut qu'il aspiroit à l'Empire. Il fut assassiné par ordre de l'Empereur (1).

Rufin fut remplacé par un homme aussi méchant que lui, l'Eunuque Eutrope, que l'Impératrice Eudoxie fit chasser, non parcequ'il avoit ruiné l'Empire & commis des forfaits inouis, mais parcequ'il avoit manqué de respect & d'égards pour l'Impératrice.

Toute l'autorité d'Eutrope passa dans les mains d'Eudoxie, Princesse avare & dominée par les femmes & par les Eunuques qui l'environnoient. On vit tous les désordres qu'on avoit vus sous Rufin & sous Eutrope.

Arcade, indifférent aux malheurs de l'Empire, s'occupoit de l'aggrandissement de l'Eglise, & des moyens de chasser de ses Etats tous les Hérétiques : il y eut des années où il donna jusqu'a cinq Edits sur cet objet, & le même Prince, qui avoit vu avec indifférence l'horrible abus que Rufin, Eutrope & Eudoxie faisoient de son autorité, fit rechercher avec la plus rigoureuse exactitude, si parmi les Officiers du Palais, il n'y avoit point d'hérétiques, & bannit tous ceux qu'il y découvrit, quelque probité qu'ils eussent d'ailleurs, & quelque légere que fût leur erreur (2).

Les malheurs de l'Empire ne firent qu'augmenter sous Théodose, fils d'Arcade; élevé comme son pere, & livré comme lui aux Eunuques & aux Courtisans qui le tenoient enseveli dans les plaisirs, tandis que les

---

[1] Oros. l. 7. c. 37. Socr. l. 6. c. 1. Sozom. l. 8. c. 1.

[2] Zozim. Concil. hist. l. 2. & 5. Soz. l. 7. c. 21. cod. theod.

nations barbares & les Officiers du fisc pilloient les Provinces.

L'amour de la patrie s'éteignit dans le cœur de tous les sujets, & beaucoup passerent chez les nations barbares (1).

Marcien qui succéda à Théodose voulut corriger ses désordres, il vêcut trop peu pour exécuter son dessein. Ce furent les factions & les soldats qui donnerent & ôterent l'Empire. Léon I, Zenon, Basilisque, Anastase occuperent successivement l'Empire, & furent avares, vicieux, cruels, foibles, voluptueux.

Depuis Constantin, l'Eglise possédoit de grands biens, & jouissoit de beaucoup de privileges & d'immunités, qui faisoient des Evêques un corps séparé des autres conditions.

La piété de Théodose leur avoit accordé de grands honneurs, & donné beaucoup de crédit, & ils avoient employé ce crédit en faveur de la Religion Catholique. Ce Prince porta quinze loix contre les hérétiques & six contre les payens.

Arcade & Honoré, persuadés que Théodose devoit ses succès & la gloire de son regne, à son zéle pour la Religion Catholique, confirmerent toutes les loix de Théodose : leurs successeurs les imiterent, les Payens & les hérétiques furent bannis, dépouillés de leurs biens, déclarés incapables de posséder des Charges.

Les Empereurs étoient persuadés qu'on ne travailloit jamais plus utilement pour l'Etat, que lorsqu'on travailloit pour l'Eglise, & que la véritable foi étoit le fondement & la base de l'Empire : sachant d'ailleurs combien les choses de Dieu sont au-dessus de celles des hommes, ils se croyoient obligés d'employer tous leurs soins à la conservation de la foi (2).

Ce fut sur cet amour humble de Marcien pour l'Eglise, que Saint Léon exhorta Anatole, Evêque de Constantinople, à entreprendre sans rien craindre tout ce qu'il jugeroit utile à la Religion. Je m'assure, dit-il,

---

[1] Excerpt. ex hist. goth. Prisc. de legationibus. in corp. Hist. Bisant. Marcellin. chron. Procop. de Bel. Pers. l. c. 11.

[2] Conc. t. 4. Tilm. Hist. des Emp. t. 6. p. 286.

que faifant confifter leur gloire à être les ferviteurs de Dieu, ils recevront avec affection tous les confeils que vous voudrez leur donner pour la foi Catholique (1).

Après la mort de Marcien, Anatole couronna Léon.

Lorfqu'Anaftafe fut déclaré Empereur par le Sénat, Eupheme, fucceffeur d'Anatole, Evêque de Conftantinople, s'y oppofa, prétendant qu'il étoit hérétique & indigne de gouverner des Chrétiens orthodoxes : il ne céda aux inftances du Sénat, qu'à condition que l'Empereur donneroit par écrit une promeffe de conferver la foi dans fon intégrité.

Il s'éleva donc dans l'Empire d'Orient une puiffance diftinguée de la puiffance des Empereurs, qui n'avoit point de foldats, mais qui commandoit aux efprits, & qui pouvoit exclure de l'Empire ceux qu'elle avoit retranchés de fa communion. Ce fiecle fut donc l'époque d'un changement dans l'état civil & politique de l'Empire d'Orient.

CHAPITRE II.

De l'état civil & politique de l'Occident.

TANDIS que Rufin regnoit en Orient fous le nom d'Arcade, Stilicon regnoit en Occident fous celui d'Honoré, & périt commme lui,

L'Empire étoit plein de mécontens, d'hérétiques, qu'Honoré & fes prédéceffeurs avoient dépouillés de leurs biens & de leurs Charges, des gens ruinés par les vexations des Gouverneurs & des Officiers, & par les impofitions exceffives. Ces mécontens fe fouleverent à la mort de Stilicon ; les Miniftres qui lui fuccederent n'étoient pas en état d'arrêter le défordre, ils furent difgraciés, & leurs fucceffeurs ne furent ni meilleurs, ni plus habiles, ni plus heureux. Honoré n'étoit pas en état de choifir un Miniftre capable, & ceux qui

[1] Leo. Ep. 65. c. 3. Tilm. loc. cit. (2) Tilm. t. 6. p. 534

l'environnoient, n'avoient garde de le lui chercher (1).

On vit tout-à-coup trois Empereurs disputer l'Empire, en Italie, en Espagne, dans les Gaules. L'Angleterre & les Armoriques secouerent le joug de l'Empire, & les Villes des Gaules formerent des Etats libres qui se réunirent contre les Alains, les Vandales, les Sueves, qui redoutant les Communes, s'ouvrirent un passage au travers des Pyrenées, & se répandirent en Espagne, où ils fonderent enfin des Etats (2).

L'Empire d'Occident fut donc dans la plus horrible confusion sous Honoré, qui ne fit que d'inutiles efforts contre ses ennemis. Alaric prit & saccagea Rome : Ataulphe qui succéda à ce Général s'empara du Languedoc ; les Bourguignons se rendirent maîtres de Lyon, & s'emparerent d'une partie des Gaules (3).

Tel fut l'état dans lequel Honoré laissa l'Empire ; Jean, son premier Secretaire se fit déclarer Empereur, & fut reconnu par tout l'Empire. Aspar que Théodose envoya contre Jean, le fit prisonnier, & l'envoya à Valentinien, neveu d'Honoré, qui lui fit couper la tête, & fut proclamé Empereur.

Valentinien fut gouverné par sa mere, par ses Ministres, par ses favoris, par les Eunuques ; sous son regne, les Vandales s'emparerent d'une grande partie de l'Afrique ; les Gaules & l'Italie furent ravagés par les Huns, l'Angleterre par les Ecossois. Maxime, dont il avoit deshonoré la femme, l'assassina, se fit proclamer Empereur, & épousa Eudoxie, qui, pour se venger appella en Italie Genseric qui ravagea les terres de l'Empire & pilla Rome (4).

Maxime, en suivant Genseric, fut tué par les Romains. Avitus se fit proclamer Empereur, & fut bientôt obligé d'abdiquer l'Empire. Majorin qui lui succéda, fut tué par Ricimer ; le Patrice Severe, ami de Majorin, s'empara de l'Empire, & fut empoisonné par Ricimer son ami (5).

---

[1] Zoz. l. 5. Symmach. l. 9. Ep. 60. Aug. Ep. 129.

[2] Prosp. chron. Idant. fast. Oros. l. 7. Hist. Vandal. Persec. par Théod. Ruinart.

[3] Marcel. chron. p. 210.

[4] Prosp. chr. Procop. de bel. Vand. l. 1.

[5] Marcel. chron.

Après un interregne de vingt mois, Anthême prit l'Empire, & fut aſſaſſiné cinq ans après par Ricimer, qui éleva Olybrius à l'Empire. Glycere, Comte des domeſtiques, dépouilla Olybrius de l'Empire, & fut chaſſé peu de tems après par Nepos.

Oreſte obligea Nepos d'abandonner l'Empire, & fit proclamer Empereur ſon fils Romulus, auquel il donna le nom d'Auguſtule.

Les ennemis de Nepos appellerent en Italie Odoacre, Roi de Boheme, qui défit Oreſte, & le fit mourir. Odoacre devint maître de l'Italie ſans prendre le titre d'Empereur, il conſerva celui de Roi, & fut adoré de ſes ſujets.

Tandis qu'Odoacre regnoït en Italie, un autre Odoacre, Roi des Saxons, s'empara d'une partie de la Bretagne; les Goths, les Viſigoths, s'emparerent d'une partie des Gaules, & la puiſſance Romaine fut anéantie dans l'Occident.

CHAPITRE III.

Etat de l'Eſprit humain par rapport aux Sciences, aux Lettres, & à la Morale.

MALGRE' les Edits des Empereurs & les efforts des Chrétiens, le Polythéiſme avoit des partiſans, qui travailloient avec ardeur à le juſtifier, & qui imputoient à ſon extinction tous les malheurs de l'Empire.

Les Chrétiens réfutoient les Payens, & ces diſputes entretenoient l'étude de la philoſophie & le goût des l'érudition parmi les Chrétiens & les Payens. La philoſophie étoit toute théologique & abſolument relative à la religion; c'étoit le Pythagoriſme, le Platoniſme alliés avec le paganiſme pour le juſtifier, & employés par les Chrétiens pour combattre ce même paganiſme (1).

[1] Chryſoſt. adv. Judæos & Ethnicos, Théod. de cur. græc. affect. Ambr. ep. 30. 31. Paulin adv. Gentil. Aug. de civ. Paul Oroſ. adv. Pagan. Prud. adv. Symmach.

L'étude de la phyſique & de la nature fut encore plus négligée, que dans le ſiecle précédent ; les Phyſiciens de ce ſiecle ne firent que compiler Ariſtote & les anciens Philoſophes : tels furent Syrien, Proclus, Marin, &c. (1).

Arcade & Honoré qui regnoient au commencement de ce ſiecle, étoient perſuadés que Théodoſe devoit à ſa piété & à ſon zéle pour la Religion Chrétienne & pour la foi Catholique, la gloire & le bonheur de ſon regne. Ces Princes, foibles & voluptueux, n'avoient garde d'en attribuer une partie à ſes talens politiques & militaires : ils firent contre les hérétiques & contre les payens des loix encore plus ſévéres que celles de Théodoſe, & leur exemple fut ſuivi par Théodoſe II, Marcien, &c. On ne vit rien de plus important pour la religion, pour le bonheur de l'Empire, que l'extinction du paganiſme & de l'héréſie ; les payens & les hérétiques furent bannis, exilés, dépouillés de leurs biens, de leurs dignités, de leurs Charges (2).

Dans cette diſpoſition des Souverains, le zéle qui outrageoit les payens & les hérétiques, qui les attaquoit dans leurs Temples, ou qui s'en emparoit, qui découvroit les hérétiques cachés, ou qui diſſipoit leurs aſſemblées, fut bien plus eſtimé que la charité indulgente qui s'efforçoit de les éclairer, de les perſuader, de les gagner. Quel Evêque eut autant de crédit que Théophile d'Alexandrie, que Neſtorius, & tant d'autres qui n'étoient recommandables, que par l'ardeur & l'opiniâtreté de leur zéle ?

L'érudition, le goût des ſciences, que l'eſtime publique, la conſidération & la néceſſité de défendre la religion avoient entretenus chez les Chrétiens, & qui avoient produit tant de grands hommes au commencement de ce ſiecle, s'éteignirent, & les ſciences ne furent preſque plus cultivées parmi les Chrétiens à la fin du cinquieme ſiecle. Un Empire où l'on croit que le bonheur temporel dépend de l'extirpation de l'erreur, qui

---

(1) Suid. Lexic Phot. Bibl. cod. 242. Fabr. Bibl. gr. t. 8. l. 5. c. 26.

[2] Soz. l. 8. c. 1. Leo ep. 21. Conc. t. 3. p. 66. 67. t. 4. p. 879. édit. de Labe.

bannit ou qui brûle les hérétiques & les infideles, n'a befoin que de délateurs, & d'inquifiteurs; les fciences doivent y paroître dangereufes.

On n'alla pas jufqu'à ces dernieres conféquences dans le cinquieme fiecle, & on ne les étendit pas jufqu'à la poéfie, à l'éloquence, à l'hiftoire; elles avoient été cultivées avec fuccès dans le fiecle précédent & au commencement du cinquieme; elles fervoient à célébrer les louanges des Empereurs, on s'en occupoit à la Cour. Eudoxie, femme de Théodofe II, compofa des poéfies facrées, & déclama des harangues en public. Théodofe récompenfa toujours magnifiquement fes panégyriftes : il leur éleva même des ftatues, & établit à Conftantinople vingt Profeffeurs d'humanité, grecs & latins, trois Profeffeurs de rhétorique latins, & cinq grecs, deux Profeffeurs en droit, & un Philofophe chargé de rechercher les fecrets de la nature, apparemment les qualités, les vertus fecretes & fingulieres des plantes, des pierres, &c. car cette recherche plaifoit beaucoup à Théodofe.

On vit donc dans ce fiecle peu de Philofophes & beaucoup d'Orateurs, de Poètes, d'Hiftoriens, divifés & rivaux, voués prefque tous à la flatterie, à des intrigues, à l'ambition.

L'ignorance de la philofophie, le mépris des fciences exactes, l'habitude de flatter, la crainte d'offenfer, le défir de plaire fous des Princes abfolus & efféminés, anéantirent prefque tous les fentimens élevés & forts, firent difparoître les idées grandes & fublimes, éteignirent le feu de l'imagination, bannirent l'efprit philofophique, & leur fubftituerent le faux brillant, les tournures épigrammatiques, les allufions forcées, l'enflure du difcours, les idées gigantefques, l'amour de l'extraordinaire, de l'incroyable, du merveilleux, qui font toujours le fupplément des penfées fines, du ftyle élégant & noble, du fublime, du fentiment & des idées, dans un fiecle où l'efprit philofophique & le goût fe perdent & fe corrompent : c'eft une efpece de milieu par lequel l'efprit

(1) Conft. Manaff. Breviar. cod. 183. Ducange, Byfant. chr. Socrat. l. 7. c. 21. Phot. famil. cod. Theod. l. 13.

humain descend nécessairement de la lumiere & du bon goût à l'ignorance & à la barbarie.

Les Poétes, les Historiens, les Orateurs qui avoient besoin de merveilleux pour émouvoir, intéresser, étonner, en chercherent dans tous les objets; & comme ils n'étoient ni retenus par l'esprit philosophique, ni éclairés par l'étude de la physique, ni guidés par la critique, ils virent du merveilleux par-tout où ils desirerent d'en voir : tous les phénomenes un peu rares furent des événemens surnaturels, ils ajouterent aux événemens les plus communs, tout ce qu'ils crurent capable d'augmenter l'intérêt ou la surprise; ils inventerent des miracles : on supposa de fausses histoires; & le public passionné pour le merveilleux, les reçut sans examen.

Les mœurs se pervertirent chez les Chrétiens, à mesure que la lumiere s'affoiblit.

Au milieu de la corruption générale, le Christianisme avoit entretenu dans une infinité de particuliers l'amour de la justice, la probité, le désintéressement, une sensibilité tendre pour tous les malheureux. Ces vertus privées avoient rendu supportables les ravages des barbares, les désordres du gouvernement, les calamités publiques, & empêché peut-être l'extinction de l'amour de la patrie, sans lequel aucun Etat ne peut subsister, & que la religion peut seule entretenir dans un Etat malheureux.

Lorsque les Empereurs eurent jugé que rien n'étoit plus important pour la Religion & pour l'Etat que l'extinction des héréſies, le zéle contre les hérétiques fut bien plus nécessaire que la vertu, & il en prit la place : on dissimula les défauts & même les vices des personnes zélées; on s'efforça de les excuser; on les rendit moins odieuses, les mœurs se corrompirent, & la morale s'altéra chez beaucoup de Chrétiens.

CHAPITRE IV.

Des Héréſies du cinquieme ſiecle.

L'AMOUR de la philoſophie Platonicienne & Pythagoricienne avoit, dès la naiſſance du Chriſtianiſme, tourné les eſprits vers l'étude & l'examen du miſtere de la Trinité & de la Divinité de Jeſus-Chriſt, de l'union de la nature divine & de la nature humaine : ces myſteres ſont, pour ainſi dire, placés entre deux abymes, dans leſquels la curioſité témeraire ou le zéle indiſcret s'étoient précipités ; les uns avoient cru que Jeſus-Chriſt n'avoit point pris de corps, & qu'il ne s'étoit point uni à la nature humaine : les autres avoient prétendu qu'il n'étoit qu'un homme dirigé par l'eſprit de Dieu.

Praxée, Noet, pour conſerver le dogme de la Trinité, avoient fait du fils de Dieu une ſubſtance diſtinguée de la ſubſtance du pere.

Sabellius, pour défendre l'unité de la ſubſtance divine, avoit fait des trois perſonnes de la Trinité, trois attributs.

Arius, pour éviter l'erreur de Sabellius, & dégager le myſtere de la Trinité de ſes difficultés, avoit ſuppoſé que Jeſus-Chriſt étoit un Dieu créé & diſtingué de la ſubſtance du pere.

Apollinaire, en défendant la conſubſtantialité du Verbe par tous les paſſages dans leſquels l'Ecriture donne à Jeſus-Chriſt tous les attributs de la divinité, jugea que Jeſus-Chriſt n'avoit point d'ame humaine, que la divinité en faiſoit toutes les fonctions.

Théodore de Mopſueſte, pour combattre Apollinaire, chercha dans l'Ecriture tout ce qui pouvoit établir que Jeſus-Chriſt avoit une ame diſtinguée du Verbe.

En réuniſſant toutes les actions, toutes les affections que l'écriture attribuoit à Jeſus-Chriſt, il avoit

cru en trouver qui, non-seulement supposoient que Jesus-Christ avoit une ame humaine, mais que Jesus-Christ avoit fait des actions qui n'appartenoient qu'à cette ame : telles sont les souffrances, les progrès des connoissances, l'enfance, &c.

De-là, Théodore de Mopsueste avoit conclu que Jesus-Christ avoit non-seulement une ame humaine, mais encore que cette ame étoit distinguée & séparée du Verbe qui l'instruisoit, qui la dirigeoit; sans quoi il faudroit reconnoître que la divinité a souffert, qu'elle a acquis des connoissances.

Nestorius, disciple de Théodore de Mopsueste, plein de ces principes, conclud que la divinité habitoit dans l'humanité comme dans un temple, & qu'elle n'étoit pas unie autrement à l'ame humaine : qu'il y avoit par conséquent deux personnes en Jesus-Christ; le Verbe qui étoit éternel, infini, increé; l'homme qui étoit fini, créé : tout ce qui réunissoit dans une seule personne le Verbe & la nature humaine, lui parut contraire à l'idée de la divinité & à la foi de l'Eglise. Il condamna comme contraire à cette foi, le titre de mere de Dieu qu'on donnoit à la sainte Vierge.

Le zéle pour la pureté de la foi s'étoit allumé dans tous les esprits, avoit pénétré dans tous les états ; le peuple se souleva contre Nestorius, & Nestorius tout puissant à la Cour, fit punir les mécontens par la prison & par le fouet. L'innovation de Nestorius éclata, les moines défendirent la prérogative de la sainte Vierge. S. Cyrille écrivit contre Nestorius ; toute l'Eglise fut bientôt informée de leur contestation. Il se forma des partis dans les Provinces, à Constantinople, à la Cour, & Théodose II. fit assembler un Concile à Ephese.

Les Evêques se diviserent, ils disputerent ; on passa des discussions aux insultes, des insultes aux armes, & l'on vit une guerre sanglante prête à éclater entre les deux partis.

Nestorius & S. Cyrille avoient chacun un parti puissant à la Cour, & Théodose étoit fort embarassé à calmer le zéle qu'il avoit allumé : après de grands

troubles & beaucoup d'agitation à la Cour, à Ephefe, dans les Provinces, il condamna enfin les écrits de Neſtorius, défendit aux Neſtoriens de s'aſſembler, relégua les principaux en Arabie & confiſqua leurs biens.

Beaucoup cederent au tems & conſerverent, pour ainſi dire, le feu de la diviſion caché ſous les cendres du Neſtorianiſme, ſans prendre le titre des Neſtoriens.

Un Neſtorien réfugié en Perſe profita de la haine des Perſes contre les Romains, pour y établir ſur les ruines des Egliſes Catholiques, le Neſtorianiſme, qui de là ſe repandit dans toute l'Aſie, où il s'allia peut-être dans les ſiecles ſuivans avec la religion de Lamas, & donna naiſſance à la puiſſance ſinguliere du Prêtre Jean.

Le Concile d'Epheſe n'avoit point éteint le Neſtorianiſme : les dépoſitions, les exils avoient produit dans l'Orient une infinité de Neſtoriens cachés qui cédoient à la tempête, & qui conſervoient un deſir ardent de ſe venger de S. Cyrille & de ſes partiſans.

D'un autre côté, les défenſeurs du Concile d'Epheſe haïſſoient beaucoup les Neſtoriens & ceux qui conſervoient quelque reſte d'indulgence pour ce parti.

Il y avoit donc en effet deux partis ſubſiſtans, dont l'un opprimé cherchoit à éviter le parjure & à ſe garantir des violences des Orthodoxes, par des formules de foi captieuſes, équivoques, & différentes de celles de S. Cyrille : l'autre victorieux qui ſuivoit les Neſtoriens dans tous leurs ſubterfuges.

Le zéle ardent & la défiance ſans lumiere, pour s'aſſurer de la ſincérité de ceux auxquels ils faiſoient récevoir le Concile d'Epheſe, imaginerent differentes manieres de les examiner, employerent dans leurs diſcours les expreſſions les plus oppoſées à la diſtinction que Neſtorius ſuppoſoit entre la nature divine & la nature humaine. Ils employerent des expreſſions qui déſignoient non-ſeulement l'union, mais la confuſion des deux natures.

Ainſi, après la condamnation du Neſtorianiſme, tout étoit préparé pour l'héréſie oppoſée, & pour for-

mer une Secte opiniâtre, fanatique, dangereuse : il ne falloit pour la faire éclater, qu'un homme qui eût beaucoup de zéle contre le Nestorianisme, peu de lumieres, de l'austérité dans les mœurs, de l'opiniâtreté dans le caractere, de l'orgueil, & quelque célébrité.

Cet homme ne pouvoit manquer d'exister dans le siecle que nous examinons, & ce fut Eutyches, Moine en réputation de sainteté, & jouissant d'un grand crédit à la Cour. Il fut le premier Auteur des rigueurs qu'on exerça contre les Nestoriens en Orient. Il employoit pour combattre le Nestorianisme, les expressions les plus fortes ; & de peur de séparer dans Jesus-Christ la nature humaine & la nature divine comme Nestorius, il les confondit, enseigna qu'il n'y avoit en Jesus-Christ qu'une seule nature : savoir, la nature divine, parce que la nature humaine avoit été absorbée par la nature divine, comme une goute d'eau par la mer.

Le crédit d'Eutyches à la Cour, le soutint contre un Concile de Constantinople, & en fit assembler un, dont la Présidence fut donnée à Dioscore, Patriarche d'Alexandrie.

Eutyches y fut rétabli, ses ennemis furent déposés, la faveur & la violence présiderent à tous les décrets de ce Concile formé & dirigé par les intrigues de la Cour, & que l'on a justement nommé le brigandage d'Ephese, dont Théodose II appuya les décrets.

Marcien, qui succéda à Théodose, fit assembler à Chalcédoine un Concile qui condamna l'erreur d'Eutyches, mais sans détruire son parti qui remplit l'Orient de troubles, de séditions, de meurtres. Au milieu de toutes ces horreurs, les Eutychiens agitoient mille questions frivoles, se divisoient sur ces questions, & formerent une infinité de petites Sectes ridicules & obscures qui se persécutoient cruellement.

Ainsi, Nestorius & Eutyches allumerent le feu du fanatisme dans tout l'Empire d'Orient ; les ménagemens & la sévérité des Empereurs ne firent que l'augmenter. Les Nestoriens & les Eutychiens remplirent successivement l'Empire de troubles & de séditions, firent couler le sang dans toutes les Provinces de l'Empire,

pire, & en chasserent un nombre infini de sujets qui allerent porter leur fortune & leur industrie chez les étrangers, les instruire de la foiblesse de l'Empire, & leur prêter leurs bras pour se venger.

Tandis que dans l'Orient la curiosité humaine alteroit les mysteres en voulant les expliquer, l'amour de la perfection attaquoit dans l'Occident les dogmes du Christianisme sur la grace, sur la liberté de l'homme, sur sa corruption, prétendoit le rendre capable d'arriver de lui-même au plus sublime dégré de vertu, ou le dépouiller de toute activité pour le bien, & le soumettre à une destinée qui ne lui laissoit ni choix, ni liberté : tels furent les Pélagiens, les Prédestinatiens, les Semi-Pélagiens. Aucune de ces erreurs ne troubla les Etats.

SIXIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Empire d'Orient.

ANASTASE regnoit au commencement du sixieme siecle, & l'on vit éclater en lui des vices que son état privé ou des vues ambitieuses avoient retenus. Il vendit les Charges, accabla les peuples d'impôts; il devint odieux : il se forma des séditions dans les Provinces & à Constantinople.

Au dehors, l'Empire fut attaqué par les Perses, les Bulgares, les Arabes, & les peuples septentrionaux qui en ravagerent les Provinces, tandis que de leur côté, les Gouverneurs Romains les épuisoient par leurs vexations, dont ils partageoint le fruit avec Anastase.

Les Eutychiens & les ennemis du Concile de Chal-

cédoine, que Zenon avoit inutilement voulu réunir avec les Catholiques, formoient une autre guerre intestine, & Anastase se déclara enfin pour les Eutychiens. Les Catholiques se souleverent; Vitalien, un des Généraux de l'Empereur, se mit à leur tête, forma tout-à-coup une armée, défit les troupes de l'Empereur, & le força à cesser de persécuter les Catholiques.

Tel étoit l'état de l'Empire, lorsque Justinien le reçut des mains des soldats, il gouverna avec beaucoup de sagesse, & fit en faveur de la Religion Catholique tout ce qu'Anastase avoit fait contre elle. Son zele indisposa Théodoric Roi d'Italie & Arien zelé.

Justinien succéda à son oncle, & fut en guerre avec les Perses & les Huns qui ravagerent l'Illyrie & la Thrace; Belizaire & Narsès défendirent l'Empire avec beaucoup de gloire & conquirent l'Italie sur les Goths.

Justinien, persuadé que des loix sages contribuent beaucoup plus au bonheur des peuples, que les victoires les plus éclatantes, fit faire un nouveau Code (1).

L'Empire étoit toujours troublé par les Eutychiens: Justinien porta contre eux des loix très-severes, il chassa les Evêques Eutiychiens de leurs Siéges; & l'Eutychianisme parut éteint dans l'Empire; mais il sembla revivre sur la fin de cet Empereur.

Justin, neveu & successeur de Justinien, fut un Prince foible & voluptueux qui laissa ravager l'Empire. La vûe de ses malheurs, l'impuissance dans laquelle il étoit d'en arreter les progrès, altererent sa raison. Tibere fut chargé du gouvernement & Empereur après Justin: il eut pour successeur Maurice, sous lequel l'Empire eut des succès; ce dernier eut la gloire de remettre Chosroes sur le trône, & fut lui-même dépouillé de ses Etats par Phocas, à qui l'armée donna le titre d'Auguste.

---

[1] Procop. de Bel. Pers. de bello goth. Agathias. hist. Inst. Balduin in Just.

De l'état de l'Occident.

Au commencement du ſiecle, l'Italie étoit ſous la domination des Goths. Beliſaire & Narsès la firent rentrer ſous la puiſſance de Juſtinien, après une guerre longue & ſanglante. Rome fut pluſieurs fois priſe & repriſe par les Romains & par les Goths.

Dans les Gaules, les Bourguignons, les Viſigoths & les Francs furent preſque toujours en guerre.

Les Francs qui étoient dans le ſiecle précédent diviſés en différentes Tribus, telle que celle des Saliens, des Ripuaires, des Chamaves, des Chattes, &c. furent réunis ſous Clovis, excepté les Ripuariens qui formoient une Tribu ſéparée, quoiqu'ils reconnuſſent Clovis pour Roi (1).

Après avoir réuni tous les Francs, & conquis la plus grande partie des Gaules; Clovis établit le Siege de ſon Empire à Paris, ou il mourut en 511.

Ses enfans partagerent ſes Etats; Thierri, né d'une concubine, fut Roi de Metz, Childebert de Paris, Clotaire de Soiſſons, & Clodomir d'Orléans: Clotaire, à force de crimes & de meurtres, réunit tous ces Etats, partagés enſuite entre ſes quatre enfans qui furent continuellement en guerre ou par leur propre inclination, ou par les inſpirations de Fredegonde, femme d'un eſprit inquiet, d'un courage extraordinaire & d'une ambition qui comptoit pour rien les crimes lorſqu'ils étoient heureux.

En Eſpagne & en Afrique, les Goths & les Vandales étoient ſans ceſſe en guerre entre eux, ou avec les Romains.

La grande Bretagne défendit pendant tout ce ſiecle ſa liberté contre les Saxons, les Juttes & les Anglois, qui enfin, après un ſiecle de guerre, y fonderent leur Empire, connu ſous le nom d'Heptarchie.

---

(1) Greg. Tut. l. 2.

CHAPITRE II.

Etats des Lettres & ces Sciences pendant le sixieme siecle.

ANASTASE, Justin, Justinien & leurs Successeurs n'avoient point pour les lettres le goût que nous avons vu dans Arcade, Honnoré, Théodose, Marcien, &c. Les talens & les connoissances ne furent ni utiles, ni honorables.

L'Empire étoit devenu le fruit de l'ambition: un soldat, un officier de l'Empereur y parvenoit en formant des partis dans le Sénat, dans le peuple, parmi les soldats, en excitant des soulevemens.

Les Manichéens, les Ariens, les Eutychiens surtout, étoient animés d'une haine vive contre les Catoliques, qui ne négligeoient rien contre des ennemis aussi actifs & qui leur opposoient un zéle infatigable une fermeté inébranlable.

Ainsi; l'Empire fut rempli d'ambitieux, de partis & de factions, & l'on n'eut de la considération & du crédit qu'en s'attachant à un parti. Tous les esprits furent entrainés par cette espece de torrent, & sans cesse occupés à gagner un protecteur, à perdre un ennemi, à faire un prosélyte. La calomnie, les délations, les impostures, les faux témoignages, tout étoit employé sans scrupule (1).

Dans une agitation aussi générale & aussi violente, peu de gens cultiverent leur esprit & leur raison; le goût des lettres & des sciences ne subsista que dans quelques personnes sages, qui résisterent au torrent, & que leur modération & leur sagesse firent oublier, ou rendirent ridicules & peut être odieux.

---

[1] Ev. l. 4. 5. 6. Theod. le Lecteur, l. 1. & 2. Hormisdas lettre à Possesseur, Dup. bibl. du 6. siecle, art. Jean Maxence

On ne trouve dans ce ſiecle, que quelques rhéteurs, quelques hiſtoriens eſtimés, & qui étoient des fruits du ſiecle précédent : tels ſont Nonnoſe, Heſichius, Procope, Paul le ſilentiaire, Agathias le ſcholaſtique, quelques Philoſophes payens qui ne prenoient aucune part aux affaires, & qui s'occuperent à concilier les ſentimens d'Ariſtote, de Platon, de Pythagore : tels furent Simplicius & pluſieurs autres Philoſophes payens à qui Juſtinien permit d'habiter à Athenes.

Les Catholiques eurent cependant de bons Ecrivains, des Théologiens habiles, des raiſonneurs exacts, mais en fort petit nombre, & aucun de comparable aux excellens auteurs du ſiecle précédent (1).

Dans l'Occident, l'Italie fut le théâtre d'une guerre ſanglante & continuelle entre les Grecs, les Lombards & les Romains.

Les Gaules étoient ſoumiſes aux Bourguignons, aux Viſigoths, aux Francs, dont la domination s'étendoit preſque depuis les Pyrenées juſqu'aux Alpes.

L'Eſpagne étoit déchirée par les guerres des Goths, des Vandales, des Sueves ; & enfin la grande Bretagne fut envahie par les Juttes, les Anglois, les Saxons.

Tous ces Conquérans, ſans arts & ſans ſciences, avoient ſubjugué des peuples qui cultivoient les arts & les ſciences. Ils devoient à leur courage ſouvent à leur perfidie, leurs ſuccès, leurs avantages ; ils n'eſtimerent que la bravoure & l'art de tromper ſon ennemi. Les ſciences, les lettres & les arts devinrent le partage des vaincus : on les regarda comme l'occupation des hommes ſans courage, elles furent l'objet du mépris des guerriers qui avoient conquis l'Occident.

Nul motif ne porta donc les eſprits à la culture des lettres, & l'ignorance fit des progrès rapides au commencement du ſixieme ſiecle : on n'entendoit plus les vers latins, & à la fin tout ce qui n'étoit pas écrit en ſtyle groſſier & ruſtique ſurpaſſoit l'intelligence du public.

Voyez Phot, Bibl.

Les lettres & les ſciences ſe réfugierent dans les Monaſteres, & chez le Clergé : on conſerva dans les Villes Epiſcopales & dans les Monaſteres des écoles où l'on enſeignoit les lettres & la théologie : ces maiſons Religieuſes furent l'azile de la vertu ; comme elles l'avoient été des lettres. Les Evêques ne virent point d'un œil indifferent, leurs vainqueurs dans l'ignorance de la vraie religion, ils entreprirent de les éclairer.

L'ignorance & la barbarie de ces Conquérans, les rendoient peu ſuſceptibles d'inſtruction ; » il falloit, » diſent les ſavans Auteurs de l'Hiſtoire litteraire de » France, dans les deſſeins que Dieu avoit de les » appeller à la foi Catholique, quelque choſe qui les » prit par les ſens : il choiſit donc les miracles comme » le moyen le plus propre pour faire ſur ces peuples » une ſalutaire impreſſion ; il s'en faiſoit ſans nom- » bre aux tombeaux de S. Martin à Tours, de S. Hi- » laire à Poitiers, de S. Germain à Auxerre, & de » tant d'autres Saints : ils étoient ſi éclatans & ſi ave- » rés, que les Evêques les propoſoient comme une » marque certaine & diſtinctive de la vraie religion, » & l'on ſait que ce fut ce qui détermina le grand » Clovis à l'embraſſer (1).

Les effets que ces vrais miracles avoient produits, en firent ſuppoſer d'imaginaires, que l'on revêtit de circonſtances les plus propres à conduire les eſprits à l'objet qu'on ſe propoſoit : le deſir d'attirer de riches offrandes, ou d'intimider les raviſſeurs des biens Eccleſiaſtiques, fit imaginer une infinité de guériſons ou de punitions miraculeuſes (2).

On vit un nombre infini de receuils d'hiſtoires merveilleuſes, de vies de Saints toutes remplies de prodiges, d'apparitions, de révélations, même pour les plus petits détails de la vie privée.

Ces hiſtoires faiſoient des impreſſions profondes ſur les eſprits, & les enflammoient du déſir d'être l'objet de toutes les merveilles qu'on racontoit ; un nombre infini de perſonnes s'efforcerent d'attirer ſur elles ces ſecours extraordinaires de la Providence.

(1) Hiſt. lit. de Fr. t. 3. p. 3. (2) Ibid.

Un homme qui défire ardemment une chofe fe la repréfente fortement ; s'il a l'imagination vive, tous les objets étrangers à cette chofe, difparoiffent, il la voit, il croit qu'elle exifte ; s'il la raconte, il eft animé d'un enthoufiafme qui fubjugue toutes les imaginations que la raifon ne foutient pas : ainfi le fanatifme & l'ignorance crurent voir des merveilles, & perfuaderent.

Il eft fi flatteur pour l'amour propre, fi confolant pour la foibleffe humaine, fi important, même pour la piété, d'être conduit immédiatement par la Providence ; on racontoit tant d'hiftoires où elle intervenoit d'une maniere miraculeufe dans toutes les circonftances de la vie privée, que l'on ne douta pas, que la Divinité, les Anges & les Saints ne fuffent fans ceffe occupés à fecourir les hommes, à les diriger, à les inftruire de ce qu'il leur importoit de favoir, lorfqu'ils étoient invoqués : on crut donc en confultant la Divinité, les Anges, les Saints, recevoir des réponfes ou des éclairciffemens fur l'avenir.

Comme l'ignorance étoit auffi profonde, que la fuperftition étoit étendue, & que l'ignorance n'invente point, on adopta toutes les divinations en ufage chez les idolâtres ; & elles ne parurent point criminelles, parce qu'elles n'avoient point pour objet les démons, mais Dieu même, les Anges ou les Saints.

Ainfi, l'on crut qu'en ouvrant au hazard quelque livre de l'Ecriture fainte, la Providence conduifoit la main de celui qui l'ouvroit, & que le premier verfet contenoit la réponfe que l'on cherchoit fur quelque point embarraffant. Adrien avoit autrefois employé l'Enéide pour cet objet. Chilperic écrivit une lettre à Saint Martin de Tours, & la fit placer fur fon tombeau : il le prioit dans cette lettre de lui faire favoir s'il pourroit fans crime, arracher Bofon de fon Eglife où il s'étoit retiré.

De ce que la Providence intervenoit, d'une maniere extraordinaire, à la requifition, ou à la priere des Chrétiens, on conclud qu'elle ne laifferoit point impuni un parjure, un menfonge, un crime dont on lui demanderoit juftice, & qu'elle ne permettroit pas que l'inno-

cence pérît dans quelque péril qu'elle fût : de là vinrent toutes ces especes d'épreuves par l'eau, par le feu, par le serment, par le duel, connues sous le nom de jugemens de Dieu.

Les coupables, ou les méchans, qui vouloient connoître l'avenir, ou qui furent mis à ces épreuves, chercherent dans l'assistance des mauvais Génies, un secours qu'ils n'osoient esperer de la Providence ou des Saints : ils eurent recours à la Nécromancie, à la Magie, &c.

Ce fut donc dans le sixieme siecle que se développerent tous ces germes de superstition, de magie, de sorcelleries, que nous avons vû se former dans le siecle précédent,

L'esprit humain, qui trouvoit dans toutes ces pratiques des moyens de savoir ou de produire tout ce qui l'intéressoit, n'eut aucune raison, aucun motif pour cultiver les lettres & les sciences ; & le goût de l'étude fut anéanti dans l'Occident (1).

CHAPITRE III.

Des *Héréfies du fixieme fiecle.*

DANS le troisieme siecle Arius, ne pouvant concilier le mystere de la Trinité avec l'unité de la substance divine, avoit prétendu que le Verbe n'existoit pas dans la substance du Pere, quoiqu'il fût Dieu : il avoit appuyé son sentiment sur des passages dans lesquels Jesus-Christ est dit inférieur à son pere, ou produit dans le tems.

Les Catholiques avoient au contraire prouvé que le Verbe étoit consubstantiel au Pere, par une infinité de passages qui établissoient une parfaite égalité en-

[1] Greg. Turon. h. l. 4. 5. 7. Baluf. Capit. t. 1. Fredeg. chron. Le Gendre, mœurs des Fr. Fleury, dis. 3. sur l'hist. Thiers & le Brun. Traité des Superst. Hist. lit. de Fr. t. 3.

tre le Pere & le Fils : ils avoient fait voir que les Ariens s'écartoient du vrai sens de l'Ecriture.

Les Ariens de leur côté, pour éluder la force des passages que les Catholiques leur opposoient, avoient été obligés de recourir à des explications forcées.

Lorsqu'Apollinaire prétendit que Jesus - Christ n'avoit point d'ame humaine ; il falut, pour le combattre & pour le défendre, examiner les différens principes qui concouroient dans les actions de J. C.

Lorsque Nestorius enseigna que Jesus-Christ réunissoit la nature divine & la nature humaine, mais qu'elles faisoient deux personnes ; il fallut, pour défendre & pour combattre son sentiment, examiner quelle étoit l'idée ou l'essence de la personnalité, & comment deux natures aussi différentes pouvoient s'unir de maniere qu'elles ne formassent qu'une seule personne.

Lorsqu'Eutyches soutint que la nature divine & la nature humaine étoient confondues ; il fallut, pour combattre & pour défendre son sentiment, rechercher comment une substance pouvoit s'unir à une autre, de maniere qu'après l'union il n'y en eût qu'une, & si cette union avoit lieu dans J. C.

Les erreurs d'Arius, d'Apollinaire, de Nestorius, d'Eutyches, avoient donc introduit dans la théologie les finesses, les subtilités de la dialectique, & conduit les esprits à examiner l'union de la nature divine & de la nature humaine. L'esprit, élevé à ces grands objets, rechercha les causes, les effets, les propriétés, les suites de cette union, soit par rapport à l'humanité, soit par rapport à la divinité : mais comme l'esqrit s'étoit rétréci par les subtilités, & que l'ignorance l'avoit abbaissé, il n'examina ces objets que sous des rapports puériles : on inventa des manieres de parler extraordinaires, & l'on agita des questions qui l'étoient encore davantage.

Ainsi, les Eutychiens examinerent si le corps de Jesus-Christ transpiroit, s'il avoit besoin de se nourrir ; ils se partagerent sur cette question, tandis que Timothée recherchoit, si depuis l'union de la nature

divine & de la nature humaine, Jesus-Christ avoit ignoré quelque chose.

Des Moines Scythes, pour exprimer plus clairement contre les Nestoriens l'union de la nature divine & de la nature humaine, prétendirent qu'on devoit dire qu'*un de la Trinité avoit souffert*, & qu'il étoit nécessaire de faire de cette proposition une formule de foi.

Des Catholiques craignirent que cette façon de s'exprimer ne favorisât l'Eutychianisme, & la condamnerent. Le Clergé, le peuple & la Cour se partagerent sur cette proposition : on s'échauffa : l'Empereur prit parti contre les Moines ; & Vitalien qui avoit déja pris les armes sous Anastase en faveur des Catholiques, se déclara pour les Moines : l'on vit des partis ennemis, de l'agitation, des séditions ; enfin on condamna l'usage d'une proposition qui excitoit des soulevemens dans l'Etat, & qui menaçoit l'Empire d'une guerre civile.

De ce que l'on avoit défendu de se servir de cette proposition, d'autres Moines conclurent qu'il étoit faux qu'un de la Trinité eût souffert ; que s'il étoit vrai qu'un de la Trinité n'avoit pas souffert, il étoit vrai qu'un de la Trinité n'étoit pas né, & par conséquent que la Sainte Vierge n'étoit pas véritablement mere de Dieu.

Cette nouvelle conséquence ne causa pas moins de trouble que la proposition qui l'avoit occasionnée : & l'on déclara qu'un de la Trinité avoit souffert (1).

Lorsque le feu de l'Eutychianisme commença à s'éteindre, des Moines de Palestine lurent les livres d'Origene, & adopterent beaucoup de ses erreurs.

D'autres Moines les combattirent, chacun fit des prosélytes ardens, & cette contestation causa des mouvemens violens dans toute la Palestine.

---

[1] Norif. Hist. Pelag. l. 2. c. 20. Baron. annal. t. 6. p. 659. t. 7. p. 413.

On ſavoit que l'Empereur aimoit beaucoup à prendre part aux affaires Eccléſiaſtiques, & à faire des reglemens ſur les conteſtations qui s'élevoient par rapport à la religion.

Pélage, Apocriſiaire de Rome, profita de cette diſpoſition de l'Empereur, pour faire condamner les ouvrages d'Origene qui avoit pour partiſans zélé Théodore de Céſarée, ennemi du Concile de Chalcédoine, & qui jouiſſoit auprès de l'Empereur de beaucoup de crédit.

Théodore, pour ſe venger, perſuada à l'Empereur de faire condamner Théodore de Mopſueſte & ſes écrits, ceux de Théodoret contre S. Cyrille, & la lettre d'Ibas qui avoit été lue dans le Concile de Chalcédoine.

Juſtinien donna un Edit, & condamna ces trois auteurs.

Le Pape Vigile, après tous les ménagemens que la prudence lui ſuggera, excommunia ceux qui recevroient cet Edit; cette conteſtation fut fort animée, fort longue, & ne ſe termina que dans le cinquieme Concile général [1].

Le Sémipélagianiſme qui avoit fait des progrès en France, & qui n'y cauſa point de troubles civils, fut condamné par le Concile d'Orange.

Les Francs, les Anglois, les Saxons, embraſſerent la Religion Chrétienne; & les Goths, les Sueves, les Herules, &c. renoncerent à l'Arianiſme: ainſi tout l'Occident étoit Catholique, uni & ſoumis au Saint Siége, qui avoit eu la principale part à la converſion des infideles & des hérétiques.

Au milieu du déſordre & de la confuſion qui regnoient dans l'Orient & dans l'Occident, la foi de l'Egliſe étoit auſſi pure que ſa morale: elle combattoit également toutes les erreurs, tous les abus, tous les déſordres. Les décrets & les canons des Conciles en ſont une preuve inconteſtable: par-tout elle produiſit

---

[1] Liberat. Breviar. c. 23. Baron. t. 7. Nicephor Hiſt. Ec. l. 17. Noriſ. diſſ. de 5. Synod. Dup. Bibl. t. 6.

des hommes illustres par leur sainteté, & des vertus qu'aucune religion n'avoit produites : c'est à la religion que nous devons de n'être pas dans l'état où étoient les peuples barbares, qui attaquerent l'Empire d'Occident, & qui l'ont détruit.

SEPTIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat de l'Orient.

PHOCAS regnoit au commencement du septieme siecle, il avoit tous les vices qui deshonorent l'humanité, sans aucune qualité estimable. Les barbares ravagerent l'Empire pendant que Phocas ruinoit ses sujets & répandoit leur sang.

Héraclius délivra l'Empire de ce monstre (610), il recouvra toutes les Provinces que les Perses avoient conquises sur l'Empire, & rendit sa puissance formidable dans l'Orient & dans l'Occident. L'Empire de Constantinople renfermoit encore une partie de l'Italie, la Grece, la Thrace, la Mésopotamie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte & l'Afrique : mais ces vastes possessions étoient dépeuplées par les guerres continuelles que l'Empire avoit soutenues, par les ravages des barbares, par le pouvoir absolu & arbitraire que des Gouverneurs insatiables & impitoyables y exerçoient, par les Edits rigoureux des Empereurs contre tous les hérétiques ; les sujets, que l'Empire avoit conservés, gémissoient sous l'oppression : l'Empire n'étoit plus la patrie de personne. Ainsi, pour démembrer l'Empire dans l'Orient, comme il l'avoit été dans l'Occident, il ne falloit qu'une puissance médiocre qui l'entreprît.

Depuis long-tems les Empereurs travailloient eux-

mêmes à former cette puissance : au milieu des guerres qui désoloient le reste de la terre, les Arabes avoient conservé la paix & la liberté. Ce fut chez eux que se réfugierent les Citoyens mécontens & malheureux, les hérétiques proscrits par les loix des Empereurs, depuis Constantin jusqu'à Héraclius. Chacun y professoit en liberté sa religion : il y avoit des tribus idolâtres ; quelques-unes étoient Juives, d'autres avoient embrassé la religion chrétienne, & enfin on y voyoit de toutes les sectes qui s'étoient élevées depuis la naissance du Christianisme.

L'Arabie contenoit donc des forces capables de faire des conquêtes sur l'Empire Romain ; mais l'amour de l'indépendance & de la liberté les tenoit désunies, les rendoit incapables de faire des conquêtes, & retenoit les Arabes dans leurs anciennes limites ; jusqu'à ce que quelqu'un réunît ces forces, & les portât contre les Etats voisins, tels que la Perse ou l'Empire Grec, également incapables de résister à leurs forces réunies.

Les Empereurs avoient encore eux-mêmes préparé tout pour la réunion de ces forces contre leur Empire.

L'Arabie étoit remplie de Juifs & de Chrétiens de toute espece & de Sectaires de toutes les hérésies qui s'étoient élevées depuis la naissance du christianisme. Il y avoit beaucoup de Nazaréens, d'Ebionites, & de Sectes qui avoient attaque la divinité de Jesus-Christ, & qui le croyoient un homme divin, euvoyé par Dieu pour instruire les hommes : les demi-Ariens qui en vouloient faire un Dieu créé ; se contredisoient & détruisoient l'unité de Dieu ; les Nestoriens qui reconnoissoient que Jesus-Christ étoit Dieu, prétendoient cependant que la divinité n'étoit unie à Jesus-Christ, que comme elle l'auroit été à un Prophete.

Toutes ces Sectes se réunissoient sur deux points ; c'est qu'il n'y avoit qu'un Dieu, & que Jesus-Christ avoit été envoyé pour le faire connoître, & pour enseigner aux hommes une morale parfaite.

Il étoit impossible que dans l'agitation où étoient tous les esprits, il ne se trouvât pas dans toutes ces Sectes, quelqu'un qui réduisît le christianisme à ces deux

points, & qui n'envisageât pas cette espece de reduction comme un moyen de réunir tous les Chrétiens d'Arabie contre les Catholiques.

Il étoit également impossible que de cette premiere vue, quelqu'un ne conclût pas que tout ce que les Chrétiens croyoient de plus, étoit ajouté à la doctrine de Jesus-Christ; que par conséquent les Chrétiens, en raisonnant, avoient corrompu le christianisme, & qu'il falloit le réformer en rapellant les hommes à l'unité de Dieu, à la bienfaisance, aux vertus morales, que Jesus-Christ étoit venu enseigner, & que les disputes des Chrétiens avoient obscurcies.

Le tems avoit donc rapproché dans l'Arabie toutes les idées qui devoient conduire l'esprit humain à retrancher du Christianisme tous les mystères qui avoient été parmi les Chrétiens un sujet de division; & à faire sortir, des Sectes chrétiennes réléguées dans l'Arabie, une Secte réformatrice, qui n'admît pour dogmes fondamentaux que l'unité de Dieu, les peines & les récompenses de l'autre vie; qui regardât Jesus-Christ comme un Envoyé de Dieu, & qui prétendît rappeller les hommes à la bienfaisance, à la pratique des vertus morales, à un culte plus pur que celui des Chrétiens.

Parmi les Chrétiens refugiés dans l'Arabie, beaucoup avoient été dépouillés de leurs biens, de leur état, & forcés par les Edits des Empereurs de quitter leur Patrie; beaucoup étoient ennemis ardens des Catholiques: & il étoit impossible que le projet de réunir les Chrétiens ne fît pas naître celui d'armer contre l'Empire ces Chrétiens réunis, de faire recevoir leur doctrine chez les Arabes, & d'associer par ce moyen à leur vengeance une nation guerriere, ou du moins de répandre dans toute l'Arabie cette réforme du christianisme.

Ce fut donc chez les Arabes que ces Chrétiens reformateurs durent chercher un Apôtre capable de prêcher & de faire recevoir cette nouvelle doctrine dans sa nation, dans toute l'Arabie, & se réserver le soin de le diriger en secret.

Cette doctrine ne devoit donc point s'offrir comme

une réforme du chriſtianiſme, mais comme une Religion nouvelle, & l'Arabe qui devoit l'enſeigner, comme un Prophête.

Il ne falloit pour cela que trouver un Arabe ignorant, mais qui eût de l'eſprit, de la ſimplicité, une imagination vive, une tête capable d'enthouſiaſme & de fanatiſme, un cœur ambitieux & paſſionné, à qui l'on pût faire ſentir l'abſurdité de l'idolâtrie, & perſuader qu'il étoit envoyé de Dieu pour enſeigner aux hommes une Religion pure, qui lui avoit été révélée.

Mahomet réuniſſoit toutes ces qualités, ſon négoce le fit connoître aux Chrétiens de Syrie, d'Orient, d'Arabie, & on le choiſit pour être l'Apôtre de la réforme que l'on avoit imaginée. On l'inſtruiſit, ſa tête s'échauffa, il crut que l'Ange Gabriel lui étoit apparu, & lui avoit ordonné d'enſeigner à ſa tribu l'unité de Dieu & une morale pure : il eut des raviſſemens, des extaſes; il les raconta, échauffa les imaginations, communiqua ſon enthouſiaſme, promit à ceux qui recevroient ſa doctrine, les récompenſes les plus magnifiques ; il leur fit la peinture la plus vive des délices deſtinées aux croyans; un petit nombre le crut; il ſe fit des proſélytes : il eut des contradicteurs, fut obligé de fuir ; rencontra & ſurmonta des difficultés ſans nombre, & fut reconnu par ſa Tribu, pour Prophête & Apôtre de Dieu.

Les difficultés que Mahomet rencontra, & qu'il vainquit ; ſes ſuccès, ſon fanatiſme, & ſans doute ſes maîtres éleverent ſon eſprit, augmenterent ſon courage, étendirent ſes vues, aggrandirent ſes deſſeins : il forma le projet de faire recevoir ſa religion à toutes les Tribus, & dans toute la terre.

Dans une nation ignorante & guerriere, l'enthouſiaſme & le zéle religieux s'allient avec les idées militaires, & prennent le caractere de la bravoure guerriere. Ce fut bien moins par la voie de la perſuaſion que par la force, que Mahomet & ſes diſciples prétendirent faire recevoir ſa doctrine ; & Mahomet fut un Prophête guerrier, & ſes Diſciples des Apôtres ſanguinaires. » C'eſt moi, lui diſoit Ali, en prêtant ſerment » de fidélité ; c'eſt moi, Prophête de Dieu, qui veux » être ton Viſir : je caſſerai les dents, j'arracherai les

» yeux, je fendrai le ventre, & je romprai les jam-
» bes à ceux qui s'oppoſeront à toi « (1).

Mahomet promettoit le paradis à ceux qui mouroient pour ſa Religion, le ciel s'ouvroit, pour ainſi dire, aux yeux du Muſulman qui combattoit; ſon imagination le tranſportoit au ſein de la volupté dont Mahomet avoit fait des peintures ſi vives. Tous les diſciples de Mahomet devinrent des ſoldats intrépides & invincibles; dans moins de dix ans il réunit ſous la loi toutes les Tribus Arabes, reçut des Ambaſſadeurs des Souverains de toute la Péninſule, envoya des Apôtres & des Lieutenans dans des contrées éloignées, écrivit à Héraclius, au Roi de Perſe & aux Princes voiſins, pour les engager à embraſſer ſa Religion (2).

Abubecre, ſucceſſeur de Mahomet, après avoir anéanti les factions de quelques Prophetes qui s'éleverent, tourna toute l'activité des Arabes contre les Etats voiſins; il écrivit aux Princes de l'Hiemen, aux principaux de la Mecque, & à tous les Muſulmans de l'Arabie, de lever le plus grand nombre poſſible de troupes, & de les envoyer à Medine. J'ai deſſein, leur dit-il, de tirer la Syrie des mains des Infideles, & je veux que vous ſachiez qu'en combattant pour la propagation de notre Religion, vous obéiſſez à Dieu.

On vit bientôt arriver à Medine, un nombre prodigieux d'Arabes qui manquoient de vivres, & qui attendoient ſans murmure & ſans impatience que l'armée fût complette, pour ſe porter où le Calife leur ordonneroit d'aller [3].

Abubecre envoya les Muſulmans contre les Grecs & contre les Perſes, & ce mouvement une fois imprimé au fanatiſme des Sarraſins, ils chaſſerent de l'Arabie, tous les Juifs, tous les Chrétiens; ſubjuguerent une partie de la Perſe, ſe répandirent en Egypte, en Afrique, s'y établirent, détruiſirent quatre mille temples de Chrétiens, d'Idolâtres & de Perſes, bâtirent quatorze

(1) Abulfed. vit. Mah. c. 8. Gagnier., vie de Mah. l. 1. c. 2.

[2] Abulfed. c. 21. Alcor. ſur 5. v. 8. ſur 8. v. 39. Gagnier. l. 5.

[3] Abul. Phar. Eutych. Anal. Ockely, Hiſt. des Sarr. t. 1.

cens

cens mosquées pendant le Califat d'Omar, successeur d'Abubecre. [1].

Sous Othman, Successeur d'Omar, la Perse fut entierement soumise aux Arabes, & le Roi de Nubie devint tributaire de ce Calife [2].

Sous Ali, les conquêtes furent suspendues par les divisions & par les guerres des Arabes; Moavic les réunit enfin, fit courir une tradition qui portoit que les Musulmans prendroient la capitale des Césars, & que tous les péchés de ceux qui seroient employés à ce siege, leur seroient pardonnés.

Les Mahométans volerent sous les drapeaux du Calife, & ne furent ni effrayés par les périls, ni rebutés par les difficultés de l'entreprise, qui néanmoins ne réussit pas.

Heraclius fit inutilement de grands efforts pour arrêter ces redoutables ennemis; Constantin, son fils, leur ceda les Provinces dont ils s'étoient emparés, en leur imposant un tribut.

Jyazid, successeur de Moavic, poussa ses conquêtes du côté de l'Orient, soumit tout le Korasan, le Khowarsan, & mit à contribution les Etats du Prince de Samarcande.

Les Arabes n'étoient cependant par en paix entre eux (3).

CHAPITRE II.

Etat de l'Occident.

LES Empereurs Grecs possédoient encore quelques contrées d'Italie; les Lombards en occupoient la plus grande partie. La portion de l'Italie soumise aux Empereurs, étoit divisée en Duchés dépendantes des Exar-

[1] Ockely, hist. des Sar. l. 1. d'Herbelot Bibl. Or. art. Omar.

[2] Elmacin. Hist. Sar. d'Herbelot, art. Othman.

(3) Voyez les Auteurs cités.

ques de Ravennes, comme l'Exarque l'étoit de l'Empereur : chacun d'eux s'efforçoit de se rendre indépendant. Les Lombards de leur côté travailloient sans cesse à s'aggrandir, & rendirent inutiles les efforts que les Empereurs faisoient pour rétablir leur puissance en Italie.

La France étoit partagée en plusieurs Provinces, dont les Chefs ou Rois se firent d'abord une guerre cruelle, & se livrerent bientôt aux plaisirs, s'enséveliront dans la molesse, & laisserent à un Ministre principal, connu sous le nom de Maître du Palais, le soin des affaires.

La Puissance Romaine étoit presque anéantie en Espagne ; les Souverains qui avoient succedé aux Empereurs, recevoient la souveraineté des mains des grands Seigneurs, qui formoient des brigues & des factions : on y vit souvent des ambitieux assassiner, ou faire assassiner les Souverains, & s'emparer du trône. Il fut occupé par quatorze Rois pendant ce siecle, & la moitié fut chassée ou assassinée par les intrigues de quelques ambitieux. Le zéle de la Religion fut quelquefois le pretexte ou le motif des Conjurés. Presque tous ces Rois firent assembler des Conciles pour y faire condamner leurs Prédécésseurs & approuver leur élection : on assembla en Espagne dix-neuf Conciles pendant ce siecle.

Ces Conciles firent des réglemens très-sages & très-utiles pour la morale & pour la société civile. On y excommunie les sujets qui violent la foi qu'ils ont promise aux Rois ; mais on y prie les Rois de gouverner les peuples avec justice & avec piété ; on y prononce anatheme contre les Rois qui abuseroient de leur pouvoir pour faire le mal. Le quatrieme Concile de Tolede ajoute à ce decrèt général un jugement particulier sur le Roi Suintilan, qui, selon le consentement de toute la nation, s'est privé du Royaume en confessant ses crimes.

D'autres Conciles ordonnent que les Rois seront obligés de faire serment qu'ils ne souffriront point d'infideles, & prononcent anathême contre ceux qui violeront ce serment.

Les Saxons qui avoient conquis l'Angleterre, & qui l'avoient partagée en ſept Royaumes, avoient élu un Monarque qui n'étoit que leur Général : les Souverains qui gouvernoient ces ſept Royaumes, furent perpétuellement en guerre : ils embraſſerent la Religion chrétienne & fonderent beaucoup de Monaſteres. On vit des Souverains quitter le trône pour s'y retirer [1].

CHAPITRE III.

Etat de l'Eſprit humain, par rapport aux Lettres aux Sciences & à la Morale.

NOUS avons vu dans l'Orient l'eſprit humain paſſer ſucceſſivement de l'étude de la philoſophie & des lettres, à un amour exceſſif pour le merveilleux ; de l'amour du merveilleux au mépris pour la philoſophie, faire ſur les myſteres une infinité de queſtions téméraires, inutiles ; inventer des formules de foi, pour découvrir les hérétiques cachés ; on ſuivit cette méthode pendant le ſeptieme ſiecle.

Les Empereurs, livrés aux diſputes théologiques, n'encourageoient point les talens litteraires ; & le goût du merveilleux deſtitué de lumieres, rétrécit tous les eſprits : cependant on laiſſa ſubſiſter les colléges, & l'étude de la grammaire & des langues ſe perpetua dans la capitale.

On ne fit plus d'effort pour s'élever aux vérités générales, & pour perfectionner la raiſon ; on avoit à peine une legere connoiſſance des opinions d'Ariſtote ; les philoſophes n'allerent pas au delà : rien n'eſt ſi foible que les Traités de Philoponus & des autres Philoſophes de ce ſiecle.

Les ouvrages polémiques furent preſque tous ſans force & ſans méthode (2).

[1] Thoiras, hiſt. d'Angl. c. I. p. 129.

(2) Phot. Bibliot. cod. 23. 24. 50. 108.

Ce fut dans ce fiecle que parut le Pré fpirituel, ouvrage rempli d'apparitions les plus fingulieres, de prodiges les plus incroyables, de miracles les plus étonnans & les moins néceffaires, à en juger par les idées ordinaires. Quoi qu'il en foit, au refte, de la vérité de tout ce que renferme cet ouvrage & tant d'autres, ils étoient affez bien écrits (1). Ils furent lus avidement; on cru tout ce qu'ils racontoient; car dans une nation frivole & livrée au luxe, l'élégance fubfifte encore pendant que la lumiere s'éteint, & les Ecrivains fuperficiels & agréables font en quelque forte les Docteurs de la Nation. On prend leur goût, on adopte leurs idées comme par inftinct. Ces Ouvrages perpétuerent donc l'amour du merveilleux, échaufferent les imaginations, & augmenterent la difpofition des efprits à l'enthoufiafme & au fanatifme; tandis que l'Empire des Califes étoit embrafé de fon feu.

Le fanatifme à Conftantinople n'échauffoit que des ames énervées par le luxe & par la moleffe, affaifées par le defpotifme & par le malheur; il ne tendoit à rien de grand, n'inventoit que quelques pratiques religieufes, ne produifoit que des tracafferies, des émeutes populaires, des féditions.

Dans l'Empire des Califes il avoit fait de tous les fujets des foldats fanatiques & religieux qui fe croyoient chargés par le ciel d'établir le Mahometifme dans toute la terre, & de regner fur toutes les nations.

» Nous vous requerons, difoient les Lieutenans du » Calife de déclarer qu'il n'y a qu'un Dieu, que Mahomet eft fon apôtre; qu'il y aura un jour du jugement, » & que Dieu fera fortir les morts de leur fépulcre. » Lorfque vous aurez fait cette déclaration, il ne nous fera » plus permis de répandre votre fang, ou d'enlever » vos biens & vos enfans : fi vous refufez cela, con» fentez à payer le tribut, & foumettez-vous inceffam» ment; finon je vous ferai attaquer par des hom» mes qui aiment mieux la mort, que vous n'aimez à » boire du vin, &c «.

(1) Phot, Bibliot, Dup. Bibliot, feptieme fiecle.

Avant les combats, le Généralprioit à la tête de l'armée : » O Dieu ! disoit-il, confirmez nos espéran-
» ces, & assistez ceux qui soutiennent votre unité,
» contre ceux qui vous rejettent.

Au milieu des combats, Kaled crioit, *Paradis*, *Paradis*.

Les Chrétiens de leur côté faisoient des prieres & des processions ; les Evêques portoient à la tête des armées le Crucifix & l'Evangile, disant : » O Dieu ! si
» notre Religion est véritable, assistez-nous, & ne
» nous livrez point à nos ennemis, mais detruisez
» l'oppresseur, car vous le connoissez. O Dieu ! assis-
» tez ceux qui font profession de la vérité, & qui sont
» dans le bon chemin «.

Les Musulmans, témoins des processions & des prieres des Chrétiens, s'écrioient : » O Dieu ! ces malheureux
» font des prieres remplies d'idolâtrie, & ils vous asso-
» cient un autre Dieu, mais nous reconnoissons votre
» unité, & nous declarons qu'il n'y a point d'autre
» Dieu que vous ; assistez-nous contre ces Idolâtres,
» nous vous en supplions par notre Prophete Ma-
» homet.

Si dans le combat les Musulmans s'ébranloient :
» Ne savez-vous pas, leur disoit le Général, que qui-
» conque tourne le dos à l'ennemi, offense Dieu &
» son Prophete. Ignorez-vous que le Prophete a dit,
» que les portes du Paradis ne seront ouvertes qu'à
» ceux qui auront combattu pour la religion : Qu'im-
» porte que votre Capitaine soit mort, Dieu est vi-
» vant, il voit ce que vous faites « (1).

Ainsi dans tous l'Orient le fanatisme religieux & l'amour du merveilleux avoient absorbé presque toutes les facultés de l'esprit humain ; on y cultiva point les lettres, & les sciences s'y éteignirent.

Dans l'Occident, les guerres des peuples barbares avoient étouffé le goût des lettres ; l'Italie avoit été désolée, par les Goths, par les Visigoths, par les Lombards, par les efforts que les Empereurs avoient

---

[1] Ockeley, Hist. des Sarras. t. 1.

faits pour l'enlever à ces nouveaux conquérans, par les guerres inteſtines qui s'étoient allumées entre les différens Ducs qui la gouvernoient.

La religion ſeule avoit offert une reſſource contre ces malheurs; le zéle, la piété des Evêques, des prêtres, des Moines, avoit ſoulagé les malheureux, conſolé les affligés, arrêté la fureur des guerriers, qui malgré la férocité reſpectoient la vertu, & que les châtimens de l'autre vie effrayoient.

Les Evêques, les Eccléſiaſtiques, les Moines tournerent donc tous leurs efforts, vers la piété, vers la pratique des vertus propres à en impoſer aux maîtres de l'Occident, à leur rendre la religion recommandable, à les attirer à la pratique des vertus chrétiennes, à les arracher au deſordre, en leur faiſant aimer les cérémonies & le culte de l'Egliſe. On s'occupa donc beaucoup dans ce ſiecle, des cérémonies & des rits; c'eſt l'objet principal des Conciles de tout l'Occident, qui étoit ſoumis à des Maîtres ignorans & féroces, qui avoient embraſſé la Religion chrétienne, mais qui n'avoient pas encore pris l'habitude de la vertu, & qui obéiſſoient tour-à-tour à leurs paſſions & à leurs remords, crédules & ſuperſtitieux, entraînés dans tous les crimes par leurs paſſions, capables pour les réparer de tout ce qui ne demandoit ni lumiere, ni habitude de vertu.

Ces Souverains ignorans & féroces avoient ſans ceſſe les armes à la main pour attaquer ou pour ſe défendre: ils devoient à leur bravoure & à leur activité tous leurs ſuccès; ils avoient ſubjugué des peuples éclairés, éloquens; ils n'avoient que du mépris pour les lettres & pour les ſciences, qui ne furent cultivées que par les Eccléſiaſtiques & les Religieux, que la néceſſité de ſe défendre rendit enfin guerriers eux-mêmes, & qui tomberent pour la plûpart dans l'ignorance & dans la barbarie.

La Religion ſeule oppoſoit une digue aux paſſions, à l'ignorance & à la barbarie: elle ſeule produiſoit ces inſtans de vertu que l'on voyoit ſur la terre; elle ſeule en conſerva l'idée; elle ſeule donna aux lettres & aux ſciences ces aziles, ou elles travailloient en ſe-

cret à adoucir les mœurs, à dissiper la barbarie, à rendre à la raison ses privileges & ses droits, en formant des hommes illustres dont la vertu gagna la confiance des Souverains & des Peuples, & dont les lumieres leur furent nécessaires. Tels furent plusieurs Papes & plusieurs Evêques, S. Isidore, S. Julien de Tolede, S. Sulpice, S. Colomban, &c. qui établirent presque par-tout des Monastères & des Ecoles (1).

CHAPITRE IV.

Des Hérésies du septieme siecle.

L'EGLISE avoit défini contre Nestorius, qu'il n'y avoit qu'une personne en Jesus-Christ, & contre Eutychés qu'il y avoit deux natures. Cependant il y avoit encore des Nestoriens & des Eutychiens : les Eutychiens prétendoient qu'on ne pouvoit condamner Eutychés, sans renouveller le Nestorianisme, & sans admettre deux personnes en Jesus-Christ : les Nestoriens, au contraire, soutenoient qu'on ne pouvoit condamner Nestorius, sans tomber dans le Sabellianisme, & sans confondre comme Eutychés la nature divine & la nature humaine.

L'éclat que le Nestorianisme & l'Eutychianisme avoient fait, le trouble & l'agitation dont ils avoient rempli l'Eglise & l'Empire, avoient tourné vers cet objet toute l'activité de l'esprit, & l'on s'en occupa même après que le Nestorianisme & l'Eutychianisme ne formoient plus des partis considérables.

Il n'étoit plus question d'établir la vérité contre les Nestoriens & les Eutychiens ; l'Eglise avoit prononcé, & la vérité du dogme étoit établie : on cherchoit à l'ex-

[1] Hist. lit. de Fr. t. 3. p. 427, &c. Dup. Bibl. des Aut. Ec. septieme siecle.

pliquer ; c'eſt la marche de l'eſprit humain dans toutes les diſputes de Religion.

On entreprit donc d'expliquer comment deux natures ne compoſoient qu'une perſonne, quoiqu'elles fuſſent diſtinguées. On crut réſoudre cette difficulté, en ſuppoſant que la nature humaine étoit réellement diſtinguée de la nature divine ; mais qu'elle lui étoit tellement unie, qu'elle n'avoit point d'action propre : que le Verbe étoit le ſeul principe actif dans Jeſus-Chriſt ; que la volonté humaine étoit abſolument paſſive, comme un inſtrument dans les mains d'un artiſte.

Cette explication parut lever les difficultés des Eutychiens & des Neſtoriens : Heraclius la regarda comme un moyen d'éteindre les reſtes du Neſtorianiſme & de l'Eutychianiſme qui avoient réſiſté aux anathêmes des Conciles, & à la puiſſance des Empereurs. Epris de cette idée, il aſſembla un Concile, & donna un Edit qui faiſoit du Monothéliſme, ou de l'erreur qui ne ſuppoſe qu'une ſeule volonté dans Jeſus-Chriſt, une regle de foi & une loi de l'Empire.

Heraclius oublia la gloire qu'il s'étoit acquiſe contre les Sarraſins & contre les Perſes ; il ne vit de dangereux pour la Religion & pour l'Etat, que les ennemis de ſon Edit, connu ſous le nom d'Ectefe.

Tous ſes ſucceſſeurs s'occuperent à défendre ou à combattre le Monothéliſme, tandis que les Provinces étoient opprimées par les Gouverneurs ou par les Intendans, & dévaſtées par les barbares qui pénétroient de toutes parts dans l'Empire.

Dans ce même ſiecle, une Manichéenne, retirée dans les montagnes de l'Arménie, inſpira à ſon fils le deſſein de ſe faire Apôtre de ſa doctrine. Ce fils ſe nommoit Paul, & étoit enthouſiaſte : il fit des Proſélytes, & donna le nom à ſa Secte. Il eut pour ſucceſſeur Sylvain, qui réforma le Manichéiſme, & qui entreprit d'ajuſter le ſyſtême des deux principes à l'Ecriture, enſorte qu'il parut appuyé ſur l'Ecriture même ; & il ne vouloit point d'autre regle de foi que cette Ecriture. Il reprochoit aux Catholiques de donner dans les erreurs du paganiſme, & d'adorer les Saints comme des Divinités : il affectoit

une grande auſtérité de mœurs: & cette nouvelle Secte s'offrit aux eſprits ſimples comme une ſociété qui faiſoit profeſſion d'un chriſtianiſme plus parfait ; les Pauliciens firent beaucoup de progrès dans ce ſiecle.

HUITIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat de l'Orient.

L'EMPIRE des Califes étoit ſans contredit le plus puiſſant de l'Orient : il s'étendoit depuis Canton juſqu'en Eſpagne, & renfermoit plusieurs Provinces de l'Empire de Conſtantinople.

Les Califes envoyerent dans leurs conquêtes des Gouverneurs qui traiterent d'abord aſſez bien les Peuples, & qui bientôt les opprimerent. Des ambitieux, des mécontens exciterent des guerres civiles, des révoltes, que l'on n'appaiſoit qu'avec beaucoup de peine, & en répendant beaucoup de ſang.

La conquête de l'Eſpagne, & leurs irruptions dans les Gaules, firent périr un nombre infini d'Arabes, de Goths, de François, &c.

L'Empire de Conſtantinople étoit en proie aux Sarraſins, aux Goths, aux Huns, aux Lombards, aux intrigues, aux factions qui ſe formoient, s'éteignoient & renaiſſoient perpétuellement dans ſon ſein. Juſtinien, chaſſé de ſes Etats ſur la fin du ſiecle précédent, fut rétabli au commencement de celui-ci, & mis à mort huit ans après ſon rétabliſſement. Philippicus qui lui ſuccéda, fut dépoſé; Anaſtaſe, ſucceſſeur de Philippicus, fut relégué dans un Monaſtère par Théodore, que le peuple força d'accepter l'Empire, & que Leon Iſaurien en dépouilla. Leon regna vingt ans; Conſtantin Copronyme en regna vingt-quatre; Leon, ſon fils, en regna cinq; Conſtan-

tin Porphygenete fut massacré après un regne de dix-sept ans ; Irene sa femme fut déposée après un regne de cinq ans.

Ces révolutions si fréquentes & si funestes à l'Empire, n'étoient point produites par un corps de Magistrats rivaux de la puissance des Empereurs ; elles avoient leur source dans la corruption des mœurs, dans les vices de l'administration, dans l'indifférence des Empereurs aux malheurs de l'Empire, dans l'ambition des Grands & des Courtisans, dans leur frivolité qui les rendoit incapables de chercher des remedes aux maux de l'Etat, dans leur amour insensé pour le luxe, qui les portoit à vendre leur protection & à soustraire à la sévérité des loix les Officiers & les Gouverneurs qui avoient épuisé les Provinces, & éteint l'amour de la Patrie dans le cœur de tous les sujets de l'Empire.

Aucun des Empereurs qui monterent sur le trône pendant ce siecle, ne s'efforça de remédier à tant de maux ; presque tous s'occuperent ou à faire prévaloir quelque erreur qu'ils avoient embrassée, ou à rétablir la paix dans l'Eglise: ainsi Philippicus ne fut pas plutôt sur le trône, qu'il ne s'occupa que des moyens d'établir le Monothélisme ; Léon Isaurien & Constantin Copronyme à abolir le culte des images, Irene à le rétablir (1).

CHAPITRE II.

Etat de l'Occident.

L'EDIT de Leon Isaurien contre les images, causa en Italie des soulevemens, dont les Lombards profiterent pour s'aggrandir.

Le Pape Grégoire excommunia l'Exarque, qui entreprit de faire exécuter l'Edit de Léon : ce Pontife écrivit à Luitprand, Roi des Lombards, aux Venitiens &

(1) Cedren. Niceph. Théoph.

aux Villes principales, pour les engager à persévérer dans la foi. Presque toute l'Italie se souleva; l'Empereur y porta toutes ses forces; le Pape appella Luitprand & enfin Charles Martel au secours de Rome, & l'on en chassa tous les Officiers de l'Empereur. Enfin sous Astolphe, les Lombards s'emparerent de l'Exarquat, & entreprirent la conquête de Rome.

Le Pape, les Evêques, les Prêtres, les Moines, avoient donc acquis un grand crédit dans l'Occident: & comment ne l'auroient-ils pas acquis? ils avoient de grandes possessions, eux seuls faisoient profession par état de ne faire de mal à personne, de faire du bien à tout le monde: au milieu des désordres de l'Occident, il y avoit beaucoup de Papes, d'Evêques, de Prêtres, de Moines qui remplissoient toutes leurs obligations; ils soulageoient les malheureux, il les consoloient, ils instruisoient les peuples.

Ainsi, tandis que les Souverains, les Seigneurs, les Guerriers exerçoient sur les corps un empire de force & de violence; la religion élevoit une puissance qui agissoit sur les esprits & sur les cœurs, par la voie de la persuasion, par les motifs les plus puissants qui puissent agir sur les hommes.

Le progrès de la puissance religieuse, ignoré de la plupart des Souverains du siecle précédent, devoit être apperçu par les hommes vertueux qui s'occupoient du gouvernement, qui desiroient la gloire de la religion & le bonheur des peuples; par les ambitieux qui vouloient acquérir du crédit, s'élever, aggrandir leur puissance: tous devoient également appercevoir les avantages que ces deux puissances pouvoient se procurer, tous devoient également tâcher de les concilier & de les unir. Le tems avoit donc tout préparé pour former des traités & une alliance entre le Sacerdoce & l'Empire, & donner à la puissance Ecclésiastique un état différent de celui qu'elle avoit dans l'Empire d'Orient.

Ainsi, Pepin le gros, pour remédier aux désordres, se concilier la nation & donner de la force aux loix, tâcha d'unir la puissance civile & la puissance Ecclésiastique. Il convoqua un Concile, dans lequel on regla

tout ce qui étoit néceſſaire pour arrêter les déſordres, pour protéger les foibles, pour la défenſe de l'Egliſe. Charles Martel qui devoit ſes ſuccès à ſes talens militaires, & dont l'ambition redoutoit la puiſſance de l'Egliſe, tâcha de l'anéantir, & ſe réconcilia avec elle ſur la fin de ſa vie. Pepin le bref, qui avoit fait déclarer Childeric incapable de regner, & reçu la couronne des Etats, ſe fit couronner par Saint Boniface, Archevêque de Mayence, ſecourut les Papes Zacharie & Etienne contre les Lombards, aggrandit leurs poſſeſſions; de ſon côté, le Pape le couronna de nouveau, le ſacra, & excommunia les François s'ils éliſoient jamais d'autres Rois que les deſcendans de Pepin.

Enfin, le Pape Adrien attaqué par les Lombards, appella Charlemagne qui détruiſit la puiſſance des Lombards en Italie, confirma les donations faites à l'Egliſe par Pepin, & fut couronné Empereur d'Occident (1).

Ce Prince étendit ſon Empire bien au-delà des bornes de l'Empire Romain en Occident, il poſſéda l'Italie juſqu'à la Calabre, l'Eſpagne juſqu'à l'Ebre; réunit ſous ſa puiſſance toutes les Gaules, conquit l'Iſtrie, la Dalmatie, la Hongrie, la Tranſilvanie, la Valachie, la Moldavie, la Pologne juſqu'à la Viſtule, & toute la Germanie qui comprenoit la Saxe.

Ce vaſte Empire étoit rempli de peuples factieux, ignorans, preſque ſans mœurs & ſans vertus; une partie des nations conquiſes étoient idolâtres & féroces, accoutumées à vivre de pillage & dans une licence effrenée, ennemies de toute autorité qui tendoit à la réprimer; toujours prêtes à s'armer contre ſes maîtres, & comptant pour rien les traités & les engagemens les plus ſolemnels.

Le génie vaſte & profond de Charlemagne connut que la force ne pouvoit ſeule contenir tous ces peuples, & qu'il ne pouvoit les rendres tranquilles & heureux, qu'en les ſoumettant à des loix auxquelles ils obéiſſent par perſuaſion & par intérêt : il jugea que pour pro-

---

[1] Leo oſtia Bibl. Paul. Diac. Hiſt. Longob. l. 3. c. 8.

duite dans les hommes cette obéissance, il falloit éclairer leur raison, réprimer par des châtimens les passions que la raison ne pouvoit diriger, rendre l'infraction des loix redoutables aux passions par l'autorité de la religion. Il fit donc concourir la force, la lumiere & la religion, comme autant de puissances qui s'aident & se suppléent pour le bonheur de la société civile.

Tandis que Charlemagne s'occupoit ainsi à procurer le bonheur de ses Etats par la sagesse de ses loix ; sa vigilance, son activité, sa bravoure, sa politique, l'assuroient contre les attaques des ennemis étrangers, par ses alliances, ses traités, ses liaisons avec les peuples voisins, par l'esprit de bravoure qu'il entretint dans la nation, par la discipline qu'il établit dans les troupes.

Tel est le plan général du gouvernement que Charlemagne se proposa d'établir dans l'Occident, & dont tout son regne ne fut que le développement : c'est de ce plan que naquirent toutes ces loix connues sous le nom de Capitulaires, tous ces établissemens pour l'instruction de tous les hommes de son empire, tous les actes de force & de violence qu'il employa pour faire embrasser le Christianisme aux nations idolâtres qu'il avoit soumises, & qui le firent nommer l'Apôtre armé.

L'Angleterre étoit divisée entre plusieurs Souverains sans loix, & presque toujours en guerre entr'eux ; dont les passions impétueuses ne pouvoient être réprimées que par les terreurs de la religion, & dont la charité chrétienne pouvoit seule adoucir la férocité. Des hommes vraiment Apostoliques travaillerent avec succès à cet objet, & préparerent les esprits pour y former une société policée (1).

L'Espagne, au commencement de ce siecle, fut gouvernée par des Rois qui abuserent de leur pouvoir, qui ne respecterent aucunes loix, qui rendirent leurs sujets malheureux. Un de ces sujets appella les Sarrasins en Espagne, une partie des sujets s'unit aux Sarrasins ; Roderic fut défait, & son royaume passa sous la do-

[1] Thoiras, ibid.

mination des Califes qui étendirent leurs conquêtes jufques dans les Gaules, d'où ils furent chaffés par Charles Martel, & par Charlemagne. Des Efpagnols réfugiés dans les Montagnes & réunis par Pelage, y formerent une puiffance que les Sarrafins mépriferent d'abord, mais qui devint bientôt en état de leur difputer l'Efpagne, & dont les efforts joints aux divifions des Sarrafins, & foutenus par Charlemagne, arrêterent les progrès des Sarrafins, & ruinerent leur puiffance (1).

CHAPITRE III.

Etat de l'Efprit humain.

TOUT fembloit concourir à éteindre fur la terre le goût des arts & le flambeau des fciences : l'enthoufiafme religieux & militaire des Mufulmans étoit encore dans fa force : un nombre infini de révoltés & de fectaires s'éleverent parmi eux, ils faifoient également la guerre aux lettres, à l'idolâtrie & à toutes les religions différentes de celle de Mahomet.

Ainfi les lettres & les fciences furent fans fecours, fans encouragement, & obligées de fe cacher dans toute la domination des Sarrafins, qui s'étendit depuis Canton, jufqu'en Efpagne, de l'Orient à l'Occident, & depuis l'Archipel, jufqu'à la mer des Indes, du feptentrion au midi (2).

A la naiffance du Mahométifme, les Mufulmans déclaroient la guerre à tous ceux qui ne vouloient pas recevoir leur religion, & condamnoient les vaincus à la mort.

Après les premiers tranfports de l'enthoufiafme, ils abolirent une loi qui auroit changé leurs conquêtes en déferts : ils fe contenterent de rendre le Mahométifme la religion dominante dans les pays conquis : & fi l'on excepte l'idolâtrie groffiere, ils permirent l'exercice libre

[1] Hift. de Mariana, Révolution d'Efpagne.

(2) Hornebec. Hift. Phil. l. 5. c. 9. Pokok. note fur Abulphar. Tophail. cité par Bruk, Hift. Phil. t. 2. p. 15.

de toutes les religions, ſur-tout de celles en faveur deſquelles on avoit écrit: perſuadés apparemment qu'une religion défendue par des écrits, avoit des côtés ſpécieux, capables d'en impoſer à la raiſon, & que c'eſt un malheur, mais non pas un crime aux yeux des hommes, de tomber dans l'erreur en cherchant la vérité.

Cette tolérance conſerva dans l'empire des Califes un grand nombre de Chrétiens, de Juifs, de Sabéens, éclairés & inſtruits dans les arts & dans les ſciences, qui cultivoient leurs raiſons en ſecret pendant le regne des Ommiades, & juſqu'au Califat d'Almanſor. (757).

On vit au commencement de ſon Califat, des éclipſes, des cometes : on éprouva des tremblemens de terre. Ces phénomenes furent ſuivis de déſordres dont on crut qu'ils étoient la cauſe ou le ſignal. Le Calife voulut connoître ces phénomenes & apprendre à les prévoir; il eut recours aux Aſtronomes, aux Philophes & les tira de l'obſcurité où la barbarie de ſes prédéceſſeurs les avoit retenus; bientôt il aima leur commerce & les invita à ſa Cour; enfin le projet de bâtir Bagdad, & ſes infirmités lui rendirent les Medecins, les Géometres, les Mathématiciens néceſſaires; il les rechercha, les enrichit, les honora, les attira à Bagdad, & fit traduire les ouvrages des auteurs grecs en Arabe & en Syriaque.

Mahadi Hadi, & Haroun Al-Rashid, ſes ſucceſſeurs, encouragerent tous les ſavans; ces Califes avoient toujours avec eux un Aſtronome qu'ils conſultoient, parcequ'il étoit en même-tems Aſtrologue : ainſi l'aſtronomie dut faire parmi les Arabes plus de progrès que les autres ſciences. Les récompenſes & la faveur des Sultans n'éclairerent pas beaucoup la raiſon; mais elles reſſuſciterent le deſir de lire les auteurs grecs (1).

Les efforts des Savans & des Califes ne diſſipoient les ténebres qu'avec une prodigieuſe lenteur; le plus grand nombre des Mahométans qui exerçoient leur eſprit, ne s'occupoient qu'à expliquer l'Alcoran, formoient une infinité de queſtions ſur les dogmes du Ma-

---

[1] Abuiaafar Elmacin. Abulphar. Aſſeman, t. 1, & 2. d'Herblot, Bibl. or. aux art. Almaſor, Mahadi, Haroun-

hométifme, fur fes cérémonies, fur fes loix, fur les obligations qu'il impofe : ces queftions devenoient plus difficiles à mefure que les Arabes s'écartoient de la fimplicité des premiers Mufulmans (1).

Le peuple ignorant, fuperftiteux & fanatique fe partageoit entre ces Docteurs, ou fe livroit au premier impofteur qui vouloit le féduire par quelque preftige, par quelque fingularité ; ainfi l'on vit les Rawadiens honorer Almanfor comme un Dieu, & former le complot de l'affaffiner, parcequ'il condamnoit leur impiété (2).

Sous Mahadi, un impofteur féduifoit le peuple par des tours d'adreffe : il fut nommé le faifeur de lune, parcequ'il faifoit fortir d'un puits un corps lumineux, femblable à la lune. A la vue de ce preftige, le peuple le prit pour un Prophete, enfuite pour un homme en qui la Divinité habitoit, & lui rendit enfin les honneurs divins. Il fallut envoyer des armées contre tous ces impofteurs (3).

L'empire de Conftantinople étoit rempli de factions civiles, politiques & théologiques qui partagoient & occupoient tous les efprits. Les Empereurs déployoient, toute leur autorité, toute leur politique, pour faire prévaloir les fentimens qu'ils avoient adoptés, ou pour concilier les différens partis qui divifoient les efprits. Leur zéle ne fe renfermoit pas dans leur Empire : on vit Héraclius négocier auprès des Princes d'Efpagne, pour les engager à force les Juifs à renoncer à leur religion, tandis qu'ils laiffoient piller les Provinces de l'Empire.

Les perfonnes qui avoient cultivé les lettres dans le fiecle précédent, ne firent donc point de difciples, & le goût des lettres & des fciences s'anéantit dans prefque tout l'Empire de Conftantinople, ou ne fe conferva que dans des hommes obfcurs dont les lumieres & les talens n'eurent aucune influence fur leur fiecle : on vit peu d'auteurs, même Eccléfiaftiques, & Saint Jean

(1) Maraci. Hift. fect. Mahum.

(2) Abulphar.

[3] Abulphar, Elmac d'Herblot, ibid. & art. Haken.

Damafcene

Damafcene eft le feul en qui l'on trouve de l'érudition, de la methode & du génie (1).

Le goût du merveilleux dominant dans les fiecles précédens, devint encore plus fort dans celui-ci : on fut plus crédule : on fe permit de tout imaginer, parce qu'on étoit sûr de faire tout croire ; une apparition, une révélation fuppofée, pouvoit caufer de grands effets dans le peuple, & les querelles de religion furent plus intéreffantes que les guerres des Sarrafins & des Barbares qui attaquoient un Empire, dont la confervation depuis long-tems étoit un objet indifférent aux peuples.

Depuis l'invafion des Lombards, l'Italie étoit divifée en différentes Souverainetés, dont les Chefs étoient fans ceffe occupés à conferver, ou à augmenter leur puiffance. Les peuples gémiffoient fous le joug de ces tyrans, & répandoient leur fang pour fatisfaire leur ambition : tous ces défordres avoient anéanti les fciences en Italie, & perverti les mœurs : les Papes, les Evêques & les Eccléfiaftiques qui cultivoient feuls leur raifon, ne s'occupoient qu'a rétablir les mœurs, a contenir les paffions, par la crainte des châtimens de l'autre vie, à rendre la religion refpectable par la régularité de fes Miniftres, par l'appareil augufte de fes cérémonies, capables d'en impofer dans un fiecle ignorant & fuperftitieux, aux ames les plus féroces, aux paffions les plus fougueufes.

En France, les arts & les fciences qui s'étoient, pour ainfi dire, réfugiés dans les Monafteres, en furent chaffés au huitieme fiecle. La tyrannie des Maires du Palais, les guerres de Charles Martel contre Eudes d'Aquitaine & contre les Sarrafins, rendirent la plus grande partie de la nation guerriere, & tout ce qui ne portoit pas les armes fut la victime de la férocité du Militaire. Charles Martel s'empara des biens des Eglifes, & les donna à des Laïcs qui, au lieu d'y entretenir des Clers, y entretenoient des foldats. Les

(1) Fabr. Bibl. græc. l. 5. c. 3. Dup. Bibl. des Aut. du huitieme fiecle.

Moines & les Clercs obligés de vivre avec les ſoldats, en prirent les mœurs, & enfin ſervirent dans les armées, pour conſerver leur revenus (1).

Le déſordre devint donc extrême, & l'ignorance générale vers le milieu du huitieme ſiecle : on ne vit plus en France, & dans preſque tout l'Occident, aucun veſtige de ſciences & de beaux arts, les Eccléſiaſtiques & les Moines y ſavoient à peine lire (2).

Nous avons vu comment au milieu de cette nuit obſcure, le génie vaſte & pénétrant de Charlemagne, embraſſant tout ce qui pouvoit élever un Etat au plus haut dégré de puiſſance, de gloire & de bonheur, forma le projet de combattre l'ignorance, & d'éclairer la raiſon : bien éloigné de cette politique ſuperficielle & barbare qui cherche à dégrader l'humanité dans le peuple, & à le reduire à l'inſtinct des brutes. Charlemagne n'oublia rien pour éclairer tous les hommes ſoumis à ſa puiſſance ; il établit dans les Villes, dans les Bourgs, dans les Villages, des écoles deſtinées à l'inſtruction gratuite des enfans, du peuple & des Payſans ; il écrivit à tous les Evêques, à tous les Abbés pour les engager à établir dans toutes les Cathédrales & dans toutes les Abbayes, des écoles pour les ſciences & pour les arts. Il les étudia lui-même & fit venir en France les hommes les plus célébres d'Italie & d'Angleterre : tels furent Warnefride, Alcuin, Clement, &c. Bientôt tout l'Empire de Charlemagne ſe trouva rempli d'écoles, où l'on perfectionna la maniere de lire le latin, où l'on enſeigna quelques principes de grammaire, d'arithmétique, de logique, de rhétorique, de muſique & d'aſtronomie, que la religion avoit conſervés dans les cloîtres & dans le Clergé pour l'intelligence de l'Ecriture ſainte, pour l'arrangement du calendrier & de l'Office divin.

Tout le reſte du ſiecle fut employé à communiquer au public ces notions ſuperficielles. L'eſprit humain ne

---

(1) Mabil. Act. Bened. t. 3. Bonif. Ep. 131.

(2) Hiſt. lit. de Fr. t. 4. p. 6.

s'éleve point dans les ſiecles où il fait éffort pour re-pandre la lumiere : ſemblable aux fleuves qui perdent de leur profondeur, à méſure qu'ils élargiſſent leur lit.

CHAPITRE VI.

Des erreurs de l'eſprit humain, par rapport à la Religion Chrétienne.

L'IGNORANCE & le déſordre en étouffant la raiſon, en banniſſant les ſciences, déchaînerent toutes les paſſions, & mirent en action tous les principes de ſuperſtition qui s'étoient formés dans les eſprits pendant le ſiecle précédent. Les paſſions & la ſuperſtition combinées oſerent tout, tenterent tout, crurent tout : on mit en uſage toutes les pratiques ſuperſtitieuſes du paganiſme : on en imagina de nouvelles : on ſuppoſa des apparitions d'Anges, de Démons, que l'on faiſoit intervenir à ſon gré pour produire dans les eſprits l'effet que l'on déſiroit ; ainſi l'on vit Adalbert attirer après lui le peuple en foule en aſſurant qu'un Ange lui avoit apporté des extrémités du monde des réliques d'une ſaintété admirable, & par la vertu deſquelles il pouvoit obtenir de Dieu tout ce qu'il vouloit : on vit cet impoſteur diſtribuer au peuple ſes ongles & ſes cheveux, & les faire reſpecter autant que les reliques des Apôtres : on vit le peuple abandonner les Egliſes pour s'aſſembler autour des croix qu'il élevoit dans les champs.

Tandis que tout ce qui ne raiſonnoit point recevoit ainſi ſans examen ; tout ce que l'impoſture inventoit pour le ſéduire : on vit, parmi ceux qui s'éfforçoient d'éclairer leur raiſon, des hommes qui, comme Clement rejettoient l'autorité des Conciles & des Peres, qui attaquoient le dogme de la prédeſtination, la diſcipline & la morale de l'Egliſe.

En Eſpagne, le déſir de convertir les Muſulmans,

qui regardoient comme une idolâtrie le dogme de la divinité de Jesus-Christ, conduisit Felix d'Urgel à l'Arianisme, il enseigna que Jesus-Christ n'étoit point Fils de Dieu par nature, mais par adoption.

Il ne paroît pas que Clement ait eu des disciples, & que l'erreur de Felix d'Urgel ait fait des progrès.

L'Eglise condamnoit, non-seulement toutes ces impostures, & faisoit voir la fausseté de ce prétendu, merveilleux qui servoit d'appui à l'imposture, & d'aliment à la crédulité, mais encore les erreurs qui attaquoient les dogmes. Clement & Felix d'Urgel furent condannés & refutés solidement : tous les Conciles, tous les écrits de ce siecle attestent cette verité.

Ainsi, au milieu des désordres & des ténébres qui regnoient sur la terre ; le Corps Religieux chargé du dépôt de la foi, conservoit sans altération la doctrine de Jesus-Christ, sa morale, le culte qu'il avoit établi.

NEUVIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Orient.

Les Sarrasins étoient toujours la puissance dominante sur la terre. Le Calife Haroum Alrashid partagea le gouvernement de ses Etats à ses trois fils. Amin, qui étoit l'ainé, eut la Syrie, l'Irak, les trois Arménies, la Mésopotamie, l'Assyrie, la Médie, la Palestine, l'Egypte, & tout ce que ses Prédécesseurs avoient conquis en Afrique, depuis les frontieres d'Egypte & d'Ethiopie jusqu'au détroit de Gibraltar, avec la dignité de Calife.

Mamoun, son second fils, eut la Perse, le Kerman, les Indes, le Khorasan, le Tabrestan, avec la vaste provinces de Mawara'inhar.

Kaſen, ſon troiſieme fils, eut l'Armenie, la Natolie, la Georgie, la Circaſſie & tout ce que les Muſulmans poſſédoient aux environs du Pont-Euxin (1),

Amin qui ſucceda à Haroun, abandonna le gouvernement à un Viſir, dont l'adminiſtration força Mamoun à ſe révolter contre ſon frere. Mamoun défit les troupes d'Amin, qui perdit la vie & l'Empire (2).

Le regne de Mamoun fut agité par des ſéditions, par des révoltes dont il vint à bout.

Les Califes qui lui ſuccederent aimoient les plaiſirs, le luxe, le faſte, la muſique, les entretiens réjouiſſans, les hommes agréables; ils abandonnerent le gouvernement de l'Empire à des Miniſtres qui donnerent les places ſans choix, ſans égard pour le bien public. Ces Califes avoient pris pour leur garde un corps de Turcs, dont le chef prit part aux affaires de l'Empire. Ce chef & les courtiſans diſpoſerent de tous les emplois, & enfin du Califat. Ils dépoſerent, établirent, maſſacrerent les Califes, s'emparerent de la puiſſance, & n'en laiſſerent que l'apparence aux Califes

De la Cour, la corruption paſſa bientôt dans toute la Nation; les vertus & les grandes qualités de quelques Califes ne furent pas capables de rétablir l'ordre dans le gouvernement, & de rappeller les Arabes à leur ſimplicité primitive, le courage s'ammollit, une foule de revoltés déchirerent l'Empire; les peuples voiſins, & les Grecs firent des irruptions dans l'Empire Muſulman.

Enfin on vit un Reformateur du Mahométiſme s'élever, & former une ſecte qui s'accrut rapidement, & fit la guerre au Califc.

Ce Réformateur menoit une vie fort auſtere, & prétendoit que Dieu lui avoit ordonné de faire cinquante prieres par jour; il ſe fit un grand nombre de Diſciples, & le gouverneur du Kurzeſtan, qui s'apperçut que les Cultivateurs interrompoient leur travail pour faire leur cinquante prieres, fit arrêter leur réforma-

[1] Hiſt. un t. 16. p. 31. Abujaafar, Al. Tabor, Elmacin, p. 115. Rodaric Tolet, p. 19. 20.

[2] Elmacin, Abulphar, Eutych.

teur, qui trouva le ſecret de ſortir de priſon, s'enfuit dans une autre Province, ſe fit des Sectateurs, & diſparut encore; ſes diſciples prétendirent qu'il étoit monté au ciel, qu'il étoit un vrai prophête envoyé pour réformer l'Alcoran, ou plutôt pour l'expliquer aux Muſulmans, qui prenoient dans un ſens charnel & à la lettre ce que Mahomet avoit dit dans un ſens allégorique & ſpirituel.

Dans l'Empire de Coſtantinople, on ne voit pendant ce ſiecle, comme chez les Muſulmans, que des Empereurs élevés ſur le trône, & dépoſés par des factions; l'Empire toujours attaqué par les barbares, & les Empereurs preſque toujours occupés à faire abbattre ou à rétablir les images.

CHAPITRE II.

De l'Occident.

CHARLEMAGNE regna pendant les quatres premieres années de ce ſiecle; il fut redoutable à tous ſes voiſins, & chéri de ſes peuples: mais la vie d'un homme ne ſuffit pas pour éclairer une infinité de peuples différens, plongés dans l'ignorance, pour donner à des nations guerrieres l'habitude de la vertu, de la modération & de la juſtice. Sa ſageſſe avoit en quelque ſorte contenu ſes peuples, comme ſa puiſſance avoit ſubjugué ſes ennemis. Ainſi pour peu que le Succeſſeur de Charlemagne manquât de quelques unes de ſes grandes qualités, l'Empire de France devoit retomber dans la confuſion & dans le déſordre d'où Charlemagne l'avoit tiré.

La nature n'a peut-être pas encore produit de ſuite deux hommes tels que Charlemagne. Louis le Débonnaire, ſon fils, avec d'excellentes qualités, avoit de grands défauts; il étoit bienfaiſant, religieux; mais inconſtant, foible & voluptueux: incapable d'embraſſer le plan général que Charlemagne avoit formé,

il n'en prit que de petites parties, qu'il regarda comme effentielles & fondamentales : tout ce grand édifice s'écroula, les Evêques & les Seigneurs fe fouleverent, & fes propres enfans profitant de fes fautes, de fa foibleffe, & des difpofitions des peuples, formerent contre lui des brigues, des partis, des factions qui lui ôterent & lui rendirent plufieurs fois la couronne.

Ses enfans partagerent fon Empire, & formerent trois Etats; l'Italie, la France & l'Allemagne. On ne vit ni dans les enfans de Louis, ni dans leur poftérité aucune des grandes qualités de Charlemagne : tous leurs defcendans furent fans génie, fans efprit, prefque toujours fans vertu, fans grandeur d'ame, dominés par leurs paffions, par les plaifirs, par des favoris. Le défordre alla toujours en augmentant. L'Italie, la France, l'Allemagne furent fans ceffe en guerre, & déchirées par des factions & par des guerres civiles, tandis que toutes les Nations voifines, les Danois, les Normands, les Sarrafins défoloient les Provinces de l'Empire d'Occident. Ce beau plan de gouvernement établi par Charlemagne, difparut; les loix furent fans force, & les efprits fans lumieres & fans principes.

Les Papes & les Evêques vertueux reclamoient feuls les droits de l'humanité en faveur des peuples opprimés ; eux feuls pouvoient par leur vertu, par la crainte des peines de l'autre vie, arrêter le cours des maux. Malgré l'ignorance & le défordre de ce fiecle, la crainte des châtimens de l'autre vie effrayoit les méchans, leur confcience allarmée les ramenoit aux Evêques, à la religion. Ils faifoient les Evêques Juges de leurs droits, ou s'uniffoient à eux pour réformer l'Etat & l'Eglife : ainfi les Etats affemblés à Aix ayant confidéré les défordres de Lothaire, le priverent de fa portion de terre, & la donnerent à fes deux freres, après leur avoir fait promettre qu'ils gouverneroient felon les commandemens de Dieu [1].

Tous les Conciles de ce fiecle font pleins d'exhortations & de menaces faites aux Souverains qui troubloient la paix, qui abufoient de leur pouvoir & de

---

[1] Balufe cap. collect. des Hift. de Fr. t. 9.

leur autorité contre l'Eglise, contre les Fideles, contre le bien public; on y rappelle les Souverains & les hommes puissans au moment de la mort.

Les Ecclésiastiques, malgré leurs désordres, étoient donc les seuls Protecteurs de l'humanité; sans eux, sans la religion, toute idée de justice & de morale se seroit éteinte dans l'Occident.

Robert regnoit sur toute l'Angleterre au commencement du neuvieme siecle; il eut pour Successeurs des Princes quelquefois pieux, toujours foibles, jusqu'à Alfred le Grand.

Pendant tout ce tems les Danois firent des descentes en Angleterre, pénétrerent jusques dans l'intérieur, s'y établirent, tandis que de nouveaux débarquemens inondoient cette Isle; toutes les côtes étoient désertes, & l'intérieur dévasté.

Alfred le Grand eut à lutter contre ces ennemis presque pendant tout son regne, & ce ne fut qu'à la fin qu'il en délivra l'Angleterre, en établissant une flotte qui croisoit sur ses côtes, & qui détruisit celle des Danois (1).

CHAPITRE III.

Etat de l'Esprit humain.

HAROUM Alrashid, qui regnoit à la fin du siecle précédent & au commencement de celui-ci, aimoit les Savans, & cultivoit les sciences: ses bienfaits & ses égards attirerent les Savans, & firent reparoître les sciences dans l'Orient: mais elles se renfermerent dans son Palais; & comme il étoit extrêmement dévot, il traita les Chrétiens avec une rigueur qui étouffa beaucoup de talens. Il ne vouloit pas même que la lumiere se communiquât; & les Savans eurent le courage de

[1] Thoiras, Hist. d'Angl. t. 1.

combattre ſa vanité. Le Docteur Malce devant un jour lui expliquer un de ſes ouvrages, le Calife voulut faire fermer ſa porte; Malce s'y oppoſa, & lui dit que la ſcience ne profitoit point aux grands, ſi elle ne ſe communiquoit point aux petits (1).

Ce fut à un des Savans que ce Calife avoit attiré à ſa Cour, qu'il confia l'éducation de ſon fils Almamon.

Mamon regarda la lumiere & les ſciences comme les dons les plus précieux que le ciel pût accorder aux Princes chargés de gouverner les hommes, & de les rendre heureux: il chercha la lumiere chez les Savans, qu'il croyoit deſtinés & ſéparés en quelque ſorte des autres hommes par Dieu même pour découvrir la vérité, & la faire connoître aux hommes [2].

Mais il ſavoit que l'homme le plus ſavant n'eſt point infaillible; qu'un homme peut être dans l'erreur, & poſſéder cependant des connoiſſances importantes: il jugea qu'un Prince qui aime la vérité, devoit la chercher chez tous les Savans célebres, de quelque religion, de quelque Nation & de quelque Secte qu'ils fuſſent: il acheta tous les ouvrages célebres en quelque langue qu'ils fuſſent écrits, & les fit traduire en Arabe.

Mamon qui croyoit que toutes les ſciences & tous les arts pouvoient être utiles, ne les regardoit cependant pas comme également propres à procurer le bonheur des hommes. Il faiſoit beaucoup plus de cas de la morale qui apprend à réprimer les paſſions, ou à garantir du luxe & du faſte, que des arts ou des ſciences qui les irritent ou qui les flattent, qui procurent à la vanité des inſtans agréables, & qui ſans avoir jamais fait d'heureux, ont produit des maux ſans nombre.

Mamon qui devoit ſon bonheur à ſes vertus, & ſes vertus à ſes lumieres, n'oublia rien pour rendre tous ſes ſujets éclairés; il établit beaucoup d'écoles, ou d'académies publiques, où l'on enſeignoit les ſciences.

Les Théologiens Mahométans n'oſoient s'oppoſer à

---

[1] d'Herbelot, art. Haroun.
[2] Abulphar.

ces établiſſemens ; mais ils publioient qu'Almamon ſeroit certainement puni dans l'autre monde, pour avoir introduit les ſciences chez les Arabes (1).

Les ſucceſſeurs de Mamon, ſans avoir ſes lumieres, protegerent les établiſſemens qu'il avoit faits en faveur des ſciences, on vit ſur-tout beaucoup d'Aſtronômes qui publierent des obſervations fort exactes ; pluſieurs s'appliquerent à l'aſtrologie judiciaire, & ce fut une des cauſes du progrès de l'aſtronomie, tandis que dans les autres ſciences on ne fit que traduire & expliquer les Auteurs qui les avoient traités [2].

Il s'en falloit beaucoup que les ſciences fuſſent cultivées avec la même ardeur dans l'Empire de Conſtantinople : Leon Iſaurien avoit détruit tous les établiſſemens favorables aux ſciences ; elles n'étoient cultivées que par des hommes obſcurs, inconnus & mépriſés. Ce fut par les efforts que fit le Calife Amon pour attirer le Philoſophe Leon à ſa Cour, que l'Empereur Théophile ſut qu'il poſſédoit un grand homme. Théophile encouragea ſes talens, & les rendit utiles en le chargeant d'enſeigner.

Bardas, qui gouvernoit ſous l'Empereur Michel, animé par l'exemple des Califes, & engagé par les conſeils de Photius, entreprit de reſſuſciter les lettres & les ſciences dans l'Empire Grec, il établit des Profeſſeurs de toutes les ſciences & pour tous les arts ; il attacha des diſtinctions & des appointemens à leurs fonctions : bientôt les ſciences commencerent à fleurir, & le goût à renaître [3].

Par les monumens qui nous reſtent de ces Philoſophes & de ces Littérateurs, on voit qu'ils ne ſe propoſoient que d'entendre & d'imiter les Anciens (4).

Dans l'Occident, Charlemagne encourageoit tous les établiſſemens qu'il avoit faits pour les lettres. Dans le

---

[1] Prokok, ſpecim. Hiſt. Arab. p. 166.

[2] D'Herbelot, art. Motwakkel, art. Mamon, art. Watrch. Billah.

(3) Zon. l. 3. Cælius Secundus Curio. Hiſt. Sarac. l. 2.

[4] Leo Allat, de Pſellis. Bibliot. phot. Fabric. Bibl. græc. l. 5. Hankius de Script. græc. 9. ſæc.

nombre prodigieux d'écoles qu'il avoit établies, on cultivoit la littérature profane & ſacrée, on liſoit les bons Auteurs latins; mais on faiſoit ſervir toutes ces connoiſſances à l'intelligence de l'Ecriture & des Peres, & ce ſiecle fut très-fécond en commentaires ſur l'Ecriture. Chez les Arabes, au contraire, toutes ces connoiſſances étoient employées à expliquer les meilleurs Philoſophes de l'antiquité.

On étudia l'arithmétique, l'aſtronomie & la Phyſique, comme dans l'Empire des Muſulmans: mais par la connoiſſance du ciel, des aſtres & de la nature, les Muſulmans cherchoient à prévoir l'avenir & à connoître les loix des phénomenes; & dans l'Occident toutes les ſciences avoient pour objet la réformation du Calendrier & l'arrangement des Fêtes; comme la muſique employée à chanter les vers des Poètes Arabes étoit employée dans l'Occident pour l'office de l'Egliſe.

Charlemagne, pour donner de l'émulation aux Littérateurs & pour exercer les eſprits, propoſoit des queſtions ſur différens points de littérature, de philoſophie ou de théologie. Cette premiere impreſſion communiquée à l'eſprit ſe perpétua, & les hommes les plus éclairés s'occuperent à former une infinité de queſtions ſubtiles, qui par cela même qu'elles étoient faites dans un ſiecle ignorant, & pour exercer des eſprits dépourvus d'idées, devoient être très-frivoles, & faire naître une infinité de conteſtations puériles, les rendre importantes, & rétarder le progrès de la raiſon, en appliquant toutes les forces de l'eſprit à ces queſtions: telle fut la queſtion que l'on éleva ſur la maniere dont Jeſus-Chriſt étoit ſorti du ſein de la Vierge.

Le déſordre & la confuſion qui ſuivirent la mort de Charlemagne, anéantirent dans la Nation le goût des lettres & des ſciences; elles ſe réfugierent encore une fois dans les Cathédrales & dans les Abbayes. Les déſordres civils & politiques allerent les y troubler, les bannirent de ces aſyles, & éteignirent juſqu'aux premiers traits de lumiere que Charlemagne avoit fait luire dans l'Occident.

Les écoles & les ſciences, que les incurſions des Danois & les guerres intérieures avoient preſque anéan-

ties en Angleterre pendant plus de la moitié de ce ſiecle, commencerent à renaître ſous Alfred

Ce Prince qui, ſans aucun défaut, poſſédoit toutes les vertus & toutes les qualités qui font admirer & adorer les Souverains, étoit lui-même éclairé; il étoit Grammairien, Philoſophe, Architecte, Géométre, Hiſtorien.

Alfred, étoit très-pieux, & il avoit tourné toutes ces connoiſſances vers le bonheur de l'humanité. Ce fut par le moyen de ces connoiſſances qu'il créa une Marine, fortifia des Places, établit ces loix ſi ſages qui font encore en partie le bonheur de l'Angleterre. Ce Prince qui connoiſſoit par lui-même combien la lumiere & la Religion étoient néceſſaires au bonheur de la ſociété, avoit établi des écoles de Théologie, d'Arithmétique, de Muſique, d'Aſtronomie. Il engagea tous les Savans étrangers à venir éclairer l'Angleterre, il attira tous les Artiſtes célebres, & n'épargna rien pour inſpirer aux Anglois le goût des Lettres & des Sciences.

CHAPITRE IV.

Des Héréſies, des Schiſmes & des diſputes théologiques.

NOUS avons vu, ſous le regne d'Irene, le culte des images rétabli & confirmé par le ſecond Concile de Nicée.

Léon l'Arménien n'oublia rien pour en abolir le culte, Michel le Begue & Théophile adopterent tous ſes ſentimens, & cette conteſtation cauſa encore du trouble dans l'Empire de Conſtantinople, juſqu'au regne de l'Impératrice Théodora, qui donna au ſecond concile de Nicée force de loi, éteignit le parti des Iconoclaſtes, & employa toute ſon autorité contre les Manichéens. Elle envoya dans tout l'Empire ordre de les rechercher & de faire mourir tous ceux qui ne ſe con-

vertiroient pas. Plus de cent mille périrent par différens genres de ſupplices.

Quatre mille échappés aux recherches & aux ſupplices, ſe ſauverent chez les Sarraſins, s'unirent à eux, ravagerent les terres de l'Empire, ſe bâtirent des places fortes, où les Manichéens que la crainte des ſupplices avoit tenus cachés, ſe réfugierent, & formerent une puiſſance formidable par leur nombre, par leur haine contre les Empereurs & contre les Catholiques. On les vit pluſieurs fois ravager les terres de l'Empire, & tailler ſes armées en piéces : une bataille dans laquelle leur chef fut tué, anéantit cette armée puiſſante que les ſupplices avoient créé, & qui avoit fait trembler l'Empire de Conſtantinople.

Lorſque Théodora eût remis ſon autorité à Michel, ce Prince abandonna le gouvernement de l'Empire à Bardas ſon oncle, qui épouſa ſa niece. Ignace, Patriarche de Conſtantinople, s'y oppoſa ; Bardas le fit dépoſer, & mit Photius en ſa place. On ſe diviſa à Conſtantinople entre ces deux Patriarches, & l'on vit éclater une ſédition : Rome prit le parti d'Ignace, l'Egliſe de Conſtantinople ſe ſépara de l'Egliſe Latine, & le ſchiſme ne put être terminé que par le huitieme Concile général

Le mouvement que Charlemagne avoit donné aux eſprits & à la curioſité, en propoſant des queſtions aux Théologiens, aux Savans, aux Littérateurs, continuoit dans ce ſiecle, lorſque les Sciences furent renfermées dans les cloîtres, il fut dirigé principalement vers la Religion : on s'efforça de dévoiler les myſtères, d'expliquer les dogmes, d'interpréter l'Ecriture, mais ſans faire des ſyſtêmes, & preſque toujours en adoptant quelques idées ou quelques explications des Peres & des Auteurs Eccléſiaſtiques. De-là naquit une foule de queſtions & de conteſtations entre les Théologiens. Godeſcal excita ſur la Prédeſtination des diſputes longues & vives. Un Moine de Corbie, appuyé ſur le livre de S. Auguſtin de la quantité de l'Ame, prétendit qu'il n'y avoit qu'une ſeule ame dans tous les hommes. Un Prêtre de Mayence enſeigna que Cicéron & Virgile étoient ſauvés. Ratramne & Paſchaſe eurent une grande

dispute sur la maniere dont Jesus-Christ étoit dans l'Eucharistie, sur ce que deviennent les especes Eucharistiques, sur la maniere dont la sainte Vierge avoit mis Jesus-Christ au monde.

Amalaire examina profondément s'il falloit écrire *Jesus* avec une aspiration ; si le mot *Chérubin* étoit neutre ou masculin.

L'effort que l'on fit pour expliquer l'Ecriture Sainte, pour y trouver les opinions qu'on y avoit adoptées, conduisit à des sens mystiques, spirituels & cachés, & fit tomber dans des détails ridicules : ainsi Hincmar trouva des vérités cachées dans le nombre de dix, trente, &c : ainsi une femme prétendit avoir trouvé dans l'Apocalypse, que la fin du monde arriveroit l'an 848 ; elle crut avoir reçu du ciel une mission pour l'annoncer ; elle l'annonça, & trouva des Partisans (1).

DIXIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat de l'Orient.

L'EMPIRE Musulman étoit partagé en différens Gouvernemens sur lesquels le Calife n'avoit plus cet empire absolu que le fanatisme avoit produit. Une foule d'Imposteurs s'étoient élevés depuis Mahomet, & avoient partagé l'enthousiasme de la Nation, & rendu Mahomet moins respectable ; les Califes plongés dans le luxe & dans les plaisirs, n'avoient plus rien de cette

[1] Dup. Bibl. 9. siecle. Hist. lit. de Fr. t. 4. Le Bœuf, Dissert. sur l'état des sciences depuis la mort de Charlemagne, &c. Recueil de pieces pour l'éclaircissement de l'Hist. de Fr. t. 2. à Paris, chez Barrois.

auſtérité de mœurs, & de cette ſimplicité qui avoit rendu les premiers Succeſſeurs de mahomet tous puiſſans.

Lorſqu'Omar alloit prendre poſſeſſion de ſes conquêtes; il étoit monté ſur un chameau, chargé de deux ſacs pleins de ris, de froment bouilli & de fruits. Il portoit devant lui une outre remplie d'eau, & derriere lui un plat de bois. Lorſqu'il mangeoit, ſes compagnons de voyage mangeoient avec lui dans le plat de bois. Ses habits étoient de poil de chameau : il ſavoit très-bien l'Alcoran, & prêchoit avec véhémence.

Ses Succeſſeurs avoient dix mille chevaux, & quarante mille domeſtiques.

La ſoumiſſion au Calife & le reſpect pour la Religion s'affoiblirent inſenſiblement. Ces Califes qui du fond de leur moſquée avoient fait voler les Arabes depuis Canton juſqu'en Eſpagne, parurent envain avec l'Alcoran & tout l'appareil de la religion pour arrêter les factieux; on les perçoit au milieu de leurs Docteurs, & l'Alcoran ſur la poitrine; les fanatiques, les ambitieux, les mécontens excitoient dans l'Empire des ſéditions, des révoltes, qui l'innondoient du ſang des Muſulmans (1).

On ne vit dans ce ſiecle que Califes aſſaſſinés ou dépoſés au gré de la ſoldateſque, par des favoris, par des ambitieux, par des mécontens. Enfin au milieu de ce ſiecle, la vaſte étendue de l'Empire Muſulman étoit partagée en une infinité de Provinces ou de Gouvernemens ſur leſquels le Calife ne poſſédoit plus qu'une eſpéce de prééminence qui regardoit plus les choſes de la Religion, que le Gouvernement politique; toute l'autorité du Calife paſſa enſuite entre les mains de ſes Viſirs, ou de ſes favoris, qui ne conſerverent le Calife, que comme une eſpece de phantôme propre à en impoſer aux Peuples, à-peu près comme les Rois de la fin de la premiere race étoient entre les mains des Maires du Palais.

Leon le Philoſophe regnoit à Conſtantinople, au commencement du dixieme ſiecle; ſes vertus, ſes talens, la ſageſſe de ſon gouvernement ne le mirent pas

---

[1] Abulfed ad an, 320, Abulphar.

à l'abri des conſpirations : il voulut ſe marier en quatrieme nôce ; le Patriarche Nicolas l'excommunia : il donna un Edit pour autoriſer les quatriemes nôces ; le Clergé s'y oppoſa : Leon n'eut point d'égard à cette oppoſition ; un homme de la lie du peuple l'aſſomma, ſans cependant le tuer ; on arrêta le parricide, il fut mis à la torture, & ne découvrit aucun de ſes complices.

Leon eut pour Succeſſeur ſon fils Alexandre, que ſes débauches firent perir au bout de treize mois. Il nomma pour Succeſſeur Conſtantin ſon neveu. Les Favoris de ce Prince s'emparerent de l'autorité, exciterent des troubles dans l'Empire, tandis que les Provinces étoient en proie aux Sarraſins.

Romanus força Conſtantin de l'aſſocier à l'Empire ; le fils de Romanus dépoſa ſon propre Pere, & fut lui-même dépoſé & ordonné.

Lorſque Conſtantin eut recouvré ſon autorité, il envoya Leon & Nicephore contre les Sarraſins.

Romanus, fils de Conſtantin, ſéduit par les conſeils de Théophane ſa femme, conſpira contre ſon propre pere, & le fit empoiſonner. Après ce parricide, il ſe plongea dans la débauche, pendant que Nicephore ſe couvroit de gloire contre les Sarraſins. L'armée proclama Nicephore Empereur, il fut bientôt la victime d'une conſpiration tramée par Zimiſces, qui monta ſur le trône.

Il imputa le meurtre de Romanus à Théophane & à Ablantius : le Patriarche l'obligea de les bannir, lui fit promettre de révoquer tous les Edits contraires au bien de l'Egliſe, à ſes privileges, & le couronna. Son regne fut agité par des conſpirations, par des guerres, par la révolte de pluſieurs Villes d'Orient, que les vexations de l'Eunuque Baſile, premier Miniſtre, avoient ſoulevées. Baſile qui craignoit la juſtice de Zimiſces, le fit empoiſonner, & regna ſous Conſtantin & Baſile, fils de Romain, que Zimiſces avoit nommés à l'Empire.

Le regne de Conſtantin & de Baſile fut, comme les précédens, rempli de révoltes & de guerres (1).

---

[1] Curopalat, Cedren, Zonar, Nicephor.

CHA-

CHAPITRE II.

De l'Occident.

L'Italie étoit remplie de guerres civiles ; les différens partis qui s'y formoient, appelloient à eux les Princes voisins & souvent les barbares, se dégoûtoient bientôt des Princes qu'ils avoient appellés, & en appelloient d'autres qui leur devenoient insuportables.

Enfin Othon appellé par Jean XII, éteignit tous ces partis, conquit sur les Grecs la Pouille & la Calabre, réunit l'Italie à l'Allemagne, & y fixa l'Empire.

La France fut en proie aux incursions des Normands, à qui Charles le simple abandonna la partie de la Neustrie, qui porte aujourd'hui le nom de Normandie.

Les Seigneurs mécontens de Charles élurent pour Roi, Robert, frere du Roi Eudes ; Charles & Robert formerent des ligues avec leurs voisins. Après la mort de Robert, les Etats élurent Raould. Charles, abandonné de tout le monde, mourut prisonnier à Perronne.

Après la mort de Raould, Hugues le Blanc, Comte de Paris & d'Orleans, rappella Louis, fils de Charles, passé en Angleterre depuis la disgrace de Charles le Simple.

Louis d'Outremer forma le projet d'abaisser les Seigneurs, il fit des ligues ; les Seigneurs en firent de leur côté : chacun appella à son secours, tantôt les Bulgares tantôt les Normands, & Louis d'Outremer mourut laissant la France en proie à toutes ces factions.

Lothaire son fils fut actif & guerrier, mais il fut sans bonne foi, & mourut empoisonné au milieu des désordres de la France. Il laissa sous la tutelle de Hugues-Capet, son fils Louis, qui mourut après un regne de dix-sept mois ; & Hugues Capet monta sur le trône. Les Vassaux étoient devenus puissans sous les regnes précédens ; chaque Seigneur bâtissoit des châteaux & des forteresses, la plûpart sur des hauteurs ; ils se saisissoient des passages de rivieres, faisoient violences aux Mar

chands, exigeoient des tributs, impofoient des redevances quelquefois extravagantes & ridicules.

Hugues-Capet leur fit la guerre, & il fe trouva des hommes vertueux & braves qui attaquoient ces tyrans, ou plutôt ces brigands, qui les forçoient de réparer les maux qu'ils avoient faits, & qui donnerent naiffance à la Chevalerie errante.

L'Allemagne ne fut pas plus tranquille ; les Grands y furent prefque toujours armés les uns contre les autres, ou contre les Empereurs. Lorfque les Empereurs furent débarraffés de ces ennemis, ils prirent part aux guerres de leurs voifins ; ainfi l'Allemagne fut prefque toujours en guerre (1).

L'Angleterre jouit de quelques intervalles de paix, & fut fouvent ravagée par les Danois, & déchirée par des guerres inteftines (2).

CHAPITRE III.

Etat de l'Efprit humain.

PAR goût, par habitude, ou par vanité, les Califes encourageoient les talens, & attiroient à leur Cour les hommes célébres. Les Sultans, qui s'emparerent de l'autorité des Califes, voulurent comme eux avoir leurs Aftronomes, leurs Médecins, leurs Philofophes, & faire fleurir chacun dans leurs Etats les Arts & les Sciences. Ainfi le démembrement de l'Empire des Califes, & les guerres des Vifirs, des Sultans, des Emirs, des Omras, ne firent que multiplier les écoles, & féconder une infinité de talens, qui feroient reftés enfévelis, s'ils avoient été éloignés de l'œil du Souverain. La lumiere fe répandit dans tout l'Orient par le moyen des Sultans & des Emirs.

Une grande partie des Savans ne s'occupa qu'à traduire les ouvrages des anciens Philofophes, ou à étu-

[1] hift. générale d'Allemagne.
(2) Thoiras, t. 2.

dier les traductions qu'on avoit faites dans le fiecle précédent. D'autres commenterent les ouvrages d'Ariftote & des Anciens ; on fit même des recueils de leurs plus belles penfées.

Il s'éleva parmi les Théologiens Mufulmans, une Société de Gens de Lettres, qui prétendirent qu'on ne pouvoit s'élever à la perfection, que par l'union de la philofophie avec l'Alcoran, & qui formerent dans le Mahométifme un nouveau fyftême de Théologie philofophique.

Les Théologiens Mufulmans étoient divifés en différens partis ; ils avoient leurs Prédeftinatiens, leurs Pélagiens, leurs Optimiftes, leurs Origéniftes, des Théologiens qui combattoient les loix générales dans le moral & dans le phyfique : quelques-uns nioient que les Mufulmans puffent être damnés. On vit des Sectes qui foutenoient que la Divinité réfidoit dans toutes les créatures, & particulierement dans les hommes, autant que leur nature le comportoit; qu'Ali participoit plus qu'aucune créature à la nature divine, & qu'il étoit Dieu lui-même (1).

Enfin on vit un Poète dont les vers étoient fi touchans, & faifoient fur ceux à qui il les lifoit, une telle impreffion, qu'on le crut infpiré, qu'il le crut lui-même, s'annonça comme un Prophête, & fut reconnu pour tel par plufieurs Tribus. On fit arrêter le Prophête, qui pour obtenir fa liberté, renonça à fes pretentions, & ne fit plus de Secte. Le fanatifme s'affoibliffoit donc chez les Mufulmans, à mefure que la lumiere y croiffoit, s'étendoit & defcendoit jufqu'au Peuple (2).

Dans l'Empire de Conftantinople, Bardas excité par l'exemple des Princes Arabes & par Photius, avoit commencé fur la fin du dernier fiecle à reffufciter les lettres & les fciences. Conftantin Porphyrogenete entra dans fes vues, & appella de toutes parts des Philofophes, des Géometres, des Aftronômes, qui enfeignerent à Conftantinople.

(1) Abulfed., Pokok, note in fpecim. Hift. Arab. d'Herblot, art. *Shalmagani*, *Sufi* ; *Afhari*.

[2] d'Herblot, art. *Motavodi.*

Mais rien n'eſt ſi difficile que le retour à la lumiere dans un Etat rempli de factions religieuſes & politiques, livré à la ſuperſtition & enſeveli dans le luxe. On ne voit pas que ce ſiecle ait produit des Philoſophes, ou des Ecrivains célébres dans l'Empire de Conſtantinople; le goût du merveilleux étoit dominant, & peut-être la ſeule reſſource que les hommes éclairés & vertueux puſſent employer contre les paſſions & les vices du ſiecle : c'eſt ce qui determina Metaphraſte à recueillir les légendes des Saints illuſtres par leurs vertus, & par une infinité de prodiges les plus extraordinaires, & ſouvent ſuppoſés (1),

Il s'étoit formé dans l'Occident un nombre infini d'Etats, qui faiſoient ſans ceſſe effort pour s'aggrandir ou pour ſe défendre contre les Etats voiſins, contre les Normands, contre les Sarraſins, contre les Bulgares, qui pénétroient de tous côtés en France, en Italie, en Angleterre.

Une guerre auſſi générale & auſſi continuelle, avoit rempli l'Europe de déſordres : on n'avoit reſpecté ni l'humanité, ni les aziles de la vertu, ni les retraites des Sciences & des Lettres. Tout le monde avoit été obligé de s'armer pour ſa propre défenſe ; la guerre avoit produit la licence, allumé toutes les paſſions, éteint toutes les lumieres dans les Seigneurs, dans les Guerriers, dans la plus grande partie du Clergé ſéculier & regulier, dans le peuple.

Le déſordre n'avoit point anéanti dans les eſprits les vérités de la religion. Des hommes vertueux profiterent de ces reſtes précieux de lumiere ; ils peignirent avec force les châtimens réſervés au crime ; ils les repréſenterent ſous les images les plus effrayantes, & les ſeules propres à faire impreſſion ſur des hommes ſans mœurs, ſans principes, ſans idées, & incapables de réflexion.

Les châtimens de l'autre vie faiſoient une impreſ-

---

[1] Bellarm. de ſcript. Eccleſ. Theod. Ruinart. præf. gen. ad act. Mart. §. 1, n. 8. Leo. Allat. de ſimonum ſcript. Dup. Bibl. 10. ſiecle.

ſion profonde & durable, & les eſprits étoient pour ainſi dire placés entre l'impétuoſité des paſſions & la terreur des peines de l'autre vie. Ces deux puiſſances ſe balançoient pour ainſi dire, & triomphoient tour à tour. Lorſque la paſſion étoit extrême, elle effaçoit en quelque ſorte toutes les idées de l'autre vie; mais lorſqu'elle s'affoibliſſoit, l'image de l'enfer reparoiſſoit, les remords agiſſoient, & les hommes paſſionnés qui ont preſque toujours des caracteres foibles, recouroient à tous les moyens imaginables pour expier leurs déſordres, & tomboient ſouvent dans la ſuperſtition : le plus leger accident, tous les phénomenes étoient des préſages, ou l'ouvrage des démons. Vers le milieu du dixieme ſiecle on prit, pour une apparition de démons habillés en cavaliers, un ouragan extraordinaire qui arriva à Montmartre proche de Paris, & qui avoit abattu quelques murs très-anciens, arraché des vignes, ravagé des bleds (1).

On eut recours aux augures, & à toutes les eſpeces de divinations & d'épreuves pratiquées dans les ſiecles précédens (2),

Quelques-uns des Prêtres de Rotharius Evêque de Verone, ne concevoient Dieu que ſous une forme corporelle, & comme un homme infiniment puiſſant, aſſis ſur un trône d'or, & environné d'anges qui n'etoient que des hommes habillés de blanc. On croyoit que tout ſe paſſoit dans le ciel comme ſur la terre : on diſoit que S. Michel chantoit tous les lundis la Meſſe dans le Paradis (3).

Les imaginations familiariſées avec ces objets, reçurent, comme dans le ſiecle précédent, ſans examen, une foule de voiſins & d'apparitions imaginées ſouvent par des hommes vertueux & ſimples [4].

Au milieu de l'agitation & du trouble, il y avoit des inſtans de loiſir, des intervalles de paix. Il faut dans ces momens de l'amuſement à l'eſprit humain : c'eſt ce beſoin qui dans tous les tems, chez tous les peuples, à

[1] Le Bœuf, loc. cit. p. 125.

[2] Martene, ampliſſ. collect. t. 4. p. 70. 79.

(3) Voyez dans le 2. tom. du Spicileg. la réfutation de ces extravagances, par Rotharius.

(6) Le Bœuf, loc. cit. p. 72.

produit dans les momens de paix & de loiſir, le récit des événemens intéreſſans, des actions fameuſes des héros & des guerriers. Telle avoit été l'origine de la comédie, de la tragédie, & d'une partie des fables chez les anciens ; des Bardes & des Scaldes chez les Gaulois, chez les Germains, chez les anciens Danois ; des Trabaudours, des Contadours, des Jongleurs, des Violars, des Muſars, dans le ſiecle précédent.

Tous ces hommes ajoutoient aux faits vrais, les circonſtances les plus propres à interéſſer ceux devant qui ils les récitoient ; ces contes étoient de petits Romans que le beſoin de s'amuſer, dans une Nation ſans arts & ſans ſciences, étendit, & qui offrirent un mélange de bravoure militaire, de paſſions, de vertus civiles, de galanterie & de Religion (1).

Quoique le déſordre fût très-grand, il n'avoit cependant pas détruit tous les établiſſemens faits en faveur des lettres & des ſciences ; il y eut encore des Ecoles célébres à Liege, à Paris, à Arras, à Cambrai, à Laon, à Luxeuil (2).

On liſoit dans ces Ecoles, les Anciens ; on s'appliquoit à les entendre ; & les ouvrages de ce ſiecle ne furent que des compilations des paſſages des Anciens.

Enfin les Princes Arabes, établis en Eſpagne, tirerent l'Occident de l'indifférence pour les ſciences & pour la philoſophie, par les ambaſſades qu'ils envoyerent dans l'Occident. Ils propoſerent des difficultés contre la Religion chrétienne ; on chercha des Savans pour y répondre, & ces Savans accompagnerent les Ambaſſadeurs qu'on leur envoya [3].

Le commerce avec les Sarraſins de l'Orient & de l'Occident fit naître le goût des langues Orientales ; on les étudia dans pluſieurs Ecoles, & l'on s'y appliqua à la philoſophie d'Ariſtote, qui étoit l'Oracle des Arabes ; mais on ne s'occupa que de ſa Logique.

Le dixieme ſiecle, ſi fécond en malheurs, enſéveli

---

(1) Huet, Orig. des Roman. Falconet, Hiſt. de l'Acad. des Inſcrip. t. 1. p. 293.

(2) Hiſt. lit. de Fr. t. 6.

[3] Hiſt. lit. t. 6. Sæc. 5 Benedict. p. 3. l. 14. le Bœuf, loc. cit.

dans une ignorance profonde, ne vit naître aucune héréſie.

ONZIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique des Empires.

L'EMPIRE Muſulman étoit tel que nous l'avons repréſenté à la fin du dixieme ſiecle. Les Califes n'étoient que des phantômes, ſans autorité ; les Sultans gouvernoient en maîtres abſolus ; une foule de mécontens & d'ambitieux troubloient l'Empire. Mahmoud, Sultan de Bagdad, porta ſes armes vers l'Inde qu'il ſubjugua ; il y détruiſit l'Idolâtrie, & y établit le Mahométiſme juſqu'au Royaume de Samorin & de Guſarate, où il fit égorger plus de cinquante mille Idolâtres (1).

Pendant que Mahmoud étendoit l'Empire Muſulman, les Turcs Seljoucides s'emparerent de pluſieurs Provinces ſoumiſes aux Sultans. Le Calife, opprimé par le Sultan de Bagdad, les appella, & déclara leur Chef maître de tous les Etats que Dieu lui avoit confiés, & le proclama Roi de l'Orient & de l'Occident (2).

Ses Succeſſeurs aggrandirent ſes Etats, firent une longue & cruelle guerre à l'Empire de Conſtantinople, s'emparerent de la Géorgie, & étendirent leur domination depuis la Syrie juſqu'au Boſphore.

L'Empereur Baſile, qui avoit commencé à rétablir l'Empire de Conſtantinople, eut pour Succeſſeur ſon fils Conſtantin, qui laiſſa le Gouvernement à des Miniſtres, pour ſe livrer à ſes plaiſirs. Tous ceux qui

[1] De Guines, Hiſt. des Huns, t. 3. p. 161.
[2] Ibid. p. 197.

s'étoient distingués sous Basile, furent dépouillés de leurs emplois, ou mis à mort. Pendant tout ce siecle, la perfidie, le poison, le parricide, furent les moyens ordinaires qui éleverent à l'Empire ou qui en priverent.

On peut juger, par ces vicissitudes, des vices du gouvernement & du malheur des peuples, qui étoient d'ailleurs sans cesse exposés aux incursions des Bulgares, des Sarrasins, des Turcs, auxquels l'Empire n'étoit pas en état de résister & qui l'auroient conquis sans les divisions qui s'éleverent parmi eux, & qui ne pouvoient être prévenues ou arrêtées que par l'autorité des loix (1).

L'Occident étoit aussi divisé & aussi agité que l'Orient ; quelques Souverains vertueux & d'un génie élevé, qui parurent de tems en tems, ne purent rétablir l'ordre, ni communiquer leurs vertus, leurs talens à leurs Successeurs.

Enfin on vit sur le Siege de Saint Pierre un Pontife d'une vertu & d'une fermeté extraordinaire qui osa attaquer le désordre & le déréglement dans la personne même des Souverains. Grégoire VII jugea que les malheurs de l'Europe avoient leur source principalement dans la corruption des mœurs, dans les passions effrénées, dans l'abus de la puissance : il forma le projet de soumettre cette puissance aux loix du Christianisme, au Chef visible de l'Eglise ; de combattre les passions par le motifs les plus puissans qui puissent agir sur un Chrétien, la crainte de l'Enfer, la séparation d'avec l'eglise, l'excommunication accompagnée de tout ce qui pouvoit la rendre terrible.

La pureté du motif qui l'animoit, sa vertu méme, ne lui permirent pas de prévoir que le Chef de l'Eglise pût abuser du pouvoir immense dont il jettoit les fondemens, il ne vit dans ce pouvoir qu'un remede aux malheurs qui désoloient l'Europe.

Les passions n'avoient point éteint la Foi, les peuples étoient accablés de maux, & manquoient des lumieres

---

[1] Curopalate, Hist. compend. Lycas, annal part. 4. Zonar.

néceſſaires pour diſcerner les bornes de l'autorité de l'Egliſe. On ne vit dans un Prince excommunié ou dépoſé par le Pape, qu'un tyran, un réprouvé, un ennemi de la Religion, un ſuppôt de l'Enfer, un homme dont le démon s'étoit emparé. Lui obéir, étoit obéir au démon : ainſi le jugement du Pape qui dépoſoit les Rois, & l'excommunication qui les retranchoit de l'Egliſe, furent des oracles pour les Peuples, & des coups de foudre pour les Souverains.

Les pélerinages de la Terre-Sainte étoient fréquens dans ce ſiecle, & les Pélerins étoient attaqués par les Turcs, qui s'étoient emparés de la Paleſtine. Les Pélerins, à leur retour, firent des peintures touchantes de ce qu'ils avoient ſouffert, de l'état déplorable des Chrétiens dans la Paleſtine. Le Pape, dans un Concile, exhorte les Chrétiens à retirer la Terre-Sainte des mains des infideles ; les Evêques, les Seigneurs & les Peuples ſont tranſportés de zéle ; plus de ſix cens mille combattans partent ſucceſſivement pour la Paleſtine, en font la conquête, établiſſent un nouvel Empire dans l'Orient.

L'entrepriſe étoit louable en elle-même, & la réunion de tous les Chrétiens pour un objet de Religion, pour un intérêt commun, pouvoit contribuer à faire ceſſer les jalouſies, les haines, les intérêts qui armoient tous les Chrétiens de l'Europe.

CHAPITRE II.

Etat de l'Eſprit humain.

LES Turcs qui ſubjuguerent la Perſe, la Syrie, la Paleſtine, protegerent les Savans, ils les conſulterent : ils fonderent des Académies ; ils eurent à leur Cour des Aſtronômes, des Poëtes, des philoſophes, des Médecins. Leurs conquêtes dans l'Inde y porterent les Sciences & la Philoſophie des Arabes, & communique-

rent aux Arabes & aux autres Philoſophes Grecs, la Philoſophie de l'Inde (1).

Les Philoſophes de l'Orient n'étoient plus de ſimples traducteurs des Anciens; ils les commenterent, les examinerent, diſcuterent leurs opinions & leurs principes, leur donnerent de l'ordre, de la liaiſon, & formerent des ſyſtêmes.

Les Sciences furent peu cultivées dans l'Empire de Conſtantinople : la jeuneſſe y étoit occupée de chaſſe, de danſe, de parure, & n'avoit qu'un ſouverain mépris pour les Lettres & pour les Sciences juſqu'à Conſtantin Monomac, ſous lequel Pſellus fit revivre l'étude des Lettres, de la Philoſophie, & de la Grammaire; mais la Philoſophie n'étoit que l'art de faire des ſyllogiſmes & des ſophiſmes ſur toutes ſortes de ſujets; c'étoit un exercice de l'eſprit, qui le reſſerroit, au lieu de l'éclairer & de l'étendre (2).

Dans l'Occident, les anathemes de l'Egliſe, la crainte de l'enfer, les vertus de beaucoup de Papes, d'Evéques, d'Abbés, intimiderent les paſſions : on vit moins de pillages, de vexations, de rapines : les Egliſes & les Monaſtères furent plus reſpectés; la diſcipline & l'ordre ſe rétablirent; les lettres & les ſciences furent cultivées en paix; les Ecoles furent ouvertes à tous ceux qui voulurent s'éclairer; la piété généreuſe des Egliſes & des Monaſtères fourniſſoit aux talens ſans fortune tout ce qui étoit néceſſaire; bientôt on vit dans les Ecoles un nombre infini d'étudians, pleins d'une ardeur & d'une émulation qu'ils communiquerent à tous les états, à toutes les conditions. Les Rois, les Princes, les Seigneurs, les Princeſſes & les Dames cultiverent les lettres; la lumiere juſqu'alors renfermée dans les Cloîtres, fit une eſpece d'exploſion qui éclaira toute l'Europe, & produiſit une révolution ſubite dans les idées, dans les goûts, dans les mœurs. La conſidération attachée aux talens littéraires, aux lumieres, à la vertu,

---

[1] Abulphar, n. 352.

[2] Anne Com. l. 5. Alex. Hankius de Scrip. Hiſt. Bifant. part. 1. c. 26. Fabr. Bibl. græc. de Pſellis.

affoiblit le goût que l'on avoit pour la bravoure féroce & pour les exercices violens, qui font toujours la ressource de l'ignorance & de la barbarie contre l'ennui; la valeur devint humaine, & la confidération fut autant le prix de la vertu, que du courage : les tournois prirent la place des brigandages & des duels, que l'oifiveté & le befoin de s'occuper avoient rendus fi fréquens dans le fiécle précédent.

On fuivit dans les Ecoles, pendant l'onzieme fiecle, la méthode d'Alcuin, connue fous le nom de *Trivium* & *Quadrivium*. On enfeignoit la Grammaire, la Logique & la Dialectique, c'étoit le *Trivium*; on étudioit enfuite l'Arithmétique, la Géométrie, l'Aftronomie & la Mufique; c'étoit le *Quadrivium*.

Comme les Sciences étoient enfeignées d'abord dans les Eglifes Cathédrales & dans les Monafteres, on les dirigea toutes du côté de la Religion & des mœurs. Lorfque les Ecoles fe furent multipliées, & que l'émulation fe fut communiquée au-dehors, elles devinrent des efpeces d'arenes, où l'on cherchoit à fe fignaler; & la Philofophie fut l'objet principal de l'émulation, fur-tout lorfque vers le milieu de ce fiecle, les ouvrages d'Ariftote, d'Avicenne & d'Averroès, les introductions de Porphyre, les cathégories attribuées à S. Auguftin fe furent multipliées dans l'Occident.

L'art de raifonner, n'eft que l'art de comparer les chofes inconnues, avec les connues, pour découvrir par cette comparaifon celles qu'on ne connoît pas; Ariftote avoit remarqué que dans les différentes manieres de comparer les objets de nos connoiffances, il y en avoit qui ne pouvoient jamais nous éclairer fur ce que nous cherchions à connoître, & que toutes les inductions que l'on tiroit de ces comparaifons étoient fauffes. Il réduifit à certaines claffes toutes les manieres de comparer ces ideés, marqua celles dont les conféquences étoient fauffes. Par le moyen de ces efpeces de formules on voyoit tout d'un coup fi une conféquence étoit jufte; c'eft ce qu'on appelle dans les Ecoles, les figures des fyllogifmes. On crut donc voir dans ces formules un moyen infaillible & court pour connoître fi l'on fe trom-

poit, & pour s'assurer de la vérité des jugemens & des opinions que l'on examinoit.

Les cathégories n'étoient que certaines classes sous lesquelles on avoit réduit les attributs, les propriétés & les qualités dont tous les êtres sont susceptibles ; ensorte que pour raisonner sur un objet, & connoître son essence, ses rapports, ses différences avec un autre objet, il ne falloit que voir par le moyen des regles des syllogismes, à laquelle de ces classes générales il se rapportoit. Ainsi, par exemple, une *substance* faisoit une cathégorie dans laquelle on examinoit la nature de la substance en général ; & pour juger si tel objet étoit une substance, on examinoit s'il avoit les propriétés essentielles renfermées dans la cathégorie de la substance.

On crut donc qu'en connoissant les cathégories & les figures des syllogismes, on pouvoit raisonner sur tout, juger de tout, parcequ'on avoit des définitions ou des notions générales de toutes les especes d'êtres, & que l'on pouvoit comparer ces difinitions générales avec les idées, ou les définitions des êtres particuliers. Tous les raisonnemens de ces Philosophes portoient donc sur des idées abstraites, sur des définitions de nom, sur des mots, & non pas sur des idées prises dans l'examen, ou dans l'observation de la chose même sur laquelle on raisonnoit.

Un Philosophe que l'on regarda comme un Sophiste, (Jean le Sophiste), s'apperçut que ces idées abstraites n'avoient d'existence que dans l'esprit, qu'elles n'exprimoient rien qui existât dans la nature : d'où il concluoit que la Logique n'avoit pour objet que des idées abstraites, ou plutôt les mots qui les exprimoient.

Beaucoup de Philosophes furent offensés d'une opinion qui degradoit le Dialectique, ou plutôt la Philosophie, & prétendirent que la Logique avoit pour objet les choses & non les mots.

L'idée de Jean le Sophiste qui devoit naturellement faire sentir l'inutilité de la Philosophie de ce siecle, & le conduire à l'étude des choses, c'est-à-dire à l'observation & aux faits, en faisant voir que la Philoso-

phie des Ecoles ne pouvoit jamais faire connoître ni la nature, ni l'homme, produisit un effet tout contraire. Les ennemis de Jean le Sophiste prétendirent que les objets des idées générales & abstraites existoient réellement & en effet dans la nature.

Les Partisans de Jean attaquerent ce sentiment, & de là se formerent les Sectes des Nominaux & des Réalistes, dont les disputes absorberent la plus grande partie des efforts de l'esprit humain pendant plusieurs siecles.

L'idée de Jean le Sophiste demeura ensévelie dans ces disputes ; & ce ne fut que plus de six ans après, que Bacon l'apperçut, & en tira cette conséquence qui en étoit si proche : c'est que la raison ne peut s'éclairer que par l'observation & par la connoissance des faits, par l'étude de la nature.

La Physique étoit absolument inconnue, si l'on excepte quelque partie de l'Histoire naturelle, comme l'Histoire des Animaux & des Pierres précieuses, sur lesquelles Hildebert, Evêque du Mans, & Marbonne, Evêque de Rennes, écrivirent.

Pour le méchanisme de la Nature, on ne l'étudia point; & les phénomenes extraordinaires étoient toujours des présages, ou des effets particuliers de la Providence : on les expliquoit par des raisons mystiques & morales (1).

L'article de la Critique étoit aussi inconnu que la Physique ; ainsi l'on fut dans ce siecle disposé à voir du merveilleux dans tous les événemens, & à croire tout ce qu'on racontoit.

Ainsi l'esprit s'exerça beaucoup dans ce siecle sans s'éclairer, & l'empire de la crédulité fut encore fort étendu.

---

(1) Fulbert. ep. 95. 96. 97. Hist. lit. t. 7. p. 133. 283. Le Bœuf, Recueil des differt. sur l'Hist. Eccles. de Paris, t. 2. p. 95. & suiv.

CHAPITRE III.

Des Héréſies & des Schiſmes.

LA Ville de Conſtantinople étoit livrée aux plaiſirs, aux amuſemens les plus frivoles. C'étoit pour ſatisfaire ces gouts, & fournir à ces plaiſirs, qu'on nouoit des intrigues, qu'on formoit des partis, qu'on tramoit des conjurations : tous les eſprits étoient entraînés par ce mouvement général, & l'on ne vit point d'Héréſie dans l'Empire de Conſtantinople.

Cet état de l'eſprit qui étouffe les Héréſies, développe les paſſions dans preſque tous les Etats, les rend actives & entreprenantes, & fait preſque toujours naître des diviſions & des ſchiſmes. Le Patriarche Cerularius forma le projet de ſe faire reconnoître Patriarche univerſel : mais il vit que l'Egliſe de Rome ſeroit un obſtacle invincible à ſes prétentions ; il fit revivre les reproches que Photius avoit faits à cette Egliſe, d'être engagée dans des erreurs pernicieuſes. Il fut excommunié par le Pape, & excommunia le Pape à ſon tour. Il gagna l'eſprit du peuple, ſe fit des Partiſans à la Cour, excita des ſéditions, ſouleva ou calma le peuple à ſon gré, fit trembler l'Empereur, & diſpoſa du trône. Après ſa mort, l'Empire fut embraſé par le fanatiſme qu'il avoit allumé, & que la puiſſance des Empereurs ne pût éteindre.

Dans l'Occident, ceux qui étoient deſtinés à l'Etat Eccléſiaſtique, parcouroient le cours d'études des Ecoles, & s'appliquoient ſur-tout à la dialectique.

Nous avons vu qu'un homme qui avoit étudié cette dialectique, ſe croyoit en état de raiſonner ſur toutes les choſes dont il ſavoit les noms ; ainſi la connoiſſance des Peres & des Auteurs Eccléſiaſtiques ne fut plus eſtimée néceſſaire pour faire un Théologien : on ſubſtitua à leur étude l'art de faire un ſyllogiſme, & ce fut avec cet art que l'on entreprit de traiter les dog-

mes, & d'expliquer les myſtères : par cette méthode, l'eſprit tendoit à rapprocher les myſtères, des notions ou des idées que donne la raiſon, & à les altérer : c'eſt ainſi que Berenger tomba dans l'impanation, en voulant expliquer le myſtère de l'Euchariſtie, & Roſeclin dans le trithéiſme, en voulant expliquer le myſtère de la Trinité.

Après la défaite de l'armée de Chriſochir, les débris de la Secte des Manichéens s'étoient diſperſés dans l'Italie, & s'étoient établis en Lombardie, d'où ils paſſerent dans les différens Etats de l'Europe.

Ces nouveaux Manichéens avoient fait des changemens dans leur doctrine, ils faiſoient profeſſion d'un grand amour de la pauvreté & de la vertu. Ces apparences ſéduiſirent des perſonnes vertueuſes que l'on arrêta, & que l'on fit brûler, ſans anéantir cette Secte, dont les reſtes cachés fermenterent en ſecret dans tout l'Occident, & dont nous verrons les effets dans les ſiecles ſuivans.

DOUZIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique & civil de l'Empire.

Le trouble & la confuſion furent extrêmes dans l'Orient, le nouvel Etat que les Chrétiens avoient formé, fut un ſujet continuel de guerres ; les Sultans étoient toujours en armes pour arrêter les efforts des Croiſés qui innondoient la Syrie, la Paleſtine & l'Afrique.

Les Emirs, qui ne prirent point de part aux guerres des Croiſés, ſe firent la guerre entr'eux, ou furent occupés à repouſſer les Turcs qui arrivoient en foule dans l'Empire Muſulman. Enfin on vit arriver du fond du Tibet les Tartares commandés par le Prêtre Jean, qui étendit ſa domination juſques ſur les bords du Ti-

gre. Il semble que dans le politique & dans le moral tout est en effort comme dans le physique, & que les peuples répandus sur la surface de la terre, se pressent comme les élémens, & se portent par leur propre poids vers les lieux où le luxe, le despotisme, la corruption des mœurs ont énervé les ames; comme l'air, l'eau, le feu, se précipitent dans les espaces vuides ou remplis d'un air sans ressort, de corps sans résistance. Les anciens domaines de l'Empire Romain en Asie, affoiblis par le luxe, par les troubles & par les bannissemens des Hérétiques, par les vexations des Gouverneurs, par le mepris & par la violation des loix, par les incursions des Barbares, sembloient être devenus le rendez-vous de toutes les nations (1).

L'Empereur de Constantinople, incapable de résister aux Sarrasins, redoutans les Croisés, s'unissoit successivement aux uns & aux autres, sans pouvoir profiter ni de leurs victoires, ni de leurs défaites; il fut en guerre contre les Turcs, contre les Sarrasins, contre les Princes Normands établis en Italie, contre les armées des Croisés.

Au dedans, il étoit agité par des factions, par des révoltes, par des schismes; & les Empereurs, pour la plupart, élevés dans la molesse, & livrés aux plaisirs, même au milieu des malheurs de l'Etat, accabloient les peuples d'impôts, étoient déposés ou massacrés: tels furent Andronic, Isaac Lange (2).

L'Occident étoit, comme dans le siec e précédent, partagé en une infinité de Provinces, de Souverainetés, & d'Etats dont les Chefs se faisoient la guerre. L'habitude de la dissipation & de l'oisiveté en avoient fait un besoin pour les Seigneurs & pour la Noblesse, & les petits Souverains la regardoient comme un moyen d'empêcher l'augmentation de grandes puissances.

Il y eut donc encore beaucoup de troubles & de guerres dans ce siecle en Occident.

---

[1] De Guines, hist. des Huns, t. 3. l. 9. 10. 11. Mosheim, hist. Tartar. Eccles. c. 1. §. 8. &c.

(2) Ducange; Famil. Bisant. Zonar. Niceph.

Les

Les Papes s'oppofoient à ces défordres, rappelloient les Souverains à la paix, & tâchoient de tourner contre les ufurpateurs, contre les injuftes, contre les oppreffeurs des peuples, contre les infidéles, cette paffion générale pour les armes & pour la guerre.

C'eft donc une injuftice d'attribuer à l'ambition ou à l'avidité les efforts que firent les Papes pour étendre leur puiffance, & pour refferrer celle des Princes temporels. M. Leibnits, dont le nom n'a pas befoin d'épithete, qui avoit étudié l'hiftoire en Philofophe & en Politique, & qui connoiffoit mieux que perfonne l'état de l'Occident pendant ces fiecles de défordre, M. Leibnits, dis-je, reconnoît que cette puiffance des Papes a fouvent épargné de grands maux.

Pour procurer plus furement le bien & la paix, ils voulurent s'attribuer tout ce qu'ils purent de la puiffance & des droits dont les Princes temporels jouiffoient, & dont ils abufoient alors prefque toujours: tel fut le droit des inveftitures qui fourniffoit aux Souverains un prétexte pour vendre les bénéfices, les Evêchés, les Abbayes. Gregoire VII attaqua ce droit, & l'ota à l'Empereur Henri IV; Henri V voulut le reprendre, fut excommunié, abandonné par la plus grande partie de fes Vaffaux, &, après vingt ans d'une guerre à laquelle tous les Princes Chrétiens prirent part, & qui défola l'Allemagne & l'Italie, il fut obligé d'accorder dans toutes les Eglifes de fon Empire, les élections canoniques & les confécrations libres, de fe départir des inveftitures par l'anneau & par la croffe, & de recevoir du Pape la permiffion d'affifter aux élections pour y maintenir l'ordre (1).

L'Angleterre fut troublée par les mêmes difputes (2).

La conteftation fur les inveftitures augmenta donc la puiffance du Pape & du Clergé, qui jouiffoient, indépendamment des Empereurs, d'une quantité prodigieufe de Domaines, de Terres, de Seigneuries.

---

[1] Hift. gén. d'Allemagne, t. 4. &. 5.
[2] Th oiras t. 2.

La puiſſance des Papes élevée à ce degré de grandeur, dont l'objet de l'ambition, de l'intrigue, de la cabale ; ſon influence dans les affaires civiles & politiques de l'Europe, rendoit l'élection des Papes un objet intéreſſant pour tous les Souverains ; ainſi on vit dans ce ſiecle des Anti-Papes qui cauſerent des ſchiſmes, partagerent les Souverains de l'Europe, & lançoient les foudres de l'Egliſe ſur leurs concurrens, & ſur les Souverains qui les protégeoient (1).

La puiſſance Eccléſiaſtique étoit donc devenue la puiſſance dominante de l'Europe, puiſqu'elle étoit comme l'ame de toutes les forces qu'elle renfermoit. Ainſi la puiſſance religieuſe ſe trouvoit jointe à tous les projets de politique dans l'Occident. La puiſſance religieuſe dut, dès ce moment, produire toutes les révolutions ou y contribuer, être attaquée & défendue par les Princes temporels, ſelon leur intérets, s'affoiblir pour peu qu'elle abusât de ſon crédit, & qu'elle fût confiée a des génies ambitieux & ſans vertu, ou à des hommes vertueux ſans lumiere, & perdre faute de modération, de lumiere ou de vertu, ce qui lui appartenoit juſtement, & qu'il auroit été à propos pour le bien de la Chrétienté quelle conſervât, ſelon M. Leibnits (2).

CHAPITRE II.

Etat de l'Eſprit humain.

LES ſciences & les arts étoient cultivés dans l'Orient malgré les guerres qui le déſoloient ; les Califes, les Sultans, les Emirs, les Viſirs étoient preſque tous

[1] Baron annal. t. 12. Platin. Daniel, hiſt. de Fr. t. 1. Bernard, l. de conſider. Natal. Alex. ſæc. 12. append. ad Baron. art. Friſing. Ducheſne t. 4. Collect. Mabil. præf. in Bernard. Bernard, ep. 13. 17. Conc. t. 10. hiſt. Germ. ſcrip. Joan. Sariſb. ep. 64. 65. 60. Pagi.

[2] Codex. Jur. Gent. diplomaticus.

Savans, Poëtes, Philoſophes, Aſtronomes; les écoles ou les accadémies répandues dans l'Empire Muſulman, furent reſpectées, & l'on vit chez les Arabes des Théologiens qui attaquerent toutes les religions & tous les ſentimens des Philoſophes, tandis que d'autres tâchoient de juſtifier le Mahométiſme par les principes de la philoſophie. Ces querelles n'empêcherent pas qu'ils n'euſſent des Philoſophes, des Geometres, des Aſtronomes, des Chymiſtes; aucun de ces Philoſophes n'eut autant de réputation qu'Averroës, ni autant d'admiration pour Ariſtote, qu'il regardoit preſque comme un Dieu, ou comme l'Etre qui avoit approché le plus de la Divinité, qui avoit connu toutes les vérités, & qui n'étoit tombé dans aucune erreur (1).

Les guerres continuelles de l'Empire de Conſtantinople avec les Sarraſins, les négociations fréquentes entre les Empereurs & les Sultans, qui oppoſoient toujours aux négociateurs de Conſtantinople, des hommes diſtingués, ranimerent un peu le goût des lettres & les diſputes de l'Egliſe d'Orient avec l'Egliſe d'Occident forcerent les Théologiens à s'exercer, à écrire, à raiſonner, à s'inſtruire pour juſtifier leur ſchiſme: on y vit pendant ce ſiecle quelques Philoſophes, des Théologiens, des Juriſconſultes (2).

L'ardeur que nous avons vu s'allumer dans l'Occident pendant le ſiecle précédent pour les ſciences, la faveur des Souverains, le choix que l'on faiſoit des hommes célébres pour les premieres places de l'Egliſe, le progrès que firent les Ordres de Citeaux, de Cluni, des Chartreux, des Chanoines réguliers, multiplierent prodigieuſement les Ecoles & les Académies dans tout l'Occident: on vit dans toutes les Abbayes, dans preſque tous les Monaſteres un grand nombre de petites Ecoles (3).

Les hommes de lettres, les Savans, oſerent attaquer

---

[1] D'Herblot, art. Tograi, Avenſoar, Avenpiule, Algaſel, Tophail, Averroës, Bayle, Chauffepied, Averroës, præf. ſur la phyſ. d'Ariſt.

(2) Dup. 12 ſiecle.

(3) Hiſt. littér. de Fr. t. 9. p. 30.

l'ignorance & la barbarie dans une infinité de lieux ; où jamais la lumiere n'eut pénétré sans eux. S'ils ne communiquerent pas leurs connoissances, s'ils n'inspirerent par leur ardeur, au moins ils firent tomber en partie les préjugés de l'ignorance : les guerres ne furent plus fatales aux lettres, comme dans les premiers siecles.

D'ailleurs, les Souverains dans leurs guerres vouloient au moins avoir l'apparence de la justice ; & la puissance des Papes, si rédoutable aux Souverains, étoit toujours fondée sur quelque raison d'ordre, de justice, ou du bien public ; ainsi les guerres mêmes rendirent les Savans nécessaires à l'Eglise & aux Souverains pour défendre leurs droits, & pour attaquer ceux des autres.

L'art d'écrire & de parler, négligé dans le siecle précédent, étoit devenu plus nécessaire dans le douzieme siecle, parceque les décrets des Papes s'adressoient aux Seigneurs, aux simples fidéles, aux peuples, qui étoient en quelque sorte devenus les Juges des contestations des Souverains. On cultiva donc beaucoup plus que dans le siecle précédent l'art d'écrire : le siecle précédent n'avoit point produit des Ecrivains, comme Saint Bernard, comme Abelard, &c.

Les contestations des Papes, des Souverains entre eux, celles des différens Ordres Religieux, tournerent une partie des esprits vers l'étude du Droit Civil & Canonique, de l'Histoire Ecclésiastique & profane : on fit les vies de beaucoup de Saints illustres, & mêmes des Histoires universelles (1).

Les Ecoles de philosophie conserverent une partie de leur célébrité : on traduisit les ouvrages d'Aristote & des Arabes qui l'avoient commenté, & surtout d'Averroës : toutes les idées des Aristotéliciens passerent en Occident, & l'on y vit des Philosophes qui voulurent ramener tout, même la Religion, à leurs principes. Les Théologiens Philosophes, pour défendre la Religion, s'efforcerent d'expliquer les mysteres par les

---

[1] Dup. hist. du 12 siecle. Hist. lit. de Fr. le Bœuf, diss. sur l'Hist. Eccles. &c. t. 2. p. 45.

principes de la raiſon, & de combattre par les principes de la philoſophie & par l'autorité des Philoſophes les difficultés des nouveaux Dialecticiens.

L'eſprit humain ne fit aucun progrès dans les autres ſciences.

CHAPITRE III.

Des Héréſies.

PAR l'expoſé que nous avons fait de l'état de l'eſprit humain dans le douzieme ſiecle :

1°. Les Théologiens, qui vouloient concilier les dogmes de la Religion avec les principes de la Philoſophie & avec les opinions des Philoſophes, marchoient entre des écueils contre leſquels la curioſité indiſcrete pouvoit les porter.

2°. Les conteſtations des Papes avec les Souverains, & les prétentions du Clergé, avoient produit une infinité d'écrits & de déclamations contre le Clergé, contre le Pape, contre les Evêques, dans leſquels on attaquoit leur puiſſance & leurs droits. La multiplication des Ecoles avoit répandu ces écrits, & mis un nombre infini de perſonnes en état de les lire & de les entendre.

3°. Les efforts que l'on fit pour éclairer ce ſiecle & pour le réformer, ne diſſiperent pas l'ignorance & ne rétablirent pas l'ordre, une partie du Clergé étoit reſtée enſevélie dans une ignorance groſſiere, livrée à la diſſipation, & ſouvent à la débauche,

4°. On avoit fait en langue vulgaire des traductions de l'Ecriture Sainte, & la multiplication des Ecoles avoit mis un nombre infini de particuliers en état de les lire, & d'en abuſer.

5°. L'ardeur de la célébrité étoit aſſez générale dans les Théologiens, dans les Philoſophes, dans les hommes de lettres, dans les laïcs.

6°. La rigueur avec laquelle on avoit traité les Ma-

nichéens qui s'étoient répandus dans l'Occident, les avoit rendus plus circonfpects, plus ennemis du Clergé : le défir de la vengeance s'étoit allumé dans le cœur de tous ces fanatiques.

Le douzieme fiecle renfermoit dans beaucoup de principes d'erreurs & de divifions, fur les dogmes de la Religion, fur la puiffance de l'Eglife, fur la reformation des mœurs.

Le tems, qui rapproche & combine fans ceffe les idées & les paffions, reunit ces differens principes, & produifit dans Abelard & dans Gilbert de la Porrée des erreurs fur les dogmes & fur les myfteres ; dans Arnaud de Breffe, le projet de dépouiller le Pape & le Clergé de leurs biens, & de rétablir à Rome l'ancien gouvernement Républicain ; dans Valdo celui d'engager les Chrétiens à renoncer à tous leurs biens, à toute efpece de propriété ; dans Eon de l'Etoile, la perfuafion qu'il étoit Jefus-Chrift ; dans Pierre de Bruys, dans Tanchelin, dans Terric, dans les Apoftoliques, une foule d'erreurs & de pratiques toujours ridicules, fouvent infenfées & oppofées entre'elles fur les Sacremens, fur tout ce qui pouvoit concilier de la confidération aux Evêques & au Clergé : enfin la réunion de toutes ces Sectes dans les Albigeois ; & les Croifades contre cette Secte.

TREZIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique des Empires.

L'ORIENT étoit occupé par les Mogols, par les Turcs, par les Sarrafins, & par les différens peuples de l'Occident, qui avoient formé un nouvel Etat en Paleftine & en Syrie.

Ces différens peuples étoient ſans ceſſe en guerre. Gengiſcan & ſes ſucceſſeurs ruinerent une partie de l'Empire Muſulman.

Alexis, Empereur de Conſtantinople, fut aſſaſſiné par Jean Ducas; les Princes d'Occident s'emparerent de Conſtantinople, & lui donnerent un Empereur; les Empereurs Grecs ne le recouvrerent qu'après le milieu du treizieme ſiecle (1261), & furent ſans ceſſe en guerre avec les Turcs, qui s'emparerent d'une partie des Etats de l'Empire.

L'Allemagne fut diviſée par les différens Princes qui prétendirent à l'Empire. Othon fut enfin reconnu & couronné par Innocent III, entre les mains duquel il prêta ferment de protéger le patrimoine de S. Pierre. L'Empereur mécontent des Romains, ravagea les terres de l'Egliſe; le Pape aſſembla un Concile Œcuménique, & dépoſa l'Empereur: pluſieurs Princes d'Allemagne élurent Frederic: Othon fut abandonné par une partie des Seigneurs, il ſe ligua avec d'autres, fut défait, & laiſſa par ſa mort Frederic paiſible poſſeſſeur de l'Empire. Il fit vœu de paſſer à la Terre Sainte, & donna des terres à l'Egliſe de Rome: il dépouilla de leurs terres deux Comtes de Toſcane qui ſe réfugierent à Rome: il s'indiſpoſa contre le Pape, voulut chaſſer les Evêques que le Pape avoit nommés dans pluſieurs Villes d'Italie.

Le Pape l'excommunia, fit faire en Italie une ligue contre Frederic, aſſembla un Concile, prononça contre Frederic une Sentence de dépoſition, fit élire le Landgrave de Turinge, & enſuite le Comte de Hollande, excommunia Conrad, qu'une partie de l'Allemagne élut après la mort de Frederic, lui ôta le Royaume de Sicile, le donna à Edouard, fils du Roi d'Angleterre, enſuite à Charles d'Anjou, frere de Louis, à qui il l'ôta enſuite: les troubles de l'Allemagne ceſſerent par l'élection de Rodolphe, Comte d'Hasbourg (1).

La France & l'Angleterre ne furent pas plus tran-

(1) Baluz. Miſcell. t. 4. Hiſt. d'Allem. t. 5.

quilles : on vit dans ce ſiecle le Pape ôter, donner, reprendre la Couronne d'Angleterre, ſe faire réſigner les Royaumes, délier les ſujets du ferment de fidélité : on vit des ſujets abandonner leurs Souverains (1).

Une partie des Provinces de la France fut déſolée par les guerres des Croiſés contre les Albigeois. Tous ces troubles ranimerent dans l'Occident le goût de la guerre.

L'Occident étoit donc encore un théâtre de diſcorde & de malheurs : les paſſions y armoient les hommes contre les hommes ; mais on n'y vit pas ces horreurs, ces cruautés que l'on y avoit vues avant Conſtantin, & pendant les incurſions des Barbares en Occident avant qu'ils euſſent embraſſé le Chriſtianiſme : on n'y vit point la déſolation que produiſirent pendant ce ſiecle dans l'Orient les armes des Mogols, des Huns, des Tartares, & de tous ces peules dont les paſſions n'étoient point arrêtées par la Religion (2).

CHAPITRE II.

Etat de l'Eſprit humain pendant le 13e *ſiecle.*

Les ſciences furent d'abord cultivées dans l'Orient, comme dans le ſiecle précédent : les Mogols protégerent les Savans, & les ſciences fleurirent dans leur Empire : les conquêtes des Turcs les anéantirent inſenſiblement dans une partie de l'Orient.

On vit dans l'Empire de Conſtantinople quelques hommes de lettres, quelques Philoſophes ; mais preſque tous les efforts de l'eſprit y furent employés à juſtifier le ſchime des Grecs & à réfuter les écrits des Théologiens de l'Egliſe Latine.

Les voyages que les Eccléſiaſtiques, les Religieux &

[2] Mezerai, Hiſt. de Phil. Aug. Louis VIII, S. Louis, &c. Thoiras, l. 8. 9. Revol. d'Angleterre, l. 3.

[2] Voyez l'Hiſt. des Huns, par M. de Guignes.

les Croisés firent dans l'Orient, multiplierent dans l'Occident les ouvrages des Philosophes grecs, la langue grecque étoit devenue plus familiere, & l'on traduisit les ouvrages d'Aristote, de Platon, &c.

L'Empereur Frederic II, en fit traduire, & en traduisit lui-même; il fonda des Ecoles en Italie & en Allemagne.

En France, on acquit & l'on traduisit non-seulement les ouvrages des Grecs, mais encore ceux des Arabes, & l'on n'enseigna point d'autre philosophie dans les Eccoles : on vit bientôt une espece de fanatisme pour les Philosophes grecs, & surtout pour Aristote : on ne se contenta plus d'étudier sa logique; on étudia sa physique, sa métaphysique : on en adopta les opinions; & l'on vit des Théologiens & de Philosophes qui enseignoient le dogmes de l'ame universelle, l'éternité du monde, la fatalité absolue [1].

D'autres tâcherent de concilier les opinions de ce Philosophe avec la Religion; & sans s'en appercevoir, ce fut la Religion qu'on tâcha d'accommoder aux principes qu'on trouvoit dans Aristote. Ainsi, Amauri & David de Dinand crurent voir dans le systême d'Aristote sur l'origine du monde, l'explication de l'histoire de la Genese : la matiere premiere étoit Dieu, tout ce qui s'étoit passé dans le monde, toutes les Religions, la Religion Chrétienne étoient des phénomenes que devoient produire le mouvement & les qualités de la matiere premiere.

D'autres porterent dans la Théologie cette curiosité que le goût de la dialectique avoit fait naître, & qu'il entretenoit; ils examinerent si l'essence de Dieu seroit vue par les hommes, si cette essence en tant que forme étoit dans le Saint Esprit, si le Saint Esprit ne procédoit pas du Fils en tant qu'il est amour, mais seulement du Pere; s'il y avoit des vérités éternelles qui n'étoient pas Dieu même; si les ames bienheureuses, & celle de la Vierge, seroient dans le ciel empirée,

(1) D'Argentré, Collect. jud. t. 1. Exam. du Fatal. t. 1.

ou dans le premier criſtallin : on vit ſur tous ces objets des erreurs qui furent condamnées (1).

On défendit la lecture de la phyſique & de la métaphyſique d'Ariſtote ; la défenſe irrita la curioſité : Ariſtote reſta en poſſeſſion de l'admiration d'un grand nombre de Philoſophes ; & enfin des Théologiens célebres par leurs lumieres & par leurs vertus, le défendirent : tels furent Albert le Grand, Saint Thomas.

Les héréſies qui s'éleverent dans ce ſiecle, les démêlés des Papes firent que l'on s'appliqua beaucoup à l'étude du Droit Canonique & de la Théologie.

Cependant les Provinces méridionales de la France étoient remplie d'Albigeois, contre leſquels les Miſſionnaires avoient échoué ; le Pape fit prêcher une Croiſade contre eux : on vit arriver en foule des Flamans, des Normans, des Bourguignons, &c. conduits par les Archevêques, & par les Evêques, par les Ducs de Bourgogne, par les Comtes de Nevers, de Montfort, &c.

Les Provinces méridionales de la France devinrent le théâtre d'une guerre cruelle ; les Souverains qui protégeoient les Albigeois, furent dépouillés de leurs domaines ; des Villes conſidérables furent livrées aux flammes, & leurs habitans paſſés au fil de l'épée. Pour détruire les reſtes de l'héréſie, on rétablit l'Inquiſition.

Les Inquiſiteurs parcoururent toutes les Villes, faiſant exhumer les herétiques inhumés en terre ſainte, & brûler les vivans. Leur zéle étoit infatigable, & leur rigueur extrême ; ils condamnoient au voyage de la Terre Sainte, ou excommunioient tout ce qui ne leur obéiſſoit pas aveuglement. De nouveaux malheurs ſuccederent aux malheurs de la guerre; les peuples étoient par-tout dans la conſternation qui annonce la révolte : on maſſacra les Inquiſiteurs, & l'on fut obligé de ſuſpendre l'exercice de l'Inquiſition.

Rienn'avoit plus contribué au progrés des Albigeois,

(1) D'Argentré, ibid. Dup. 13 ſiecle.

des Vaudois, & des Sectes qui s'étoient formées dans le douzieme siecle, que la régularité apparente des Sectaires, & la vie licencieuse de la plupart des Catholiques & d'une partie du Clergé : on sentit qu'il falloit leur opposer des exemples de vertu, & faire voir que toutes celles dont ils se piquoient, étoient pratiquées par les Catholiques ; & comme les Vaudois faisoient profession de renoncer à leurs biens, de mener une vie pauvre, de vaquer à la priere, à la lecture de l'Ecriture sainte, à la méditation, & de pratiquer à la lettre les conseils de l'Evangile, on vit des Catholiques zélés donner leurs biens aux pauvres, travailler & vivre de leur travail, méditer l'Ecriture sainte, prêcher contre les Hérétiques, & garder la continence : tels furent les pauvres Catholiques, les Humiliés, &c.

Ces associations approuvées & favorisées par les Souverains Pontifes, firent naître dans beaucoup de Catholiques le desir de former de nouveaux établissemens religieux : on vit par-tout de nouvelles sociétés qui se piquoient toutes d'une plus grande perfection : ce fut dans ce siecle que se formerent les quatres Ordres Mendians, l'Ordre de la rédemption des Captifs, &c.

On en auroit vu bien d'autres, si dans le Concile de Latran, Grégoire X n'eut défendu de faire de nouveaux Ordres Religieux.

Les Ordres des Religieux, sur-tout des quatre Ordres Mendians, se répandirent beaucoup ; ces Religieux si respectables & si utiles, sur-tout dans leur institution, n'étoient point retirés dans les déserts, & dans les forêts ; ils habitoient dans les Villes, & y vivoient des dons de la piété des fideles. Ils voulurent travailler au salut de leurs bienfaiteurs ; leur zéle actif établit des pratiques de dévotion propres à ranimer la piété : ils prêchoient, ils confessoient ; on gagnoit des indulgences dans leurs Eglises.

Le zéle de quelques-uns de ces Religieux fit des entreprises sur les droits des Curés ; il étoit assez naturel que des hommes qui se croyoient dans un état plus parfait que le Clergé s'estimassent plus propres à conduire le peuple à la perfection.

Le Clergé féculier s'oppofa aux prétentions des Religieux, réclama les loix, fe plaignit, déclara qu'on violoit la difcipline. Les Religieux de leur côté s'appuyoient fur des privileges : les Papes protégerent les Religieux, & condamnerent leurs adverfaires (1).

Les Albigeois & les Manichéens n'avoient point été détruits par les rigueurs de l'Inquifition & par les armées des Croifés ; ils s'étoient répandus en Allemagne, & y femoient en fecret leurs erreurs contre l'Eglife, contre fon culte, contre fes Sacremens : ils portoient dans tous les efprits des principes de fanatifme, qui, pour éclater, n'attendoient qu'une action, qu'un abus frappant de la part du Clergé, ou de quelque Eccléfiaftique ; & ces occafions ne manquent jamais dans un fiecle où les Eccléfiaftiques fans lumiere ont une grande autorité & des prétentions encore plus grandes. Ainfi, un Curé d'Allemagne mécontent de l'offrande que lui avoit faite une de fes Parroiffiennes, au lieu de la communier avec une hoftie, la communia avec la piece qu'elle lui avoit donnée ; le mari demande juftice, on la lui refufe, il tue le Curé, fe met à la tête d'une multitude de mécontens, qui prennent les armes, ravagent le pays : on prêche contre eux une Croifade, l'Evêque de Breme, le Duc de Brabant, le Comte de l'Hollande conduifent contre eux des Croifés, & la Secte des Studigh fut exterminée dans une bataille.

Pendant que le refte des Albigeois, des Vaudois, attaquoient ainfi l'autorité de l'Eglife ; d'autres Sectaires fe contentoient d'attaquer le Pape & les Evêques, & prétendoient qu'ils étoient hérétiques, & que le pouvoir d'accorder des indulgences étoit paffé chez eux.

Les objets dont nous venons de parler avoient occupé prefque tous les efprits ; un petit nombre s'étoit écarté de la route générale : tels furent Saint Bonaventure, Saint Thomas, dans une partie de la philofophie & de la théologie : tel fut Roger Bacon fur la phyfique. Ce dernier fut traité comme un Magicien,

---

[1] D'Argentré, Collect. jud. t. 1.

emprisonné & persécuté comme tel par les Franciscains ses confreres [1].

QUATORZIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER

Etat politique des Empires.

L'EMPIRE de Constantinople étoit dans un état continuel de désordre : depuis Andronic Paléologue on n'y trouve que séditions, conjurations, souvent tramées par les fils mêmes des Empereurs ; le peuple indifférent aux malheurs & aux désordres politiques, s'occupoit du schisme de l'Eglise de Constantinople, & sacrifioit l'Etat à sa haine contre l'Eglise Latine.

Les Turcs s'établirent enfin en Europe, & les Princes d'Occident n'eurent plus d'armées dans la Palestine.

L'Italie, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, furent presque toujours en guerre ; les souverains Pontifes excommunierent les Rois, imposerent des taxes aux Eglises : on vit, comme dans les siécles précédens, des Anti-Papes, entre lesquels les Souverains se partagerent.

Jamais les souverains Pontifes ne pousserent leurs prétentions, ni plus loin, ni plus vivement : ils prononcerent qu'ils avoient le droit de déposer les Souverains [2].

---

[1] Præf. de l'Opus majus. Hist. Univerfit. Oxon. l. 1. Baluf. hist. Pap. Avenion. Hist. du sch. des Pap. par M. Dupuy.

(2) Rainald sur le 14 siecle.

CHAPITRE II.

De l'état de l'Esprit humain & des Héréfies.

Les conquêtes des Turcs éteignirent l'émulation parmi les favans ; quelques-uns de leurs Princes favoriferent les fciences, mais le fond de la nation étoit barbare & féroce ; rien ne leur rendoit les fciences eftimables, elles s'éteignirent dans leur Empire.

Il y avoit dans l'Empire de Conftantinople beaucoup de Moines, plufieurs vivoient dans la retraite, dans la contemplation, ils avoient établi des maximes & des pratiques pour la vie contemplative.

La gloire célefte étoit l'objet de tous leurs vœux, elle devint le fujet de toutes leurs méditations ; ils s'agitoient, tournoient la tête, rouloient les yeux & faifoient des efforts incroyables pour s'élever au deffus des impreffions des fens, & pour fe détacher de tous les objets qui les environnoient, & qui leur fembloient attacher l'ame à la terre. Tous les objets fe confondoient alors dans leur imagination ; ils ne voyoient rien diftinctement, tous les corps difparoiffoient, & les fibres du cerveau n'étoient plus agitées que par ces efpeces de vibrations qui produifent des couleurs vives, qui naiffent comme des éclairs, lorfque le cerveau eft comprimé par le gonflement des vaiffeaux fanguins ; quelquefois même cet état conduit à des efpeces de défaillance qui ôtent prefque tout fentiment, excepté celui d'une lumiere extraordinaire qui procure à l'ame un plaifir délicieux (1).

Les Moines contemplatifs, dans la ferveur de leurs méditations, apperçurent cette lumiere & la regarderent comme un rayon de la gloire des bienheureux, & crurent l'appercevoir à leur nombril.

Au commencement du quatorzieme fiecle, Grégoire

[1] Gazette d'Epidaure, 1761. 1 fem. n. 5. 2 fem. n. 4.

Palamas, Moine du Mont Athos, prétendit que cette lumiere étoit celle qui avoit paru ſur le Thabor, qu'elle étoit increéée, incorruptible, & l'eſſence même de Dieu.

Un Moine nommé Barlaam attaqua ces ſentimens; les Quiétiſtes le défendirent, remplirent Conſtantinople de leurs écrits, répandirent leur doctrine, perſuaderent; & Conſtantinople fut remplie de Quiétiſtes qui prioient ſans ceſſe, & qui les yeux collés ſur le nombril, attendoient toute la journée la lumiere du Thabor: les maris quitterent leurs femmes pour ſe livrer ſans diſtraction à ce ſublime exercice; les femmes ſe plaignirent, & Conſtantinople fut remplie de trouble & de diſcorde.

On aſſembla cinq Conciles, & l'on décida que la lumiere du Thabor étoit increéée (1).

Pendant tous ces troubles, les Turcs avoient traverſé l'Heleſpont, & s'étoient établis en Europe: ils avoient pris pluſieurs Places fortes dans la Thrace, s'étoient rendus maîtres d'Andrinople, & en avoient fait le ſiége de leur Empire.

Les Empereurs Grecs ſentirent alors combien ils avoient beſoin des Latins, & ils ne ceſſoient de négocier pour procurer la réunion de l'Egliſe Grecque & de l'Egliſe latine; mais ils trouvoient dans leurs ſujets une oppoſition invincible, & l'on ne s'occupa qu'à juſtifier le ſchiſme, & à faire quelques ouvrages de piété. On écrivoit cependant aſſez bien, & les Ecoles de grammaire & de rhétorique ſubſiſtoient à Conſtantinople (2).

Le déſir de ſe diſtinguer par une ſainteté extraordinaire, qui s'étoit allumé dans l'Occident pendant le treizieme ſiecle, devint pendant le quatorzieme une eſpece de paſſion épidémique dans le peuple & parmi les Religieux.

---

[1] Addit. à la Bibl. des PP. 1672. derniere partie, p. 136. Dupin 14 ſiecle Alex 14 ſiecle. Panop. adverſus ſchiſm. græc. Fabr. Bibl. græc. t. 10. p. 444.

[2] Dupin, 14 ſiecle ch. 6. loc. cit.

Les Cordeliers ſe diviſerent ſur la forme de leurs habits ; les uns vouloient porter des habits courts & d'une groſſe étoffe ; les autres les vouloient plus longs & d'une étoffe moins groſſiere ; pluſieurs prétendirent qu'ils n'avoient pas même la propriété de leur ſoupe. Les Papes & les Souverains prirent part à ces diſputes : on lança l'excommunication contre eux ; enfin on en brûla pluſieurs [1].

Ici, c'étoit des Moines & des Laïcs qui faiſoient conſiſter la perfection dans la pratique de la plus rigoureuſe pauvreté, & qui de peur d'avoir droit à quelque choſe ne travailloient jamais, & prétendoient que leur conſcience ne leur permettoit pas de travailler pour une nourriture qui périt.

Là, on voyoit des hommes, qui, pour porter plus loin que Saint François la reſſemblance avec Jeſus-Chriſt, ſe faiſoient emmailloter, mettre dans un berceau, alaiter par une nourrice, & circoncire.

Tantôt, c'étoit un homme qui prétendoit être Saint Michel, & que ſes diſciples après ſa mort crurent être le S. Eſprit.

Ceux-ci aſſuroient que tous ceux qui porteroient l'habit de S. François ſeroient ſauvés, & qu'il deſcendoit tous les ans en enfer pour en retirer tous ceux de ſon Ordre.

Ceux-là prétendoient qu'un Ange avoit apporté une lettre dans laquelle Jeſus-Chriſt déclaroit que pour obtenir le pardon de ſes péchés, il falloit quitter ſa patrie & ſe fouetter durant trente-quatre jours en mémoire du tems qu'il avoit paſſé ſur la terre.

Toutes ces opinions eurent des Sectateurs, & ſe répandirent dans toutes les Provinces de l'Europe.

Ces hommes tendans à la perfection, formoient une ſociété dont les membres s'aimoient plus tendrement que ceux de la ſociété générale : ils s'apperçurent que leurs efforts vers la perfection, ne les avoient pas affran-

[1] Rainald ſur le 14 ſiecle. Vading. annal. minor. Baluſ. t. 1. miſcell. Emeric, Direct. Inquiſ. p. 2. Baluſ. vit. Pap. Avenion. Du Boulai, hiſt. Un. t. 4.

chis

chis de la tyrannie des paſſions, ils les regarderent comme un ordre de la nature auquel il falloit obéir, &, ſe retrancherent tout ce qui étoit au-delà du beſoin: la fornication étoit une action louable, ou du moins innocente, lorſqu'on étoit tenté : un baiſer étoit un crime énorme.

Tous ces pélotons d'hommes & de femmes formerent les Sectes des Bégards, des Frerots, des Freres ſpirituels, des Apoſtoliques, des Dulciniſtes, des Flagellans, des Turlupins.

Jean XXII excommunia les Frerots & leurs fauteurs.

Les Sectaires attaquerent l'autorité qui les foudroyoit, & diſtinguerent deux Egliſes : une qui étoit toute extérieure, qui étoit riche, qui poſſédoit des domaines & des dignités : le Pape & les Evêques, diſoient les Sectaires, dominent dans cette Egliſe, & peuvent en exclure ceux qu'ils excommunient ; mais il y a un autre Egliſe toute ſpirituelle, qui n'a pour appui, que ſa pauvreté, pour richeſſe, que ſa vertu: Jeſus-Chriſt eſt le chef de cette Egliſe, & les Frerots en ſont les membres : le Pape n'a aucun empire ſur cette Egliſe.

Pour ſe concilier les Princes, ils mêlerent dans leurs erreurs des propoſitions contraires aux prétentions des Papes ; ils ſoutenoient que le Pape n'étoit pas plus le ſucceſſeur de S. Pierre que les autres Evêques ; que le Pape n'avoit aucun pouvoir dans les Etats des Princes Chrétiens, & que nulle part il n'avoit la puiſſance coactive.

On ſévit partout contre ces Sectaires : on en brûla un nombre prodigieux ; mais on ne les anéantit pas ; ils ſe diſperſerent, s'unirent aux reſtes des Albigeois: tels furent les Lollards.

Leur haine contre les Papes leur concilia la protection des ennemis de la Cour de Rome dans une partie de l'Europe : ainſi les rigueurs & les buchers porterent par-tout le ferment du ſchiſme & les principes de la révolte contre les Papes & contre l'Egliſe ; & ces principes, pour produire des Sectes plus éclatantes & plus dangereuſes, n'avoient beſoin que de tomber dans

une tête qui pût leur donner de l'ordre, & les rendre fpécieux.

Il étoit difficile qu'elle n'exiftât pas cette tête dans un fiécle où l'on cultivoit la philofophie, où l'on avoit agité avec tant de paffion tout ce qui avoit rapport aux Papes & aux Souverains, où les Papes avoient porté leurs prétentions jufqu'à fe déclarer maîtres de toutes les Couronnes du monde; elle fe trouva en effet cette tête, & ce fut celle de Wiclef qui attaqua la Cour de Rome dans ces fermons & dans fes écrits, & qui réunit tout ce que l'on avoit dit contre le Pape, contre le Clergé, contre l'Eglife, contre les cérémonies, contre les Sacremens.

Dans les Ecoles, les Philofophes étudioient Ariftote & les Arabes qui l'avoient commenté : plufieurs perfonnes adopterent leurs principes fur l'Aftrologie judiciaire, attribuerent tous les évenemens aux aftres, & prétendirent trouver dans leur difpofition l'explication de tous les évenemens civils, de l'origine & du progrés de toutes les Religions, même de la Religion Chrétienne : tel fut Cœcus Afculan.

D'autres adopterent les principes métaphyfiques de ces Philofophes, ou même entreprirent de les concilier avec la Religion, & s'égarerent : tels furent Utricourt, de mercourt, Ekard (1).

QUINZIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER

Etat politique des Empires.

APRE'S la mort de Bajazet, fes enfans fe diviferent, & l'Empire de Conftantinople fut en paix. Lorf-

(1) Dup. 14 fiecle, d'Argentré, Collect. jud. t. 1. Exam. de Fatalifme, t. 1.

que Mahomet eut réuni les Etats de fes freres, il recommença la guerre contre les Grecs.

L'Empire Grec touchoit à fa ruine, l'Empereur implora le fecours des Princes d'Occident, il refolu de réunir l'Eglife Greque avec l'Eglife Latine, & l'union fe fit.

Le decret d'union procuroit de grands fecours à l'Empire de Conftantinople, il ne changeoit rien dans la difcipline des Grecs, il n'alteroit rien en la morale; cependant le Clergé ne voulut ni accéder au decret, ni admettre aux fonctions Eccléfiaftiques ceux qui l'avoient figné.

Bientôt l'on vit contre les partifans de l'union une confpiration Générale du Clergé & du peuple, & furtout des Moines qui gouvernoient prefque feuls les confciences, & qui fouleverent jufqu'à la plus vile populace : ce foulevement général força la plûpart de ceux qui avoient travaillé à l'union, de fe rétracter : on attaqua le Concile de Florence, & tout l'Orient condamna l'union qui s'y étoit faite.

L'empereur voulut foutenir fon ouvrage, on le menaça de l'excommunier, s'il continuoit de communiquer avec les Latins : tel étoit l'Etat du fucceffeur de Conftantin le grand.

Tandis que les Grecs fe déchiroit ainfi, Amurat & Mahomet II s'emparoient des Places de l'Empire, & tout annonçoit la conquête de Conftantinople; mais le fchifme & le fanatifme comptent pour rien la deftruction des Empires; & les Grecs regardoient comme une impieté d'héfiter entre la perte de l'Empire, & la féparation d'avec l'Eglife Latine.

Mahomet II profita de ces défordres, affiega Conftantinople, & s'en rendit maître vers le milieu du quinzieme fiecle.

L'Empire d'Allemagne étoit rempli de défordres & de troubles; les Empereurs n'avoient plus de pouvoir en Italie, Jean II s'étoit uni au Duc d'Anjou contre Ladiflas, Roi de Naples; le Duc de Milan vouloit s'emparer de Florence, de Mantoue, de Boulogne, &c.

Robert le Bref, ou le Débonaire qui fuccéda à Ven-

ceſlas, ne put rétablir l'ordre dans l'Empire, non plus que ſes ſucceſſeurs (1).

Charles VI regnoit en France au commencement de ce ſiecle ; tout y fut en confuſion par l'imbécillité de ce Prince, par l'ambition du Duc de Bourgone & du Duc d'Orléans, par le meurtre de ce dernier qui fit paſſer la Courronne ſur la tête du Roi d'Angleterre, par l'effort que Charles VII fit pour recouvrer le Royaume, par les brouilleries du Dauphin avec Charles ſon pere ; enfin par les démêlés de Louis XI avec les Ducs de Bourgogne, de Berry, de Bretagne, &c. par les guerres de Charles VIII contre une partie de ces Souverains & en Italie [2].

Tandis que les Seigneurs & les Souverains ſe faiſoient ainſi la guerre, Gregoire XII & Benoit XIII ſe diſputoient le Siege de Rome. Le Concile de Piſe les dépoſa, & nomma Jean XXIII : on vit alors trois Papes entre leſquels l'Europe ſe partagea. Tous les Souverains s'intéreſſerent à l'extinction du ſchiſme, que le Concile de Conſtance fit enfin ceſſer.

Il y avoit dans l'Etat Eccleſiaſtique des déſordres, comme dans les Etats politiques, & le Concile de Conſtance indiqua un Concile à Pavie pour travailler au rétabliſſement de l'ordre & de la diſcipline.

Pour différentes raiſons, ce Concile fut transferé de Pavie à Sienne, & de Sienne à Baſle, d'où le Pape Eugene voulut le tranferer à Ferrare. Les peres aſſemblés à Baſle s'y oppoſerent. Le Pape caſſa le Concile ; le Concile depoſa le Pape, & élut Amédée de Savoie, qui prit le nom de Felix V ; Eugene excommunia Felix & le Concile. Les Peres de Baſle caſſerent ce décret, & les deux Papes partagerent l'Occident juſqu'à la mort d'Eugene, auquel Nicola V ſucceda ; la douceur de ce Pape rendit la paix à l'Egliſe : Felix ſe démit & le ſchiſme ceſſa.

---

(1) Hiſt. gen. d'Allemagne, du P. Bare. t. 5. Hiſt. de l'Emp. par Heiſſ. t. 1. & 2.

(2) Mez. vie de Charles VI. Gerſon op. t. 1. Thoiras, t. 2. Actes de Rymer, t. 8. Extraits des Actes par M. Le Clerc, p. 84.

Les ſucceſſeurs de Nicolas V prirent beaucoup de part aux guerres d'Italie, & s'occuperent à réunir les Princes Chrétiens contre les Turcs, ou à l'aggrandiſſement de leurs familles (1).

CHAPITRE II.

Des héréſies.

LES queſtions qui s'étoient agitées avec tant de chaleur dans le ſiecle précédent, occupoient & partageoient preſque tous les eſprits pendant le quinzieme ſiecle : la plus grande partie des Théologiens & des Juriſconſultes attaquoit ou défendoit les droits & les prétentions des Papes & des Souverains ; les Religieux s'efforçoient d'étendre les privileges qu'ils obtenoient de Rome, & de ſe concilier la confiance du peuple au préjudice du Clergé ſéculier, qui de ſon côté combattoit vivement les prétentions des Réguliers.

Le trouble & la confuſion de l'Occident avoient fait naître dans le Clergé & dans tous les états, des paſſions, & quelquefois une licence que les ennemis du Clergé exageroient, & que les perſonnes vertueuſes vouloient réprimer en rétabliſſant la diſcipline & l'ordre.

Les reſtes des Bégards & des Lollards s'étoient répandus en une infinité de lieux, ils s'étoient unis en Angleterre avec les Wiclefites, & avoient un grand nombre des partiſans, que l'autorité du Roi & les efforts du Clergé, ne contenoient qu'avec peine.

Les écrits de Wiclef s'étoient multipliés, & avoient été portés dans toute l'Europe : il y attaquoit l'autorité du Pape, celle de l'Egliſe, leurs poſſeſſions temporelles & leur autorité ſpirituelle, les Ordres Reli-

(1) Gerſon, t. 1. Gerſonia- nald, Spond, Onuphr. Colnar, l. 1. t. 2. part. 1. & 2. lect. Conc. t. 11. 12. 13. Len-Dupuy, hiſt. du ſchiſme. Rai- fant.

gieux & le Sacremens : il faisoit une loi de refuser la dîme : en un mot les ouvrages de Wiclef contenoient des principes assortis aux différens caracteres, proportionnés aux différentes sortes d'esprits, & favorables à ceux qui avoient quelqu'intérêt opposé à l'autorité de l'Eglise, à la puissance du Pape, au Clergé.

Il y avoit donc trois sentimens dominans qui partageoient tous les esprits. Dans le premier, on prétendoit soumettre tout à la puissance du Pape & de l'Eglise ; dans le second, on s'efforçoit de les dépouiller de tout ; dans le troisieme, on vouloit renfermer le pouvoir du Pape & du Clergé dans des justes bornes, & reformer les abus & la corruption qui s'étoit introduite dans les mœurs & dans le Clergé.

Ce troisieme sentiment prévalut par-tout où le nombre des hommes éclairés & modérés dominoit : partout où il fut le plus petit, les deux premiers sentimens fermenterent, échaufferent les esprits, produisirent la discorde, ou allumerent la guerre selon la disposition des esprits.

Le Royaume & l'Eglise de France remplis d'hommes éclairés, de Théologiens savans, d'Universités célébres, conserva sa liberté sans s'écarter de l'attachement & du respect dû au Saint Siége : on n'y vit que quelques écarts produits par un zéle indiscret, qui furent condamnés aussitôt qu'apperçus, & qui n'eurent point de défenseurs.

En Angleterre, où la lumiere étoit moins considérable, & la puissance du Pape infiniment plus grande ; les Wiclefites & les Lollards trouverent dans les esprits des dispositions plus favorables : ils firent des prosélytes, & formerent un parti que la Chambre des Communes protegeoit, qui fit des progrès cachés, que la puissance des Rois & du Clergé ne put éteindre, & qui s'acrut par les supplices.

Les ouvrages de Wiclef portés en Allemagne, y échaufferent les esprits indisposés contre le Clergé. Jean Hus les crut propres à affoiblir l'autorité du Clergé qu'il regardoit comme un obstacle invincible à la réformation des mœurs & au rétablissement de la discipline, il donna de l'ordre aux idées des Wiclefites,

il les débita dans ſes ſermons, il perſuada : le Clergé l'attaqua, on le cita à Rome, on le chaſſa de Prague ; il tourna toutes ſes vues vers les moyens d'affoiblir la Puiſſance du Pape & du Clergé.

Jean XXIII fait prêcher une Croiſade contre Ladiſlas, Roi de Naples, accorde aux Croiſés la même indulgence qu'à ceux qui ſe croiſoient pour la Terre Sainte.

Jean Hus attaque cette Bulle, & les indulgences qu'elle promet, il proteſte qu'il eſt pret à ſe rétracter, ſi on lui fait voir qu'il ſe trompe ; il déclare qu'il ne prétend ni ſoutenir Ladiſlas, ni attaquer l'autorité que Dieu à donnée au Pape, mais s'oppoſer à l'abus de cette autorité.

Après ces proteſtations, il ſoutient que la Croiſade ordonnée par Jean XXIII eſt contraire à la charité évangélique; parceque la guerre entraîne une infinité de déſordres & des malheurs, parcequ'elle eſt ordonnée à des Chrétiens contre des Chrétiens, parceque le Royaume de Naples étant un Royaume Chrétien, & faiſant partie de l'Egliſe, la Bulle qui met ce Royaume en interdit, & qui ordonne de le ravager, ne protege une partie qu'en détruiſant l'autre ; que ſi le Pape avoit le pouvoir d'ordonner la guerre ; il falloit que le Pape fût plus éclairé que Jeſus-Chriſt, ou que la vie de Jeſus-Chriſt fût moins précieuſe que la dignité & les prérogatives des Papes, puiſque Jeſus-Chriſt n'avoit pas permis à Saint Pierre de s'armer pour lui ſauver la vie.

Il prétend que le Pape n'abuſe pas moins du pouvoir de punir, que du pouvoir de pardonner, & que le Pape excomunioit pour des cauſes très-legeres, pour ſes intérêts temporels, par exemple : il prétend qu'une pareille excommunication ne ſépare point les Fideles de l'Egliſe ; & que puiſque les Papes peuvent abuſer de leur pouvoir, c'eſt aux Fideles à juger ſi l'excommunication eſt juſte ou injuſte, & que les Chrétiens ont dans l'Ecriture un guide sûr pour le connoître.

Ainſi les excommunications lancées par les Papes, contre les Souverains, l'étendue de leur puiſſance les

ſupplices des Albigeois & des Vaudois, le fanatiſme de toutes les Sectes, qui dans le ſiecle précédent, tendoient à une perfection extraordinaire, combinés avec les progrès que l'eſprit avoit faits dans la philoſophie & dans la Théologie, produiſirent un ſyſtême de révolte contre l'Egliſe, plus propre à en impoſer aux perſonnes qui raiſonnoient, que les erreurs des Albigeois, des Vaudois, & des Lollards, mais dont on pouvoit arrêter les progrès, en éclairant l'eſprit & en corrigeant les abus.

On n'employa pas ce remede, le Magiſtrat fit arrêter les partiſans de Jean Hus : on le chaſſa de Prague, il ſe déchaina contre l'Egliſe, contre le Clergé, contre le Pape, il fut cité au Concile de Conſtance : on l'y brûla, ſes diſciples prirent les armes & ſe ſouleverent: on envoya contre eux des armées; la guerre contre les Huſſites attira ſur la Bohême tous les fléaux de la colere divine; elle fit de ce royaume & d'une partie de l'Allemagne un déſert inondé de ſang humain, & couvert des cendres & des débris des Villages, des Monaſteres, & des Villes : elle ne finit que lorſque le fanatiſme fut conſumé.

Auroit-on cauſé plus de maux à la Bohême, à l'humanité, ſi au lieu des armées que l'on envoya contre les Huſſites, on eût fait paſſer en Bohême des Théologiens habiles & moderés qui euſſent inſtruit les peuples, gagné leur confiance, & combattu ſans aigreur & ſans emportement les erreurs des Huſſites ?

Les Sectes fanatiques qui s'étoient élevées dans le ſiecle précédent, ne ſubſiſtoient plus, & l'on ne vit que quelques fanatiques qui publierent des extravagances, tels furent Pikard, les Adamites qui renouvellerent une partie des infamies des Gnoſtiques, & qui furent détruits par Ziſca : quelques Flamands qui voulurent ſe faire paſſer pour des Prophetes, & quelques reſtes des Huſſites qui ſe diſſiperent dans les forêts, & qui vivoient dans des cavernes (1).

---

(1) Voyez l'art. Hus & Huſſites.

SEZIEME SIECLE.

La conquête de l'Empire Grec ne remplit pas les desirs ambitieux des Ottomans, ils attaquerent les Etats de l'Occident, & s'établirent en Hongrie. La fureur des conquêtes n'étoit plus auſſi activé que dans les premiers tems de leur établiſſement ; mais elle ſe ranimoit de tems en tems : leurs projets de guerre inquiétoient toute l'Europe & ſuſpendoient ou changeoient les projets de guerre des Souverains d'Occident, & ſur-tout de l'Allemagne, pour laquelle les mouvemens des Turcs étoient dangereux.

Les ſouverains Pontifes s'efforcerent de réunir les Princes Chrétiens contre ces ennemis de la Chrétienté, mais ſans beaucoup de ſuccès, ils leverent d'abord des décimes ſur le Clergé, mais on s'y oppoſa.

Les François avoient abandonné l'Italie ſous Charles VIII : depuis ce tems les Vénitiens, le Pape & Sforce étoient devenus ennemis. Louis XII profita de leurs diviſions pour rentrer en Italie.

Alexandre VI s'unit à lui & il ſe rendit maître du Milanois en vingt jours.

L'Empereur Maximilien d'Autriche craignoit que Louis, uni avec le Pape, ne ſe rendit maître de l'Italie, & ne transférât la Couronne Impériale dans la Maiſon de France.

Ferdinand craignoit pour le Royaume de Sicile, & ne pouvoit exécuter le projet de s'emparer du Royaume de Naples, tant que les François domineroient en Italie.

L'Italie devint donc le théâtre de la guerre, & l'objet de l'ambition des Rois de France, des Empereurs, & des Rois d'Eſpagne, juſqu'à l'abdication de Charles-Quint.

La puiſſance du Pape fut importante en Italie & dans toute l'Europe, par ſes Etats, par ſon empire ſur l'eſ-

prit des peuples ; par la facilité qu'il avoit de négocier dans toutes les Cours de l'Europe, par le moyen des Evêques, des Eccléſiaſtiques, des Religieux qui lui étoient ſoumis, qui dirigeoient les conſciences des Rois, qui étoient puiſſans dans toutes les Cours.

Ces avantages firent rechercher l'alliance du Pape par les différents Princes, & ſes intérêts ne lui permettoient pas de garder la neutralité entre des puiſſances redoutables : il lui fallut prendre parti comme Prince temporel.

Le Pape eut donc à remplir en même tems les regles que la politique lui preſcrivoit comme Prince temporel, & les obligations que la Religion lui impoſoit comme Chef de l'Egliſe. Dans le premier état il n'avoit pour but que ſon aggrandiſſement, & pour loi que des maximes de la politique ; comme Pape & Chef de l'Egliſe, il n'avoit pour objet que le bien de la Religion, la paix des Chrétiens, le bonheur de l'Europe, & pour loi que la charité, la juſtice & la vérité.

Le devoir du Chef de l'Egliſe céda quelquefois à l'intérêt du Souverain : c'eſt ainſi que Jules II ſe conduiſit en Prince Italien, & non pas en Pape, lorſqu'il entreprit de chaſſer les François d'Italie, parceque le pere commun des Chrétiens doit éviter la guerre & l'effuſion du ſang, & traiter également bien tous les Princes Chrétiens.

Enfin il y eut des Papes qui firent ſervir leur puiſſance temporelle & ſpirituelle à l'avancement de leurs familles ou à leurs paſſions ; tels furent au commencement de ce ſiecle Alexandre VI & Jules II.

Pour fournir aux fraix de la guerre, les Papes avoient impoſé des taxes ſur les biens Eccléſiaſtiques dans tout l'Occident, & fait ſortir de tous les Etats Chrétiens des ſommes conſidérables.

Le Clergé ne ſe ſoumettoit qu'avec beaucoup de peine à ces impoſitions ; & lorqu'on avoit connu clairement que les Papes s'en ſervoient pour leurs intérêts temporels, on les avoit réfuſés en France & en Allemagne.

Cependant les Papes y jouiſſoient des annates & de

plusieurs droits très-onéreux au peuple & au Clergé qui procuroient à Rome de grandes sommes, & qui appauvrissoient les Etats dans un tems où le commerce ne réparoit pas encore ces pertes, & où l'on veilloit avec beaucoup de soin, pour empêcher le transport de l'argent dans les pays étrangers: on trouve dans une lettre d'Erasme, que l'on visitoit tous ceux qui sortoient d'Angleterre, & qu'on ne leur laissoit pas emporter plus de la valeur de six angelots (1).

La puissance du Pape & celle du Clergé s'affoiblissoit donc dans l'occident, & elle y avoit beaucoup d'ennemis, & des ennemis puissans.

Beaucoup de personnes éclairées savoient que cette puissance que l'on attaquoit, avoit inspiré l'humanité, donné des mœurs aux peuples barbares qui avoient conquis l'Occident: elles croyoient que les abus mêmes dont on se plaignoit étoient moins funestes au bonheur de l'humanité, que l'état qui avoit précédé l'époque de la grandeur & de la puissance temporelle de l'Eglise de Rome & du Clergé. Des Théologiens & des Jurisconsultes avoient écrit en faveurs de leurs droits & de leurs prétentions, & les Papes les défendoient avec les anathêmes & les foudres de l'Eglise.

Il y avoit donc dans tous les pays Catholiques un principe d'intérêt, qui tendoient sans cesse à soulever les esprit contre la Cour de Rome, & un motif de religion, d'amour du bien public, & de crainte qui les lui soumettoit. Comme on ne corrigeoit aucun des abus dont on se plaignoit, & que l'on s'éclairoit tous les jours sur ces abus; la force de l'intérêt contraire au Pape, augmentoit, & les motifs de soumission à sa puissance s'affoiblissoit : ainsi il se forma dans une infinité d'esprit, une espece d'équilibre entre le principe d'intérêt qui tendoit à les soulever contre Rome, & la crainte qui les lui assujetissoit.

Dans cet état des choses, Léon X forma le projet

(1) Erasme, ep. 65. l'Angelot étoit une monnoie d'or de 7 deniers 3. grains.

d'achever la magnifique Eglife de S. Pierre : il accorda des indulgences à ceux qui contribueroient à cet édifice, donna à fa fœur tout le revenu de cette indulgence en Saxe & dans une partie de l'Allemagne : elle chargea Archambaud du foin de faire valoir cette indulgence. Archambaud en fait une ferme, les Fermiers chargent les Dominiquains de prêcher l'indulgence : les Collecteurs & les Prédicateurs exagerent la vertu des indulgences, ils les vendent & les jouent dans les cabarets. Luther s'éleve contre les excès des Prédicateurs des indulgences, il attaque les indulgences : Léon condamne fa doctrine & fait brûler fes écrits ; Luther appelle de cette Bulle au Concile, & la fait brûler à Wirtemberg : le peuple qui voit brûler la Bulle par un homme audacieux, intrépide, perd machinalement cette frayeur religieufe que lui infpiroient les decrets des Souvairains Pontifes.

Bientôt Luther attaque dans fes prédications les indulgences & le Pape ; l'Empire s'affemble, Charles-Quint fait porter un decret pour arrêter Luther, & pour exécuter contre lui la Bulle de Léon X ; une partie de l'Allemagne s'arme pour fa défenfe, & plufieurs Princes le protegent.

Les armes du Turc qui menacent l'Empire, ne permettent pas de faire la guerre à ces Princes ; Luther change dans la Religion tout ce qui lui déplaît, il devient l'Apôtre d'une partie de l'Allemagne, qui fe fépare de l'Eglife Romaine.

Dans le même-tems, Zuingle, Curé de Glaris, prêche contre les indulgences que le Cordelier Sanfon publie en Suiffe, il attaque prefque tous les dogmes de l'Eglife Romaine, abolit toutes les cérémonies, & détache de l'Eglife Catholique une grande partie de la Suiffe.

Luther & Zuingle appellent réforme le changement qu'ils font dans le dogme & dans le culte, & prennent la qualité de Réformateurs. Ce titre produit prefque toujours le fanatifme dans le Chef, & l'allume dans le cœur des difciples : Luther & Zuingle ont des Sectateurs qui vont porter leurs erreurs dans toute l'Europe, qui affrontent les fupplices & la mort ; ils font des

profélytes, ils communiquent leur fanatifme, les rigueurs & les fupplices l'augmentent. Le Dannemarck, la Suede, une partie de la Hongrie font entrainés dans le fchifme : l'Eglife Anglicanne adopte une partie de leurs erreurs : ils troublent les pays-Bas, & occafionnent la formation de la République des Provinces-Unies.

Du fein de la Réforme de Luther, de Zuingle, naiffent en foule des Sectes différentes, auffi oppofées entre elles, qu'elles étoient ennemies de l'Eglife Romaine : telles furent les Anabaptiftes, qui fe diviferent en treize ou quatorze Sectes, les Sacramentaires qui fe diviferent en neuf branches, les Confeffionniftes partagés en ving-quatre Sectes, les Extravagans qui avoient des fentimens oppofés à la Confeffion d'Aufbourg, & qui fe diviferent en fix Sectes.

Toutes ces Sectes rempliffoient l'Allemagne, & s'étoient répandues dans les Pays-Bas, en Angleterre & en France.

Tandis que le fanatifme portoit ainfi les dogmes des Réformés dans toute l'Europe, le tems y faifoit renaître l'amour de l'étude & le goût des lettres.

Les hommes habiles dans l'hiftoire, dans la critique, dans les langues, dédaignerent l'étude de la Théologie, & traiterent avec mepris les oracles de l'Ecole : les Théologiens de leur côté décrierent l'étude des belles-lettres, & prétendirent qu'elle étoit dangereufe pour la Religion.

Ce n'étoit pas ainfi que Luther en avoit ufé avec les hommes de lettres & les favans ; il les avoit comblés d'éloges, il s'étoit attaché des écrivains célebres ; ainfi les difciples des Réformateurs trouverent des difpofitions favorables dans les littérateurs & dans les favans

Les littérateurs, les beaux efprits, qui n'étoient que des Théologiens fuperficiels, ou qui ne l'étoient point du tout, furent aifément féduits par les fophifmes des Réformés : un trait plaifant lancé fur les Théologiens, une conféquence ridicule imputée aux Catholiques, un paffage de l'Ecriture mal entendu par leurs Commentateurs, un abus repris & corrigé par les Réformateurs,

firent regarder les Théologiens comme des ignorans, & la Réforme comme le rétabliſſement du Chriſtianiſme.

La Réforme ne fut plus le partage du fanatiſme ; elle eut pour défenſeurs des hommes d'eſprit ; des ſavans, des écrivains habiles.

Tous les Réformés étoient, comme nous l'avons dit, diviſés entre eux : ils n'avoient ni principes ſuivis, ni corps de doctrine, ni ſymbole. Calvin entreprit d'en former un. Il établit pour fondement de ſa doctrine ce principe commun à tous les Proteſtans ; ſavoir, que l'Ecriture ſainte eſt la ſeule regle de foi, & que chaque particulier eſt le juge du ſens de l'Ecriture. Appuyé ſur ce principe, Calvin prétendit tirer de l'Ecriture tous les dogmes de la Réforme, & forma un ſyſtême de Religion, où la méthode & la clarté étoient jointes à la beauté du ſtyle.

Il ſe forma donc une nouvelle Réforme qui avoit pour Chef un Théologien habile, un excellent écrivain, un logicien clair, un bel eſprit, un ſophiſte adroit : à ces qualités il uniſſoit une imagination forte, une fermeté inébranlable & toute l'activité que donnent le fanatiſme, l'amour de la domination, & le deſir de célébrité : ſa doctrine fit des progrès rapides dans tous les pays où l'on cultivoit les lettres, & ſur-tout en France.

Appuyés ſur le même principe ſur lequel Calvin avoit établi ſon ſyſtême ; Socin retrancha du Chriſtianiſme tous les myſtères que Calvin avoit conſervés, & Servet trouva qu'il n'y avoit dans le monde qu'une ſubſtance, & que tous les êtres n'étoient que des modifications de la divinité (1).

Toutes les Sectes ſéparées de l'Egliſe Catholique admettoient donc l'Ecriture comme la ſeule regle de la foi, & chaque particulier pour juge du ſens de l'Ecriture.

On ne pouvoit connoître le ſens de l'Ecriture, que par le moyen d'une inſpiration, ou avec le ſecours de la raiſon ; ainſi le principe fondamental de la Réfor-

(1) Voyez l'Examen. du Fatal. t. 1.

me, tendoit au fanatisme, ou conduisoit à un Christianisme qui ne devoit admettre de dogmes que ceux que la raison pouvoit comprendre, & de culte que celui dont elle voyoit l'utilité.

Le tems, qui étend la carriere des sciences, & qui répand la lumiere, éteint sans cesse les principes du fanatisme dans les pays Protestans ; ainsi il y a dans les Eglises séparées de l'Eglise Catholique, une force qui pousse sourdement les esprits vers le Socinianisme.

Le Socinianisme, en retranchant du Christianisme tout ce que la raison ne comprend pas, porte les esprits à regarder la raison comme la seule autorité à laquelle l'homme doive se soumettre.

Tandis que ces principes théologiques faisoient ce progrès dans les pays protestans ; des Philosophes célebres, Bacon, Gassendi, Descartes, livroient la guerre aux préjugés, à la philosophie des Ecoles, & s'occupoient à conduire les hommes dans la recherche des vérités naturelles : ils avoient appris aux hommes à douter, & à n'admettre comme vrai que ce que la raison voyoit clairement (1).

Cette méthode, jointe aux principes de la Réforme devoit conduire les esprits à n'admettre comme révélé que les choses que la raison comprenoit, à examiner les fondemens de la révélation même, & à chercher dans tous les dogmes relatifs à la Religion, non les principes lumineux qui en prouvent la certitude, mais les obscurités qui nous empêchent d'avoir sur ces objets une évidence complette (2).

Le commerce que les lettres ont établi entre toutes les nations qui cultivent leur raison, a fait passer ces principes dans tous les pays de l'Europe, & c'est l'objet principal sur lequel s'exerce actuellement une grande partie de l'activité de l'esprit humain.

Ainsi l'esprit humain, après avoir pendant dix-huit siecles épuisé toutes les manieres de se tromper sur les dogmes & sur la morale du christianisme, est, au bout

(1) Voyez l'Exam. du Fatal. t. 1.
(2) Ibid. t. 1. p. 171. &c.

de dix-huit ſiecles, ramené par l'enchaînement même de ſes erreurs, à douter de ſa vérité.

Nous avons vu que ce doute n'eſt point fondé ſur la comparaiſon qu'on fait des principes qui établiſſent les dogmes de la Religion, & des difficultés qui les combattent, mais ſur des obſcurités répandues ſur quelques points de la Religion, & ſur la perſuaſion où l'on eſt qu'on doit rejetter comme faux ou comme incertain, tout ce que l'on ne voit pas clairement. Ce doute peut donc n'avoir pour principe que l'ignorance ou la pareſſe : car on voit moins de choſes, & on les voit moins clairement, à meſure que l'on eſt plus ignorant & plus pareſſeux. Il eſt même certain que le Pyrrhoniſme religieux de notre ſiecle doit faire beaucoup de progrès dans les nations ingénieuſes & frivoles, incapables de l'attention que demande l'examen, & imbues de la maxime qui porte, qu'on ne doit recevoir comme vrai, que ce que l'on voit clairement.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES EGAREMENS DE L'ESPRIT HUMAIN
PAR RAPPORT A LA RELIGION CHRÉTIENNE.

A

ABAELARD, (Pierre) naquit à Palais, en Brétagne, vers la fin de l'onzieme ſiecle (1) d'une famille noble : ſes amours, ſes malheurs, ſes démélés littéraires, & ſes erreurs, en ont fait un homme célébre.

Tout le monde connoît les égaremens de ſon cœur & ſes infortunes, nous ne conſiderons ici que ſes efforts pour l'avancement de l'eſprit humain, les changemens qu'il fit dans la maniere de traiter la Theologie, & les écueils qu'il rencontra.

Depuis le renouvellement des Sciences dans l'Occident par Charlemagne, la Nation Françoiſe s'étoit élevée ſucceſſivement de l'Orthographe à la Grammaire, de la Grammaire aux Belles-Lettres, à la Poëſie, à la Philoſophie, & aux Mathématiques : on avoit en quelque ſorte ſuivi la route qu'Alcuin avoit tracée [2].

La Philoſophie n'avoit alors que trois Parties, la Logique, la Morale & la Phyſique : de ces trois Parties la Lo-

---

(1) En 1079.

[2] Alcuin, s'étant propoſé de rétablir les Lettres en Fr. commença par recommander l'Ortographe; il compoſa enſuite des Traités ſur la Grammaire, ſur la Rhétorique, ſur la Dialectique, & ſur les Mathématiques. Voyez l'Hiſt. Littéraire de France, t. 4.

gique étoit presque la seule qu'on cultivât, & elle renfermoit la Métaphysique.

La Logique n'étoit que l'art de ranger sous certaines classes les différens objets de nos connoissances, de leur donner des noms & de former sur ces noms des raisonnemens ou des syllogismes.

Abaelard étudia la Dialectique avec beaucoup d'ardeur, & même avec succès: il reforma celle d'Aristote, devint l'oracle des Ecoles, & se fit une grande réputation; parcequ'alors le génie de la nation, & de presque tout l'Occident, étoit tourné vers la Philosophie.

Lorsqu'Abaelard eut embrassé la vie Religieuse, il s'attacha principalement à la Théologie; & ses Disciples le prierent de joindre, aux autorités qui prouvent les Dogmes de la Religion, des explications qui rendissent ces Dogmes intelligibles à la raison: ils lui representerent qu'il étoit inutile de leur donner des paroles qu'ils n'entendoient point, qu'on ne pouvoit rien croire sans l'avoir auparavant entendu, & qu'il étoit ridicule d'enseigner une chose dont ni celui qui parloit, ni ceux qui l'écoutoient, n'avoient point d'idée; ils ajoutoient que le Seigneur lui-même avoit censuré ces maîtres-là comme des aveugles qui conduisoient d'autres aveugles (1).

Tel étoit le goût général de la Nation, & ce goût ne s'étoit pas toujours contenu dans ces justes bornes. Quelques Philosophes, parcequ'ils savoient faire un syllogisme, se croyoient en droit d'examiner & de décider souverainement de tout : ils croyoient, en faisant un syllogisme, approfondir tout, éclaircir même tous les Mysteres, & ils avoient attaqué le Dogme de la Trinité.

Abaelard, déterminé par ces considérations, & peut-être par son propre goût, entreprit d'expliquer les Mysteres & les Vérités de la Religion, de les rendre sensibles par des comparaisons, de combattre, par l'autorité des Philosophes & par les principes de la philosophie, les difficultés des Dialecticiens qui attaquoient la Religion.

C'est l'objet qu'il se propose dans son Introduction à la Théologie, & dans sa Théologie Chrétienne (2).

---

(1) Abael. Ep. 1. c. 5. Operum, p. 20.

[2] L'Introduction à la theologie se trouve dans l'Edition

La méthode qu'Abaelard se proposoit de suivre étoit nouvelle en France; il ne douta pas qu'elle ne fut décriée par une cabale d'hommes, connus depuis sous le nom de Cornificiens: ces Cornificiens ne pardonnoient pas à un homme de mérite la considération qu'il obtenoit, & publioient que les Sciences & les Savans perdroient la Religion & l'Etat.

Pour prévenir les clameurs de ces hommes toujours méprisables, & souvent en crédit, Abaelard établit comme un principe incontestable, qu'il n'y a point de connoissance qui ne soit utile & bonne en elle-même, que la philosophie est d'une grande utilité, même dans la Theologie, lorsqu'on aime la vérité, & qu'on cherche à la faire connoître. La philosophie n'est contraire à la Religion, que dans la bouche de ces Sophistes possédés de la fureur de la célébrité; incapables de rien approfondir, ils veulent parler de tout, & dire, sur tout ce qu'ils traitent, des choses inouies: ils cherchent dans les objets, non ce qui peut éclairer utilement, mais ce qui peut étonner, ou faire rire: ces Sophistes, ou ces Bouffons de la philosophie, prennent cependant le nom de Philosophes, & les sciences n'ont point, selon Abaelard, de plus dangereux ennemis: ce sont eux qui retardent en effet le progrès de la lumiere, & qui donnent du poids aux clameurs & aux calomnies de l'ignorance contre les Sciences & contre la philosophie.

Le vrai Philosophe, selon Abaelard, reconnoît la vérité de la religion, & tâche d'en bien connoître l'esprit; mais s'il ne dissipe pas l'obscurité qui enveloppe ses mysteres, il pense qu'il ne peut ni tout voir, ni tout comprendre, & qu'il est absurde de rejetter un Dogme parcequ'on ne le comprend pas, & lorsque celui qui nous l'assure ne peut ni se tromper, ni tromper les autres.

C'est dans cette disposition d'esprit qu'Abaelard compose & veut qu'on lise sa Théologie (1).

La Theologie n'a point, selon Abaelard, de plus grand objet que la Trinité: les noms des trois personnes comprennent l'Etre souverainement parfait; la puissance de

des Ouvrages d'Abaelard par Amboise, & sa théologie Chrétienne, dans le Tome 5. du *Thesaurus Anecdotorum* du P. Martene.

[1] Theol. Chris. l. 3.

Dieu eſt marquée par le nom de Pere, la ſageſſe par celui de Fils, & la charité de Dieu envers les hommes par celui de S. Eſprit : trois choſes, dit Abaelard, qui fond le ſouverain bien, & le fondement de nos devoirs par rapport à Dieu.

La diſtinction de ces trois Perſonnes eſt propre à perſuader aux hommes de rendre à Dieu l'adoration qu'ils lui doivent : car deux choſes nous inſpirent du reſpect ; ſavoir, la crainte & l'amour : la puiſſance & la ſageſſe de Dieu nous le fond craindre, parceque nous ſavons qu'il eſt notre Juge, qu'il peut nous punir, & ſa bonté nous le fait aimer, parcequ'il eſt juſte d'aïmer celui qui nous fait tant de bien (1).

Les Dialecticiens attaquoient principalement le Dogme de la Trinité : ainſi ce myſtere fut l'objet principal qu'Abaelard traita.

J. C. n'a fait que développer le Myſtere de la Trinité; ſelon Abaelard : il trouve ce Myſtere dans les Prophêtes & dans les Philoſophes anciens ; il croit vraiſemblable que ceux-ci ont connu le Myſtere de l'Incarnation, auſſibien que celui de la Trinité, & que Dieu leur a révelé ces Myſteres en recompenſe de leurs vertus : Abaelard part de cette idée pour louer les belles qualités des Philoſophes, la pureté de leurs mœurs, l'excellence de leur morale, & croit qu'on ne doit point déſeſpérer de leur ſalut (2).

Il paſſe enſuite aux difficultés des Dialecticiens, qu'il réſoud aſſez bien en expliquant les équivoques qui en font toute la force ; il arrive enfin à une des principales: c'eſt la nature de chaque perſonne & ſa différence, qu'il tâche d'expliquer.

Le propre du Pere ; dit Abaelard, eſt de n'être point engendré ; le propre du Fils, eſt d'être engendré, & de n'être ni fait ni créé; le propre du S. eſprit, eſt de n'être ni fait ni engendré.

Abaelard remarque qu'il n'y a point d'exemple dans les créatures, où l'on trouve dans une même eſſence trois perſonnes: ce n'eſt que par des analogies ou par des com_

---

(1) Introd. ad Theol. l. 1. Theol. Chriſt. l. 1. c. 2.
(2) Ibid.

paraiſons qu'on peut le concevoir, & il ne faut pas, ſelon ce Théologien, chercher dans ces comparaiſons une reſſemblance parfaite.

Pour faire concevoir le Myſtere de la Trinité, il ſe ſert de l'exemple d'un cachet, compoſé de la matiere & de la figure qui y eſt gravée : le cachet n'eſt ni la matiere ſeule, ni la figure ſeule, mais un tout compoſé de l'un & de l'autre, & cependant le cachet n'eſt autre choſe que la matiere ainſi figurée, quoique la matiere ne ſoit pas la figure.

Il diſtingue la proceſſion du S. Eſprit, de la génération du Verbe, en ce que le Verbe, étant la ſageſſe, participe à la puiſſance du Pere, parceque la ſageſſe eſt une ſorte de puiſſance ; ſavoir, la puiſſance de diſtinguer le bien du mal, de déterminer ce qu'il faut faire & ce qu'il ne faut pas faire (1).

Le S. Eſprit, étant diſtingué par le nom d'amour, qui n'eſt pas une puiſſance, n'eſt point, à proprement parler, la ſubſtance du Pere, quoique le S. Eſprit ſoit cependant d'une même ſubſtance avec lui,

Abaelard explique enſuite la coétérnité de trois Perſonnes, par l'exemple de la lumiere du Soleil, qui exiſte dans le même inſtant que le Soleil (2).

Après avoir expoſé & expliqué le dogme de la Trinité, il examine la puiſſance de Dieu, & s'il peut faire autre choſe que ce qu'il a fait.

Il ſent toute la difficulté de ſa queſtion : pour la réſoudre, il examine le principe & l'ordre des décrets divins ; il établit que la ſageſſe & la bonté de l'Etre ſuprême dirigent ſa puiſſance; il conclud de ce principe, que tout ce que Dieu a produit, ſa ſageſſe & ſa bonté le lui ont preſcrit ; que s'il y a du bien qu'il n'eſt pas fait, c'eſt que ſa ſageſſe ne lui permettoit pas de le faire ; de là il conclud que Dieu ne pouvoit faire que ce qu'il a fait, & qu'il ne pouvoit ne pas le faire (3).

Voilà les deux principaux auvrages théologiques d'Abaelàrd ; il compoſa encore des explications ſur l'Oraiſon

(1) Ibid l. 1. Theol. Chr. l. 4.

[2] Ibid.

[3] Theol. Chr. l. 5. Intro- ad Theol. l. 3.

Dominicale, ſur le Symbole des Apôtres, ſur celui de Saint Athanaſe, & ſur quelques endroits de l'Ecriture: il fit un ouvrage qu'il intitula *le Oui & le Non* : qui n'eſt qu'un recueil de paſſages oppoſés, tirés de l'Ecriture ſur différentes matieres (1).

Enfin il fit un Commentaire ſur l'Epitre de S. Paul aux Romains : ce Commentaire n'eſt qu'une explication littérale de cette Epitre ; Abaelard ne ſe propoſe que de faire voir l'enchaînement du diſcours de cet Apôtre (2).

Des erreurs contenues dans les Ouvrages d'Abaelard.

Les ouvrages théologiques d'Abaelard furent reçus avec applaudiſſement : & il eſt certain qu'ils contenoient de très-bonnes choſes, & des vues plus étendues & plus élevées, qu'on n'en trouve dans les Théologiens de ce ſiecle ; mais ils contenoient auſſi des expreſſions inuſitées, des opinions extraordinaires, des comparaiſons dont on pouvoit abuſer, & même des erreurs réelles.

Deux Théologiens de Reims, Alberic & Lotulphe, jaloux de la réputation d'Abaelard, n'enviſagerent ſes ouvrages que par ces endroits, ils y virent des erreurs monſtrueuſes, & dénoncerent Abaelard à l'Archevêque de Reims. On aſſembla un Concile à Soiſſons ; Abaelard y fut cité. Le peuple, ſoulevé par Alberic & par Lotulphe, accourut en foule pour inſulter Abaelard, & crioit qu'il falloit exterminer cet hérétique, qui enſeignoit qu'il y avoit trois Dieux: effet bien ſenſible de l'ignorance & de la mauvaiſe foi des accuſateurs d'Abaelard : les expreſſions d'Abaelard tendoient plutôt au Sabellianiſme qu'au Trithéiſme (3).

Abaelard ne comparut dans le Concile, que pour jetter ſon livre au feu : il lut à génoux le Symbole de S. Athanaſe, déclara qu'il n'avoit point d'autre foi que celle qu'il contenoit, & fut renfermé dans le Monaſtere de S. Médard de Soiſſons, d'où il ſortit peu de tems après : lorſqu'il fut ſorti, il reprit ſes exercices théologiques.

Vingt ans après le Concile de Soiſſons, Guillaume,

(1) Cet Ouvrage eſt manuſcrit dans la Bibliothéque de S. Germain.

(2) Dans le Recueil des Œuvres d'Abaelard, par Amboiſe.

[3] Abael. Ep. 1. c. 9. edit. Amboeſii.

Abbé de S. Thierri, crut trouver dans les livres d'Abaelard des choses contraires à la saine doctrine, & en tira quatorze propositions, qui expriment ces erreurs [1].

1°. Il y a des dégrès dans la Trinité, le Pere est une pleine puissance, le Fils est quelque puissance, & le Saint Esprit n'est aucune puissance (2).

2°. Le Saint Esprit procede bien du Pere & du Fils, mais il n'est pas de la substance du Pere, ni de celle du Fils (3).

3°. Le Diable n'a jamais eu aucun pouvoir sur l'homme, & le Fils de Dieu ne s'est pas incarné pour délivrer l'homme, mais seulement pour l'instruire par ses discours & par ses exemples, & il n'a souffert, ni n'est mort, que pour faire paroître & rendre recommandable sa charité envers nous (4).

4°. Le S. Esprit est l'ame du monde (5).

5°. Jesus-Christ Dieu & Homme n'est pas la troisieme personne de la Trinité, *ou* l'homme ne doit pas être proprement appellé Dieu (6).

6°. Nous pouvons vouloir & faire le bien par le libre arbitre, sans la secours de la grace (7).

[1] En 1139.

[2] Il est clair par divers endroits de l'Introduction & de la Théologie Chrétienne d'Abaelard, qu'il croyoit que le Pere, le Fils & le S. Esprit, sont également Tout-puissans les expressions que l'on reprend ici, se trouvent dans un endroit ou Abaelard explique la différence de la procession du S. Esprit & de la génération du Verbe, & il avertit expressément qu'il ne faut pas pour cela que l'on croie que le S. Esprit n'est pas Tout-puissant. Voyez la Théologie Chrétienne & l'Introduction à la Théologie.

[3] Abaelard n'a péché ici que dans l'expression, puisqu'il reconnoît formellement que le S. Esprit est consubstantiel au Pere.

[4] Cette proposition est tirée du Commentaire sur l'Epitre aux Romains, c'est l'erreur des Pélagiens, & Abaelard la rétracta : cette erreur est refutée à l'article Pélagianisme.

[5] Il est certain que ce n'est point ici le sentiment d'Abaelard; s'étant proposé de trouver le Dogme de la Trinité dans les Philosophes Payens, il crut que par l'ame du monde ils entendoient le S. Esprit.

(6) On ne peut nier qu'Abaelard ne parle comme Nestorius, mais il est certain qu'il ne reconnoissoit en J. C. qu'une Personne.

[7] Cette Proposition est une erreur Pélagienne, & fut retractée par Abaelard.

7°. Dans le Sacrement de l'Autel, la forme de la premiere ſubſtance demeure en l'air [1].

8° On ne tire pas d'Adam la coulpe du péché originel, mais la peine [2].

9°. Il n'y a point de péché ſans que le pécheur y conſente, & ſans qu'il mépriſe Dieu [3].

10. La concupiſcence, la déle&ation & l'ignorance ne produiſent aucun péché [4].

11°. Les ſuggeſtions diaboliques ſe font dans les hommes d'une maniere phyſique, ſavoir par l'attouchement des pierres, d'herbes, & d'autres choſes dont les Démons ſavent la vertu [5].

12°. La foi eſt l'eſtimation ou le jugement qu'on fait des choſes qu'on ne voit pas [6].

13°. Dieu ne peut faire que ce qu'il a fait, & ce qu'il fera [7].

14°. Jeſus-Chriſt n'eſt point deſcendu aux Enfers. [8]

Guillanme de S. Thierri envoya à Geofroi, Evêque de Chartres, & à S. Bernard, Abbé de Clairvaux, ces propoſitions & l'ouvrage qu'il avoit compoſé contre Abaelard.

L'Abbé de Clairvaux, à la lecture de la lettre & de l'ouvrage de Guillaume de S. Thierri contre Abaelard, ne douta pas que ce dernier ne fût tombé dans les

[1] Cette Propoſition n'exprime qu'une opinion théologique : Guillaume de S. Tierry, qui refute cette Propoſition en prétendant que les accidens exiſtent dans le Corps de J. C. n'eſt pas moins contraire aux Théologiens qui admettent les accidens abſolus.

(2) Abaelard rétracta cette propoſition, qui eſt pélagienne.

[3] Abaelard prétend n'avoir jamais avancé cette Propoſition, & on ne la trouve point dans ſes Ouvrages.

[4] Abaelard rétracta cette Propoſition.

[5] Cette Propoſition contient une opinion reçue parmi les Phyſiciens du ſiécle d'Abaelard, ce n'eſt pas une erreur théologique.

[6] On attaquoit cette Propoſition, parce qu'on croyoit qu'elle affoibliſſoit la certitude de la Foi.

(7) Abaelard rétracta cette Erreur. S. Bernard, qui réfute les autres Erreurs attribuées à Abaelard, ne dit rien de celle ci. *Bern. Ep.* 90.

(8) Abaelard rétracta cette Erreur. Don Gervaiſe a prétendu excuſer preſque toutes ces Propoſitions. Vie d'Abaelard, t. 2, l. 5, p. 162. Voyez auſſi ſur le même ſujet le P. Lobineau, Hiſt. de Bretagne.

erreurs qu'on lui imputoit : il lui écrivit de retracter ses erreurs, & de corriger ses livres.

Abaelard ne déféra point aux avis de S. Bernard : le zele de cet Abbé s'enflama, il écrivit au Pape, aux Prélats de la Cour de Rome & aux Evêques de France contre Abaelard.

S. Bernard peint Abaelard sous les traits les plus horribles ; il mande au Pape qu'Abaelard & Arnaud de Bresse ont fait un complot secret contre Jesus-Christ & contre son Eglise. Il dit qu'Abaelard est un Dragon infernal, qui persécute l'Eglise d'une maniere d'autant plus dangereuse, qu'elle est plus cachée & plus secrette : il en veut, dit-il, à l'innocence des ames ; Arius, Pelage & Nestorius ne sont pas si dangereux puisqu'il réunit tous ces monstres dans sa personne, comme sa conduite & ses livres le font connoître : il est le persécuteur de la Foi, le précurseur de l'Antechrist (1).

Il est aisé de voir, par ce que nous avons dit d'Abaelard, & par l'histoire de sa vie, que les accusations de S. Bernard sont destituées non-seulement de fondement, mais même d'apparence, aux yeux du lecteur impartial. Je ne fais point cette remarque pour diminuer la juste vénération que l'on a pour cet illustre & Saint Abbé : je voudrois inspirer aux personnes, qu'un zele ardent anime, un peu de défiance pour leurs propres idées, & s'il étoit possible, les rendre un peu plus lentes à condamner. Si dans une ame aussi pure, aussi éclairée que celle de S. Bernard, le zele a été outré, combien ne devons-nous pas nous défier de notre zele, nous qui sommes si éloignés du désinteressement & de la charité de S. Bernard ?

Les lettres de S. Bernard rendirent la foi d'Abaelard suspecte, & sa personne odieuse, dans presque toute l'Eglise : il s'en plaignit à l'Arcevêque de Sens, & le pria de faire venir S. Bernard au Concile de Sens, qui étoit sur le point de s'assembler.

S. Bernard se rendit au Concile, produisit le propositions extraites des ouvrages d'Abaelard, & le somma de justifier ces propositions, ou des les rétracter.

Parmi ces propositions, quelques-unes, comme nous l'avons vû, n'exprimoient point les sentimens d'Abaelard, d'autres pouvoient s'expliquer, & avoient été mal

[1] Bernard, Ep. 330, 331, 336, 337.

interprêtées par les dénonciateurs; enfin il y en avoit sur lesquelles Abaelard demandoit à s'éclairer.

Mais Saint Bernard le pressa avec tant de vivacité, & Abaelard remarqua tant de chaleur & de prévention dans les esprits, qu'il jugea qu'il ne pourroit entrer en discussion, il craignit même une émeute populaire : il prit donc le parti d'appeller à Rome, où il avoit des amis, & se retira après son appel (1).

Le Concile condamna les propositions extraites des ouvrages d'Abaelard, sans parler de sa personne, & l'on écrivit au Pape une lettre pour l'informer du jugement de ce Concile (2).

Le Pape répondit, qu'après avoit pris l'avis des Cardinaux, il avoit condamné les capitules d'Abaelard & toutes ses erreurs, & jugé que les sectateurs ou défenseurs de sa doctrine, devoient être retranchés de la Communion.

Abaelard publia une profession de foi dans laquelle il protestoit devant Dieu, qu'il ne se sentoit point coupable des erreurs qu'on lui imputoit; que s'il s'en trouvoit quelqu'une dans ses écrits, il étoit dans la résolution de ne la point soutenir, & qu'il étoit prêt à corriger ou à rétracter tout ce qu'il avoit avancé mal-à propos : il condamna ensuite toutes les erreurs dans lesquelles on l'accusoit d'être tombé, & protesta qu'il croyoit toutes les vérités opposés à ces erreurs.

[1] Otho Frisingensis, de Gestis Friderici, c. 48.

(2) Berenger, Disciple d'Abaelard dans son Apologie pour son Maître, & don Gervaise, dans sa vie d'Abaelard, ont attaqué la Procédure du Concile : le premier n'est qu'un déclamateur, & Don Gervaise ne prouve point que les Peres du Concile aient outrepassé leur pouvoir : les Evêques prononcerent sur les Propositions qu'on leur présentoit : peut-on douter qu'ils n'eûssent ce droit ? Ils n'entendirent point les défenses d'Abaelard, dit-on, mais étoit-il nécessaire de l'entendre pour juger si les Propositions qu'on déféroit au Concile étoient conformes ou contraires à la Foi ? Il n'eût été nécessaire de l'entendre, qu'au cas que le Concile eût jugé la personne d'Abaelard. *Voyez d'Argentré, Collect. Judicior. de novis Erroribus, t. 1, p. 21, Martene, Observation. Ad Theol. Abaelardi, t. 5. Thesaur. Anecdot. Natal. Alex. in sæc. 12. Dissert. 7.*

Aprés avoir publié cette apologie, Abaelard partit pour Rome, passa par le Monastere de Clugni, où Pierre le Vénérable qui en étoit Abbé, le retint, & le réconcilia avec Saint Bernard : il y édifia tous les Religieux, & mourut l'an 1142, âgé de soixante-trois ans, dans une maison dépendante de Clugni, où il s'étoit rétiré pour sa santé (1).

ABECEDARIENS ou ABECEDAIRES, branche d'Anabatistes, qui prétendoient que pour être sauvé, il falloit ne savoir ni lire, ni écrire, pas même connoître les premieres lettres de l'alphabet, ce qui le fit nommer Abecedariens.

Lorque Luther eut attaqué ouvertement l'autorité de l'Eglise, de la tradition & des Peres, & qu'il eut établi que chaque Particulier étoit Juge du sens de l'Ecriture, Stork, son Disciple, enseigna que chaque Fidele pouvoit connoître le sens de l'Ecriture, aussi-bien que les Docteurs; que c'étoit Dieu qui nous instruisoit lui-même, que l'étude nous empêchoit d'être attentif à la voix de Dieu, & que le seul moyen de prévenir ces distractions, étoit de ne point apprendre à lire; que ceux qui savoient lire, étoient dans un état dangereux pour le salut.

Carlostad s'attacha à cette Secte, renonça à l'Université & à sa qualité de Docteur, pour se faire Porte-faix: il s'appella le Frere André. Cette Secte fut assez étendue en Allemagne (2).

Dans tous les tems, l'ignorance a eu ses défenseurs qui en ont fait une vertu chrétienne : tels furent les Gnosimaques, les Cornificiens au septieme & au douzieme siecle. Tous les siécles ont eû, & auront, leurs Gnosimaques & leurs Cornificiens.

ABELONITES, Paysans du Diocèse d'Hipponne, qui se prirent de vénération pour Abel : ils prétendirent qu'il falloit se marier comme lui, mais qu'il ne falloit point user du mariage; ainsi les maris & les femmes demeuroient ensemble, mais ils faisoient profession de continence, & adoptoient un petit garçon & une petite fille qui leur succédoient (3).

[1] Voyez les Auteurs cités ci-dessus.

(2) Osiander, Centur. 16. l. 2. Stokman Lexic. in voce Abecedarii. Voyez l'art. Carlostad. Anabatistes.

(3) Aug. Hær. 86.

ABSTINENTS, non qu'on donna aux Encratites aux Manichéens, parcequ'ils vouloient qu'on s'abſtînt du vin du mariage &c.

ABYSSINS ou ETHIOPIENS : peuples de l'Afrique qui ſont Eutychiens Jacobites.

Il eſt difficile de déterminer le tems de la naiſſance du Chriſtianiſme dant l'Ethiopie, mais il eſt certain qu'il y fut porté avant 325, puiſque le Concile de Nicée, tenu cette même année, donne à l'Evêque d'Ethiopie la ſeptieme place après l'Evêque de Seleucie.

L'Egliſe d'Abyſſinie reconnoît celle d'Alexandrie pour ſa mere, & elle lui eſt ſoumiſe d'une maniere ſi particuliere, qu'elle n'a pas même la liberté d'élire ſon Evêque : cette coutume qui eſt auſſi ancienne que la converſion de l'Abyſſinie, eſt authoriſée dans un recueil de Canons pour leſquels les Abyſſins n'ont pas moins de reſpect, que pour les Livres ſaints.

Ainſi l'Abyſſinie a ſuivi la foi de l'Egliſe d'Alexandrie, & les Ethiopiens ſont devenus Monophyſites ou Eutychiens, depuis que l'Egypte a paſſé ſous la domination des Turcs, & que les Jacobites ſe ſont emparés du Patriarchat d'Alexandrie.

Les Abyſſins n'ont donc point d'autres erreurs que celles des Cophtes : ils croyent, comme eux, tout ce que l'Egliſe Romaine croit ſur les Myſteres ; mais ils rejettent le Concile de Chalcédoine, la lettre de S. Léon, & ne veulent reconnoître qu'une ſeule nature en J. C. quoiqu'ils ne penſent pas que la nature Divine & la nature humaine ſoient confondues dans ſa perſonne (1).

Ils ont ſept Sacremens, comme les Catholiques, il ne faut pas croire qu'il n'aient pas la Confirmation & l'Extrême-Onction, comme le penſe M. Ludolf (2).

[1] Perpet. de la Foi, t. 4, l. 1, c. 11. Mendès, l. 1. c. 6. Ludolf. Hiſt. Æthiop. l. 3, c. 8. Voyage de Lobo, par le Grand.

(2) Ludolf. Hiſt. Æthiop. l. 3, c. 5. Nous ferons quelques réflexions ſur cette prétention de M. Ludolf.

Les Abyſſins ayant toujours reçu leur Métropolitain ou leur Evêque, du Patriarche d'Alexandrie, & les Cophtes, même depuis les conquêtes des Sarraſins, ayant conſervé la Confirmation & l'Extrême-Onction, comme on peut le voir dans l'article

Les Abyssins croient la présence réelle & la transubstantiation; les Liturgies, rapportées par M. Ludolf, ne

Cophtes, pourquoi les Abyssins auroient-ils retranché la Confirmation?

M. Ludolf s'appuie sur le témoignage des Missionnaires Portugais.

Mais ces Missionnaires, plus zélés qu'éclairés, ont été trompés apparemment, parce que ce Sacrement ne s'administre pas en Ethiopie comme en Europe : les Abyssins le conferent apparemment comme les Cophtes, après le Baptême, & les Missionnaires Portugais ont pris la Confirmation pour une cérémonie du Baptême; & comme ils n'ont point vû administrer la Confirmation aux Adultes, ils ont conclu que les Ethyopiens ne connoissoient point ce Sacrement.

C'est du même principe que vient l'erreur de ces Missionnaires sur l'Extrême-Onction; il est certain que les Cophtes ont conservé ce Sacrement [voyez leur article], & l'on ne voit pas pourquoi les Abyssins, qui recevoient d'eux leurs Mètropolitains, n'auroient pas suivi la coutume de l'Eglise Cophte.

Mais l'Extrême-Onction ne s'administre pas chez les Cophtes comme chez les Latins, & d'ailleurs elle s'administre après la Confession, & aux personnes qui se portent bien comme aux malades : les Missionnaires, qui n'ont point vû en Ethiopie les cérémonies qu'on pratique dans l'Eglise Latine, & qui croyoient que l'Extrême-Onction ne devoit s'administrer qu'aux malades, ont pensé qu'en effet les Abyssins n'avoient point ce Sacrement.

Cette conjecture deviendra ce me semble, une preuve, si l'on fait réfléxion sur la maniere dont les Cophtes administrent l'Extrême-Onction : « Le prêtre, après » avoir donné l'abbsolution » au Pénitent, se fait assister » d'un Diacre : il commence » d'abord par les encensemens, & prend une lampe » dont il bénit l'huile, & y » allume une mêche; ensuite il récite sept Oraisons, » qui sont interrompues par » autant de Leçons, prises » de l'Epître de S. Jacques, » & d'autres endroits de l'Ecriture; c'est le Diacre » qui lit : enfin le Prêtre » prend de l'huile bénite de » la lampe, & en fait une » onction sur le front, en disant, Dieu vous guérisse, » au nom du Pere, & du » Fils, & du S. Esprit : il » fait la même onction à tous » les assistans, de peur, disent-ils, que le malin esprit ne passe à quelqu'un » d'eux (Nouveaux Mémoires des Missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant, t. 6. Lettre du Pere du Bernat. Perpétuité de la Foi, t. 5, l. 5, c. 2.)

Croit-on qu'il fût bien difficile que des Missionnaires,

permettent pas d'en douter, puiſqu'elles l'expriment formellement (1).

Le culte & l'invocation des Saints, la priere pour

qui n'avoient pas eu le tems d'étudier la Liturgie des Ethiopiens, ne reconnûſſent pas l'Extrême-Onction ainſi adminiſtrée ?

(1) Hiſt. Æthiop. l. 3, c. 5. M. Ludolf, malgré la clarté des Liturgies, prétend que les Abyſſins ne croient point la Tranſſubſtantiation, & il ſe fonde ſur le témoignage de l'Abyſſin Grégoire qu'il a interrogé ſur cet article.

M. Ludolf lui demanda ce que vouloient dire les mots être changé, être converti, & ſi l'on croyoit que la ſubſtance du pain & du vin fût convertie & changée en la ſubſtance du Corps & du Sang de J. C.

L'Abyſſin, ſans héſiter & ſans demander aucune explication des termes, lui répond que les Abyſſins ne reconnoiſſent point un pareil changement; qu'ils ne s'engagent point dans des queſtions ſi épineuſes : qu'au reſte, il lui ſemble que le pain & le vin ne ſont dits convertis & changés que parce qu'ils repréſentent le Corps & le Sang de J. C. & paſſent ainſi d'un uſage profane à un uſage ſacré.

Faiſons quelques réfléxions ſur cette réponſe de l'Abyſſin.

1°. L'Abyſſin ne nie point la Transſubſtantiation, il dit ſeulement qu'il lui paroît qu'on ne la connoît pas, & que les Abyſſins ne traitent point des queſtions ſi épineuſes. Une pareille réponſe peut-elle balancer l'autorité claire & préciſe des Liturgies Ethiopiennes ? D'ailleurs, puiſqu'il eſt certain que les Cophtes croient la préſence réelle, pourquoi les Abyſſins, qui ont reçu d'eux leur Patriarche, & qui ont adopté toutes leurs erreurs, auroient-ils changé ſur l'Eucharistie ?

2°. L'Abyſſin traite de queſtion épineuſe le Dogme de la Transſubſtantiation, & dit que les Abyſſins n'agitent point de pareilles queſtions; cependant il ne fait à M. Ludolf aucune queſtion ſur ce Dogme, il n'a aucun embarras, il ne demande aucune explication, aucun éclairciſſement ſur cette queſtion ſi épineuſe, & qu'on n'agite point en Ethiopie.

Cette précipitation à répondre, ſuppoſe qu'il n'entendoit ni la queſtion que M. Ludolf lui faiſoit, ni la réponſe qu'il a donnée, ou qu'il vouloit faire une réponſe agréable à M. Ludolf, dont il connoiſſoit les ſentimens ſur la Transſubſtantiation.

3°. On a vû à Rome des Abyſſins qui aſſuroient que l'Egliſe d'Ethiopie croyoit la Transſubſtantiation. M. Ludolf prétend que leur témoignage eſt ſuſpect, parce qu'ils étoient gagnés par la Cour de Rome; mais voudra-t-il que

les morts, & le culte des reliques se sont conservés chez les Abyssins, comme chez les Cophtes (1).

De quelques Pratiques particulieres aux Abyssins.

1°. Les Abyssins ont, comme les Cophtes, la cérémonie du Baptême de Jesus-Christ, que M. Renaudot & le P. Tellés, ont apparement prise pour la réitération du Baptême. *Voyez* l'art. COPHTES.

2°. Ils ont, comme les Cophtes, la Circoncision & quelques pratiques Judaïques, telles que de s'abstenir du sang & de la chair des animaux étouffés : il y a bien de l'apparence qu'ils tirent ces pratiques des Cophtes, bien plus-tôt que des Mahométans & des Juifs, comme

nous croyions son Abyssin impartial & sincere dans toutes ses réponses, après qu'il nous a exposé lui-même dans sa Préface, les services qu'il avoit rendus & qu'il continuoit de rendre à son Abyssin ?

M. Ludolf lui-même est-il bien sûr de n'avoir pas un peu suggéré à Grégoire ses réponses par ses conversations, & peut-être par la maniere dont il l'interrogeoit.

4°. Enfin, en calculant les témoignages, nous avons des Abyssins établis à Rome qui contredisent Grégoire, & qui annullent par conséquent son témoignage : reste donc l'autorité des Liturgies qui contiennent le dogme de la Transsubstantiation. Voyez ces Liturgies dans la Perpet. de la Foi, t. 4, l. 1, c. 11. Liturg. Orient. t. 2. Le Grand, Differt. 12, à la suite du Voyage d'Abyssinie, par le P. Lobo.

[1] M. Ludolf reconnoît tous ces points ; mais il croit que ce sont des abus introduits dans l'Eglise d'Abyssinie, par les Prédications des Evêques, & par d'autres causes.

Cette prétention n'est pas fondée ; le Calendrier des Abyssins, donné par M. Ludolf, prouve que l'Eglise d'Abyssinie a toujours invoqué les Saints, honoré les Reliques : leurs Liturgiés contiennent des Prieres pour les Morts ; M. Ludolf n'oppose rien de raisonnable à ces preuves : par exemple, il dit que l'invocation des Saints s'est introduite par les Prédications pathétiques des Evêques, & il n'y a point en Ethiopie d'autre Evêque que l'Abuna, ou Métropolitain ; d'ailleurs, on n'y prêche jamais.

M. Ludolf convient que les Abyssins prient pour les Morts ; mais il prétend qu'ils n'ont point de connoissance du Purgatoire. Cette prétention est encore fausse, il est certain que les Abyssins ne nient point le Purgatoire, &

le prétend M. de la Croze dans son Christianisme d'Ethiopie [1].

3°. Abusclah, auteur Egyptien, qui écrivoit il y a environ quatre cens ans, dit que les Ethiopiens, au lieu de confesser leurs péchés aux Prêtres, les confessoient tous les ans devant un encensoir sur lequel brûloit de l'encens & qu'ils croyoient ainsi en obtenir le pardon: Michel, Métropolitain de Damiette, justifie cette pratique dans son Traité contre la nécessité de la confession, & il n'est pas étonnant qu'elle ait passé en Ethiopie sous les Patriaches Jean & Marie, qui favorisoient cet abus.

Zanzabo assuroit néanmoins, qu'on se confessoit en son pays; & selon la discipline de l'Eglise d'Alexandrie, on devoit le faire : c'est sur les regles, qu'on examine la véritable tradition d'une Eglise, & non pas sur les abus. *Perpétuité de la Foi*, t. 4. *pag.* 87. 102.

D'ailleurs la pratique de la confession n'est pas éteinte chez les Abyssins, ils se confessent aux Prêtres, & quelquefois au Métropolitain; & lorsqu'ils s'accusent de quelque grand péché, le Métropolitain se leve, reprend vivement le pécheur, & appelle ses Licteurs qui fouetent de toutes leurs forces le pénitent; alors tout ce

qu'ils sont seulement divisés sur l'état des ames après la mort, quoiqu'ils reconnoissent que pour jouir de la béatitude éternelle il faut satisfaire à la Justice Divine, & que les Prieres suppléent à ce que les hommes n'ont pû acquitter.

[1] Parmi les Cophtes, les uns regardent l'usage de la Circoncision comme une complaisance qu'ils ont été forcés d'avoir pour les Mahométans, les autres comme une pratique purement civile. Les Abyssins ne sont pas plus d'accord sur cet objet : il y en a cependant qui la regardent comme une cérémonie religieuse & nécessaire au salut. Un Religieux Abyssin conta au Pere Lobo, qu'un Diable s'étoit adonné à une Fontaine, & tourmentoit extraordinairement les pauvres Religieux qui alloient y puiser de l'eau; que *Tecla Aimanat*, Fondateur de leur Ordre, l'avoit converti, qu'il n'avoit eu de difficulté que sur le point de la Circoncision; que le Diable ne vouloit point être circoncis; que *Tecla Aimanat* l'avoit persuadé & avoit fait lui-même cette opération; que ce Diable, ayant pris ensuite l'habit de Religieux, étoit mort dix ans après en odeur de sainteté.

Le P. Lobo, Relation Historique de l'Abyssinie, traduction de le Grand, p. 102.

qui

qui se trouve dans l'Eglise s'approche du Métropolitain, & obtient grace pour le pécheur, auquel le Métropolitain donne l'absolution. *Ludolf*, *ibid. l.* 2. *c.* 6.

4°. Le Mariage est un Sacrement chez les Abyssins, & voici comme Alvarès décrit la célébration d'un mariage auquel il assista, & qui fut faite par l'*Abuna* ou Métropolitain. » L'époux & l'épouse étoient à la porte de l'E-» glise où l'on avoit préparé une espece de lit; l'A-» buna les fit asseoir dessus : il fit la procession autour » d'eux avec la croix & l'encensoir, ensuite il imposa » les mains sur leurs têtes, & leur dit, que, comme au-» jourd'hui ils ne devenoient plus qu'une même chair, » ils ne devoient plus avoir qu'un même cœur & une » même volonté; & leur ayant fait un petit discours con-» formément à ces paroles, il alla dire la Messe où l'é-» poux & l'épouse assisterent: ensute il leur donna la bé-nédiction nuptiale (1).

» 5°. Le divorce est en usage parmi les Abyssins : un » mari qui est mécontent de sa femme, la renvoie & la » reprend avec la même facilité: l'infidélité de la femme » ou du mari, la stérilité, ou le moindre différend, » leur en fournissent des causes plus que légitimes. Le » divorce pour cause d'adultere se renoue facilement, » en donnant quelque somme à la partie offensée : le » mariage ne se racommodoit pas si aisément, quand » le mari & la femme avoient eu querelle ensemble » ou s'étoient battus : en ce cas le Juge leur permet-» toit de se remarier à d'autres, & un Ethiopien ai-» me mieux épouser une femme séparée de son mari » pour cause d'adultere, que pour querelle (2) «.

6°. Les Prêtres se marient chez les Abyssins, comme dans tout l'Orient, mais avec cette restriction inconnue parmi les Réformés, dit M. Renaudot, qu'il n'a jamais été permis à un Prêtre, ni aux Diacres, de se marier après leur ordination, & que le mariage d'un Religieux & d'une Religieuse est regardé comme un sacrilege [3].

(1) Treizieme Dissertation, à la suite du Voyage du P. Lobo. p. 335.

[2] Lobo, loco cit. p. 76.

(3) Perpet. de la Foi, t. 4 l. 1, c. 12,

Thevenot, in-fol. t. 2, p. 9.

7°. Un autre abus auquel les Patriarches d'Alexandrie ont tâché inutilement de remédier, c'eſt la pluralité des femmes [1].

8°. L'Abyſſinie eſt le pays du monde où il y a le plus d'Eccléſiaſtiques, plus d'Egliſes & plus de Monaſteres : on ne peut chanter dans une Egliſe, que l'on ne ſoit entendu dans une autre & ſouvent dans pluſieurs ; ils chantent les Pſeaumes de David, ils les ont tous fidelement traduits dans leur langue, auſſi-bien que les autres livres de l'Ecriture Sainte, à l'exception de ceux des Machabées, qu'ils croient néanmoins canoniques.

9°. Chaque Monaſtere a deux Egliſes, l'une pour les hommes, & l'autre pour les femmes.

Dans celle des hommes, on chante en cœur & toujours debout, ſans jamais ſe mettre à genoux, c'eſt pourquoi ils ont diverſes commodités pour s'appuyer & ſe ſoutenir. Leurs inſtrumens de muſique conſiſtent en de petits tambours qu'ils ont pendus au cou, & qu'ils battent avec les deux mains. Les principaux & les plus graves Eccléſiaſtiques portent ces inſtrumens, ils ont auſſi des bourdons dont ils frappent contre terre avec un mouvement de tout le corps : ils commencent leur muſique en frappant du pied, & jouent doucement de ces inſtrumens ; puis s'échauffant peu-à-peu, ils quittent leurs inſtrumens, & ſe mettent à battre des mains, à ſauter, à danſer, à élever leurs voix de toute leur force, à la fin ils ne gardent plus de meſure, ni de pauſe dans leurs chants : ils diſent que David leur a ordonné de célébrer ainſi les louanges de Dieu, dans les Pſeaumes où il dit : *Omnes gentes plaudite manibus, jubilate Deo, &c.* (2).

Du Gouvernement Eccléſiaſtique des Abyſſins.

L'Egliſe d'Abyſſinie eſt gouvernée par un Métropolitain, qu'ils appellent *Abuna*, c'eſt-à-dire, notre pere : il n'a aucun Evêque au-deſſous de lui : il eſt nommé & ſacré par le Patriarche d'Alexandrie, qui, pour tenir cette Egliſe dans une plus grande dépendance, ne lui donne jamais de Métropolitain du pays.

(1) Perpet. de la Foi, t. 4, l. 1, c. 12.
(2) Lobo, ibid. p. 77, 78.

Tout étranger & tout ignorant que ce Métropolitain soit pour l'ordinaire, il a eu autrefois tant d'autorité, que le Roi n'étoit pas reconnu pour Roi, qu'il n'eut été sacré par les mains de l'Abuna ; souvent même l'Abuna s'est servi de cette autorité, pour conserver la dignité Royale à celui à qui elle appartenoït de droit, & pour s'opposer aux usurpateurs. (1)

Les Rois ont fait leur possible pour obtenir que l'on ordonnât plusieurs Evêques dans l'Abyssinie; mais le Patriarche d'Alexandrie craignoit, que s'il y avoit plusieurs Evêq. en Ethiopie, on n'en créât à la fin assez pour qu'ils se fissent un Patriarche ; il n'a donc jamais voulu consentir à ordonner en Ethiopie d'autres Evêq. que l'Abuna.

L'Abuna jouit de plusieurs grandes terres ; &, dans ce pays où tout le monde est esclave, ses Fermiers sont exempts de toute sorte de tribut, ou ne païent qu'à lui seul, à la réserve des terres qu'il posséde dans le Royaume de Tigré:on fait encore pour lui une quête de toile& de sel,qui lui rapporte beaucoup : il ne connoît de supérieur dans le spirituel, que le Patriarche d'Alexandrie.

L'Abuna seul peut donner des dispenses, & il a souvent abusé de sa puissance à cet égard ; car il est ordinairement fort avare & fort ignorant.

Le *Komos* ou *Huguemos* est le premier Ordre Ecclésiastique, c'est ce que nous appellons Archiprêtre.

On ne connoît point en Abyssinie les Messes basses ou particulieres.

Il y a dans l'Abyssinie des Chanoines & des Moines : les Chanoines se marient & souvent les Canonicats passent aux enfans.

Les Moines ne se marient point,& ils ont un très-grand crédit : on les emploie souvent dans les affaires les plus importantes ; ils font des vœux. *Voyez* Ludolf Lobo &c.

Des efforts que l'on a faits pour procurer la réunion de l'Eglise d'Abyssinie avec l'Eglise Romaine.

L'Eglise d'Abyssinie étoit dans l'état que nous venons d'exposer, lorsque les Portugais pénétrerent par la mer rouge, jusqu'à l'Ethiopie. La Reine Helene, ayeule & tutrice de David, Empereurs d'Ethiopie, voyant l'Em-

(1) Lobo. Ludolf, loco cit.

pire attaqué par ses voisins, & troublé par des guerres intestines, fit alliance avec les Portugais, & envoya un Ambassadeur au Roi Emanuel, qui en fit aussi partir un pour l'Ethiopie : on commença aussi-tôt à parler de la réunion de l'Eglise d'Abyssinie à l'Eglise Romaine.

L'Empereur n'y parut point opposé, & Bermudes, Medecin de l'Ambassadeur Portugais, fut nommé par le Patriarche Marc pour lui succeder.

Dans ce tems un Prince Maure nommé Grané (ou Gaucher) lequel commandoit les troupes du Roi d'Adel, entra en Abyssinie & en conquit la plus grande partie.

David, allarmé par la rapidité de ses conquêtes, envoya Jean Bermudes demander du secours aux Princes Chrétiens : Bermudes se rendit à Rome, passa à Lisbonne, obtint du Pape le titre de Patriarche, & du Roi de Portugal du secours pour l'Empereur d'Abyssinie.

Etienne de Gama équipa une flotte, entra dans la mer rouge, débarqua sur le côtes d'Abyssinie quatre cens Soldat Portugais sous le commandement de Christophe Gama son frere, qui sauva l'Abyssinie, remit la couronne sur la tête de David.

Après l'expédition des Portugais contre les Maures, Bermudes voulut obliger l'Empereur à prêter serment de fidélité au Pape entre ses mains.

Le zele précipité de Bermudes inspira à l'Empereur de l'éloignement pour la Religion Catholique, & de la haine pour la personne de Bermudes : il ne le traita plus avec la considération que ce Patriarche croyoit qu'on lui devoit. Le Patriarche le sentit vivement, & il se plaignit amérement de ce que le Roi ne lui demandoit pas sa bénédiction, & ne l'envoyoit pas recevoir; il prétendoit que l'Empereur, en ne l'envoyant pas recevoir, violoit en sa personne le respect qu'il devoit à Jesus-Christ, que lui Bermudes représentoit; « ainsi, lui » dit Bermudes, vous serez rejetté, maudit, & ex-» communié, si vous retournez aux héréfies des Ja-» cobites & Dioscoriens d'Egypte ».

Le Roi répondit que les Chrétiens d'Egypte n'étoient point des Hérétiques, mais que les Catholiques l'étoient, puisqu'ils adoroient quatre Dieux, comme les Ariens; & il ajouta que si Bermudes n'étoit pas Pere spirituel, le feroit écarteler.

Bermudes informa les Portugais de ſes démêlés avec le Roi, & ſes intrigues allumerent la guerre entre le Roi d'Ethiopie, & les Portugais ſes libérateurs.

L'Empereur Claude ſe réconcilia cependant avec eux, mais il les craignoit; il les diſperſa donc dans différentes Provinces, & força Bermudes à ſortir d'Ethiopie.

Le Pape & le Roi de Portugal, informés de ce qui ſe paſſoit en Ethiopie, y envoyerent un Patriarche & deux Evêques; le Patriarche fut Jean Nugnés Barreto, plus recommandable par ſa dignité & par ſa piété, que par ſes lumieres : les deux Evêques furent Melchior Carnegro, & André Oviedo.

Ces Prélats emmenerent avec eux dix Jéſuites.

L'Archevêque demeura à Goa, & Oviedo, Evêq. d'Hierapolis, paſſa en Abyſſinie avec quelques Jéſuites; mais l'Empereur empêcha le ſuccès de leurs prédications, & ſon frere Adamas, qui lui ſuccéda, fut beaucoup plus contraire à la réunion.

Le Patriarche Barreto mourut, & Oviedo lui ſuccéda; mais ſa nouvelle dignité ne rendit pas ſa miſſion plus heureuſe, le Pape lui enjoignit de ſortir d'Abyſſinie avec les Jéſuites, & de paſſer ailleurs.

Oviedo répondit qu'il étoit prêt à obéir, mais qu'il ne pouvoit ſortir d'Abyſſinie; que les ports étoient fermés par les Turcs, qu'on feroit mieux de lui envoyer quelque ſecours, que de le rappeller; que s'il avoit ſeulement cinq cens ſoldats Portugais, il pourroit faire revenir les Abyſſins, & ſoumettre beaucoup de peuples idolâtres; qu'il y avoit un grand nombre de Gentils du côté de Moſambique & du Sofala, qui ne demandoient que d'être inſtruits : il reſta donc en Abyſſinie demandant juſqu'à ſa mort des troupes & des ſoldats, & perſuadé que les Abyſſins ne ſe ſoumettroient pas volontairement à l'Egliſe Romaine.

Les différentes révolutions qui arriverent en Ethiopie, porterent enfin ſur le trône Melaſegud qui prit le nom de Sultan Segud.

Après la bataille qui le rendit Maître de l'Abyſſinie, les Peres Jéſuites, qui étoient paſſés en Abyſſinie, allerent le féliciter, & en furent très-bien reçus; il manda le Pere Paés, le traita avec beaucoup de diſ-

tinction, & dans une audience lui témoigna qu'il voudroit avoir quelques troupes Portugaises.

Le Pere Paés lui assura qu'il en auroit facilement, s'il vouloit embrasser la Religion Romaine. Le Roi le promit, & le Pere Paés écrivit au Pape, au Roi de Portugal, & au Vice-Roi des Indes, trois lettres que Sultan Segud signa.

Le Roi ne jouit pas d'abord tranquillement de l'Empire; il fallut éteindre des factions, & arrêter des révoltes qui se formerent pendant près de deux ans.

Lorsqu'il fut affermi sur le trône, il donna un Edit par lequel il défendoit de soutenir qu'il n'y avoit qu'une personne en J. C. & condamnoit à mort les contrevenans.

Le Métropolitain vint trouver l'Empereur, & se plaignit de ce qu'il avoit publié un Edit sans le consulter: les Grands & le peuple murmurerent, les esprits s'échaufferent, & l'Abuna fulmina une excommunication solemnelle, contre tous ceux qui embrasseroient la Religion Romaine, favoriseroient l'union avec cette Eglise, ou disputeroient sur les questions qui partageoient l'Eglise Romaine & l'Eglise d'Abyssinie.

La hardiesse du Patriarche irrita le Roi, mais il n'osa le punir, & se contenta de donner un Edit, par lequel il accordoit la liberté de suivre la Religion que les Peres Jésuites avoient établie par leurs disputes & leurs instructions.

Le Métropolitain lança une nouvelle excommunication contre tous ceux qui diroient qu'il y a deux natures en Jesus-Christ.

Les personnes éclairées prévirent bien que ces disputes produiroient de grands troubles; la Mere du Roi, les Grands, le Patriarche, le Clergé, se jetterent aux pieds du Roi, pour obtenir qu'il ne changeât rien dans la Religion; mais ce Prince fut inébranlable, les esprits s'aigrirent, on s'assembla, & l'on résolut de mourir pour la défense de l'ancienne Religion.

Les Peres Jésuites de leur côté publioient des livres, instruisoient, tâchoient de détromper les Abyssins, animoient l'Empereur & l'exhortoient à demeurer ferme dans le parti qu'il avoit pris.

Après une espece d'agitation sourde dans tout l'Em-

pire, la révolte éclata dans plusieurs Provinces : malgré ces révoltes, le Roi donna un Edit par lequel il défendoit de travailler le Samedi, cet Edit produisit de nouvelles révoltes, dont le Roi triompha. Lorsqu'il crut les esprits subjugués, il fit publiquement profession de la Religion Romaine; & le Patriarche Alphonse Mendès, qu'il avoit demandé au Pape, étant arrivé, l'Empereur se mit à genoux, fit sur l'Evangile un serment de fidélité, par lequel il promettoit au S. Pere, au Seigneur Urbain, & à ses successeurs, une véritable obéissance, assujettissant à ses pieds avec humilité sa personne & son Empire; les Princes, les Vice-Rois, les Ecclésiastques & les Clercs firent à genoux la même protestation.

On prêta ensuite serment de fidélité à l'Empereur & à son fils : voici comment *Ras Scella Christos*, frere de l'Empereur, prêta son serment. « Je jure de reconnoître » le Prince pour héritier de son pere à l'Empire, de lui » obéir, comme un fidele Vassal, autant qu'il soutiendra » & favorisera la sainte Foi Catholique ; sans quoi je » serai son premier & son plus grand ennemi ».

Tous les Capitaines de son armée & son fils aîné, prêterent le même serment, & avec la même condition. Incontinent après, l'Empereur fit proclamer dans toute son armée, que tous les peuples, sous peine de la vie, eussent à embrasser la Religion Romaine ; & l'on ordonna de massacrer tous ceux qui refuseroient d'obéir.

On se souleva de toutes parts, & les peuples se choisirent des Rois, ou se donnerent des Chefs pour défendre la Religion de leurs ancêtres : le feu du Fanatisme se communiqua par-tout : on craignoit de se souiller avec le parti de l'Empereur ; ici des Moines & des Religieuses, pour éviter les Catholiques se précipitoient du haut de ces rochers affreux, dont l'aspect seul effraye l'imagination la plus intrépide ; là les Prêtres portoient sur leurs têtes les pierres des autels, animoient les rebelles, leur promettoient la victoire, & s'offroient avec assurance aux traits des soldats.

Cependant Mendès, tranquille & tout-puissant, changeoit en maître absolu tout ce qu'il désaprouvoit dans la Religion ; son zéle embrassoit également & la destruction de l'hérésie, & la conservation des biens de l'Eglise.

Un Préfet du Prétoire s'étant emparé, avec l'agrément de l'Empereur, de quelques maisons réclamées par des Moines, Mendés l'excommunia.

Le Préfet tomba en foiblesse à la nouvelle de cette excommunication; la Cour & l'Empereur prierent Mendès de pardonner au Préfet, & le fléchirent enfin.

Mais cette excommunication offensa profondément tous les Grands, on ne pouvoit souffrir que pour quelques maisons en litige avec des Moînes, & que l'Empereur peut ôter & donner à son gré, un Pontife étranger excommuniât un homme respectable par sa naissance; par ses services & par ses vertus.

Ces semences de haine furent fécondées par une continuité de séverités & de rigueurs de la part de Mendès : les Courtisans, qui avoient découvert son caractere, lui demandoient sans cesse de petites choses, sur lesquelles ils s'attendoient bien qu'il seroit inflexible, & comptoient par ce moyen le rendre odieux & méprisable; ils réussirent du moins à le rendre moins respectable aux yeux de l'Empereur.

Cependant le nombre des révoltés augmentoit tous les jours, & les avantages commençoient à se partager entre eux & les troupes du Roi.

La Cour & l'armée représenterent au Roi la nécessité d'user de quelque tolérance envers les Abyssins; il consulta le Patriarche qui y consentit, à condition cependant que ce ne seroit que tacitement, & non pas par une loi.

Le Roi partit ensuite pour combattre les rébelles, & crut avoir besoin de faire connoître ses dispositions pour la tolérance : il fit publier dans son armée le changement de quelques bagatelles, & la permission de se servir des livres anciens, pourvu qu'ils fussent revus & corrigés par le Patriarche.

Alphonse Mendès écrivit à l'Empereur sur cet Edit, & lui remit devant les yeux l'exemple du Roi Osias qui fut frappé de la Lepre, pour avoir entrepris une chose qui n'appartenoît qu'aux Lévites.

L'Empereur répondit que quand la Religion Romaine avoit paru dans son Empire, elle ne s'y étoit établie, ni par la prédication des Jésuites, ni par aucuns miracles, mais par ses loix, par ses Edits, & parce qu'il

avoit trouvé que les livres de l'Eglife d'Abyffinie s'accordoient affez bien avec ceux de l'Eglife Romaine (1).

Les ménagemens de l'Empereur ne calmerent point les efprits, il fallut encore lever des armées ; les Fideles fe battirent avec un acharnement incroyable, & laifferent fur le champ de bataille plus de huit mille morts. Les Courtifans y conduifirent le Roi, & lui tinrent ce difcours. « Voyez, Seigneur, tant de milliers d'hommes » morts : ce ne font point des Mahométans, ni des Gentils, ce font nos Vaffaux, notre fang & nos parens. Soit » que vous vainquiez, ou que vous foyez vaincu, vous » mettez le fer dans vos propres entrailles : ces gens, » qui vous font la guerre, n'ont rien à vous reprocher, » mais ils ne font pas contens de la loi que vous voulez » leur impofer. Combien de morts à caufe de ce change» ment de foi! Ces peuples ne s'accommodoient point de » la Religion de Rome, laiffez-leur celle de leurs pe» res ; autrement vous n'aurez point de Royaume, & » nous n'aurons jamais de repos (2).

L'Empereur tomba dans une profonde mélancolie, &, après de longs combats intérieurs, publia un Edit qui donnoit à tout le monde la liberté de fuivre le parti qu'il voudroit.

Cet Edit caufa une joie incroyable dans tout le Royaume, la Religion Romaine fut abandonnée de prefque tous les Abyffins ; tout retentiffoit de chants d'allegreffe. On fit des cantiques pour conferver la mémoire de cet événement : on y repréfentoit les Miffionnaires comme des Hyénes (3). Venues d'Occident pour dévorer les brebis de l'Abyffinie.

Le Patriarche Mendès alla trouver l'Empereur, & repréfenta qu'une pareille liberté de confcience exciteroit des guerres civiles. L'Empereur ne répondit rien autre chofe, finon *que puis-je faire ? Je n'ai plus de Royaume à moi.*

[1] Tellés, p. 483.

[2] Ibid.

(3) l'Hyene eft une efpece de chien fauvage particulier à l'Abyffinie ; ces animaux font très-dangereux, ils chaffent en troupe, & attaquent les maifons des Pafteurs ou des Laboureurs. V. l'Hift. de Ludolf, & l'Abrégé de fon Hiftoire, in-12, imprimé à Paris.

Sultan Segud mourut peu de tems après, & Basilide son fils lui succeda : il ne fut pas plutôt sur le trône, qu'il fit arrêter *Ras Scella Christos*, son oncle, à cause du serment qu'il avoit prêté, il ordonna au Patriarche Mendès de lui remettre toutes les armes à feu qu'il avoit, & de se retirer incessamment à Fremone dans le Royaume de Tigré.

Mendès offrit alors divers adoucissemens, & l'Empereur n'en voulut aucun; enfin il proposa de disputer avec les savans de la Nation, & reçut de l'Empereur cette réponse. « Est-ce par des argumens que vous avez établi » notre Foi? N'est-ce pas par la violence & la tyrannie? »

Le Patriarche fut obligé de se retirer à Fremone, & de-là envoya demander des troupes au Vice-Roi des Indes; mais l'Empereur, informé de son dessein, lui ordonna de sortir de ses Etats, & de s'embarquer pour les Indes : il fallut obéir.

L'Empereur fit venir d'Egypte un Métropolitain, & l'on chassa tous les Missionnaires Catholiques de l'Abyssinie, huit ans après qu'ils y étoient entrés.

Le Patriarche, arrivé aux Indes, représenta au Vice-Roi l'état des Catholiques d'Abyssinie, & la nécessité de les secourir : « il proposa d'envoyer une armée » navale par la mer-rouge pour s'emparer de Macun » & d'Arkiko, d'y bâtir une bonne Citadelle, d'y » entretenir une forte garnison; de gagner ou de sou- » mettre le Bharnagas, & de le forcer de remettre » aux Portugais le frere du Negus qu'il tenoit sous sa » garde, de placer ce frere sur le trône, & par son » moyen d'exciter une guerre civile dans l'Abyssinie.

» Le P. Jérôme Lobo tint à-peu-près le même discours » à Rome; ce qui fit croire au Pape, aux Cardinaux & à » tous ceux qui en eurent connoissance, que les Mission- » naires pourroient bien avoir mêlé dans leurs discours » & dans leur conduite, un peu de cette humeur martia- » le, qui n'est que trop naturelle à la Nation Portugaise.

» La résistance faite à Fremone & à Alfa, les tentati- » ves & les voies de fait pour tirer *Ras Scella Christos* » de son exil, la désobéissance, ou pour mieux dire la » révolte de *Zamarien*, ce zélé & grand protecteur des » Jésuites, qui s'étant joint aux rebelles du Mont Lasta, » mourut les armes à la main contre son Roi, acheverent

» de perfuader que, ni les Catholiques Abyffins, ni » les Miffionnaires, n'étoient pas de ces brebis qui fe » laiffent conduire à la boucherie fans fe plaindre.

» Le Pape & les Cardinaux, prévenus contre les Jé- » fuites, chargerent de cette miffion les Capucins » François. Six entreprirent d'y pénétrer, furent re- » connus & condamnés à mort, fur leur feule qualité » de Miffionnaires latins : l'Empereur entretint même » à *Sennaguen* un Ambaffadeur pour empêcher qu'au- » cun Jéfuite ne paffât en Abyffinie » (1).

Cependant il y avoit en Abyffinie des perfonnes fincerement attachées à l'Eglife Romaine : l'Empereur en fit une recherche exacte, & les fit mourir. Comme il craignoit ces Catholiques cachés, il tâcha de fe faire des alliés, mit *l'Hyemen* dans fes intérêts, & lui fit entendre qu'il permettroit l'exercice de la Religion Mahométane : il lui demanda même des Docteurs Mahométans.

Le projet du Roi fut connu, le peuple fe fouleva dans tout le Royaume, les Moines furent les premiers à prendre les armes, à publier qu'il falloit détrôner le Roi, & mettre à fa place un Prince capable de conferver & de défendre la Religion.

Il n'y a point de Souverain qui ait un pouvoir plus abfolu fur la fortune & fur la vie de fes fujets, que l'Empereur d'Abyffinie, cependant il fe mit dans un moment en danger de perdre fa couronne & la vie : il renvoya le Docteur Mufulman qu'il avoit appellé ; & depuis ce tems, la Religion Cophte ou l'Eutychianifme eft la feule Religion de l'Abyffinie [2].

ADALBERT [3] étoit Gaulois, & naquit au com-

(1) Le Grand, fuite de la Relation du P. Lobo.

(2) Relation de l'Abyffinie, par le P. Lobo, traduite par le Grand. Suite de cette Relation.

Ludolf, Hift. d'Ethiop. l. 3, c. 9, 10, 11, 12, 13.

Tellés, Hift. d'Ethiopie, dans Thevenot, t. 2. *in-fol*.

Nouvelle Hift. d'Abyffinie, tirée de Ludolf, *in*-12, à Paris, 1684.

La Croze, Chriftianifme d'Ethiopie : cet ouvrage n'eft pas fans défauts, il eft beaucoup moins eftimé que le Chriftianifme des Indes : ce que l'on a dit contre Ludolf, renferme la réfutation de la plûpart des fautes de M. de la Croze.

(3) Quelques-uns le nomment Adelbert, d'autres Aldebert.

mencement du huitieme ſiecle ; c'étoit le ſiecle de l'ignorance & des ténébres toujours fécondes en ſuperſtitieux & en impoſteurs, c'eſt le regne de l'hypocriſie.

Adalbert dès ſa premiere jeuneſſe fut un inſigne hypocrite ; il ſe vantoit qu'un Ange ſous une forme humaine lui avoit apporté, des extrêmités du monde, des reliques d'une ſainteté admirable, par la vertu deſquelles il pouvoit obtenir de Dieu tout ce qu'il lui demandoit. Il gagna par ce moyen la confiance du peuple, trouva accès dans pluſieurs maiſons, & attira à ſa ſuite des femmes & une multitude de payſans qui le regardoient comme un homme d'une ſainteté apoſtolique, & comme un grand faiſeur de miracles.

Pour ſoutenir ſon impoſture par une qualité impoſante, il gagna à force d'argent des Evêques ignorans, qui lui confererent l'Epiſcopat contre toutes les regles.

Cette nouvelle dignité lui inſpira tant d'orgueil & tant de préſomption, qu'il oſoit ſe comparer aux Apôtres & aux Martyrs : il refuſoit de conſacrer des Egliſes en leur honneur, & ne vouloit les conſacrer qu'à lui-même.

Il diſtribuoit ſes ongles & ſes cheveux, au petit peuple, qui leur rendoit le même reſpect qu'aux reliques de Saint Pierre. Il faiſoit de petites croix, & de petits Oratoires dans les campagnes, près des fontaines, & il y faiſoit faire des prieres publiques, en ſorte que le peuple quittoit les anciennes Egliſes pour s'y aſſembler, au mépris des Evêques.

Enfin lorſque le peuple venoit à ſes pieds pour ſe confeſſer, il diſoit, je ſais vos péchés, vos plus ſecrettes penſées me ſont connues, il n'eſt pas beſoin de vous confeſſer ; vos péchés vous ſont remis, allez en paix dans vos maiſons, ſûrs de votre abſolution. Le peuple ſe levoit, & ſe retiroit avec une pleine ſécurité ſur la rémiſſion de ſes péchés [1].

Adabert avoit compoſé l'hiſtoire de ſa vie : il paroît, par le commencement de cette piece qu'on nous a conſervée, qu'elle n'étoit qu'un tiſſu de viſions, d'impoſtures & de faux miracles. Adalbert s'y repréſentoit né de parens ſimples, mais couronné de Dieu dès le ſein de ſa mere ; il diſoit qu'avant que de le mettre au monde, elle avoit cru voir ſortir de ſon côté droit

(1) Boniface, Ep. 135.

un veau, ce qui ſelon Adalbert, ſignifioit la grace qu'il avoit reçue par le miniſtere d'un Ange.

Un autre écrit d'Adalbert eſt une lettre, qu'il attribuoit à Jeſus-Chriſt, & qu'il ſuppoſoit être venue du Ciel par le miniſtere de S. Michel : voici le titre de la lettre.

» Au nom de Dieu, ici commence la lettre de notre » Seigneur J. C. qui eſt tombée à Jéruſalem, & qui a été » trouvée par l'Archange S. Michel à la porte d'Ephrem, » lue & copiée par la main d'un Prêtre nommé Jean, » qui l'a envoyée à la Ville de Jérémie, à un autre Prêtre » nommé Talaſius, & Talaſius l'a envoyée en Arabie à » un autre Prêtre nommé Leoban, & Leoban l'a envoyée » à la Ville de Betſamie où elle a été reçue par le » Prêtre Macarius qui l'a envoyée à la montagne de » l'Archange S. Michel, & la lettre eſt arrivée par le » moyen d'un Ange à la Ville de Rome au Sépulcre » de S. Pierre, où ſont les clefs du Royaume des » Cieux, & les douze Prêtres qui ſont à Rome ont fait » des veilles de trois jours avec des jeûnes & des prie- » res jour & nuit ».

Sur la notion que le Concile de Rome, tenu ſous Zacharie, contre Adalbert, nous donne de cette lettre, c'eſt la même que M. Baluze a fait imprimer ſur un manuſcrit de Tarragone, dans ſon appendix aux Capitulaires des Rois de France ; cette lettre ne contient rien de mauvais, ni qui merite qu'on en faſſe mention.

L'intitulé de la lettre, qui paroît ridicule au premier coup d'œil, me ſemble fait avec beaucoup d'adreſſe, & de la maniere la plus propre à ſéduire le peuple : cette ſuite d'Anges, d'Archanges, de Prêtres qui ſe ſont tranſmis la lettre, qui l'ont portée dans differentes contrées, & enfin à Rome, ſe préſente à la fois à l'imagination du peuple : il voit le mouvement des Anges, l'étonnement des Prêtres, il ſe repréſente vivement tout ce jeu, il s'en fait un tableau qui l'amuſe, il ſeroit fâché que la lettre ne fût pas vraie, & il eſt bien éloigné de ſoupçonner qu'on le trompe.

Nous avons encore une priere d'Adalbert, qu'il avoit compoſée pour l'uſage de ſes Sectateurs : elle commençoit ainſi : « Seigneur Dieu Tout-puiſſant, Pere de Notre » Seigneur J. C. *Alpha* & *Omega*, qui êtes aſſis ſur le

» trône fouverain, fur les Cherubins & les Seraphins,
» je vous prie & vous conjure, Ange Uriel, Ange Ra-
» guel, Ange Tabuel, Ange Michel, Ange Inias,
» Ange Tabuas, Ange Sabaoth, Ange Simiel, &c. (1).

C'étoit dans la France Orientale qu'Adalbert jouoit un rôle fi impie & fi extravagant. S. Boniface, qui travailloit en homme vraiment Apoftolique à y détruire l'erreur, fit condamner Adalbert dans un Concile tenu à Soiffons: mais Adalbert bien loin de s'y foumettre n'en fut que plus entreprenant.

S. Boniface eut recours au Pape qui affembla un Concile, dans lequel Adalbert fut condamné [2].

Depuis cette époque, l'hiftoire ne parle point d'Adalbert, & ne nous en apprend rien, finon que S. Boniface le fit enfermer par ordre des Princes Carloman & Pepin.

Les irruptions des Barbares dans l'Empire Romain avoient ruiné les études, la Religion feule les avoit confervées; mais les études Eccléfiaftiques fe reffentirent du défordre. Le mépris que les Barbares avoient pour les Arts & pour les Sciences, la néceffité dans laquelle étoient les Eccléfiaftiques de travailler le plus fouvent pour vivre, avoient rendu le Clergé très-ignorant; les Barbares qui s'étoient convertis, avoient confervé une partie de leurs fuperftitions; le goût du merveilleux l'emporta fur l'amour de la vérité, comme il arrive toujours dans les fiecles d'ignorance. On publia de tous côtés des miracles, des apparitions d'efprits; & la piété crut quelquefois pouvoir en fuppofer pour le bien de la Religion, & il n'étoit pas poffible que l'intérêt ne profitât pas de ces exemples pour féduire le peuple, comme fit Adalbert. Voyez le troifieme difcours de M. Fleury fur l'Hiftoire Eccléfiaftique, & le tome 4 de l'Hiftoire Littéraire de France.

ADAMITES, Hérétiques qui dans leurs affemblées fe mettoient nuds, comme Adam & Eve l'étoient dans l'état d'innocence [3].

Il paroît qu'il y en avoit de différente efpece.

1°. Carpocrate & plufieurs autres hérétiques avoient

(1) Conc. t. 6. p. 1553.
(2) Au mois d'Octobre 746 ou 748.
(3) *Epiph.* Hæref. 51.

enſeigné que l'ame humaine étoit une émanation de l'Intelligence ſuprême, & qu'elle avoit été renfermée dans des organes corporels par le Dieu Créateur.

Cette maniere d'enviſager l'homme, inſpira à leurs diſciples une haute idée d'eux-mêmes, beaucoup de mépris pour la vie, & une haine violente contre le Dieu Créateur; chacun ſe fit un devoir de violer les loix que le Créateur donnoit aux hommes, & de prouver qu'il regardoit l'ame humaine comme une portion de la Divinité, & toutes les actions de l'ame unie au corps, comme des actions que le Sage & le Chrétien regardoient comme des mouvemens indifférens en eux-mêmes, & qui ne portoient aucune atteinte à la dignité naturelle de l'homme.

Un caractere orgueilleux, affecté fortement de cette conſéquence, en fit un principe auquel il rapporta toute ſa morale & toute ſa religion; il ne vit plus de bien & de mal dans le monde, il ſe crut ſemblable à Adam & à Eve, qui dans l'état d'innocence ne connoiſſoient pas le bien & le mal : il ſe fit un devoir d'exprimer ce ſentiment en imitant leur nudité, lorſqu'ils étoient dans le Paradis terreſtre, & cette nudité devint le caractere diſtinctif de la Secte dont il fut le Chef, & ſes Diſciples formerent la Secte des Adamites.

Cette Secte ne faiſoit point de prieres, & l'on conçoit aiſément que le principe de l'indifférence des actions humaines, joint à la haine qu'ils portoient au Dieu Créateur, dut, ſelon les caracteres & les tempéramens, produire des mœurs ſouvent oppoſées entre elles, mais conformes au principe fondamental de la Secte : les uns étoient chaſtes, tandis que les autres ſe livroient à toutes ſortes de débauches, & ils avoient mille manieres d'être chaſtes ou voluptueux (1).

Toutes ces contrariétés dans les mœurs des Adamites n'étoient point des contradictions dans la Secte, & il eſt étonnant que M. de Beauſobre ait fait de ces contrariétés un principe ſur lequel il établit qu'il n'y a point eu d'Adamites : c'eſt ſur ce même principe qu'il ſe croit autoriſé à déclamer contre la fidélité &

(1) Clem. Alex. l. 3. Strom. p. 31, l. 1, p. 223. Epiph. Hær. 51. Aug. Hær. 31. Philaſtr. c. 49. Iſidor. Hiſpal. l. 8. Origin. c 5. Damaſcen. c. 51. Pſeudo Hyeron, in Indic. Hæreſ. c. 14.

l'exactitude de Saint Epiphane (1).

2°. C'étoit un usage chez les Grecs, les Macédoniens & les Romains de se découvrir la tête, & de se dépouiller en partie, lorsqu'ils demandoient des graces avec une profonde humilité. Plutarque dit qu'Auguste, conjurant le Sénat de ne pas le forcer à accepter la Dictature, s'abbaissa jusqu'à la nudite.

Cet usage avoit vraisemblablement passé chez les Chrétiens, comme on le voit par l'exemple des Grecs convertis, dont S. Paul dit qu'ils prioient & prophétisoient la tête découverte, au contraire des Juifs (2).

Un Chrétien fervent, & pénétré d'une humilité profonde, put voir cette maniere de prier, comme l'expression la plus naturelle de la soumission que l'homme doit à Dieu, & de l'hommage intérieur qu'il rendoit à la Majesté Divine ; d'ailleurs c'étoit ainsi qu'Adam & Eve, innocens, avoient prié dans le Paradis terrestre. On conçoit aisément qu'avec un imagination vive & un esprit foible, on put faire de la nudité dans la priere un devoir, ou du moins la regarder comme la maniere de prier la plus agréable à Dieu.

L'homme, qui le premier, imagina cette maniere de prier, trouva des imaginations qu'il échauffa, & forma la Secte qu'on appelle la Secte des Adamites, parce qu'elle s'autorisoit de l'exemple d'Adam & d'Eve: il paroît en effet qu'il y eut des Adamites de cette espece. Ils mettoient, au rapport de S. Epiphane, leurs habits bas dans le vestibule de l'Eglise, & ils alloient ensuite prendre leur place nuds comme l'enfant qui sort du sein de la mere : les Supérieurs Ecclésiastiques étoient gravement, chacun dans la place qui convenoit à leur rang, & faisoient l'Office nuds (3).

Les mœurs de cette Secte furent d'abord irréprochables, & ils excommunioient sans retour ceux qui tomboient dans quelque foiblesse contraire à l'innocence qu'ils professoient : cette Secte ne tarda pas à se corrompre.

3°. Lorsque la vie monastique se fut établie dans la

(1) Bibb. Germ. t. 2, an. 1731.

(2) Alexander ab Alexandro Dierum Genialium, l. 2, c. 19. Plutar. Vie d'Auguste.

(3) Epiph. ibid.

Palestine,

Paleſtine : on y vit des prodiges de penitence, de pauvreté, & de toutes les vertus chrétiennes ; » quelques-» uns des Solitaires, dit Evagre, inventerent une ma-» niere de vivre qui ſemble être au-deſſus de toute la » force, & de toute la patience des hommes : ils ont » choiſi un déſert expoſé aux ardeurs du ſoleil, pour l'ha-» biter; & il y a des hommes & des femmes qui y étant » entrés nuds, excepté ce que la pudeur ne permet » point de nommer, y mépriſent, dans toutes les ſai-» ſons, ou les rigueurs du froid, ou l'excès de la chaleur; » ils dédaignent d'uſer des alimens dont uſent les autres » hommes, & ſe contentent de paître comme les bêtes ..

» Il y en a quelques-uns, quoiqu'en petit nombre, » qui, quand ils ſe ſont élevés, par un long exercice de » vertus, au-deſſus des paſſions, retournent dans les » Villes, ſe mêlent dans la foule des hommes, & font » ſemblant d'avoir perdu l'eſprit, pour mépriſer la vaine » gloire que Caton dit être la tunique que les plus ſa-» ges ôtent la derniere.

» Ils ſont tellement accoutumés à manger ſans aucun » ſentiment de volupté, qu'ils mangent, s'il eſt beſoin, » dans les cabarets, & dans les tavernes, ſans avoir » aucun égard, ni au lieu, ni aux perſonnes; ils entrent » ſouvent dans les bains publics, & ſe baignent indiffé-» remment avec toute ſorte de perſonnes ; ils ont telle-» ment vaincu les paſſions & triomphé de la nature, » qu'il n'y a ni regard, ni attouchement qui puiſſe exci-» ter en eux aucun mouvement deshonnête. Ils ſont des » hommes, quand ils ſont parmi des hommes, & il ſem-» ble qu'ils ſoient comme des femmes parmi les fem-» mes; enfin pour tout dire en peu de mots, leur vertu » ſuit des loix contraires à celles de la nature, & s'ils » ſont contraints d'uſer des choſes les plus néceſſaires à » la vie, ils n'en uſent jamais autant que la néceſſité le » demande (1) «.

Ces hommes étoient trop extraordinaires & trop reſpectés pour n'avoir pas des imitateurs, & il eſt poſſible qu'une fauſſe imitation de ces Solitaires ait mis là

(1) Evag. t. 4 de la trad. du Préſ. Couſin, c. 21.

nudité en usage parmi leurs faux imitateurs, & que dans la suite des tems, ils se soient bornés à ce trait de ressemblance assez propre à attirer l'attention & les bienfaits du vulgaire. Le rapport de ces faux imitateurs des Solitaires de la Palestine avec les anciens Adamites, les aura fait appeller de ce nom, & voilà encore une espece d'Adamites, dont M. Beausobre nous fait lui-même connoître la possibilité (1).

Les Adamites reparurent au quatorzieme siecle: ils sont plus connus sous le nom de Turlupins, & de pauvres freres : on en parlera sous ces noms. Un Fanatique nommé Picard renouvella aussi cette Secte, & il y eut des Adamites parmi les Anabaptistes: voyez les articles PICARD & ANABAPTISTES (2).

ADELPHE, Philosophe Platonicien, qui adopta les principes des Gnostiques comme des développemens du Platonisme; il ramassa plusieurs livres d'Alexandre le Lybien, & de prétendues révélations de Zoroastre, qu'il mêla avec les principes du platonisme & avec ceux des Gnostiques: il composa de ce mélange un corps de doctrine, qui séduisit beaucoup de monde dans le troisieme siecle.

Ce même Adelphe prétendit avoir pénétré plus avant que Platon dans la connoissance de l'Etre suprême. Plotin, qui étoit le Chef des Platoniciens, le réfuta dans ses leçons, & écrivit contre lui; Aurelius fit quarante livres pour réfuter celui de Zostrien, & Porphyre en fit aussi beaucoup, pour montrer que le livre de Zoroastre étoit nouveau & composé par Adelphe & par ses Disciples.

Nous avons encore l'ouvrage de Plotin contre ces Gnostiques purement Philosophes, comme on le voit par la croyance que Plotin leur attribue (3).

AERIUS étoit Moine; il avoit suivi le parti des

---

(1) Il paroît qu'en effet ces Solitaires eurent de faux imitateurs, puisque le vingt-neuvieme Canon du Concile de Laodicée défend non-seulement aux Laiques & aux Prêtres, mais aux Moines même, de se baigner avec les femmes.

(2) Ittigius, de Hæres. sect. 2, c. 4. Osiander. Part. 1. Cent. 16, p. 12. Natal. Alex. in sæc. 15 & 16, p. 906.

(3) Plotin, l. 18, p. 205.

Ariens, & il étoit ami d'Euſtathe. Euſtathe fut élû Evêque de Conſtantinople, & Aerius devint ſon plus cruel ennemi.

Euſtathe n'oublia rien pour ſe faire pardonner par ſon ami la ſupériorité que lui donnoit ſa place ; il le combla de marques d'eſtime & d'amitié, l'ordonna Prêtre, & lui donna la conduite de ſon Hôpital, mais il ne le gagna pas : Aerius ſe plaignoit ſans ceſſe, & murmuroit contre ſon Evêque. Euſtathe le menaça d'uſer de ſon autorité pour lui impoſer ſilence : alors Aerius attaqua l'autorité d'Euſtathe, & prétendit que l'Evêque n'étoit pas ſupérieur au Prêtre.

Après ce premier acte d'indépendance, Aerius attaqua tout ce qui donnoit du crédit à Euſtathe, ou qui lui attiroit de la conſidération de la part du peuple ; il condamna toutes les cérémonies de l'Egliſe, & la célébration des Fêtes, dans leſquelles l'Evêque paroiſſoit avec éclat & avec diſtinction ; il nia qu'il fallût prier pour les morts & ſoutint que l'Egliſe n'avoit point le pouvoir de preſcrire des jeûnes.

Aerius après avoir formé ce plan de réforme, quitta ſon Hôpital, enſeigna ſes opinions, & perſuada beaucoup d'hommes & de femmes qui quitterent l'Egliſe, le ſuivirent, & formerent la Secte des Aeriens. Comme on les chaſſoit de toutes les Egliſes, ils s'aſſembloient dans les bois, dans des cavernes, en pleine campagne, où ils étoient quelquefois couverts de neige.

Aerius vivoit du tems de S. Epiphane, & ſa Secte ſubſiſtoit encore du tems de S. Auguſtin (1).

Les Proteſtans ont renouvellé les erreurs d'Aerius : nous allons les examiner.

De la Supériorité des Evêques ſur les ſimples Prêtres.

L'Egliſe eſt une ſociété viſible, qui a ſon culte, ſes cérémonies, & ſes loix ; il y a donc néceſſairement des Supérieurs, & un ordre d'hommes auxquels il appartient d'enſeigner, de prêcher, de faire des loix, & de veiller à leur exécution.

---

(1) An. 376. Epiph. Hær. 76, Aug. Hær. 53.

C'eft Jefus-Chrift lui-même qui a établi cet ordre dans l'Eglife, il a chargé les Apôtres d'enfeigner, il leur a donné le pouvoir de remettre les péchés. Tout le Nouveau Teftament nous les repréfente comme les Miniftres de Dieu, féparés du reftes des fideles & établis par le S. Efprit pour gouverner l'Eglife (1).

Il y a donc dans l'Eglife des Miniftres qui ont de droit divin une vraie fupériorité fur les fimples fideles.

Tous les Miniftres ne font pas égaux dans l'Eglife, l'Ordre hiérarchique eft compofé d'Evêques, de Prêtres, & de Diacres.

Les Evêques font les fucceffeurs des Apôtres, & les Apôtres étoient un Ordre différent de l'Ordre des Prêtres. Nous voyons dans les Actes des Apôtres que S. Paul & S. Barnabé établiffoient des Prêtres dans les Villes, & ces Prêtres n'appartenoient point au College des Apôtres : on ne prend point pour leur ordination les mêmes mefures que l'on prend lorfqu'il eft queftion de choifir un Apôtre : par-tout on parle des Apôtres, comme d'un Ordre diftingué des Evêques (2)

C'eft au Tribunal des Evêques que les Prêtres font cités ainfi les Evêques ont par leur inftruction ou par leur Ordination, & par conféquent de droit divin, une fupériorité d'ordre & de jurifdiction fur les fimples Prêtres.

Dans tous les tems, l'Ordre des Evêques a été diftingué de celui des Prêtres, & cette diftinction fuppofe dans l'Evêque une fupériorité de droit divin : on trouve cette diftinction marquée formellement dans les lettres de S. Ignace, dans Origene, dans Tertullien (3).

Les Evêques avoient feuls le droit d'ordonner des Evêques, des Prêtres & des Diacres ; & l'on a toujours annullé les Ordinations faites par les Prêtres.

L'Eglife Grecque, les Cophtes, les Neftoriens, font fur ce point d'accord avec l'Eglife Latine (4).

Ainfi le fentiment qui refufe aux Evêques une fupériorité d'ordre, de jurifdiction & d'honneur fur les fimples

(1) Prima Cor. c. 4. Secunda Cor c. 3. Act. c. 20.

(2) Act. c. 14, v. 10. c. 15.

(3) Ignac Ep. ad Magnef. ad Ephef. Orig. Hom. in Luc, 20. Tert. Coron Militis.

(4) Perpet. de la Foi, t. 3, p. 570. Voyez les articles Neftoriens, Cophtes, Abyffins, Jacobites.

Prêtres, eſt contraire à la conſtitution de l'Egliſe, à l'Ecriture, à la Tradition, & à la pratique immémoriale de l'Egliſe. Hamond & Péarſon ont ſur ce point réduit les Presbyteriens à l'abſurde, & M. Nicole a réfuté ſans réplique ce que M. Claude a dit en leur faveur (1).

Mais perſonne n'a mieux réfuté les Presbyteriens, ni mieux défendu l'Epiſcopat contre Saumaiſe & Blondel, que le P. Petau : voyez ſes Dogmes théologiques.

Comme chaque Evêque en particulier n'eſt pas infaillible, il n'a pas ſur les ſimples Prêtres une autorité ſans bornes, ou un pouvoir arbitraire.

Un Evêque, par exemple, n'a pas le droit d'ordonner à ſes Prêtres de precher l'Arianiſme qui a été condamné par le Concile de Nicée, ou de changer la diſcipline établie par ce Concile pour toute l'Egliſe : il y a donc dans l'Egliſe une autorité ſupérieure à l'Evêque, laquelle autorité fait des loix que l'Evêque eſt obligé de ſuivre, & qu'il ne peut obliger aucun de ſes Prêtres d'enfraindre ; ainſi lorſque l'Egliſe a fait des loix, l'Evêque a le pouvoir de les faire obſerver, & de punir ceux qui ne les obſervent pas.

Mais comme un Evêque en particulier n'eſt point infaillible, il peut ſe tromper ſur l'obſervation des loix ou ſur leur application, il peut leur donner trop d'étendue: il y a donc un Tribunal ou l'on juge ſi l'Evêque ne ſe trompe pas en jugeant que telle perſonne n'obſerve pas la loi, où s'il ne donne pas à la loi & à ſon propre pouvoir trop d'étendue.

Ce Tribunal étoit un Tribunal purement Eccléſiaſtique, & la choſe ne pouvoit être autrement, puiſque l'Egliſe étoit une ſociété purement religieuſe, dont les loix n'avoient aucun rapport avec les intérêts purement temporels & civils.

L'alliance de l'Egliſe & de l'Etat n'ayant point changé la conſtitution & l'eſſence de l'Egliſe, il eſt clair que la puiſſance Eccleſiaſtique & la puiſſance Civile ſont différentes, & non pas oppoſées.

[1] Hamon, Differt. conr. Blondel. Bingham, Antiquit. Eccleſ. Joannis Pearſonii, opera poſth. Defenſio Epiſcopatus Diœcæſani, autore Henrico Mauritio. Prétendus Réformés convaincus de Schiſme, l. 3, c. 10.

De la Priere pour les Morts.

Nous liſons dans le ſecond livre des Machabées, que c'eſt une penſée ſainte & ſalutaire de prier pour les morts, afin qu'ils ſoient délivrés de leurs péchés [1].

Il y a donc des péchés qui peuvent être remis dans l'autre monde, par le moyen des prieres des vivans.

Les Proteſtans ne pouvant répondre à cet argument, ont nié que le ſecond livre des Machabées fût canonique : mais il l'ont nié ſans raiſon, puiſqu'il a été mis au nombre des livres canoniques par preſque toutes les Egliſes Chrétiennes, par le Decret d'Innocent I, par le quatrieme Concile de Carthage. Le doute de quelques Peres & de quelques Egliſes particulieres ne peut être oppoſé au conſentement général des autres.

Jeſus-Chriſt déclare dans l'Evangile, qu'il y a certains péchés qui ne ſeront remis, ni dans ce monde-ci, ni dans l'autre : les Peres ont conclu de là qu'il y en avoit qui ſe remettoient dans l'autre monde, & qu'il falloit prier pour les morts.

La priere pour les morts a toujours été en uſage dans l'Egliſe : elle étoit pratiquée dès le ſecond ſiecle, & Tertullien la met au nombre des Traditions Apoſtoliques. Or ces prieres, qu'on faiſoit pour les morts, n'étoient pas ſeulement pour la conſolation des vivans, ou pour remercier Dieu des graces qu'il avoit faites aux morts; c'étoit pour obtenir du ſoulagement à leurs peines [2].

La dévotion pour les morts s'augmenta beaucoup vers la fin du deuxieme ſiecle & au commencement de l'onzieme par S. Odilon, & par l'Ordre de Clugny [3].

Cette dévotion eſt digne de la charité Chrétienne : notre amour pour Jeſus-Chriſt doit nous lier à tout ſon corps, & nous faire prendre part aux biens & aux maux de ſes membres; comme nous devons donc nous intéreſ-

[1] L. 2, Mach. c. 12, v. 46.

[2] Joan 6. v. 2 . Tert. de Monogam. c. 10. Aug. De Cura pro Mortuis. operum, t. 6. p. 116. Serm. 32. De Verbis Apoſt. n. 172, c. 2. Chryſoſt. Hom. in Ep. ad Philip. circà fin.

[3] Mabillon, Præ. in ſextum ſæc. Benedictinum, p. 449. n. 38.

ser à la gloire des Saints en nous réjouissant de leurs triomphes & de leur bonheur, nous devons aussi prendre part aux souffrances des Justes, qui ont encore à satisfaire la justice divine, nous devons prier pour eux : tous nos Controversistes on très-bien traité cette quest.

L'Erreur d'Aerius sur la célébration des Fêtes, & sur les cérémonies, à été renouvellée par les Protestans en partie, & sur-tout par les Presbytériens, par quelques Anabaptistes, & enfin par les Kouakres : nous en parlerons à ces articles. On peut voir sur cette matiere l'Ouvrage de Bruyeis, intitulé. *Défense du culte extérieur.*.

AESCHINES étoit une empirique d'Athènes, qui suivit les erreurs des Montanistes : il enseignoit que les Apôtres avoient été inspiré par le S. Esprit, & non par le Paraclet ; que le Paraclet promis avoit dit, par la bouche de Montan, plus de choses, & des choses plus importantes, que l'Evangile [1].

AETIUS, Chef des Anoméens. Voyez cet article.

AGAPETES, ce mot signifie des personnes qui s'aiment : il à été donné à une branche de Gnostiques, qui subsistoit vers la fin du quatrième siécle, en 395.

S. Jérôme représente cette espece de Secte, comme composée principalement de femmes, qui s'attachoient les jeunes gens, & qui leur enseignoient qu'il n'y avoit rien d'impur pour les consciences pures.

Peut-être cette branche de Gnostiques tira-t-elle son nom d'une femme, nommée Agapie, qui avoit été instruite par un nommé Marc, & qui pervertit beaucoup de femmes de qualité en Espagne.

Une des maximes des Agapetes, étoit de jurer, & de se parjurer, plutôt que de révéler le secret de la Secte [2].

AGARENIENS, c'est le nom que l'on donna à des Chrétiens, qui, au milieu du septième siécle, renoncerent à l'Evangile pour professer l'Alcoran : ils nioient la Trinité, & prétendoient que Dieu n'avoit point de fils, parcequ'il n'avoit point de femme.

Ces Chrétiens Apostats furent appellés Agareniens,

---

[1] Ittigius, de Hær. p.243. Hofman Lexic. Stockman Lex. [2] Aug. Hær. 70. Stockman Lexic.

parcequ'ils embrasserent la Religion de Mahomet, & des Arabes qui descendent d'Ismael, fils d'Agar [1].

AGIONITES ou AGIONOIS : C'est une Secte de débauchés, qui condamnoient le mariage & la chasteté, qu'ils regardoient comme une suggestion du mauvais principe ; ils se livroient à toutes sortes d'infamies : ils parurent vers l'an 694, sous Justinien second, & sous le Pape Sergius premier. Ils furent condamnés par le Concile de Gangres [2].

AGNOETES, ce nom signifie ignorant : on l'a donné, 1°. aux Disciples de Théophrone, qui, vers la fin du quatrieme siécle, prétendit que Dieu ne connoissoit pas tout, qu'il acquéroit des connoissances.

Cette erreur est absurde, il est évident que l'Être n'écessaire a une connoissance infinie: la seule difficulté contre la toute science de Dieu, se tire de la liberté: les Sociniens ont renouvellé cette erreur. Voyez leur article.

2°. On donne le nom d'Agnoetes à ceux qui ont prétendu que J. C. ne savoit pas tout ; qu'il avoit ignoré le jour du Jugement, & le lieu où Lazare étoit enseveli.

Les erreurs de Nestorius & d'Eutychés, avoient fait naître une infinité de questions sur la Nature de J. C. sur son Humanité, sur sa Divinité, sur la maniere dont elles étoient unies, sur les effets de cette union.

Themistius, Diacre d'Alexandrie, rechercha si après cette union, n'y ayant qu'une Personne en J. C., J. C. avoit ignoré quelque chose : il proposa sa question à Timothée, Evêque d'Alexandrie, qui lui dit que J. C. n'avoit rien ignoré.

Themistius crut trouver le contraire dans l'Ecriture, puisque J. C. disoit lui-même, que ni les Anges, ni le Fils, mais le Pere seul savoit le jour du Jugement.

Il ne paroît pas que les Agnoetes aient attribué cette ignorance à l'ame de J. C. & non à sa Divinité ; ils ne paroissent pas avoir fait cette distinction : comme ils ne reconnoissent qu'une Personne en J. C. & que J.C. avoit dit qu'il ne savoit pas le jour du Jugement, ils concluoient que J. C. avoit ignoré quelque chose : il paroît

---

[1] Stockman Lexic. [2] Ibid.

donc que Bellarmin s'eſt trompé ſur les Agnoetes [1].

Il eſt aiſé de s'en convaincre, en réfléchiſſant ſur l'origine de cette Secte, & par la lecture des Auteurs qui en ont parlé [2].

L'Erreur des Agnoetes n'a pour fondement, que le paſſage dans lequel J. C. dit que le Fils de l'Homme ne ſait pas le jour du Jugement.

Ce paſſage avoit été autrefois le ſujet d'une grande diſpute, entre les Ariens & les Catholiques, parceque les premiers en concluoient que J. C. n'étoit pas Dieu.

Quelque Peres, pour répondre à cette difficulté, avoient dit que c'étoit en tant qu'Homme que J. C. ignoroit le jour du Jugement, non qu'ils crûſſent que J. C. comme Homme ait ignoré quelque choſe, puiſqu'en vertu de l'union hypoſtatique, tous les tréſors de la ſageſſe & de la ſcience étoient en lui ; mais ſeulement, que l'Humanité ſeule, conſidérée ſéparément de la Divinité, ne peut par elle-même, & par ſes ſeules lumieres, avoir cette connoiſſance [3].

D'autres Peres ont cru, que le Fils de Dieu avoit voulu dire qu'il n'avoit pas ſur cela une ſcience expérimentale [4].

D'autres enfin, diſent que J. C. ignoroit, en un certain ſens, ce qu'il ne jugeoit pas à propos de nous découvrir ; il ignoroit pour nous, il vouloit que nous l'ignoraſſions.

Les Apôtres avoient demandé à J. C. quand la fin du monde arriveroit, & quels ſignes l'annonceroient.

J. C. a répondu à la ſeconde partie de leur queſtion dans tout ce qui précéde : parcequ'il falloit que ces ſignes fuſſent connus ; à l'égard de l'heure & du jour précis, il leur dit que ce ſont des choſes dont le Pere s'eſt réſervé la connoiſſance, & qu'il ne veut découvrir aux hommes, ni par lui-même, ni par les Anges du

---

(1) Bellarm. de Chriſt. l. 4. c. 1.

(2) Leont. de Sectis, act. prima. Iſidor. l. 3. Origin. c. 5. Damaſcen.

[3] Athan. Serm. cont. Arian. Ambr. in Luc. l. 8. Greg. Naz. Or. &c.

[4] Orig. in Matth. Epiph. Hær. 69.

Ciel ni par les Prophêtes, ni par le Fils ; en un mot, qu'il veut, par ce ſecret impénétrable, nous tenir dans une vigilence & dans un attention continuelle, & réprimer en nous la vaine curioſité & les recherches inutiles au ſalut (1).

Forbeſius croit qu'en effet l'Humanité, ou l'Ame de J. C., ignoroit le jour du Jugement.

Cette explication eſt contraire au ſentiment des Peres ; mais ce n'eſt pas une héréſie. L'ame humaine de J. C., quoiqu'unie hypoſtatiquement au Verbe, n'eſt pas infinie ; elle peût, en vertu de cette union, ſavoir tout ce qu'elle deſire ſavoir ; mais comme elle n'eſt pas infinie, elle ne voit pas tout-à-la-fois : ainſi J. C., dans le tems qu'il diſoit à ſes Apôtres qu'il ne ſavoit pas le jour du Jugement, pouvoit ne pas faire attention actuellement au tems où le monde devoit finir [2].

AGONICELITES, c'eſt le nom de ceux qui prétendoient qu'on devoit prier debout, & que c'étoit une ſuperſtition de prier à genoux [3].

AGRICOLA, (Jean Iſleb) ainſi nommé parcequ'il étoit d'Iſleb ou Eiſleben, dans le Comté de Manſfeld, compatriote & contemporain de Luther, fut auſſi ſon Diſciple : il ſoutint d'abord les ſentimens de ſon Maître avec beaucoup de zele ; mais il les abandonna enſuite & devint ennemi de Luther.

Après mille variations dans ſa doctrine & dans ſa foi, aprés mille rétractations & mille rechûtes, il renouvella une erreur que Luther avoit été obligé d'abandonner ; il en pouſſa les conſéquences, & divint Chef d'une Secte, qu'on appella la Secte des Anoméens.

Luther avoit enſeigné que nous étions juſtifiés par la Foi, & que les bonnes œuvres n'étoient point néceſſaires pour le ſalut. Agricola conclud de ce principe,

---

(1) Orig. Chryſ. Aug. l. 8, quæſt. 61, l. 1 De Trin. c. 12. De Geneſi, contra Manr. c. 23. Æſtius, in loc. diff. ſcrip. p. 442, in l. 3. Sent. diſt. 14 & 3. Calmet, ſur S. Matthieu & ſur S. Marc. c. 24 & 3. Natal. Alex. in ſæc. 6. Differt. 7.

[2] Forbeſ. Inſtit. Theol. l. 3. c. 21.

[3] Stockman Lexic.

que lorſqu'un homme avoit la foi, il n'y avoit plus de loi pour lui ; qu'elle étoit inutile, ſoit pour le corriger, ſoit pour le diriger, parce qu'étant juſtifié par la Foi, les œuvres étoient inutiles, & parce que s'il n'étoit pas juſte, il le devenoit en faiſant un Acte de Foi.

Agricola ne vouloit donc pas qu'on prêchât la loi Evangélique, mais l'Evangile ; il vouloit qu'on enſeignât les principes qui nous portent à croire, & non pas les maximes qui dirigent la conduite (1).

Luther s'éleva contre cette Doctrine : Agricola ſe rétracta pluſieurs fois, & la reprit autant de fois, parce que Luther n'abandonnant point ſes principes ſur la juſtification, & les admettant avec Agricola, il ne pouvoit le réfuter ſolidement, ni le détromper, puiſque les conſéquences d'Agricola étoient évidemment liées aux principes de Luther ſur la juſtification.

Comme Agricola rejettoit toute eſpece de loi, on appella ſes Diſciples Anoméens, c'eſt-à-dire ſans loi.

AGRIPPINIENS, Diſciples d'Agrippa, Evêque de Carthage, qui rebaptiſoit ceux qui avoient été baptiſés par les Hérétiques. Voyez l'article REBAPTISANS.

ALBANOIS, Secte du huitieme ſiecle, ainſi appellée du nom du lieu où elle prit naiſſance : c'eſt l'Albanie (2).

Ils ſoutenoient qu'il étoit défendu de faire aucun ſerment ; ils nioient le péché originel, l'efficacité des Sacremens, & le libre arbitre : ils rejettoient la Confeſſion auriculaire, comme inutile, & ne vouloient pas qu'on excommuniât.

On leur attribue d'avoir cru le monde éternel, & d'avoir enſeigné la Métempſycoſe.

Il paroît qu'ils admettoient deux principes, éternels & contraires, & qu'ils nioient la Divinité de J. C. Ils condamnoient le mariage.

Ainſi les Albannois étoient une branche de Manichéens, qui s'étoit renouvellée dans l'Albanie, après

---

(1) Stockman Lexic. Skendolf, Hiſt. Luth. l. 3, § 82.

(2) Stockman Lexic. in voce Albanenſes. Sander. Baron.

leur deſtruction dans l'Orient. Ces Sectaires ſe diſperſerent par-tout, & par-tout ils trouverent des Diſciples, & formerent des Sectes : ils en eurent dans une infinité d'endroits en France.

L'ignorance étoit alors profonde, & preſque générale : le Clergé, ſur-tout, étoit fort ignorant, & par conſéquent peu régulier ; car il ne faut pas croire qu'un Clergé ignorant puiſſe long-tems conſerver des mœurs : il en faut dire autant du Peuple.

Ces reſtes de Manichéens, ainſi répandus dans l'Europe, étoient eux-mêmes fort ignorans : ils ſéduiſoient le Peuple par une apparence de régularité dans leurs mœurs & dans leur conduite ; ils crioient contre les abus, contre les déſordres du Clergé : le Peuple ignorant eſt toujours ſéduit par cet artifice.

C'eſt à cette ignorance du Clergé & des Peuples, qu'il faut attribuer les progrès rapides de ces Sectes qui inonderent l'Europe depuis le huitieme ſiecle, qui ont allumé ces guerres ſi longues & ſi cruelles qui n'ont fini que dans le dernier ſiecle. Voyez les articles Bogomiles, Tanchelin, Pierre de Bruys, Arnaud de Breſſe, Albigeois, Vaudois, Stadinghs, Caputiés, Beguards, Fraticelles, Wiclef, Huſſites, Luther, Anabaptiſtes, Réforme.

ALBIGEOIS, Manichéens qui infeſterent le Languedoc, à la fin du douzieme ſiecle.

L'Héréſie des Pauliciens, ou Manichéens de Bulgarie, avoit été apportée en France par une vieille femme, qui avoit ſéduit pluſieurs Chanoines d'Orléans ; d'autres Manichéens, répandus dans les Provinces méridionales de la France, y avoient communiqué leurs erreurs : la ſévérité avec laquelle on les traita, & les recherches exactes qu'on en fit, rendirent les Hérétiques plus circonſpects, & ne détruiſirent point l'Héréſie.

Malgré les efforts que l'on avoit faits pour rétablir les Etudes & la Diſcipline en France, l'ignorance & le déſordre des mœurs étoient extrêmes, même dans le Clergé : on exerçoit les fonctions Eccléſiaſtiques ſans ſcience, ſans mœurs, & ſans capacité ; l'uſure étoit commune, & dans beaucoup d'Egliſes, tout étoit

vénal, les Sacremens & les Bénéfices : les Clercs, les Prêtres, les Chanoines, & même les Evêques, se marioient publiquement (1).

Parmi les Laïques, ce n'étoient que meurtres, que pillage, que violence : les Seigneurs s'emparoient des Bénéfices, les donnoient, les vendoient, ou les léguoient même par Testament [2].

Le Clergé étoit l'objet de la haine & du mépris du Peuple & des Grands.

Les Manichéens, qui conservoient contre le Clergé une haine implacable, & un desir ardent de se venger des rigueurs qu'on avoit exercées contre eux, profiterent de ces dispositions pour attaquer tout ce qui concilioit de la considération au Clergé : ils attaquerent donc les Sacremens, les cérémonies de l'Eglise, les prérogatives du Clergé, prétendirent qu'on ne devoit pas payer la Dîme, & damnerent tous les Ecclésiastiques qui possédoient des biens fonds.

Le Peuple ignorant n'étoit retenu dans la soumission au Clergé, que par la terreur des peines canoniques : il prêta facilement l'oreille aux insinuations des Manichéens, & passa du mépris des Ministres, à celui de leur Doctrine, des Cérémonies, & des Sacremens qu'ils conféroient.

Les Manichéens, au contraire, condamnoient les richesses & les déréglemens du Clergé ; ils bornoient sa puissance, ils étoient pauvres, ils affichoient la régularité : ils furent bientôt regardés comme des Apôtres. L'Héréfie Manichéenne éclata tout-à-coup en France, elle eut une grande quantité de Sectateurs dans différentes Provinces, & fut favorisée par beaucoup de Seigneurs, qui avoient envahi les Domaines de l'Eglise, & que les Conciles condamnoient, sous peine d'excommunication, à rendre les biens qu'ils avoient usurpés : ainsi, les Manichéens devinrent bientôt une Secte redoutable.

Les Papes envoyerent, dans les Provinces méridio-

(1) Gallia Christ. t. 1. p. 10. Variæ Appendices, p. 44.

(2) Hist. Litt. de France, t. 6.

nales de la France, des Légats, pour arrêter le progrès de cette erreur. S. Bernard y alla, & convertit beaucoup d'Hérétiques; mais il ne communiqua point au Clergé ses lumieres, ses talens, son zéle; & après son départ, l'Hérésie reprit de nouvelles forces (1).

Les Evêques, & quelques Seigneurs de la Province, s'assemblerent à Lombers, où les Hérétiques étoient protégés par les Habitans, parmi lesquels il y avoit plusieurs Chevaliers: les Evêques disputerent contre les Chefs des Hérétiques; ils les convainquirent de renouveller les erreurs des Manichéens, & les condamnerent.

La condamnation de ces Sectaires n'empêcha pas qu'ils ne fissent des Prosélytes dans la Provence, en Bourgogne & en Flandres, où ils furent connus sous le nom de Popelicains, de Publicains, de Bons-Hommes, &c.

Les Archevêques de Narbonne & de Lyon en firent arrêter quelques-uns, & l'on brûla vifs tous ceux qui ne voulurent pas se convertir [2].

Quelques années après, ces Hérétiques se multiplierent si prodigieusement dans le Languedoc, que les Rois d'Angleterre & de France envoyerent les Prélats les plus éclairés de leurs Etats, pour défendre la vérité & la Religion; ils enjoignirent aux Seigneurs, leurs vassaux, de donner main-forte, & tous les secours nécessaires aux Prélats & au Légat que le Pape enverroit pour les conversions des Hérétiques.

Le Légat & les Evêques entrerent dans Toulouse, au milieu des clameurs insultantes du Peuple, qui les traitoit hautement d'Hérétiques, d'Apostats, d'Hypocrites; cependant un des Prélats prêcha, & réfuta si solidement leurs erreurs, que les Hérétiques, intimidés par la force de ses raisons, & par la crainte du Comte de Toulouse, n'oserent plus se montrer, ni parler en public.

---

(1) Hist. de Languedoc, t. 2. l. 17, p. 547, t. 3. l. 19. p. 2.

(2) Ibid. t. 3, p, 4, an. 1178.

Le Légat ne se contenta pas de ces avantages ; & comme s'il se fût défié de cette méthode, si conforme à l'esprit de la Religion, il fit des recherches pour découvrir les Hérétiques, & fit promettre, par serment, à tous les Catholiques, de dénoncer les Hérétiques qu'ils connoissoient, & leurs Fauteurs.

Parmi les Hérétiques dénoncés, on trouva un nommé Pierre Mauran, homme riche, & que l'on regardoit comme le Chef des Hérétiques ; on l'engagea, par caresses & par promesses, à comparoître devant le Légat. Dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir, il déclara que le Pain consacré par le ministere du Prêtre, n'étoit pas le Corps de J. C. : les Missionnaires ne lui en demanderent pas davantage, ils se leverent, & ne purent s'empêcher de répandre des larmes sur le blasphême qu'ils venoient d'entendre, & sur le malheur de celui qui l'avoit prononcé : ils déclarerent Mauran Hérétique, & le livrerent au Comte de Toulouse, qui le fit enfermer : tous ses biens furent confisqués, & ses Châteaux démolis.

Pierre Mauran promit alors de se convertir, & d'abjurer ses erreurs : il sortit de prison, se présenta nud, en caleçon, devant le Peuple, & s'étant prosterné aux piés du Légat & de ses Collégues, il leur démanda pardon, reconnu ses erreurs, les abjura, & promit de se soumettre à tous les ordres du Légat. Le lendemain l'Evêque de Toulouse & l'Abbé de S. Sernin, allerent prendre Pierre Mauran dans la prison ; il en sorti nud, & sans chaussure : l'Evêque de Toulouse & l'Abbé de S. Sernin, en le conduisant, le fustigeoient de tems en tems, & l'ammenerent jusqu'aux dégrés de l'Autel, où il se prosterna aux pieds du Légat, & abjura de nouveau ses erreurs : on confisqua ses biens ; on lui ordonna de partir dans quarante jours pour Jérusalem, & d'y demeurer trois ans au service des Pauvres, avec promesse, s'il revenoit, de lui rendre ses biens, excepté ses Châteaux, qu'on laissoit démolis en mémoire de sa prévarication. Il fut condamné, de plus, à une amende de cinq cens livres pesant d'argent envers le Comte de Toulouse, son Seigneur ; à restituer les biens des Eglises qu'il avoit usurpés, à rendre

les usures qu'il avoit exigées, à réparer les dommages qu'il avoit causés aux Pauvres (1).

Voilà quel étoit Pierre Mauran, cet ennemi si ardent du Clergé, ce grand zélateur de la Réforme.

On découvrit encore quelques-uns des principaux Hérétiques, que l'on convainquit de Manichéisme, & que l'on excommunia : ce fut là tout le fruit de la Mission (2).

La guerre divisoit alors le Seigneurs de la Province ; & Roger, Vicomte d'Alby, ménagea les Hérétiques, qu'il regarda comme une ressource contre Raymond, Comte de Toulouse, leur grand ennemi : ils se fortifierent dans différens endroits de ses Domaines, & le Pape Innocent III, informé de leurs progrés, envoya un Légat en Languedoc.

Ce Légat, étoit Henri, Abbé de Clairvaux, qui venoit d'être élevé au Cardinalat, & à l'Evêché d'Albano : deux ans avant il avoit été employé dans la Mission, à la tête de laquelle étoit le Cardinal Chrysogone.

Henri, par la force de son éloquence, persuada à un grand nombre de Catholiques de prendre les armes, & de le suivre : il forma de ces Catholiques un petit corps d'armée, s'avança vers les Domaines du Vicomte Roger, assiégea le Château de Lavaur, & le prit.

C'étoit le siége principal des Hérétiques, & deux de leur Chefs, que l'on prit dans ce Chateau, se convertirent. Le Légat porta ensuite son armée en Gascogne, où il réduisit les Hérétiques, autant par la force de ses Prédications, que par la terreur des armes. Après avoir ainsi terminé son expédition contre les Hérétiques, le Cardinal Légat convoqua des Conciles, pour régler les affaires de l'Eglise (3).

Le Cardinal Henri n'eut pas plutôt terminé son expédition, que la crainte ne faisant plus d'impression sur

(1(Hist. de Languedoc, t. 3. l. 19, p. 48.

(2) Ibid.

(3) Hist. de Lang. t. 3, p. 57.

les

les peuples, ils prêterent l'oreille comme auparavant aux discours séducteurs des Manichéens, & l'erreur prit de nouvelles forces.

Les Papes envoyerent des Légats pour arrêter le progrès de l'héréſie, mais les guerres qui diviſoient les Princes, l'ignorance du Clergé, les démêlés des Légats & des Evêques, rendirent les Miſſions contre les Hérétiques peu utiles. Les Hérétiques profiterent de cet état de trouble, ils prêcherent publiquement leur doctrine, & séduiſirent une grande quantité de Chevaliers & de Seigneurs.

Les Légats s'appliquerent à faire ceſſer les guerres qui déſoloient la Province de Languedoc, & à réunir les Seigneurs entr'eux, pour employer leurs forces contre les Hérétiques. Le Comte de Toulouſe, qui refuſa la paix, fut excommunié, & enfin obligé de la faire & de promettre de ne plus favoriſer les Hérétiques, & de leur faire la guerre.

Mais le Comte de Toulouſe ne ſe comporta pas dans la ſuite d'une maniere conforme au zele des Légats, & le Légat Pierre de Caſtelnau l'excommunia.

Ce Légat fut aſſaſſiné peu de tems après; & le Pape ſoupçonnant, non ſans quelque vraiſemblance, le Comte de Toulouſe, d'avoir eu part au meurtre, l'excommunia de nouveau, mit ſes domaines en interdit, & délia ſes ſujets du ſerment de fidélité, attendu qu'on ne devoit point garder la foi à celui qui ne la gardoit pas à Dieu.

Le Pape informa de cette excommunication le Roi de France, & l'exhorta à prendre les armes, à dépouiller de leurs biens le Comte de Toulouſe & ſes fauteurs.

L'Abbé de Cîteaux & les Religieux de ſon Ordre reçurent du Pape ordre de precher la Croiſade contre le Comte de Toulouſe, & ils la precherent dans tout le Royaume; le Pape accordoit aux Croiſés la même Indulgence, qu'à ceux qui alloient à la Terre Sainte; ainſi l'on s'empreſſa de ſe croiſer contre le Comte de Toulouſe.

(1) Ibid. an. 1204.

Raymond, Comte de Toulouſe, pour diſſiper l'orage prêt à fondre ſur lui, envoya des Ambaſſadeurs à Rome; & enfin après bien des négociations, le Pape lui promit de l'abſoudre, en cas qu'il fut innocent; mais il exigea, pour préliminaires, que le Comte de Toulouſe remît à ſon Légat ſept de ſes forteresses, pour garantie de ſa ſoumiſſion au S. Siege.

Innocent III envoya Milon ſon Notaire avec la qualité de Légat *à Letere*, pour examiner l'affaire de Raymond; le Légat aſſembla à Montelimar un Concile, dans lequel Raymond comparut; ce Comte étoit nud juſqu'à la ceinture, & fit le ſerment ſuivant » L'an » 12 du Pontificat du Seigneur Pape Innocent III, le » 18 Juin, Je Raymond, Duc de Narbonne, jure ſur » les ſaints Evangiles, en préſence des ſaintes reliques, » de l'Euchariſtie, & du bois de la vraie Croix, que » j'obéirai à tous les ordres du Pape, & aux vôtres » Maître Milon, Notaire du Seigneur Pape, & Légat » du S. Siege Apoſtolique, & de tout autre Légat du » S. Siege, touchant tous & chacun des articles pour » leſquels j'ai été ou je ſuis excommunié, ſoit par le » Pape, ſoit par ſon Légat, ſoit par les autres, ſoit » enfin de droit; enſorte que j'exécuterai de bonne foi, » ce qui me ſera ordonné, tant par lui-même, que par » ſes lettres, & par ſes Légats, au ſujet deſdits articles, » mais principalement les ſuivants «.

Ces articles ſont d'avoir refuſé des ſigner la paix, de n'avoir pas expulſé les Hérétiques, de s'être rendu ſuſpect dans la foi, de n'avoir pas rendu juſtice à ſes ennemis, d'avoir fait lever des péages & des guidages indus, d'avoir fait arrêter quelques Evêques & leurs Clercs, d'avoir envahi leurs biens, &c. Le Comte de Toulouſe conſent qu'on diſpenſe ſes ſujets du ſerment de fidélité, ſuppoſé que ſur tous ces articles il refuſe d'obeir au Pape.

Seize Barons, Vaſſaux du Comte, promirent la même choſe: enſuite le Légat ordonna au Comte de réparer tous les torts qu'il avoit faits, lui défendit de lever des péages, & de ſe mêler des affaires de l'Egliſe, &c.

Après que le Comte eut promis d'obſerver toutes ce

conditions, le Légat fit mettre une étole au cou du Comte de Toulouse, & en ayant pris les deux bouts, il l'introduisit dans l'Eglise en le fouettant avec une poignée de verges ; enfin après cette humiliante cérémonie, il lui donna l'absolution (1).

Cependant l'armée des Croisés se fortifioit, on voyoit arriver en foule des Flamands, des Normands, des Bourguignons, &c. conduits par les Archevêques des Reims, de Sens, de Rouen, par les Evêques d'Autun, de Clermont, de Nevers, de Bayeux, de Lisieux, & de Chartres, & par un grand nombre d'Ecclésiastiques.

Parmi les Seigneurs séculiers, on comptoit le Duc de Bourgogne, les Comtes de Nevers, de Montfort, &c.

L'Abbé de Citeaux, Légat du S. Siege, fut nommé Généralissime de l'armée (2).

Roger, Vicomte de Beziers, effrayé de cette terrible Croisade, alla trouver les Légats, & leur déclara qu'il étoit Catholique, qu'il détestoit les erreurs des Hérétiques, & qu'il ne les favorisoit point : mais toutes ses protestations furent inutiles, on ne le crut point.

L'armée des Croisés grossissoit tous les jours par les différens corps que conduisoient l'Archevêque de Bordeaux, l'Evêque de Limoges, &c.

Les Croisés prirent plusieurs Châteaux, & brûlerent plusieurs Hérétiques ; enfin l'armée des Croisés arriva devant Beziers, & somma tous les Catholiques qui y étoient de livrer tous les Hérétiques.

La Ville de Beziers rejetta ces conditions ; & les Croisés l'assiégerent, la prirent, massacrerent plus de soixante mille habitans, la pillerent, & y mirent le feu [3].

» Ils passerent au fil de l'épée tous les habitans, dit » le Pere Benoit, sans distinction d'âge, ni de sexe, » saccageant & pillant par-tout ; ensuite ayant ap-

---

[1] Hist. de Langued. t. 3, p. 162.

[2] Ibid. p. 167.

[3] ibid.

» perçu ſept mille hommes qui s'étoient retirés dans
» l'Egliſe de la Magdelaine, à deſſein de s'y retrancher,
» ou d'éviter la fureur des vainqueurs, ceux-ci ſuivi-
» rent le premier mouvement de leur impétuoſité, &
» comme ils n'étoient commandés par aucune perſonne
» d'autorité, ils ſe jetterent ſur ces malheureux qu'ils
» maſſacrerent, ſans qu'il en échappât un ſeul [1].

Après le ſac de Beziers, les Croiſés allerent à Carcaſſonne, l'aſſiégerent; après une attaque & une défenſe très-vigoureuſe & très-meurtriere, ils obligerent les habitans à rendre la Ville, en leur accordant la vie ſauve : ces malheureux habitans n'emporterent que leur chemiſe, & l'on retint le Comte Roger que l'on enferma dans une priſon, où il mourut peu de tems après.

Les habitans en ſortant déclarerent qu'ils étoient Catholiques, excepté quatre cens qui furent arrêtés & brûlés [2].

Tous les domaines de Roger furent donnés à Simon de Montfort. Les Croiſés qui n'étoient venus que pour gagner l'indulgence, ſe retirerent lorſque les quarante jours de ſervice, qu'ils étoient obligés de faire, furent expirés; mais les Légats & Simon de Montfort continuerent de faire la guerre aux Hérétiques & à leurs protecteurs.

Raymond, Comte de Toulouſe, s'étoit joint à l'armée des Croiſés, & s'étoit retiré comme les autres, après la priſe de Carcaſſonne : mais il étoit à peine de retour à Toulouſe, que l'Abbé de Cîteaux & Raymond de Montfort, lui envoyerent des députés pour le ſommer, auſſi-bien que les Conſuls de Toulouſe, de livrer aux Barons de l'armée, ſous peine d'excommunication, tous les habitans que les députés lui nommeroient, & de livrer auſſi leurs biens, afin qu'ils fiſſent leur profeſſion de foi en préſence des Barons de l'armée.

Simon de Montfort menaçoit le Comte de Toulouſe,

---

[1] Hiſt. des Albigeois, par le P. Benoît, t. 1, p. 104.

(2) Hiſt. de Lang. ibid. Hiſt. des Albigeois, ibid. p. 106.

en cas de refus de fa part d'obéir à ces ordres, de lui courir fus, & de porter la guerre jufques dans le cœur de fes Etats.

Malgré toutes les précautions que Raymond prit pour éviter la guerre, malgré les promeffes qu'il fit de rechercher & de punir les Hérétiques, malgré mille proteftations d'attachement à la Religion, & d'horreur pour l'héréfie, les Légats & Simon de Montfort tournerent contre lui les forces de la croifade.

Le Comte de Touloufe fe prépara donc à foutenir la guerre, & fe ligua avec différens Seigneurs de la Province.

L'armée du Légat étoit tour à tour groffie & abandonnée par ces troupes de Croifés, qui venoient de toutes les parties de la France pour gagner l'indulgence, & qui retournoient promptement, chacun dans leur pays, auffitôt que leurs quarante jours de fervice étoient expirés : ainfi les fuccès des Croifés n'étoient ni continuels ni rapides, & ces alternatives de force & de foibleffe dans l'armée des Croifés entretenoient entre Simon de Montfort & fes ennemis ; une efpece d'équilibre, qui pendant long-tems, fit des Provinces Méridionales de la France, un théâtre de défordres & d'horreurs.

La facilité de gagner l'indulgence en fe croifant contre les Albigeois ruinoit les croifades de l'Orient, & de leur côté les Princes confédérés fouhaitoient la paix, & fur tout le Roi de France, qui s'étoit joint aux Croifés. Le Comte de Touloufe la fit en perdant une partie de fes domaines, en promettant de rafer les murs de Touloufe, auffitôt qu'il en recevroit l'ordre du Légat, en jurant qu'il rechercheroit les Hérétiques, & qu'il les puniroit feverement.

On n'exigea point de Raymond qu'il livrât perfonne, & la guerre n'eut d'autre effet, que de le dépouiller d'une partie de fes domaines.

Raymond alla à Paris pour convenir de tous ces objets ; & après qu'ils furent arrêtés, il fut introduit dans l'Eglife de Notre Dame, & conduit au pied du grand Autel, en chemife, en haut-chauffes, & nuds

pieds, & là il jura d'obſerver tous les articles qu'on a rapportés, & reçut l'abſolution.

Les Princes confédérés imiterent le Comte de Toulouſe, & firent la paix en promettant de travailler avec zele à l'extirpation de l'héréſie.

Le Légat aſſembla pluſieurs Conciles, & entr'autres un à Toulouſe, où les Evêques, de concert avec les Barons & les Seigneurs, prirent des meſures contre les Hérétiques; on y admit auſſi deux Conſuls de Toulouſe, qui prêterent ſerment ſur l'ame de toute la Communauté, d'obſervrer tous les ſtatuts qu'on feroit dans l'aſſemblée pour la deſtruction de l'héréſie, & l'on établit l'Inquiſition.

Les Inquiſiteurs parcoururent toutes les Villes, faiſant exhumer les Hérétiques enterrés en lieu ſaint, & brûlant les vivans. Leur zele étoit infatigable, & leur rigueur extrême; ils condamnoient au voyage de la Terre Sainte ou excommunoient tout ce qui ne leur obéiſſoit pas aveuglement. De nouveaux malheurs ſuccederent donc aux malheurs de la guerre: les peuples étoient par-tout dans la conſternation, qui annonce la révolte & la ſédition; dans beaucoup d'endroits ils ſe ſouleverent, quelques Inquiſiteurs furent maſſacrés, & l'on fut obligé de ſuſpendre l'exercice de l'Inquiſition, que l'on rétablit enſuite.

On fut ſouvent obligé de mettre des bornes au zele des Inquiſiteurs, & cependant on brûla beaucoup d'Hérétiques. Leur nombre diminua peu à peu, & l'on ne trouve pas que l'on ait célébré d'acte de foi depuis 1383. Les Inquiſiteurs firent encore des recherches, & ne demandoient qu'à brûler; mais les Souverains Pontifes, informés de l'irrégularité de leurs procédures, & de l'iniquité de leurs Sentences, leur impoſerent des loix ſeveres; alors l'Inquiſition n'excita plus de troubles, les Hérétiques devinrent plus rares, & s'éteignirent enfin tout-à-fait.

Tandis que les Inquiſiteurs recherchoient avec tant d'exactitude, & puniſſoient avec tant de rigueur, les

---

[1] Hiſt. de Lang. t. 3, l. 24, c. 5. t. 4, p. 184.

Hérétiques, un grand nombre de personnes s'adonnoient à la magie & aux sortileges, & d'un autre côté l'on vit les Pastoureaux s'attrouper & massacrer impitoyablement tous les Juifs.

Que de désordres, de crimes, & de malheurs, ce siecle offre au Chrétien qui réfléchit! cependant on étoit très-ignorant; il n'y a point de siecle où l'on ait lancé plus d'excommunications, brûlé plus d'Hérétiques, & moins cultivé les Sciences & les Arts.

De la Doctrine des Albigeois.

Il est certain, par tous les monumens du tems des Albigeois, que ces Hérétiques étoient une branche de Manichéens ou Cathares: mais leur Manichéisme n'étoit point celui de Manes. Ils supposoient que Dieu avoit produit Lucifer avec ses Anges, que Lucifer s'étoit révolté contre Dieu, qu'il avoit été chassé du Ciel avec tous ses Anges, & que banni du Ciel, il avoit produit le monde visible, sur lequel il regnoit.

Dieu pour rétablir l'ordre, avoit produit un second fils, qui étoit J. C.: voilà pourquoi les Albigeois furent aussi appellés Ariens.

Il est donc incontestable que les Albigeois étoient de vrais Manichéens: tous les autres contemporains l'attestent, & leurs interrogatoires que l'on conserve encore en original, en font foi (1).

Il est vrai que les Vaudois, les Begains & quelques autres Hérétiques pénétrerent dans le Languedoc, & y furent condamnés; mais il n'est pas moins certain que ces Hérétiques ont toujours été distingués des Albigeois, & qu'ils ne sont point appellés de ce nom, mais simplement Hérétiques (2).

Enfin Guillaume de Puylaurent, auteur contem-

(1) Hist. de Lang. t. 4, p. 183, t. 3, p. 135, 93, &c. Hist. des Albigeois, par le P. Benoît, t. 2. Pieces Justificatives.

(2) Dargentré, Collect. Jud. Hist. des Croisades contre les Albigeois, par le P. Langlois, Jésuite. Hist. de Languedoc. Hist. des Albigeois.

porain, dit que les Hérétiques qui s'étoient répandus dans le Languedoc, n'étoient pas uniforme, que les uns étoient Manichéens, les autres Vaudois, & que ceux-ci disputoient contre les premiers, qui certainement s'appellerent dans la suite Albigeois. Il ne faut donc pas confondre toutes ces sectes, comme fait M. Basnage, & il est certain que les Albigeois étoient de vrais Manichéens, comme M. Bossuet l'a dit.

Que M. Basnage joigne aux Vaudois, aux Henriciens, &c. les Albigeois, pour en composer dans ces siecles, une communion étendue & visible, qui tenoit les dogmes des Protestans : c'est ce que les Catholiques ont peu d'intérêt à réfuter. Nous croyons cependant devoir remarquer en passant, que Valdo ne tenoit ses erreurs de personne, & qu'elles n'étoient point celles des Protestans.

Nous ne craignons point d'avancer que M. Basnage n'a fait que des sophismes pour disculper les Albigeois de l'imputation de Manichéisme ; toutes ses preuves se réduisent à établir qu'il y avoit en Languedoc des Hérétiques qui étoient opposés aux Manichéens, & personne ne le conteste ; mais on prétend que les Hérétiques nommés Albigeois étoient Manichéens, & que ces Manichéens, que M. Basnage convient qui étoient dans le Languedoc, étoient en effet cette Secte, contre laquelle on forma la Croisade, & qui étoit appellée la Secte des Albigeois : c'est ce qui est évident par tous les monumens du tems, par les Conciles, par les interrogatoires, & par la distinction qu'on a toujours faite des Albigeois & des Vaudois : voilà à quoi se réduit la question sur le Manichéisme imputé par M. Bossuet aux Albigeois, & pour l'éclaircissement de laquelle il étoit inutile d'entasser tant de sophismes (1).

Les Albigeois, outre les erreurs des Manichéens, tenoient celles des Sacramentaires, & c'est sur cela qu'on se fonde pour avancer que les Albigeois étoient les précurseurs des nouveaux Réformés.

---

(1) Hist. des Egl. Reform. t. 1, Période 4, c. 9, p. 163. Hist. de l'Egl. t. 2, l. 29, c. 3, p. 1400.

Les erreurs des Albigeois n'étoient pas l'ouvrage du raisonnement, mais l'effet du Fanatisme, de l'ignorance, & de la haine contre les Catholiques, elles sont réfutées aux articles Manichéisme, Calvin, Luther.

ALOGES, Hérétiques du second siecle, que l'on croit qui nioient la divinité du Verbe : ils rejettoient l'Evangile selon S. Jean & l'Apocalypse (1).

Si leur erreur étoit différente de celle de Théodote de Bizance, elle rentroit dans les principes de Sabellius, qui nioit que le Verbe fût une personne distinguée du Pere, ou dans le sentiment des Ariens, qui en reconnoissant que le Verbe étoit une personne distinguée du Pere, prétendoient qu'il étoit une créature.

AMAURI, étoit un Clerc natif de Béne, Village du Diocèse de Chartres, il étudia à Paris sur la fin du douzieme siecle, il fit de grands progrés dans l'étude de la Philosophie, & enseigna avec réputation au commencement du treizieme siecle (2).

On avoit alors apporté en France les livres d'Aristote; tous les Philosophes Arabes l'avoient pris pour guide dans l'étude de la Logique, qui étoit presque la seule partie de la Philosophie que l'on cultivât.

Il étoit dificile de regarder Aristote comme un guide infaillible dans la recherche de la vérité, sans supposer qu'il avoit fait de grands progrès dans la connoissance des objets qu'il avoit examinés.

Amauri passa donc de l'étude de la Logique d'Aristote, à l'étude de sa Métaphysique & de sa Physique; il suivit ce Philosophe dans la recherche qu'il avoit faite de la nature & de l'origine du monde.

Aristote, dans ses livres de Métaphysique, examine toutes les opinions des Philosophes qui l'ont précédé; il les trouve toutes insuffisantes, & il les réfute : il réfute Pythagore, qui regarde les nombres, ou plutôt les êtres simples & inétendus, comme les élémens des corps; Démocrite, qui croit que tout est composé d'a-

---

[1] Epiph. Hær. 51. Philast. c. 30. Tertull. de Præscr. de Hær. c. 60. Aug. de Hær. (2) Rigord, ad an. 1209.

tomes ; Thales, qui tiroit tout de l'eau ; Anaximandre, qui croyoit que l'infini étoit le principe & la cause de tous les êtres.

Après avoir réfuté toutes ces opinions, Aristote suppose que tous les êtres sortent d'une matiere étendue, mais qui n'a par elle-même, ni forme, ni figure, & qu'il appelle la matiere premiere.

Cette matiere premiere existe par elle-même, le mouvement qui l'agite est nécessaire, comme elle ; & quoiqu'Aristote reconnût que les esprits sont des êtres immatériels, cependant il avoit quelquefois semblé supposer que les esprits étoient sortis de la matiere.

Straton, son disciple, en rapprochant ces différentes opinions d'Aristote, avoit cru que la matiere premiere suffisoit pour rendre raison de l'existence de tous les êtres, & qu'en supposant le mouvement attaché à la matiere premiere, on trouveroit en elle & la cause, & le principe de tout.

Long-tems après Straton, des Philosophes Arabes, qui avoient commenté Aristote, lui avoient attribué cette opinion, & elle avoit passé dans l'Occident avec les livres des Arabes.

Martin le Polonois rapporte que Jean Scot Erigene avoit adopté cette opinion, & qu'il avoit enseigné qu'il n'y avoit dans le monde que la matiere premiere, qui étoit tout, & à laquelle il donnoit le nom de Dieu [1].

Soit qu'Amauri eût envisagé le systême d'Aristote sous cette face, soit qu'il n'eût fait qu'adopter le systême de Straton, soit qu'il eût suivi les Commentateurs Arabes & Scot Erigene, il crut en effet que Dieu n'étoit point différent de la matiere premiere.

Après avoir enseigné la Logique avec assez de réputation, Amauri se livra à l'étude de l'Ecriture Sainte, & voulut l'expliquer. Comme il étoit fortement attaché à ses opinions philosophiques, il les chercha dans

---

[1] Nicolaus Trinct. in suo Chronico, t. 8. Spicileg. p. 550. Dargentré, Collect. Jud. t. 1, p. 128.

l'Ecriture, il crut les y voir : il crut voir dans le récit de Moyſe la matiere premiere, *le cahos*, il crut que cette matiere premiere étoit & la cauſe productrice, & le fond duquel tous les êtres étoient ſortis, de la maniere dont Moyſe le raconte.

Toute la Religion s'offroit alors à Amauri, comme le développement des phénomenes que devoient préſenter le mouvement & la matiere premiere.

Ce fut ſur cette baſe, qu'Amauri bâtit ſon ſyſtême de Religion Chrétienne.

La matiere premiere pouvoit, par ſes différentes formes, produire des êtres particuliers, & Amauri reconnoiſſoit dans la matiere premiere, qu'il nommoit Dieu, parce qu'elle étoit l'être néceſſaire & infini, Amauri reconnoiſſoit dis-je, en Dieu trois perſonnes ; le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, auxquels il attribuoit l'empire du monde, & qu'il regardoit comme l'objet de la Religion.

Mais comme la matiere premiere étoit dans un mouvement continuel & néceſſaire, la Religion & le monde devoient finir, & tous les êtres devoient rentrer dans le ſein de la matiere premiere, qui étoit l'être des êtres, le premier être, ſeul indeſtructible.

La Religion, ſelon Amauri, avoit trois époques, qui étoient comme, les regnes des trois perſonnes de la Trinité.

Le regne du Pere avoit duré pendant toute la Loi Moſaïque.

Le regne du Fils, ou la Religion Chrétienne, ne devoit pas durer toujours ; les Cérémonies & les Sacremens, qui ſelon Amauri, en faiſoient l'eſſence, ne devoient pas être éternels.

Il devoit y avoir un tems où les Sacremens devoient ceſſer, & alors devoit commencer la Religion du S. Eſprit, dans laquelle les hommes n'auroient plus beſoin de Sacremens, & rendroient à l'Etre ſuprême un culte purement ſpirituel.

Cette époque étoit le regne du S. Eſprit, regne prédit, ſelon Amauri, dans l'Ecriture, & qui devoit ſucceder à la Religion Chrétienne, comme la Religion Chrétienne avoit ſuccedé à la Religion Moſaïque.

La Religion Chrétienne étoit donc le regne de Jesus-Christ dans le monde ; & tous les hommes, sous cette loi, devoient se regarder comme des membres de Jesus-Christ.

On se souleva dans l'Université de Paris contre la doctrine d'Amauri ; il la défendit, & il paroît que son principe fondamental étoit ce sophisme de Logique.

La matiere premiere est un être simple, puisqu'elle n'a ni qualité, ni quantité, ni rien de ce qui peut déterminer un être ; or ce qui n'a ni quantité, ni qualité, est un être simple : donc la matiere premiere est un être simple.

La Religion & la Théologie enseignent que Dieu est un être simple ; or on ne peut concevoir de différence entre des êtres simples, parce que ces êtres ne différoient, que parce qu'il y auroit, dans un de ces êtres, des parties ou des qualités qui ne seroient pas dans l'autre, & alors ces êtres ne seroient plus simples.

S'il n'y a, ni peut y avoir, de différence entre la matiere premiere & Dieu, la matiere premiere est donc Dieu ; & de ce principe Amauri tiroit tout son systême de Religion, comme nous l'avons vû.

Amauri, condamné par l'Université, appella au Pape, qui confirma le jugement de l'Université : alors Amauri se retracta, se retira à Saint Martin des Champs, & y mourut de chagrin & de dépit (1).

Il eut pour Disciple David de Dinant, voyez cet article.

ANABAPTISTES, Secte de Fanatiques, qui se rebaptisoient, & défendoient de baptiser les enfans.

de l'Origine des Anabaptistes.

Luther, en combattant le dogme des Indulgences, avoit fait dépendre la justification de l'homme, uniquement des mérites de Jesus-Christ, que le Chrétien s'appliquoit par la foi.

---

[1] Guillelm. Armoricus, Hist. de Vita, & gestis Philip. ad an. 1209. D'Argentré, loco cit. S. Th. cont. Gent. c. 17.

Ainsi, selon ce Chef de la Réforme, les Sacremens ne justifioient point, c'étoit la foi de celui qui les recevoit (1).

Un des disciples de Luther, nommé Stork, conclud de ces principes, que le Baptême des enfans ne pouvoit les justifier, & qu'il falloit rebaptiser tous les Chrétiens, puisque lorsqu'ils avoient été baptisés, ils étoient incapables de former l'acte de foi, par lequel le Chrétien s'applique les mérites de J. C.

Luther n'avoit établi sa doctrine, ni sur la tradition, ni sur les décisions des Conciles, ni sur l'autorité des Peres, mais sur l'Ecriture seule; or disoit Stork, on ne trouve point dans l'Ecriture qu'il faille baptiser les enfans, il faut au contraire enseigner ceux qu'on baptise, il faut qu'ils croient.

Les enfans ne sont, ni susceptibles d'instruction, ni capables de former des actes de foi sur ce qu'on doit croire pour être chrétien. Le Baptême des enfans est donc une pratique contraire à l'Ecriture, & ceux qui ont été baptisés dans l'enfance, n'ont point en effet reçu le Baptême.

Stork ne proposa d'abord cette doctrine, que comme une conséquence des principes de Luther sur la justification, conséquence que Luther n'avoit point voulu développer, selon Stork, par ménagement, ou par prudence.

Le nouveau dogme de Stork, ne fut d'abord qu'un sujet de conversation : bientôt il se glissa dans les écoles, on le mit dans les theses, il eut des partisans dans les Colleges; enfin on le proposa dans les prédications.

Stork pour défendre son sentiment, s'étoit armé de ce principe fondamental de la réforme; savoir, qu'on ne doit admettre comme révelé, & comme nécessaire au salut, que ce qui est contenu dans l'Ecriture; il condamne comme une source empoisonnée, les Peres, les Conciles, les Théologiens, & les Belles-Lettres. L'étude des Lettres remplissoit, selon Stork, le cœur

---

[1] Luth. de Captivit. Babylon. p. 75.

d'orgueil, & l'esprit, de connoissances profanes & dangereuses.

Par ce moyen, Stork mit dans son parti les ignorans, les sots, & la populace, qui, dans la Secte de Stork, se trouvoient au niveau des Théologiens & des Docteurs.

Luther n'avoit pas seulement enseigné que l'Ecriture étoit la seule regle de foi, & que chaque Fidele étoit le Juge du sens de l'Ecriture, il avoit insinué qu'il recevoit des lumieres extraordinaires du S. Esprit. Il prétendit que le S. Esprit ne refusoit point, à ceux qui les demandoient, les lumieres dont il étoit favorisé; les Fideles n'avoient point, selon Stork, d'autre regle de leur loi, ou de leur conduite, que ces inspirations & ces avertissemens intérieurs du S. Esprit.

Carlostad, Muncer, & d'autres Protestans, jaloux de la puissance de Luther, ou rebutés par sa dureté, adopterent les principes de Stork, & les Anabaptistes formerent dans Wirtemberg une Secte puissante.

Carlostad & Muncer à la tête de cette Secte coururent d'Eglise en Eglise, abbattirent les Images, & détruisirent tous les restes du culte catholique que Luther avoit laissés subsister.

Luther apprit dans sa retraite le progrés des Anabaptistes; il accourut à Wirtemberg, prêcha contre les Anabaptistes, & fit bannir Stork, Muncer & Carlostad.

Carlostad se retira à Orlemonde, d'où il passa en Suisse, & y jetta les fondemens de la doctrine des Sacramentaires.

Stork & Muncer parcoururent la Souabe, la Thuringe, la Franconie, & semerent par-tout leur doctrine, prêcherent également contre Luther & contre le Pape: celui-ci, selon Stork, accabloit les consciences sous une foule de pratiques, au moins inutiles: celui-là autorisoit un relâchement contraire à l'Evangile; sa réforme n'avoit abouti qu'à introduire une dissolution semblable à celle du Mahométisme. Les Anabaptistes publioient que Dieu les avoit envoyés pour abolir la Religion trop severe du Pape, & la société licentieuse de Luther; il falloit pour être Chrétien, ne donner

dans aucun vice, & vivre ſans orgueil & ſans faſte.

Les Anabaptiſtes ne prétendoient point, comme Luther, tyranniſer les conſciences; c'étoit ſelon eux, de Dieu ſeul que nous devions attendre les lumieres propres à nous faire diſtinguer la vériré de l'erreur, la vraie Religion de la fauſſe. Dieu déclaroit dans l'Ecriture qu'il accordoit ce qu'on lui demandoit; ainſi, ſelon Stork & Muncer, on étoit sûr que Dieu ne manquoit jamais à donner aux Fideles des ſignes infaillibles pour connoître ſa volonté, lorſqu'on les demandoit.

La volonté de Dieu ſe manifeſtoit en différentes manieres, tantôt par des apparitions, tantôt par des inſpirations, quelquefois par des ſonges, comme dans le tems des Ptophétes.

Stork & Muncer trouverent une multitude d'eſprits foibles, & d'imaginations vives, qui ſaiſirent leurs principes avidement, & ils ſe mirent bientôt à la tête d'une Secte d'hommes qui ne raiſonnoient plus, & qui n'avoient pour guides que les ſaillies & les délires de leur imagination, ou les accès de la paſſion.

Ces deux Chefs ſentirent bien qu'ils pouvoient imprimer à leurs diſciples tous les mouvemens qu'ils voudroient; ils ne ſongerent plus à oppoſer à Luther une Secte de Controverſiſtes, ils aſpirerent à fonder dans le ſein de l'Allemagne une nouvelle Monarchie. Quelques-uns de leurs diſciples ne ſuivirent point les deſſeins ambitieux de leurs Chefs, & tandis que Muncer ſe croyoit tout permis pour établir ſon nouvel Empire, ces Anabaptiſtes pacifiques regardoient comme un crime la défenſe la plus légitime contre ceux qui attaquoient leurs perſonnes ou leurs fortunes. Nous allons ſuivre les progrès & les différens états de cette Secte.

Des Anabaptiſtes Conquérans, depuis la Souveraineté de Muncer juſqu'à ſa mort.

Une partie de l'Allemagne, ne pouvant plus ſupporter les vexations des Seigneurs & des Magiſtrats, s'étoit ſoulevée, & avoit commencé cette ſédition connue ſous le nom de Guerre des payſans : ce ſoulevement avoit, pour ainſi dire, ébranlé toute l'Allemagne, qui

gémissoit sous la tyrannie des Seigneurs, & qui sembloit n'attendre qu'un Chef.

Muncer profita de ces dispositions pour gagner la confiance du peuple : » nous sommes tous freres, di-» soit-il, en parlant à la populace assemblée, & nous » n'avons qu'un commun pere dans Adam ; d'où vient » donc cette différence de rangs & de biens que la ty-» rannie a introduite entre nous & les grands du mon-» de ? Pourquoi gémirons-nous dans la pauvreté, & se-» rons-nous accablés de maux, tandis qu'ils nagent » dans les délices ? N'avons-nous pas droit à l'égalité » des biens, qui, de leur nature, sont faits pour être » partagés, sans distinction, entre tous les hommes ? » Rendez-nous, riches du siecle, avares usurpateurs, » rendez-nous les biens que vous retenez dans l'injus-» tice : ce n'est pas seulement comme hommes, que » nous avons droit à une égale distribution des avan-» tages de la fortune, c'est aussi comme Chrétiens.

» A la naissance de la Religion, n'a-t-on pas vû les » Apôtres n'avoir égard qu'aux besoins de chaque Fi-» dele dans la répartition de l'argent qu'on apportoit » à leurs pieds. Ne verrons-nous jamais renaître ces » tems heureux ! Et toi, infortuné troupeau de Je-» sus-Christ, gémiras-tu toujours dans l'oppression » sous les Puissances Ecclésiastiques (1) !

» Le Tout-Puissant attend de tous les peuples, qu'ils » détruisent la tyrannie des Magistrats, qu'ils rede-» mandent leur liberté les armes à la main, qu'ils re-» fusent les tributs, & qu'ils mettent leurs biens en » commun.

» C'est à mes pieds, qu'on doit les apporter, comme » on les entassoit autrefois aux pieds des Apôtres : oui, » mes freres, n'avoir rien en propre, c'est l'esprit du » Christianisme à sa naissance, & refuser de payer aux » Princes les impôts dont ils nous accablent, c'est se » tirer de la servitude dont Jesus-Christ nous a affran-» chis (2) «

(1) Catrou, Hist. des Anab. l. 10. Seckendorf, Comment. Sleidan. sur l'Hist. du Luth.

(2) Catrou, ibid. Sleidan,

Le peuple du Mulhaufen regarda Muncer comme un Prophéte envoyé du Ciel, pour le délivrer de l'oppreffion ; il chaffa les Magiftrats, tous les biens furent mis en commun, & Muncer fut regardé comme le Juge du peuple. Ce nouveau Samuel écrivit aux Villes & aux Souverains, que la fin de l'oppreffion des peuples & de la tyrannie des Souverains étoit arrivée, que Dieu lui avoit ordonné d'exterminer tous les Tyrans, & d'établir fur les peuples des gens de bien.

Par fes lettres & par fes Apôtres, Muncer porta le feu de la fédition dans la plus grande partie de l'Allemagne ; il fut bientôt à la tête d'une armée nombreufe qui commit de grands défordres : de plus grands malheurs menaçoient l'Allemagne, les peuples révoltés accouroient de toutes parts pour fe joindre à Muncer.

Le Landgrave de Heffe & plufieurs Seigneurs leverent des troupes, attaquerent Muncer avant qu'il fut joint par différents corps de révoltés qui étoient en marche ; l'armée de Muncer fut défaite, plus de fept mille Anabaptiftes périrent dans cette déroute, & Muncer lui-même fut pris & exécuté quelque tems après (1),

Des Anabaptiftes, depuis la mort de Muncer jufqu'à l'extinction de leur Royaume de Munfter.

La défaite de Muncer n'anéantit pas l'Anabaptifme en Allemagne : il s'y entretint & même s'y accrût ; mais il ne formoit plus un parti redoutable. Les Anabaptiftes, également odieux aux Catholiques, aux Proteftans, & aux Sacramentaires, étoient décriés & punis dans toute l'Allemagne.

En Suiffe, ils fouleverent fans fuccès les citoyens & les payfans ; la vigilance & l'autorité du Magiftrat déconcerterent leurs projets, & ils y furent traités avec tant de rigueur, qu'ils ne s'y perpétuerent qu'avec beaucoup de fecret. Dans plufieurs Cantons on avoit porté peine de mort contre les Anabaptiftes, & contre

(1) Catron, Sleidan, Seckendorf, ibid.

tous ceux qui fréquentoient leurs aſſemblées, & l'on en avoit exécuté un grand nombre.

Ils étoient traités avec plus de rigueur encore dans les Pays-Bas & en Hollande ; les priſons en étoient remplies, & les échaffauds étoient preſque toujours dreſſés pour eux ; mais quelques ſupplices qu'on inventât pour inſpirer de la terreur aux eſprits, le nombre des Fanatiques croiſſoit.

De tems en tems il s'élevoit parmi les Anabaptiſtes des Chefs qui leur promettoient des tems plus heureux : tels furent Hofman, Tripnaker, &c.

Après eux parut Mathiſon, Boulanger d'Harlem ; envoya dix Apôtres en Friſe, à Munſter, &c.

La Religion Réformée s'étoit établie à Munſter, & les Anabaptiſtes y avoient fait des proſélytes, qui reçurent les nouveaux Apôtres. Tout le corps des Anabaptiſtes s'aſſembla la nuit, & reçut de l'Envoyé de Mathiſon l'eſprit apoſtolique qu'il attendoit.

Les Anabaptiſtes ſe tinrent cachés juſqu'à ce que leur nombre fût conſidérablement augmenté ; alors ils coururent par le pays, criant, *repentez-vous*, *faites pénitence*, *& ſoyez baptiſés*, *afin que la colere de Dieu ne tombe pas ſur vous.*

La populace s'aſſembla : tous ceux qui avoient reçu un ſecond baptême coururent auſſitot dans les rues faiſant le même cri ; pluſieurs perſonnes ſe joignirent aux Anabaptiſtes par ſimplicité, craignant en effet la colere du Ciel, dont on les menaçoit, & d'autres parce qu'ils craignoient d'être pillés.

Le nombre des Anabaptiſtes augmenta en deux mois de pluſieurs milliers, & les Magiſtrats ayant publié un Edit contre eux, ils coururent aux armes, & s'emparerent du marché. Les Bourgeois ſe poſterent dans un autre quartier de la Ville : ils ſe regarderent les uns les autres pendant trois jours, enfin on convint que chaque parti mettroit bas les armes, & que l'on ſe toleroit mutuellement, nonobſtant la différence des ſentimens ſur la Religion.

Mais les Anabaptiſtes craignirent qu'on ne les attaquât de nuit, pendant qu'ils ſeroient déſarmés, ils envoyerent ſecrettement des meſſagers en différens

lieux, avec des lettres adreſſées à leurs adhérans.

Ces lettres portoient qu'un Prophéte envoyé de Dieu, étoit arrivé à Munſter, qu'il prédiſoit des événemens merveilleux, & qu'il inſtruiſoit les hommes des moyens d'obtenir le ſalut : un nombre prodigieux d'Anabaptiſtes ſe rendit à Munſter : alors les Anabaptiſtes de cette Ville coururent dans les rues, criant ; *retirez-vous, méchans, ſi vous voulez éviter une entiere deſtruction : car on caſſera la tête à tous ceux qui refuſeront de ſe faire rebaptiſer* : alors le Clergé & les Bourgeois abandonnerent la Ville ; les Anabaptiſtes pillerent les Egliſes & les maiſons abandonnées, & brûlerent tous les livres, excepté la Bible.

Peu de tems après la Ville fut aſſiégée par l'Evêque de Munſter, & Mathiſon fut tué dans une ſortie.

La mort de Mathiſon conſterna les Anabaptiſtes, Jean Bokelſon courut nud dans les rues, criant : *le Roi de Sion vient* ; après cette action, il rentra chez lui, reprit ſes habits, & ne ſortit plus : le lendemain le peuple vint en foule pour ſavoir la cauſe de cette action.

Jean Becold ne répondit rien, & il écrivit que Dieu lui avoit lié la langue pour trois jours.

On ne douta pas que le miracle opéré dans Zacharie, ne ſe fût renouvellé dans Jean Becold, & l'on attendit avec impatience la fin de ſon mutiſme.

Lorſque les trois jours furent écoulés, Becold ſe préſenta au peuple, & déclara d'un ton de Prophéte, que Dieu lui avoit commandé d'établir douze Juges ſur Iſrael. Il nomma donc des Juges, & fit dans le gouvernement de cette Ville, tous les changemens qu'il voulut y faire.

Lorſque Becold ſe crut bien affermi dans l'eſprit des peuples, un Orfevre vint trouver les Juges & leur dit : voici ce que dit le Seigneur Dieu l'Eternel. « Comme » autrefois j'établis Saül Roi ſur Iſraël, & après lui » David, bien qu'il ne fût qu'un ſimple Berger ; de » même j'établis aujourd'hui Becold mon Prophéte, » Roi en Sion ».

Un autre Prophéte accourut, & préſenta une épée à Becold, en diſant ; *Dieu t'établit Roi non ſeulement*

ſur Sion, mais auſſi ſur toute la terre. Le peuple tranſporté de joie proclama Jean Becold Roi de Sion, on lui fit une couronne d'or, & l'on battit monnoie en ſon nom.

Becold ne fut pas plutôt proclamé Roi, qu'il envoya vingt-ſix Apôtres pour établir par-tout ſon empire. Ces nouveaux Apôtres exciterent des déſordres dans tous les lieux où ils pénétrerent; ſur-tout en Hollande, où Jean de Leyde diſoit, que Dieu lui avoit donné Amſterdam & pluſieurs autres Villes; les Anabaptiſtes cauſerent de grands déſordres dans ces Villes, & on en fit mourir un grand nombre.

Le Roi de Sion apprit avec douleur les malheurs de ſes Apôtres; le découragement ſe mit dans Munſter, bientôt après la Ville fut priſe par l'Evêque, Jean de Leyde ou Becold lui-même fut pris & ténaillé en 1536.

C'eſt ainſi que finit le regne des Anabaptiſtes à Munſter.

Des Anabaptiſtes Conquérans, depuis l'extinction de leur Royaume de Munſter.

Les Anabaptiſtes furent pourſuivis & obſervés ſoigneuſement par tous les Princes & les Magiſtrats, qui ayant toujours devant les yeux l'exemple de Munſter, ne leur donnerent aucun relâche. En Hollande on ne ceſſa pendant pluſieurs années de faire des exécutions: dix ans après la réduction de Munſter, on fit périr beaucoup d'Anabaptiſtes qui cherchoient à rétablir leur parti: quelques-uns s'échapperent, mais le plus grand nombre mourut avec un courage étonnant: on en vit, qui pouvant ſe ſauver, préfererent de mourir, parce qu'ils ſe trouvoient dans un état à ne point eſperer de devenir meilleurs par une plus longue vie.

Les Anabaptiſtes furent traités avec la même rigueur en Angleterre, où cependant ils firent des proſélytes; en Allemagne, en Suiſſe ils ſe reproduiſirent ſans ceſſe.

Voilà quelle fut par tout la deſtinée des Anabaptiſtes, dont le principal deſſein étoit de former un Royaume temporel, & même une Monarchie univerſelle, par la deſtruction de toutes les puiſſances: diſperſés ſur la

terre, & hors d'état de rien entreprendre, ils renoncerent au projet insensé de soumettre la terre à leurs opinions; leur fanatisme ne fut plus une fureur, ils se réunirent avec les Anabaptistes purs & pacifiques.

Des Anabaptistes Pacifiques.

L'esprit de révolte & de sédition n'étoit pas essentiel à *l'Anabaptisme*, & Stork ne trouva pas par-tout des caracteres tels que celui de Muncer: quelques-uns de ses disciples, au lieu de se soulever contre les Puissances séculieres, entreprirent de réunir les Anabaptistes dispersés dans les différentes parties de l'Allemagne, de se soustraire aux poursuites des Magistrats, & de former une société purement religieuse: tels furent Hutter, Gabriel & Menno, qui formerent la société des freres de Moravie, & celle des Mennonites.

§. I.

Des Freres de Moravie.

Hutter & Gabriel, tous deux disciples de Stork, acheterent dans la Moravie un terrein assez étendu, & dans un canton fertile, mais inculte; ils parcoururent ensuite la Silésie, la Bohéme, la Stirie, & la Suisse, annonçant par-tout que Dieu avoit élu un peuple selon son cœur, que ce peuple étoit répandu dans les contrées de l'idolâtrie, que le moment de rassembler Israël étoit venu, qu'il falloit que les vrais Fideles sortissent de l'Egypte, & passassent dans la terre de promission.

Lorsque Hutter eut réuni assez d'Anabaptistes pour former une société, il fit un symbole & des loix.

Ce symbole portoit, 1°. que Dieu dans tous les siecles s'étoit choisi une Nation sainte, qu'il avoit faite la dépositaire du vrai culte; que la difficulté étoit d'en connoître les membres dispersés parmi les enfans de perdition, & de les réunir en corps pour les conduire à la terre promise; que ce peuple étoit sans doute, celui que Hutter rassembloit, pour le fixer en Moravie;

enfin, que de se séparer du Chef ou de négliger les loix du conducteur d'Israël, c'étoit le signe d'une damnation certaine.

2°. Qu'il faut regarder comme impies toutes les sociétés qui ne mettent pas leurs biens en commun; qu'on ne peut être riche en particulier, & Chrétien tout ensemble.

3°. Que Jesus-Christ n'est pas Dieu, mais Prophéte.

4°. Que des Chrétiens ne doivent pas reconnoître d'autres Magistrats, que les Pasteurs Ecclésiastiques.

5°. Que presque toutes les marques extérieures de Religion sont contraires à la pureté du Christianisme, dont le culte doit être dans le cœur, & qu'on ne doit point conserver d'images, puisque Dieu l'a défendu.

6°. Que tous ceux qui ne sont pas rebaptisés, sont de véritables infideles, & que les mariages contractés avant la nouvelle régénération sont annullés par l'engagement que l'on prend avec J. C.

7°. Que le Baptême n'effaçoit le péché originel, ni ne conféroit la grace; qu'il n'étoit qu'un signe par lequel tout Chrétien se livroit à l'Eglise.

8°. Que la Messe est une invention de Satan, le Purgatoire une reverie, & l'invocation des Saints, une injure faite à Dieu; que le Corps de Jesus-Christ n'est pas réellement présent dans l'Eucharistie.

Tels sont les dogmes que professoient les Anabaptistes réunis par Hutter, & qui prirent le nom de Freres de Moravie.

Comme parmi eux on n'accordoit le Baptême qu'aux personnes d'un âge mûr, on demandoit au Prosélyte s'il n'avoit jamais exercé de Magistratures, & s'il renonçoit à tout le faste & à toute la pompe de Satan qui les accompagnent: on examinoit ses mœurs, & il n'étoit jugé digne d'être admis au nombre des Freres, que quand d'une voix unanime on avoit entendu le peuple crier *qu'on le baptise*. Alors le Pasteur prenoit de l'eau, la répandoit sur le Prosélyte en prononçant ces mots: *je te baptise au nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit.*

Parmi les Hutterites, on recevoit la Céne deux fois

l'année, au tems que le Chef avoit marqué pour la Communion publique : c'étoit d'ordinaire dans un poële ou dans la salle qui servoit de réfectoire aux Freres, que l'on assembloit pour participer aux mystères.

La cérémonie commençoit par la lecture de l'Evangile en langue vulgaire : on faisoit un sermon sur ce qu'on avoit lû, & à la fin du Sermon, l'Ancien alloit porter à chacun des Freres un morceau de pain commun : tous le recevoient dans leurs mains qu'ils tenoient étendues, tandis que le Prédicateur expliquoit le mystère ; enfin il prononçoit à haute voix ces paroles : *Prenez, mes Freres, mangez, & annoncez la mort du Seigneur.*

Alors tous mangeoient le pain : l'Ancien alloit ensuite de rang en rang avec sa coupe, & le Prédicateur disoit, *buvez au nom de Christ en mémoire de sa mort.* Tous buvoient alors le calice, & demeuroient ensuite dans une espece d'extase, dont ils n'étoient tirés que par les exhortations du Prédicateur, qui leur expliquoit les effets que devoit produire en eux le mystère auquel ils avoient dû participer.

La Céne n'étoit pas plutôt finie, qu'on détâchoit de l'assemblée, des Apôtres dans les Provinces voisines.

Les Anabaptistes n'avoient gueres d'autres exercices de Religion, que la réception de la Céne ; sinon qu'ils s'assembloient tous les Mercredis & tous les Dimanches par pelotons en des maisons particulieres, pour y faire ou pour y entendre des sermons sans ordre & sans préparation.

Les Freres de Moravie habitoient toujours la campagne dans des terres des Gentilshommes, qui trouvoient leur intérêt à les donner à ferme à une Colonie d'Anabaptistes, qui rendoit toujours au Seigneur le double de ce que lui auroit produit un Fermier ordinaire.

Lorsqu'on leur avoit confié un domaine, ils venoient y demeurer tous ensemble dans un emplacement séparé qu'on enfermoit de palissades : chaque ménage y avoit sa hute bâtie sans ornemens, mais en dedans elle étoit propre.

Au milieu de la Colonie, on avoit érigé des appartemens publics, destinés aux fonctions de la Communauté ; on y voyoit un réfectoire, où tous s'assembloient au tems du repas : on y avoit construit des salles pour travailler aux métiers que l'on ne peut exercer qu'à couvert : on y avoit érigé un appartement où l'on nourrissoit les petits enfans de la Colonie : il seroit difficile d'exprimer avec quel soin les veuves s'acquittoient de cette fonction.

Dans un autre lieu séparé, on avoit dressé une école publique pour l'instruction de la jeunesse ; ainsi les parens n'étoient chargés, ni de la nourriture, ni de l'éducation de leurs enfans.

Comme les biens étoient en commun, un Œconome qu'on changeoit tous les ans, percevoit seul les revenus de la Colonie, & les fruits du travail : c'étoit à lui de fournir aux nécessités de la Communauté ; le Prédicant & l'Archimandrite avoient une espece d'Intendance sur la distribution des biens, & sur le bon ordre de la discipline.

La premiere regle, étoit de ne point souffrir de gens oisifs parmi les Freres. Dès le matin, après une priere que chacun faisoit en secret, les uns se répandoient à la campagne pour la cultiver, d'autres exerçoient en des atteliers les métiers qu'on leur avoit appris : personne n'étoit exempt du travail ; ainsi lorsqu'un homme de condition s'étoit fait Frere, on le réduisoit, selon l'Arrêt du Seigneur, à manger son pain à la sueur de son front.

Tous les travaux se faisoient en silence : c'étoit un crime de le rompre au réfectoire. Avant que de toucher aux viandes, chaque Frere prioit en secret, & demeuroit près d'un quart d'heure les mains jointes sur la bouche dans une espece d'extase : on ne sortoit point de table, qu'on n'eût prié en secret un autre quart d'heure : après le repas chacun reprenoit son travail.

Le silence étoit observé rigoureusement aux écoles parmi les enfans : on les auroit pris pour des statues d'une même parure, car tous les freres & toutes les sœurs avoient des habits de la même étoffe, & taillés sur le même modele.

Les mariages n'étoient point l'ouvrage de la passion ou de l'intérêt ; le Supérieur tenoit un registre des jeunes personnes des deux sexes qui étoient à marier, le plus âgé des garçons étoit donné à tour de rôle pour mari à la plus âgée des filles : celle des deux parties qui refusoit de s'allier avec l'autre, passoit au dernier rang de ceux qui devoient être mariés : alors on attendoit que le hasard assortit ces personnes.

Le jour des nôces étoit célebré avec peu d'appareil, seulement l'Œconome augmentoit de quelques mets le repas des nouveaux époux, & ce seul jour-là étoit pour eux un jour de fête : on les exemptoit de travail : alors on leur assignoit une hutte séparée dans l'enclos, à condition que la femme se trouveroit tous les jours à son poste dans la sale des travaux, & que le mari se transporteroit à l'ordinaire à la campagne ou dans les atteliers, pour s'acquitter de ses emplois.

Le vice n'avoit point corrompu ces sociétés, on n'y voyoit aucune trace des déréglemens que l'on reprochoit aux différentes Sectes des Anabaptistes : on ne punissoit les infractions des loix, que par des peines spirituelles, telles que le retranchement de la Céne, & l'on renvoyoit dans le siecle ceux qui ne se corrigeoient pas.

S'il arrivoit que l'emportement eût fait commettre un homicide, qu'il auroit été dangereux de laisser impuni, on avoit horreur de répandre le sang du coupable ; on avoit imaginé un genre de supplice fort extraordinaire, c'étoit de chatouiller le criminel jusqu'à ce qu'il mourût.

Il s'en falloit beaucoup que les Freres de Moravie dépensassent tout ce qu'ils gagnoient ; de-là les richesses que les Œconomes de chaque Colonie accumuloient en secret : on n'en rendoit compte qu'au premier Chef de toute la Secte : elle en avoit un qui n'étoit connu que des Freres, & qu'on ne révéloit point au public. Par la destination de ce Chef, ou de ce premier Archimandrite, on employoit le superflu des Colonies au profit de toute la Secte : souvent il arrivoit qu'on achetoit en propre les terres qu'on n'avoit tenues qu'à ferme.

§. II.

De la Destruction des Freres de Moravie.

Tout sembloit conspirer à protéger les Freres de Moravie, la Noblesse trouvoit son compte à faire cultiver ses terres par des hommes infatigables & fideles. On n'avoit point de plaintes à faire d'une societé, dont tous les reglemens n'avoient point, ce semble, d'autre but, que l'utilité publique; cependant le zéle de la Religion l'emporta dans le cœur de Ferdinand, sur l'utilité temporelle : ce Prince, dit le Pere Catrou, conçut qu'à tout prendre, il étoit dangereux de voir sous son regne, se former une République indépendante des Magistrats civils, & contraire à l'obéissance des Souverains. Le double intérêt de la Religion & de l'Etat, le rendit donc ennemi déclaré des Hutterites en particulier, comme il l'avoit été des Anabaptistes en général.

Le Maréchal de Moravie reçut donc ordre de chasser les Anabaptistes : ils réclamerent l'autorité des loix qui les avoient rendus possesseurs légitimes de leurs habitations. La Noblesse & les Villes de Moravie s'intéresserent pour eux, mais rien ne put fléchir Ferdinand : il envoya des troupes contre les Anabaptistes. Alors, continue le P. Catrou, les Freres de Moravie abandonnerent leurs habitations à l'avarice des soldats; pour eux, sans donner la moindre marque d'indignation, ou de révolte, ils quitterent la Moravie par bandes, pour se retirer dans un pays inhabité, inculte & stérile, proche de la Moravie.

La Moravie ne tarda pas à sentir la perte qu'elle avoit faite : on se plaignit bientôt de voir les terres autrefois si fertiles, & si cultivées par l'industrie des Anabaptistes, devenues désertes ou negligées depuis leur expulsion.

Tandis que les Hutterites étoient consumés par la faim dans leurs déserts, les Moraves soupiroient après le retour de ces pauvres exilés : bientôt on se plaignit, on murmura, & la Moravie étoit prête à se soulever.

On rappella les Anabaptiſtes, & ce fut après leur rappel, que la diſcorde troubla leurs Colonies : elles étoient gouvernées par Hutter & par Gabriel, deux hommes d'un caractere bien différent. Hutter invectivoit ſans ceſſe contre l'autorité des Magiſtrats, il prêchoit dans toute la rigueur l'égalité des hommes. Gabriel, plus doux, vouloit qu'on ſe conformât aux loix civiles des pays où l'on étoit. Hutter & Gabriel ſe brouillerent, & formerent deux Sectes ſéparées qui s'excommunierent : ainſi les Freres de Moravie furent partagés en Gabrieliſtes & en Hutterites. Hutter & Gabriel, allerent chacun de leur côté former de nouveaux établiſſemens; leur projet étoit de ſe rendre par-tout les ſeuls laboureurs de l'Allemagne, & les meilleurs artiſans dans les Villes.

Ainſi dans les Colonies des Anabaptiſtes, on trouvoit généralement de quoi fournir aux beſoins de toutes les Villes. De là, dit le Pere Catrou, la ruine & les murmures des anciens habitans du pays; on s'apperçut d'ailleurs, que Hutter, dans les différentes Provinces où il alloit, engageoit les particuliers à vendre leurs biens pour ſes établiſſemens; on l'arrêta comme ennemi de la ſociété, & on le brûla comme hérétique.

Après la mort de Hutter, ces deux Sectes ſe réunirent, mais la diſcipline ſe relâcha, le luxe s'introduiſit dans les Colonies, & y attira tous les vices.

Toute l'adreſſe des Archimandrites ſuffiſoit à peine à couvrir les déſordres des Colonies; on ne prêchoit plus aux Freres que des raiſons de politique pour arrêter le cours des déſordres qu'il étoit dangereux, diſoit-on, de faire éclater au-dehors : on ne les entretenoit preſque plus de Dieu, & de la ſévérité de ſes jugemens. Pour les myſtères de la Trinité & de l'Incarnation du Verbe, ils paroiſſoient entierement oubliés, on y toleroit toutes les Sectes de l'Anabaptiſme; Sabbataires, Clanculaires, &c. dont nous parlerons dans un article ſéparé.

Gabriel s'oppoſa de toutes ſes forces à ces déſordres; il devint odieux à la Secte, qui le fit chaſſer de Moravie : il ſe retira en Pologne, & finit dans la miſere.

une vie toujours occupée de l'établiſſement & de la gloire de ſa ſecte.

La Communauté des Freres de Moravie ne laiſſa pas de ſubſiſter après le départ de Gabriel. Feldhaller, ſucceſſeur de Gabriel, s'appliqua uniquement à enrichir ſes Colonies, mais il n'y rétablit pas l'ordre & la diſcipline primitive ; le mépris des peuples ſuivit le déreglement des Anabaptiſtes, & la perſécution fut la ſuite du mépris ; enfin vers l'an 1620, cette Communauté ſi défigurée, fut preſque détruite : un grand nombre de Freres ſe retira en Tranſylvanie, & s'y réunit avec les Sociniens.

Depuis que les Kouakres ſe ſont établis en Tranſylvanie, & y ont reçu toutes les Sectes Chrétiennes, beaucoup d'Anabaptiſtes de Moravie y ont paſſé.

Des Anabaptiſtes Pacifiques de Hollande, appellés Mennonites.

Deux Freres dont l'un ſe nommoit Ubbo, & l'autre Théodore Philippes, fils d'un Paſteur de Leuwarde, après avoir embraſſé la Secte des Anabaptiſtes, avoient été établis Evêques en 1534. Ces deux freres n'avoient jamais approuvé, ni les ſentimens, ni les deſſeins des Anabaptiſtes de Munſter au ſujet du Royaume temporel. Après l'extinction de ce Royaume, ils ramaſſerent les reſtes des Anabaptiſtes, & formerent le projet d'en faire une nouvelle Secte : ils communiquerent leur deſſein à Menno, Curé dans la Friſe, & l'engagerent à quitter ſa Cure, pour ſe faire Evêque des Anabaptiſtes.

Menno, devenu l'Evêque des Anabaptiſtes, travailla avec tant d'ardeur & de ſuccès à l'établiſſement de ſa Secte, qu'en peu de tems ſa doctrine fut reçue par un grand nombre de perſonnes en Friſe, en Weſtphalie, en Gueldres, en Hollande, dans le Brabant, & en divers autres lieux.

Ce ne fut pas ſans de grands obſtacles : on publia des Edits ſeveres contre les Mennonites, on en brûla un grand nombre, & l'on fit mourir un habitant de Harlingen en Friſe, pour avoir reçu chez lui Menno Simonis.

Les Mennonites ſe diviſerent bientôt entre eux, il s'éleva de grandes conteſtations dans cette Secte au ſujet de l'excommunication ; on tint un Synode à Wiſmar, où Menno faiſoit ſa réſidence.

Dans ce Synode, on agit avec force & avec chaleur contre ceux qui tranſgreſſoient les ordres, on ordonna que le mari abandonneroit ſa femme excommuniée, & ſemblablement la femme ſon mari ; & que les parens d'une perſonne excommuniée n'auroient plus aucun commerce avec elle.

Ce Synode fut condamné dans une aſſemblée qui ſe tint la même année à Meklinbourg, & l'on y ordonna que l'on ne procéderoit pas ſi rigoureuſement à l'égard des perſonnes jugées dignes d'excommunication.

Ce différend cauſa dans la ſuite d'autres ſchiſmes parmi les Anabaptiſtes, au ſujet de pluſieurs queſtions qui furent agitées ſur les moyens de ſe ſervir du glaive charnel, ſans recourir au Magiſtrat ; & ces queſtions échaufferent ſi fort les eſprits, que Menno ayant excommunié un nommé Cnyper, parce qu'il n'étoit pas dans ces ſentimens, celui-ci l'excommunia à ſon tour.

Cette diviſion des Anabaptiſtes augmenta conſidérablement l'année ſuivante, ſur-tout à Embden, où il y eut de grands déſordres, au ſujet d'une femme dont on avoit excommunié le mari : cette femme n'ayant pas voulu ſe ſéparer de ſon mari, les uns prétendoient qu'il falloit l'excommunier, les autres s'y oppoſoient.

On écrivit à Menno, qui répondit qu'il ne conſentiroit jamais qu'on usât d'une ſi grande rigueur à l'égard de l'excommunication : mais les Anabaptiſtes rigides le mennacerent de l'excommunier lui-même, & il fut obligé de ſuivre leur ſentiment.

C'eſt de ces divers ſentimens au ſujet de l'excommunication, que ſont venues les diverſes factions qui ſéparent encore aujourd'hui les Mennonites.

Les Anabaptiſtes rigides ſe ſont encore diviſés, de ſorte que les uns ſont plus rigides, & les autres plus relâchés : tous s'excommunierent réciproquement, & rien n'a pu réconcilier ces différens partis.

Après la mort de Menno, le ſchiſme s'augmenta entre ſes Sectateurs, & ſur-tout entre ceux de Flandre.

& de Suiſſe : pour le faire ceſſer, les deux partis prirent des arbitres, & promirent de s'en tenir à leur jugement ; les Flamands, qui étoient les Mennonites rigides, furent condamnés, mais ils accuſerent les arbitres de partialité, rompirent tout commerce avec les Mennonites mitigés, & ce fut un crime de converſer, de manger, de parler, & d'avoir la moindre converſation enſemble, même à l'article de la mort.

Les Provinces Unies s'étant ſouſtraites à la domination de l'Eſpagne, les Anabaptiſtes ne furent plus perſécutés. Guillaume I, Prince d'Orange, ayant beſoin d'une ſomme d'argent pour ſoutenir la guerre, la fit demander aux Mennonites, qui la lui envoyerent. Le Prince ayant reçu la ſomme & ſigné une Obligation, il leur demanda quelle grace ils ſouhaitoient qu'on leur accordât : les Anabaptiſtes demanderent à être tolerés, & ils le furent en effet après que la révolution fut accomplie.

A peine les Miniſtres Proteſtans jouiſſoient de l'exercice libre de leur Religion dans les Provinces Unies, qu'ils firent tous leurs efforts pour rendre les Anabaptiſtes odieux, & pour les faire chaſſer.

Toutes les difficultés qu'ils eſſuyerent de la part des Egliſes Réformées, & des Magiſtrats du pays, juſques vers le milieu du dernier ſiecle, ne les empêcherent point de continuer leurs diviſions. Ils aſſemblerent cependant un Synode en 1632 à Dordrecht, pour travailler à ſe réunir, & il s'y fit une eſpece de Traité de paix, qui fut ſigné de cent cinquante & un Mennonites, mais quelques années après il s'éleva de nouveaux Schiſmatiques dans la Secte de Menno.

Le Mennoniſme a aujourd'hui deux grandes branches, en Hollande, ſous le nom deſquelles tous les Freres ſont compris, l'une eſt celle des Waterlanders, l'autre celle des Flamands : dans ceux-ci ſont renfermés les Mennonites Friſons & les Allemands, qui ſont proprement la Secte des Anabaptiſtes anciens ; plus modérés à la vérité que leurs prédéceſſeurs ne le furent en Allemagne & en Suiſſe.

Parmi les Flamands, on trouve beaucoup de Sociniens.

En 1664, l'Etat fut obligé d'interpoſer ſon autorité, pour leur défendre de diſputer ſur la Divinité de J. C. On les nomme auſſi Galenites, du nom de Galenus, Médecin, & fameux Prédicant Mennonite.

Outre ces branches du Mennoniſme, il y a à Amſterdam diverſes petites Aſſemblées moins connues; ces Mennonites différent les uns des autres en divers points, de peu d'importance : ces petites Aſſemblées ſe forment ſans bruit, & ſecrettement, dans quelques maiſons particulieres.

Les diſputes que les Galenites eurent avec eux, ſur la Divinité de J. C. en 1669, donnerent naiſſance à une nouvelle Aſſemblée des Mennonites, qui ſe ſépara, en proteſtant contre les opinions Sociniennes : ceux-ci ont continué de s'aſſembler, depuis ce tems-là, dans une Egliſe particuliere.

Les Mennonites reconnoiſſent donc la Divinité de J. C. & prétendent qu'on ne doit obéir, ni à l'Egliſe, ni aux Conciles, ni à aucune Aſſemblée Eccléſiaſtique. Ils rejettent le Baptême des enfans; ils ſoutiennent qu'aucune Egliſe ne doit être réputée la vraie Egliſe, à l'excluſion des autres, & que l'ouvrage de la réformation ne ſauroit être regardé comme une entrepriſe exécutée par l'autorité de Dieu & de J. C. Ils ne croient pas que les Miniſtres & les Diacres, aient aucune autorité de Droit Divin; de-là ils concluent, que l'excommunication n'a plus lieu depuis les Apôtres, qui ſeuls ont été établis par Dieu : ils reconnoiſſent la néceſſité d'obéir aux Magiſtrats.

En 1660, les Anabaptiſtes Allemands, d'Alſace, ſouſcrivirent à la Confeſſion de Foi des Anabaptiſtes Flamands.

Les Anabaptiſtes de Hambourg ont la même Confeſſion de Foi que les Anabaptiſtes ſéparés. Ils adminiſtrent le Baptême & la Céne, à-peu-près comme les Freres de Moravie (1).

(1) Hiſt. Mennonitarum. Deſcript. d'Amſterdam. Catrou, Hiſt. des Anab. Une petite Hiſt. des Anabaptiſtes, in-12, imprimée à Amſterdam, & faite ſur d'excellens Mémoires.

Des Sectes Dévotes qui se sont élevées parmi les Anabaptistes.

C'étoit un principe fondamental de l'Anabaptisme, que Dieu instruisoit immédiatement les Fideles, & que le S. Esprit leur inspiroit ce qu'ils devoient faire, & ce qu'ils devoient croire ; chaque Anabaptiste prenoit donc pour des vérités révélées toutes ses idées, quelqu'étranges qu'elles fussent, & l'on vit une multitude de Sectes d'Anabaptistes, qui n'avoient de commun que la nécessité de baptiser ceux qui avoient été baptisés, & qui faisoient dépendre le salut de différentes pratiques. Tels furent :

1°. Les Adamites, qui, au nombre de plus de trois cens, monterent tous nuds sur une haute montagne, persuadés qu'ils seroient enlevés au Ciel, en Corps & en ame.

2°. Les Apostoliques, qui pratiquoient à la lettre l'ordre que J. C. a donné de prêcher sur les toits : ces Apostoliques n'avoient point d'autres Chaires, que la couverture des maisons ; ils y montoient avec agilité, & de-là ils faisoient entendre leurs voix aux passans.

3°. Les Taciturnes, au contraire, persuadés que nous étions arrivés à ces tems fâcheux, prédits par S. Paul, dans lesquels la porte de l'Evangile doit être fermée, se taisoient obstinément, lorsqu'on les interrogeoit sur la Religion & sur le parti qu'on avoit à prendre dans ces tems si difficiles.

4°. Les Parfaits, qui s'étoient séparés du monde, afin d'accomplir à la lettre le précepte de ne point se conformer au siécle : avoir un air de sérénité ou de satisfaction, faire le moindre sourire ; c'étoit, selon eux, s'attirer cette malédiction de J. C. *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez.*

5°. Les Impeccables, qui croyoient qu'après la régénération nouvelle, il étoit facile de se préserver de tout péché, & qui croyoient qu'en effet ils n'en commettoient plus ; c'est pour cela qu'ils retranchoient de l'Oraison Dominicale, ces mots, *pardonnez-nous nos offenses* :

offenses : ils n'invitoient personne à prier pour eux.

6°. Les Freres Libertins, qui prétendoient que toute servitude étoit contraire à l'esprit du Christianisme.

7°. Les Sabbataires, qui croyoient qu'il falloit observer le jour du Sabbat, & non le Dimanche.

8° Les Clanculaires, qui disoient qu'il falloit parler en public comme le commun des hommes, en matiere de Religion, & qu'il ne falloit dire qu'en cachette ce que l'on pensoit.

9°. Les Manifestaires, qui tenoient des sentimens diamétralement opposés à ceux des Clanculaires.

10°. Les Pleureurs, qui s'imaginoient que les larmes étoient agréables à Dieu, & dont toute l'occupation étoit de s'exercer à acquérir la facilité de pleurer : ils mêloient toujours leurs pleurs avec leur pain, & on ne les rencontroit jamais, que les soupirs à la bouche.

11°. Les Réjouis, qui établissoient pour principe, que la joie & la bonne chere étoient l'honneur le plus parfait qu'on pût rendre à l'Auteur de la Nature.

12°. Les Indifférens qui n'avoient point pris de parti en matiere de Religion, & qui les croyoient toutes également bonnes.

13° Les Sanguinaires, qui ne cherchoient qu'à répandre le sang des Catholiques & des protestans.

14°. Les Antimariens, qui refusoient tout honneur & tout estime à la Vierge (1).

ANDRONICIENS, Disciples d'un certain Andronic, qui avoit adopté les erreurs des Sévériens : ils croyoient que la moitié supérieure des femmes étoit l'ouvrage de Dieu, & la moitié inférieure, l'ouvrage du Diable (2).

Voyez l'art. SEVERIENS.

ANGELIQUES : leur Secte paroît avoir existé du

(1) Voyez les Auteurs cités, & Kromayer, in Scrutinio Religionum. Pantheon Anabaptisticum & Enthrusiasticum, 1702, in-fol. Les Theol. Allemands ont beaucoup écrit sur l'Anabaptisme. Voyez les dans Stokman, Lexic. Haeres.

(2) Epiph. Her. 45.

tems des Apôtres ; il semble que ce soit d'eux que parle S. Paul, dans l'Epître aux Colossiens ; » que nul ne » vous ravisse le prix de votre course, dit cet Apôtre, » en affectant de paroître humble par un culte supersti- » tieux des Anges, se mêlant de parler des choses qu'il » ne sait point, étant enflé par les vaines imaginations » d'un esprit humain & charnel (1).

On ne voit rien, ni dans la Loi, ni dans les Prophêtes, ni dans les pratiques des Saints de l'Ancien Testament, sur le culte des Anges : il est vrai, que lorsque les Anges ont apparu, & qu'ils ont parlé au nom de Dieu, & comme le représentant, ils ont reçu des hommages & une adoration ; mais ce culte & cette adoration se rapportoient à Dieu, dont ils étoient les Ministres & les Ambassadeurs (2).

Depuis le retour de la captivité, les Juifs furent plus curieux de connoître les Anges, de les distinguer par leurs fonctions & par leurs noms, & peu-à-peu ils vinrent à leur rendre quelque culte (3).

L'Esprit humain aime à étendre les prérogatives de l'objet de son culte, à aggrandir & à annoblir tout ce qui lui appartient ; ainsi, ceux qui honnoroient les Anges, releverent beaucoup la Loi de Moyse, parceque

---

(1) Ep. Paul. ad Coloss. c. 2. v. 18.

(2) Exod. c. 3, v. 4 & 5. Josué, c. 5, v. 26. Genes. c. 18, v. 2.

(3) On voit dans Philon des Discours sur la nature des Anges, sur leurs offices, sur la distinction des bons & des méchans. Joseph, & après lui Porphyre, assurent que les Esseniens, dans leur profession, s'engageoient à conserver religieusement les Livres de leur Secte, apparemment les Livres sacrés, & les noms des Anges : ce qui fait conjecturer qu'ils leur rendoient un culte. L'Auteur du Livre de la Prédication de S. Pierre, Livre très-ancien, cité par S. Clément d'Alexandrie, dit que les Juifs rendent un culte religieux aux Anges & aux Archanges, & même aux Mois & à la Lune. Celse accusoit les Juifs d'adorer, non-seulement les Anges, mais aussi le Ciel. M. Gaulmin, dans ses notes sur l'Hist. de Moyse, (c. 4, p. 301,) cite un Livre, composé par le Rabin Abraham Salomon, où il y a une Oraison directe à l'Arcange S. Michel. (Voyez Calmet, Comment. sur S. Paul, Ep. aux Col. c. 2, v. 18 ; & sa Dissert. sur les bons & sur les mauvais Anges.

Dieu l'avoit donné aux hommes par le miniſtere des Anges ; ils crurent que l'obſervation de cette Loi étoit néceſſaire au ſalut : enfin , ils crurent que Dieu s'étant ſervi du miniſtere des Anges, pour faire connoître ſa volonté aux hommes, c'étoit par ce même miniſtere que les hommes devoient faire paſſer leurs prieres à Dieu , dont la Majeſté étoit inviſible & inaceſſible aux mortels : enfin, ils jugerent que nous n'avions point de médiateur plus puiſſans auprès de Dieu , & ils les croyoient beaucoup plus propres à nous réconcilier à lui, que J. C. (1).

Il y avoit des Angeliques ſous l'Empire de Severe & juſqu'à l'an 260, mais ils n'éxiſtoient plus du tems de S. Epiphane, qui ne ſavoit que le nom de ces Hérétiques , & qui ne ſavoit ni en quoi conſiſtoit leur Heréſie , ni d'où elle tiroit ſon nom (2).

S. Auguſtin croit que les Angeliques ſe nommoient ainſi, parcequ'il prétendoient mener une vie Angélique (3).

Theodoret remarque que le culte des Anges, que les faux Apôtres avoient fait recevoir dans la Phrygie & dans la Pſidie, y avoit jetté de ſi profondes racines, que le Concile de Laodicée, qui ſe tint en l'an 357, ou en 367, leur défendit expreſſément d'adreſſer des prieres aux Anges ; & encore aujourd'hui, ajoute Theodoret, on voit chez eux des Oratoires dédiés à S. Michel ; mais le Concile dit ſimplement, qu'il ne faut pas que les Chrétiens abandonnent l'Egliſe de Dieu, ni qu'ils s'en aillent, & qu'ils invoquent les Anges, & qu'ils faſſent des Aſſemblées à part (4).

ANGLETERRE, (Schiſme d') c'eſt la ſéparation de ce Royaume avec le S. Siége, occaſionnée par le divorce de Henri VIII, avec Catherinne d'Arragon.

---

(1) Theodoret. Theophilact. Grot. Menoch. S. Chryſoſt. Hom. 7, ad Col. 2. Stockman Lexicon.

(2) Epih. Hær. 60.

(3) Aug. Hær. c. 39.

(4) Calmet, loc. cit.

Du Mariage de Henri VIII avec Catherine d'Arragon ; de ses éfforts pour le faire casser à Rome, & de l'opposition qu'il y trouve.

Henri VII avoit deux fils, Arthus & Henri : Arthus épousa Catherine d'Arragon, fille de Ferdinand & d'Isabelle, Rois de Castille & d'Arragon.

Catherine avoit une sœur aînée, mariée à Philippe, Duc de Bourgogne, & Comte de Flandres.

Henri VII s'étoit proposé, dans ce mariage, d'affermir l'union qu'il avoit faite avec Ferdinand & avec la Maison de Bourgogne, contre la France.

Le mariage d'Arthus & de Catherine fut célébré le 14 Novembre 1501, & le Prince mourut au bout de quelques mois.

L'intérêt de l'Angleterre vouloit que l'on entretint encore la ligue contre la France ; d'ailleurs, il auroit fallu envoyer un Douaire considérable à Catherine, & lui rendre deux cens mille ducats qu'elle avoit apportés en dot. Henri VII ne pouvoit se déterminer à laisser sortir de son Royaume des sommes aussi considérables : il demanda la Princesse, pour Henri, son second fils, devenu Prince de Galles, par la mort d'harthus, qui n'avoit point laissé d'enfans.

Henri & Catherinne présenterent une Requête, dans laquelle ils exposoient, qu'à la vérité Catherine avoit été mariée au Prince Arthus, que peut être même le mariage avoit été consommé ; que cependant Arthus étant mort, Henri & elle souhaitoient de se marier ensemble, pour entretenir une paix ferme entre l'un & l'autre Royaume.

Le Pape, par une Bulle du 26 Décembre 1501, leur permit de se marier, & confirma le mariage, en cas qu'ils fussent déja mariés.

Henri, Prince de Galles, épousa donc Catherine ; & Henri VII, son pere, dans l'esprit duquel on avoit jetté des scrupules, fit faire, par son fils, une protestation contre son mariage.

La protestation portoit, que Henri, Prince de Galle, avoit épousé la femme d'Arthus, étant encore en

bas âge, & qu'étant majeur, il rétractoit ce mariage; que bien loin de le confirmer, il le déclaroit nul, que ne pouvant vivre ſous un tel lien, avec Catherine, il le feroit rompre, ſuivant les Loix; & que ſa proteſtation n'eſt point forcée, mais qu'il la faiſoit de bon cœur, & dans une entiere liberté.

Cette proteſtation ſut ſecrette, & les choſes demeurerent dans le même état, par rapport au mariage de Catherine & de Henri, Prince de Galles.

Après la mort de Henri VII, on propoſa dans le Conſeil de rompre le mariage de Henri VIII, ou de le confirmer, & le Roi ſe déclara pour ce dernier parti: ſix ſemaines après ſon avenement au Thrône, Henri épouſa ſolemnellement Catherine, & ſix ſemaines après ils furent ſacrés.

Henri VIII eut trois enfans, deux Princes, qui moururent bientôt après leur naiſſance, & une Princeſſe, qui vécut.

La Reine ceſſa d'avoir des enfans; & Henri, jugeant qu'elle n'en auroit plus, donna la qualité de Princeſſe de Galles à Marie.

Henri VIII vécut en bonne intelligence avec Catherine; mais livré à la diſſipation & aux plaiſirs, il avoit confié le maniement des affaires, & le Gouvernement de ſon Royaume, à Thomas Volſey, homme élévé, de la plus baſſe naiſſance, à l'Archevêché d'Yorck, & à la dignité de Cardinal.

Charles-Quint, qui connoiſſoit de quelle importance il étoit pour lui d'entretenir l'ancienne union des Anglois avec la Maiſon de Bourgogne, n'avoit rien négligé pour gagner le Cardinal Volſey; il lui écrivoit toujours lui-même, & ſe nommoit toujours ſon fils & ſon couſin: enfin, pour être en droit de tout exiger de lui, il lui avoit fait expérer qu'après la mort de Leon X, les ſuffrages des Cardinaux s'accorderoient pour l'élever ſur le Thrône Pontifical.

Leon X mourut plutôt que Charles-Quint ne l'avoit eſpéré, & Volſey ne fut point Pape. Ses eſpérances furent encore trompées, après la mort d'Adrien VI, ſucceſſeur de Leon X.

Volſey employa alors contre Charles-Quint, tout

le crédit qu'il avoit employé contre la France : il jetta dans l'esprit du Confesseur du Roi, des doutes sur la validité de son mariage avec Catherine d'Arragon : le Confesseur, homme simple, fit naître des scrupules dans l'esprit du Roi ; Volsey fut consulté ; fortifia ces scrupules, & négocia avec l'Evêque de Tarbes, Ambassadeur de France, pour faire épouser à Henri Marguerite, sœur de François premier, & veuve du Duc d'Alençon. Le Roi approuva ce projet, & Volsey fut envoyé en France pour y traiter du divorce de Henri VIII, & de son mariage avec Marguerite ; mais Volsey étoit à peine arrivé à Calais, qu'il reçut ordre de ne point proposer le mariage de Henri avec la Duchesse d'Alençon. Des lettres particulieres lui apprirent, que le Roi étoit épris d'Anne de Boulen, fille du Chevalier Thomas Boulen, & fille d'honneur de la Reine (1).

Anne de Boulen étoit promise à Mylord Percey, fils du Comte de Northumberland : Volsey eut ordre de faire rompre cet engagement ; il le rompit, & ce fut alors que l'on entama l'affaire du divorce.

Les circonstances paroissoient favorables à Henri VIII. Charles-Quint tenoit alors le Pape prisonnier, dans le Château S. Ange ; il avoit besoin de Henri, & ce Prince lui offroit son crédit & ses armes.

Le Pape ne doutoit, ni du besoin qu'il avoit de Henri, ni de la sincérité de ses offres, & il n'ignoroit pas les services qu'il lui avoit rendus ; mais il connoissoit les bisarreries & les emportemens de Henri : il savoit que la passion de ce Prince étoit une maladie, que le tems seul pouvoit guérir ; il jugea qu'il falloit lier cette grande affaire, & la traîner en longueur.

Il permit donc au Roi d'épouser telle femme qu'il lui plairoit ; mais à condition, que l'on jugeroit auparavant si son premier mariage étoit valide ou non. Le Pape nomma, pour examiner la validité du mariage de Henri avec Catehèrine, des Commissaires,

---

(1) Burnet, Hist. de la Ref. t. 1, l. 2, p. 118.

tels que le Roi les demanda, ce furent les Cardinal Wolſey & le Cardinal Campege.

Campege employa tout auprès de Henri, pour l'engager à garder Catherine ; & d'un autre côté, il conjuroit cette Princeſſe de ſe relâcher un peu, de prévenir les malheurs qui menaçoient l'Angleterre, & peut-être toute l'Egliſe, ſi elle vouloit opiniâtrément défendre ſon mariage. Mais il ne put rien obtenir, ni de l'un, ni de l'autre : Henri, emporté par ſa paſſion, demandoit un jugement ; Catherine, prévenue de ſon bon droit, ſouhaitoit la même choſe, & tous deux étoient perſuadé qu'on ne pouvoit les condamner [1].

On expédia des lettres ſous le grand ſceau, pour commencer l'inſtruction du Procès, & l'on cita le Roi & la Reine à comparoître : dans les premieres ſommations, la Reine produiſit une copie d'une Diſpenſe, un peu plus ample que celle ſur laquelle les Légats vouloient juger [2].

Henri VIII s'inſcrivit d'abord en faux contre cette copie, & demanda que l'on produisît l'original ; mais il étoit en Eſpagne, & l'on refuſa de le confier à l'Ambaſſadeur d'Angleterre. On conteſta, & l'on défendit l'authenticité de cette Diſpenſe, par des raiſons de Juriſprudence & de critique, qui embaraſſerent les Commiſſaires. Ils craignirent de prononcer ſur un point ſi délicat ; ils propoſerent au Pape, au lieu d'évoquer la Cauſe, d'envoyer une Décrétale, conforme à la minute qu'ils lui envoyerent, & ajouterent, que pendant qu'on défendroit de chercher le Bref, on tâcheroit de perſuader à la Reine d'entrer en Religion, que c'étoit le meilleur moyen pour terminer doucement ce Procès, & pour ſatisfaire un grand Roi, qui, depuis pluſieurs années, ſentoit ſa conſcience déchirée de remors, augmentés tous les jours par les diſputes des Théologiens & des Canoniſtes : enfin, ils diſoient

[1] Actes de Rymer, t. 14. Extrait de ces Actes, in 4. p. 359. le Grand, Hiſt. du Divorce. Hiſt. de la Réf. d'Angleterre, loco cit.

[2] Hiſtoire du Divorce de Henri VIII, par le Grand, t. 1, p. 100, &c.

tout ce qu'on pouvoit dire en faveur du Roi (1).

Le Pape craignit que son Légat ne se laissât surprendre ; il lui écrivit, » que quoi qu'il voulût faire toutes » choses pour le Roi, il ne pouvoit, ni trahir sa » conscience, ni violer ouvertement les loix de la » Justice ; que toutes les demandes de ce Prince étoient » si déraisonnables, qu'on ne pouvoit lui rien accor- » der, que toute la Chrétienté n'en fut scandalisée ; » que déja l'Empereur & le Roi de Hongrie avoient » fait leurs protestations, & demandoient que la » Cause fut évoquée ; que l'on ne pouvoit leur refu- » ser une chose si juste ; qu'il ne s'étoit excusé que sur » sa maladie, leur ayant fait entendre, à l'un & à l'au- » tre, que sa santé ne lui permettoit point d'examiner » leur Requête, & de rien signer, que néanmoins il » ne différoit, qu'afin de ne point aigrir l'esprit de » Henri ; qu'il falloit prolonger cette affaire le plus » qu'il seroit possible. «

Telles étoient les dispositions de Clement VII, à l'égard de l'affaire du divorce de Henri VIII, qu'il évoqua à lui : Henri ne jugea pas à propos d'obéir à la citation, le Pape, de son côté, ne pressa point cette affaire.

Le Traité de Cambrai, entre l'Empereur & la France, fut conclu le 5 Août 1529 ; les Enfans de France furent relâchés l'année suivante : l'Empereur se rendit ensuite à Boulogne, y régla les affaires d'Italie ; François Sforce fut rétabli à Milan & la Maison de Médicis acquit la Souveraineté de Florence : ainsi Henri se vit tout d'un coup privé du secours de la France, & de l'espérance de pouvoir causer une diversion à l'Empereur en Italie. Il ne doutoit point que le Pape ne donnât une Sentence contre lui, & qu'il n'en commît l'éxécution à l'Empereur ; & cependant il se trouvoit sans amis & sans alliés.

D'un autre côté les mouvemens des Protestans en Allemagne, & les préparatifs des Turcs contre la

---

(1) Histoire du Divorce de Henri VIII, par le Grand, t. 1, p. 120.

Hongrie, empêcherent l'Empereur de penfer à l'Angleterre ; & le Pape fuivoit toujours fon premier plan, traînoit l'affaire en longueur, & paroiffoit difpofé à la terminer par des voies de douceur : Henri envoya donc des Anbaffadeurs au Pape & à l'Empereur, qui étoient à Boulogne, pour faire un dernier effort, qui fut auffi inutile que les autres.

Henri fe fait déclarer Chef de l'Eglife d'Angleterre, & fait caffer fon Mariage : Précautions qu'il prend contre l'Empereur & contre le Pape.

Henri réfolut de chercher dans fes propres Etats la fatisfaction qu'il ne pouvoit obtenir à Rome. Ce parti avoit fes difficultés & fes périls : le Roi ne pouvoit obtenir la caffation de fon mariage que du Clergé, qui étoit très-attaché au S. Siége. En fuppofant que le Clergé fe prêtât aux volontés du Roi fur fon divorce, il y avoit à craindre que le Pape n'employât contre lui les cenfures, dont les fuites pouvoient être embarraffantes pour le Roi, par le refpect des Peuples pour le Pape, & par la terreur qu'infpiroient fes anathêmes : il n'ignoroit pas combien ces anathêmes avoient été funeftes à Henri II & à Jean. Il réfolut donc de détruire dans les efprits, les principes de foumiffion & de refpect pour le S. Siége, de gagner le Peuple, de foumettre le Clergé, de le mettre dans la néceffité d'autorifer fon divorce, & de rendre vains les efforts du Pape & de l'Empereur contre lui.

La doctrine de Wiclef n'étoit pas entierement éteinte en Angleterre, les Wiclefites, les Lollards s'y étoient perpétués fecrettement, malgré les rigeurs du gouvernement & les foins du Clergé. Les nouveaux Réformateurs y avoient des profélytes, on y avoit porté leurs livres, & principalement ceux de Luther.

A mefure que l'affaire du divorce devenoit plus vive, ces ennemis de l'Eglife de Rome attaquoient le Pape avec plus de confiance ; beaucoup de Catholiques, oppofés par efprit de patriotifme à l'autorité du Pape & aux privileges du Clergé, s'unirent à eux, les Courtifans les feconderent ; & lorfque le Roi s'apperçut que

les Anglois n'avoient plus pour le Pape cette vénération si redoutable aux Rois, il publia une proclamation qui défendoit de recevoir aucune Bulle du Pape, qui fut contraire aux droits de la couronne : il fit ensuite imprimer & répandre dans le public, les raisons qu'il avoit de demander la cassation de son mariage ; il assembla le Parlement, lui communiqua son dessein & ses motifs, & les envoya à la convocation du Clergé, qui décida que le mariage du Roi étoit contraire à la loi naturelle : le Roi n'en demandoit pas davantage pour le présent.

Depuis long-tems les peuples étoient mécontens, Henri pensa que pour les gagner, il leur falloit une victime, & crut ne pouvoir leur en donner de plus agréable que Wolsey.

Le Procureur Général du Roi porta à la Chambre Etoilée une accusation contre ce Cardinal, pour s'être ingéré d'exercer l'autorité de Légat du Pape, sans en avoir premierement obtenu des Lettres Patentes du Roi, en quoi il avoit violé les statuts des *Proviseurs* & des *Præmunire.*

L'omission de cette formalité si essentielle fut le prétexte de sa ruine, le Roi lui ôta le grand sceau ; & sur une nouvelle accusation du Procureur Général, il fut condamné, ses biens furent confisqués au profit du Roi, il fut ensuite accusé de haute trahison, & mourut lorsqu'on le conduisoit à Londres, pour être mis à la Tour.

La disgrace de Wolsey fut agréable au peuple, & le Roi se crut en état de former une entreprise importante sur le Clergé ; il fut accusé d'avoir violé les statuts des *Proviseurs* & des *Præmunire*, en reconnoissant l'autorité de Légat, que le Cardinal de Wolsey s'étoit attribuée sans avoir une commission authentique du Roi. Le Clergé fut traité comme Wolsey ; tous ses biens furent confisqués au profit du Roi.

Le Clergé n'avoit plus d'appui, ni de défenseurs : le Roi étoit brouillé avec le Pape, & avoit défendu de laisser entrer ses Bulles dans le Royaume : d'un autre côté la Nation Angloise n'étoit pas disposée à soutenir les intérêts du Clergé dont elle n'étoit pas contente,

ni à recevoir les ordres du Pape quand même il auroit voulu intervenir dans cette affaire ; ainsi la Province Ecclésiastique de Cantorbery assembla un Synode, qui prit le parti d'offrir au Roi un présent de cent mille livres sterling, pour sauver ses reveuus ; en conséquence quelques-uns du Corps furent chargés de dresser un Acte en forme de Lettres Patentes, par lequel la convocation donnoit au Roi cent mille livres sterling. 1°. A cause de son grand mérite : 2°. pour lui témoigner sa reconnoissance des avantages qu'il avoit procurés à l'Eglise par ses armes & par sa plume : 3°. à cause de son zele contre les Luthériens qui s'efforçoient de ruiner l'Eglise Anglicane, dont *le Clergé reconnoissoit qu'il étoit le Chef suprême ;* 4°. dans l'espérance que le Roi voudroit bien accorder au Clergé, un pardon de toutes les fautes où il étoit tombé, par rapport aux statuts des *Provisseurs* & des *Præmunire.*

Lorsque cet Acte fut lû dans l'assemblée, il y trouva beaucoup d'oppositions, par rapport à la clause qui établissoit le Roi Chef suprême de l'Eglise Anglicane ; mais le Roi fit dire à l'Assemblée, qu'il rejetteroit l'Acte, si la clause de la Suprématie en étoit ôtée, & le Clergé fut obligé de la passer.

La convocation de la Province d'Yorck imita celle de Cantorbery, en faisant un Acte semblable, sans pouvoir se dispenser de reconnoître la Suprématie du Roi.

C'est ainsi que Henri VIII extorqua de l'Eglise d'Angleterre la reconnoissance de la Suprématie. Après ce succès, il fit ses efforts pour engager la Reine à consentir à la cassation de son mariage ; mais ces efforts furent vains : il cessa de voir la Reine, & lui assigna une de ses Maisons Royales pour y faire sa résidence.

Ce qui venoit de se passer dans le Parlement & dans la convocation, échauffa le zele des Réformés qui avoient pénétré en Angleterre ; ils proposerent leur croyance avec plus de liberté, les disputes sur la Religion devinrent plus fréquentes & plus publiques qu'elles ne l'avoient été jusqu'alors.

Henri n'avoit pas changé de sentiment, par rap-

port aux dogmes qu'il avoit crus jufqu'alors ; il commençoit feulement à fe perfuader que la Religion pouvoit bien fubfifter, fans que les Etats fuffent foumis au Pape : d'ailleurs il ne vouloit pas que l'on crût, qu'en fecouant le joug du Pape, il vouloit porter atteinte à la Religion Catholique, & aux vérités que l'Eglife d'Angleterre avoit toujours profeffées : il ordonna donc que les loix contre les Hérétiques fuffent obfervées, & l'on brûla dans le cours de cette année (1531) trois Proteftans.

Le Parlement, affemblé l'année fuivante, préfenta une adreffe au Roi, pour le prier de confentir qu'on travaillât à corriger certains abus qui s'étoient introduits dans les immunités Eccléfiaftiques. C'étoit le Roi lui-même qui, par fes émiffaires, avoit engagé le Parlement à lui préfenter cette adreffe, afin de faire fentir au Clergé le befoin qu'il avoit de la protection Royale, & pour le déterminer à lui confirmer le titre de Chef de l'Eglife.

Sur cette adreffe, Henri fit corriger quelques abus leger, & afin que le Clergé pût efperer en lui un Protecteur, il fit abolir par un Acte du Parlement les annates, & fit fixer le prix des Bulles des Evêchés : il fut ordonné par cet Acte, que fi le Pape refufoit de donner des Bulles, on s'en pafferoit, & que les Evêques feroient établis dans leurs Siéges par d'autres voies.

Le Parlement s'effembla l'année fuivante (en Février 1533), & fit un Acte qui défendoit de porter des appels à la Cour de Rome ; alors Henri rendit public fon mariage avec Anne de Boulen, quoique fon premier mariage ne fût pas encore diffous ; cette publication prématurée étoit devenue néceffaire, parceque la nouvelle Reine étoit enceinte.

Cranmer, devenu Archevêque de Cantorbery, fit citer Catherine à comparoître devant lui, & comme elle refufa d'obéir, il donna une Sentence qui déclaroit nul le premier mariage du Roi ; & quelques jours après, il en donna un autre, qui confirmoit le fecond mariage du Roi avec Anne de Boulen, qui fut enfuite couronnée le premier Juin.

Voilà quelle fut la conduite de Henri VIII dans l'affaire de son divorce. Que l'on juge par ces traits, si ce divorce fut l'ouvrage des scrupules de ce Prince, comme Burnet s'efforce de le persuader (1).

Je suis bien éloigné de blâmer la circonspection de cet auteur à juger des motifs secrets des hommes ; mais je ne peux m'empêcher de remarquer qu'il ne fait usage de cette retenue, que lorsqu'il s'agit de juger les ennemis de l'Eglise Romaine, & que lorsqu'il s'agit au contraire de juger des motifs des Catholiques, il oublie toutes les maximes d'équité, & hazarde sans scrupules les conjectures les plus injustes sur les motifs des actions des Papes, ou sur les vues des Evêques Catholiques.

Aussi-tôt que le premier mariage du Roi fut cassé, il en fit informer Catherine, & tâcha de l'engager à se soumettre à la Sentence, mais inutilement ; & depuis ce tems-là, Catherine ne fut plus reconnue que pour Princesse douairiere de Gal les.

Le Pape excommunie Henri VIII, & l'Angleterre se sépare de l'Eglise de Rome.

Sur l'information que le Pape reçut de ce qui s'étoit passé en Angleterre, il cassa les deux Sentences de l'Archevêque de Cantorbery, & en donna une comminatoire contre le Roi, si dans un certain tems, il ne rétablissoit toute choses au même état où elles étoient avant les deux Sentences de l'Archevêque ; mais le Roi & l'Archevêque en appellerent au futur Concile général (2).

François I entreprit, mais inutilement, d'arrêter les effets de cette rupture. Henri ne souhaitoit point sincerement de se reconcilier avec le Pape, qui n'ignoroit pas la mauvaise foi de Henri, & qui publia sa Sentence. Par cette Sentence, le mariage de Henri avec Catherine étoit confirmé comme légitime, & il étoit

(1) Hist. de la Réf. d'Ang. t. 1, l. 2, p. 100 & 101.

(2) Extraits des Actes de Rymer, p. 357.

ordonné à Henri de reprendre sa femme, sous de très-grieves peines (1).

Cependant le Parlement ôta aux Evêques la connoissance du crime d'héréfie, sans néanmoins diminuer les peines ordonneés contre les Hérétiques. Par un second Acte, il fut ordonné que l'on examineroit les Constitutions Ecclésiastiques, afin de conserver celles qui seroient jugées nécessaires & d'abolir les autres; & l'on arrêta, que pour cet effet, le Roi nommeroit trente-deux Commissaires tirés également du Clergé & du Parlement.

Enfin, lorsqu'on reçut la nouvelle de ce qui s'étoit passé à Rome, le Parlement confirma l'abolition des annates, & anéanti entiérement la puissance du Pape en Angleterre: on régla la maniere dont on feroit à l'avenir la consécration des Evêques, sans avoir recours au Pape; on abolit le denier de Saint Pierre, & toutes sortes de Bulles, &c. Mandats émanés de la Cour de Rome: on cassa le mariage de Henri avec Catherine d'Arragon, & l'on confirma son second mariage avec Anne de Boulen; enfin on ordonna que tous les sujets, sans exception, jureroient l'observation de cet Acte, sous peine d'être déclarés coupables de trahison.

Le Parlement se rassembla le 23 Novembre, & fit encore divers Actes, qui tendoient à rompre tous les liens qui pouvoient encore tenir les Anglois attachés au Pape; on confirmoit au Roi le titre de Chef suprême de l'Eglise Anglicane, & l'on établissoit, en sa faveur, les annates que l'on avoit ôtées au Pape (2).

Après la séparation du Parlement, le Roi ordonna par une proclamation, que le nom du Pape fût effacé de tous les livres où il se trouvoit, afin d'en abolir la mémoire, s'il se pouvoit; enfin il obligea tous les Evêques à renoncer à l'obéissance du Pape.

---

(1) Extraits des Actes de Rymer, p. 372 & 373.

(2) Ibid. p. 374.

Effets du Schisme d'Angleterre, par rapport à l'Eglise & à l'Etat.

Henri s'apperçut que l'état où la Religion se trouvoit depuis la rupture de l'Angleterre avec Rome, le rendoit plus absolu : les uns souhaitoient que la Réformation fut poussée plus loin, & les autres le craignoient. Comme personne ne pouvoit se persuader que le Roi demeurât long-tems dans cette situation, chacun des partis tâcha, par une complaisance aveugle, d'acquérir ses bonnes graces, & il en résultoit pour le Roi un dégré d'autorité, auquel aucun de ses prédecesseurs n'étoit jamais parvenu, & qu'il n'auroit pû usurper dans tout autre circonstance, sans courir risque de se perdre ; mais les deux partis se tromperent également : Henri se tint dans le même milieu tout le reste de sa vie, & fit sentir à l'un & à l'autre les terribles effets de ce pouvoir absolu, qu'ils lui avoient laissé prendre.

La Suprématie dont il étoit revêtu le mettoit en état de faire plier le Clergé, qui n'étoit plus soutenu comme autrefois par le Pape. Il punit severement tous ceux qui refuserent de reconnoître cette Suprématie, & fit mourir des Religieux, qui dans leurs sermons, s'éfforçoient de lui faire perdre l'affection de ses sujets.

Dans la suite, il fit faire une visite générale des Monasteres, & mit à la tête de cette commission, Cromwel son Vice-gerent, qui commit lui-même des Visiteurs. Ces Visiteurs prétendirent découvrir dans les Monasteres beaucoup de désordres, & persuaderent aux Supérieurs & aux Prieurs de se soumettre à la clémence du Roi, & de lui résigner leurs maisons avec leurs revenus : quelques-uns prirent ce parti.

Le Roi fit publier la relation de cette visite, afin d'éteindre dans le peuple la vénération qu'il avoit pour les Religieux, en lui offrant le tableau des désordres qu'on avoit découverts dans les Monasteres, & qui furent beaucoup exagerés (1).

---

(1) Extraits des Actes de Rymer, p. 375.

Cette relation fut ſuivie d'une Ordonnance, par laquelle, le Roi en qualité de Chef de l'Egliſe, permettoit aux Moines de quitter leurs Maiſons, & les délioit de leurs vœux.

L'Ordonnance du Roi ne produiſit point l'effet qu'il en attendoit; cependant il tenoit toujours le Clergé dans ſa dépendance, en différent de nommer des Commiſſaires pour choiſir les Conſtitutions Eccléſiaſtiques qu'il étoit néceſſaire de conſerver.

L'autorité du Pape étoit abolie par Acte du Parlement, & néanmoins elle ſubſiſtoit encore dans les Conſtitutions; cella jettoit le Clergé dans un extrême embarras, puiſqu'en pluſieurs cas, il falloit néceſſairement violer ou les Conſtitutions, ou les nouvelles loix; par là, le Clergé ſe voyoit abſolument dépendant du Roi, qui pouvoit l'attaquer ſur l'un ou ſur l'autre, comme il le jugeroit à propos.

La Reine Catherine mourut dans le courant de l'année 1536; & peu de mois après ſa mort, Anne de Boulen fut condamnée par une Sentence des Pairs, & décapitée: Henri épouſa Jeanne de Seymours, & le Clergé approuva ce ſecond mariage.

Le Parlement, à la requiſition du Roi, ſupprima tous les Monaſteres qui avoient moins de deux cens livres ſterling de revenu, & donna tous leurs biens au Roi: par ce moyen, le Roi acquit un revenu de trente deux mille livres ſterling, en argenterie & en autres effets.

La ſuppreſſion des Monaſteres déplût à beaucoup d'Anglois: les Grands & les Gentilshommes trouverent fort mauvais qu'on eût donné au Roi les biens des Monaſteres ſupprimés, dont la plupart avoient été fondés par leurs ancêtres: d'ailleurs ils ſe voyoient privés de la commodité de ſe décharger de leurs enfans, quand ils en avoient un trop grand nombre, & d'aller, en voyageant, loger dans ſes maiſons où ils étoient bien reçus. Les pauvres murmuroient encore plus fortement, parce que pluſieurs d'entr'eux vivoient des aumônes qui ſe diſtribuoient journellement dans ces maiſons; enfin beaucoup de Catholiques regardoient cette ſuppreſſion, comme une atteinte portée à leur Religion.

Ce

Ce mécontentement ne tarda pas à éclater, le premier feu parut dans la Province de Lincoln, où un Docteur en Théologie, Prieur d'un Monastere, assembla une quantité de peuple, dont il se fit Chef sous le nom de Capitaine *Cabler*, c'est-à-dire, *le Capitaine Savetier.*

D'abord les révoltés envoyerent au Roi leurs griefs, d'une maniere fort soumise : ils reconnoissoient sa Suprématie, & déclaroient qu'ils étoient très-contens qu'il jouît des décimes & des premiers fruits des bénéfices ; mais ils le supplioient de remédier à leurs griefs, & de prendre conseil de sa Noblesse.

Ces griefs consistoient en ce qu'il avoit supprimé un très-grand nombre de Monasteres ; qu'il s'étoit fait accorder par le Parlement de grands subsides, sans aucune nécessité ; qu'il admettoit dans son Conseil des gens d'une naissance abjecte, qui n'avoient en vue que de s'enrichir, au lieu du bien de l'Etat ; que plusieurs des Evêques avoient abandonné l'ancienne foi, pour suivre de nouvelles doctrines, de tout tems condamnées par l'Eglise ; qu'après avoir vû le pillage de tant de Monasteres, ils croyoient avoir lieu de craindre que les Eglises n'éprouvassent le même sort.

Le Roi envoya le Duc de Suffolk contre les rebelles, avec une armée peu considérable, & dissipa la rébellion par une amnistie.

La Province d'Yorck se souleva dans le même tems, & ce soulevement étoit d'une bien plus grande conséquence, que celui de Lincoln. Celui-ci sembloit s'être fait par hasard, & par un mouvement soudain ; l'autre étoit la suite d'un dessein concerté, dans lequel entrerent plusieurs personnes de considération, qui n'attendoient pour se déclarer, que de voir un peu plus clair dans la disposition générale du peuple.

Le voisinage de l'Ecosse, l'éloignement de la Cour, le crédit dont les Moines & les Ecclésiastiques y jouissoient, rendoient le soulevement de cette Province dangereux. Les mécontens s'assemblerent en très-grand nombre vers la fin du mois d'Août ; dès qu'ils se virent en force, ils ne laisserent plus aux Gentilshommes la liberté de demeurer neutres, ils les contraignirent de

s'enfuir, ou de se joindre à eux, & de prêter serment qu'ils seroient fideles à la cause pour laquelle ils avoient dessein de combattre : cette cause étoit proprement la Religion, comme ils le firent bien comprendre, en mettant un Crucifix dans leurs drapeaux & étendarts; d'ailleurs ils rétablirent les Religieux dans quelques-uns de leurs Monasteres qui avoient été supprimés.

Le Roi leva des troupes, & envoya le Duc de Norfolk contre les rebelles, mais les forces du Roi n'étoient pas capables de leur résister.

Aske, leur Chef, se rendit maître de Hull & d'Yorck, & obligea toute la Noblesse de la Province à se joindre à lui.

La révolte du Nord devenoit donc de jour en jour plus sérieuse, & l'on commença à craindre que le Royaume entier ne suivît l'exemple des Provinces du Nord.

Des hasards imprévus sauverent plus d'une fois l'armée du Roi, & le Duc de Norfolk fut assez heureux pour engager une négociation avec les révoltés.

Les rebelles firent des propositions; l'affaire traîna en longueur, & le Roi accorda une amnistie avec promesse de les satisfaire sur leurs griefs : mais le Roi, sous différens prétextes, ne leur tint point parole; & peu de tems après, deux Gentilshommes du Nord se mirent à la tête de huit mille mécontens, & allerent se présenter devant Carlisle : le Duc de Norfolk déconcerta les entreprises des révoltés, & arrêta leurs Chefs, qui furent exécutés avec plusieurs des rebelles.

Le Roi, persuadé que les Religieux fomentoient l'indisposition du peuple, fit faire une visite dans les Monasteres qui subsistoient encore; il publia la rélation de cette visite, & fit exposer en public de fausses reliques qui s'étoient trouvées dans les Monasteres; il découvrit aux yeux du peuple les ressorts dont on se servoit pour donner à des statues, qui représentoient Jesus-Christ, la Sainte Vierge, ou les Saints, des mouvemens qui passoient pour surnaturels dans l'esprit de ceux qui en ignoroient la structure. Le Roi fit brûler les instrumens de ces fraudes pieuses; & on brûla mê-

me les reliques de Saint Thomas de Cantorbery.

Le Pape ne pouvoit tolérer les égaremens de Henri ſans manquer à ce qu'il devoit à la Religion. Il publia l'excommunication qui avoit été dreſſée & ſignée en 1535 : il tâcha d'inſpirer à tous les Princes Chrétiens ſon zele contre Henri VIII ; il offrit même le Royaume d'Angleterre au Roi d'Ecoſſe.

L'excommunication lancée par Paul III, ne produiſit aucun changement en Angleterre. A la nouvelle de cette excommunication, le Roi exigea des Evêques & des Abbés, un nouveau ſerment de fidélité, par lequel ils renonçoient à l'autorité du Pape.

Les nouveaux réformés avoient des partiſans, qui n'oublioient rien pour gagner le Roi ; & les Catholiques employoient toutes leurs reſſources, pour rendre les Proteſtans odieux. Ceux-ci eſperoient que le Roi renreroit dans l'obéiſſance du Pape ; ceux-là tâchoient de le porter à adopter les principes de la réforme. Aucun des deux partis ne réuſſit. Henri ne ſe réforma qu'à demi, & ne ſe réconcilia jamais avec Rome. Comme il étoit abſolu, il ne vouloit jamais permettre que ſes ſujets allaſſent plus loin que lui, & d'un autre côté, il les contraignit d'aller avec lui juſqu'où il jugea qu'il étoit à propos de s'arrêter, également ſévere, ou plutôt impitoyable, contre ceux qui vouloient le ſuivre & contre ceux qui vouloient le dévancer.

Chaque parti, dans l'eſpérance de gagner le Roi, favoriſoit tous ſes deſſeins : ainſi le Roi, malgré quelques ennemis, ſupprima tous les Monaſteres, & s'empara de leurs revenus. Il fit courir le bruit que le Royaume alloit être envahi ; il viſita les côtes, & donna des ordres pour que les troupes fuſſent prêtes au premier commandement : le but de toutes ces démarches étoit de faire comprendre au peuple que le Parlement ſeroit obligé d'impoſer de grandes taxes, pour réſiſter à cette prétendue invaſion ; mais que le Roi, acquérant un revenu conſidérable par la ſuppreſſion des Monaſteres, il n'avoit pas beſoin de ſubſides.

Henri voulut faire voir qu'en aboliſſant l'autorité du Pape, & en détruiſant les Monaſteres dans ſon

Royaume, il n'avoit pas changé de Religion : il fit porter une Loi intitulée *les Statuts*, pour examiner la diverſité d'opinions ſur certains articles de Religion.

C'eſt cette Loi qui eſt plus généralement connue ſous le nom de *Loi de ſix Articles.* La peine du feu ou du gibet étoit ordonnée contre ceux,

1°. Qui de bouche ou par écrit, nieroient la tranſſubſtantiation.

2°. Qui ſoutiendroient la néceſſité de la communion ſous les deux eſpeces.

3°. Ceux qui prétendoient qu'il étoit permis aux Prêtres de ſe marier.

4°. Ceux qui prétendoient qu'on pouvoit violer le vœu de chaſteté.

5°. Ceux qui diſoient que les Meſſes privées étoient inutiles.

6°. Ceux qui nioient la néceſſité de la confeſſion auriculaire.

Le Roi régnoit donc ſur la Nation Angloiſe avec un pouvoir abſolu : il dépoſoit à ſon gré les Evêques & les Eccléſiaſtiques, faiſoit caſſer ſes mariages, & couper la tête à ſes femmes. Il avoit épouſé la Princeſſe de Cleves, & fait caſſer ſon mariage, pour épouſer Catherine Houard : il obtint du Parlement un Acte, par lequel on donnoit force de Loi à tout ce que le Roi décideroit en matiere de Religion : on lui accorda le privilege de l'infaillibilité, qu'on refuſoit au Pape ; & l'on ſoumit à Henri VIII les conſciences & les vies des Anglois.

Le Roi fit aſſembler pluſieurs Evêques & pluſieurs Théologiens, pour arrêter les articles d'une profeſſion de foi, qui ſervît de regle dans toute l'Angleterre : elle étoit conforme aux ſix articles, & ne contenoit de répréhenſible que la doctrine de la ſuprématie du Roi, & le refus de reconnoître le Pape pour Chef de l'Egliſe.

Le pouvoir énorme, dont on avoit armé Henri, fut funeſte à beaucoup d'Anglois : il fit condamner à mort & exécuter pluſieurs perſonnes, les unes, pour avoir nié la ſuprématie du Roi, les autres, pour avoir

ſoutenu la doctrine des Luthériens, quelques-uns, pour avoir ſoutenu l'autorité du Pape. Ce Prince s'occupoit uniquement des moyens d'étendre encore le pouvoir qu'il s'étoit acquis, & veilloit ſans ceſſe pour qu'il ne ſe fît point dans la Religion d'autres changemens que ceux qu'il jugeoit lui-même utiles ou raiſonnables.

Comme il étoit d'une détermination inflexible ſur ces deux articles, & que le Parlement n'oſoit s'oppoſer à ſes volontés, aucun de ſes Miniſtres n'avoit la fermeté de le contredire : ainſi c'étoit lui ſeul qui régloit tout, ſelon ſon caprice ; ſon conſeil ne faiſant autre choſe qu'approuver ce qu'il propoſoit.

Il y avoit cependant dans le Conſeil, comme dans tout le Royaume, deux partis contraires, par rapport à la Religion ; mais chacun avoit toujours les yeux ſur le Roi, pour connoître ſon inclination, de peur de s'expoſer à la combattre. Les Partiſans des nouvelles opinions eſpéroient toujours que le Roi pouſſeroit beaucoup plus loin la réforme qu'il avoit commencée : dans cette penſée, ils croyoient qu'il y avoit de la prudence à ne le pas irriter. Par une raiſon ſemblable, les Catholiques n'oſoient s'oppoſer directement au Roi, de peur que leur réſiſtance ne le portât à paſſer les bornes qu'il ſembloit s'être preſcrites : de-là réſultoit une complaiſance aveugle & générale pour toutes les volontés du Roi, & le pouvoir exceſſif qu'il avoit acquis ſur ſes ſujets, dont il fit un ſi terrible uſage juſqu'à ſa mort, qui arriva le 28 ou le 29 de Janvier 1547, dans la cinquante-ſixieme année de ſon âge.

Il laiſſa trois enfans ; Marie, fille de Catherine d'Arragon ; Eliſabeth, fille d'Anne de Boulen, & Edouard VI, fils de Jeanne de Seymours : il avoit réglé la ſucceſſion de ſes enfans à la Couronne, ſelon le pouvoir que lui en avoit accordé le Parlement : il mit dans le premier rang Edouard VI, ſon fils, & toute ſa poſtérité : en ſecond lieu, la Princeſſe Marie, & en troiſieme lieu, Eliſabeth, à condition qu'elles ſe marieroient du conſentement des exécuteurs de ſon teſtament. Après ſes filles, il appelloit à la Couronne

Françoiſe Brandon, fille aînée de ſa ſœur & du Duc de Suffolck, à l'excluſion des enfans de Marguerite, Reine d'Ecoſſe, ſa ſœur aînée (1).

Des Principes du Schiſme de Henri VIII.

Cranmer avoit penſé qu'il falloit attacher à la Royauté la qualité de Chef de l'Egliſe : il prétendoit que le Prince Chrétien eſt commis immédiatement de Dieu, autant pour ce qui regarde l'adminiſtration de la Religion, que pour l'adminiſtration de l'état politique ; que dans ces deux adminiſtrations il doit y avoir des Miniſtres qu'il établiſſe au-deſſous de lui, comme, par exemple, le Chancelier & le Thréſorier, les Maires & les autres Officiers, dans le civil ; & les Evêques, Curés, Vicaires, &c. qui auront titre par ſa Majeſté d'enſeigner la Religion : que tous les Miniſtres, tant de ce genre que de tout autre, doivent être deſtinés, aſſignés & élus par les ſoins & par les ordres du Prince, avec diverſes ſolemnités qui ne ſont pas de néceſſité, mais de bienſéance ſeulement ; de ſorte que ſi ces charges étoient données par le Prince, ſans de telles ſolemnités, elles ne ſeroient pas moins données ; & qu'il n'y a pas plus de promeſſe de Dieu, que la grace ſoit donnée dans l'établiſſement d'un office eccléſiaſtique, que dans l'établiſſement d'un office politique. Après avoir ainſi établi tout le miniſtere eccléſiaſtique ſous une ſimple délégation des Princes, ſans même que l'ordination ou la conſécration eccléſiaſtique y fût néceſſaire, il va au devant d'une objection qui ſe préſente d'abord à l'eſprit ; c'eſt à ſavoir comment les Paſteurs exerceroient leur autorité ſous les Princes infideles ; & il répond conformément à ſes principes, qu'en ce tems il n'y auroit pas dans l'Egliſe de vrai pouvoir ou commandement, mais que le peuple acceptoit ceux qui étoient préſentés par les Apôtres, ou autres qu'il croyoit remplis de l'eſprit de Dieu, &

(1) Actes de Rymer, t. 15. Extraits de ces Actes, p. 392 Hiſt. d'Anglet. par Thoiras, t. 5. Hiſt. de la Ref. t. 2.

dans la ſuite les écoutoit comme un bon peuple prêt à obéir à de bons conſeillers.

Voilà ce que dit Cranmer dans une aſſemblée d'Evêques, & voilà l'idée qu'il avoit de cette divine puiſſance que Jeſus-Chriſt à donnée à ſes Miniſtres.

Il n'eſt pas beſoin de réfuter une ſemblable doctrine, condamnée par les Proteſtans, & dont M. Burnet lui-même a rougi pour Cranmer.

Il eſt vrai que Cranmer reconnut que les Evêques étoient bien d'inſtitution divine ; mais il prétendoit que Jeſus-Chriſt avoit inſtitué des Paſteurs dans l'Egliſe, pour exercer leur puiſſance, comme dépendante du Prince dans toute leurs fonctions ; ce qui, dit M. Boſſuet, eſt ſans difficulté la plus inouie & la plus ſcandaleuſe flatterie qui ſoit jamais tombée dans l'eſprit des hommes (1).

Appuyé ſur ces principes, Henri VIII donnoit pouvoir aux Evêques de viſiter leurs diocèſes : l'expédition de ce pouvoir avoit une Préface qui contenoit, que toute la juriſdiction, tant eccléſiaſtique que ſéculiere, venoit de la Puiſſance Royale, comme de la ſource premiere de toute magiſtrature, dans chaque Royaume, &c.

Il ſuffit, ſelon M. Boſſuet, d'expoſer de pareils principes pour les réfuter. Il eſt évident que dans ces principes, il faut que la Religion Chrétienne n'ait point une origine divine, & qu'elle ne ſoit qu'une pure inſtitution politique, dont les dogmes & les rits ſont déterminés par le pouvoir ſéculier.

ANGLICANE (Religion). C'eſt la Religion prétendue réformée, telle qu'elle eſt aujourd'hui établie & profeſſée par l'Egliſe Anglicane. Nous allons examiner ſon origine, ſon progrès, & ſon état actuel.

De la Religion Réformée en Angleterre, depuis le Schiſme de Luther juſqu'à Edouard VI.

Quatre cens ans avant Luther, Wiclef avoit attaqué

(1) Boſſuet, Hiſt. des Variat. l. 7. art. 44.

en Angleterre, l'autorité du Pape & les dogmes de l'Egliſe Romaine : il s'étoit fait des proſélytes dans le peuple, parmi les Magiſtrats & chez les Grands. Le zele du Clergé, ſoutenu de l'autorité des Rois, avoit arrêté le progrès de la ſéduction ; mais il étoit reſté des germes d'erreur, que la vigilance & la ſévérité du miniſtere n'avoient pu détruire, & qui furent nourris par les conteſtations qui ſe renouvelloient ſans ceſſe en Angleterre, ſur les droits du Pape dans ce Royaume, ſur les biens eccléſiaſtiques, ſur les privileges du Clergé.

Lorſque le ſchiſme de Luther éclata, les Wicléfites & les Lollards, dont les ſentimens avoient beaucoup de rapport avec ceux de Luther, lurent avidemment ſes livres & ceux des Proteſtans : ils les traduiſirent en Anglois, & l'on vit bientôt dans Londres, à Oxford, à Cambridge, des Sociétés entieres adopter les erreurs de la réforme.

Le Clergé s'aſſembla ; les Réformateurs furent recherchés avec ſoin, & punis avec ſévérité : mais on n'arrêta pas l'erreur. Les partiſans des nouvelles opinions devinrent plus circonſpects, plus diſſimulés, plus défians, & par conſéquent furent moins en état d'être détrompés : ils repandirent leurs opinions avec plus de précaution, & peut-être avec plus de ſuccès : ils pervertirent beaucoup de monde, & affoiblirent tellement, dans l'eſprit de la Nation, le reſpect & la ſoumiſſion pour le ſouverain Pontife & pour le Clergé, que Henri VIII, dans l'affaire du divorce, fut en état de braver les anathêmes du Pape, & de ſubjuguer le Clergé.

Ce Prince n'étoit pas engagé dans les erreurs des Proteſtans ; mais le beſoin qu'il avoit d'eux contre le Clergé, ne permettoit pas qu'il les traitât d'abord avec rigueur. Il laiſſa ce parti ſe fortifier aſſez pour faire craindre au Clergé qu'il ne ſe déclarât pour la réforme, & fit aſſez d'entrepriſes ſur le Clergé, pour faire eſpérer aux Proteſtans qu'il embraſſeroit leurs ſentimens.

Par cette Politique, la Nation Angloiſe ſe trouva partagée entre la Réforme & la Religion Catholique ;

& il se forma deux partis, que le Roi gouvernoit avec un empire absolu.

Les Catholiques étoient infiniment plus nombreux, & il étoit important pour le Roi, qu'on le crût toujours attaché à la Religion Catholique. Il renouvella donc les loix contre les hérétiques, & fit punir avec la derniere rigueur tous ceux qui ne souscrivoient pas les six articles, & qui étoient attachés à la nouvelle réforme. Voyez L'ARTICLE PRE'CE'DENT,

» Mais, dit M. Bossuet, que peuvent sur les consciences des décrets de Religion, qui tirent toute » leur force de l'autorité royale, à qui Dieu n'a rien » commis de semblable, & qui n'ont rien que de po- » litique ? Encore que Henri VIII les soutînt par des » supplices innombrables, & qu'il fît mourir cruelle- » ment non seulement les Catholiques, qui détes- » toient la suprématie, mais même les Luthériens & » les Zuingliens, qui attaquoient aussi les articles de » sa foi : toutes sortes d'erreurs se glisserent insensi- » blement dans l'Angleterre, & les peuples ne surent » plus à quoi s'en tenir, quand ils virent qu'on avoit » méprisé la Chaire de Saint Pierre (1) «.

Tel étoit l'état de l'Angleterre, lorsque Henri VIII mourut.

De la Réformation, sous Edouard VI.

Edouard VI succéda à Henri VIII, & le Comte de Hartfort, depuis Duc de Sommerset, fut déclaré protecteur de tout le Royaume, & Gouverneur du jeune Roi.

Edouard avoit de l'inclination pour la réforme, & le Duc de Sommerset étoit Zuinglien dans le cœur : les deux Archevêques, des Evêques, plusieurs des principaux membres du Clergé, beaucoup de Grands & une grande partie du peuple avoient embrassé le parti de la réforme.

Ainsi toute l'autorité se trouva du côté des Pro-

(1) Bossuet, Hist. des Variat. l. 7, art. 71.

teftans : leur zele ne tarda pas à éclater dans les entretiens particuliers & dans les fermons; & Cranmer, qui avoit diffimulé fon attachement à la réforme fous Henri VIII, fe joignit au Protecteur, pour l'établir en Angleterre, après la mort de ce Prince.

Le Parlement avoit rendu en 1539, une Ordonnance qui revêtoit d'une pleine autorité les Déclarations de Henri VIII, & qui portoit que les Confeillers de fon fils pourroient, durant la minorité, donner des déclarations qui auroient autant de force que celles du pere. Sur ce fondement, on propofa fuivant l'exemple de Henri VIII, d'envoyer des Vifiteurs dans tout le Royaume, avec des conftitutions eccléfiaftiques & des articles de foi : on leur diftribua l'Angleterre en fix parties, & pour chaque partie, les Commiffaires étoient deux Gentilshommes, un Jurifconfulte, un Théologien & un Secretaire. Le Roi défendit aux Archevêques, & à tous autres, d'exercer aucune Jurifdiction eccléfiaftique, tant que la vifite dureroit; & comme le peuple flottoit entre des fentimens oppofés, parce que les Prédicateurs prêchoient une doctrine oppofée, & fe réfutoient dans leurs chaires, Edouard défendit aux Evêques de prêcher hors leurs Siéges, & aux autres Eccléfiaftiques, de prêcher ailleurs que dans leurs Eglifes, à moins qu'ils n'en euffent la commiffion : c'étoit un moyen sûr pour diftinguer les Prédicateurs qui appuyeroient la réforme, de ceux qui y feroient oppofés, & pour empêcher que ces derniers ne prêchaffent hors de leurs Cures, tandis que les autres obtiendroient facilement la liberté de prêcher par-tout [1].

Les Vifiteurs furent chargés d'Ordonnances eccléfiaftiques, pour différents points de difcipline & pour l'abolition des images & de l'autorité du Pape. Les Catholiques, loin de faire des efforts pour faire réformer ce qui avoit été fait fous Henri VIII, bornerent leurs prétentions à empêcher qu'on ne fît de plus grands changemens : pour cet effet, ils foutenoient qu'on ne pouvoit rien décider par rapport à la Religion fous

---

(1) Burnet, t. 3, p. 62 & 63.

une minorité, puiſqu'on ne pouvoit rien faire qu'en vertu de la ſuprématie du Roi.

Mai ceux qui gouvernoient, étoient bien éloignés d'admettre cette maxime qui pouvoit avoir des influences ſur les autres affaires du Gouvernement : ils ſoutenoient que l'autorité royale étoit toujours la même, ſoit que le Roi fût majeur, ſoit qu'il fût mineur.

Les Evêques de Londres & de Wincheſtar furent les ſeuls, entre les Evêques, qui s'oppoſerent aux Réglemens que les Viſiteurs avoient faits, & ils furent envoyés en priſon.

Le Parlement, qui s'aſſembla le 4 Novembre de 1554, fit vers la réformation quelques pas au-delà de ce qui s'étoit fait autrefois ſous Henri VIII : il abolit certains actes faits autrefois ſous les Lollards : il révoqua la loi de ſix Articles, & confirma la ſuprématie du Roi : il abolit les Meſſes privées, & fit donner la communion ſous les deux eſpeces. Le Roi fut enſuite revêtu du pouvoir de nommer aux Evêchés vacants, & les Elections furent abolies : on reſſerra auſſi la Juriſdiction des Cours eccléſiaſtiques; & enfin le Parlement accorda au Roi tous les fonds deſtinés à l'entretien des Chantres, tous ceux qui étoient affectés à l'entretien des lampes, des Confrairies, &c.

Le Roi, le Protecteur & le Parlement ayant fait connoître de cette maniere combien ils étoient portés à établir la réforme, on vit arriver d'Allemagne en Angleterre, une foule de Proteſtans; & le Protecteur fit venir des Théologiens & des Prédicateurs, auxquels il donna des penſions & des bénéfices. Tels furent Pierre Martyr, Bucer, Okin, &c.

Tout concouroit donc à l'établiſſement de la nouvelle Réforme en Angleterre ; mais Cranmer, qui conduiſoit cette entrepriſe, vouloit éviter l'éclat, & ſapper, pour ainſi dire, la Religion Catholique.

On nomma des Evêques & des Théologiens, pour examiner & pour corriger les Offices de l'Egliſe, & ces Commiſſaires firent une Liturgie approchante de celle des Proteſtans.

Le Parlement, qui ſe raſſembla le 24 de Novembre,

travailla de nouveau à l'affaire de la réformation. Il autorisa le mariage des Prêtres, & approuva la nouvelle liturgie (1).

Les changemens qu'on venoit de faire, & ceux qu'on méditoit, causerent de toutes parts du mécontentement. Les chaires ne retentissoient que de disputes : on ôta aux Evêques le pouvoir d'autoriser les Prédicateurs, & on le réserva au Roi & à l'Archevêque de Cantorbery, sous prétexte de calmer les esprits : mais cette précaution ne produisit point l'effet qu'on en attendoit. La Cour défendit à tous les Prédicateurs de prêcher, & fit lire dans l'Eglise des Homélies que l'on avoit fait composer pour les Visiteurs (2).

Dès que la Loi, qui établissoit l'uniformité dans le service de l'Eglise, eût été rendue publique, le Roi ordonna une nouvelle visite de son Royaume.

Cependant la Réforme rencontroit de grands obstacles : les Catholiques attaquoient avec force les nouveaux dogmes de la Réforme, & défendoient avec beaucoup d'avantage la doctrine de l'Eglise Catholique, & la plus considérable partie de la Nation étoit fortement attachée à l'ancienne foi : les Réformateurs ne savoient eux-mêmes à quoi s'en tenir sur les principaux points contestés entre les Catholiques & les Protestans : ces derniers défendoient très-foiblement leurs opinions, même en supposant que dans les disputes, ils aient employé les raisons que M. Burnet leur prête [3].

Nous avons réfuté ces raisons à l'art. VIGILANCE sur le Célibat des Prêtres & sur les Cérémonies ; à l'art. BERENGER, sur la Présence réelle, & sur la Transsubstantiation.

Leur lenteur à établir une doctrine suivie, étoit donc la suite de leurs embarras, & non pas l'effet de leur prudence, comme le prétend l'Historien de la Réforme ; mais chez M. Burnet, l'ignorance des Réfor-

---

(1) Actes de Rymer, t. 15. Abrégé des Actes du t. 4, art. 4. p. 127.

(2) Burnet, t. 3, p. 203.

(3) Ibid. p. 280.

mateurs se change en un doute sage, leurs contradictions en ménagemens; leur fanatisme en zele apostolique, la plus lâche foiblesse en condescendance louable.

Depuis le regne de Henri VIII, une grande quantité d'Anabaptistes s'étoient réfugiés en Angleterre : le Conseil en fut informé. Il nomma des Commissaires pour les découvrir & pour les juger. La commission étoit composée d'Evêques, de Chevaliers, de Docteurs, à la tête desquels étoit Cranmer, Archevêque de Cantorbery.

On trouva que, parmi les Anabaptistes, un grand nombre nioit la Trinité, la nécessité de la Grace, le Mystere de l'Incarnation. Pourquoi M. Burnet ne nous dit-il pas que ces erreurs avoient été enseignées par Okin & par les Théologiens réformés, que le Duc de Sommerset avoit appellés en Angleterre ?

Plusieurs personnes abjurerent ces erreurs devant les Commissaires; mais on en rencontra d'inflexibles : telle fut Jeanne Boucher, que les Commissaires livrerent au bras séculier.

Le Conseil pria le Roi de signer l'ordre pour l'exécuter : mais ce Prince le refusa. Il allégua, dit M. Burnet, que condamner des misérables au feu, pour des matieres de conscience, c'étoit donner dans la même cruauté que l'on reprochoit à l'Eglise Romaine.

Cranmer, Archevêque de Cantorbery, représenta au Roi, que, par la Loi de Moyse, les Blasphémateurs étoient lapidés : que la différence étoit grande entre les erreurs qui attaquent le fondement contenu dans le Symbole des Apôtres, & celles qui ne regardent que des points de Théologie : que si les dernieres étoient tolérables, les autres étoient des impiétés contre Dieu, & qu'il n'y avoit point de Prince qui ne fût dans l'obligation de les punir en qualité de Lieutenant du Roi des Rois. Tout de même que les Lieutenans des Princes sont obligés de châtier ceux qui offensent ces mêmes Princes.

Le Roi effrayé, & non pas persuadé, signa l'ordre, & dit à Cranmer, que s'il faisoit mal, puisque c'étoit

par ſes inſtructions, & ſous ſon autorité, c'étoit à lui à en répondre devant Dieu (1).

M. Burnet dit, que Cranmer frémit ſi fort à ce diſcours, qu'il ne put conſentir qu'on exécutât la Sentence : voilà un remors qu'on n'attendoit pas dans Cranmer après le diſcours qu'il avoit tenu au Roi, & ce remors ſe diſſipa vraiſemblablement comme un éclair, car Jeanne Boucher fut brûlée.

Si nous étions auſſi peu reſervés que M. Burnet dans les jugemens qu'il porte ſur les motifs ſecrets des Catholiques, que ne pourrions-nous pas dire du frémiſſement de Cranmer, qui n'arrive qu'après l'extrême répugnance du Roi à ſigner un ordre, que ce Prince croit injuſte & barbare.

M. Burnet a pourtant cru qu'on pouvoit juſtifier Cranmer : » nous pouvons répondre, dit-il, que Cran- » mer n'avoit aſſurément aucune diſpoſition à la cruau- » té, & que de la ſorte, ce qu'il fit n'eut pas un fon- » dement ſi mauvais : mais il faut auſſi confeſſer qu'il » ſe laiſſa entraîner par quelques maximes, ſuivant » leſquelles il ſe gouvernoit (2) «.

Voilà une apologie qui porte avec elle la preuve de l'embarras de M. Burnet & ſa réfutation.

Le ſupplice des Anabaptiſtes n'arrêta pas la licence de penſer : tout étoit dans une confuſion étrange, les peuples ſe ſouleverent en pluſieurs endroits, & les changemens faits dans la Religion n'étoient pas ſans influence dans ces ſoulevemens.

Les troubles ſe calmerent, & l'on continua à établir la Réforme ; on dépoſa les Evêques qui n'étoient pas favorables aux deſſeins du gouvernement ; on ajoutoit, on retranchoit ſans ceſſe aux Liturgies & aux profeſſions de foi.

La diſgrace du Cuc de Sommerſet ne changea rien dans le projet d'établir la prétendue Réformation en Angleterre. En 1552, le Comte de Warvick, qui uſurpa le gouvernement, & qui faiſoit ſervir la Religion à ſes deſſeins ambitieux, trouva qu'il étoit plus à propos

---

(1) Burnet, t. 3. p. 284. (2) Ibid.

pour se soutenir, de se conformer aux inclinations du Roi, & aux vœux de la plus grande partie de la Nation, que d'entreprendre de les contrarier; ainsi on continua à déposer les Evêques opposés à la Réforme. On faisoit sans cesse de nouvelles professions de foi : on ajoutoit, on retranchoit sans cesse quelque chose à ces professions : on changeoit les Liturgies ; ce n'étoient qu'Ordonnances du Roi & du Parlement, pour obliger à croire telles choses, & à n'en pas croire telles autres, pour prescrire les rits des Ordinations, l'étendue du pouvoir des Evêques & des Pasteurs.

Voilà ce que M. Burnet appelle un ouvrage de lumiere, & l'état où la Réforme avoit mis l'Angleterre, lorsqu'Edouard VI mourut l'an 1553.

La nouvelle profession de foi contenoit les erreurs des Protestans sur la justification, sur l'Eucharistie, sur les Sacremens, sur l'Eglise, sur l'Ecriture, sur le purgatoire, sur les Indulgences, sur la vénération religieuse des Images & des Reliques, sur l'invocation des Saints, sur la priere pour les Morts ; on y confirmoit la Suprématie du Roi dans l'Eglise, & l'on y condamnoit les erreurs des Anabaptistes.

Pour la Liturgie, on la rendit la plus semblable qu'il fut possible, à celle des Protestans ; on retrancha des Eglises les Autels, les Images, les ornemens qui servoient dans la célébration de l'Office Divin ; on abolit l'usage de l'huile dans l'Extrême-Onction, &c. (1).

De la Réformation en Angleterre, sous la Reine Marie.

Après la mort d'Edouard VI, Marie, fille de Henri VIII, & de Catherine d'Arragon, monta sur le trône. Cette Princesse au milieu du Schisme étoit restée inviolablement attachée au Saint Siége, qui avoit défendu les droits de sa naissance avec une fermeté inflexible. Pendant le regne d'Edouard, elle s'opposa de toutes ses forces aux Réformateurs, dont les principaux Chefs

(1) Burnet, t. 3, p. 420.

avoient eu tant de part dans l'affaire du divorce.

Lorſqu'elle fut montée ſur le trône, elle ſe livra à toute l'ardeur de ſon zelepour le rétabliſſement de la Religion Catholique

Il falloit, pour y réuſſir, renverſer la Religion Proteſtante approuvée par le Parlement, & reçue par une grande partie de la Nation.

Gardiner & les principaux des Catholiques prétendoient qu'il falloit remettre la croyance dans l'état où elle étoit à la mort de Henri VIII, & qu'enſuite on rétablît par dégrés, tout ce qui avoit été changé ou aboli depuis la rupture avec Rome.

La Reine au contraire avoit du penchant à rentrer d'abord dans l'unité de l'Egliſe Catholique, & conſideroit Gardiner comme un politique qui s'accommodoit au tems.

Cependant, pour paroître mettre quelque prudence dans ſon entrepriſe, elle déclara dans ſon Conſeil, qu'encore qu'elle fût déterminée ſur la matiere de la Religion, elle ne contraindroit perſonne : qu'elle laiſſoit à Dieu le ſoin d'éclairer ceux qui étoient dans l'erreur, & qu'elle eſperoit qu'on reviendroit dès que l'Evangile ſeroit prêché purement, & par des Théologiens ornés de piété, de vertus, & de lumieres.

Bientôt après, les Evêques dépoſés revinrent dans leurs Siéges : l'Evêque de Londres ſe rendit dans ſa Cathédrale, & y entendit le ſermon de ſon Chapelain. Comme ce Predicateur exaltoit extrêmement ſon Evêque, & qu'il cenſuroit vivement ceux qui l'avoient maltraité ; l'auditoire s'émut ; on lui jetta des pierres, & on lui lança un poignard avec tant de force, que le Prédicateur ayant évité le coup, le poignard entra dans le bois de la chaire, & y demeura.

La Reine, pour prévenir les déſordres qui pouvoient naître de l'indiſcrétion des Prédicateurs, donna ordre à Gardiner d'expédier ſous le grand ſceau, des Proviſions de prêcher aux Théologiens qu'il croyoit ſages, éclairés, prudens & capables de bien annoncer la parole de Dieu.

Ces Prédicateurs étoient en droit de monter en chaire par-tout où le Chancelier les envèrroit, ſoit dans

les Eglises Cathédrales, soit dans les Paroisses.

Malgré l'interdiction des Prédicateurs, la plupart des Protestans continuerent à prêcher ; & M. Burnet, qui avoit blâmé cette désobéissance dans les Catholiques sous Edouard VI, la canonise dans les Protestans sous Marie (1).

Les étrangers qui s'étoient retirés en Angleterre sous Edouard, & ceux qu'on avoit appellés, eurent ordre de sortir du Royaume.

La Reine convoqua ensuite le Parlement, & retint dans les lettres de convocation la qualité de *Souverain Chef de l'Eglise d'Angleterre*. Elle fit réhabiliter le mariage de Henri VIII avec Catherine d'Arragon (le premier Octobre 1553) : on révoqua ensuite les loix qu'Edouard avoit faites sur la Religion, & l'on ordonna qu'après le 20 Décembre, toute forme de service cesseroit en Angleterre, hormis celui qui avoit été en usage à la fin du regne de Henri VIII.

Pour assurer le succès de cette loi, on renouvella celle que les Réformateurs avoient fait porter contre les Catholiques sous Edouard : on déclara coupables de félonie, & par conséquent dignes de mort, ceux qui s'étant assemblés au nombre de douze, ou davantage, pour faire des changemens dans la Religion établie de droit public, ne se sépareroient pas, une heure au plutard, après en avoir été requis par le Magistrat ou par quelqu'un autorisé de la Reine.

Le mariage de la Reine avec Philippe d'Espagne occupa la Cour, & occasionna des mouvemens dans les Provinces ; on les appaisa, & lorsque la tranquillité fut rétablie par-tout, la Reine envoya ordre aux Evêques de faire au plutôt la visite de leurs Diocèses ; de faire observer des loix Ecclésiastiques qui avoient eu cours du vivant de son pere ; de cesser de mettre son nom dans les Actes des Officialités ; de n'exiger plus le serment de Suprématie ; de ne conferer les Ordres à aucun homme soupçonné d'hérésie, & de punir les Hérétiques : elle vouloit de plus que l'on chassât

(1) Burnet, t. 3, p. 429.

les Eccléſiaſtiques mariés, & qu'on les contraignit de ſe ſéparer de leurs femmes; enfin elle vouloit que, les gens d'Egliſe ordonnés ſuivant le cérémonial d'Edouard VI n'étant pas légitimement ordonnés, le Diocéſain ſuppléât ce qui manquoit. En conſéquence de cette Ordonnance, quatre Evêques mariés furent dépoſés, la nouvelle Liturgie fut abolie, & la Meſſe rétablie par-tout (1).

Le Parlement caſſa toutes les loix faites contre le Saint Siége, & renouvella toutes celles qu'on avoit faites contre les Hérétiques ſous Richard II, & ſous Henri IV.

Le Cardinal Polus fut nommé Légat en Angleterre; & lorſqu'il y fut arrivé, il s'oppoſa aux conſeils violens de quelques Miniſtres de la Reine; il vouloit que les Paſteurs euſtent des entrailles de compaſſion, même pour leurs ouailles perdues, & qu'en qualité de peres ſpirituels, ils regardaſſent leurs enfans dans l'égarement, comme des malades qu'il faut guérir, & non pas tuer: il remontroit que la trop grande rigueur aigrit le mal: qu'on devoit mettre de la différence entre un Etat pur, où un petit nombre de Docteurs ſe gliſſe, & un Royaume dont le Clergé & les Séculiers ſe trouvent plongés dans un abîme d'erreurs; qu'au-lieu d'employer la force pour les déraciner, il falloit donner du tems au peuple de s'en défaire par dégrés.

Le Chancelier Gardiner prétendoit au contraire, que pour réduire les Proteſtans, il ne falloit compter que ſur la ſévérité des Ordonnances portées contre les Lollards.

La Reine prit un milieu entre Polus & Gardiner, ou plutôt elle ſuivit l'un & l'autre en partie, elle exhorta le Légat à travailler à la réforme du Clergé, & chargea Gardiner d'agir contre les Hérétiques: ce dernier en fit arrêter un aſſez grand nombre, & l'on en brûla une partie.

Toute l'Angleterre tomba dans un extrême ſurpriſe à la vue de tant de feux; les eſprits s'aigrirent à la

---

(1) Burnet, t. 3, p. 105, 110.

vue de ces terribles ſupplices : ceux qui penchoient vers la Religion Réformée, en eurent alors une bien plus haute idée ; & la conſtance avec laquelle les Proteſtans alloient au ſupplice, inſpira de la vénération pour leur Religion, & de l'averſion pour les Eccléſiaſtiques & pour les Catholiques, qui ne pouvoient cependant les convertir véritablement qu'en gagnant leur confiance.

Inſenſiblement le feu des buchers alluma le Fanatiſme dans le cœur des Anglois ; les Réformés profeſſerent leur Religion avec plus de liberté, & firent des Proſélytes.

Sur l'avis que l'on eut que l'Angleterre étoit pleine de livres hérétiques & ſéditieux ; la Reine donna un Edit qui portoit que quiconque auroit de ces livres, & ne les brûleroit au plutôt, ſans les lire, ſans les montrer à perſonne, ſeroit eſtimé rebelle, & exécuté ſur le champ ſelon le droit de la guerre ; elle fit défendre enſuite de parler aux Proteſtans qu'on conduiſoit au ſupplice, de prier Dieu pour eux, & même de dire *Dieu les béniſſe.*

Plus de deux cens Proteſtans périrent dans les flammes, plus de ſoixante moururent en priſon, beaucoup ſortirent d'Angleterre, & un plus grand nombre diſſimula ſes ſentimens pour conſerver ſa liberté & ſa fortune : ces derniers éprouverent les plus cruels remors, & conçurent une haine mortelle contre les Catholiques qui les avoient réduits à ces extrêmités.

Tandis que l'on recherchoit, & que l'on brûloit les Proteſtans, les élemens & les maladies contagieuſes ſembloient ligués contre l'Angleterre ; elle éprouva des malheurs, de revers fâcheux, le peuple prit de l'averſion pour le gouvernement. La Reine fit repréſenter aux Communes le fâcheux état du Royaume, & le beſoin qu'elle avoit de leurs ſecours ; mais la Chambre des Communes étoit ſi mal ſatisfaite du miniſtere, qu'elle ne fit rien ſur les demandes de la Reine. Cette Princeſſe, conſumée de mélancolie, & accablée de chagrins, mourut le 17 Novembre 1558, âgée de 43 ans : » Reine digne d'une mémoire éter- » nelle, ſelon le P. d'Orléans, ſi elle eût plutôt ſuivi

» l'esprit de l'Eglise, que le génie de la Nation; si
» dans une révolution de Religion, elle eût moins
» imité la rigueur de ses ancêtres dans celles de l'Etat;
» en un mot, si elle eût plus épargné le sang, si elle
» se fût distinguée, par là de Henri, d'Edouard, &
» d'Elisabeth, & si elle eût fait réflexion que les
» voies trop violentes d'induire le peuple au change-
» ment, conviennent à l'erreur qui ne porte point
» de grace, non à la véritable foi, qui porte avec
» elle le secours nécessaire pour se faire volontaire-
» ment suivre (1) «.

De la Réformation sous Elizabeth.

Après la mort de Marie, Elisabeth, fille de Henri VIII & d'Anne de Boulen, monta sur le trône: elle étoit née en quelque sorte ennemie de Rome & du Pape; cette disposition fut fortifiée par la réponse que le Pape fit au Résident d'Angleterre: le Souverain Pontife déclara, » que l'Angleterre étoit un Fief de Rome,
» qu'Elisabeth n'y avoit aucun droit, étant bâtarde;
» que pour lui, il ne pouvoit révoquer les Arrêts de
» Clement VII & de Paul III ses prédécesseurs; que
» ç'avoit été une insigne audace à elle de prendre
» possession de la Couronne, sans son aveu; que
» par là elle étoit indigne qu'on lui fit la moindre
» grace: que si toutesfois elle renonçoit à ses préten-
» tions, & qu'elle en passât par le jugement du Saint
» Siége, il lui marqueroit une affection paternelle, &
» lui feroit tout le bien imaginable, pourvu que la
» dignité du Vicaire de Jesus-Christ ne fût pas bles-
» sée (2) «.

Elisabeth prit la résolution de soustraire l'Angleterre à l'obéissance de Rome, à laquelle Marie l'avoit soumise. Elisabeth savoit que Henri VIII, son pere, & Edouard VI, son frere, s'étoient vus fort embarassés au milieu des divisions de leur Etat: que ces mêmes

(1) Hist. de Révol. d'Angleterre, t. 3, p. 186.

(2) Brunet, t. 4, p. 359.

divifions avoient été fatales à Marie, fa fœur, qui n'eut jamais le plaifir de voir fon peuple, ni lui aider à défendre Calais, ni la fecourir, pour reprendre cette Place; la nouvelle Reine forma donc le projet, & de fe rendre indépendante de Rome, & d'établir dans fon Royaume un corps de doctrine, & un culte, qui puffent réunir tous fes fujets dans la profeffion d'une même Religion.

L'exécution de ce projet faifoit d'ailleurs dans fon regne une époque glorieufe, elle affuroit la tranquillité de fes Etats, & rendoit fa puiffance plus redoutable aux étrangers. Pour réuffir, elle réfolut de prendre un milieu, dont tout le monde fût à peu près fatisfait; & comme elle avoit déja remarqué la facilité du Clergé à approuver l'abrogation de l'autorité du Pape & les changemens de la Religion, elle réfolut de fuivre la même route, mais fans rien précipiter.

Elifabeth craignoit que le Pape ne l'excommuniât, qu'il ne la dépofât, & qu'il n'armât contre elle toute l'Europe. Il étoit poffible que le Roi de France faisît cette occafion d'inquiéter l'Angleterre, & que fecondé des Ecoffois & des Irlandois, il y excitât des troubles, que les Evêques & les Catholiques d'Angleterre pouvoient rendre infiniment dangereux, en irritant le peuple contre elle.

Pour prévenir ce péril, Elifabeth fit fa paix avec Henri II, Roi de France, appuya fecretement les Réformés de ce Royaume, protégea les Ecoffois qui defiroient la Réformation, diftribua de l'argent aux Chefs des principales Maifons d'Irlande, affoiblit fecrettement le crédit des principales créatures de Marie, fit reconnoître fon droit à la Couronne, & fe fit reconnoître par les deux Chambres du Parlement pour la véritable Reine, conformément aux loix divines, & à celles du pays (1).

Le Parlement confirma enfuite les Ordonnances faites au fujet de la Religion, fous l'autorité d'Edouard

(1) Burnet, t. 4, p. 350.

VI. Quatre jours après, on proposa de rendre à la Reine la nommination des Evêques, selon que son frere en avoit joui ; l'Ordonnance pour la Primatie Ecclésiastique, passa dans la Chambre des Seigneurs. Le 18 Mars, on renouvella les loix de Henri VIII, contre la jurisdiction du Pape en Angleterre, & l'on abrogea les Ordonnances de Marie, qui y étoient opposées ; on déclara que le droit de faire les Visites Ecclésiastiques, & de corriger, ou de réformer les abus, étoit annexé pour toujours à la Couronne : & que la Reine & ses successeurs, avoient le pouvoir d'en remettre l'autorité entre les mains des personnes qu'ils jugeroient à propos d'employer. Il fut encore résolu que ceux qui auroient des Charges publiques, Civiles, Militaires, ou Ecclésiastiques, jureroient de reconnoître la Reine pour *Souveraine Gouvernante dans l'etendue de ses Etats, & en toutes sortes de Causes, Séculieres & Ecclésiastiques* : que quiconque refuseroit de prêter ce serment, seroit déchu de ses Charges, & incapable d'en posseder.

Le pouvoir que le Parlement donna à la Reine de faire exercer sa Primauté par des Commissaires, fut l'origine d'une Commission qui fit les visites.

Elisabeth, en se soustrayant à l'autorité du S. Siége, vouloit cependant concilier, autant qu'il lui étoit possible ses sujets, & les réunir dans le même culte ; elle établit des conférences entre les Evêques Catholiques, & les Théologiens Réformés.

La Reine avoit pris son parti, & les Conférences n'étoient établie que pour gagner les Catholiques, ou pour mettre du côté de la Reine l'apparence de la justice, & faire juger qu'elle avoit cherché la vérité, & que les Catholiques avoient succombé dans l'examen que l'on avoit fait de leur doctrine. Les Conférences ne ramenerent donc personne à l'Eglise Catholique ; mais le Parlement fit une loi touchant l'uniformité dans le Service de l'Eglise.

Les séances du Parlement étant finies, les Evêques & le reste du Clergé, reçurent ordre de venir prêter le serment de Suprématie, c'est-à-dire, de venir reconnoître la Primauté Ecclésiastique de la Reine, &

de renoncer à celle du Pape ; ils refuſerent de le faire, on les mit en priſon, & ils furent dépoſés.

La Reine fit faire des Reglemens pour la viſite des Diocèſes, & des Mandemens, dans leſquels elle alla plus loin qu'Edouard VI. (1)

Qand les Commiſſaires firent en 1559 le rapport du ſuccès de leur viſite, on apprit que tout le Royaume recevoit avec ſoumiſſion les Ordonnances du Parlement & les Mandemens de la Reine ; & par le calcul qui en fut fait, on trouva qu'encore qu'il y eut alors 9400 Bénéfices en Angleterre, tout embraſſoit la Réformation, à la réſerve de quatorze Evêques, de ſix Doyens, de douze Archidiacres, de quinze Principaux de College, de cinquante Chanoines, & de quatre-vingts Curés.

Ainſi par le moyen du Parlement, Henri VIII établit en Angleterre une Religion mêlée, qui n'étoit, ni entiérement Romaine, ni entierement Proteſtante, & qui tenoit quelque choſe de l'une & de l'autre : ce Prince faiſoit à cet égard ce qu'il jugeoit à propos, il ajoutoit, il retranchoit ; & comme s'il eut été infaillible, il n'avoit qu'à faire connoître ſes ſentimens, pour que le Parlement les approuvât, & leur donnât force de loi.

Par la même voie, les Gouverneurs d'Edouard VI, firent caſſer les loix de Henri VIII, qui leur déplurent, & établirent la Réforme.

Marie ſe ſervit du même moyen pour abolir la Réformation, & pour rétablir la Religion Catholique dans l'état où elle étoit avant le Schiſme de Henri VIII: enfin Eliſabeth trouva la même facilité à faire rétablir la Réformation par le Parlement.

Peut-on dire que les Anglois aient ainſi changé du blanc au noir, volontairement à chaque regne, ſelon qu'il plaiſoit à leurs Souverains ? Non, ſans doute, continue M. Thoiras : mais, dit-il, les ſentimens du plus grand nombre des Députés à la Chambre baſſe, étoient changés en ſtatuts, qui étoient cenſés conformes aux ſentimens de la Nation ; par là ceux qui ne les

(1) Burnet, t. 4, p. 407.

approuvoient pas étoient obligés de feindre, & sous les quatre regnes dont on vient de parler, on vit dans l'espace d'environ trente ans, les mêmes personnes condescendre à quatre changemens de Religion consécutifs, selon qu'il plaisoit aux Rois, aux Reines, & aux chambres des Communes.

La plupart de ceux qui embrasserent la Réforme conserverent leurs sentimens, parcequ'on les avoit forcés, & qu'on ne les avoit pas convaincus ; & si le regne d'Elisabeth n'eût pas été long, & qu'un Prince Catholique fût monté sur le trône d'Angleterre avant la mort de tous les Catholiques Anglois, il eût été facile d'anéantir la Réforme. De là naquirent tant de projets d'attaquer l'Angleterre avec des forces étrangeres, ou par l'Ecosse, ou de quelque autre côté : ceux qui formoient ces projets ne doutoient nullement que les Catholiques Anglois ne se joignissent aux étrangers [1].

De la Réforme établie & fixée par Elisabeth.

Elisabeth, pour affermir la Réforme, résolut de publier : 1°. un corps de doctrine, ainsi qu'on l'avoit fait sous Edouard VI : 2°. de donner au peuple une nouvelle version de la Bible : 3°. de faire des reglemens pour les Tribunaux Ecclésiastiques.

Le corps de doctrine, dressé par les Evêques sous Elisabeth, n'est pas le même que sous Edouard.

Sous ce Prince, les Zuingliens & les Luthériens avoient eu la meilleure part au changement qu'on avoit fait dans la Liturgie ; ainsi ils avoient presqu'anéanti tout le culte pratiqué sous Henri VIII.

Elisabeth, élevée dans la haine du Pape, & dans le zele pour la Réforme, aimoit cependant les cérémonies que son pere avoit retenues ; elle recherchoit l'éclat de la pompe, jusque dans le culte divin : elle estimoit que les Ministres de son frere avoient outré la Réforme dans le culte extérieur, & qu'ils avoient trop

[1] Abrégé des Actes de Rymer, p. 446.

dépouillé la Religion, & retranché mal-à-propos les ornemens du Service Divin : elle jugea qu'ils avoient resserré certains dogmes dans des limites trop étroites, & sous des termes trop précis; qu'il falloit user d'expressions plus générales, afin que les partis opposés, y trouvassent leur compte : son dessein étoit sur-tout, de conserver les images dans les Eglises, & de faire concevoir en des termes un peu vagues, la maniere de la présence de Jesus-Christ dans l'Eucharistie : elle trouvoit fort mauvais, que pour des explications si subtiles, on eût chassé du sein de l'Eglise ceux qui croyoient la présence corporelle.

La qualité de Souverain Chef de l'Eglise lui déplaisoit encore, l'autorité lui en paroissoit trop étendue, & trop approchante de la puissance de J. C. [1].

La Reine n'exécuta cependant pas tout son plan de Liturgie; elle consentit que l'on ôtât les Images, & malgré sa répugnance, elle conserva la Suprématie dans toute son étendue : le Parlement s'attribua constamment la décision sur les points de l'Eucharistie, & ce point essentiel de la Réforme d'Edouard VI fut changé sous Elisabeth; enfin on fixa les points de la Confession de foi de l'Eglise Anglicane, & cette Confession fut approuvée dans un Synode de Londres tenu l'an 1562.

Cette Confession est contenue en 39 articles : dans les cinq premiers, on reconnoit l'existence & les attributs de Dieu, la Trinité, l'Incarnation, la descente de Jesus-Christ aux enfers, sa résurrection, & la divinité du S. Esprit.

Dans les 6, 7, 8, on dit que l'Ecriture Sainte suffit pour regler la foi & le culte des Chrétiens; on y détermine le nombre des livres canoniques, on y reçoit le Symbole de Nicée, celui de S. Athanase, & celui des Apôtres.

Depuis le 9 jusqu'au 18, on traite du péché originel, du libre-arbitre, de la justification des bonnes œuvres, des œuvres de surérogation, du péché com-

---

[1] Burnet, t. 4, l. 3.

mis après le Baptême, de la prédestination, & de l'impossibilité d'être sans péché.

Sur tous ces points, l'Eglise Anglicane tâche de tenir un milieu entre les erreurs des Protestans, & les dogmes de l'Eglise Catholique : on y condamne le Pélagianisme & le Semi-Péligianisme ; mais on ne dit pas que la concupiscence soit un péché ; on ne nie point le libre arbitre ; on n'y condamne point les bonnes œuvres ; on ne dit pas que les actions faites avant la justification soient des péchés, mais que ne se faisant pas pas par la foi en Jesus-Christ, elles ne peuvent être agréables à Dieu, ni mériter la grace en aucune maniere ; on prétend au contraire, que ces actions ne se faisant pas comme Dieu veut qu'elles soient faites, elles participent de la nature du péché.

On y reconnoît que Jesus-Christ seul est exempt de péché, que même après le Baptême, les hommes péchent, & peuvent se réconcilier : on condamne donc le dogme de l'inamissibilité de la grace : on y enseigne la prédestination gratuite, & l'on ne parle pas de la réprobation de Luther & de Calvin.

Dans les 19, 20, 21, 22, 23, 24, on parle de l'Eglise, de son autorité, de ses Ministres, des Conciles, du Purgatoire, de la necessité de faire l'Office en langue vulgaire.

L'Eglise est définie l'assemblée visible des Fideles, dans laquelle on enseigne la pure parole de Dieu, & dans laquelle on administre les Sacremens selon l'institution de Jesus-Christ. On ne dit pas que l'Eglise soit une assemblées de prédestinés, & une société invisible ; mais on déclare que l'Eglise Romaine s'est trompée sur le culte & sur le dogme.

Cette Eglise visible n'a pas le droit d'obliger à croire ce qui n'est pas renfermé dans la parole de Dieu, mais c'est chez elle qu'il faut aller chercher la parole de Dieu, dont elle est dépositaire & conservatrice.

L'infaillibilité des Conciles Généraux y est niée, aussi-bien que le Purgatoire, les Indulgences, la vénération des Reliques & des Images, l'invocation des Saints ; mais on les rejette comme inutiles, comme contraires à la paroles de Dieu ; on ne dit point que ces

pratiques ſoient ſuperſtitieuſes où idolâtres.

Pour les Miniſtres, on croit qu'ils ne ſont véritablement Miniſtres, que lorſqu'ils ont reçu la vocation de la part des Miniſtres que Dieu a établis pour choiſir les Prédicateurs, & pour les enſeigner.

Par cet article l'Egliſe Anglicane condamne les Apôtres de la Réforme : car certainement Luther, Calvin, &c. n'ont point été chargés d'enſeigner par les Miniſtres de l'Egliſe viſible, auxquels cependant il appartenoit de les appeller.

Dans les art. 25, 26, 27, 28, 29, 30, on parle des Sacremens, de leur efficacité, du Baptême, de l'Euchariſtie, du Sacrifice de la Meſſe.

L'Egliſe Anglicane reconnoît que les Sacremens ne ſont point des ſignes deſtinés à faire connoître extérieurement que nous ſommes Chrétiens, mais des ſignes efficaces de la bonté de Dieu, par le moyen deſquels il opere en nous, & confirme notre foi.

On ne reconnoît que deux Sacremens, le Baptême & la Cene, dont l'efficacité eſt indépendante de la foi ou de la piété des Miniſtres; cependant on veut que l'Egliſe veille, pour qu'on ne confie l'adminiſtration des Sacremens, qu'à ceux que leur piété & leur conduite rendent dignes d'un ſi ſaint Miniſtere.

L'Egliſe Anglicane déclare que le Baptême n'eſt pas ſeulement le ſigne de notre aſſociation au Chriſtianiſme; mais le ſigne par lequel nous devenons enfans de l'Egliſe, & qui produit en nous la foi & la grace.

On reconnoît que la Cene eſt un vrai Sacrement & la communion du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt. On dit enſuite, que cependant on ne mange Jeſus-Chriſt que ſpirituellement; & que le moyen par lequel on mange le Corps de Jeſus-Chriſt dans la Cene, eſt la foi; mais on reconnoît que l'on mange véritablement le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt; qu'il ne faut cependant pas pour cela croire que la nature du pain ſoit anéanti, ni admetre la tranſſubſtantiation, parce qu'on ne peut la prouver par l'Ecriture, parcequ'elle eſt contraire à la nature du Sacrement, & eſt une ſource de ſuperſtition.

On voit dans la maniere dont l'Egliſe d'Angleterre

s'explique, combien elle eſt embaraſſée pour ne pas reconnoître le dogme de la préſence corporelle, & avec quel ſoin elle a cherché des expreſſions, qui ne fuſſent point contraires à ce dogmes [1].

L'Egliſe Anglicane ſe déclare pour la Communion ſous les deux eſpeces, & nie que l'Euchariſtie ſoit un ſacrifice.

Dans les art. 32, juſqu'au 39, on condamne le célibat des Eccefiaſtiques : on reconnoit dans l'Egliſe le pouvoir d'excommunier : on rejette la néceſſité de la tradition, & l'autorité ques les Catholiques lui attribuent ; mais on déclare qu'aucun particulier n'a le droit de changer les cérémonies & le culte établi par la tradition ; les Egliſes particulieres ont ſeules ce droit, encore faut-il que ces cérémonies ſoient d'inſtitution purement humaine, & que le retranchement qu'on en fait contribue à l'édification des Fideles. On approuve la conſécration des Evêques, & l'Ordination des Prêtres & des Diacres, ſelon le Rituel d'Edouard VI ; enfin on y confirme tout ce que l'on a fait ſur la Suprématie du Souverain, & contre le Pape.

Les Reglemens & les Canons pour la diſcipline ne furent pas dreſſés ſi-tôt ; il ne parut quelques-uns en 1571, & bien davantage l'an 1597, on en publia un recueil beaucoup plus ample en 1603, au commencement du regne de Jaques I. Ce détail appartient à l'hiſtoire de l'Egliſe Anglicane : nous rapporterons ſeulement ce que M. Brunet penſe de tous ces Reglemens » Pour en dire la vérité, on n'a pas encore donné toute la force neceſſaire à un deſſein ſi important : » les Canons de la Pénitence n'ont pas encore été rétablis : le gouvernement de l'Egliſe Anglicane n'eſt pas » encore entre les mains des Eccléſiaſtiques, & la Réformation eſt imparfaite juſqu'ici, en ce qui regarde » la conduite de l'Egliſe & la diſcipline [2].

Cependant M. Brunet s'efforce continuellement de

---

[1] Voyez Corpus Confeſſionum Fidei, Genevæ 1654, au titre Confeſſio Anglicana, p. 94, 95 & 105.

[2] Burnet, t. 4, p. 431.

nous repréſenter la Réforme, comme un ouvrage de lumiere.

Nous avons refuté les dogmes de l'Egliſe Anglicane, ſur la préſence réelle, & ſur la tranſſubſtantiation à l'art. BERENGER, ſon ſentiment ſur l'invocation des SS, ſur les Images, ſur le célibat des Prêtres, aux art. VIGILANCE, INCONOCLASTES : nous réfutons ſon ſentiment ſur la faillibilité des Conciles à l'art. RÉFORME.

Des Sectes que la Réformation a produites en Angleterre.

La Réformation de l'Angleterre, cet ouvrage de lumiere ſelon M. Burnet, ne tarda pas à devenir un ouvrage de confuſion : pluſieurs Anglois qui avoient été fugitifs ſous le regne de Marie, retournerent en Angleterre, pleins de toutes les idées de la Réforme de Geneve, de Suiſſe, & de France : ces Proteſtans ne purent s'accommoder de la Réforme d'Angleterre, qui, à leur gré n'avoit pas été pouſſée aſſez loin.

Ces Réformés ardens ſe ſéparerent de l'Egliſe Anglicane, & firent entr'eux des aſſemblées particulieres, auxquelles on donna d'abord le nom de *Conventicules* On appella auſſi Presbyteriens, ceux qui s'étoient ainſi ſéparés, parcequ'en refuſant de ſe ſoumettre à la Juriſdiction des Evêques, ils ſoutenoient que tous les Prêtres ou Miniſtres avoient une égale autorité, & que l'Egliſe devoit être gouvernée par des Presbyteres, ou Conſiſtoires, compoſé de Miniſtres & de quelques anciens Laïcs, ainſi que Calvin l'avoit établi à Geneve.

Il ſe forma donc ſur ce ſujet deux Partis, qui au lieu d'avoir de la condeſcendance l'un pour l'autre, commencerent à s'inquiéter mutuellement, par des diſputes de vive voix, & par écrit.

Ceux qui adheroient à l'Egliſe Anglicane trouvoient fort mauvais que des particuliers prétendiſſent réformer ce qui avoit été établi par des Synodes Nationaux, & par le Parlement.

D'un autre côté les Presbyteriens ne trouvoient pas moins étrange, qu'on voulut les aſſujettir à pratiquer

des chofes qu'ils croyoient contraires à la pureté de la Religion, & on les nomma à caufe de cela Puritains.

On voyoit donc les Evêques & le Parlement traiter comme des Hérétiques les Réformés qui ne vouloient pas fuivre la Liturgie établie par Elifabeth ; tandis qu'une partie de la Nation Angloife n'étoit pas moins choquée de voir un Miniftre faire l'Office en furplis, que d'entendre prêcher une héréfie, & traitoit de fuperftitions idolâtres toutes les cérémonies que l'Eglife Anglicane avoit confervées.

Les partifans de la Liturgie furent mommés Epifcopaux, parcequ'ils recevoient le gouvernement Efpifpal : on les appella auffi Conformiftes, parcequ'ils fe conformoient au culte établi par les Evêques & par le Parlement.

Les Presbyteriens s'appellerent, au contraire, non-Conformiftes ou Puritains.

La Hierarchie eft le point principal fur lequel ils font divifés.

Depuis que ces deux partis fe font divifés, chacun a travaillé avec ardeur à gagner l'avantage fur l'autre : les différens partis politique qui fe font formés en Angleterre, pour ou contre l'autorité du Roi, ont tâché d'entraîner dans leurs intérêts ces deux partis ; comme dans l'origine, les Presbyteriens ou les Puritains, furent dans l'oppreffion, parceque l'autorité Royale, & celle du Clergé, étoient réunies contre eux ; les Presbyteriens fe font attachés aux ennemis de la puiffance Royale, comme les Epifcopaux fe font attachés aux Royaliftes : ces deux Sectes ont eu beaucoup de part aux mouvemens qui ont agité l'Angleterre ; les Puritains furent la caufe principale de la révolution qui ariva fous Charles I, & depuis ce tems, ils font le parti le plus nombreux (1).

Les Sociniens, les Anabatiftes, les Ariens, profi-

---

(1) Thoiras, Hift. d'ang. t. 8. Regne de Charles premier, ibid. Differt. fur les wights & fur les Toris. Révol d'Anglet. t. 3, l. 9

terent de la confusion que produisoit la Réforme en Angleterre, pour s'y établir, & ils y firent des Proselytes; enfin les Kouakers sont sortis du sein même de la Réformation Anglicane, & toutes ces Sectes sont tolerées en Angleterre.

Nous parlerons plus amplement des Presbyteriens & des Episcopaux aux art PRESBYTERIENS, EPISCOPAUX.

ANOMÉENS, voyez EUNOMIENS.

ANTHIASISTES, Philastrius parle de cette Secte sans savoir dans quel tems elle a paru, ils regardoient le travail comme un crime, & passoient leur vie à dormir.

ANTHROPOMORPHITES ou ANTROPHIENS, Hérétiques qui croyoient que Dieu avoit un corps de figure humaine.

Ils se fondoient sur un passage de la Genese, dans lequel Dieu dit, faisons l'homme à notre image; & sur tous les passages de l'Ecriture qui attribuent à Dieu des bras des pieds, &c. (1).

Il y eut de ces Hérétiques dès le quatrieme siecle, & dans le commencement du dixieme (931).

Ce siecle ignorant & grossier ne produisoit que des erreurs de cette espece: on vouloit tout imaginer, & l'on se représentoit tout sous des formes corporelles: on ne conçevoit les Anges, que comme des hommes aîlés, vêtus de blanc, tels qu'on les voyoit peints sur les murailles des Eglises: on croyoit même que tout se passoit dans le Ciel, à peu prés comme sur la terre: beaucoup de personnes croyoient que S. Michel célebroit la Messe devant Dieu tous les Lundis, & par cette raison ils alloient à son Eglise ce jour-là plutôt que tout autre [2].

ANTIDICOMARIANITES ou ANTIMARIENS: ce sont ceux qui ont nié la virginité de la mere de Jesus-Christ, & qui prétendoient qu'elle avoit eu plusieurs enfans de Joseph, parcequ'il est dit dans l'E-

---

(1) Nicephor. l. 11, c. 14, l. 13, c. 10. Ittig. de Hær. p. 190.

(2) Hist. Littéraire de France, t. 5, p. 19.

vangile que Jesus-Christ avoit des freres Voyez HELVIDIUS (1).

ANTINOMIENS, c'est-à-dire ; ennemis de la loi. Voyez AGRICOLA, qui en fut le Chef.

ANTIOCHE, le Scisme de cette Ville dura près de 85 ans : en voici l'origine.

Les Ariens ayant chassé Eustathe d'Antioche, mirent à sa place Eudoxe, Arien zelé, & beaucoup de Catholiques resterent attachés à Eustathe.

Lorsqu'Eustathe fut mort, & qu'Eudoxe eut été transferé à Constantinople, il se fit beaucoup de brigues & de factions pour donner un Evêque à Antioche, chaque parti tâchoit de faire élire un homme qui lui fût attaché ; après bien des débats, les partis se réunirent en faveur de Mélece, il fut choisi unanimement.

Mélece dans ses sermons condamna les sentimens des Ariens, il fut exilé ; & les Ariens élurent en sa place Eusoius, Arien zelé : alors les Catholiques attachés à Mélece, se séparerent, & firent leurs assemblées à part (2).

Antioche se trouva donc divisée en trois partis, celui des Catholiques attachés à Eustathe, qui ne voulurent communiquer, ni avec les Ariens, ni avec les Catholiques attachés à Mélece, parce qu'ils regardoient cet Evêque, comme élu par la faction des Ariens ; le second parti, étoit celui des Catholiques attachés à Mélece, & le troisieme étoit celui des Ariens.

Ces trois partis avoient rempli la Ville de divisions & de troubles.

Lorsque Julien fut parvenu à l'Empire, il rappella tout les Evêques exilés ; alors Mélece, Lucifer de Cagliari, Eusebe de Verceil, partirent de la Thébaïde pour revenir dans leurs Eglises.

Eusebe de Verceil alla à Alexandrie, ou l'on assembla un Concile.

Mais Lucifer de Cagliari, au lieu d'aller à Alexandrie,

(1) Epiph. Hær. 78. Sulpitius Sever. l. 10. Theod.
(2) Philostorg. l. 5, c. 5. l. 11, c. 31.

rie, alla à Antioche pour y rétablir la paix entre les Euſtathiens & les Méleciens. Comme il trouva les Euſtathiens plus oppoſés à la réunion, que les Méleciens, il ordonna Evêque un nommé Paulin, qui étoit alors le Chef des Euſtathiens, perſuadé que les Méleciens qui marquoient plus de déſir de la paix, ſe réuniroient à Paulin : mais il ſe trompa, le parti de Mélece lui reſta conſtamment attaché, & le Schiſme continua : les Evêques d'Orient furent pour Mélece, & les Evêques d'Occident pour Paulin.

Cette diviſion fut entretenue par une différence apparente dans la doctrine : les Méliciens & les Evêques d'Orient ſoutenoient qu'il falloit dire qu'il y avoit en Dieu trois hypoſtaſes, entendant par le mot *hypoſtaſe*, la perſonne.

Paulin & les Occidentaux, craignant que le terme d'hypoſtaſe ne fût pris pour nature, comme il l'avoit été autrefois, ne vouloient pas ſouffrir que l'on dît qu'il y avoit en Dieu trois hypoſtaſes, & n'en reconnoiſſoient qu'une.

Quoique ce ne fût qu'une diſpute de mots, & que dans le fond ils convinſſent de la même doctrine ; cependant ils parloient, & croyoient penſer différemment (1).

Ce Schiſme commença à s'appaiſer par la convention que Mélece & Paulin firent enſemble ; qu'ils gouverneroient conjointement l'Egliſe d'Antioche ; que l'un des deux étant mort, perſonne ne ſeroit ordonné à ſa place, & que le ſurvivant demeureroit Evêque.

Les Evêques d'Orient, ſans avoir égard à cette convention, choiſirent après la mort de Mélece, un nommé Flavien : Paulin de ſon côté ſe donna un ſucceſſeur, & ordonna Evagre Evêque.

Le Concile de Capoue nomma Théophile & les Evêques d'Egypte pour juger cette conteſtation ; mais Flavien les réfuta, & après la mort d'Évagre, il eut aſſez de crédit auprès de l'Empereur, pour empêcher qu'on ne mît un Evêque en ſa place. Flavien demeura

---

(1) Baſil. Epiſt. 149, alias 272.

donc séparé de la Communion des Evêques d'Occident, & ne se réunit à eux qu'en 393.

ANTITACTES, Hérétiques qui se faisoient un devoir de pratiquer tout ce qui étoit défendu dans l'Ecriture.

Il y avoit selon ces Hérétiques, un Etre essentiellement bon, qui avoit creé un monde où tout étoit bon, & dans lequel les créatures innocentes & heureuses avoient aimé Dieu. Ces hommes portés par le besoin, ou par l'attrait du plaisir, vers les biens que l'auteur de la nature avoit répandus sur la terre, jouissoient de ces biens avec reconnoissance & sans remors; ils étoient heureux, & la paix regnoit dans leurs ames.

Une des créatures que l'Etre bienfaisant avoit produites, étoit méchante : le bonheur des hommes étoit pour elle un spectacle affligeant; elle entreprit de le troubler, elle étudia l'homme, & découvrit que pour le rendre malheureux, il ne falloit qu'introduire dans le monde quelques idées nouvelles. Elle établit donc dans les esprits l'idée du mal, l'idée du deshonnête, elle défendit certaines choses comme deshonnêtes, en prescrivit d'autres comme honnêtes ; elle attacha une idée de honte à ce que la nature inspiroit, elle le défendit sous de grandes peines: par ces loix, la nécessité de satisfaire un besoin, qui dans l'institution de l'auteur de la nature étoit une source de plaisirs, devint une source de maux; l'idée du crime se joignoit toujours à l'idée du bien; le remors suivoit le plaisir, & l'homme étoit humilié par le retour qu'il faisoit sur le bonheur qu'il s'étoit procuré.

L'homme placé entre les penchans qu'il reçoit de la nature, & la loi qui les condamne, murmura contre son créateur : le monde fut rempli de désordres, & de malheureux, qui luttoient sans cesse contre la nature ou qui se tourmentoient pour éluder la loi, ou pour la concilier avec les passions.

Voilà, selon les Antitactes, l'origine du mal & la cause du malheur des hommes. Les Antitactes se faisoient un devoir de pratiquer tout ce que la loi défend: ils croyoient par ce moyen se replacer, pour

ainsi dire, dans cet état d'innocence, d'où l'homme n'avoit été tiré que par l'auteur de la loi, détruire l'empire qu'il avoit usurpé sur les hommes, & se venger de lui.

Les Antitactes étoient une branche de Caïnites, ils parurent vers la fin du second siecle vers l'an 160; c'étoient des hommes voluptueux & superficiels. Voyez l'art. CAÏNITES [1]

ANTITRINITAIRES, c'est le nom que l'on donne en général à ceux qui nient le Mystere de la Trinité.

La révélation nous apprend qu'il y a trois personnes divines, le Pere, le Fils, & le S. Esprit, lesquelles existent dans la substance divine: voilà le mystere de la Trinité.

La réunion des trois personnes dans une seule & unique substance simple & indivisible, fait toute la difficulté de ce mystere.

On peu donc le nier, ou en supposant que le Pere, le Fils, & le S. Esprit ne sont point trois personnes, mais des noms différens, donnés à une même chose; ou en supposant que ces trois personnes sont trois substances différentes.

L'Abbé Joachim, quelques Ministres Sociniens, Sherlok, Wisthon, Clark, ont cru qu'on ne pouvoit, ni méconnoître dans l'Ecriture qu'il y a trois personnes divines, ni les réunir dans une seule & unique substance, simple & indivisible: ils ont donc cru, que le Pere, le Fils, & le S. Esprit étoient trois substances différentes.

Sabellius, Praxée, Servet, Socin, ont prétendu que la raison & la révélation ne permettant pas de supposer plusieurs substances divines, ni de réunir dans une seule substance simple trois personnes essentiellement distinguées, il falloit que le Pere, le Fils, & le S. Esprit ne fussent point des personnes, mais des noms différens donnés à la substance divine, selon les effets qu'elle produisoit.

---

[1] Theodoret, Hæret. Sab. sect. 2, c. 16. Bibl. Aut. Ec. l. 1, c. 16. Ittigius, de Hær. eccl. sæc. 2, art. 6.

Il y a donc deux ſortes d'Antitrinitaires, les Trithéites, qui ſuppoſent que les trois perſonnes Divines ſont trois ſubſtances, & les Unitaires, qui ſuppoſent que les trois Perſonnes ne ſont que trois dénominations données à la même ſubſtance.

On a réfuté le Trithéiſme à l'art. de l'Abbé Joachim, & l'on a fait voir contre Clark & contre Wiſthon, que le Fils, & le S. Eſprit ſont deux perſonnes divines, & conſubſtantielles au Pere. Voyez les art. Arius, Macedonius.

On a de plus prouvé contre Sabellius & contre Praxée, que le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, ſont trois perſonnes, & non trois noms donnés à une ſeule ſubſtance. On a donc établi le myſtere de la Trinité contre les Trithéites, qui admettent trois perſonnes divines, mais qui en font trois ſubſtances ; & contre les Unitaires qui n'admettent qu'une ſubſtance divine, mais qui regardent les trois perſonnes, comme trois noms différens donnés à cette ſubſtance, pour diſtinguer ſes rapports avec les hommes.

Les Trithéites & les Unitaires, ſi oppoſés ſur ce dogme, s'appuient cependant ſur des principes communs : ils prétendent, 1°. qu'il eſt impoſſible que trois perſonnes exiſtent dans une ſubſtance ſimple, unique indiviſible : 2°. que quand il ne feroit pas impoſſible qu'il y eût trois perſonnes dans une ſeule ſubſtance, on ne pourroit en faire l'objet de notre croyance, parceque nous ne pouvons nous former une idée de ce myſtere, ni par conſéquent le croire.

C'eſt à l'article Antitrinitaire, qu'appartient proprement l'examen de ces deux difficultés, dont les erreurs des Antitrinitaires ne ſont que des conſéquences.

§. I.

Eſt-il impoſſible que trois Perſonnes exiſtent dans une ſeule ſubſtance.

On ſuppoſe une choſe impoſſible, lorſqu'on unit le oui & le non, c'eſt-à-dire, lorſqu'on affirme qu'une choſe eſt & n'eſt pas en même-tems.

Ainſi il eſt impoſſible que trois ſubſtances ne faſſent qu'une ſubſtance, parcequ'alors cette ſubſtance ſeroit unique, & ne le ſeroit pas.

Mais il n'en eſt pas ainſi, lorſqu'on ſuppoſe que trois perſonnes exiſtent dans une ſubſtance, parceque la perſonne & la ſubſtance étant différentes, la multiplicité des perſonnes n'emporte point la multiplicité des ſubſtances, ni l'unité de ſubſtance, l'unité de perſonnes.

L'unité de ſubſtance n'exclut donc point la multiplicité des perſonnes, & l'on ne réunit point le oui & le non, quand on dit que trois perſonnes exiſtent dans une ſubſtance.

Pour juger que deux choſes ſont incompatibles, il faut connoître ces deux choſes, & les connoître clairement; car le jugement que l'on porte ſur l'incompatibilité de deux choſes, eſt le réſultat de la comparaiſon que l'on fait de ces deux choſes : l'on ne peut les comparer ſans les connoître, ni les comparer aſſez pour les juger incompatibles, ſi on ne les connoit clairement toutes deux ſous les rapports ſous leſquels on les compare, il ne ſuffit pas d'en connoître une.

Ainſi je ſuis fondé à dire que la rondeur & la quadrature ſont incompatibles, lorſque j'ai une idée claire de la rondeur & de la quadrature; mais il eſt clair que je ferois un jugement téméraire, & même inſenſé, ſi connoiſſant le cercle & n'ayant aucune idée du rouge, je jugeois que le cercle eſt incompatible avec le rouge.

Le raiſonnement des Antitrinitaires n'eſt pas moins vicieux : ils connoiſſent clairement & inconteſtablement, qu'il y a un être néceſſaire, ſouverainement parfait; mais ils ne connoiſſent, ni l'immenſité de ſes perfections, ni l'infinité de ſes attributs, & ils n'ont point une idée claire de ce que c'eſt que la perſonne en Dieu; cependant ils jugent que les trois perſonnes & la ſubſtance divine ſont incompatibles.

Ce vice regne dans tous les raiſonnemens des Antitrinitaires, & il eſt ſoutout remarquable dans l'Auteur des lettres ſur la Religion eſſentielle : comme ces lettres ſont entre les mains de tout le monde, j'ai cru

qu'il ne feroit pas inutile de faire quelques réflexions fur les difficultés par lefquelles il combat le dogme de la Trinité. Il faut un parallele entre les principes que la raifon admet comme évidents, fur la nature de Dieu, & les dogmes renfermés dans le myftere de la Trinité.

Vérités immuables.	*Dogmes de la Trinité.*
I.	I.
Dieu eft un.	Il y a une Trinité en Dieu.
II.	II.
Dieu eft un Etre fimple.	Il y a en Dieu trois Perfonnes, réellement diftinctes.
III.	III.
Dieu eft exempt de toute compofition.	En Dieu on compte le Pere, le Fils, & le S. Efprit.
IV.	IV.
Dieu eft indivifible.	Le Pere n'eft pas le Fils, le Fils n'eft pas le S. Efprit, & le S. Efprit n'eft ni le Pere, ni le Fils.
V.	V.
Dieu ne peut être engendré.	Le Fils n'eft pas moins le Dieu fuprême que le Pere, car autrement il y en auroit deux, un Suprême, & un Subalterne; le Fils eft engendré.
VI.	VI.
Dieu n'a point d'origine, il ne procede de perfonne.	Le S. Efprit Dieu fuprême, Tout puiffant comme le Pere & le Fils, Procede du Pere & du Fils.

1°. Lorfque l'auteur que l'on vient de citer dit que

c'eſt une premiere vérité de la raiſon, que Dieu eſt un ; il veut dire avec tout le monde, qu'il n'y a qu'une ſubſtance divine : & lorſque les Orthodoxes diſent qu'il y a Trinité en Dieu, ils ne diſent pas qu'il y a trois ſubſtances divines ; donc ils ne contrediſent pas cette premiere vérité.

2°. Lorſqu'on dit que Dieu eſt un être très-ſimple, on entend que Dieu n'eſt point formé par l'union de pluſieurs parties ; & lorſqu'on dit qu'il y a en Dieu trois perſonnes diſtinctes, on ne dit point que ces perſonnes compoſent la ſubſtance divine ; mais on dit que dans cette ſubſtance ſimple, il exiſte trois choſes qui ſont analogues à ce que nous appellons *Perſonne :* le dogme de la Trinité ne contredit donc point la ſimplicité de Dieu.

3°. La raiſon démontre que Dieu eſt exempt de compoſition, c'eſt-à-dire, que la ſubſtance divine, ou l'Etre néceſſaire, n'eſt pas formé par l'union de différentes parties ; mais le Pere, le Fils, & le S. Eſprit ne ſont point des parties qui compoſent la ſubſtance de l'Etre néceſſaire : ces trois perſonnes exiſtent dans la ſubſtance divine.

4°. La raiſon nous apprend que Dieu eſt indiviſible, parceque ſa ſubſtance n'eſt pas compoſée de parties : or le Pere, le Fils, & le S. Eſprit ne ſont point des parties de la ſubſtance divine.

5°. La raiſon nous apprend que Dieu ne peut être engendré, c'eſt-à-dire, que la ſubſtance divine exiſtant par elle-même, on ne peut ſans abſurdité la ſuppoſer engendrée, ou produite : mais lorſqu'on dit qu'en Dieu il y a un Fils, qui eſt engendré par le Pere, on ne dit, ni que la ſubſtance divine ſoit produite, ni qu'il y ait en elle rien qui ſoit tiré du néant, puiſqu'on dit que le Fils eſt coéternel au Pere, & engendré, comme diſent les Théologiens, par une opération néceſſaire & immanente du Pere.

6°. Il faut dire la même choſe du S. Eſprit.

Ainſi le Dogme de la Trinité ne combat aucun des principes de la raiſon ſur la nature & ſur les attributs de Dieu.

Mais, dit le même Auteur, les trois Perſonnes ne

ſont-elles pas trois êtres, & trois êtres Divins ? Si cela eſt, voilà trois Dieux bien diſtincts.

Je réponds que ces trois perſonnes ſont trois choſes, qui exiſtent dans la ſubſtance divine, & que par conſéquent elles ne ſont point trois Divinités diſtinctes.

Mais, pourſuit cet Auteur, qu'elle différence y a-t-il entre être & perſonne ? car ſans cela ce mot, ne ſignifie rien.

Je réponds que le mot être, pris en général, ſignifie tout ce qui eſt oppoſé au néant, & que ſous cette généralité, il embraſſe les ſubſtances & les affections des ſubſtances ; que la perſonne divine n'eſt point une ſubſtance, mais qu'elle eſt, ſi je peux parler ainſi, une affection de la ſubſtance divine, qui exiſte dans cette ſubſtance, & qui n'eſt ni un attribut, ni une ſimple relation de la ſu bſtance divine avec les créatures, mais quelque choſe d'analogue à ce que nous appellons une perſonne, parceque la révélation nous le fait connoître ſous ces traits, & avec des propriétés que je vois dans les êtres que j'appelle des perſonnes.

Il ne faut donc point ſupprimer le mot de Perſonne, lorſqu'on parle de la Trinité, comme le prétend cet Auteur ; s'il eût été moins ſuperficiel, il auroit bien vu que la ſuppreſſion de ce nom n'applanit point les difficultés, & que les Perſonnes Divines ſont repréſentées dans l'Ecriture ; ſous des traits qui ne peuvent déſigner des attributs de la Divinité : on en trouvera des preuves à l'article SABELLIUS, PRAXÉE. M. le Clerc, lui-même, reconnoît que l'on trouve dans l'Ecriture des paſſages très-difficiles à expliquer, ſelon l'hypoteſes des Sociniens (1).

La ſuppreſſion du mot Perſonne, l'orſqu'on parle du Pere, du Fils, & du S. Eſprit, ne remédie donc à rien ; d'ailleurs, nous avons fait voir que le Dogme de la Trinité n'eſt contraire à aucune maxime de la

---

(1) Bibl. univerſ. t. 10, p. 29. Voyez les articles ARIENS, MACEDONIUS.

raiſon : on n'a donc aucune raiſon pour ſupprimer ce mot, & on en a d'indiſpenſables pour le conſerver, ou tout autre qui exprima ce qu'il exprime.

Je ne ſuivrai pas davantage cet Auteur, qui, pour prouver que les Perſonnes Divines ne ſont que des attributs, s'appuie ſur les définitions que quelques Théologiens donnent des Perſonnes Divines.

Il n'eſt pas queſtion ici de ſavoir comment les Théologiens ont défini chaque Perſonne Divine ; mais ſi l'Ecriture ne nous enſeigne pas qu'il y a un Pere, un Fils, & un S. Eſprit, qui ſont conſubſtantiels, & qui ne ſont ni des attributs, ni des relations de la Divinité avec les créatures, mais trois choſes diſtinguées, & qui ont les attributs & les propriétés que nous concevons ſous l'idée de perſonne; voilà la queſtion dont cet Auteur & tous les Antitrinitaires s'écartent ſans ceſſe.

§. II.

Le Myſtere de la Trinité peut-il être l'objet de notre Croyance ou de notre Foi ?

Pour rendre poſſible la croyance d'une choſe, il faut que nous entendions le ſens des termes dont on ſe ſert pour l'expliquer, & qu'elle n'implique point contradiction avec celles de nos connoiſſances précédentes, que nous ſavons être certaines & évidentes.

1°. Il eſt impoſſible que nous croyons une choſe qu'autant que nous concevons les termes dans leſquels elle eſt propoſée ; car la foi regarde ſeulement la verité ou la fauſſeté des propoſitions, & il faut entendre les termes dont une propoſition eſt compoſée, avant que nous puiſſions prononcer ſur la vérité ou ſur la fauſſeté de cette propoſition, qui n'eſt rien autre choſe que la convenance ou la diſconvenance de ces termes, ou des idées qu'ils expriment.

Si je n'ai nulle connoiſſance du ſens des termes employés dans une propoſition, je ne puis faire aucun acte de mon entendement à cet égard ; je ne puis dire, je crois ou je ne crois pas une telle choſe : mon eſprit eſt parfaitement dans le même état où il étoit

auparavant, ſans recevoir aucune nouvelle détermination ; & ſi je n'ai qu'une notion générale & confuſe des termes, je ne puis donner qu'un conſentement général & confus à la propoſition ; enſorte que l'évidence de ma croyance eſt toujours proportionnée à la connoiſſance que j'ai du ſujet que je dois croire.

Si l'on exige, par exemple, de moi que je croie que A eſt égal à B, & que je ne ſache ni ce que c'eſt que A, ni ce que c'eſt que B, ni ce que c'eſt qu'égalité, je ne crois rien de plus que ce que je croyois avant que cela me fût propoſé ; je ne ſuis capable d'aucun acte de foi déterminé : tout ce que je puis croire dans cette occaſion, revient à ceci, qu'une certaine choſe a un certain rapport à une autre choſe, & que ce qu'on veut que je croie eſt affirmé par une perſonne d'une grande connoiſſance, & qui mérite d'être crue, & que par conſéquent la propoſition eſt vraie dans le ſens dans lequel cette perſonne l'entend ; mais je ne ſuis en rien plus ſavant qu'auparavant, & ma foi n'a acquis aucun dégré de connoiſſance par cette propoſition.

Que ſi je ſais qu'A & B ſont deux lignes, & que par deux lignes égales on entend deux lignes qui ont une même longueur, cette connoiſſance ne peut produire qu'une foi générale & confuſe, ſavoir qu'il y a une certaine ligne concevable qui eſt de la même longueur qu'une autre certaine ligne : mais ſi par A & B on entend deux lignes droites, qui ſont les côtés d'un triangle donné, & que je croie ſur la parole d'un Mathématicien, ſans démonſtration, que ces deux lignes ſont égales, c'eſt un acte de foi diſtinct & particulier, par lequel je ſuis convaincu de la vérité d'une choſe que je ne croyois, ou que je ne ſavois pas auparavant.

2°. Suppoſons maintenant que je ſuis obligé de croire qu'un ſeul & même Dieu eſt trois différentes Perſonnes ; je ne puis le croire qu'autant que j'entends les termes de cette propoſition, & que les idées qu'ils expriment n'impliquent point contradiction : pour faire donc un acte de foi ſur ce ſujet, il faut que j'examine qu'elles idées j'ai *de Dieu*, *de l'Unité*, *de*

l'Identité, de la distinction, du nombre, & de la personne.

Il n'en est pas des noms de Pere, de Fils, de S. Esprit, comme de ceux qui expriment les attributs de Dieu : ceux-ci n'expriment qu'une idée incomplette de la Divinité ; chacun de ceux-là, au contraire, signifie un Être qui a tous les attributs de la Divinité.

L'idée que nous avons de Dieu est donc complette, avant que nous lui donnions les noms de Pere, de Fils, de S. Esprit : chacun de ces noms renferme donc l'idée totale de la Divinité, & quelque chose de plus, quelque chose que nous ne connoissons point par la raison, & qui fait toute la distinction qui est entre ces Personnes.

Nous ne pouvons concevoir ni croire trois Êtres infinis, réellement distincts l'un de l'autre, & qui aient les mêmes perfections infinies : donc la distinction personnelle que nous pouvons concevoir dans la Divinité doit être fondée sur quelques idées accessoires à la nature Divine, & la combinaison de ces idées forme cette seconde notion, qui est exprimée par le mot de Personne : quand par exemple nous nommons Dieu le Pere, nous formons, autant que notre infirmité nous le peut permettre, l'idée de Dieu comme agissant d'une telle maniere à tous égards & avec telles relations ; & quand nous nommons Dieu le Fils, nous ne concevons que la même idée de Dieu, agissant d'une autre maniere à tous égards & avec telles relations : il en est de même du S. Esprit.

La différence qui se trouve entre le Pere, le Fils, & le S. Esprit, vient donc de leur différente maniere d'agir : c'est au Pere qu'appartient l'action qui caractérise le Pere, comme l'action qui caractérise le Fils appartient au Fils ; le Pere, le Fils, & le S. Esprit, sont donc trois principes, qui ont chacun une action qui leur est propre ; nous pouvons donc concevoir ces trois Êtres comme trois Personnes, car le mot de Personne ne signifie rien autre chose qu'un certain Être intelligent, agissant d'une certaine maniere qui existe en soi, & qui est incommunicable (1)

(1) Voyez Vossius, Ætimolog, au mot Persona. Martinii Lexicon. au même mot.

Nous avons donc idée des termes qui composent cette proposition, *Dieu est un en trois Personnes ; il y a en un seul Dieu trois Personnes, le Pere, le Fils, & le S. Esprit.*

D'ailleurs, nous ne voyons point qu'il soit contraire à aucune des vérités que nous connoissons, qu'il y ait trois Personnes en Dieu, comme nous l'avons fait voir dans le Paragraphe précédent : nous pouvons donc croire le Mystere de la Trinité, ou former sur ce Mystere un acte de foi, distinct & déterminé.

Mais, dira-t-on, concevons-nous comment ces trois Personnes peuvent exister dans une seule & même substance simple & indivisible ; & si nous ne concevons pas comment ces trois Personnes existent dans une même substance, comment pouvons-nous croire qu'en effet elles y existent ?

Je réponds que je n'ai pas une connoissance assez claire de la Personne Divine, ni une idée assez nette, assez complette, de la substance Divine, pour voir comment les Personnes existent dans cette substance : mais pour croire qu'elles y existent en effet, il suffit que je ne voie point de répugnance entre l'idée de la substance de l'Être nécessaire, & l'idée des trois Personnes Divines. Ne croyons-nous pas que nous pensons ? & savons-nous comment nous pensons ? Révoquons-nous en doute l'existence de la matiere, quoique nous ignorions sa nature ? Nions-nous les effets de l'électricité, ceux du tonnerre, les phénomenes de l'aimant, le mouvement ? Et qui peut se flatter de connoître comment toutes ces choses s'operent ?

Nous avons examiné aux art. SABELLIUS, PRAXÉE, ARIENS, MACEDONIUS, les autres difficultés qu'on peut faire contre le Mystere de la Trinité ; nous ne parlerons point de celle que M. Bayle, dans l'art. PIRRON, propose comme une preuve démonstrative, que les Mysteres sont contraires aux vérités de la raison ; c'est un sophisme que le plus foible Logicien peut résoudre, & que les Théologiens traitent trop sérieusement, aussi bien que M. la Placette (1).

(1) Réponse a deux Objections, sur l'origine du mal, & sur le Mystere de la Trinité, un volume in-12, assez rare.

§. III.

Le Dogme de la Trinité a toujours été cru distinctement dans l'Eglise.

Les Sociniens ont prétendu que le Dogme de la Trinité avoit été inconnu aux premiers fiecles de l'Eglife ; nous avons réfuté leurs raifons, lorfque nous avons parlé de la confubftantialité du Verbe & du S. Efprit, aux articles ARIENS MODERNES & MACEDONIUS.

Le Miniftre Jurieu renouvella cette erreur, pour dégager les Eglifes Proteftantes des conféquences qui naiffoient des variations que M. Boffuet leur reprocha dans fon Hiftoire des Variations : ce Miniftre a prétendu que l'Eglife avoit varié fur les Myfteres, & que jufqu'au Concile de Nicée, ou n'a eû dans l'Eglife qu'une foi très-informe fur la Trinité (1).

Nous avons prouvé dans l'article ARIUS, que la Divinité & la confubftantialité du Verbe a toujours été crue ; nous avons renvoyé pour les détails au favant Bullus, à M. de Meaux, &c. Nous obferverons feulement ici, que l'Eglife a toujours condamné, & ceux qui ont cru que le Pere, le Fils, & le S. Efprit, étoient trois fimples dénominations de la fubftance Divine, & ceux qui les ont regardés comme trois fubftances diftinctes ; d'où il fuit évidemment, que l'Eglife a toujours cru le Dogme de la Trinité comme nous le croyons.

Les difficultés des Antitrinitaires & des Sociniens à cet égard, fe tirent des comparaifons que l'on trouve dans les Peres fur le Myftere de la Trinité. La nature de cet Ouvrage ne nous permet pas de defcendre dans les détails de ces difficultés : nous nous bornerons à rappeller ce que l'illuftre M. Boffuet a dit fur ce fujet.

» Le langage humain commence par les fens : lorf- » que l'homme s'éleve à l'efprit, comme à la feconde

(1) Tableau du Socinianifme, Lettre 6.

» région, il y tranſporte quelque choſe de ſon pre» mier langage : ainſi l'attention de l'eſprit eſt tirée » d'un arc tendu ; ainſi la comprehenſion eſt tirée d'u» ne main qui ſerre & qui embraſſe ce qu'elle tient.

» Quand de cette ſeconde région, nous paſſons à la » ſuprême, qui eſt celle des choſes divines : d'autant » plus qu'elle eſt épurée, & que notre eſprit eſt em» barraſſé à y trouver priſe, d'autant plus eſt-il con» traint d'y porter le foible langage des ſens pour ſe » ſoutenir ; & c'eſt pourquoi les expreſſions tirées des » choſes ſenſibles y ſont plus fréquentes.

» Toutes les comparaiſons tirées des choſes hu» maines ſont les effets, comme néceſſaires, de l'ef» fort que fait notre eſprit, lorſque prenant ſon vol » vers le ciel, & retombant par ſon propre poids dans » la matiere doù il veut ſortir, il ſe prend, comme à » des branches, à ce qu'elle a de plus élevé & de » moins impur, pour s'empêcher d'y être tout-à-fait » replongé.

» Lorſque pouſſés par la foi, nous oſons porter nos » yeux juſqu'à la naiſſance éternelle du Verbe : de peur » que nous replongeant dans les images des ſens qui » nous environnent, & pour ainſi dire nous obſedent, » nous n'allions nous repéſenter dans les perſonnes » divines & la différence des âges, & l'imperfection » d'un enfant venant au monde, & toutes les autres » baſſeſſes des générations vulgaires, le Saint Eſprit » nous repréſente ce que la nature a de plus beau, & » de plus pur ; la lumiere dans le ſoleil, comme dans » ſa ſource, & la lumiere dans le rayon, comme » dans ſon fruit : là on entend auſſitôt une naiſſance » ſans imperfection, & le ſoleil auſſitôt fécond qu'il » commence d'être, comme l'image la plus parfaite » de celui qui étant toujours, & auſſi fécond.

» Arrêtés dans notre chute ſur ce bel objet, nous » recommençons de là un vol plus heureux, en nous » diſant à nous-mêmes, que ſi l'on voit dans les corps » & dans la matiere une ſi belle naiſſance, à plus forte » raiſon devons-nous croire que le Fils de Dieu ſort » de ſon pere *comme l'éclat rejailliſſant de ſon éter» nelle lumiere*, *comme une douce exhalaiſon de ſa*

» *clarté infinie, comme le miroir sans tache de sa ma-*
» *jesté, & l'image de sa bonté parfaite;* c'est ce que
» nous dit le livre de la sagesse (1).

» Et si nos Prétendus Réformés ne veulent pas rece-
» voir de là ces belles expressions, Saint Paul les leur
» ramasse en un seul mot, lorsqu'il appelle le Fils de
» Dieu, *l'éclat de la gloire, & l'empreinte de la subs-*
» *tance de son Pere* (2).

» Il n'y a rien qui démontre mieux dans le Pere &
» dans le Fils la même nature, la même éternité, la
» même puissance, que cette belle comparaison du
» soleil, & de ses rayons, qui portés à des espaces im-
» menses, sont toujours un même corps avec le soleil,
» & en contiennent toute la vertu. Mais qui ne sent
» toutefois, que cette comparaison, quoique la plus
» belle de toutes, dégénere nécessairement comme
» les autres; & si l'on vouloit chicaner, ne diroit-on
» pas, que le rayon, sans se détacher du corps du
» soleil, souffre diverses dégradations, ou comme
» parlent les Peintres, que les teintes de la lumiere ne
» sont pas également vives?

» Pour ne laisser point prendre aux hommes une idée
» semblable du Fils de Dieu: Saint Justin, le premier
» de tous, présente à l'esprit un autre soutien: c'est
» dans la nature du feu, si vive & si agissante, la
» prompte naissance de la flamme d'un flambeau sou-
» dainement allumé à un autre: là se répare parfai-
» tement l'inégalité que la raison sembloit laisser entre
» le Pere & le Fils: car on voit dans les deux flam-
» beaux une flamme égale, & l'un allumé sans di-
» minution de l'autre. Ces divisions & ces portions,
» qui nous offensoient dans la comparaison du rayon,
» ne paroissent plus: Saint Justin observe expressé-
» ment qu'il n'y a ici, *ni dégradation ou diminution*,
» *ni partage* (3).

» M. Jurieu remarque lui-même, que ce Martyr sa-
» tisfait pleinement à ce qu'elle demandoit, l'égalité

---

(1) Sapient. 7, v 25, 26.
(2) Hebr. 1, 3.
(3) Lib. adversus Tryph.

» Il eſt donc à cet égard content de lui, & peu con-
» tent de Tertullien avec ſes proportions & ſes par-
» ties (1).
» Mais s'il n'étoit pas entêté des erreurs qu'il cherche
» dans les Peres, il n'y auroit qu'à lui dire que tout
» tend à une même fin ; qu'il faut prendre des com-
» paraiſons, non comme il le fait, le groſſier & le
» bas : autrement le flambeau allumé de Saint Juſtin
» ne feroit pas moins fatal à l'union inſéparable du
» Pere & du Fils, que le rayon de Tertullien ſem-
» bloit l'être à leur égalité : car ces deux flambeaux
» ſe ſéparent, on en voit brûler un, quand l'autre
» s'éteint ; & nous ſommes bien loin du rayon qui
» demeure toujours attaché au corps du ſoleil.

» C'eſt donc à dire en un mot, que de chaque com-
» paraiſon, il ne falloit prendre que le beau & le
» parfait ; & ainſi on trouveroit le Fils de Dieu plus in-
» ſéparablement uni à ſon Pere, que tous les rayons
» ne le ſont au ſoleil, & plus égal avec lui, que ne
» le ſont tous les flambeaux avec celui où l'on les al-
» lume, puiſqu'il n'eſt pas ſeulement un Dieu ſorti
» d'un Dieu, mais, ce qui n'a aucun exemple dans les
» créatures, un Dieu ſeul avec celui d'où il eſt ſorti.

» Et ce qui rend cette doctrine ſans difficulté, c'eſt
» que tous les Peres font Dieu immuable ; ils ne le
» font pas moins ſpirituel, indiviſible dans ſon être,
» ſans grandeur, ſans diviſion, ſans couleur, ſans
» tout ce qui touche les ſens, & innappercevable à
» toute autre choſe qu'à l'eſprit.

. . . .

» Qui eſt donc Dieu, eſt Dieu tout entier, ne dé-
» genere de Dieu par aucun endroit. Tous les Peres
» ſont uniformes ſur la parfaite ſimplicité de l'être
» divin ; & Tertullien lui-même, qui, à parler fran-
» chement, corporaliſe toutes les choſes divines, par-
» cequ'auſſi ſon langage inculquant le mot de corps,
» peut-être ſignifie ſubſtance, ne laiſſe pas en écri-
» vant contre Hermogenes, de convenir d'abord avec

(1) Tableau du Socinianiſme, let. 6, p. 229.

» lui,

» lui, comme d'un principe commun, que Dieu n'a » point de parties, & qu'il eſt indiviſible ; de ſorte » qu'en élevant leurs idées par les principes qu'ils nous » ont donnés eux-mêmes, il ne nous demeurera plus, » dans ces rayons, dans ces extenſions, dans ces por- » tions de lumiere & de ſubſtance, que l'origine com- » mune du Fils & du Saint Eſprit, d'un principe in- » finiment communicatif ; & à vrai dire, ce qu'a dit » le Fils en parlant du Saint Eſprit, *il prendra du* » *mien*, ou *de ce que j'ai*, *de meo*, comme je prends » de mon Pere, avec qui tout m'eſt commun.

» Il ne falloit donc pas imaginer dans la doctrine » des Peres ce monſtre d'inégalité, ſous prétexte de » ces expreſſions qu'ils ont bien su épurer, & bien » su dire avec tout cela, que le Fils de Dieu étoit » *ſorti parfait du parfait éternel de l'Eternel*, *Dieu* » *de Dieu*. C'eſt ce que diſoit Saint Grégoire, appellé » par excellence le faiſeur de miracle ; & Saint Clé- » ment d'Alexandrie, diſoit auſſi qu'il étoit *le Verbe* » *né parfait du Pere parfait*, Il ne lui fait pas atten- » dre ſa perfection d'une ſeconde naiſſance, & ſon » Pere le produit parfait comme lui-même ; c'eſt » pourquoi, non-ſeulement le Pere, mais encore en » particulier *le Fils eſt tout bon*, *tout beau* ; par con- » ſéquent tout parfait, &c. (1).

» Il eſt donc plus clair que le jour, que l'idée d'iné- » galité n'entra jamais dans l'eſprit des Peres : au » contraire nous venons de voir, que pour l'éviter, » après avoir nommé ſelon l'ordre, le Pere & le Fils, » ils diſoient exprès contre l'ordre, *le Fils & le Pere*, » dans le deſſein de montrer, que ſi le Fils eſt le ſe- » cond, ce n'eſt pas en perfection, en dignité, en » honneur. Loin de le faire inégal, ils le faiſoient en » tout & par tout *un avec lui*, *auſſi bien que le S.* » *Eſprit* : & afin qu'on prît l'unité dans ſa perfec- » tion, comme on doit prendre tout ce qui eſt attribué » à Dieu, ils déclaroient que Dieu étoit une ſeule &

(1) Greg. Nyſſ. de Vita Greg. Neoceſ. Clem. Alex. Pedag. l. 5, 6.

» même chose, parfaitement une, au delà de tout ce » qui est uni, & au dessus de l'unité même (1) «.

Dans le reste de l'avertissement, M. Bossuet entre dans des détails sur le Concile de Nicée, & sur les bévues de Jurieu, que nous ne pouvons suivre, mais qu'il faut lire (2).

Nous n'entrerons point dans les détails des difficultés que les Sociniens tirent de l'Ecriture, & nous n'entreprendrons point de réfuter les fausses explications qu'ils donnent des passages de l'Ecriture, sur lesquels on fonde le dogme de la Trinité. Les Théologiens ont très-bien réfuté les interprétations sociniennes : personne n'a mieux réussi que le savant Pere Petau, & il peut sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, tenir lieu de tous les Théologiens (3).

Les Théologiens Anglois ont très-bien traité ce dogme, voyez entr'autres les Théologiens dont on a parlé dans les articles ARIENS MODERNES & MACEDONIUS. Voyez sur-tout ISAAC BARROW (4).

Nous avons fait voir à l'art. ARIENS MODERNES, & à l'art. MACEDONIUS, que la divinité & la consubstantialité du Verbe & du S. Esprit est enseignée dans l'Ecriture, que les Apôtres l'ont enseignée comme le fondement de la Religion Chrétienne : nous avons fait voir aux articles SABELLIUS, PRAXE'E, que l'Eglise a toujours condamné ceux qui ont nié la Trinité : de là nous tirons trois conséquences.

La Premiere, c'est que le Dogme de la Trinité n'est pas une croyance introduite par les Platoniciens, comme le prétendent l'auteur du Platonisme dévoilé, & M. le Clerc dans sa bibliotheque choisie & dans sa Bibliotheque universelle (5).

La seconde conséquence est, que la croyance de la Trinité n'étoit pas une croyance confuse & vague,

---

[1] Clem. Alex. Pedag. 3, c. ultim. Strom. 9. pedag. 1, c. 8.

[2] Bossuet, Avertiss. 6.

[3] Petau, Dogm. Theol. t. 2.

[4] Isaaci Barrovvs Opuscula.

[5] Biblioth. choisie, art. crit. Bibl. un. t. 10, art. 8. Extrait de la Vie d'Eusebe.

comme le prétend M. le Clerc toutes les fois qu'il parle de ce myſtere.

La troiſieme eſt, que l'auteur des lettres ſur la Religion eſſentielle eſt oppoſé à toute l'antiquité chrétienne, lorſqu'il dit qu'il faut ſupprimer les noms de *Trinité* & de *Perſonnes*, & qu'il regarde ce dogme comme inutile : il n'auroit pas penſé de la ſorte, s'il eut mieux connu l'hiſtoire de la Religion Chrétienne, & ſon eſſence. Toute l'économie de la Religion Chrétienne ſuppoſe ce myſtere ; & le Chrétien ne peut connoître ce qu'il doit à Dieu, s'il ne ſait pas comment les trois perſonnes de la Trtnité concourent à l'ouvrage de ſon ſalut : ce myſtere ne nous a donc pas été révélé pour être l'objet de nos ſpéculations ; mais pour nous faire mieux comprendre l'amour de Dieu envers les hommes. Une pareille connoiſſance eſt-elle inutile pour remplir les devoirs de la Religion ?

APELLE, diſciple de Marcion vers l'an 145, n'admit qu'un ſeul principe éternel & néceſſaire : c'étoit un ſentiment auquel Apelle étoit reſté attaché par une eſpece d'inſtinct, & dont il diſoit lui-même qu'il ne pouvoit en donner la preuve.

La difficulté de concilier l'origine du mal avec ce principe bon & tout-puiſſant dont il reconnoiſſoit l'exiſtence, le porta à juger que cet Etre ne prenoit aucun ſoin des choſes de la terre, qu'il avoit créé des Anges, & un entr'autres qu'il appelloit un Ange de feu, qui avoit créé notre monde ſur le modele d'un autre monde, ſupérieur & plus parfait.

Mais comme ce Créateur étoit mauvais, ſon monde s'étoit auſſi trouvé mauvais : il reconnoiſſoit que Jeſus-Chriſt étoit Fils du Dieu Souverain, & qu'il étoit venu dans les derniers tems avec le Saint Eſprit, pour ſauver ceux qui croyoient en lui, pour leur donner la connoiſſance des choſes céleſtes ; mais auſſi pour leur faire mépriſer le Créateur avec toutes ſes œuvres.

Il ſe rapprochoit ainſi de Marcion, mais il ne croyoit pas comme lui, que Jeſus-Chriſt n'eût pris qu'un corps phantaſtique ; cependant pour ne pas le faire dépendre du Dieu Créateur, il diſoit que Jeſus-Chriſt s'étoit formé ſon corps des parties de tous les

cieux par lesquels il étoit passé en descendant sur la terre, & qu'en remontant il avoit rendu à chaque ciel ce qu'il en avoit pris.

Apelle, comme on le voit, avoit joint une partie des idées des Gnostiques, aux principes généraux de Marcion : il imaginoit que les ames avoient été créées au dessus des cieux.

Les ames n'étoient point, selon Apelle, des substances absolument incorporelles ; la substance spirituelle, ou l'ame, étoit unie à un petit corps très-subtil, & cette extrême subtilité l'élevoit dans les cieux.

Là, ces intelligences pures & innocentes contemploient l'Etre suprême, & jouissoient d'une félicité parfaite, sans abaisser leurs regards sur le globe terrestre.

Le Dieu créateur produisit des fruits & des fleurs, dont le parfum en s'élevant avoit flatté les organes délicats des esprits céléstes, ils s'étoient abaissés vers la terre, d'où ce parfum s'élevoit, & l'Etre créateur qui leur avoit tendu ce piége, les avoit enveloppés dans la matiere pour les retenir dans son empire.

Les ames ensevelies dans la matiere s'étoient agitées, & avoient, par leurs efforts, formé des corps semblables aux corps subtils qu'ils avoient avant de descendre sur la terre : le corps aérien qu'elles avoient dans le ciel, avoit, selon Apelle, été comme le moule sur lequel les ames avoient formé leurs corps terrestres.

Ces Corps aériens avoient deux sexes différens ; ainsi les ames descendues du ciel, & enveloppées dans la matiere, s'étoient formé des corps mâles ou femelles, selon le sexe de l'ame qui l'avoit formé.

Tertullien nomme Apelle le destructeur de la continence de Marcion, & dit qu'il se retira à Alexandrie pour fuir son maître, après avoir abusé d'une femme : il ajoute qu'étant revenu quelque tems après, aussi corrompu, à cela près qu'il n'étoit pas tout-à-fait Marcionite, il étoit tombé dans les piéges d'une autre femme qui étoit devenue une prostituée.

Cette femme croyoit avoir des apparitions merveilleuses, & voir Jesus-Christ sous la forme d'un enfant ; d'autres fois c'étoit Saint Paul qui lui apparoissoit. On

croyoit qu'elle faisoit des miracles, & qu'elle vivoit de pain céleste. Un de ses principaux miracles consistoit à faire entrer un grand pain dans une bouteille de verre dont l'entrée étoit fort étroite, & qu'elle retiroit ensuite avec ses doigts.

Apelle composa un livre des révélations & des prophéties de Philumene : il rejettoit tous les livres de Moyse & ceux des Prophétes, & croyoit les révélations de Philumene. Une de ses difficultés contre les livres de Moyse, étoit que Dieu n'avoit pu menacer Adam de la mort s'il mangeoit du fruit défendu, puisqu'Adam ne connoissant pas la mort, il ne savoit si c'étoit un châtiment (1).

Tertullien écrivit contre Apelle, nous n'avons plus son ouvrage.

Rhodon a aussi réfuté Apelle : voici ce qu'il en rapporte : » j'ai eu, dit-il, une conférence avec ce vieillard, vénérable par son âge & par le reglement extérieur de sa vie : & comme je lui fis voir qu'il se trompoit en beaucoup de choses, il fut réduit à dire qu'il ne falloit pas si fort examiner les matieres de Religion ; que chacun devoit demeurer dans sa croyance ; que ceux qui esperoient en Jesus crucifié, seroient sauvés, pourvu qu'ils fissent de bonnes œuvres ; que pour lui, il n'y avoit rien qui lui parût si obscur, que la Divinité.

» Je ne laissai pas de le presser, continue Rhodon, & de lui demander pourquoi il ne reconnoissoit qu'un principe, & quelle preuve il en avoit, lui qui nioit la vérité des Prophétes qui nous en assurent.

» Il me répondit que les prophéties se condamnoient elles-mêmes, puisqu'elles ne disoient rien de vrai, qu'elles étoient toutes fausses, qu'elles ne s'accordoient pas entr'elles, & qu'elles se contredisoient les unes les autres ; mais il m'avoua en même tems qu'il n'avoit pas de raison pour montrer qu'il n'y a qu'un principe : seulement qu'il avoit un instinct à suivre ce sentiment.

---

[1] Autor Append. ad Tert. de Præscript. Ambr. l. 1. De Paradiso, Origen. l. 5, cont. Cels.

» Je le conjurai de me dire la vérité ; & il jura qu'il » parloit sincérement, qu'il ne savoit pas comment il » n'y avoit qu'un seul Dieu, sans principe, mais qu'il » le croyoit ainsi.

» Pour moi, continue Rhodon, je me moquai de » son ignorance, en condamnant son erreur, n'y ayant » rien de si ridicule qu'un homme qui se prétend Doc- » teur des autres, & qui ne peut alléguer aucune preu- » ve de sa doctrine (1) «.

APELLITES, noms des Sectateurs d'Apelle.

APHTARTEDOCETES, étoient les disciples de Julien d'Halicarnasse, qui prétendoient que le corps de Jesus-Christ avoit été impassible, parce qu'il étoit incorruptible, ils parurent vers l'an 363 (2).

APOCARITES, ce nom signifie suréminent en bonté : cette Secte paroît une branche de Manichéisme, elle parut en 279, elle enseignoit que l'ame humaine étoit une portion de la Divinité [3].

APOLLINAIRE, Evêque de Laodicée, croyoit que Jesus-Christ s'étoit incarné, & qu'il avoit pris un corps humain ; mais qu'il n'avoit point pris d'ame humaine, du moins que l'ame humaine à laquelle le Verbe s'étoit uni, n'étoit point une intelligence, mais une ame sensitive qui n'avoit ni raison, ni entendement.

Apollinaire avoit été un des plus zélés défenseurs de la consubstantialité du Verbe ; il l'avoit prouvée contre les Ariens, par une infinité de passages dans lesquels l'Ecriture donne à Jesus-Christ tous les attributs de la Divinité : il jugea qu'une ame humaine étoit inutile dans Jesus-Christ : aucune des opérations qui demandent de l'intelligence & de la raison ne lui parut en supposer la nécessité dans Jesus-Christ ; la divinité avoit présidé à toutes ses actions, & fait toutes les fonctions de l'ame [4].

---

(1) Rhodon, apud Euseb. l. 5, c. 13. Epiph. Hær. 44. Aug. Hær. 23. Tert. de Præscript. c. 30, 31. Baron, ad an. 346.

(2) Nicephor. l. 17, c. 29. Damascen.

(3) Stockman Lexicon.

(4) Vincent Lirin Commonit. c. 17. Aug. de Hær. c. 55.

Mais Jesus-Christ avoit éprouvé des sentimens qui ne pouvoient convenir à la Divinité : ainsi Apollinaire suppose en Jesus-Christ une ame sensitive : cette opinion avoit son fondement dans les principes de la Philosophie Pythagoricienne, qui suppose dans l'homme une ame qui raisonne, & qui est une pure intelligence, incapable d'éprouver l'agitation des passions, & une ame incapable de raisonner, & qui est purement sensible. Les principes de cette Philosophie ont été exposés plus en détail dans l'Examen du Fatalisme.

Il est aisé de réfuter cette erreur : car l'Ecriture nous apprend que Jesus-Christ étoit homme, qu'il a été fait semblable aux hommes en toutes choses excepté le péché (1).

Elle nous dit, que Jesus-Christ dans son enfance croissoit & se fortifioit en esprit & en sagesse (2), ce qui ne peut s'entendre que de son ame raisonnable, le Verbe ne pouvoit pas croître en sagesse, ni l'ame animale en lumiere.

Cependant Wisthon a embrassé le sentiment d'Apollinaire, & dit que le Verbe a souffert ; M. Wiston souhaite que cette opinion soit reçue parmi les Chrétiens, & tâche de l'appuyer sur des témoignages des Peres, qui ont vêcu après le Concile de Nicée ; mais on ne voit pas beaucoup de gens qui adoptent cette étrange opinion (3).

On attribue à Apollinaire d'avoir soutenu que la Divinité avoit souffert, qu'elle étoit morte, &c. Mais ces erreurs sont plutôt des conséquences qu'on tiroit des principes d'Apollinaire, que les sentimens de cet Evêque : l'idée que les Auteurs Ecclésiastiques nous donnent d'Apollinaire, ne permet pas de penser autrement. Apollinaire a été regardé généralement comme le premier homme de son tems, pour le savoir, l'érudition, & la piété. Nous devons donc avoir beaucoup de défiance de nos propres lumieres & une grande indulgence pour les hommes qui se trompent, puis-

[1] Paul. ad Hebr. 4, 15.
[2] Luc. 11, v. 40.
[3] Patres Apost.

que la science, le génie, & la piété ne garantissent pas toujours de l'erreur.

Le tems auquel Apollinaire enseigna son erreur est incertain, il florissoit sur la fin du quatrieme siecle sous Julien. Son héréfie fut d'abord condamnée dans le Concile d'Alexandrie tenu l'an 362, sous S. Athanase après la mort de Constance : ce Concile condamna l'erreur d'Apollinaire sans le nommer.

Le Pape Damase condamna aussi cette erreur & déposa Apollinaire ; enfin son sentiment fut condamné dans le second Concile Œcuménique assemblé à Constantinople (1).

L'erreur d'Apollinaire fut combattue par S. Athanase, par les SS. Gregoire de Naziance & de Nysse, par Theodoret, par S. Ambroise (2).

APOLLINARISTES, noms des Sectateurs d'Apollinaire.

APOPHANITES, Sectateurs d'Apophane qui étoit disciple de Manes.

APOSTOLIQUE, c'est le nom que l'on donna à une branche d'Encratites, qui prétendoient imiter parfaitement les Apôtres. Voyez APOTACTIQUES.

Ce nom fut aussi le nom générique que prirent toutes ces petites Sectes de Réformateurs qui s'éleverent dans le douzieme siecle, & qui étoient répandues dans les différentes Provinces de la France. Voyez ALBIGEOIS, VAUDOIS.

Ces petites Sectes avoient des erreurs opposées, & souvent des pratiques contraires : on assembla plusieurs Conciles, dans lesquels ils furent condamnés.

On brûla beaucoup d'Apostoliques dans différentes Provinces, & ces Sectaires souffrirent le supplice avec une si grande constance, qu'Ervin ne pouvoit comprendre, comment les membres du Démon avoient

---

(1) Epist. Synod. Conc. Alex. Theodoret, Hist. l. 9. c. 10. Conc. Constantin.

[2] Athan. Ep. ad Epictet. l. de Incarn. Greg. Nyss. con. Apol. Theod. Dial. de Incomprehensibili. Hæret. Fab. l. 5, v. 13. Auct. de Myster. Incarn.

pour leurs héréſies autant de conſtance, que les vrais Fideles pour la vérité (1).

La Secte des Apoſtoliques fut renouvellée par un homme du peuple : voyez l'Hiſtoire de cette Secte ſinguliere au mot SEGAREL. Il y eût auſſi des Anabaptiſtes qui s'appellerent Apoſtoliques, voyez l'art. des Sectes des ANABAPTISTES.

APOTACTIQUES, branche d'Encratites ou Tatianites, qui aux différentes erreurs des Encratites, ajoutoient la néceſſité de renoncer aux biens du monde, & qui regardoient comme des réprouvés tous ceux qui poſſédoient des biens. On en vit vers la Cilicie & dans la Pamphilie ſur la fin du ſecond ſiecle ; mais ils furent peu nombreux. On n'en brûla aucun, on les plaignit d'abord, enſuite on les mépriſa, & la Secte s'éteignit. Il n'en fut pas ainſi des Sectaires du douzieme ſiecle : lorſqu'ils renouvellerent cette erreur des Apotactiques, & qui prirent le nom d'Apoſtoliques : on ſévit contre eux, on les brûla, & il fallut lever des armées pour les éteindre en France : voyez APOSTOLIQUES, ALBIGEOIS, VAUDOIS (2).

AQUARIENS ; nom donné aux Encratites.

AQUATIQUES, Hérétiques qui croyoient que l'eau étoit un principe coéternel à Dieu.

Hermogenes avoit enſeigné que la matiere étoit coéternelle à Dieu : afin de pouvoir imaginer un ſujet duquel Dieu pût tirer le monde viſible. Ses diſciples voulurent rechercher la nature de cette matiere, qui avoient ſervi de ſujet à l'action de Dieu, & ils adopterent apparemment le ſiſtême de Thales, qui regardoit l'eau ; comme le principe de tous les êtres. C'eſt ainſi que l'eſprit humain après s'être élevé au deſſus des ſyſtêmes des anciens à l'aide de la Religion, y étoit ramené par ſa curioſité, & par le penchant qu'il a à tout imaginer (3).

---

(1) Bernard Serm. in Cant. 65, 66. Mabil. Analect. t. 3. p. 452. D'Argentré, Collect. Jud. t, 1, p. 33, Natal. Alexander, ſæc. 12.

(2) Epiph. Hær. 61. Aug. Hær. 40. Damaſcen. Hær. 61.

(3) Stockman Lexicon.

ARA, Hérétique qui prétendit que Jesus-Christ même n'avoit point été exempt de péché originel (1).

ARABES ou ARABIENS, c'est le nom qu'on donne à une Secte, qui dans le troisieme siecle, attaqua l'immortalité de l'ame, sans cependant nier qu'il y eût une autre vie après celle-ci : ils prétendoient seulement que l'ame mouroit avec le corps, & qu'elle ressuscitoit avec lui.

Il se tint sur ce sujet en Arabie une grande assemblée, à laquelle Origene assista : il y parla avec tant de solidité & tant de modération, que ceux qui étoient tombés dans l'erreur des Arabiens l'abandonnerent entierement.

Origene avoit éclairé les Arabiens sans les irriter, & ils s'étoient convertis sincerement; jamais la rigueur n'a éteint ainsi sur le champ une hérésie.

Les coups d'autorité font des hypocrites, ou n'arrêtent le progrès de l'erreur, qu'en ôtant à l'esprit son ressort, & en éteignant peu à peu toutes les lumieres.

Je crierois donc, si j'osois, à tous ceux qui sont chargés du soin des ames : éclairez les hommes, traitez avec douceur ceux qui se trompent, si vous voulez les convertir solidement, & si vous voulez anéantir l'erreur : avez-vous oublié qu'être dans l'erreur sur la Religion, c'est être tombé dans un précipice, c'est être malheureux, & que les malheureux méritent de l'indulgence & du respect : je leur dirois, tout homme qui répand une erreur est de bonne foi, ou c'est un fourbe qui séduit des hommes qui sont de bonne foi & qui cherchent la vérité.

Si l'homme qui répand une erreur est de bonne foi, vous le convertirez surement & sincerement en l'éclairant; l'autorité qui le frapperoit sans l'éclairer, le fixeroit dans l'erreur sans retour.

Si l'homme qui répand une erreur est un fourbe, qui séduit des Prosélytes de bonne foi, vous arrêtez à coup sûr le progrès de la séduction, en faisant voir

---

[1] Stockman Lexicon. Aug. de Hær. c. 38. Nicephor. Hist. l. 5, c. 23.

(2) Eufeb. Hist. l. 6, c. 37.

qu'il se trompe : l'autorité que vous employerez contre ce séducteur, sans le refuter, & sans prouver clairement la fausseté de sa doctrine, le rendroit plus cher à son parti ; vous ne seriez plus alors en état de l'éclairer, vous n'auriez plus pour ressource contre ce parti, que la rigueur, les châtimens, les supplices.

Mais quand l'usage que vous feriez de ces moyens, n'auroit aucun inconvénient, & ne causeroit aucun mal ; produiriez-vous un autre effet que celui que la persuasion & la douceur auroient produit. Un homme que vous voulez obliger par autorité à quitter ses sentimens, suppose au moins que vous n'êtes pas en état de l'éclairer, ou que vous le méprisez trop pour daigner l'éclairer & le persuader : il ne faut pas qu'un pareil soupçon puisse tomber sur les successeurs des Apôtres. Saint Paul dit, nous enseignons, nous prouvons, nous démontrons.

ARCHONTIQUES, Secte des Valentiniens, dont Pierre l'Hermite fut le Chef ; cette Secte parut vers l'an 160, sous l'Empire d'Antonin le pieux [1].

ARIANISME, héréfie d'Arius, qui consistoit à nier la consubstantialité du Verbe, ou de la seconde personne de la Trinité, qu'il regardoit comme une créature.

Nous allons exposer l'origine & le progrès de cette erreur jusqu'à la mort d'Arius : nous considérerons ensuite l'Arianisme depuis la mort d'Arius, jusqu'à son extinction. Nous le verrons renaître en Occident dans le quinzieme & dans le dix-huitieme siecle : nous examinerons ses principes, & nous les réfuterons.

§. I.

De l'origine de l'Arianisme, & du progrès de cette Erreur jusqu'à la mort d'Arius.

Alexandre, Evêque d'Alexandrie, expliquoit en pre-

---

(1) Aug. Hær. c. 20. Epiph. Hær. 40. Theodoret, Hæret. Fab. l. 1. c. 11.

fence de fes Curés & de fon Clergé le myftere de la Trinité ; il vouloit concilier la Trinité des perfonnes avec l'unité de Dieu, & expliquer comment les trois perfonnes exiftoient dans une fubftance unique & fimple : car Socrate rapporte qu'Alexandre difoit qu'il y avoit unité dans la Trinité, & qu'il fe fervoit pour cela d'un mot qui fignifie, non-feulement unité, mais encore fimplicité : il difoit qu'il y avoit *Monade* dans la Trinité, ou que la Trinité étoit une *Monade* (1).

L'idée de fimplicité de la Monade, & celle de la Trinité fe préfenterent donc à la fois à l'efprit d'Arius qui affiftoit au difcours d'Alexandre ; & comme les efprits étoient portés par Alexandre même à tâcher de comprendre le myftere de la Trinité ; il s'efforça de concevoir comment trois perfonnes diftinctes exiftoient dans une fubftance fimple. Il ne pût le concevoir, il crut la chofe impoffible.

Sabellius, en examinant le myftere de la Trinité : n'avoit cru pouvoir le concilier avec l'unité de Dieu, qu'en fuppofant que le Pere, le Fils, & le S. Efprit, n'étoient que trois noms donnés à la Divinité, & non pas trois perfonnes ; il n'y avoit pas long-tems que fon erreur avoit été condamnée, & elle avoit encore des partifans. L'efprit d'Arius fût porté naturellement à comparer l'explication d'Alexandre avec ce que l'Eglife avoit défini contre Sabellius : il crut qu'on ne pouvoit allier la fimplicité de la fubftance divine avec la diftinction des perfonnes que l'Eglife enfeignoit contre Sabellius.

On ne pouvoit, felon Arius, diftinguer plufieurs perfonnes, que le Pere & le Fils, par exemple ne fuffent que différens noms qu'on donnoit à la même chofe, felon qu'elle produifoit des effets différents : ce qui avoit été condamné dans Sabellius, & ce qui

(1) Socrate, l. 1, c. 4. Monadon effe in Trinitate, ce qui ne veut pas dire union, comme l'a traduit M. de Valois, mais fimplicité. Voyez Bafnage, Annales Politico-Ecclefiaftici t. 2, p. 664.

étoit contraire à l'idée que l'Ecriture nous donne du Pere & du Fils, qu'elle nous repréſente comme auſſi diſtingués entre eux, que l'effet & la cauſe : le Pere engendre, & le Fils eſt engendré ; le Pere n'a point été produit, il eſt ſans principe, & le Fils en a un, il a été produit.

Ainſi Arius, pour ne pas tomber dans l'héréſie de Sabellius qui confondoit les perſonnes de la Trinité, fit du Pere & du Fils deux perſonnes différentes, & ſoutint que le Fils étoit une créature (1).

Alexandre fit voir qu'Arius n'avoit pas une idée juſte de la perſonne du Verbe ; qu'il étoit éternel comme le Pere, & non pas produit dans le tems, ce qui anéantiroit le dogme de la Divinité du Verbe.

Arius, plein de ſa difficulté, ne s'occupa plus qu'à pourſuivre Alexandre, & à prouver que le Verbe étoit une créature.

Cette doctrine révolta l'Egliſe d'Alexandrie, & devint l'objet principal de la diſpute : on perdit de vue Sabellius ; Arius ne s'occupa plus qu'à prouver que le Verbe n'étoit qu'une créature, & ſes adverſaires à défendre contre lui l'éternité du Verbe (2).

Les ſophiſmes ſont toujours ſéduiſans, lorſqu'ils attaquent un myſtere ; Arius ſe fit des partiſans, & cauſa des diviſions dans le Clergé d'Alexandrie.

Alexandre crut qu'en permettant à Arius & à ſes partiſans de diſputer & de propoſer leurs difficultés, on les détromperoit mieux, que par des condamnations, & par des coups d'autorité, qui, lorſqu'ils ſont prématurés, arrêtent rarement l'erreur, irritent toujours, & n'éclairent jamais.

Lorſqu'Alexandre crut que ſa modération pouvoit avoir des ſuites fâcheuſes, il aſſembla un Concile à Alexandrie, dans lequel Arius défendit ſa doctrine : il prétendit que le Verbe avoit été tiré du néant, parce qu'il étoit impoſſible qu'il fût éternel, comme ſon Pere ; de maniere même qu'on ne pût concevoir que le Fils

---

[1] Lettre d'Arius à Euſebe. Epiph. Hær. 69. Athan. t. 1, p. 635.
[2] Socrat, l. 1, c. 6.

eût existé après son Pere : n'est-il pas clair, disoit-il, qu'alors le Fils seroit engendré, & ne le seroit pas ? D'ailleurs si le Pere n'a pas tiré le Fils du néant, il faut qu'il l'ait tiré de sa substance, ce qui est impossible.

L'Ecriture, disoit-il encore, ne nous donne point une autre idée du Verbe : le Verbe dit lui-même au Chapitre 8 des Proverbes, que Dieu l'a créé au commencement de ses voies : Dieu dit qu'il l'a engendré, & cette maniere de produire est une vraie création, puisque l'Ecriture l'applique aussi-bien aux hommes, qu'au Verbe, comme on le voit dans les passages où Dieu dit, qu'il a engendré des Fils qui l'ont méprisé (1).

Les Peres du Concile d'Alexandrie s'appuyerent sur ces aveux, ou plutôt sur ces principes d'Arius, pour le juger. Si le Verbe, disoient-ils, est une créature, il a toutes les imperfections de le créature, il est sujet à toutes leurs vicissitudes, il n'est pas tout puissant, il ne fait pas tout : car ces imperfections sont les apanages essentiels d'une créature, quelque parfaite qu'on la suppose.

Les conséquences étoient évidentes, & Arius ne pouvoit les méconnoître.

Après avoir ainsi fixé la doctrine d'Arius, les Peres du Concile en prouverent la fausseté par tous les passages de l'Ecriture, qui attribuent au Verbe l'immutabilité & toute la science, par ceux qui disent expressément que tout a été fait par lui, & pour lui, & que rien de ce qui a été fait, n'a été sans lui.

Ces derniers passages fournissoient aux Peres des argumens peremptoires : car si rien de ce qui a été créé, n'a été sans le Verbe, il est évident que le Verbe n'a point été créé ; parcequ'alors quelque chose auroit été créé sans lui, puisqu'un Etre en aucune maniere n'est cause de lui-même,

A l'évidence de ces preuves tirées de l'Ecriture, les Peres du Concile d'Alexandrie joignoient la doctrine de l'Eglise universelle qui avoit toujours reconnu la

---

[1] Sozomene, l. 2.

divinité du Verbe, & séparé de sa communion ceux qui l'attaquoient.

Arius alors se trouva comme placé entre la nécessité de reconnoître la divinité du Verbe, & l'impossibilité de concevoir un Fils coéternel à son Pere.

Il avoit fait tous ses efforts pour concevoir un Fils coéternel à son Pere, & du sentiment de son impuissance à le concevoir, il étoit passé à la persuasion de l'impossibilité effective qu'un Fils soit coéternel à son Pere ; il avoit fait de cette impossibilité, la base de son sentiment : il croyoit donc d'un côté, qu'il étoit impossible que le Verbe fût coéternel à son Pere, & de l'autre, la divinité du Verbe étoit si clairement enseignée dans l'Ecriture & par l'Eglise, qu'il étoit impossible de la méconnoître.

Arius conclut de là que la création du Verbe & sa divinité, étoient deux vérités qu'il falloit également croire, & il reconnut que le Verbe étoit une créature, & cependant vrai Dieu & égal à son Pere.

C'est ainsi que l'amour propre & la préocupation changent aux yeux des hommes les mysteres en absurdités, & les contradictions les plus manifestes en vérités évidentes. Arius avoit rejetté la Trinité qu'il ne comprenoit pas, mais qui ne renferme point de contradiction, & il ne soupçonnoit pas qu'il se contredît, en réunissant dans le Verbe l'essence de la divinité & celle de la créature, en supposant que le Verbe avoit toutes les perfections possibles, & en soutenant qu'il n'avoit pas la premiere de toutes les perfections, celle d'exister par soi-même.

Le Concile d'Alexandrie définit que le Verbe étoit Dieu, & coéternel à son Pere, condamna la doctrine d'Arius, & excommunia sa personne.

Le jugement du Concile n'ébranla point Arius, il continua à défendre son sentiment, il l'exposa sans déguisement, il envoya sa profession de foi à plusieurs Evêques, les priant de l'éclairer s'il étoit dans l'erreur, ou de le protéger & de le défendre s'il étoit Catholique (1).

(1) Lettre d'Arius à Eusebe. Epiph. loc. cit.

Il y a dans tous les hommes un ſentiment inné de compaſſion, qui agit toujours en faveur d'un homme condamné, ſur-tout lorſqu'il proteſte qu'il ne demande qu'à s'éclairer pour ſe ſoumettre. Arius trouva donc des protecteurs, même parmi les Evêques : Euſebe de Nicomédie aſſembla un Concile compoſé des Evêques de la Province de Bythinie ; & ce Concile écrivit des lettres circulaires à tous les Evêques d'Orient, pour les porter à recevoir Arius à la communion, comme ſoutenant la vérité, ils écrivirent auſſi à Alexandre, pour qu'il admît Arius à ſa communion.

Alexandre de ſon côté écrivit des lettres circulaires, dans leſquelles il cenſuroit fortement Euſebe, de ce qu'il protégeoit Arius & le recommandoit aux Evêques.

La lettre d'Alexandre irrita Euſebe, & ces deux Evêques devinrent ennemis irréconciliables.

Arius, condamné par Alexandre & par un Concile, mais défendu par pluſieurs Evêques, ne ſe repréſenta plus que comme un malheureux qu'on perſécutoit ; il répandit ſa doctrine, il intéreſſa même le peuple en ſa faveur. Arius étoit un homme d'une grande taille, maigre & ſec, portant la mélancolie peinte ſur le viſage, grave dans ſes démarches, toujours revêtu d'un manteau eccléſiaſtique, charmant par la douceur de ſa converſation ; il étoit Poète & Muſicien, il fourniſſoit des chanſons ſpirituelles aux gens de travail & aux dévots : il mit en cantiques ſa doctrine, & par ce moyen il la répandit dans le peuple. C'eſt un moyen que Valentin & Harmonius avoient employé avant Arius, & qui a ſouvent réuſſi aux Hérétiques. Apollinaire l'employa après Arius, & perpétua ſes erreurs, plus par ce moyen que par ſes écrits (1).

Ainſi le parti d'Arius ſe groſſit inſenſiblement, & malgré la ſubtilité des queſtions qu'il agitoit, il intéreſſa juſqu'au peuple dans ſa querelle. On vit donc les Evêques, le Clergé & le peuple diviſé : bientôt

(1) Voyez Erneſti Cypriani, Diſſert. de Propagatione Hæreſium, per Cantilenas, Lond. 1720, in-8,

les diſputes s'échaufferent, firent du bruit; & les Comédiens, qui étoient payens, en prirent occaſion de jouer la Religion Chrétienne ſur leurs théâtres.

Conſtantin n'enviſagea d'abord cette querelle qu'en politique, & écrivit à Alexandre & à Arius, qu'ils étoient des fous de ſe diviſer pour des choſes qu'ils n'entendoient pas, & qui n'étoient de nulle importance (1).

L'erreur d'Arius étoit d'une trop grande conſéquence, pour que les Catholiques reſtaſſent dans l'indifférence que Conſtantin leur conſeilloit. Alexandre écrivit par-tout pour prévenir le progrès de l'erreur d'Arius, & pour en faire connoître le danger.

D'un autre côté, Arius & ſes partiſans faiſoient tous leurs efforts pour décrier la doctrine d'Alexandre: les Catholiques & les Ariens s'imputoient réciproquement les conſéquences les plus odieuſes qu'ils pouvoient tirer des principes de leurs adverſaires.

Ces chocs continuels échaufferent les deux partis juſqu'à la ſédition, il y eut même des endroits où l'on renverſa les ſtatues de l'Empereur, parcequ'il vouloit qu'on ſupportât les Ariens (2).

Les Chrétiens faiſoient alors une partie conſidérable de l'Empire Romain. Conſtantin ſentit qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de prendre part à leurs querelles, & qu'il falloit les calmer: il convoqua un Concile de toutes les Provinces de l'Empire Romain, & les Evêques s'aſſemblerent à Nicée l'an 325.

Auſſitôt que les Evêques furent arrivés à Nicée, ils formerent des aſſemblées particulieres, & y appellerent Arius pour s'inſtruire de ſes ſentimens.

Après l'avoir entendu, quelques Evêques opinoient à condamner toutes ſortes de nouveautés, & à ſe contenter de parler du Fils dans les termes dont leurs prédéceſſeurs s'étoient ſervis; d'autres croyoient qu'il ne falloit pas recevoir les expreſſions des anciens ſans examen: il s'en trouva dix-ſept qui ſavoriſoient les nou-

(1) Apud Euſeb. in Vit. Conſt. c. 64. Socrat. l. 1, c. 7.
[2] Euſeb. ibid. l. 3, c. 4.

velles explications d'Arius, & qui dresserent une confession de foi selon leur sentiment; mais ils ne l'eurent pas plutôt lue dans l'assemblée, qu'on s'écria qu'elle étoit fausse, & qu'on leur dit des injures, comme à des gens qui vouloient trahir la foi (1).

On proposa de condamner les expressions dont les Ariens se servoient en parlant de Jesus-Christ, telles que sont celles-ci, *qu'il avoit été tiré du néant*, *qu'il y avoit eu un tems où il n'existoit pas.* On proposa de se servir des phrases mêmes de l'Ecriture, telles que celles-ci : *le Fils est unique de sa nature, il est la raison, la puissance, la seule sagesse de son Pere, l'éclat de sa gloire, &c.*

Les Ariens ayant déclaré qu'ils étoient prêts à admettre une confession conçue en ces termes; les Evêques Orthodoxes craignirent qu'ils n'expliquassent ces paroles en un mauvais sens : c'est pourquoi ils voulurent ajouter que le Fils est de la substance du Pere, parce que c'est-là ce qui distingue le Fils des créatures.

On demanda donc aux Ariens s'ils ne croyoient pas que le Fils n'est pas une créature, mais la puissance, la sagesse unique, & l'image du Pere en toutes choses, enfin vrai Dieu.

Les Ariens crurent que ces expressions pourroient convenir à l'idée qu'ils avoient de la divinité du Fils, & déclarerent qu'ils étoient prêts à y souscrire.

Enfin, comme on avoit remarqué qu'Eusebe de Nicomédie, dans la lettre qu'il avoit lue, rejettoit le terme de *consubstantiel*, on crut que l'on ne pouvoit mieux exprimer la doctrine orthodoxe, & exclure toute équivoque, qu'en employant ce mot, d'autant plus que les Ariens paroissoient le craindre (2).

Les Orthodoxes conçurent la profession de foi en ces termes : » Nous croyons en un seul Seigneur Jesus-» Christ, Fils de Dieu, Fils unique du Pere, Dieu né » de Dieu, lumiere émanée de la lumiere, vrai Dieu,

---

(1) Sozom. l. 1, c. 17, 19, 20. Theod. l. 1, c. 7.

(2) Ambr. l. 3, de Fide, cap. ultimo.

» né du vrai Dieu, engendré & non pas fait, con» substantiel à son Pere (1) «.

Quand on disoit que le Fils étoit consubstantiel à son Pere, on ne prenoit pas ce mot dans le sens auquel il se prend lorsqu'on parle des corps ou des animaux mortels, le fils n'étant consubstantiel au Pere, ni par une division de la substance divine, dont il eût une partie, ni par quelque changement de cette même substance : on vouloit dire seulement que le Fils n'étoit pas d'une autre substance que son Pere.

Telle fut la décision du Concile de Nicée, sur l'erreur d'Arius; il fut terminé le 25 Août, & Constantin exila tous ceux qui refuserent de souscrire au jugement du Concile.

Alexandre Evêque d'Alexandrie mourut quelque tems après : on élut en sa place Athanase, Diacre de son Eglise, & Constantin approuva son élection.

Il semble que ce fut vers ce tems là que Constantin fit sa Constitution contre les assemblées de tous les Hérétiques, soit en particulier, soit en public; par la même Constitution, l'Empereur donnoit leurs Chapelles aux Catholiques, & confisquoit les maisons dans lesquelles on les trouveroit faisant leurs dévotions. Eusebe ajoute que l'Edit de l'Empereur portoit encore, que l'on se saisiroit de tous les livres des Hérétiques.

Cet Edit & plusieurs autres abaisserent prodigieusement le parti d'Arius, & presque toutes les hérésies parurent éteintes dans l'Empire Romain.

Arius avoit cependant beaucoup de partisans, & parmi ces partisans secrets, un Prêtre que Constance, sœur de Constantin recommanda en mourant à son frere, comme un homme extrêmement vertueux, & fort attaché au service de sa maison. Ce Prêtre acquit bientôt l'estime & la confiance de Constantin, & il lui parla d'Arius; il le lui représenta comme un homme vertueux, qu'on persécutoit injustement, & dont les sentimens étoient les mêmes que ceux du Concile qui l'avoit condamné.

(1) Socrat. l. 1, c. 8.

Conſtantin fut ſurpris de ce diſcours, & témoigna que ſi Arius vouloit ſouſcrire au Concile de Nicée, il lui permettroit de paroître devant lui, & le renverroit avec honneur à Alexandrie.

Arius obéit, & préſenta à l'Empereur une profeſſion de foi, dans laquelle il déclaroit, » qu'il croyoit » que le Fils étoit né du Pere avant tous les ſiecles, » & que la raiſon qui eſt Dieu, avoit fait toutes cho- » ſes, tant dans le ciel, que ſur la terre «.

Si Conſtantin fut véritablement ſatisfait de cette déclaration, il falloit qu'il eût changé de ſentiment, ou qu'il n'eût pas compris le Symbole de Nicée, ou que le Prêtre Arien eût en effet changé les diſpoſitions de Conſtantin, par rapport à l'Arianiſme.

Quoiqu'il en ſoit, il permit à Arius de rétourner à Alexandrie : depuis ce tems les Evêques Ariens rentrerent peu-à-peu en faveur, & les exilés furent rappellés.

Les Edits de Conſtantin contre les Ariens n'avoient produit que l'apparence du calme : les diſputes ſe ranimerent peu-à-peu, & elles étoient devenues fort vives, lorſque les Evêques exilés furent rappellés. A force d'examiner le mot *conſubſtantiel*, il y eut des Evêques qui s'en ſcandaliſerent : on diſputa, on ſe brouilla, & enfin l'on s'attaqua avec beaucoup de chaleur. » Leurs querelles dit Socrate, ne reſſembloient » pas mal à un combat nocturne : ceux qui rejettoient » le mot *conſubſtantiel* croyoient que les autres in- » troduiſoient par-là le ſentiment de Sabellius, & de » Montan, & les traitoient d'impies, comme niant » l'exiſtence du Fils de Dieu ; au contraire, ceux qui » s'attachoient au mot *conſubſtantiel*, croyant que les » autres vouloient introduire la pluralité des Dieux, en » avoient autant d'averſion, que ſi on avoit voulu » rétablir le paganiſme. Euſtathe, Evêque d'Antio- » che, accuſoit Euſebe de Céſarée de corrompre la » croyance de Nicée; Euſebe le nioit, & accuſoit au » contraire Euſtathe de Sabellianiſme (1) «

---

[1] Socrate, l. 1, c. 23.

Il eſt donc certain, même par le récit de Socrate, que parmi les défenſeurs d'Arius, il y en avoit beaucoup qui ne combattoient point la conſubſtantialité du Verbe, & qui rejettoient le mot *conſubſtantiel*, non, parcequ'il exprimoit que Jeſus-Chriſt exiſtoit dans la même ſubſtance dans laquelle le Pere exiſtoit; mais parcequ'ils croyoient que l'on donnoit à cette expreſſion un ſens contraire à la diſtinction des perſonnes de la Trinité, & favorable à l'erreur de Sabellius qui les confondoit.

Pour juger la querelle d'Euſtathe & d'Euſebe, on aſſembla un Concile à Antioche l'an 329, il étoit compoſé d'Evêques, qui n'avoient ſigné le Concile de Nicée que par force, & Euſtathe y fut condamné & dépoſé : on élut enſuite Euſebe de Céſarée pour remplir le Siége d'Antioche. La Ville ſe partagea entre Euſebe & Euſtathe : les uns vouloient retenir Euſtathe, & les autres deſiroient qu'on établît Euſebe à ſa place : ces deux partis s'armerent, & l'on étoit ſur le point d'en venir aux mains, lorſqu'un Officier de l'Empereur arriva, fit entendre au peuple qu'Euſtathe méritoit d'être dépoſé, & arrêta la ſédition.

Euſebe de Céſarée refuſa le Siége d'Antioche, & l'on élut pour le remplir Euphromius, Prêtre de Cappadoce : Euſtathe fut exilé.

Après la dépoſition d'Euſtathe, le Concile travailla à procurer le retour d'Arius à Alexandrie, où Saint Athanaſe n'avoit point voulu permettre qu'il rentrât. L'Empereur à la ſollicitation du Concile ordonna à S. Athanaſe de recevoir Arius; mais Saint Athanaſe répondit qu'on ne recevoit point dans l'Egliſe ceux qui avoient été excommuniés.

L'attachement de S. Athanaſe au Concile de Nicée avoit également irrité les Méletiens & les Ariens. Ces deux partis ſe réunirent contre lui : ils l'accuſerent d'avoir impoſé une eſpece de tribut ſur l'Egypte, d'avoir fourni de l'argent à des ſéditieux, d'avoir fait rompre un calice, renverſer la table d'une Egliſe, & brûler les livres ſaints : on l'accuſoit encore d'avoir coupé le bras à un Evêque Mélétien, & de s'en ſervir pour des opérations magiques.

Conſtantin reconnut par lui-même la fauſſeté des deux premieres accuſations, & renvoya l'examen des autres aux Evêques qui s'aſſemblerent à Tyr l'an 334.

Les Evêques de la Lybie, de l'Egypte, de l'Aſie, & de l'Europe, aſſemblés à Tyr, envoyerent à Alexandrie quelques Evêques Ariens, pour informer contre Saint Athanaſe, qui proteſta dès-lors contre tout ce que le Concile feroit, & ſe retira à Jéruſalem, où l'Empereur étoit alors.

Les Evêques aſſemblés à Tyr reçurent les informations d'Egypte, & S. Athanaſe ſe trouvant chargé, on le dépoſa pour les crimes dont il étoit accuſé.

Après la dépoſition de S. Athanaſe, l'Empereur écrivit aux Evêques de ſe rendre inceſſamment à Jéruſalem, pour y faire la Dédicace de l'Egliſe des Apôtres : pendant cette cérémonie, Euſebe de Céſarée fit pluſieurs Diſcours, qui charmerent l'Empereur.

Après la Dédicace de l'Egliſe des Apôtres, les Evêques, aſſemblés à Jéruſalem, reçurent à la Communion Arius & Euzoïus, & cela ſur les recommandations de l'Empereur, qui exila S. Athanaſe à Treves, & rappella Arius à Conſtantinople, parce qu'il craignoit que ſa préſence ne causât du trouble à Alexandrie (1).

Lorſqu'Arius fut à Conſtantinople, l'Empereur lui propoſa de ſigner le Concile de Nicée : & Arius le ſigna.

L'Empereur, après s'être aſſuré de la foi d'Arius, ordonna à Alexandre, Evêque de Conſtantinople, de le recevoir à ſa communion ; mais Alexandre proteſta qu'il ne le recevroit point, & Arius mourut pendant ces conteſtations.

De l'état de l'Arianiſme après la mort d'Arius.

Conſtantin ayant été attaqué d'une indiſpoſition conſidérable, & ſentant que ſa fin approchoit, remit

---

(1) Socrate, l. 1, c. 33.

fécrétement fes dernieres volontés entre les mains du Prêtre Arien que fa fœur lui avoit recommandé : il lui enjoignit de ne remettre fon teftament qu'à Conftance, & mourut.

Par ce teftament, Conftantin partageoit l'Empire à fes trois enfans : il donnoit à Conftantin les Gaules, l'Efpagne & l'Angleterre ; à Conftance, l'Afie, la Syrie & l'Egypte ; & à Conftant, l'Illyrie, l'Italie & l'Afrique,

Le Prêtre Arien remit fidellement à Conftance le dépôt que Conftantin lui avoit confié ; & comme ce partage flattoit fon ambition, il conçut beaucoup d'affection & de confidération pour ce Prêrre : il lui donna du crédit, & lui ordonna de venir le voir fouvent.

Le crédit du Prêtre Arien auprès de l'Empereur le fit connoître de l'Impératrice. Il forma des liaifons étroites avec les Eunuques, & particulierement avec Eufebe, Grand Chambellan de Conftance ; il rendit Eufèbe Arien, & pervertit l'Impératrice & les Dames de la Cour. S. Athanafe dit qu'alors les Ariens fe rendirent redoutables à tout le monde, parcequ'ils étoient appuyés du crédit des femmes.

Le poifon de l'Arianifme fe communiqua bientôt aux Officiers de la Cour, & à la Ville d'Antioche, où Conftantin faifoit ordinairement fa réfidence, & de-là fe répandit dans toutes les Provinces de l'Orient : on voyoit dans toutes les maifons, dit Socrate, comme une guerre de dialectique, qui produifit bientôt une divifion & une confufion générale.

Les guerres des Perfes, la révolte des Arméniens, les féditions des armées fufpendirent d'abord le zele de Conftance pour l'Arianifme ; mais lorfqu'il fut de retour à Conftantinople, il fit affembler un Concile compofé d'Evêques Ariens, qui dépoferent Paul, Evêque de Conftantinople, & mirent à fa place Eufebe de Nicomedie.

Après la dépofition de Paul, Conftance partit pour Antioche, afin d'y faire la dédicace d'une Eglife que Conftantin avoit fait conftruire : il y affembla quatre-vingt-dix ou quatre-vingt-dix-fept Evêques.

Eufebe & les Ariens profiterent de cette occafion

pour éloigner S. Athanaſe d'Alexandrie, où il étoit revenu depuis que l'entrevue des trois Empereurs en Pannonie avoit procuré le retour des Evêques exilés : on le dépoſa, parcequ'il étoit rentré dans ſon Siége de ſon propre mouvement, & l'on ordonna à ſa place Gregoire.

Euſebe, devenu le Chef & l'ame de la faction Arienne, fit faire une Formule de Foi, dans laquelle on ſupprima le mot *Conſubſtantiel*, & l'on envoya cette Formule dans toutes les Villes.

Quelques tems après on en fit un autre, qui portoit que J. C. poſſédoit immuablement la Divinité, qu'il étoit l'image, ſans différence, de la ſubſtance, de la volonté, de la puiſſance, & de la gloire du Pere.

Enfin, ils en firent une troiſieme, plus obſcure & moins expreſſe, ſur la divinité de J. C. ſinon qu'elle portoit que le Fils eſt Dieu parfait (1).

La Divinité de J. C. étoit donc un Dogme bien conſtant, & bien univerſellement enſeigné dans l'Egliſe, puiſque le parti d'Euſebe, extrêmement éclairé, ennemi violent des Orthodoxes, & tout puiſſant auprès de Conſtance, n'avoit oſé entreprendre de l'attaquer, & reconnoiſſoit la divinité de J. C. en niant ſa conſubſtantialité : ce parti d'Euſebe fut celui qu'on nomme le parti des demi-Ariens, oppoſé aux Ariens, mais qui ſe réuniſſoit toujours à ces derniers contre les Catholiques.

Euſebe, Evêque de Conſtantinople, mourut dans ce tems, & le Peuple rétablit Paul; mais les Euſébiens élurent Macédonius, & il ſe forma un Schiſme & une Guerre civile, qui remplit Conſtantinople de troubles & de meurtres.

Conſtance envoya Hermogene, Genéral de la Cavalerie, pour chaſſer Paul de Conſtantinople; mais le Peuple ſe ſouleva, mit le feu au logis d'Hermogene, ſe ſaiſit de ſa perſonne, l'attacha à une corde & l'aſſomma, après l'avoir traîné par la Ville. Conſtance

---

(1) Socrate, l. 2, c. 10. Hylar. Synod.

ſe rendit en perſonne à Conſtantinople, punit le Peuple, & chaſſa Paul, qui ſe réfugia en Italie, auprès du Pape Jules.

S. Athanaſe & beaucoup d'Orthodoxes s'y étoient retirés ; ils étoient tranquilles ſous la protection de Conſtant, qui, touché des diviſions qui troubloient l'Egliſe, écrivit à Conſtance pour l'engager à convoquer un Concile Œcuménique, pour rétablir la paix. S. Athanaſe & les autres Prélats prierent Conſtant de preſſer la tenue du Concile : S. Athanaſe lui raconta en pleurant, tous les maux que les Ariens lui avoient fait ſouffrir ; il lui parla de la gloire de ſon Pere Conſtantin, du grand Concile de Nicée qu'il avoit aſſemblé, & du ſoin qu'il avoit pris d'affermir par ſes loix ce qui avoit été décidé par les Peres du Concile, auquel il avoit aſſiſté lui-même.

Comme la douleur de S. Athanaſe éclata dans ſes diſcours & dans ſes plaintes, il toucha profondément l'Empereur, & l'excita à imiter le zele de ſon Pere ; de ſorte qu'auſſitôt qu'il eût entendu S. Athanaſe, il écrivit à ſon frere Conſtance, pour le porter à conſerver inviolablement la piété que Conſtantin, leur Pere, leur avoit laiſſée comme par ſucceſſion ; & il lui repréſenta que ce grand Prince, ayant affermi ſon Empire par la piété, avoit exterminé les Tyrans qui étoient les ennemis des Romains, & ſoumis les Barbares (1).

Conſtance accorda à ſon frere la convocation d'un Concile, & les Evêques s'aſſemblerent de l'Orient & de l'Occident à Sardique, l'an 347.

Mais les Orientaux ſe retirerent bientôt à Philippopole, ville de Thrace, qui obéiſſoit à Conſtance, parceque les Orientaux ne voulurent point exclure du Concile S. Athanaſe, attendu qu'il avoit été jugé par le Concile de Rome, & déclaré innocent (2).

Les Occidentaux aſſemblés à Sardique conſerverent le Symbole de Nicée, ſans y rien changer, déclare-

---

(1) Vie de S. Athan. par p. 527. Herman, t. 1, l. 5, c. 28,

(2) Socrate, l. 2, c. 20.

rent innocens les Evêques déposés par les Ariens, & déposerent les principaux chefs des Ariens.

Les Orientaux de leur côté, confirmerent tout ce qu'ils avoient fait contre S. Athanase, & contre les autres Evêques Catholiques, retrancherent de leur Communion ceux qui avoient communiqué avec les Evêques déposés, & firent une Formule de Foi, dans laquelle ils supprimoient le terme de *Consubstantiel* (1).

Les Evêques assemblés à Sardique & à Philippopole s'en retournerent dans leur Siége après la tenue de leur Concile.

Constant informa son frere Constance de ce qui s'étoit passé à Sardique, & lui demanda le rétablissement de S. Athanase, de maniere que Constance ne put le refuser : » J'ai, lui écrivoit-il, chez moi Paul » & Athanase, deux hommes que je sais qu'on persé» cute à cause de leur piété ; si vous me promettez de » les rétablir, & de punir leurs ennemis, je vous les » renverrai ; sinon, j'irai les rétablir moi-même dans » leurs Siéges «.

Peu de tems après Constant fut attaqué par Magnence, & tué ; mais Magnence fut à son tour défait par Constance, qui devint maître de l'Italie & de tout ce que possédoit Constant.

Constance prit le succcès de ses armes contre Magnence pour une confirmation de la pureté de ses sentimens, & crut que Dieu appuyoit sa foi & sa religion par les victoires qu'il remportoit ; il assembla un Concile dans les Gaules, fit de nouveau condamner S. Athanase, & donna un Edit, par lequel tous ceux qui ne le condamneroient pas seroient bannis.

Le Pape Libere demanda à Constance la convocation d'un Concile à Milan, & l'Empereur y consentit ; les Orientaux y étoient en petit nombre, & demanderent pour préliminaire qu'on signât la condamnation de S. Athanase ; les Occidentaux s'y opposerent : on cria beaucoup de part & d'autre, & l'on se sépara sans

(1) Hilar. Fragm. 21, 22, 24.

avoit rien terminé : l'Empereur exila les Evêques qui refuserent de signer la condamnation de S. Athanase, & le Pape Libere, qui refusa aussi d'y souscrire, fut banni.

Constance, fatigué de toutes ces contestations, voulut enfin établir une paix générale, & résolut d'assembler un Concile pour terminer toutes les disputes ; mais la difficulté de réunir dans un même lieu les Orientaux & les Occidentaux fit qu'il assembla les uns à Séleucie, & les autres à Rimini.

Il se trouva à Rimini plus de quatre cens Evêques, dont quatre-vingts étoient Ariens.

Ursace & Valens étoient du parti des Ariens ; ils présenterent au Concile une Formule, qu'on avoit dressée à Syrmich, avant que de partir pour Seleucie.

Cette Formule portoit, que le Fils de Dieu étoit semblable à son Pere en substance & en essence ; mais on y rejettoit le mot *Consubstantiel.*

Le Concile de Rimini rejetta cette Formule, s'en tint au Symbole de Nicée, & anathématisa de nouveau l'erreur d'Arius. Ursace & Valens n'ayant pas voulu signer les anathémes prononcés contre Arius, furent condamnés, du consentement unanime des Evêques.

L'Empereur désapprouva le Concile, envoya la Formule de Syrmich aux Evêques assemblés à Rimini, afin qu'ils eussent à la signer, & manda au Gouverneur de ne laisser sortir aucun Evêque qu'il ne l'eût signée : l'Empereur ordonnoit au Gouverneur d'exiler ceux qui refuseroient d'obéir, quand ils ne seroient plus qu'au nombre de quinze.

Les Evêques assemblés à Rimini résisterent plus de quatre mois ; malgré les mauvais traitemens qu'ils éprouvoient, ils n'étoient point vaincus, mais enfin ils parurent accablés.

Ursace & Valens profiterent de leur abbatiement, leur représenterent qu'ils souffroient mal-à-propos, qu'ils pouvoient finir leurs maux & rendre la paix à l'Eglise sans trahir la Foi, puisque la Formule de Foi que l'Empereur proposoit n'étoit point Arienne, qu'elle exprimoit la Foi Catholique, & qu'elle ne

différoit de celle de Nicée, que par le retranchement du mot *Conſubſtantiel*, dont elle exprimoit cependant le ſens, puiſqu'elle portoit formellement, que *le Fils eſt ſemblable en tout à ſon Pere, non-ſeulement par un accord de volonté, mais encore en ſubſtance & en eſſence.*

Les Evêques accablés de maux, prêterent l'oreille aux diſcours de Valens, prirent toutes les précautions poſſibles pour prévenir les conſéquences qu'on pourroit tirer du changement qu'ils faiſoient dans le Symbole de Nicée, prononcerent hautement, & firent prononcer de même à Urſace & à Valens, anathême à quiconque ne reconnoiſſoit pas » que J. C. étoit » Dieu, vrai Dieu, éternel avec le Pere, ou qui » diſoit qu'il y avoit eu un tems où le Fils n'étoit » point «.

En un mot, on prononçoit anathême contre tous ceux qui confeſſant que le Fils de Dieu eſt Dieu, ne diſoient pas qu'il eſt devant tous les tems qu'on peut concevoir, mais mettoient quelque choſe avant lui.

Après ces précautions, les Evêques aſſemblés à Rimini ſignerent la formule que Valens & Urſace avoient propoſée, & obtinrent la liberté de retourner dans leurs Diocèſes.

L'Empereur engagea les Evêques de Seleucie à ſigner la même formule, il prononça enſuite peine de banniſſement contre tous ceux qui refuſeroient de la ſigner (1).

Les Ariens triompherent après le Concile de Rimini, & prétendirent que le monde entier étoit devenu Arien; mais il eſt aiſé de voir combien ce triomphe étoit chimérique : les Ariens en étoient eux-mêmes ſi perſuadés, qu'immédiatement après le Concile, ils changerent la formule de Rimini : bientôt après ils engagerent Conſtantin à convoquer un nouveau Concile, pour réformer la formule de Rimini, & déclarer que le Fils étoit diſſemblable au Pere en ſubſtance & en volontés ; cette formule auroit été la dix-neuvieme, mais ils n'oſerent la faire paroître (2).

(1) Sozom. l. 4, c. 26. 95. Athan. de Syn. p. 96. Til-
(2) Ibid. Socrat. l. 2, c. lemont, t. 6, p. 521.

La mort de Conſtance dérangea leurs projets, Julien qui lui ſuccéda, haïſſoit les premiers Officiers de Conſtance, & ſur-tout Euſebe le Chambellan : il rappella tous les exilés, & permit à tous les Chrétiens de profeſſer librement chacun leurs ſentimens ; la foi de Nicée réprit alors ſon éclat, & l'Arianiſme perdit beaucoup de Sectateurs.

Jovien qui ſuccéda à Julien, ne ſongea qu'à rétablir la foi de Nicée, il rappella S. Athanaſe, & vouloit rendre la paix à l'Egliſe ; mais la brieveté de ſon regne, ne lui permit pas d'exécuter ſon projet, il mourut après avoir regné ſept mois & vingt jours [1].

Après la mort de Jovien, l'armée choiſit pour Empereur Valentinien : ce Prince étoit ſincérement attaché à la foi de Nicée, & zelé pour la Religion Chrétienne : il n'étoit encore que Tribun des Gardes, & il connoiſſoit toute l'averſion de Julien pour les Chrétiens, & tout ſon zéle pour le rétabliſſement du paganiſme ; cependant Valentinien ne craignit point de donner des preuves de ſon attachement à la Religion Chrétienne, dans le tems même que Julien en donnoit de ſon zele pour le Paganiſme : Valentinien fut exilé, & il eût perdu la vie, ſi Julien n'eût craint de l'illuſtrer par ſon martyr [2].

Il avoit été rappellé de ſon exil, & Jovien l'avoit mis à la tête de la Compagnie des Ecuyers de ſa garde; après la mort de Jovien, l'armée avoit proclamé Valentinien Empereur.

Valentinien, Tribun des Gardes, avoit mieux aimé encourir la diſgrace de Julien, & s'expoſer à la mort que d'autoriſer une action qui pouvoit rendre ſa foi ſuſpecte ; mais lorſqu'il fut arrivé à l'Empire, il ne crut pas devoir perſécuter les ennemis de la Religion, il diſtingua ſoigneuſement le Chrétien, de l'Empereur : comme Chrétien, il ſoumit ſa foi au jugement de l'Egliſe, & ſuivit toutes les regles qu'elle preſcrivoit aux ſimples Fideles : comme Empereur, il crut n'avoir

---

[1] Ammiam. Marcel. p. 308. Socrat. l. 3, c. 26.

(2) Sozom. l. 6, c. 6.

point d'autre loi, que le bonheur de l'Empire (1).

Comme Empereur, & comme Légiſlateur, il ſe crut obligé de tourner tous les eſprits vers le bonheur de l'Etat, & pour cet effet, de protéger tout citoyen utile & vertueux, de quelque Religion, & de quelque Secte qu'il fût. Il donna des loix en faveur du Clergé Chrétien & du Paganiſme; les Pontifes payens furent rétablis dans leurs privileges, & il fut ordonné qu'on leur rendroit les mêmes honneurs qu'aux Comtes (2)

Il ne voulut, ni gouverner l'Egliſe, ni prononcer ſur ſes dogmes & ſur ſes loix, comme il ne voulut point que le Clergé prît part aux affaires de l'Empire.

Ainſi lorſque les Evêques aſſemblés en Illyrie lui envoyerent leur déciſion ſur la conſubſtantialité du Verbe, & ſur la néceſſité de conſerver inviolablement le Symbole du Concile de Nicée; Valentinien leur répondit qu'il croyoit leur déciſion, & qu'il vouloit que leur doctrine fût enſeignée par-tout, de maniere cependant qu'on n'inquiétât en aucune maniere ceux qui refuſeroient de ſouſcrire au jugement du Concile; afin qu'on ne crût pas que ceux qui ſuivroient la doctrine du Concile, obéiſſoient plutôt à l'Empereur qu'à Dieu [3].

Nous ne voyons point que la tolérance & la protection, accordée par Valentinien à toutes les Sociétés Religieuſes, aient fait regarder ce Prince comme un hérétique, ou comme un ennemi de la Religion, & lui aient attiré aucune dénomination odieuſe; il eſt même repréſenté par les Auteurs Eccléſiaſtiques comme un Confeſſeur.

Valens, qui gouvernoit l'Orient, ne traitoit pas auſſi bien les Catholiques; ce Prince, Arien zelé juſqu'à la fureur, exila, bannit, fit mourir beaucoup d'Evêques & de Catholiques attachés à la foi de Nicée, & mit dans toutes les Egliſes du Comté d'Orient, des Evêques Ariens. La ſituation des affaires de l'Empire ne per-

[1] Socrate, l. 4, c. 1. Sozom. l. 6, c. 6. Theodor. Hiſt. Eccleſ. l. 4, c. 6, 8.

[2] Codex Theod. l. 15, tit. 7. Leg. 1. Tillemont, l. 6.

[3] Ibid. Theod. ibid.

mettoit pas à Valentinien de s'oppoſer aux cruautés de Valens ; ainſi , ſous ces deux Princes , l'Arianiſme triomphoit dans l'Orient , & la Foi Catholique étoit enſeignée dans tout l'Occident avec liberté , ſans exercer aucune violence , & ſans employer la force contre les Ariens ; l'Arianiſme y fut preſque éteint. Dans l'Orient , au contraire , les Ariens avoient pour eux Valens , & contre eux la plus grande partie du peuple , qui demeura conſtamment attaché à la foi de Nicée ; on vit dans ce tems de perſécution , les Baſiles & les Grégoires reprocher à Valens ſes injuſtices , & défendre avec une fermeté héroïque la conſubſtantialité du Verbe.

L'Egypte avoit été tranquille, S. Athanaſe mourut, & les Ariens voulurent y mettre un Evêque Arien : ils chaſſerent Pierre , que Saint Athanaſe avoit ordonné ſon ſucceſſeur. Les Catholiques voulurent conſerver Pierre ; mais les Ariens appuyés par Valens , arrêterent , mirent aux fers , & firent mourir ceux qui reſtoient attachés à Pierre : on étoit dans Alexandrie comme dans une Ville priſe d'aſſaut. Les Ariens s'emparerent bientôt des Egliſes , & l'on donna à l'Evêque que les Ariens avoient placé ſur le Siége d'Alexandrie , le pouvoir de bannir de l'Egypte tous ceux qui reſteroient attachés à la foi de Nicée (1).

Tandis que l'Arianiſme déſoloit ainſi l'Empire , les Goths & les Sarraſins firent la guerre à Valens , il s'occupa alors à ſe défendre contre ces redoutables ennemis, & la perſécution ceſſa. Valens marcha contre les Goths , ſon armée fut défaite , il prit la fuite , & fut brûlé dans une maiſon où il s'étoit retiré [2].

Gratien fut alors le ſeul maître de l'Empire , & ſuivit les maximes de Valentinien ſon pere : il laiſſa à tout le monde la liberté de profeſſer la Religion qu'il voudroit embraſſer , excepté le Manichéiſme , le Photinianiſme & les ſentimens d'Eunome : il rappella les Evêques chaſſés par les Evêques Ariens. Pluſieurs des Confeſſeurs qui revinrent de leur exil , témoignerent

(1) Sozom. l. 6 , c. 20. (2) Ibid. c. 39 , 40.

plus d'amour pour l'unité de l'Eglise, que d'attachement à leur dignité, ils consentirent que les Ariens demeurassent Evêques en se réunissant à la foi & à la communion des Catholiques; & les conjuroient de ne pas augmenter la division de cette Eglise, que Jesus-Christ & les Apôtres leur avoient laissée, & que les disputes & un amour honteux de dominer avoient déchirée en tant de morceaux.

Cette modération des Evêques Catholiques rendit odieux les Evêques Ariens qui rejetterent ces propositions; & il y eut des Villes ou l'on vit l'Evêque Arien abandonné de tout son parti, qui, gagné par la douceur de l'Evêque Catholique, reconnut la vérité, & professa la consubstantialité du Verbe (1).

L'Empire Romain étoit déchiré au dedans par les factions, & attaqué au dehors par les Barbares; Gratien, pour soutenir le poids de l'Empire, s'associa à Théodose.

Ce Prince, plus zelé que Gratien pour la foi de Nicée, fit une loi par laquelle il ordonnoit à tous les sujets de l'Empire de suivre la foi qui étoit enseignée par le Pape Damase, & par Pierre d'Alexandrie: il déclaroit que ces sujets seuls, seroient regardés comme Catholiques, & que les autres seroient traités comme infames, comme Hérétiques, & punis de diverses peines.

Malgré ces loix, les Ariens s'assemblerent & conserverent même beaucoup de leurs Siéges.

Saint Amphiloque, Evêque d'Icone, sollicita fortement l'Empereur pour défendre efficacement les assemblées des Ariens: mais Théodose se refusa constamment aux inspirations de son zéle, & ne céda qu'à un pieux stratagême que cet Evêque employa pour faire sentir à l'Empereur qu'il ne devoit pas donner aux Ariens la liberté de s'assembler.

Arcade, fils de Théodose, venoit d'être déclaré Auguste: Saint Amphiloque étant, chez l'Empereur, ne rendit à Arcade aucune marque de respect: Théodose

(1) Sozom. l. 7, c. 2. Socrat. l. 5, c. 2.

l'en avertit & l'invita à venir ſaluer Arcade : alors Saint Amphiloque s'approcha d'Arcade, & lui fit quelques careſſes, comme à un enfant; mais il ne lui rendit point le reſpect qu'on avoit accoutumé de rendre aux Empereurs : puis s'adreſſant à Théodoſe, il lui dit que c'étoit aſſez de lui rendre ſes reſpects, ſans les rendre à Arcade.

Théodoſe, irrité de cette réponſe, fit chaſſer Amphiloque, qui en ſe retirant, lui dit : » vous voyez, » Seigneur, que vous ne pouvez ſouffrir l'injure qu'on » fait à votre fils, que vous vous emportez contre » ceux qui ne le traitent pas avec reſpect : ne doutez » pas que le Dieu de l'Univers n'abhorre de même » ceux qui blaſphement contre ſon fils unique, en ne » lui rendant pas les mêmes honneurs qu'à lui, & » qu'il ne les haïſſe comme des ingrats à leur Sau- » veur & à leur Bienfaiteur (1) «.

Théodoſe, que des raiſons d'Etat empêchoient d'interdire aux Ariens la liberté de tenir leurs aſſemblées, céda à l'apologue de Saint Amphiloque, & fit une loi pour défendre les aſſemblées des Hérétiques (2).

Le parti des Ariens étoit trop puiſſant & trop étendu, pour qu'on pût faire exécuter ces loix avec exactitude; ils continuerent à s'aſſembler, inquiéterent les Catholiques, & ne devinrent que plus entreprenans: il s'étoit d'ailleurs élevé d'autres héréſies, & il y avoit au dedans de l'Empire une agitation ſourde, mais violente.

Théodoſe entreprit de rétablir le calme en réuniſſant tous ces partis; il manda leurs Chefs, afin de les engager à déterminer avec préciſion les points qui les diviſoient, & à convenir d'une regle commune qui pût ſervir à juger de la vérité, ou de la fauſſeté de leurs ſentimens. L'Empereur propoſa à tous ces partis, & ſurtout aux Ariens, de prendre, pour regle, l'Ecriture & les Peres qui avoient précédé Arius.

Ce moyen, qui avoit été ſuggeré à l'Empereur par un défenſeur de la conſubſtantialité, ne fut pas du goût

---

(1) Sozom. l. 7, c, 6. (2) Ibid.

des Ariens ; & l'Empereur voyant qu'ils rejettoient l'autorité des Peres qui avoient précédé le Concile de Nicée, & que les conférences ne terminoient rien, demanda à chacun des Chefs, de donner par écrit la formule de foi qu'il vouloit faire professer.

Ainsi, au quatrieme siecle, les Ariens refusoient de s'en rapporter sur la consubstantialité du Verbe, à la doctrine des Peres, qui avoient précédé Arius ; & l'on vient au dix-septieme siecle, nous dire que les Peres qui ont précédé le Concile de Nicée étoient Ariens, ou ne connoissoient pas la consubstantialité du Verbe ; s'il y eut eû de l'obscurité dans la maniere dont les Peres s'exprimoient sur ce dogme, les Ariens, qui étoient au moins aussi exercés que les Catholiques, dans l'art de la dispute, n'auroient-ils pas trouvé leurs dogmes dans les Peres, aussi bien que les Catholiques.

Les passages des Peres des trois premiers siecles, par lesquels on prétend aujourd'hui combattre la consubstantialité du Verbe, ne prouvoient donc alors rien contre ce dogme ; aurions-nous la présomption de croire que nous entendons mieux ces passages, & la doctrine des trois premiers siecles de l'Eglise, que les Catholiques & les Ariens même du troisieme & du quatrieme siecle ? Certainement il y avoit eu parmi les Ariens des hommes habiles, & qui avoient un grand intérêt à trouver leur doctrine dans les Peres des trois premiers siecles, sur-tout sous Théodose, puisque ce Prince proposoit de juger sur cette autorité tous les partis.

Les Chefs de partis n'ayant donc pu convenir sur rien dans leurs conférences, apporterent par écrit, chacun leur formule de foi : Théodose, après les avoir examinées, déclara qu'il vouloit qu'on suivît la formule de Nicée, défendit les assemblées des Hérétiques, chassa les uns des Villes, nota les auteurs d'infamie, & les dépouilla des privileges des citoyens.

Ces loix ne furent cependant pas observées rigoureusement ; Théodose les régardoit comme des loix comminatoires destinées à intimider ses sujets, à les porter à la vérité, & non pas à les punir : il renou-

vella ces loix plus d'une foi, & en fit une pour défendre de disputer en public sur la Religion ; enfin Théodose sur la fin du quatrieme siecle, fit chasser de Constantinople tous les Evêques & les Prêtres Ariens.

L'Impératrice Justine qui regnoit dans l'Italie, l'Illyrie, & l'Afrique, sous le nom du jeune Valentinien son fils, voulut rétablir l'Arianisme, & défendit sous peine de la vie de troubler ceux qui feroient profession de suivre la doctrine du Concile de Rimini : mais ses efforts furent sans succès ; le ferment de l'Arianisme s'étoit usé, il s'étoit élevé d'autres héréfies qui absorboient une partie de l'esprit de faction & de dispute ; tous ces partis se resserroient, pour ainsi dire, & les Ariens, ne pouvant plus s'étendre, se replyerent en quelque sorte sur eux-mêmes, & pour donner de l'aliment à l'inquiétude de leur esprit, agiterent entre eux de nouvelles questions, se diviserent, & formerent différentes branches : ils examinerent, par exemple, si le nom de Pere convenoit à Dieu, avant qu'il eut produit Jesus-Christ. Les uns soutenant l'affirmative, & les autres la négative, il se forma un Schisme entre les Ariens ; d'autres divisions succéderent à celle-ci, & les partis se multiplioient parmi les Ariens : ces partis ne communiquerent plus entre eux, & se donnerent des noms odieux, ils se rendirent ridicules, tomberent dans le mépris, & s'éteignirent insensiblement : après la fin du quatrieme siecle, les Ariens n'avoient plus d'Evêques, ni d'Eglises dans l'Empire Romain (1).

Il y avoit néanmoins encore quelques particuliers Ecclésiastiques & Laïcs qui tenoient la doctrine des Ariens, mais ils ne faisoient plus corps.

L'Arianisme subsistoit encore chez les Goths, où il avoit commencé à s'établir dès le tems de Constantin, parmi les Vandales qui s'emparerent de l'Afrique, & chez les Bourguignons auxquels les Goths l'avoient communiqué.

(1) Voyez sur tous ses faits Socrate, Sozomene, Theodoret, desquels je les ai tirés.

Les Goths n'eurent pas moins de zele pour faire professer l'Arianifme, que pour étendre leur Empire : ils firent égorger la plûpart des Evêques Catholiques, & employerent contre la Religion Catholique, tout ce que le Fanatifme peut infpirer à des Barbares qui ne connoiffent l'humanité, ni la juftice (1).

Les Bourguignons qui s'établirent au commencement du cinquieme fiecle dans les Gaules, & qui avoient reçu la Foi Catholique peu d'années après, tomberent dans l'Arianifme vers le milieu du cinquieme fiecle.

Mais les Bourguignons étoient moins barbares que les Goths, & des Prélats illuftres par leurs lumieres, autant que par leur piété, tels que S. Avite, combattirent l'Arianifme avec tant de force, qu'ils convertirent Sigifmond, Roi des Bourguignons, & rétablirent parmi ces Peuples de la Religion Catholique (2).

Les François embrafferent auffi l'Arianifme, lorfqu'ils reconcerent à l'Idolatrie ; le paffage de l'Idolatrie à l'Arianifme éft plus facile qu'au Dogme de la Confubftantialité. Lorfque Colvis fut converti, l'Arianifme s'éteignit infenfiblement en France.

De la Renaiffance de l'Arianifme en Europe.

L'Arianifme fortit du fein du Fanatifme allumé par la réforme ; un Prédicand anabaptifte prétendit qu'il étoit petit-fils de Dieu, nia la Divinité de J. C. & fe fit des Difciples (3). Bientôt les principes de la réforme conduifirent des Théologiens à cette erreur.

L'Ecriture Sainte eft chez les Proteftans la feule regle de foi à laquelle on doive fe foumettre, & chaque particulier eft l'interprete de l'Ecriture, & par conféquent le Juge des controverfes qui s'élevent fur la Religion.

Par ce principe fondamental de la réforme, chaque particulier avoit le droit de juger l'Eglife Catholique

(1) Sidonius, l. 7, Ep. 6, an. [illegible]92, t. 6. Biblioth. PP. édition de Sirmond, p. 1023. édit. Lugd. 1677.

[2] Adonis Chronic. ad [3] Art.

& les réformateurs même, d'examiner les dogmes reçus dans toutes les communions chrétiennes, & de les rejetter, s'il n'y découvroit pas les caracteres de révélation, ou s'il les trouvoit absurdes.

Cette liberté fit bientôt renaître parmi les Protestans, une partie des anciennes héréfies, & l'Arianisme. On vit Capiton Cellarius, d'autres Luthériens & Servet, guidés par ces principes, soumettre à leur examen particulier tous les dogmes de la Religion, rejetter le Mystere de la Trinité, & combattre la consubstantialité du Verbe. L'Arianisme se répandit en Allemagne & en Pologne, forma une infinité de Sectes, passa en Hollande, & fut porté en Angleterre, par Okin, par Bucher, &c.

Le Duc de Sommerset, tuteur d'Edouard sixieme, les y avoit appellés, pour y enseigner la doctrine de Zuingle : mais Bucer & Okin, qui prêchoient le Zuinglianisme en public, enseignoient l'Arianisme dans leurs conversations & dans des entretiens particuliers. Quelques-uns de leurs disciples, plus zélés que leurs maîtres, prêcherent publiquement l'Arianisme, & furent brûlés par les Apôtres de la réformation.

Après la mort d'Edouard VI, la Reine Marie chassa tous les Etrangers d'Angleterre : plus de trente mille étrangers, infectés de différentes héréfies, sortirent de ce Royaume ; mais ces étrangers y avoient laissé le germe & le ferment de l'Arianisme.

La Reine Marie, ayant entrepris de rétablir en Angleterre la Religion Catolique, employa contre les Protestans, tout ce que le zele le plus ardent peut inspirer de sévérité & même de rigueur : alors le parti catholique & le parti protestans absorberent, pour ainsi dire, toutes les haines, tous les intérêts & presque toutes les passions : on fit moins d'attention aux Ariens, tout le zele de Marie se porta contre les Protestans, & Crammer, Archevêque de Cantorbery, qui avoit fait brûler les Ariens, fut brûlé comme Protestant.

Sous Elisabeth les buchers s'éteignirent ; elle rétablit la Religion Protestante, en tolérant ceux qui ne l'attaqueroient pas.

Cette espece de calme fit reparoître la plûpart des petites Sectes que l'agitation violente du regne de Marie avoit comme étouffées : Elisabeth craignit que ces Sectes n'alterassent la tranquillité publique, elle bannit du Royaume les Enthousiastes, les Anabaptistes, les Ariens.

Jacques, premier qui étoit savant, écrivit contre eux, & brûla tous ceux qu'il ne put convertir, de quelque qualité qu'ils fussent, & quelques services qu'ils eussent rendus à l'Etat. Cette sévérité donna des victimes à l'Arianisme, & multiplia les Ariens (1).

Les troubles & les guerres civiles qui désolerent l'Angleterre, sous Charles premier, donnerent aux différentes Sectes beaucoup de liberté.

Après la mort de Charles premier, le Parlement ne consistoit proprement que dans une Chambre des Communes, composé d'un très-petit nombre de membres, tous Indépendans, Anabaptistes ou attachés à d'autres Sectes, mais parmi lesquels les Indépendans dominoient.

Les Indépendans vouloient réduire le Royaume en République, & que chaque Eglise eût le pouvoir de se gouverner elle-même, & fût indépendante de l'Eglise Anglicane (2).

Sous le protectorat de Cromwel, les différentes Sectes qui s'étoient formées en Angleterre jouirent de la tolérences.

Conséquemment au systême d'indépendance religieuse qu'on vouloit établir, un Arien fit paroître un Catéchisme, qui, selon lui, renfermoit les points fondamentaux, tirés, à ce qu'il disoit, des seules Ecritures, sans commentaire, sans glose, & sans conséquences. Cet Ouvrage étoit composé, disoit-il, en faveur de ceux qui aimoient mieux être appellés Chrétiens, que du nom de toute autre Secte. Ce Catéchisme enseignoit l'Arianisme, & souleva les Orthodoxes ; ils porterent leurs plaintes à Cromwel, qui, malgré la loi qu'on s'étoit faite de tolérer toutes

(1) Hist. d'ang. par Thoiras. Abrégé des Actes de Rymer.
(2) Ibid.

ſes Sectes, fit arrêter l'auteur du Catéchiſme, & le fit enfermer dans un cachot, où il le laiſſa périr de miſere; mais il ne rechercha point les Ariens, qui ſe maintinrent tacitement en Angleterre, ſous Charles & Jacques ſecond.

L'Arianiſme avoit auſſi fait des progrès en Hollande; les Anabaptiſtes Ariens y avoient porté leurs erreurs, ils y avoient fait des Proſélytes, & ils s'y étoient multipliés conſidérablement, à la faveur de la tolérance qu'ils avoient obtenue à force d'argent, ſur la fin du ſeizieme ſiecle.

Lorſque le Roi Guillaume réſolut de convoquer le Clergé d'Angleterre, pour tâcher de réunir les Proteſtans, le Docteur Bury crut que la meilleure voie, pour y réuſſir, ſeroit d'expoſer nettement les premiers principes de l'Evangile, par leſquels on pourroit juger de l'importance des controverſes qui ſont entre les Proteſtans: pour cet effet, il diſtingua les articles qu'il étoit néceſſaire de croire, de ceux qu'on peut ignorer, ou nier, & prétendit que pourvu qu'on reçût le fond des choſes, on ne devoit pas chicaner ſur la maniere, qui eſt ordinairement inconnue.

Il réduit donc la croyance néceſſaire pour être Chrétien aux points les plus ſimples, & croit que pour être Chrétien, il ſuffit de croire que J. C. eſt le Fils unique de Dieu; il regarde la conſubſtantialité du Verbe comme un dogme inconnu aux premiers Chrétiens: il prétend que du tems de S. Juſtin, on regardoit encore comme Chrétiens ceux qui croyoient que J. C. étoit Homme, né d'Homme, & que l'on parloit de ces gens-là ſans leur dire des injures; mais que depuis qu'on veut diſputer ſur ces matieres, la chaleur des diſputes, & les Partis qui ſe ſont formés dans l'Egliſe Chrétienne à cauſe de cela, ont fait paroître ces queſtions importantes, à-peu-près comme la peine que l'on a à trouver les diamans & à les polir, les rendent précieux: car enfin, dit il, quoiqu'il s'agiſſe de la nature Divine, il ne s'enſuit pas que tout ce qu'on en dit ſoit important (1).

---

(1) L'Evangile nud, &c. par un véritable Fils de l'Egliſe

L'Univerſité d'Oxford condamna & fit brûler le Livre du Docteur Bury, & ce jugement lui créa des Partiſans [1].

Par ce moyen on diſputa beaucoup en Angleterre ſur la Divinité de J. C. & l'attention des perſonnes qui cultivoit les Lettres, ou qui étudioient la Théologie, fut excitée & portée ſur cette importante ma- [2].

M. Loke, peu ſatisfait des différens ſyſtêmes de Théologie qu'il avoit examinés, étudia la Religion, & ſuivit dans cette étude la méthode qu'il avoit ſuivie dans l'étude de l'eſprit humain : il réſolut de ne chercher la connoiſſance de la Religion que dans l'Ecriture Sainte, à laquelle tous les Proteſtans appelloient, & il renouvella le ſentiment du Docteur Bury [3].

Socin & ceux de ſa Secte avoient hardiment avancé, qu'avant le Concile de Nicée les Chrétiens avoient des ſentimens ſemblables aux leurs ſur la perſonne du Fils de Dieu.

Quoiqu'Epiſcopius eût ſoutenu la Divinité de J. C. contre Socin, il avoit pourtant témoigné qu'il croyoit que c'étoit parmi les diſputes & le trouble que les Peres de Nicée avoient dreſſé ce fameux Symbole, qui porte leur nom [4].

Zuicker avoit oſé ſoutenir que les Peres de Nicée étoient les Auteurs de cette Doctrine, & Courcelles avoit penſé que les raiſons de Zuicker étoient ſolides & ſans république [5].

Sandius, qui avoit embraſſé le nouvel Arianiſme, tâcha de fortifier le ſentiment de Zuicker en donnant une Hiſtoire Eccléſiaſtique, dans laquelle il expoſoit les ſentimens des Peres des trois premiers ſiecles ſur la Divinité du Verbe, & prétendoit prouver qu'ils

---

Anglicane, 1690, in-4. Cet Ouvrage eſt écrit en Anglois; on en trouve un Extrait très bien fait dans la Bibl. univerſ. t. 19, p. 39.

[1] Ibid.

(2) Ibid.

[3] Le Chriſtianiſme raiſonnable.

[4] Inſtit. Theol l. 4, ſect. 2.

[5] Irenicum Irenicorum, Curcelleus, quaternio Diſſert.

avoient enſeigné une Doctrine contraire à celle des Orthodoxes (1).

M. Bull réfuta Zuicker & Sandius, qui trouverent cependant des défenſeurs en Angleterre (2).

On vit dans ces écrits toutes les reſſources de l'érudition, & ſouvent les fineſſes de la Logique employées à défendre ou à attaquer la conſubſtantialité du Verbe ; ainſi le tems rendoit inſenſiblement cette queſtion plus intéreſſante, & excitoit l'attention des Savans, des Théologiens & des Philoſophes.

M. Wiſthon, au commencement de notre ſiecle, examina cette queſtion, & crut voir de la différence entre la Doctrine de l'Egliſe des trois premiers ſiecles & celle de l'Egliſe Anglicane, ſur la Trinité : il ſentit combien ce point étoit important, & réſolut d'approfondir tout ce que l'antiquité Divine & Eccléſiaſtique fourniſſoit de lumiere ſur ce ſujet ; il lut deux fois le Nouveau Teſtament, tous les Auteurs Eccléſiaſtiques & tous les fragmens, juſqu'à la fin du ſecond ſiecle, il en tira tout ce qui avoit rapport à la Trinité ; & pour qu'il ne lui échappât rien ſur cette matiere, il lut la défenſe du Concile de Nicée par Bullus, & compara avec les Auteurs mêmes les extraits de Bullus (3).

M. Wiſthon avant de commencer ſon examen avoit jugé ; il avoit cru voir de la différence entre la Doctrine des premiers ſiecles & celle de l'Egliſe Anglicane, ſur la Trinité ; ſans qu'il s'en apperçut, tout ſe préſentoit à lui ſous la face qui favoriſoit ce premier jugement, qui ſe cachoit pour ainſi dire à M. Wiſthon, & le réſultat de toutes ſes lectures fut l'Arianiſme, qu'il enſeigna dans ſon Chriſtianiſme primitif rétabli.

Le Clergé d'Angleterre condamna M. Wiſthon ; on le ſépara de l'Egliſe, parcequ'il en corrompoit la Doctrine, & il fut privé de ſes places ; mais le Gouverne-

---

[1) Chriſtoph. Sandii Nucleus, Hiſt. Eccleſ. in-4.

[2] Defenſio Fidei Nicænæ de Primitivâ & Apoſtolicâ traditione, &c. cont. Zuickerum Recueil des Œuvres de Bull, par Grabe, in-fol. 1703. Jugement des Peres, &c. oppoſé à la défenſe de la Foi de Nicée, in-4. 1695.

[3] Wiſthon, Chriſtianiſme primitif rétabli.

ment ne févit point contre lui, parcequ'il ne violoit point les loix de la fociété civile.

Quelques tems après M. Clark tâcha de concilier avec le Symbole de Nicée la Doctrine des Ariens fur la Perfonne de J. C. (1).

La Chambre baffe du Clergé porta fes plaintes contre M. Clark : pour en arrêter les pourfuites, il envoya à l'Affemblée un Ecrit, dans lequel il déclaroit qu'il croyoit que le Fils étoit engendré de toute éternité : la Chambre haute fe contenta de cette déclaration.

Dans une feconde édition de fon Ouvrage, M. Clark retrancha tout ce qu'il avoit dit dans la premiere pour accommoder fon fyftême avec le Symbole de Nicée, & ne voulut jamais aucun Bénéfice qui l'obligeât à figner ce Symbole. Les Théologiens Anglois combattirent les fentimens de M. Clark, & ce Docteur les défendit (2).

M. Chub fe joignit à M. Clark pour combattre la confubftantialité du Verbe ; il prétendit prouver que les Fils étoit un Etre inférieur au Pere qui feul étoit Dieu, M. Chub dédia fon Ouvrage au Clergé (3).

La Reine Marie avoit rétabli en Angleterre les Catholiques, & fait brûler les Proteftans que le regne d'Edouard VI y avoit produits. Elifabeth rétablit les Proteftans, fit pendre les Chatholiques, & chaffa les Ariens ; Jacques premier adopta la Réforme, toléra les Catholiques, & brûla les Ariens : aujourd'hui les Ariens, condamnés par l'Eglife Anglicane comme Hérétiques ; ne font ni recherchés ni punis par les Magiftrats.

L'Arianifme ancien dans fon origine, étoit une erreur raifonnée : elle prit naiffance au milieu des Affemblées paifibles du Clergé d'Alexandrie, elle fut d'abord

---

[1] La Doctrine de l'Ecriture touchant la Trinité, en 3. parties, où l'on raffemble, où l'on compare, où l'on explique les principaux Paffages de la Liturgie de l'Eglife Anglicane, par rapport à cette Doctrine. Lond. in-8 1712.

[2] Hift. des Ouvrages confiderables & des Brochures qui ont paru de part & d'autres dans les difputes de la Trinité, depuis 1712 jufqu'en 1720. Lond. in-8 1720.

[3] La Suprématie du Pere, &c. par Thomas Chub, Membre Laïque de l'Eglife Anglicane.

attaquée & défendue avec modération ; elle fit du progrès, les Evêques s'assemblerent, Arius fut condamné; il se plaignit, il intéressa, il se fit des défenseurs ardens, il eut des adversaires zélés ; Arius & ses Partisans furent condamnés par l'Eglise, ils attaquerent son Jugement, devinrent une faction : le Fanatisme s'alluma chez eux; il se diviserent, & formerent une foule de Sectes Fanatiques.

L'Arianisme moderne, au contraire, sorti du sein du Fanatisme, fut à sa naissance l'erreur d'une troupe d'enthousiastes qui ne raisonnoient point, aujourd'hui c'est une erreur systématique, que l'on prétend appuyer sur l'autorité de l'Ecriture & sur les plus pures lumieres de la raison.

Ainsi ce systême ne fait point actuellement de Fanatiques ; mais il séduit beaucoup de monde parmi ceux qui se piquent de raisonner, & l'Arianisme à fait tant de progrès en Angleterre, que de nos jours on a fait pour le combattre, une fondation semblable à celle que Boyle fit autrefois pour combattre l'Athéisme (1).

Les opinions Angloises passent depuis long-tems chez nous; les sentimens de Loke, de Whiston, de Clark, sur la Divinité de Jesus-Christ, n'y sont point inconnus ; leurs principes ont été adoptés par l'Auteur des Lettre sur la Religion essentielle, & sont par ce moyen entre les mains de beaucoup de lecteurs ; tout le monde lit le Christianisme raisonnable : j'ai donc cru qu'après avoir exposé l'origine & les progrès du nouvel Arianisme, il n'étoit pas inutile d'en combattre les principes.

Les nouveaux Ariens sont de deux sortes ; les uns croient que le Dogme de la consubstantialité du Verbe est une question problématique, sur laquelle l'erreur n'exclut point du salut, & ne doit point exclure de l'Eglise ; les autres prétendent au contraire que la consubstantialité du Verrbe est une erreur dangereuse, contraire à la raison, à l'Ecriture, & à la tradition :

---

(1) Madame Myer a fait une fondation de huit Sermons, contre l'Arianisme. Voyez Bibliot. Angloise, t. 7.

tel étoit M. Wifthon, qui fit à M. Clark des reproches amers, fur ce qu'il avoit déclaré qu'il croyoit que le Fils de Dieu étoit engendré de toute éternité [1].

§. I.

Principes par lefquels on pretend prouver que la Confuftantialité du Verbe n'eft pas un Dogme fondamental.

Le Docteur Bury, pour réunir les Sectes qui partageoient l'Angleterre, & réduire la Religion Chrétienne à des points fimples & communs à toutes les Sociétés qui fe difent Chrétiennes, recherche ce que c'eft que l'Evangile que Notre Seigneur & les Apôtres ont prêché.

Pour s'inftruire fur cet article, il n'eft befoin, felon Bury, ni de Logique; ni de Métaphyfique, ou d'autres Sciences; il n'eft pas même néceffaire de lire aucun fyftême de Théologie, puifque Notre Seigneur ne répondit à celui qui lui demandoit ce qu'il devoit faire pour être fauvé, finon, *qu'eft-il écrit dans la Loi? qu'y lifez-vous?* c'eft-à-dire qu'il ne faut que lire l'Evangile, où le falut eft promis, tantôt à la foi, tantôt à la repentance, tantôt à l'un & à l'autre en même tems: c'eft-là le fond de l'alliance, auquel il faut s'attacher.

Mais; qu'eft-ce que la Loi? quel eft fon objet?

Elle eft a deux: la Perfonne en laquelle nous croyons, & la Doctrine que nous recevons.

Dans la foi que nous devons avoir en la Perfonne de Jefus-Chrift, il y a deux chofes à confidérer: la premiere, confifte à favoir quelle forte de Perfonne Notre Seigneur veut que nous le croyons; & la feconde, de bien concevoir ce qu'il entend par croire en lui,

Les titres qne Jefus-Chrift prend, ou que les Apôtres lui donnent, font ceux de *Fils de l'Homme*, *celui*

(1) Voyez toute cette difpute dans la Bibliot. Angloife, & dans les Memoires Litéraires de la Grande-Bretagne.

qui doit venir, *le Messie*, ou *le Christ. Le Fils de Dieu*, &c.

Comme ces termes pris dans cette acception vague, peuvent convenir à d'autres personnes, Jesus-Christ se nomme non seulement les Fils de Dieu, mais son Fils unique : ce titre est l'onction qu'il a reçue avant qu'il vint au monde, & l'éleve au-dessus de toutes natures que l'Ecriture nomme Dieux.

Tous ces caracteres marquent une grandeur si immense, dit le Docteur Bury, qu'après avoir fait nos efforts pour la découvrir entiérement, il ne nous reste autre chose, si ce n'est que nous sommes convaincus de ne le pouvoir comprendre.

Bien loin que cette incompréhensibilité nous empêche d'avoir en lui la confiance qu'il nous demande : c'est pour cette raison même que nous croyons en lui, comme nous nous confions, pour ainsi dire, dans la lumiere, parceque cette même lumiere qui éblouit nos yeux, lorsque nous regardons fixement sa source, nous découvre tous les objets sur lesquels elle tombe.

Voilà tout ce qui nous est nécessaire pour croire en Jesus-Christ; nous n'avons pas besoin de connoître autre chose de sa personne pour le croire, & pour lui obéir; comme il n'est point nécessaire à un voyageur de connoître la nature du soleil, pour en tirer les usages dont il a besoin : comme le soleil n'éclaire pas le monde pour s'attirer d'un diamant une reflexion, ou les louanges des Philosophes; ainsi le soleil d'en haut, ne paroît à aucun autre dessein, que pour apporter la santé de l'ame : ceux qui en jugent autrement, le deshonorent bien davantage, & nient plus véritablement sa divinité, que ne font les Hérétiques, puisqu'ils supposent nécessairement quelque proportion entre Dieu & l'homme.

Il ne faut pas que nous sachions de Jesus-Christ rien autre chose, si ce n'est ce sans quoi il est impossible de croire en lui.

Le Docteur Bury prétend le prouver par la réponse que Notre Seigneur fit au Juifs, lorsqu'ils lui dirent : *pourquoi nous tiens-tu si long-tems en suspens, si tu es le Christ, dis-nous le ouvertement.*

Pour toute réponse, Jesus-Christ leur dit, que Dieu est son pere : il n'entreprend point d'exposer ses droits, il ne leur dit rien de ce qu'il avoit été de toute éternité en lui-même, mais de ce qu'il étoit par rapport au monde : il supprima ce qui passoit leur intelligence, & se contenta de leur dire ce qui étoit suffisant pour produire en eux une conviction salutaire.

On ne doutera pas de ce sentiment, selon le Docteur Bury, si l'on fait attention à la simplicité & à l'ignorance de ceux à qui Jesus-Christ a d'abord annoncé l'Evangile, & à la facilité avec laquelle les Apôtres recevoient au baptême ceux qu'ils convertissoient ; l'histoire de l'Eunuque de la Reine d'Ethiopie, & les trois mille personnes converties dans un seul sermon de St. Pierre prouvent qu'il falloit savoir très-peu de choses pour être Chrétien, & que par conséquent on ne parloit point de de la consubstantialité du Verbe, qui est une question très difficile & infiniment au dessus de la portée de ceux à qui Jesus-Christ & ses Apôtres annocerent d'abord l'Evangile.

Enfin, selon le Docteur Bury, du tems de Saint Justin, on regardoit comme de vrais Chrétiens, ceux qui pensoient que Jesus-Christ étoit homme né d'hommes (1).

M. Loke fit comme le Docteur Bury, un extrait de tout ce que Jesus-Christ & ses Apôtres disent dans l'Evangile & dans les Actes, à ceux qu'ils vouloient convertir, & crut par ce moyen avoir tout ce que les Apôtres exigeoient des Chrétiens.

Dans cet examen, M. Loke crut que la Religion Chrétienne avoit pour base le dogme de la Redemption ; & conclud que pour connoître la Religion Chrétienne, il falloit examiner en quoi consistoit la rédemption du genre humain, c'est-à-dire l'état auquel le péché d'Adam avoit réduit les hommes, & com-

---

(1) l'Evangile nud, où l'on fait voir ; 1°. quel étoit l'Evangile lorsque notre seigneur & ses Apôtres le prêchoient ; 2°. quelles additions & altérations les siecles suivans y ont faits ; 3°. quels avantages & quels maux cela a produits, 1690, in-4. p. 102. Biblioth. Un. t. 19, p. 391.

ment Jeſus-Chriſt rétabliſſoit le genre humain dans ſon état primitif.

Il crut touver que l'état duquel Adam étoit déchu, étoit un état d'obéiſſance parfaite, & déſigné dans le Nouveau Teſtament par le mot de juſtice.

Pendant cet état d'obéiſſance, Adam habitoit le Paradis terreſtre, où étoit l'arbre de vie : il en fut chaſſé après avoir déſobéi à Dieu, & perdit dès ce moment le privilége de l'immortalité. La mort entra donc dans le monde, & voilà comment tous les hommes meurent en Adam : toute la poſtérité d'Adam naiſſante hors du paradis terreſtre, a dû être mortelle.

Jeſus-Chriſt eſt venu annoncer aux hommes une loi dont l'obſervation ne le garantit pas de la mort, mais elle leur procure le bonheur de reſſuſciter, & après cette réſurrection de n'être plus expoſés à perdre le privilege de l'immortalité.

M. Loke examina enſuite quelle étoit cette loi, à l'obſervation de laquelle l'immortalité étoit attachée, & qui faiſoit l'eſſence du Chriſtianiſme ; il crut voir que J. C. & ſes Apôtres regardoient comme Chrétiens, tous ceux qui croyoient que *Jeſus, Fils de Marie, étoit le Meſſie*, & qu'ils n'exigeoient rien de plus : il réduiſit donc l'eſſentiel de la Religion Chrétienne à cet article unique.

Cet article emportoit avec lui une entiere ſoumiſſion à ce que Jeſus-Chriſt avoit enſeigné, & une obligation étroite de pratiquer ce qu'il avoit commandé : cette diſpoſition d'eſprit ſuppoſoit encore, ſelon M. Loke, un grand deſir de connoître ce que Jeſus-Chriſt avoit enſeigné, & de pratiquer ce qu'il avoit ordonné ; mais il eſt clair, ſelon lui, qu'on ne ſortoit point de la ſoumiſſion qui faiſoit l'eſſence du Chriſtianiſme, lorſqu'on ſe trompoit ſur les choſes que Jeſus-Chriſt avoit enſeignées, ou ordonnées, que par conſéquent celui qui croyoit que Jeſus-Chriſt avoit enſeigné qu'il étoit conſubſtantiel à ſon Pere, devoit croire la conſubſtantialité ; mais que ceux qui croyoient qu'il avoit enſeigné qu'il étoit une créature, devoient rejetter la conſubſtantialité.

L'auteur d'une diſſertation qui ſe trouve à la fin du

Chriſtianiſme raiſonnable prétend, par ce moyen; réunir toutes les Sociétés Chrétiennes, puiſque toutes reconnoiſſent que Jeſus, Fils de Marie, eſt le Meſſie (1).

§. II.

Fauſſeté des Principes que l'on vient d'expoſer.

Jeſus-Chriſt eſt repréſenté dans le Nouveau Teſtament, comme le Redempteur du genre humain, comme un Médiateur entre Dieu & les hommes, comme un Docteur qui doit les éclairer, comme un Légiſlateur qui doit leur preſcrire un culte nouveau, & une morale plus parfaite.

Il eſt évident, que pour remplir tous ces titres, il ne ſuffiſoit pas que Jeſus-Chriſt apprit aux hommes qu'il étoit le Fils de Dieu, ou le Meſſie. Jeſus-Chriſt après s'être fait connoître aux hommes comme le Meſſie, ou comme le Fils unique de Dieu, à donc enſeigné aux hommes des vérités inconnues, il leur a preſcrit un culte, il leur a donné des loix, & il ne ſuffiſoit pas pour être Chrétien, de croire que Jeſus, Fils de Marie, eſt le Meſſie : il falloit encore croire les vérités qu'il étoit venu révéler aux hommes, & qui faiſoient l'eſſence de ſa doctrine, & le fondement du culte que J. C. venoit établir ſur la terre

Le principe fondamental de Bury & de Loke, eſt donc abſolument faux : voyons préſentement ſi la conſubſtantialité du Verbe fait partie de ces vérités fondamentales :

(1) Le Chriſtianiſme raiſonnable a été traduit en françois par M. Coſte, & imprimé pour la premiere fois en 1996.

Le Docteur Jean Edouard écrivit contre le Chriſtianiſme raiſonnable un Livre intitulé le Socinianiſme démaſqué, Londres, in-8. 1690.

M. Loke répondit à cet Ouvrage par les ſuivans : premiere défenſe du Livre du Chriſtianiſme raiſonnable, contre les imputations du docteur Edouard, Lond. 1695; & dans la même année, ſeconde défenſe, &c. Ces défenſes ſe trouvent dans l'édition du Chriſtianiſme raiſonnable de 1715. On y a joint une Diſſertation ſur les moyens de réunir tous les Chrétiens, & un Traité de la Religion des Dames.

damentalles : pour le prouver, je vais faire voir, 1°. que la connoiſſance de la perſonne de Jeſus-Chriſt, faiſoit une partie eſſentielle du Chriſtianiſme : 2°. qu'en effet Jeſus-Chriſt a enſeigné qu'il étoit conſubſtantiel à ſon Pere.

1°. *La connoiſſance de la Perſonne & de la Nature de J. C. faiſoit une partie eſſentielle de la Doctrine que J. C. a enſeignée aux hommes.*

Il eſt clair, par le Nouveau Teſtament, que Jeſus-Chriſt eſt venu ſur la terre pour faire connoître aux hommes un Dieu en trois perſonnes, & que le culte qu'il a établi eſt fondé ſur le rapport de ces trois perſonnes divines avec le genre humain : la connoiſſance de ces perſonnes divines étoit donc eſſentielle & néceſſaire à l'homme, pour être Chrétien : ainſi Jeſus-Chriſt ne s'eſt pas fait connoître ſeulement ſous la dénomination vague de Fils de Dieu, il a fait connoître aux hommes quelle étoit la nature ou l'eſſence de ſa perſonne, s'il n'étoit coéternel & conſubſtantiel à ſon pere, ou s'il n'étoit qu'une ſimple créature : en voici la preuve.

1°. Le culte que J. C. eſt venu établir, n'eſt pas ſeulement un culte extérieur, mais principalement un culte intérieur.

L'homme ne peut rendre un culte intérieur, que par le jugement de ſon eſprit, & par le mouvement de ſon cœur: il rend un culte par ſes jugemens, lorſqu'il reconnoît la grandeur, l'excellence & la perfection d'un être.

Comme le culte que Jeſus-Chriſt eſt venu établir, eſt un culte en eſprit & en vérité, il n'a pas voulu que les hommes jugeâſſent qu'il n'eſt qu'une créature, s'il eſt vrai qu'il ſoit conſubſtantiel à ſon pere, ni qu'on jugeât qu'il eſt le vrai Dieu, & coéternel à ſon Pere, s'il eſt une créature produite dans le tems.

Les hommes ne pouvoient donc rendre par leurs jugemens un culte légitime à Jeſus-Chriſt, qu'autant que Jeſus-Chriſt leur faiſoit connoître s'il étoit conſubſtantiel à ſon Pere ou s'il n'étoit qu'une ſimple

créature. Jesus-Christ n'a donc pû se faire connoître aux hommes, sous la simple qualité de Fils de Dieu, ou de Messie, sans exposer les hommes à tomber dans une erreur fondamentale sur sa personne, sans les exposer à le regarder comme une simple créature, quoiqu'il fût Dieu, où à l'honorer comme Dieu, quoiqu'il ne fût qu'une simple créature.

Il faut dire des sentimens de l'ame, ce que nous venons de dire des jugemens de l'esprit : l'homme rend un culte par les mouvemens de son ame, c'est-à-dire, par des sentimens de respect, d'amour, & de reconnoissance ; ces sentimens par rapport à Jesus-Christ, doivent être essentiellement différens, selon qu'il est consubstantiel à son Pere, ou seulement une créature.

C'est une impiété d'honorer comme une simple créature, J. C. Fils de Dieu & vrai Dieu, & c'est une idolâtrie de l'honorer comme vrai Dieu, coéternel & consubstantiel à son Pere, s'il n'est qu'une créature : il étoit donc impossible que Jesus-Christ venant pour apprendre aux hommes à adorer Dieu en esprit & en vérité, se fit connoître à eux sous une dénomination vague, qui pouvoit conduire les hommes à l'idolâtrie ou à l'impiété, sans que Jesus-Christ eût rien fait pour les garantir de ce crime, quoiqu'il exigeât cependant un culte.

2°. Jesus-Christ est venu pour faire connoître aux hommes Dieu le Pere, non sous la simple qualité de créateur & de conservateur du monde : il est venu faire connoître sa miséricorde envers les hommes, & leur aprendre, que pour les délivrer de la mort & du péché, Dieu le Pere a envoyé son Fils sur la terre ; il étoit essentiel à la Religion Chrétienne, qu'elle fit connoître à l'homme toute l'étendue de la bonté & de la miséricorde Divine : il falloit donc faire connoître si ce Fils que Dieu a envoyé sur la terre pour la redemption du genre humain, est une simple créature, plus parfaite que les autres, ou une personne divine consubstantielle au Pere.

Si Jesus-Christ n'eût rempli envers les hommes que la fonction d'un simple envoyé, qu'il ne fût venu que pour révéler aux hommes quelques cérémonies par

lesquelles Dieu vouloit être honoré, il eût suffi de faire connoître aux hommes la vérité de sa mission; mais Jesus-Christ est le Médiateur des hommes, il est leur Prêtre, il est leur Dieu, ils lui doivent un culte qu'ils ne peuvent lui rendre sans connoître sa personne, & sans savoir s'il est vrai Dieu, consubstantiel à son pere, ou une créature : car le culte que les Chrétiens doivent à Jesus-Christ, est essentiellement différent, selon que Jesus-Christ est vrai Dieu ou une créature.

La consubstantialité du Verbe est donc un article fondamental; sur lequel il étoit nécessaire que Jesus-Christ instruisît ses disciples : car on doit regarder comme un point fondamental dans une Religion, un article sur lequel on ne peut se tromper, sans changer l'essence de la Religion, & sans la connoissance duquel on ne peut rendre le culte qu'elle prescrit.

2°. *Jesus-Christ a fait connoître aux hommes qu'il étoit consubstantiel à son Pere, & l'on n'a regardé comme Chrétiens que ceux qui professoient cette Vérité.*

Jesus-Christ a pris tous les titres & tous les attributs de l'Etre suprême : c'est un point reconnu par Wisthon & par Clark.

Cette vérité est exprimée dans le Nouveau Testament en tant de rencontres, & de tant de manieres, qu'il n'y a peut être aucun point de Doctrine qui y soit enseigné plus souvent, ou avec plus d'étendue : or, on ne sauroit mieux juger de l'importance d'une doctrine, & de la nécessité de la croire, que par la fréquente mention qui en est faite, que par le poids que l'on donne à ce qu'on en dit, & que par la diversité des tours pour le dire.

Saint Jean pose en quelque sorte la divinité de Jesus-Christ, comme la base de la Religion & de l'Evangile : » Au, commencemnt, dit-il, étoit le Verbe, & le » Verbe étoit Dieu «.

Cet Apôtre, qui vit naître l'hérésie de Cerinthe & d'Ebion qui regardoient Jesus-Christ comme un hom-

me, leur oppoſa ſon Evangile, & le commença par les déclarations les plus préciſes & le plus formelles de l'éternité, de la toute puiſſance, & de l'exiſtence néceſſaire de Jeſus-Chriſt ; il refuſa de communiquer avec Cerinthe, qui ne connoiſſoit pas la divinité de Jeſus-Chriſt ; & les Apôtres, ou leurs ſucceſſeurs immédiats, retrancherent de l'Egliſe Chrétienne tous ceux qui ne reconoiſſoient pas cette grande vérité.

La divinité ou la conſubſtantialité du Verbe étoit donc, à la naiſſance du Chriſtianiſme, un dogme dont la croyance étoit néceſſaire pour être vraiment Chrétien, & il ne ſuffiſoit pas de croire que Jeſus, Fils de Marie, eſt le Meſſie : car Ebion & Cerinthe reconnoiſſoient cet article.

Mais dit-on ; les perſonnes auxquelles les Apôtres annonçoient l'Evangile, étoient ignorantes, groſſieres ; & ne pouvoient comprendre le myſtere de l'Incarnation.

Cette difficulté tire toute ſa force de l'ignorance dans laquelle on ſuppoſe les Juifs ſur la perſonne du Meſſie ; & il eſt faux que les Juifs fuſſent dans cette ignorance.

Les Juifs attendoient le Meſſie : cet objet intéreſſoit tout le monde ; les Juifs connoiſſoient ſes caracteres ; ſes titres, & ſes perfections, ils entendoient les prophéties qui l'annonçoient, dans le ſens que J. C. & les Apôtres leur donnoient ; en ſorte qu'il n'y avoit de différence, que dans l'application que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres faiſoient des prophéties, à Jeſus, Fils de Marie ; ainſi pour convertir ces peuples, il ne falloit que prouver, qu'en effet tous les traits, ſous leſquels les Prophêtes annoncent le Meſſie, ſe réuniſſoient dans Jeſus-Chriſt : & c'eſt ce qu'il étoit facile de faire dans un ſermon.

Le Meſſie étoit le grand objet de toutes les prophéties, & par le moyen des prédictions ſucceſſives, la lumiere en ce qui regardoit le Meſſie, alla toujours en croiſſant, à meſure que le tems de ſa manifeſtation approchoit ; ainſi long-tems avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, les caracteres ſpicifiques qui devoient diſtinguer le Meſſie, dûrent être fixés & connus parmi

les Juifs, dans le tems que Jesus-Christ annonça sa doctrine; puisqu'il est certain que l'attente du Messie, étoit alors plus vive & plus générale que jamais : aussi voyons-nous que Jesus-Christ & les Apôtres, lorsqu'ils parlent du Messie, alleguent les oracles de l'Ancien Testament comme des oracles connus & entendus des Juifs, & pris par eux dans le même sens que J. C. & les Apôtres leur donnoient.

Il est certain que les Juifs ont regardé la Parole ou le Verbe, comme une personne divine; le commencement de l'Evangile de Saint Jean en est une preuve, (Socin ne la pas contesté; il prétend seulement, que cette personne est un simple homme) : or quelle apparence y a t-il que Saint Jean, qui étoit Juif, & qui écrivoit principalement pour les Juifs, ait employé ce mot dans un sens tout différent de celui qu'il avoit dans sa nation; ou si c'étoit là son dessein, pourquoi n'a-t-il pas dit un mot pour en avertir, & pourquoi débute-t-il au contraire, comme un homme qui sait bien qu'il est entendu, & qui parle de choses connues à ceux à qui il écrit.

Il est constant d'ailleurs par les Ecrivains Juifs, par Philon, & par les Paraphrases Chaldaïques, que les anciens Juifs regardoient le Verbe comme une personne divine : or, il est certain que l'Eglise Juive a cru que le Verbe étoit le Messie (1).

Tous ces objets n'étoient pas si clairs pour les Juifs, qu'il n'y eût quelque obscurité, quelque peine à les entendre, & voilà pourquoi les Juifs font à Jesus-Christ des questions. Les Juifs modernes se sont écartés de tous les principes de l'ancienne Eglise Judaïque; ainsi il n'est pas étonnant qu'ils regardent le Messie, comme un simple homme : mais il ne faut pas juger de la croyance de l'ancienne Eglise Judaïque, par celle des Juifs, depuis la ruine de Jerusalem (2).

(1) Jugement de l'ancienne Eglise Judaïque contre les Unitaires, sur la Trinité & sur la Divinité de Notre Sauveur, Lond. 1699. L'Ouvrage est en Anglois; on en trouve un très bon Extrait, Républ. des Lettres 1699, Novembre, art. 3. Décembre, art. 1. (2) Ibid.

Enfin, on oppose aux Orthodoxes un passage de S. Justin, qui paroît supposer que la primitive Eglise n'a point regardé la consubstantialité de J. C. comme un point fondamental.

Comme depuis Episcopius, tous les partisans de son sentiment répetent ce passage, il ne sera pas inutile de l'examiner : ce Passage est tiré du Dialogue avec Tryphon.

» Mais, ô Tryphon, (dit S. Justin) il ne s'ensuit » pas que Jesus ne soit pas le Christ ou le Messie de » Dieu ; quand même je ne pourois pas prouver que » ce Fils du Créateur du monde a existé auparavant, » qu'il est Dieu, & qu'il est né Homme de la Vierge, » pourvû qu'on ait démontré qu'il a été le Christ de » Dieu, quoiqu'il dût être d'ailleurs ; que si je ne dé- » montre pas qu'il a existé auparavant, & qu'il est né » Homme, sujet aux mêmes infirmités que nous, » étant chair, selon le conseil & la volonté du Pere, » tout ce qu'on pourra dire justement, c'est que j'ai » erré en cela, & on ne pourra nier avec justice qu'il » ne soit le Christ, quoiqu'il paroisse comme un » Homme, né d'Hommes, & qu'on assure qu'il a été » fait le Christ par élection ; car, mes chers amis, il y » en a quelques-uns de notre race qui, confessant qu'il » est le Christ, assurent pourtant qu'il est Homme, » ce qui n'est point du tout mon sentiment ; & il ne » s'en trouve pas beaucoup qui le disent, étant de la » même opinion que moi ; car Jesus-Christ ne nous a » point commandé de croire les Traditions & les Doc- » trines des Hommes, mais ce que les SS. Prophêtes » ont publié. «

Ce Passage de S. Justin, loin d'être favorable à l'opinion d'Episcopius, la condamne : S. Justin y fait à Tryphon un raisonnement, qu'on appelle *ad Hominem* : il est clair qu'il veut dire, que quand Tryphon ne voudroit pas admettre que Jesus-Christ est Dieu, ni reconnoître la solidité des raisons qu'il a exposées pour le prouver, la cause des Chrétiens ne seroit pas encore désespérée, puisqu'il y a quantité d'autres preuves, & un grand nombre de caracteres, qui établissent que Jesus de Nazareth est le Messie prédit par

les Prophêtes, ce qu'il confirme par l'opinion des Ebionites & des autres Hérétiques, qui, quoiqu'ils ne veuillent reconnoître Jesus-Christ que pour un simple homme, ne laissent pas d'embrasser sa doctrine comme celle du véritable Messie.

Il est clair que voilà le sens de S. Justin, & non pas que la Divinité de Jesus-Christ ne soit pas prouvée, puisqu'il assure expressément que les Prophêtes, & Jesus-Christ lui-même, ont enseigné la Divinité du Messie.

On prétend tirer un grand avantage de ce que S. Justin, en parlant de ceux qui regardent Jesus-Christ comme un Homme, dit quelques-uns des nôtres.

Mais cette maniere de parler, ne veut pas dire que S. Justin crût qu'on pouvoit être Chrétien sans croire que Jesus-Christ est Dieu ; car S. Justin a pû dire, de ceux qui niant la Divinité de Jesus-Christ faisoient profession de Christianisme, *ils sont des nôtres*, par opposition aux Juifs, sans pourtant vouloir les reconnoître pour véritables Chrétiens : c'est ainsi que le même S. Justin, dans sa seconde Apologie, parlant des Disciples de Simon, de Menandre & de Marçion, dit, qu'on les appelle tous Chrétiens, comme on donne le nom de Philosophe à diverses personnes, quoiqu'elles soient dans des sentimens tout opposés (1).

Difficultés des Ariens modernes, contre le Dogme de la Consubstantialité du Verbe.

Les Ariens modernes reconnoissent qu'il n'y a qu'une seule cause suprême de toutes choses, laquelle est une substance intelligente & immatérielle, sans composition & sans division. Ils reconnoissent encore que l'Ecriture nous apprend qu'il y a trois Personnes Divines, le Pere, le Fils, & le S. Esprit, & que ces trois

[1] Judicium Ecclesiæ Catholicæ, trium priorum sæculorum, de necessitate credendi quod Dominus noster J. C. sit verus Deus, assertum contra Simonem Episcopium Auctore Bullo. Recueil des Ouvrages de Bull, par Grabe, in fol. 1703.

Perſonnes ſont diſtinguées ; mais ils prétendent que de ces trois perſonnes, le Pere ſeul eſt la ſubſtance néceſſaire, ou la cauſe ſuprême qui a produit tout, & que les autres Perſonnes ſont des créatures.

Nous examinerons, à l'article MACEDONIUS, les difficultés qui regardent la Perſonne du Saint-Eſprit ; nous allons examiner ici celles qui combattent la Divinité du Fils.

1°. Les nouveaux Ariens prétendent que le Fils, procédant du Pere, n'eſt pas indépendant, & n'eſt par conſéquent pas l'Etre Suprême, ou Dieu, puiſque la notion de la Divinité Suprême renferme l'exiſtence néceſſaire & indépendante, l'exiſtence par ſoi-même.

2°. Ils conviennent que le Fils eſt appellé Dieu dans l'Ecriture ; mais il prétendent que c'eſt moins par rapport à ſon eſſence métaphyſique, qu'à cauſe des relations qu'il a avec les hommes, ſur leſquels il exerce les droits de la Divinité.

3°. Toutes les opérations du Fils, ſoit dans la création du monde, ſoit dans tout le reſte de ſa conduite, ſont des opérations de la puiſſance du Pere qui lui a été communiquée, & le Fils a toujours reconnu la ſuprématie du Pere, ce qui prouve ſa dépendance, & par conſéquent qu'il n'eſt pas Dieu.

4°. Jeſus-Chriſt avant ſon Incarnation n'avoit point un culte particulier, tout le culte ſe rendoit au Pere ; ce n'eſt qu'après ſa Reſurrection qu'il a un culte, encore n'eſt-il fondé que ſur les rapports de Jeſus-Chriſt avec les hommes, ſur ſa qualité de Médiateur, de Rédempteur, d'Interceſſeur, & non ſur ſa qualité d'Etre Suprême, ou exiſtant par lui même.

5°. Si le Fils, ou la ſeconde Perſonne à laquelle l'Ecriture donne le nom & le titre de Dieu, étoit conſubſtantiel au Pere, elles ſeroient réunies dans une ſeule ſubſtance ſimple, & alors il faudroit néceſſairement que ces Perſonnes ſe confondiſſent & ne fuſſent que de pures dénominations extérieures de la ſubſtance Divine, comme Sabellius le prétendoit.

6°. Les nouveaux Ariens demandent dans quels Peres des trois premiers ſiécles il eſt parlé de la Conſubſtantialité du Fils, & ſur quel fondement les Peres

de Nicée ſe ſont appuyés pour conſacrer le mot *Conſubſtantiel*, qui a été condamné par les Peres du Concile d'Antioche,

7°. Ils demandent comment l'égalité du Pere & du Fils, qui du tems d'Origene étoit une erreur née de l'inadvertance d'un petit nombre d'hommes, & la génération du Fils qui étoit inconnue au ſiecle du Concile de Nicée, ſont devenues des articles fondamentaux.

8°. Ils prétendent que les Peres qui ont précédé le Concile de Nicée, ont tous enſeigné l'infériorité du Fils au Pere.

M. Wiſthon s'appuie principalement ſur les Conſtitutions Apoſtoliques, & ſur les Epîtres de S. Ignace : il a prétendu que les Conſtitutions Apoſtoliques ont été dictées par les Apôtres à S. Clément, & qu'elles avoient éte dictées aux Apôtres par Jeſus-Chriſt même pendant quarante jours, depuis ſa Réſurrection : M. Wiſthon prétend que ſans cela Jeſus-Chriſt auroit laiſſé ſon Egliſe ſans corps de loix, ce qu'on ne peut penſer.

A l'égard de S. Ignace, il prétend que ce ſont les longues lettres qui ſont l'ouvrage de ce Pere, & non pas les courtes, qui, ſelon lui, ont été tronquées.

Je vais examiner ces difficultés en détail, & les réfuter.

Le ſentiment de VViſthon & de Clark eſt contraire à l'Ecriture.

1°. On prétend que le Fils étant engendré par le Pere, il n'a pas une exiſtence indépendante, & n'eſt par conſéquent pas le Dieu Suprême.

Cette difficulté n'eſt qu'un ſophiſme.

Rien n'exiſte ſans une raiſon qui le faſſe exiſter : cette raiſon eſt ou dans la choſe même, ou hors d'elle ; ſi cette raiſon eſt dans la choſe même, cette choſe exiſte par elle-même, elle a une exiſtence indépendante : ſi la raiſon qui fait exiſter une choſe eſt hors de cette choſe, elle a une exiſtence dependante, elle eſt produite.

Si la choſe produite eſt une ſubſtance diſtinguée de

la ſubſtance de la cauſe productrice, l'être produit eſt une créature : mais ſi la choſe produite n'eſt pas une ſubſtance diſtinguée de la cauſe productrice, ſi elle eſt une production néceſſaire & eſſentielle ; alors elle n'eſt point une créature, elle eſt coéternelle, conſubſtantielle à ſon principe ; & ſon exiſtence, quoique dépendante, n'eſt point une inperfection, & ne la réduit point au rang des créatures : or les Orthodoxes, qui défendent la Divinité de Jeſus-Chriſt, en reconnoiſſant qu'il eſt engendré par le Pere, ſoutiennent qu'il eſt engendré néceſſairement & de toute éternité par le Pere ; génération qui ne renferme ni proſtériorité dans l'exiſtence, ni une dépendance qui emporte avec elle quelqu'imperfection ; génération qui par conſéquent n'empêche pas que le titre de Dieu Suprême ne convienne au Fils.

Ainſi, pour prouver que le Fils eſt une créature, il ne ſuffit pas de prouver qu'il à une exiſtence dépendante, il falloit faire voir que cette dépendance emportoit avec elle quelqu'imperfection ; que le Fils étoit une ſubſtance diſtinguée du Pere, & non pas une Perſonne exiſtante dans la ſubſtance Divine ; qu'il n'étoit pas une production eſſentielle du Pere, & par conſéquent qu'il n'étoit pas une Perſonne éternelle comme lui, & dont l'exiſtence a ſa ſource dans la même néceſſité abſolue qui fait exiſter le Pere.

Pour prouver que Jeſus-Chriſt eſt une créature, de ce qu'il a une exiſtence indépendante, il falloit prouver qu'il ne pouvoit être engendré néceſſairement par le Pere dans la même ſubſtance dans laquelle le Pere exiſte, & qu'il n'a pas les mêmes attributs qui naiſſent de l'eſſence de l'être néceſſaire ; car ſi le Fils eſt engendré néceſſairement & eſſentiellement par le Pere, dans la ſubſtance Divine, s'il a tous les attributs de l'Etre Suprême & néceſſaire, on ne peut lui refuſer la néceſſité d'exiſtence, qui fait l'eſſence de l'Etre Suprême, quoiqu'il ſoit engendré par le Pere.

M. Clark, dans ſon Traité de l'exiſtence de Dieu, prouve qu'il y a un Etre néceſſaire & exiſtant par lui-même, ou par la néceſſité de ſa nature, parcequ'il eſt impoſſible que tout ce qui eſt ſoit ſorti du néant ; ainſi,

dans les principes de ce Théologien, la néceſſité abſolue d'exiſter n'eſt oppoſée à l'exiſtence dépendante, qu'autant que l'être dont l'exiſtence ſeroit dépendante auroit été tiré du néant, ce qu'on ne peut pas dire de Jeſus-Chriſt, car il eſt engendré néceſſairement & eſſentiellement par le Pere, & par conſéquent il eſt éternel comme lui, & n'a point été tiré du néant : l'Ecriture ne nous dit-elle pas que rien de ce qui a été fait n'a été fait ſans lui ? il n'a donc pas été fait, il n'eſt pas une créature ; on ne peut donc dire que le Fils n'eſt pas le Dieu Suprême, parcequ'il a une exiſtence dépendante.

2°, Il eſt faux que le mot Dieu, lorſqu'il s'applique à Jeſus-Chriſt dans l'Ecriture, n'ait qu'une ſignification relative aux fonctions qu'il exerce envers les hommes. Le Fils n'eſt-il pas nommé Dieu, de la maniere la plus abſolue, dans cent endroits de l'Ecriture ; l'Ecriture ne donne-t-elle pas au Fils tous les attributs de l'Etre Suprême ?

M. Clark & ſes Partiſans ſont obligés d'en convenir ; il faut donc concevoir que le Fils eſt conſubſtantiel au Pere, ou il faut ſuppoſer une créature infinie & ſouverainement parfaite.

3°. Le Fils ayant tous les attribus de l'Etre Suprême, on ne peut dire que le Fils n'agit que par une puiſſance empruntée, qui ſuppoſe qu'il n'eſt qu'une créature.

4°. Toute l'harmonie de la Religion eſt fondée ſur les rapports des trois Perſonnes de la Trinité avec les hommes ; il n'eſt donc pas étonnant que l'Ecriture nous faſſe enviſager Jeſus-Chriſt principalement ſous ces rapports, & que le culte qu'elle lui rend ſoit fondé ſur ces rapports ; d'ailleurs, il eſt certain que les Chrétiens doivent à Jeſus-Chriſt un culte égal à celui qu'on rend au Pere, ce qui feroit une vraie idolâtrie s'il étoit vrai que Jeſus-Chriſt ſoit, non le Dieu Suprême, mais un Dieu ſubordonné.

5°. Puiſque le Docteur Clark n'attaque le ſyſtême commun, que parcequ'il le trouve contraire à l'Ecriture & à la raiſon, le bon ſens veut que l'on examine ſi la raiſon & l'Ecriture trouvent mieux leur compte dans le ſyſtême de ce ſavant Théologien.

La moindre chose qu'on doit attendre, & que l'on peut exiger d'un homme qui rejette un sentiment, & qui le rejette à cause des difficultés qui l'accompagnent, c'est que celui qu'il embrasse ne soit pas sujet à des difficultés mille fois plus grandes.

C'est pourtant le défaut du systême du Docteur Clark : il avoue que Jesus-Christ a les propriétés infinies de Dieu, l'Eternité, la Toute-Puissance, la Toute-Science, &c. tous les attributs, en un mot, à l'exception de la Suprématie : mais comment ces propriétés infinies peuvent-elles être communiquées à une créature qui est nécessairement finie ?

On ne comprend pas que Jesus-Christ puisse être autre chose qu'une créature tirée du néant, & finie comme les autres, s'il n'est pas consubstantiel à son Pere.

On comprend encore moins que l'on doit rendre au Fils les mêmes honneurs qu'au Pere, si le Pere & le Fils ne participent pas également à la même nature Divine ; cependant l'Ecriture nous ordonne de rendre à Jesus-Christ le même culte qu'à son Pere (1).

Comment M. Clark prouvera-t-il que dans son sentiment l'Ecriture ne prescrit pas un culte idolâtre ?

M. Clark suppose qu'il n'y a qu'un seul objet du culte Divin, & il suppose qu'il faut adorer le Fils qui n'est qu'une créature : il suppose qu'il n'y a qu'un vrai Dieu qui existe par lui-même, & il donne le titre de vrai Dieu au Fils qui n'est qu'une créature.

Voilà des difficultés tirées des propres termes de M. Clark : le Dogme de la Consubstantialité en contient-il de semblables ? (2).

---

(1) Joan. 1, 19. 37. Marc. 1, 3. Luc. 2, 4, ad Hebr. 1, 10. Mart. 27, 9, 30. Psalm. 102, 25. Zach. 11, 22. Es. 40, 3. Osée 1, 7.

(2) Voyez l'Extrait de Clark Bibliot. choisie, loc. cit.

Le Dogme de la Consubstantialité ne conduit point au Sabellianisme.

Les Personnes de la Trinité n'étoient, selon Sabellius, que des noms différens donnés à Dieu, selon les différentes relations sous lesquelles on le considéroit; ainsi le Pere n'étoit que Dieu, considéré comme faisant des Décrets dans son Conseil éternel, & résolvant d'appeller les hommes au salut : lorsque ce même Dieu descendoit sur la terre, dans le sein d'une Vierge, qu'il souffroit & mouroit sur la Croix, il s'appelloit Fils : enfin, il s'appelloit le S. Esprit, lorsqu'on considéroit Dieu comme déployant son efficace & sa puissance dans l'ame pour la conversion des Pécheurs (1).

Ainsi, pour que le dogme de la Consubstantialité conduisît au Sabellianisme, il faudroit qu'il fût impossible qu'il existât dans la substance Divine deux personnes distinguées, dont l'une fût le Pere, & l'autre le Fils; car s'il est possible qu'il existe dans la substance Divine deux Etres distingués, il est évident qu'on n'est pas Sabellien en supposant que le Fils est consubstantiel à son Pere.

Je demande présentement aux nouveaux Ariens s'ils croient qu'il soit impossible que plusieurs êtres, qui ne sont point des substances ni des parties de substance, existent dans une substance simple ?

C'est une contradiction manifeste que de supposer plusieurs substances dans une seule & unique substance, simple & sans parties; mais ce n'est point une contradiction de supposer dans une substance simple plusieurs choses, qui ne soient ni des substances ni des parties substantielles de la substance Divine.

Nous ne savons pas, il est vrai, comment ces Personnes existent dans une substance simple; mais savons-nous comment la faculté d'appercevoir, celle de juger & de vouloir, qui sont autant de facultés bien

---

(1) Voyez l'article SABELLIUS.

distinctes, existent cependant dans notre ame, qui est certainement une substance simple.

Les attributs de l'Etre Suprême sont donnés à Jesus-Christ si clairement dans l'Ecriture, qu'il n'y auroit qu'une contradiction ou une absurdité manifeste, qui autorisât à douter de la divinité de Jesus-Christ ; or on est bien éloigné d'appercevoir cette contradiction ou cette absurdité dans le dogme de la divinité de Jesus-Christ.

Il n'y a absurdité ou contradiction dans un sentiment, que l'orsqu'on unit le *oui* & le *non*, lorsqu'on affirme & que l'on nie la même chose : or, personne ne peut faire voir que dans le dogme de la divinité de Jesus-Christ, on affirme & l'on nie la même chose, que l'on unisse le *oui* & le *non*. La plupart de ceux qui décident avec tant de hauteur sur ces questions, n'ont aucune de ces notions : qu'ils ne prennent pas en mauvaise part, si je les avertis que les Clark & les Wisthon ont été embarrassés à défendre leur sentiment, & qu'ils ne l'on jamais regardé comme exempt de difficulté.

Clark & Wisthon, après un examen sérieux & profond de la doctrine de l'Ecriture & de celle des premiers siecles sur la divinité de Jesus-Christ, ont abandonné l'Arianisme grossier, qui fait de J. C. une simple créature.

Le Docteur Clark reconnoît expressément que l'Ecriture ne nous disant point de quelle maniere le Fils dérive son être du Pere, personne n'a droit d'entreprendre de le déterminer, & que l'on doit également censurer, & ceux qui disent que le Fils à été fait de rien, & ceux qui disent qu'il est la substance qui existe par elle-même : quelle distance entre les Clark & les Wisthon, & ceux qui décident aujourd'hui sans hésiter contre la divinité de J. C. (1).

(1) Voyez Clark, Doctrine de l'Ecriture, sur la Trinité. Wisthon, Christianisme réta-bli. Mémoires Historiques sur la vie du Docteur Clark, par Wisthon.

La Consubstantialité du Verbe a toujours été un Dogme fondamental dans l'Eglise avant Arius.

L'Eglise, pendant les trois prmiers siecles, condamnoit également, & ceux qui admettoient plusieurs Dieux, & ceux qui nioient la divinité de Jesus-Christ. L'Eglise Chrétienne reconnoissoit donc la divinité de Jesus-Christ, de maniere qu'elle retranchoit de sa Communion ceux qui, en reconnoissant que Jesus-Christ étoit Dieu, reconnoissoient plusieurs Dieux; ainsi elle reconnoissoit que Jesus-Christ étoit Dieu, & elle ne croyoit pas plusieurs substances divines.

L'Eglise croyoit donc que Jesus-Christ étoit consubstantiel à son Pere, ou qu'il existoit dans la même substance : car il est impossible de reconnoître que Jesus-Christ est Dieu aussi bien que son Pere, & de supposer qu'il n'y a pas plusieurs substances divines, sans croire distinctement, que le Pere & le Fils existent dans la même substance, & par conséquent sans croire la consubstantialité du Fils, quoiqu'on n'exprimât pas toujours cette croyance par le mot de *consubstantialité*.

2°. L'Eglise pendant les trois premiers siecles a rendu à Jesus-Christ le culte qui est dû au vrai Dieu, elle a retranché de sa Communion tous ceux qui, comme Cerinthe, Théodote, &c. ont nié la divinité de Jesus-Christ.

Elle ne condamne pas avec moins de rigueur ceux qui, comme Praxée, Noet, Sabellius, &c. ne contestoient point la divinité du Fils, mais qui prétendoient qu'il n'étoit point une personne distincte du Pere.

L'Eglise reconnoissoit donc que Jesus-Christ étoit Dieu, & qu'il étoit distingué du Pere : elle ne pouvoit reconnoître que Jesus-Christ étoit Dieu & distingué du Pere, qu'autant qu'elle croyoit que le Pere & le Fils étoient, ou deux substances différentes, ou deux personnes différentes dans la même substance.

Il est certain que l'Eglise a condamné tous ceux qui admettoient plusieurs principes distingués & nécessai-

res, qu'elle n'a jamais reconnu qu'une ſubſtance éternelle, infinie, exiſtante par elle-même, & qu'elle a frappé d'anathême Marcion, Hermogene, & tous ceux qui ſuppoſoient pluſieurs ſubſtances infinies & néceſſaires.

L'Egliſe ne croyoit donc pas que la perſonne du Fils, fût une ſubſtance diſtinguée de celle du Pere ; l'Egliſe croyoit donc que le Fils exiſtoit dans la même ſubſtance dans laquelle le Pere exiſtoit, & par conſéquent elle croyoit qu'il étoit *Conſubſtantiel.*

L'erreur de Sabellius, de Noet, de Praxée, qui confondoient les perſonnes divines, l'erreur des Hérétiques qui admettoient pluſieurs ſubſtances éternelles & infinies, l'erreur qui attaquoit la divinité de Jeſus-Chriſt, ont été condamnées comme des erreurs nouvelles : on n'a point héſité ſur leur condamnation ; on croyoit donc bien diſtinctement la conſubſtantialité du Verbe, puiſque ſi Jeſus-Chriſt n'eſt pas conſubſtantiel à ſon Pere : il faut, ou qu'il ne ſoit point Dieu, & que Cerinthe, Théodote, &c. aient eu raiſon de nier ſa divinité ; ou s'il eſt Dieu, n'étant point conſubſtantiel, il faut qu'il ſoit une ſubſtance diſtinguée de la ſubſtance du Pere, par conſéquent qu'il y ait pluſieurs ſubſtances néceſſaires, comme Marcion, Hermogene & les Manichéens le ſuppoſoient ; ou enfin ſi Jeſus-Chriſt n'eſt, ni une perſonne diſtinguée du Pere & conſubſtantiel à lui, ni une ſubſtance diſtinguée de la ſubſtance du Pere, il faut qu'il ſoit, comme le prétend Sabellius, le même Dieu conſidéré ſous des rapports différens ; & non pas une perſonne diſtinguée du Pere.

L'Egliſe ne pouvoit donc condamner toutes ces erreurs, auſſi-tôt qu'elles ont paru, & ſans héſiter, qu'autant que le dogme de la conſubſtantialité étoit cru bien formellement, & connu bien diſtinctement, quoiqu'il ne fût pas toujours exprimé par ce mot.

L'Egliſe en profeſſant la conſubſtantialité du Verbe étoit donc également éloignée du Sabellianiſme & du Trithéiſme ; & M. le Clerc eſt tombé dans une mépriſe groſſiere, pour un homme tel que lui, lorſqu'il

a

a dit que les Peres qui n'avoient pas pensé comme Arius, reconnoissoit trois substances divines (1).

A la naissance de l'Arianisme, l'Eglise enseignoit distinctement la Consubstantialité du Verbe.

1°. Arius combattit d'abord les expressions dont Alexandre se servoit en parlant de la Trinité, & prouvoit que les trois Personnes divines n'existoient pas dans une substance simple, parcequ'elles étoient distinguées entr'elles, comme l'effet de sa cause : ce qui, selon Arius, étoit impossible dans une substance simple.

Alexandre prétendit que le sentiment d'Arius attaquoit la divinité de Jesus-Christ. Arius n'osa nier la divinité de J. C. reconnut qu'il étoit Dieu, mais prétendit qu'il étoit engendré dans le tems.

C'est une contradiction manifeste, que de supposer que Jesus-Christ étoit produit dans le tems, & de soutenir qu'il étoit Dieu; & il est clair que les principes d'Arius le conduisoient à nier la divinité du Fils : il n'a donc pû reconnoître qu'il étoit Dieu, que parcequ'il lui étoit impossible de le nier, & par conséquent la divinité du Fils étoit enseignée, lorsqu'Arius tomba dans l'erreur.

2°. Le Concile d'Alexandre condamna Arius sur cela même qu'il établissoit des principes qui étoient opposés à la divinité du Verbe : condamnation absurde, si la divinité du Verbe eût été un dogme inconnu à l'Eglise.

3°. Personne n'attaqua le jugement du Concile d'Alexandrie, comme introduisant un nouveau dogme, & les Evêques qui prirent d'abord le parti d'Arius ne nioient point la consubstantialité du Verbe, mais trompés par Arius, ils croyoient que le Concile d'Alexandrie avoit décidé que le Fils n'étoit pas engendré, & qu'Arius n'avoit été condamné, que parcequ'il soutenoit que le Fils étoit engendré, & n'étoit pas un Etre existant sans génération (2).

---

(1) Le Clerc, Bibliot. Ch. t. 3, p. 99.

(2) Theodoret, Hist. Eccl. l. 1, c. 5, 6.

Eusebe dit même que la génération du Verbe étoit inéfable, ce qui seroit absurde, s'il avoit cru que le Verbe fût une créature. Les Evêques qui prirent d'abord le parti d'Arius ne croyoient donc pas alors que le Verbe fût une créature, ils n'arriverent à cette erreur, qu'après qu'ils se furent brouillés avec Alexandre.

4°. L'embarras des Ariens pour dire que le Fils n'étoit pas consubstantiel à son Pere, leur mauvaise foi, la multitude des formules de foi qu'ils firent successivement, toutes leurs supercheries pour faire supprimer le mot de consubstantiel, prouvent que la consubstantialité du Verbe étoit enseignée bien distinctement dans l'Eglise, & que la Doctrine d'Arius étoit inconnue, nouvelle & odieuse.

5°. Les Ariens se diviserent entr'eux, les uns vouloient que le Verbe fût une simple créature, & les autres prétendoient qu'il ne falloit pas dire que le Verbe fût une simple créature.

Cette division étoit impossible, si la consubstantialité du Verbe n'eût pas été enseignée dans l'Eglise : car les Ariens étoient trop ennemis des Catholiques, pour ne pas mettre Jesus-Christ au nombre des créatures, s'ils l'eussent osé, & s'ils n'eussent pas craint de révolter les Fideles, ou s'ils n'eussent pas eux-mêmes tenu au dogme de la consubstantialité.

6°. Il est clair par l'histoire de l'Arianisme, que l'on n'arriva à cette erreur, qu'à force de raisonnemens & de subtilités, & par conséquent, qu'elle n'étoit pas la croyance du Peuple Chrétien, ni celle de l'Eglise.

On ne peut reprocher à l'Eglise aucune variation sur le Dogme de la Consubstantialité.

Les Ariens modernes disent que le Concile d'Antioche, assemblé soixante ans avant celui de Nicée, avoit proscrit le terme de *consubstantiel*, que le Concile de Nicée a consacré. Un même mot, dit M. le Clerc, peut-il avoir dans si peu de tems deux sens si différens ? Dira-t-on que les Peres de Nicée ne savoient

pas ce qui s'étoit passé à Antioche ? ou, dit M. Wisthon, ont-ils eu une nouvelle révélation.

Je réponds, 1°. que ce Canon du Concile d'Antioche sur lequel MM. Wisthon & le Clerc fondent leur triomphe, paroit supposé.

Nous n'avons point les Actes du Concile d'Antioche, & nous ne savons qu'il condamna le mot *consubstantiel*, que parce que ce fait a été cité dans une lettre du Concile d'Ancyre.

Ce Concile d'Ancyre étoit composé d'Evêques, qui, par amour pour la paix, ou pour plaire à Constance, vouloient conserver le dogme de la divinité de Jesus-Christ, & supprimer le mot *consubstantiel* : ils anathématiserent donc la doctrine d'Arius, & condamnerent le mot *consubstantiel*, ils informerent les Evêques de leur jugement, & dans la lettre écrite au nom du Concile [1], il est dit que le Concile d'Antioche avoit condamné le mot *consubstantiel*.

Nous n'avons de preuves de ce jugement du Concile d'Antioche, que par cette lettre écrite par ordre des Evêques du Concile d'Ancyre.

Cette lettre porte que les Evêques du Concile d'Antioche, après la condamnation de Paul de Samosate, écrivirent une lettre, dans laquelle ils déclaroient qu'ils avoient condamné Paul de Samosate, parce-qu'il prétendoit que le Fils & le Pere sont le même Dieu.

Voilà, selon l'auteur de la Lettre du Concile d'Ancyre la raison que les Peres du Concile d'Antioche apportent de leur jugement contre Paul de Samosate.

Eusebe nous a conservé un grand fragment de la lettre du Concile d'Antioche, & dans ce fragment les Peres du Concile disent qu'ils ont condamné Paul de Samosate, parce qu'il soutenoit que le Fils est venu de la terre, & n'est pas de Dieu.

Saint Hilaire, Saint Athanase n'avoient point vû cette lettre du Concile d'Anthioche, telle qu'elle est citée dans la lettre du Concile d'Ancyre ; la condamna-

---

[1] Hilar. de Synod. p. 1195.

tion du mot consubstantiel par le Concile d'Antioche n'est donc prouvée que par un auteur qui vivoit plus de cent ans après ce Concile, & qui ne l'a point vue, ou qui l'a falsifiée, puisqu'il fait dire aux Peres du Concile d'Antioche le contraire de ce qu'ils disent dans le fragment qu'Eusebe nous a conservé.

On ne trouve dans ce fragment rien qui soit contraire à la consubstantialité ; croira-t-on qu'Eusebe n'ait pas vû dans la lettre du Concile d'Antioche la condamnation du mot consubstantiel, pour la suppression duquel il se donna tant de peine ? ou s'il l'a vue cette condamnation dans la lettre du Concile d'Antioche, croira-t-on qu'il l'ait supprimée ?

Les Ariens, qui ont tout employé pour faire retrancher du Symbole de Nicée le mot de consubstantiel, n'ont cependant jamais osé dire qu'il eût été condamné: seroit-il impossible qu'ils eussent ignoré que le Concile d'Antioche, soixante ans avant Arius, avoit condamné ce mot : il paroît donc que le Concile d'Antioche n'a pas en effet condamné le mot *consubstantiel.*

Je réponds, 2°. que s'il est vrai que le Concile d'Antioche a condamné le mot *consubstantiel*, ce n'est pas dans le sens que lui a donné le Concile de Nicée, puisque les Ariens, même après la lettre du Concile d'Antioche n'ont fait contre les Orthodoxes aucun usage de la condamnation que le Concile d'Antioche a faite de cette expression.

En effet, si Paul de Samosate s'est servi du mot *consubstantiel*, c'étoit dans un sens absolument contraire au sens que lui donnoit le Concile de Nicée.

Paul de Samosate qui mettoit tout en usage pour enlever à Jesus-Christ le nom & le titre de Dieu, s'il s'est servi du mot *consubstantiel*, ne s'en est servi que dans le sens qui suit.

» Si le Fils est consubstantiel au Pere, comme vous
» Catholiques le prétendez, il s'ensuivra que la subs-
» tance divine est coupée en deux parties, dont l'une
» est le Pere, & l'autre le Fils, & que par conséquent
» il y a quelque substance divine antérieure au Pere &
» au Fils, qui a été ensuite partagée en deux «.

Les Peres d'Antioche, ayant horreur d'une pareille

conféquence, & ne fe mettant pas d'ailleurs fort en peine des termes, pourvû qu'ils confervaffent le fond de la doctrine, crurent que pour ôter tout prétexte aux chicanes de cet Hérétique, il falloit défendre de fe fervir du mot *confubftantiel*, lorfqu'on parleroit de Jefus-Chrift.

Les Ariens étant venus enfuite, & niant la chofe même qui étoit exprimée par ce terme, favoir la divinité du Fils, les Peres du Concile de Nicée crurent qu'il étoit à propos de rappeller l'ufage d'un mot dont les Docteurs s'étoient fervis avant le Concile d'Antioche, & qui n'avoit été profcrit que pour ôter tout prétexte aux chicanes de Paul de Samofate.

Les Peres du Concile de Nicée ont exprimé clairement leur jugement fur la Doctrine d'Arius, & n'ont laiffé aucune équivoque dans le mot Confubftantiel.

Courcelles & M. le Clerc prétendent que les Peres du Concile de Nicée, n'ont point penfé fur la confubftantialité du Verbe comme nous penfons aujourd'hui, & qu'ils avoient cru que le Fils étoit confubftantiel au Pere, parcequ'il étoit une fubftance femblable à la fubftance du Pere (1).

Cette opinion de Courcelles & de M. le Clerc eft deftituée de preuves & de fondement.

Long-tems avant le Concile de Nicée, de fimples Fideles accuferent Saint Denis d'Alexandrie de ne point croire le Fils confubftantiel au Pere : le Pape & le Concile de Rome reçurent leurs plaintes, & déciderent que le Fils étoit *confubftantiel* au Pere.

Saint Denis fe juftifia, déclara qu'on l'avoit calomnié, & qu'il croyoit le Fils confubftantiel au Pere.

Cette expreffion paroiffoit donc alors très-claire, très-naturelle : & très-propre à exprimer la foi de l'Eglife.

---

(1) Courcelles, quaternio Differt. Le Clerc, Défenfe des fentimens des Théologiens de Hollande, Lettre 3. Biblioth. Ch. t. 3, art. 1, art. crit. Ep. 3, t. 3.

Eusebe, lui-même, dans la lettre qu'il écrivit après le Concile de Nicée, avoue que les anciens Peres s'étoient servis du terme de consubstantiel, & Saint Pamphile fit voir qu'Origene avoit enseigné en terme formels, que le Fils étoit consubstantiel au Pere (1).

Les efforts des Ariens pour faire retrancher le mot *consubstantiel* du Symbole de Nicée, prouvent qu'il exprimoit très-clairement & très-exactement la foi de l'Eglise, que quand il y auroit eu dans cette expression quelqu'obscurité, les Peres du Concile de Nicée l'avoient dissipée.

Ils déclarerent en effet, » que cette expression *le Fils* » *est consubstantiel à son Pere* ne doit pas être prise » dans le sens qu'on lui donne, quand on parle des » corps ou des animaux, puisque cette génération ne » se fait, ni par division, ni par changement, ni par » conversion de la substance ou de la vertu du Pere, » ni d'aucune autre maniere qui marque quoi que ce » soit de passif, & que rien de tout cela ne sauroit con- » venir à une nature non engendrée, comme celle » du Pere; que ce terme *consubstantiel* signifie seule- » ment que le Fils de Dieu n'a nulle ressemblance » avec les créatures [2] «.

Peut-on expliquer plus clairement le dogme de la consubstantialité, tel que l'Eglise l'enseigne aujourd'hui; & n'est-il pas évident, que si le Fils étoit une substance différente du Pere, il faudroit qu'il eût été produit de quelqu'une des manieres que le Concile exclud.

Mais, dit M. le Clerc, le mot de consubstantiel, n'a jamais été employé, que pour signifier des individus de la même espece; c'est ainsi que le Concile de Chalcédoine dit que le Fils est *consubstantiel* au Pere, selon la divinité, & consubstantiel à nous, selon l'humanité (3).

Je réponds, qu'il est vrai, que les Auteurs profanes ont souvent employé le mot consubstantiel, pour signifier des substances d'une même espece, mais nous

---

[1] Theod. Hist. Ecclef. l. 1, c. 12.

[2] Act. Conc. Nic. Act. 12.

(3) Le Clerc, loc. cit.

avons vu que ce mot avoit aussi été employé par les Chrétiens, pour signifier des personnes différentes, qui existoient dans la même substance.

Ainsi devant & après le Concile de Nicée, le mot consubstantiel signifioit, ou des substances d'une même nature, ou des personnes qui existoient dans la même substance.

Il fut employé dans ce double sens par le Concile de Chalcédoine : dans le second, pour exprimer la consubstantialité du Fils, & dans le premier, pour signifier que le corps de Jesus-Christ étoit de la même essence que le nôtre.

Il falloit que M. le Clerc fît voir que le Concile de Chalcédoine n'avoit pris le mot *consubstantiel*, que dans le premier sens, mais c'est ce qui est faux; les Peres du Concile de Nicée ont donc enseigné la consubstantialité, telle que nous la croyons.

Les Auteurs Ecclésiastiques qui ont précédé le Concile de Nicée, ont enseigné la Consubstantialité du Verbe.

Depuis le Concile de Nicée, le dogme de la consubstantialité du Verbe s'est enseigné constamment dans l'Eglise.

Les Sociniens ont pensé qu'il étoit absurde de prétendre qu'un dogme forgé dans ces derniers siecles, soit vrai; ainsi quoiqu'ils fassent peu de cas de la tradition & des Peres, ils ont tâché de trouver une époque avant laquelle on ne connût point la consubstantialité du Verbe, & ils ont placé cette époque avant le Concile de Nicée.

Socin, Sandius, Zuicker, oserent donc soutenir, que les Peres des trois premiers siecles avoient été Ariens. Clark, Wisthon (1), & leurs Sectateurs, ont adopté ce jugement sur la Doctrine des Peres, & les Ariens modernes prétendent que les Peres des trois premiers siecles n'ayant point connu le Dogme de la Divinité du Verbe, tel que les Orthodoxes l'enseignent

(1) Christianisme primitif rétabli par Wisthon.

préſentement ; il falloit, ou que l'erreur eût prévalu dans le Concile de Nicée, & que par conſéquent, il falloit remettre les choſes au premier état :

Ou, qu'il étoit certain que les Peres du Concile de Nicée avoient fait un article de foi d'une choſe, ſans laquelle leurs prédéceſſeurs avoient été de vrais Chrétiens, & de grands Saints ; que par conſéquent on n'étoit point obligé de ſubir un joug qu'il avoit plû au Concile de Nicée de mettre ſur les conſciences.

On voit aiſement combien il eſt important de diſſiper les nuages qu'on s'efforce de répandre ſur la foi des Peres qui ont précédé le Concile de Nicée : je vais tirer leur juſtification de l'Hiſtoire même de l'Arianiſme & de leurs ouvrages.

Premiere Preuve, tirée de l'Hiſtoire de l'Arianiſme.

Les Peres du Concile d'Alexandrie oppoſerent aux Ariens la nouveauté de leur ſentiment, & le jugement de toute l'antiquité ; mais Arius & ſes Sectateurs refuſerent de s'y ſoumettre (1).

Arius ſentit cependant qu'il étoit très-important pour lui de ne pas enſeigner une doctrine contraire à toute l'antiquité, & il oſa ſoutenir qu'il n'enſeignoit que la doctrine qu'il avoit reçue des anciens & d'Alexandre même.

Mais les Ariens renoncerent bien-tôt à cette prétention, & lorſque les Evêques du Concile de Nicée propoſerent de juger Arius & ſa doctrine par la tradition & par les Peres, Euſebe prétendit qu'il falloit s'en rapporter à l'Ecriture, ſans s'arrêter à des traditions incertaines & douteuſes (2).

Euſebe étoit aſſurement auſſi en état que nos Ariens modernes de découvrir, dans les Peres des trois premiers ſiecles, les ſentimens d'Arius ; cependant il récuſe ces Peres, & veut qu'on juge Arius ſur la ſeule Ecriture.

---

[1] Theod. Hiſt. Eccleſ. l. 1, c. 4.

[2] Sozom. l. 1, c. 17.

Il étoit donc bien clair alors que la doctrine des Peres des trois premiers siecles n'étoit pas favorable à l'Arianisme.

Lorsque Théodose, vers la fin du quatrieme siecle, voulut réunir toutes les Sectes dont l'Empire étoit rempli, il assembla leurs Chefs.

Un défenseur de la foi de Nicée engagea l'Empereur à demander, à cette assemblée, si dans l'examen des questions, on auroit égard aux Peres qui avoient vécu avant les divisions qui troubloient le Christianisme, ou si l'on rejetteroit leur doctrine, & si on leur diroit anathême.

L'Orthodoxe, qui avoit donné le conseil, étoit persuadé que personne n'oseroit rejetter la doctrine des Peres, & qu'ainsi il ne resteroit plus qu'à produire leurs passages pour montrer l'éternité du Fils, ce qui étoit facile.

Tous les Chefs de Secte témoignerent beaucoup de respect pour les Peres : l'Empereur, les pressant, leur demanda s'ils vouloient les prendre pour juges des points contestés ; alors ils hésiterent, & firent voir qu'ils ne vouloient pas être jugés sur la doctrine des Peres (1).

Les Ariens, malgré la clarté de l'Ecriture sur le dogme de la consubstantialité du Verbe, prétendoient y trouver qu'il n'étoit pas consubstantiel, & ne vouloient point d'autre regle de leur foi: ces mêmes Ariens rejettent l'autorité des Peres, & ne veulent pas qu'on décide par leurs suffrages, la question de la consubstantialité du Verbe. Les Ariens ont donc toujours pensé que les Peres des trois premiers siecles avoient cru & enseigné la consubstantialite du Fils : ils se réunissent sur ce point avec le Concile de Nicée ; & leur refus constant de s'en rapporter au jugement des Peres, ne permet pas de soupçonner que les Peres du Concile de Nicée se soient trompés, ou qu'ils aient voulu tromper les autres, lorsqu'ils ont déclaré que le Symbole du Concile de Nicée étoit conforme à la doctrine de toute l'antiquité.

---

(1) Socrat. l. 5, c. 10.

M. le Clerc prétend que les Peres du Concile de Nicée, n'avoient pas entendu la doctrine de leurs prédécesseurs, parcequ'ils ne purent s'accorder qu'après de longues contestations, ce qu'il prouve par le témoignage d'Eusebe, qui rapporte que ce ne fut qu'après bien des contradictions réciproques, que l'on forma le jugement du Concile. (1).

Sur cette difficulté de M. le Clerc, je remarque, 1°. un grand défaut de logique & de critique : car Eusebe dit bien que les Peres du Concile de Nicée eurent des altercations assez vives & assez longues; mais il ne dit pas que ces contestations eussent pour objet de déterminer si les Peres qui ont précédé le Concile de Nicee avoient enseigné la consubstantialité : c'est gratuitement que M. le Clerc l'assure, ou plutôt il l'ajoute au récit d'Eusebe.

2°. Il est certain que les Ariens ne voulurent point s'en rapporter au témoignage des Peres : M. le Clerc pouvoit-il ignorer ce fait, & s'il l'a connu, pouvoit-il assurer que les Peres du Concile de Nicée avoient disputé long-tems avant que de s'assurer si les Peres des trois premiers siecles avoient cru le dogme de la consubstantialité.

M. le Clerc après avoir assuré avec tant de confiance, que les Peres de Nicée n'avoient pas entendu le sentiment de leurs prédécesseurs sur la consubstantialité, dit : » mais supposons qu'ils l'aient entendu sans peine » dans un tems où l'on avoit une infinité d'ouvrages » que nous n'avons plus, plusieurs secours dont nous » sommes présentement destitués, il ne s'ensuit nullement qu'il nous soit fort aisé d'entendre la doctrine » du Concile de Nicée, & de ceux qui l'ont précédé; il faudroit pour cela avoir les mêmes secours » qu'alors (2) «.

Si, de l'aveu de M. le Clerc, nous sommes privés des secours nécessaires pour connoître clairement la doctrine des Peres qui ont précédé le Concile de Nicée;

---

(1) Eufeb. Vita Const. c. 7.
(2) Défense des Sentimens des Theol. d'Holl. Lett. 4.

ſi les Peres du Concile de Nicée avoient ces ſecours, comment M. le Clerc oſe-t-il décider que les Peres du Concile de Nicée n'ont pas entendu les ſentimens des Peres des trois premiers ſiecles.

Si Sandius, Courcelles, &c. étoient deſtitués des ſecours néceſſaires pour l'intelligence exacte des Peres des trois premiers ſiecles : pourrions-nous ſans abſurdité préferer leurs aſſertions, au témoignage, au jugement des Peres du Concile de Nicée, qui ont déclaré que leurs prédéceſſeurs avoient enſeigné la conſubſtantialité du Verbe ?

Penſera-t-on que les Ariens, que leurs défenſeurs, qu'un Euſebe, par exemple, ne fût pas en état de voir les fautes des Peres du Concile de Nicée dans l'interprétation qu'ils donnoient aux ouvrages des Peres qui les avoient précédés.

Cependant Euſebe ne leur reproche point de mal interpreter les Peres, il ſoutient qu'on ne doit point s'en rapporter à leur jugement, ce qui ſuppoſe évidemment que les Peres de Nicée ne ſe trompoient point dans l'interprétation des ouvrages des Peres, ſur le dogme de la conſubſtantialité (1).

Seconde Preuve, tirée des Ouvrages mêmes des Peres.

Les ouvrages des Peres des trois premiers ſiecles ſont deſtinés à inſtruire les Fideles, à combattre les Hérétiques, & à défendre la Religion contre les Juifs & contre les Payens.

S'ils exhortent les Fideles à la vertu, c'eſt en leur mettant devant les yeux un Dieu mort pour eux, qui doit être leur Juge, comme il a été leur Rédempteur & leur Médiateur.

Lorſque Cérinthe, Ebion, Théodote, &c. attaquent la divinité du Verbe ; Saint Ignace, Saint Polycarpe, Saint Irenée, Saint Juſtin, & pluſieurs autres Ecrivains, inſtruits par les Apôtres mêmes, combat-

(1) Theodoret, Hiſt. Eccleſ. l. 1, c. 12.

tent ces Hérétiques, & les confondent par l'autorité de J. C. & des Apôtres. (1).

Lorſque Praxée, Noet, Sabellius, attaquent la Trinité, & ſoutiennent que les Perſonnes divines ne ſont que des noms différens donnés à la même choſe : les Peres combattent cette erreur, & l'Egliſe la condamne.

Les Peres, qui combattent également Cérinthe qui nioit que Jeſus-Chriſt fût Dieu, & Praxée qui croyoit qu'il n'étoit pas une perſonne diſtinguée du Pere, combattent Hermogene, Marcion, & tous les Hérétiques qui admettent pluſieurs principes, ou pluſieurs ſubſtances néceſſaires : ils prouvent, contre ces Hérétiques, qu'il eſt impoſſible qu'il y ait pluſieurs ſubſtances néceſſaires, pluſieurs êtres ſouverainement parfaits.

Ces Peres, ſuppoſoient donc, 1°. que Jeſus-Chriſt étoit vrai Dieu : 2°. qu'il étoit une perſonne diſtinguée du Pere : 3°. que le Pere & le Fils exiſtoient dans la même ſubſtance : & je dis que ces trois principes étoient bien diſtinctement dans leur eſprit, & bien clairement enſeignés dans l'Egliſe.

S'ils avoient cru que le Pere & le Fils étoient deux vrais Dieux, & deux ſubſtances différentes, ils n'auroient pû ſoutenir, contre Hermogene, contre Marcion, contre Apelle, contre les Manichéens, qu'il n'y avoit pas pluſieurs ſubſtances néceſſaires & ſouverainement parfaites, ſans tomber dans une contradiction qui ne pouvoit échapper à leurs adverſaires.

Et s'ils avoient enſeigné, contre Cérinthe, contre Theodote, &c. que le Fils eſt un vrai Dieu, mais qu'il n'eſt pas conſubſtantiel à ſon Pere ; Theodote, Artemon, &c. leur auroient reproché qu'ils ſe contrediſoient, & qu'ils admettoient pluſieurs Etres ſouverainement parfaits, pluſieurs principes éternels & néceſſaires, ce qu'ils avoient cependant regardé comme une abſurdité lorſqu'ils avoient écrit contre Hermogene, Marcion, &c.

---

(1) Euſeb. Hiſt. l. 5, c. 20. Hyeron. adverſ. Helvidium, c. 9.

Dans quel dégré d'ignorance & de présomption ne faudroit-il pas supposer les Peres, qui seroient tombés dans ces contradictions, & les Hérétiques, qui ne les auroient ni apperçues ni relevées ?

Cependant ces Peres des trois premiers siecles avoient de l'érudition, ils étoient Logiciens & bons Métaphysiciens, ils savoient examiner profondément, & discuter avec exactitude, & les Hérétiques n'étoient ordinairement pas des hommes médiocres.

Ce principe général est appliquable à tous les Peres, & en particulier à Tertullien, qui a si bien défendu la Trinité contre Praxée, & exprimé si clairement la consubstantialité du Verbe dans ses Ouvrages contre cet Hérétique, & qui n'a négligé aucune des précautions nécessaires pour prévenir toute espece d'abus qu'on pourroit faire de ses expressions. Voyez l'art. PRAXEE, HERMOGENE, MARCION.

Les Peres des trois premiers siecles prouvent contre les Juifs que J. C. est le Messie prédit, qu'il est Dieu. S. Justin, Tertullien, Origene, &c. établissent tous la Divinité de J. C. contre les Juifs (1).

Après que S. Justin a prouvé que J. C. réunit tous les caracteres du Messie, & que le Messie est vrai Dieu, Tryphon n'est plus embarrassé que de la difficulté de concevoir comment le Messie, Fils de Dieu, & Dieu lui-même, a voulu se faire Homme, & mourir pour les Hommes.

Dans toute cette dispute, les Juifs ne reprochent point à S. Justin de combattre le Dogme de l'Unité de Dieu : ainsi il est clair que S. Justin enseignoit deux choses ; la premiere, que J. C. étoit vrai Dieu ; la seconde, qu'il n'y avoit point plusieurs Dieux.

Ce que nous venons de dire de S. Justin s'applique exactement à Tertullien, les Juifs ne lui reprochant point de croire plusieurs Dieux.

Le Juif, contre lequel Origene dispute, attaque la Religion Chrétienne, parcequ'il est absurde d'adorer

---

(1) Justin, Dial. cum Tryph. Tert. in Judæos, Origen, cont. Cels.

un Dieu mort & humilié : Origene répond aux difficultés du Juif, en supposant que J. C. réunit la Nature Divine & la Nature Humaine, & ne craint point qu'on lui réplique qu'il admet plusieurs Dieux.

D'ailleurs, il est clair que toutes les difficultés que Celse tire de l'humiliation & des souffrances de J. C. tomboient, si J. C. n'étoit pas vrai Dieu : cependant Origene n'emploie point cette réponse si simple, il a recours au Mystere de l'Incarnation ; il croyoit donc la cosubstantialité du Verbe.

Injustice & foiblesse des difficultés des Ariens modernes, contre les Peres des trois premiers siecles.

Il n'y a point de Peres, avant le Concile de Nicée, qui n'aient enseigné que J. C. est Eternel, Fils de Dieu, & vrai Dieu ; ils supposent constamment la Divinité de J. C. & sa Consubstantialité, soit qu'ils combattent les Héréfies, soit qu'ils défendent la Religion contre les Juifs : le culte qu'ils rendent à J. C. a pour base sa Divinité & sa Consubstantialité.

Les Ariens modernes reconnoissent ces faits, qui sont incontestables ; mais ils prétendent trouver, dans ces Peres, des Passages qui semblent faire de J. C. une simple créature ; & de l'aveu de M. le Clerc, toute la question, sur cet objet, se réduit à savoir desquels de ces Passages on doit recueillir le sentiment des Peres, & quels sont les Passages qui doivent servir d'interprétation aux autres : si ce sont les mots qui semblent dire que le Fils de Dieu n'est pas Eternel qu'il faut presser à la rigueur, ou ceux qui semblent assurer qu'il l'est (1).

Cette question paroît décidée par l'exposition que nous venons de faire de la Doctrine des Peres ; car, puisque les Peres, dans leurs Ouvrages contre les Hérétiques, supposent la consubstantialité du Verbe, puisque le culte qu'ils rendent à J. C. la suppose, il est

(1) Le Clerc, Défense des Sentimens des Théologiens de Hollande, Lettre 3, p. 76, Ars crit. t. 3. Ep. 3, p. 96, Bibl. Univ. t. 10, art. 8.

clair que le Dogme de la Consubstantialité étoit clairement & distinctement dans leur esprit.

S'ils avoient cru que J. C. fût une créature, ils auroient eû une Religion essentiellement différente, ils auroient employé des principes essentiellement différens contre les Hérétiques & contre les Juifs ; ils n'avoient donc point dans l'esprit que J. C. fût une créature.

Les Passages dans lesquels ils semblent ne parler du Fils ou de J. C. que comme d'une simple créature, ne contiennent donc point le sentiment des Peres, si l'on prend ces Passages à la lettre ; il faut donc les interpréter par les Passages dans lesquels les Peres enseignent la consubstantialité du Verbe.

Toutes les fois qu'un homme établit un principe, & que ce principe fait la base de tous ses écrits, & la regle de sa conduite, il est injuste & absurde de juger que cet homme ne croyoit pas ce principe, parcequ'il lui est échapé quelque phrase, qui, prise à la rigueur, est contraire à ce principe.

L'humanité ne comporte pas une exactitude de langage & d'expression assez grande, pour qu'on ne puisse pas trouver, dans l'Auteur le plus systématique, des expressions & des phrases, qui, prises littéralement & dans la rigueur grammaticale, ne paroissent conduire à des conséquences opposées à ses principes.

Mais ce seroit une injustice & une absurdité de chercher le sentiment de l'Auteur dans ces expressions, & c'est ce que les nouveaux Ariens font par rapport aux Peres des trois premiers siecles.

La Consubstantialité du Verbe est un principe sur lequel porte la Religion des Peres ; ils ont combattu toutes les erreurs qui l'attaquoient, ils la supposent dans tous leurs écrits ; & l'on prétend qu'ils ont été Ariens, parcequ'on trouve dans leurs écrits quelques phrases, qui, prises à la lettre, supposent que J. C. est ou inférieur à son Pere, ou une substance distinguée de lui.

Que l'on examine les Passages que Sandius & Zuicker ont cités, je défie qu'on en trouve où les Peres, parlant du Verbe, mettent en principe qu'il est une

créature, ou qu'il eſt une ſubſtance différente du Pere : tous ces Paſſages ſont, ou des comparaiſons déſtinées à expliquer le Myſtere de la génération éternelle du Fils, ou des explications que les Peres donnent pour répondre aux difficultés qui les preſſent ; ou enfin, ce ſont des interprétations de quelqu'endroit difficile de l'Ecriture.

Mais, eſt-ce dans ces Paſſages qu'il faut chercher la Doctrine des Peres ſur la conſubſtantialité du Verbe ? Peut-on oppoſer ces Paſſages aux preuves qui établiſſent que ces Peres ont enſeigné ce Dogme.

Comme les nouveaux Ariens citent en faveur de leur ſentiment le P. Petau, j'ai cru devoir faire remarquer qu'il s'en faut beaucoup que ce ſavant Jéſuite ait penſé comme eux ſur les Peres des trois premiers ſiecles.

Nous n'avons qu'une partie des Ouvrages des trois premiers ſiecles : quand, parmi ceux qui nous reſtent, le P. Petau trouveroit que quelques-uns ont parlé peu exactement, pourroit-on en conclure que ce grand Théologien a cru que les Peres qui ont précédé le Concile de Nicée étoient Ariens ?

Au reſte, le P. Petau ne prétend pas que ces Peres aient été Ariens, il dit ſeulement qu'ils ſe ſont exprimés peu exactement ; il reconnoît, d'ailleurs, que ces Peres ont cru le Dogme de la Conſubſtantialité, & ce ſavant Théologien a lui-même très bien prouvé ce Dogme : les Ariens ne peuvent donc réclamer le ſuffrage du P. Petau.

Il n'eſt pas poſſible d'entreprendre une juſtification détaillée des Peres des trois premiers ſiecles : on la trouvera dans Bullus, dans le Moine, dans M. Boſſuet, dans un excellent Traité de la Divinité de J. C. c'eſt l'Ouvrage d'un ſavant Bénédictin (1)

---

(1) Judicium Eccleſiæ Catholicæ, trium priorum ſæculorum, &c. Defenſio Fidei Nicenæ, dans le Recueil des Ouvrages de Bull, édit. de Grabe, in-fol. 1703.

Varia Sacra, &c. curâ Stephani le Moine, 2 vol. in-4 1685, t. 1.

Sixieme Avertiſſement contre Jurieu, par M. Boſſuet : de la Divinité de J. C. par D. Maran, chez Colombat, 3 vol. in-12, 1751, t. 2.

On

On lira auſſi avec plaiſir ſur cette matiere, un Ouvrage de M. Bayle, contre le Miniſtre Jurieu, qui avoit parlé des Peres des trois premiers ſiecles, comme les Ariens en parlent (1).

M. Wiſthon a prétendu trouver ſon ſentiment dans les Conſtitutions Apoſtoliques ; auſſi-tôt il a fait de ces Conſtitutions un Ouvrage dicté par J. C. même aux Apôtres pendant quarante jours, depuis ſa Réſurrection juſqu'à ſon Aſcenſion ; il prétend même que ſans cet Ouvrage l'Egliſe Chrétienne n'auroit pû ſubſiſter : ces Conſtitutions, ſelon M. Wiſthon, contiennent l'Arianiſme.

Nous voyons encore ici, dans M. Wiſthon, un étrange effet de la prévention ; car, 1°. il eſt certain que les Conſtitutions Apoſtoliques ne contiennent point l'Arianiſme ; 2°. il eſt encore plus certain qu'elles ſont d'un Auteur du quatrieme ſiecle : on trouve la preuve de ces deux points dans les PP. Apoſtoliques de Cotelier, édition de M. le Clerc (2).

Pour les Epitres de S. Ignace, dont M. Wiſthon réclame l'autorité, il eſt certain que les Paſſages qu'il cite ſont des additions faites par les Ariens, comme tous les Savans l'ont reconnu avant M. Wiſthon, & comme M. le Clerc l'a fait voir en réfutant M. Wiſthon (3).

La nature de l'Ouvrage que l'on donne ne permet pas d'entrer dans ces diſcuſſions ; je remarquerai ſeulement que M. le Clerc n'étoit ni contraire aux Ariens, ni favorable aux Peres, & qu'il avoit même prétendu que les Peres qui ont précédé le Concile de Nicée, étoient Ariens.

Concluſion générale de cet Article.

Ainſi tout l'édifice de l'Arianiſme moderne s'écroule,

(1) Janua cœlorum reſerata cunctis Religionibus, à celebri admodum viro D. Petro Jurieu.

(2) Cotelier, Judicium de Conſtitutionibus Apoſtolicis ; t. 1. PP. Apoſtolicorum, p. 104.

[3] PP. Apoſtolici de Cotelier, édit de le Clerc, t. 2. part. 2, p. 237. Dup. Bibliot. des Aut. Eccleſ. t. 1, p. 47. Bibliot. anc. & mod. t. 22,

l'orſqu'on examine ſes principes ; & ces grandes difficultés, qu'on oppoſe avec tant de confiance aux défenſeurs de la Conſubſtantialité, ſont, aux yeux de la critique, des Sophiſmes qui tire toute leur force de l'abus que l'on fait d'une maxime excellente lorſqu'elle eſt bien entendue : on prétend qu'il ne faut rien admettre que ce que l'on conçoit clairement ; comme on ne voit point clairement comment le Fils eſt conſubſtantiel au Pere, on ſe croit autoriſé à rejetter le Dogme de la Conſubſtantialité : d'après ce principe, on prend à la lettre tous les Paſſages qui parlent de J. C. comme d'une créature, & l'on prend dans un ſens métaphorique tous ceux qui expriment ſa Divinité, quelque clairs que ſoient ces Paſſages.

Mais ne conçoit-on pas clairement qu'il y a des choſes que nous ne pouvons comprendre, que nous ne pouvons concevoir clairement, & qui ſont pourtant inconteſtables.

Ne concevons nous pas clairement que l'orſqu'une autorité infaillible nous aſſure ces choſes, elles deviennent auſſi certaines que l'autorité même qui les atteſte, quelqu'obſcures, quelqu'inacceſſibles qu'elles ſoient à la raiſon.

D'après ce principe, que perſonne ne peut conteſter, n'eſt-il pas évident qu'il faut prendre à la lettre les Paſſages qui nous parlent de la Conſubſtantialité du Verbe, ſi ce Dogme eſt évidemment ſuppoſé dans l'Ecriture, s'il fait la baſe de la Religion, s'il a été établi par J. C. & enſeigné par les Apôtres, comme le fondement de la Religion Chrétienne, comme on l'a cent fois prouvé aux Ariens.

Tout le ſyſtême de la Religion Chrétienne s'entend très bien, lorſqu'on l'appuie ſur la Divinité & ſur la Conſubſtantialité du Verbe : l'Arianiſme, qui la nie, eſt au contraire plein d'abſurdités & de contradictions, que la ſagacité de Clark & de Wiſthon n'ont pû ſauver.

L'Orthodoxe, appuyé ſur la révélation qui eſt certaine, admet la Conſubſtantialité qu'il ne comprend pas, & qu'il ne conçoit pas clairement, mais dans laquelle il ne voit point de contradiction ; & ce Dogme

lui développe admirablement tout le syſtême de la Religion Chrétienne.

L'Arien, au contraire, nie la Divinité de J. C. dans laquelle il ne voit pas de contradiction non plus que l'Orthodoxe, & tombe dans des contradictions, dans des abſurdités ſans nombre.

On conçoit donc clairement, non la Conſubſtantialité du Verbe, mais la vérité de ce Dogme, & l'abſurdité de l'Arianiſme qui le nie.

Que le lecteur équitable prononce, qui de l'Arien ou de l'Orthodoxe viole la maxime qui porte que l'homme ne doit admettre que ce qu'il conçoit clairement.

On examine, dans l'article ANTITRINITAIRE, les difficultés qu'on oppoſe à la Conſubſtantialité du Verbe, & que l'on tire de l'impoſſibilité de réunir dans une même ſubſtance un Pere & un Fils.

ARMÉNIENS, Branche d'Eutychiens ou Monophyſites, qui rejetterent le Concile de Chalcédoine, & s'unirent aux Jacobites vers le milieu du ſixieme ſiecle.

La Religion Chrétienne avoit été portée dans l'Arménie avant Conſtantin, par Gregoire, ſurnommé l'Illuminé; elle s'y conſerva dans toute ſa pureté juſqu'au Patriarche Narſés, qui, vers le milieu du ſixieme ſiecle, tint un Concile de dix Evêques, dans lequel il ſe déclara pour l'Héréſie des Monophyſites, ſoit qu'il eût de l'affection pour cette Héréſie, ſoit qu'il voulût faire ſa cour aux Perſes, qui cherchoient à mettre de la diviſion entre les Grecs & les Arméniens, unis enſemble par leur commune oppoſition à l'idolâtrie des Perſans (1).

Ce Patriarche, qui donna naiſſance au Schiſme de ſa Nation, eut pour ſucceſſeurs ſept autres Patriarches, qui y maintinrent le Schiſme durant l'eſpace de cent douze ans.

---

[1] Oriens Chriſtianus, t. 1, p. 1355. Narratio de rebus Armenorum, apud Conbefis auctuar. Biliot. PP. t. 2. Aſſeman, Bibliot. Or. t. 3, part. 2, pag. 37. Mem. des Miſſions de la Compagnie de J. dans le Levant, t. 3.

Pendant ce premier Schiſme les Arméniens ſouffrirent beaucoup de la part des Perſes : lorſqu'Heraclius eut défait les Perſes, les Arméniens marquerent de la diſpoſition à ſe réunir à l'Egliſe Catholique : on aſſembla un Concile, qui condamna tout ce que Narſés avoit fait, & qui réunit les Arméniens à l'Egliſe.

Cette réunion dura 105 ans, mais le Schiſme ſe renouvella au commencement du huitieme ſiecle. Jean Agnienſis, par ordre d'Omar, Chef des Sarraſins, & avec le ſecours du Calife de Babylone, aſſembla un Conciliabule de quelques Evêques Arméniens, & de ſix Evêques Aſſyriens : il y fit définir qu'il n'y avoit qu'une ſeule nature en Jeſus-Chriſt, une volonté & une opération ; ainſi ils joignirent le Monothéliſme au Monophyſiſme.

On ordonna encore dans un Concile, qu'à l'avenir on retrancheroit l'eau des ſacrés miſteres, pour ne point marquer deux natures en Jeſus-Chriſt par le mêlange de l'eau avec le vin.

Comme ce Patriarche étoit auſſi hypocrite qu'artificieux, il ſe fit la réputation d'un Saint; il n'eut beſoin pour cela, que d'affecter extérieurement un air mortifié, & de faire des ordonnances ſeveres, dont une défendit dans les jours de jeûne, l'uſage du poiſſon, de l'huile d'olive & du vin, auſſi étroitement que la viande & les œufs y étoient défendus.

Le Schiſme renouvellé par ce Patriarche dura juſqu'à la fin du neuvieme ſiecle : quelques Patriarches tenterent la réunion, & furent chaſſés : Kacik voyant le ravage que les Turcs faiſoient en Arménie, tranſporta ſon ſiége à Sébaſte, pour ſe mettre ſous la protection des Empereurs Grecs.

Ce fut dans ce tems-là que Kacik, Seigneur Arménien entreprit de relever le Royaume de la petite Arménie : il prit le titre de Roi, & conquit la Cilicie & une partie de la Cappadoce.

Leon, qui ſuccéda à Kacik, ſe trouva environné d'Infideles, qui menaçoient de l'attaquer : il eut recours aux Latins qui étoient alors puiſſans dans l'Orient ; & pour ſe les rendre favorables, il tâcha de gagner les bonnes graces du Pape qui étoit l'ame des armées &

des mouvemens des Princes d'Occident. Il pria le Pape Celestin III de lui envoyer un Cardinal pour faire la cérémonie de son couronnement ; ce Prince favorisa beaucoup les Catholiques dans l'Arménie, & disposa ses sujets à la réunion avec l'Eglise Romaine. Cette réunion n'eut cependant pas lieu ; les efforts que les Patriarches firent, & l'opposition des Schismatiques, causerent même du désordre.

Ces divisions affoiblirent considérablement l'Arménie, & les Tartares qui en furent informés firent une irruption dans ce Royaume, s'emparerent de la Géorgie & de la grande Arménie, détruisirent la Ville de Daun, dans laquelle on comptoit plus de mille Eglises, & plus de cent mille familles.

Les successeurs de Leon, après avoir soutenu différentes attaques des Sarrasins, & les avoir attaqués eux-mêmes en réunissant aux Tartares, convoquerent enfin un Concile au commencement du quatorzieme siecle. Dans ce Concile on reconnut que Jesus-Christ avoit deux natures & deux volontés ; ce Concile étoit composé de vingt-six Evêques, de dix Vertabjets ou Docteurs, & de sept Abbés.

Les Schismatiques s'éleverent contre le Synode, & protesterent contre tout ce qui s'y étoit fait ; on prétend même qu'ils firent assassiner Hayton & Leon son fils, qui favorisoient la réunion.

Pour faire tomber leur répugnance, le Successeur de Leon III, fit assembler un nouveau Concile, qui confirma tout ce que le précédent avoit fait, & les Monophysites s'opposerent à ce Concile, comme ils s'étoient opposés au Concile précédent.

On ne se réunit donc point, & les Arméniens Monophysites ne cesserent point d'insulter les Catholiques, & de leur susciter des persécutions.

Quelques années après la tenue de ce Concile, Oscin II mourut, & les Schismatiques rentrerent dans les dignités Ecclésiastiques. Après la mort de Gregoire, un Moine nommé Ciriaque, passionné pour le Schisme, enleva de la Ville de *Sis*, la sainte Relique de la main droite de Gregoire, la reporta à *Echmiadzin*, où il eut le crédit de se faire élire Patriarche par

les Schiſmatiques ; c'eſt ainſi que recommença le Schiſme du Patriarche des Arméniens, qui dure encore aujourd'hui : car *Sis* a conſervé juſqu'à préſent ſon Patriarche, dont la juriſdiction s'étend ſur la Cilicie, & ſur la Syrie, & Echmiadzin a le ſien.

Ciriaque ne jouit pas long-tems de ſon uſurpation, & fut chaſſé deux ans après ſon élection, en 1447.

Alors les trois prétendans au Patriarchat s'en mirent en poſſeſſion : un de ces prétendans, nommé Zacharie, emporta la ſainte Relique de la main de S. Gregoire dans l'Iſle Aghtamor, où il avoit déja été Patriarche, & y forma un troiſieme Patriarchat, ou plutôt renouvella ce troiſieme Patriarchat : car cette diviſion du Patriarchat étoit fort ancienne.

Ces Patriarches cauſerent beaucoup de troubles & de diſſenſions dans l'Arménie, parceque tous vouloient avoir la main de Saint Gregoire : comme les Patriarches payoient une groſſe ſomme au Roi de Perſe, pour l'inveſtiture, & un tribut annuel très-conſidérable, ils ne pouvoient ſatisfaire à cette dépenſe, ſans le ſecours de la Relique, qui produiſoit infiniment.

Cha-Abas, qui fut le ſujet de leurs querelles, fit venir la Relique à Iſpahan, & donna de plein droit le Patriarchat à Melchiſedec, qui s'engagea à lui payer chaque année deux mille écus ; c'étoit beaucoup plus que le Patriarche ne pouvoit payer, & il s'enfuit à Conſtantinople.

Depuis ce tems, il y a eu des Patriarches qui ont deſiré de ſe réunir à l'Egliſe Romaine, mais ſans pouvoir le perſuader à la Nation, cependant les Miſſionnaires y ont converti beaucoup de Schiſmatiques, & travaillent encore aujourd'hui avec ſuccès à la réunion de l'Egliſe Arménienne avec l'Egliſe Catholique [1].

Ils ſont aujourd'hui diviſés en Arméniens Francs, & Arméniens Schiſmatiques : les Francs, ſont ceux que

---

(1) Extrait de la Lettre du Pere Monnier, ſur l'Arménie, t. 3 des Memoires des Miſſions de la Compagnie de Jeſus dans le Levant. Cette Lettre eſt très curieuſe & très intéreſſante, on n'a rien de mieux ſur l'Arménie. Le P. le Quien a bien traité cette matiere, dans l'Oriens Chriſtianus.

le Pere Barthelemi Dominicain, envoyé par le Pape Jean XXII, ramena à la Foi Catholique : ils habitent sept Villages dans un canton fertile, nommé *Abrener*, il y en a aussi quelques-uns en Pologne sous un Patriarche, qui se soumit au Siége de Rome en 1616 (1).

De la Croyance des Arméniens Schismatiques.

L'erreur capitale des Arméniens, est de ne pas reconnoître le Concile de Chalcédoine ; à cette erreur près, ils ne different, à proprement parler de l'Eglise Romaine, que dans le Rit : ils ont tous les Sacremens de l'Eglise Romaine.

Il y a encore parmi eux quelques erreurs sur la Procession du Saint Esprit, & sur l'état des ames après la mort : ils croient que les ames ne seront punies ou récompensées, qu'au jour du jugement dernier. Quelques-uns croient aussi que Dieu créa toutes les ames au commencement du monde, que Jesus-Christ retira toutes les ames de l'Enfer, & qu'il n'y a point de Purgatoire ; que les ames séparées des corps sont errantes dans la région de l'air.

Mais ces erreurs n'appartiennent point à l'Eglise d'Arménie, & sont des erreurs particulieres, qui se sont introduites chez eux par le commerce qu'ils ont eu avec les étrangers ; car il n'a jamais été question de ces erreurs, lorsqu'il s'est agi de la réunion des Arméniens avec l'Eglise Romaine (2).

D'ailleurs, les prieres, les cantiques, les hymnes les plus anciens de l'Eglise Arménienne sont contraires à ces erreurs (3) : on trouve dans leurs Rituels, & dans leurs livres, les prieres pour les morts, le culte des Saints, celui des Reliques; en un mot toute la croyan-

(1) La Turquie Chrétienne sous la puissante Protection de Louis le Grand, par M. de la Croix, à Paris, chez Hérissant, 1695.

[2] Voyez les Actes du Concile d'Arménie, tenu en 1342, t. 7, Collect. du P. Martene.

[3] Nouveaux Mémoires, ibid. Lettre de l'Abbé de Villefroy, avec une traduction françoise des Cantiques Arméniens. Journal de Trévoux 1734.

ce de l'Eglife Romaine, & l'on fixe l'époque des changemens qui font arrivés dans cette Eglife.

L'Eglife Romaine n'eft donc coupable d'aucune des innovations que les Proteftans lui reprochent, puifque nous trouvons fa croyance dans une Eglife qui ne dépendoit point du Pape ; & cette conformité de la croyance de l'Eglife d'Arménie, avec la doctrine de l'Eglife Romaine, n'eft point un effet du commerce des Arméniens avec les Latins, & du befoin que les Arméniens eurent des Papes dans le tems des croifades, comme M. de la Crofe voudroit le faire croire (1).

Cette croyance de l'Eglife Romaine eft confacrée dans des Rituels & dans des prieres de l'Eglife d'Arménie, beaucoup plus anciennes que le commerce des Arméniens avec les Latins (2).

Il y a cependant quelques abus parmi les Arméniens, & quelques traces d'opinions Judaïques : ils obfervent le tems prefcrit par la loi de Moyfe pour la purification des femmes : ils s'abftiennent de tous les animaux que la loi a déclarés immondes, dont ils exceptent la chair de pourceau, fans pouvoir dire la raifon de cette exception : ils fe croiroient coupables de péché, s'ils avoient mangé la chair d'un animal étouffé dans fon fang.

Comme les Juifs, ils offrent à Dieu le facrifice des animaux qu'ils immolent à la porte de leurs Eglifes par le miniftere de leurs Prêtres, ils trempent le doigt dans le fang de la victime, & en font une croix fur leur porte.

Le Prêtre retient pour lui la moitié de la victime, & ceux qui l'ont préfentée en confomment les reftes : ils font de ces facrifices à toutes les bonnes fêtes, pour obtenir la guérifon de leurs maladies, ou d'autres bienfaits temporels (3).

Dieu, qui avoit prefcrit aux Juifs leurs cérémonies & leurs facrifices, leur avoit promis des biens tempo-

---

(1) Chriftianifme d'Ethiopie, par la Croze, part. 4. ibid. Lettre de l'Abbé de Villefroy, ibid.

(2) Nouveau Mémoires, (3) Ibid.

rels, s'ils obſervoient ſa loi ; Jeſus-Chriſt n'avoit au-contraire promis que des biens ſpirituels. Les Arméniens, pour jouir des avantages des deux Alliances, joignoient à la profeſſion de la Religion Crétienne, pratique de la loi Judaïque.

Du Gouvernement Eccléſiaſtique des Arméniens.

Les Arméniens ont un Patriarche qui fait ſa réſiden-à Echmiadzin ; il eſt reconnu par tous les Arméniens, comme le Chef de l'Egliſe Arménienne & du gouvernement Eccléſiaſtique ; il prend le nom & la qualité de Paſteur Catholique & univerſel de toute la Nation.

Le Patriarche eſt élu à la pluralité des voix des Evêques qui ſe trouvent à Echmiadzin ; l'Acte de ſon élection eſt envoyé à la Cour de Perſe, pour avoir l'agrément du Roi.

Cet agrément s'achette ſous le nom ſpécieux d'un préſent pour Sa Majeſté, & pour ſes Miniſtres : mais ſi l'ambition & la partialité viennent à partager les ſuffrages, & à cauſer une double élection, alors le Patriarchat eſt mis à l'enchere, & adjugé au plus offrant & dernier enchériſſeur.

Le Roi n'attend pas toujours que l'élection ſoit faite, il la prévient qund il veut, & même ſans y avoir égard il nomme pour patriarche qui il lui plaît.

Le Patriarche s'attribue un pouvoir abſolu ſur les Evêques & Archevêques ; mais par le fait, ſon droit eſt réduit à confirmer les élections qui ſe ſont par les Egliſes particulieres, ou les nominations qui viennent de la part du Grand Seigneur.

Les revenus du Patriarche ſont très-conſidérables ; & montent tout au moins à cent mille écus, ſans que pour être ſi riche : il en ſoit plus magnifique : car il eſt habillé comme un ſimple Moine, ne mange que des légumes, ne boit que de l'eau, & vit dans un Monaſtere comme les autres Moines.

Ce grand revenu du Patriarche ſe tire en partie des terres appartenantes à ſon Monaſtere, & en partie des contributions de tout ſon peuple, & ce revenu eſt preſque tout employé à acheter de la protection à la Cour,

à entretenir le Monaſtere, à réparer & à orner les Egliſes, à contribuer aux frais de la Nation, & à payer le tribut pour quantité de pauvres, dont l'indigence ſeroit une occaſion prochaine d'abandonner le Chriſtianiſme.

Tous les Evêques vivent comme le Patriarche, & cependant ces hommes ſont des Schiſmatiques, ils forment des brigues & des cabales pour obtenir les dignités Eccléſiaſtiques.

Chaque Egliſe particuliere à ſon conſeil, compoſé des anciens les plus conſidérables; ce conſeil élit l'Evêque, & prétend avoir droit de le dépoſer s'il n'en eſt pas content, ce qui retient l'Evêque dans une crainte continuelle.

Il y a encore dans l'Egliſe d'Arménie de Vertabjets ou Docteurs, qui ne font point difficulté de prendre le pas ſur les Evêques qui ne ſont point Docteurs: ils portent la croſſe & ont une miſſion générale pour prêcher par-tout où il leur plaît: pluſieurs ſont Supérieurs de Monaſteres, & les autres courent le monde, débitans leurs ſermons que les peuples écoutent avec reſpect.

Pour avoir & pour porter le titre de Vertabjet, il ne leur en coûte que d'avoir été diſciple d'un Vertabjet; celui qui l'a une fois acquis, le communique à autant d'autres de ſes diſciples, qu'il le juge à propos: lorſqu'ils ont appris le nom des Saints Peres, quelques traits de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſur-tout ceux qui ont rapport à leurs opinions erronnées: les voilà Docteurs conſommés.

Ces Vertabjets ſe font rendre un grand reſpect, & ils reçoivent aſſis les perſonnes qui les vont voir, ſans excepter même les Prêtres: on s'avance modeſtement vers eux pour leur baiſer la main, & après s'être retiré à trois ou quatre pas d'eux, on ſe met à genoux pour recevoir leur avis; les beaux endroits de leurs ſermons, ſont des hiſtoires fabuleuſes, & tendent à entretenir le peuple dans une quantité de pratiques ſuperſtitieuſes.

Les Vertabjets prêchent aſſis: & aprés leurs ſermons, on fait une collecte pour eux. Les Evêques qui

ne ſont pas Vertabjets ſont obligés de prêcher debout

Ces Vertabjets obſervent, neuf mois l'année, le jeûne le plus rigoureux & le célibat pendant toute leur vie : ce ſont des ambitieux qui aiment à dominer, & qui ſacrifient tout à cette paſſion. C'eſt par cet extérieur auſtere qu'ils dominent ſur le peuple ignorant, & qu'ils l'entretiennent dans ſon ignorance, qui fait la baſe du crédit & de la puiſſance des Vertabjets. Ils déclament ſans ceſſe contre les Latins & contre les Miſſionnaires, qui pourroient les éclairer, ils tiennent, autant qu'ils peuvent, le peuple & le Clergé dans l'ignorance & dans la ſuperſtition.

La ſcience des Prêtres conſiſte à ſavoir lire couramment le Miſſel, & à entendre les rubriques : toute leur préparation pour recevoir l'Ordre de la Prêtriſe, ſe termine à demeurer quarante jours dans l'Egliſe, & on les ordonne le quarantiéme ; ce jour même, ils diſent la Meſſe, qui eſt ſuivie d'un grand repas, pendant lequel la *Papodie*, c'eſt-à-dire, la femme du nouveau Prêtre, demeure aſſiſe ſur un eſcabeau, les yeux bandés, les oreilles bouchées, & la bouche fermée, pour marquer la retenue qu'elle doit avoir à l'égard des fonctions ſaintes auxquelles ſon mari va être employé : chaque fois qu'un Prêtre doit dire la Meſſe, il paſſe la nuit dans l'Egliſe.

Lorſque les enfans ont appris à lire, leur Maître d'école les préſente à l'Evêque, qui les ordonne dès l'âge de dix ou douze ans.

L'Evêque reçoit douze ſols pour chaque ordonné. (1).

ARMINIUS, (Jacques) naquit à Ondevvater en Hollande l'an 1560, c'eſt-à-dire dans le fort de la révolution : il étudia dans l'Univerſité de Leyde, & fut enſuite envoyé à Geneve l'an 1582, aux dépens des Magiſtrats d'Amſterdam, afin d'y perfectionner ſes études : il défendit avec beaucoup de chaleur la Philoſophie de Ramus.

---

(1) Nouveaux Mémoires, ibid.

Martin Lydius, professeur en Théologie à Francker, le chargea de réfuter un écrit, dans lequel les Ministres de Delft combattoient la doctrine de Theodore de Beze sur la prédestination.

Arminius examina l'ouvrage des Ministres de Delft, balança les raisons, & enfin adopta les sentimens qu'il s'étoit proposé de combattre: il ne peut concevoir Dieu, tel que Calvin & Beze proposoient de le croire : » c'est-» à-dire, prédestinant les hommes au péché & à la » damnation, comme à la vertu & à la gloire éter-» nelle : il prétendit que Dieu étant un juste juge, & un » Pere miséricordieux, avoit fait de toute éternité cette » distinction entre les hommes, que ceux qui renon-» ceroient à leurs péchés, & qui mettroient leur con-» fiance en Jesus-Christ, seroient absous de leurs ,, mauvaises actions, & qu'ils jouiroient d'une vie ,, éternelle ; mais que les pécheurs seroient punis : ,, qu'il étoit agréable à Dieu que tous les hommes ,, renonçassent à leurs péchés, & qu'après être parve-,, nus à la connoissance de la vérité, ils y perseve-,, rassent constamment, mais qu'il ne forçoit personne: ,, que la doctrine de Beze & de Calvin faisoit Dieu ,, auteur du péché, & endurcissoit les hommes dans ,, leurs mauvaises habitudes, en leur inspirant l'idée ,, d'une nécessité fatale (1) ,,.

Gomar, Professeur en Théologie à Leyde, prit la défense des sentimens de Calvin & de Beze; Arminius & Gomar firent donc deux partis en Hollande.

Nous exposons à l'Article Hollande, combien ces divisions causerent de désordre dans les Provinces unies; nous n'examinerons ici Arminius & ses Sectateurs, que comme une société de Théologiens & de raisonneurs.

Arminius & ses disciples ne purent donc concilier avec les idées de la bonté de Dieu, le dogme de la prédestination, & de la fatalité à laquelle Calvin assujettissoit l'homme; ils enseignerent que Dieu vouloit que tous les hommes fussent sauvés, qu'il leur accordoit

---

(1) Histoire de la Reforme des Pays-Bas, t. 1, l. 18, p. 1363

une grace avec laquelle ils pouvoient se sauver.

Comme tous les Réformés, Arminius & ses disciples ne reconnoissoient point d'autorité infallible, qui fût dépositaires des vérités révelées, & qui fixât la croyance des Chrétiens : ils regardoient l'Ecriture comme la seule regle de la foi, & chaque particulier comme le juge du sens de l'Ecriture.

Ils enterpreterent donc ce que l'Ecriture dit sur la grace & sur la prédestination, conformément aux principes d'équité & de bienfaisance qu'ils portoient dans leur cœur & dans leur caractere ; ils ne se fixerent pas dans la doctrine de l'Eglise Romaine sur la prédestination & sur la grace, ils ne reconnurent point de choix, point de prédestination, & passerent insensiblement aux erreurs des Pélagiens & des Semi-Pélagiens.

Comme les Arminiens croyoient que chaque particulier étoit juge naturel du sens de l'Ecriture, par une suite de leur caractere & de leurs principes d'équité, ils ne se crurent point en droit de forcer les autres à penser & à parler comme eux ; ils crurent qu'ils devoient vivre en paix avec ceux qui n'interpretoient point l'Ecriture comme eux ; de-là vient cette tolérance générale des Arminiens pour toutes les Sectes Chrétiennes, & cette liberté qu'ils accordoient à tout le monde d'honorer Dieu de la maniere dont il croyoit que l'Ecriture le prescrivoit.

Chaque particulier étant juge du sens de l'Ecriture, & n'étant point obligé de suivre la tradition : c'est à la raison à juger du sens de l'Ecriture.

L'Arminien qui a cherché à examiner les dogmes du Christianisme, a donc rapproché insensiblement ces dogmes des idées que la raison nous fournit, il a rejetté comme contraire à l'Ecriture, tout ce qu'il ne comprenoit pas, parceque chaque particulier étant obligé de croire l'Ecriture & de l'interpreter, il ne pouvoit croire que ce qu'il pouvoit comprendre.

Les Arminiens, en suivant scrupuleusement les principes de la Réforme sur le juge des controverses, se sont donc insensiblement réunis avec les Sociniens, au moins en partie.

Pour la notion que nous venons de donner de l'Armi-

nianisme, il est clair qu'il ne peut avoir de Symbole & de profession de foi, qui soit fixe, excepté la croyance de l'Ecriture, & le dogme fondamental de la Réforme : savoir, *que chaque particulier est juge du sens de l'Ecriture.*

Brandt, qui nous a donné la profession de foi des Arminiens, déclare que les Arminiens ne prétendent assujettir personne à la recevoir telle qu'il la donne, & elle est conçue de maniere, que le Catholique & le Socinien pouvoit y trouver chacun leur dogme (1).

Les Arminiens ont compté parmi eux des hommes du premier ordre : Episcopius, Courcelles, Grotius, le Clerc.

Les Calvinistes ont beaucoup écrit contre les Arminiens, & leur ont reprochés d'être tombés dans les erreurs des Sociniens ; ce reproche n'est pas sans fonment, quoi qu'en disent les Arminiens ; mais ce reproche n'est pas une réfutation ; & les Calvinistes n'ont point de principes à l'épreuve des difficultés & des retorsions des Arminiens : il n'appartient qu'aux Catholiques de réfuter solidement & sans retour l'Arminien, en lui prouvant que c'est à l'Eglise qu'il appartient d'interpreter l'Ecriture, & de nous apprendre ce que J. C. a révélé.

Nous exposons, à l'article Hollande, l'état actuel des Arminiens dans les Provinces-Unies : ils ont formé un établissement considérable dans l'Holstein, où un grand nombre se retira pour éviter la persécution en Hollande ; le Roi de Dannemarc leur donna la liberté d'y bâtir une Ville qui est devenue considérable, & connue sous le nom Fridericstad (2).

Cette Secte absorbera vraisemblablement toutes les Sectes Réformées.

ARNAUD DE BRESSE vint d'Italie étudier en France sous Abaelard, & retourna en Italie, où il prit l'habit Monastique ; il ne manquoit, ni d'esprit, ni de talent pour la prédication, & il avoit un desir ardent d'être célebre,

(1) Brandt. Hist. de la Réforme, t. 3.

(2) Hofman Lexicon, in voce Arminius.

Il falloit pour parvenir à la célébrité se faire un parti onsidérable, donner un nom à une Secte, & attaquer es ennemis considérables : Arnaud de Bresse attaqua es Moines, les Clercs, les Prêtres, les Evêques ; il prêcha qu'ils ne pouvoient posséder ni Fiefs, ni Biens fonds, & que tous ceux qui en possédoient seroient damnés.

Le peuple reçut avidement cette Doctrine; le Clergé fut effrayé de son succès, & le Pape Innocent II chassa d'Italie Arnaud de Bresse, qui y rentra aussi-tôt qu'il apprit la mort du Pape.

Il trouva sur le Siége de S. Pierre Eugene III, & le Peuple sur le point de se soulever contre le Pape. Arnaud de Bresse saisit l'occasion, prêcha contre le S. Pere, anima le Peuple, & proposa aux Romains de rétablir l'ancien Gouvernement qui avoit rendu leurs Ancêtres les maîtres de la Terre : il enseigna qu'il falloit renfermer l'autorité du Pape dans les objets de la Religion, & rétablir le Sénat.

Le Peuple, séduit par cette chimere, insulta les Grands Seigneurs & les Cardinaux, les attaqua, & pilla leurs Palais [1].

Le Pape Adrien IV excommunia Arnaud de Bresse & ses adhérans, & interdit le Peuple jusqu'à ce qu'il eût chassé de Rome ce Moine séditieux.

Les Romains, placés entre la crainte de l'interdit & les assurances que leur donnoit Arnaud de Bresse, n'hésiterent point à prendre le parti de l'obéissance, & les Arnaldistes furent obligés de sortir de Rome.

Ils se retirerent en Toscane, où ils furent bien reçus du Peuple, qui considéroit Arnaud de Bresse comme un Prophête [2]; cependant il fut arrêté quelques tems après, par le Cardinal Gerard, & malgré les efforts des Vicomtes de Campanie, qui l'avoient remis en liberté, il fut conduit à Rome, & condamné par

(1) Otho Frisingensis, l. 2, de Gestis Friderici, c. 20.

(2) Dupin, Hist. des Controv. du douzieme siecle t. 6.

D'Argentré, Collect. Jud. de nov. error, t. 1, p. 26. Natal. Alex. in sæc. 12.

le Gouvernement de cette Ville à être attaché à un poteau, à être brûlé vif, & à être réduit en cendre ; de crainte que le Peuple n'honorât ses reliques.

Ainsi la crainte de l'interdit força le Peuple à faire brûler un homme qu'il honoroit comme un Saint ; ce Peuple avoit cru Arnaud de Bresse lorsqu'il prêchoit contre l'autorité du Pape, il l'abandonna lorsque le Pape employa cette même autorité contre lui & contre Arnaud de Bresse.

ARNAUD DE VILLENEUVE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, naquit sur la fin du treizieme siecle, selon la plûpart des Auteurs ; après avoir fait ses Humanités, il s'attacha à la Chimie ; il y fit de grands progrès, & s'appliqua ensuite à la Philosophie & à la Médécine.

Après avoir parcouru les Ecoles de France, il passa en Espagne, pour y entendre les Philosophes Arabes, qu'on estimoit alors les plus grands naturalistes. Il alla ensuite en Italie, conférer avec certains Philosophes Pythagoriciens, qui étoient en grande réputation ; il forma ensuite le projet de passer en Grece, pour conférér avec les Savans qui y restoient ; mais les guerres qui désoloient ces contrées l'en empêcherent : il se retira à Paris, où il enseigna & pratiqua la Médécine avec beaucoup de réputation (1).

Arnaud de Villeneuve, entraîné par sa curiosité naturelle, avoit effleuré presque toutes les Sciences, & il s'étoit fait une réputation qui lui persuada qu'il étoit capable de tout : il donna dans plusieurs erreurs. Voici ce qu'il soutenoit ;

1°. La Nature Humaine en J. C. est en tout égale à la Divinité.

2°. L'ame de J. C. aussi-tôt après son union, a sû tout ce que savoit la Divinité.

3°. Le Démon a perverti tout le Genre Humain, & fait périr la Foi.

4°. Les Moines corrompent la Doctrine de J. C.

(1) Niceron, Mem. *t.* 34, p. 82, Fabricius, Bibliot. Lat. mediæ & infim, t, 1, p. 359.

ils

ils sont sans charité, & ils seront tous damnés.

5°. L'étude de la Philosophie doit être bannie des Ecoles, & les Théologiens ont très-mal fait de s'en servir.

6°. La révelation faite à Cyrille est plus précieuse que l'Ecriture Sainte.

7°. Les œuvres de miséricorde sont plus agréables à Dieu, que le sacrifice de l'Autel.

8°. Les fondations des Bénéfices ou des Messes sont inutiles.

9°. Celui qui ramasse un grand nombre de gueux, & qui fonde des Chapelles ou des Messes perpétuelles, encourt la damnation éternelle.

10°. Le Prêtre qui offre le sacrifice de l'Autel, & celui qui le fait offrir, n'offrent rien du leur à Dieu.

11°. La Passion de J. C. est mieux représentée par les aumônes, que par le sacrifice de l'Autel.

12°. Dieu n'est pas loué par des œuvres dans le sacrifice de la Messe, mais seulement de bouche.

13°. Il n'y a dans les Constitutions des Papes que des œuvres de l'homme.

14°. Dieu n'a point menacé de la damnation éternelle ceux qui péchent, mais seulement ceux qui donnent mauvais exemple.

15°. Le Monde finira l'an 1335 [1].

Toutes ces Propositions sont tirées des différens Livres composés par Arnaud de Villeneuve; tels sont le Livre intitulé *de l'Humanité & de la Patience de Jesus-Christ;* le Livre *de la Fin du Monde*, *de la Charité*, &c. (2)

Nous ne voyons point si ces différentes Propositions étoient liées dans Arnaud de Villeneuve, & si elles formoient un systême de Théologie; il y a beaucoup d'apparence qu'Arnaud de Villeneuve étoit un homme

---

(1) Nicol. Emeric. Direct.
Inquisit. p. 282, édit. 1585.

(2) D'Argentré, ibid. Trithem. Chronic. Hirsaugiensi, cent. 13, c. 4. Hofman Lexic. t. 2, ad an. 1310, p. 123. Natal. Alex. sæc. 13. D'Argentré, t. 1, p. 267. Niceron, loc. cit. Cent. Magd. Dup. 14. sæc. p. 431. Hist. prov. Catalauniæ.

qui en vouloit aux Moines & aux Eccléfiaftiques : rien ne nous oblige à le fuppofer Théologien éclairé, ainfi nous ne difputerons pas à M. Chaufepied qu'il ait été un des précurfeurs des nouveaux réformés (1).

Arnaud de Villeneuve fonda en quelque forte une Secte, connue fous le nom d'Arnaudiftes ; cette Secte fit quelques progrès, fur-tout en Efpagne.

Ainfi, ni les excommunications, ni les croifades, ni les rigueurs de l'Inquifition qui furent fi multipliées dans le treizieme & dans le quatorzieme fiecle, ne purent arrêter la licence de penfer & d'écrire, ni celle des Prédicants & des Fanatiques, qui produifirent dans ce fiécle une infinité de Sectes, telles que les Beguards, les Apoftoliques, les Frerots, les Lollards, &c.

Un degré de lumiere de plus auroit rendu tous ces Sectaires ridicules, & les auroit fait rentrer dans le néant.

Les quinze Propofitions que nous avons rapportées furent condamnées à Tarragone, par l'Inquifiteur, l'an 1317 : Arnaud de Villeneuve, appellé pour traiter avec le Pape Clement V, étoit mort dans le vaiffeau qui le tranfportoit, & fut enterré à Gênes honorablement, l'an 1313.

ARNAUD DE MONTANIER, natif de Puicerda, en Catalogne, enfeignoit que J. C. & les Apôtres n'avoient rien en propre ni en commun ; que nul de ceux qui portent l'habit de S. François ne fera damné : que S. François defcendoit tous les ans en Purgatoire, & en tiroit tous ceux de fon Ordre pour les faire monter en Paradis ; & enfin, que l'Ordre de St. François dureroit éternellement.

Il fut cité devant le Tribunal de l'Inquifition, & fe rétracta de tout ce qu'il avoit avancé ; fa rétractation ne fut pas fincere, & il publia de nouveau fes folles imaginations : on le faifit une feconde fois dans le Diocèfe d'Urgel ; Eymeric, qui en étoit l'Evêque,

(1) Prateol. Elench. Hift. Hær. pag. 66. Fabricius, Bibliot. mediæ & infim. t. 1, p. 355.

condamna Arnaud de Montanier à une prifon perpétuelle.

L'ignorance ne garantit donc point de l'erreur, & elle ne rend point docile à la vérité, ni foumis aux Supérieurs Eccléfiaftiques. Arnaud, plus éclairé, n'eût ni débité fes extravagances, ni réfifté à fes Supérieurs, on l'auroit détrompé.

ARNAUDISTES, Difciples d'Arnaud de Villeneuve.

ARTEMAN ou ARTEMAS, Hérétique qui nioit la Divinité de J. C. & dont les principes étoient les mêmes que ceux de Theodote de Byfance. Voyez cet article [1].

ARTOTYRITES, branche de Montaniftes, ainfi appellés parcequ'ils offroient dans leurs myfteres du pain & du fromage : ils admettoient auffi les femmes à la Prêtrife & à l'Epifcopat.

Montan avoit pris la qualité de Réformateur; fes Difciples avoient pris fon efprit, ils cherchoient fans ceffe à perfectionner la difcipline de l'Eglife : de-là, chaque Montanifte, qui imagina quelque maniere nouvelle d'honnorer Dieu, fit un article fondamental de fa pratique, & forma une Secte.

Quelques Montaniftes faifant réflexion que les premiers hommes, dans leurs facrifices, offroient à Dieu des Fruits de la terre & des productions des Brebis, crurent qu'il falloit fe rapprocher de la pratique des premiers Patriarches, & offrir à Dieu du Pain & du Fromage.

Montan avoit affocié à fon miniftere de Prophete, Prifcille & Maximille ; les Artotyrites conclurent de-là que les femmes pouvoient être promues aux Ordres, & ils admettoient en effet les femmes à la Prêtrife & à l'Epifcopat; ils ne vouloient pas qu'on fît entre les deux fexes aucune différence pour le miniftere de la Religion, puifque Dieu n'en faifoit point dans la communication de fes dons & des qualités propres

(1) Eufeb, Hift. Ecclef. l. 5, c. 28. Theodor. Hæret. Fab. l. 2, c. 4.

à conduire les Fideles & à gouverner l'Eglise.

La pénitence, la mortification, la douleur d'avoir offensé Dieu, étoient, selon les Montanistes, les premiers devoirs du Chrétien ; l'essentiel du ministere étoit de faire naître dans le cœur des Chrétiens ces sentimens, & il paroît que les Montanistes croyoient les femmes plus propres à inspirer ces sentimens aux hommes, & plus capables de les toucher profondément, apparemment par la facilité qu'ils supposoient dans le sexe féminin, pour s'affecter vivement, ou pour le paroître lors même qui ne l'est pas, & peut-être par la disposition qu'ils supposoient dans les hommes à prendre les sentimens des femmes, à s'attendrir sur le sort d'une femme affligée & à ressentir la douleur dont elle paroît pénétrée.

On voyoit, dit S. Epiphane, entrer dans leurs Eglises sept filles, habillées de blanc, avec une torche à la main, pour faire les Prophetesses ; là elles pleuroient, déploroient la misere des hommes, & par ces grimaces, portoient le Peuple à une espece de pénitence (1).

ASCITES, Secte de Montanistes, qui mettoient auprès de leur Autel un Ballon, le gonfloient fortement, & dansoient autour. Ils regardoient ce Ballon comme un symbole, propre à exprimer qu'ils étoient remplis du S. Esprit ; car c'étoit la prétention des Montanistes. Voyez l'Article MONTAN (2),

ASCODRUGITES, les mêmes que les Ascites.

ASCOPHITES, espece d'Archontiques, qui brisoient les vases sacrés en haine des oblations faites dans l'Eglise. Ils publierent leurs erreurs vers l'an 173 ; ils rejettoient l'Ancien Testament, nioient la nécessité des bonnes œuvres, & les méprisoient ; ils prétendoient que pour être Saint, il suffisoit de connoître Dieu : ils supposoient que chaque sphere du monde étoit gouvernée par un Ange (3).

---

(1) Epiph. Hær. 49. Aug. de Hær. c. 28.

(2) Aug. de Hær. c. 62. Autor prædest c. 62. Philastr. c. 75.

(3) Theod. Hæret. Fab. l. 1, c. 10. Ittig. de Hær. sect. 2. c. 14, §. 2.

ATHOCIENS, Hérétiques du treizieme ſiecle, qui croyoient que l'ame mouroit avec le corps, & que tous les péchés étoient égaux [1].

AUDÉE, ſelon Theodoret, & AUDIE, ſelon S. Epiphane, étoit de Méſopotamie, & célebre dans ſa Province par ſa foi & par ſon zele pour la gloire de Dieu : il écrivoit vers le milieu du quatrieme ſiecle.

Lorſqu'il voyoit dans l'Egliſe quelque déſordre, il reprenoit avec hauteur les Prêtres, & même les Evêques : s'il voyoit un Prêtre ou un Evêque attaché à l'argent, ou vivre dans la moleſſe, il en parloit, ſe plaignoit, & le cenſuroit amerement.

Sa cenſure & ſa hardieſſe le rendirent enfin inſupportable ; on le contrediſoit, on lui diſoit des injures, quelquefois on le maltraitoit.

Le zele pour le ſalut du prochain, & ſans doute le plaiſir de cenſurer, le ſoutinrent long-tems contre ces mauvais traitemens ; mais enfin, il ſe ſépara de l'Egliſe.

Tels ſont les effets que produit ordinairement l'extrême vanité dans les hommes d'un petit eſprit, & d'une grande auſtérité de mœurs ; & ſi l'on avoit analyſé les cauſes du Schiſme d'Audée, on auroit peut-être trouvé qu'il n'étoit qu'un orgueilleux atrabilaire, ſans ſcience & ſans eſprit, qui haïſſoit ſes Supérieurs, les hommes & les plaiſirs.

La franchiſe audacieuſe qui attaque les Supérieurs, a un empire naturel ſur les caracteres foibles & ſur les eſprits inquiets ; ainſi Audée fut ſuivi dans ſon Schiſme par beaucoup de monde : un Evêque même approuva ſon Schiſme, & l'ordonna Evêque.

Audée fut donc chef d'une Secte, dont le caractere étoit une averſion invincible pour toute eſpece de condeſcendance, qu'ils appelloient du nom odieux de reſpect humain.

Ce fut par ce motif qu'ils voulurent célébrer la Pâque avec les Juifs, prétendant que le Concile de Nicée avoit changé la pratique de l'Egliſe par condeſ-

---

[1] Cent. Magd. cent. 13, c. 5.

cendance pour Constantin, que l'on crut flatter en laissant tomber la Fête de Pâques au jour de sa naissance [1].

Les Audiens suivoient pour la remission des péchés une pratique singuliere ; ils avoient une partie des Livres Canoniques, & ils en avoient en outre une grande quantité d'apocryphes, qu'ils estimoient encore plus mystérieux que les Livres Sacrés : ils mettoient ces Livres en deux rangs, les apocryphes d'un côté, les Livres Sacrés de l'autre ; ils commandoient aux Pécheurs, de passer entre ces Livres, & de confesser leurs péchés, après quoi ils leur en donnoient l'absolution.

Comme Audée se faisoit suivre par beaucoup de personnes du Peuple, les Evêques Catholiques le déférerent à l'Empereur, qui le relégua en Scythie, d'où, étant passé bien avant dans le Pays des Goths, il y instruisit plusieurs personnes, & y établit des Monasteres, la pratique de la virginité, & les regles de la vie solitaire, ce qui dura jusqu'en 372, que tous les Chrétiens furent chassés de la Gothie, par la persécution d'Athanaric.

S. Epiphane semble dire qu'Audée étoit mort avant ce tems : sa Secte fut gouvernée après lui par divers Evêques qu'il avoit établis ; mais ces Evêques étant morts avant l'an 377, les Audiens se trouverent reduits à un très petit nombre. Ils se rassemblerent vers l'Euphrate & vers la Mésopotamie, particulierement dans deux Villages du Territoire de Chalcide : beaucoup de ceux qui avoient été chassés de Gothie, vinrent demeurer à Chalcide, & ceux même qui s'étoient répandus dans des Monasteres du Mont Taurus, ou dans la Palestine & dans l'Arabie, se réunirent aux Audiens de Chalcide.

Ils demeuroient dans des Monasteres ou dans des Cabanes, à la campagne & auprès des Villes : ils ne communiquoient point avec les Catholiques, parceque, selon les Audiens, les Catholiques étoient vicieux, ou communiquoient avec les vicieux ; ainsi

(1) Epiph. Hæref. 70, Thodoret, Hæret. Fab. l. 4, c. 10.

jamais un Audien ne parloit à un Catholique, quelque vertueux & quelque ſaint qu'il fût : ils quitterent même le nom de Chrétiens, & prirent celui d'Audéens ou d'Audiens (1).

Il eſt clair qu'Audée, dans le commencement de ſon Schiſme, n'étoit tombé dans aucune erreur ſur la Foi, puiſque ſes ennemis ne lui en reprochoient alors aucune : il paroît que dans la ſuite les Audiens attribuerent à Dieu des mains, des yeux, des oreilles. Theodoret & S. Auguſtin l'aſſurent après S. Epiphane.

Le P. Petau croit que Theodoret & S. Auguſtin ont mal entendu S. Epiphane, parceque ce Pere dit que les Audiens avoient conſervé la pureté de la Foi, quoiqu'ils s'obſtinaſſent trop ſur un point de peu d'importance, ce qu'on ne peut dire de l'erreur des Anthropomorphites (2)

On peut répondre au P. Petau, que quoique les Audiens attribuaſſent à Dieu une forme humaine, cependant ils étoient Orthodoxes ſur la Trinité ; enſorte que l'erreur des Audiens ſur les Paſſages de l'Ecriture, qui attribuent à Dieu la forme humaine, ne paroiſſoit avoir rien changé dans leur Foi.

S. Epiphane ne trouve donc de répréhenſible en eux, que leur hardieſſe à définir en quoi conſiſtoit la reſſemblance de l'homme avec Dieu, & non pas le fond même de l'explication ; car il eſt certain que S. Epiphane réfute l'erreur des Anthropomorphites dans cet endroit même, peut-être les Audiens ne voyoient-ils point les conſéquences de leur erreur ſur cet article ; peut-être S. Epiphane a-t-il été porté à interpréter avec indulgence l'explication des Audiens, à cauſe de leur diſcipline auſtere, dont il paroît faire grand cas ; ce qu'il y a de sûr, c'eſt qu'il eſt injuſte de prétendre prouver par cette indulgence de S. Epiphane pour les Audiens, que ce Pere favoriſoit l'erreur des Anthropomorphites, puiſqu'il la réfute expreſſément.

Les Audiens donnerent encore dans quelques-unes

---

(1) Epiph. Hær. 70. Theod. Hæret. Fab. l. 4, c. 10.

(2) Petau, Dogm. Theol. t. 1, l. 2, c. 1, §. 8, 9.

des erreurs des Manichéens : il paroît qu'ils croyoient que Dieu n'avoit point créé les ténebres, ni le feu, ni l'eau; mais que ces trois élémens n'avoient point de cause, & étoient éternels. Il paroît aussi qu'ils dégénérerent de leur premiere austerité, & qu'ils eurent dans la suite des mœurs fort déréglées. Voyez Theodoret, *Hæret. Fab. l.* 4, *c.* 9.

B

BACULAIRES, Secte d'Anabaptistes qui s'éleva en 1528, & qui fut ainsi appellée, parcequ'aux erreurs générales des Anabaptistes elle ajouta celle qui porte que c'est un crime de porter d'autres armes qu'un bâton, & qu'il n'est permis à personne de repousser la force par la force, puisque J. C. ordonne aux Chrétiens de tendre la joue à celui qui les frappe.

L'amour de la paix que Jesus-Christ étoit venu faire regner sur la terre, devoit, selon ces Anabaptistes, éteindre toutes les divisions, & faire cesser tous les procès: ils croyoient qu'il étoit contre l'esprit du Christianisme, de citer quelqu'un en justice.

Ainsi, l'on voyoit en Allemagne des Anabaptistes, qui croyoient que Dieu leur ordonnoit de dépouiller de leurs biens tous ceux qui ne pensoient pas comme eux, & de porter le meurtre, le feu, la désolation, partout où l'on ne recevoit pas leur doctrine : tandis que d'autres Anabaptistes se laissoient dépouiller de leurs biens, & ôter la vie sans murmurer. Voilà où les principes de la Réforme avoient conduit les esprits, & l'on prétend nous donner la Réforme, comme un ouvrage de lumiere, comme un parti nécessaire pour dégager la vérité des ténebres, dans lesquelles l'Eglise Romaine l'avoit ensevelie.

Les Baculaires s'appelloient aussi Stebleriens, du mot *Steb*, qui signifie bâton (1).

---

(1) Voyez à l'article ANABAPTISTES leurs différentes Sectes Voyez Stockman Lexicon. Petrejus Catal. Hær.

BAGEMIUS, étoit de Leypfic, & vivoit au milieu du dix-feptieme fiecle : la fuite de fes études le porta à rechercher les motifs qui avoient pû déterminer Dieu à créer des êtres diftingués de lui.

Les Théologiens & les Philofophes s'étoient fort partagés fur cette queftion ; les uns croyoient que Dieu n'avoit créé le monde, que pour faire éclater fes attributs, les autres pour fe faire rendre des hommages par des êtres libres.

Bagemius crut qu'un être intelligent ne fe portoit à agir que par amour, & qu'il n'agiffoit hors de lui-même, que par amour pour l'objet vers lequel il fe portoit ; il concluoit de là, que c'étoit par amour pour la créature que Dieu s'étoit déterminé à la créer : il prétendoit rendre fon fyftême fenfible par l'exemple d'un jeune homme, que les charmes d'une feule perfonne attachent & affujettiffent à elle.

Comme les créatures n'exiftoient point avant que Dieu fe fût déterminé à les créer : il eft clair que Dieu n'avoit été déterminé à aimer les créatures, que par l'idée qui les repréfentoit : ainfi Bagemius ne faifoit que renouveller le fyftême de Platon, que Valentin avoit tâché d'unir avec le Chriftianifme (1).

Bagemius ne paroît pas avoir fait Secte : nous n'avons rapporté fon erreur, que pour faire voir qu'il y a, dans les opinions & dans les erreurs des hommes, une efpece de révolution qui les fait reparoître fucceffivement ; & que l'efprit humain rencontre à peu près les mêmes écueils, lorfqu'il veut franchir les bornes des connoiffances qui font départies aux hommes : la lumiere & la certitude font complettes, fur ce qu'il eft néceffaire ou important de bien connoitre ; ou la connoiffance devient objet de curiofité ; la lumiere difparoit ou s'affoiblit, l'incertitude & l'obfcurité commencent : c'eft la région des conjectures, & l'empire de l'opinion & des erreurs.

La révélation qui fixe nos idées à cet égard, eft donc

---

(1) Voyez l'article VALENTIN. On a expliqué dans le t 1 de l'Examen du Fatalifme, le fyftême de Platon.

un grand bienfait : elle nous garantit de toutes ces erreurs que l'esprit humain quitte & reprend successivement, depuis qu'il raisonne livré à son inquiétude & à sa curiosité (1).

BAIANISME, c'est le nom que l'on donne au systême théologique renfermé dans soixante & treize propositions, condamnées par Pie V, tirées en grande partie des écrits, ou recueillies des leçons de Michel Bay, plus communément appellé Baïus, quoique ce Théologien ne soit point nommé dans la Bulle, & que parmi les propositions condamnées, il y en ait plusieurs, ou qui ne sont point de Bay, ou qui n'ont point de rapport aux matieres de la grace.

Nous allons examiner les principes & l'origine de ce systême, les effets qu'il produisit, la condamnation de ce systême, & les suites de cette condamnation.

§. I.

De l'Origine & des Principes du Baïanisme.

Michel Bay naquit en 1513 à Malin, Village de Haynaut : il fit ses études à Louvain, y enseigna la Philosophie, & fut reçu Docteur en 1550. Il fut choisi l'année suivante pour remplir la chaire de l'Ecriture Sainte (2).

Les sentimens de Luther, de Calvin & de Zuingle, avoient fait beaucoup de progrès en Flandre & dans les Pays-Bas : les Protestans ne reconnoissoient pour regle de la foi, que l'Ecriture ; cependant il y avoit des Peres dont ils respectoient l'autorité : ils prétendoient même ne suivre que les sentimens de Saint Augustin sur la grace & sur la prédestination.

Baïus forma le projet de réduire l'étude de la Théologie principalement à l'Ecriture, & aux anciens Peres, pour lesquels les Hérétiques avoient de la véné-

(1) Voyez cette chaîne d'erreurs, dans le t. 1 de l'Examen du Fatalisme.

(2) Baïann. Michael Bay Op. secunda part. in-4. p. 191. Dupin, Bibliot, 16e sicle.

ration, de suivre la méthode des Peres dans la discussion des points controversés, & d'abandonner celle des Scholastiques, qui déplaisoit beaucoup aux Protestans.

Ce Théologien fit donc une étude sérieuse des écrits de Saint Augustin, & le prit pour modele, parcequ'il le regardoit comme le plus exact dans les matieres qu'il avoit traitées (1).

Baïus s'appliqua donc à bien comprendre la doctrine de Saint Augustin, sur-tout par rapport à la grace: car les Protestans, comme nous l'avons dit, prétendoient ne suivre que la doctrine de Saint Augustin sur ces objets: on ne pouvoit les combattre plus efficacement, que par la doctrine de ce Pere.

Saint Augustin avoit prouvé contre les Pélagiens la néceffité de la grace; il avoit prouvé cette vérité par les passages de l'Ecriture, qui nous enseignent que nous ne pouvons rien sans Dieu, que toute notre force vient de lui, que notre nature est corrompue, que nous naissons enfans de colere.

Pélage avoit opposé à ces preuves, la liberté de l'homme, qui seroit anéantie si la grace lui étoit nécessaire.

Saint Augustin n'avoit point attaqué la liberté de l'homme; mais il avoit prétendu qu'il étoit dans une impossibilité absolue de faire son salut, sans le secours de la grace: il avoit enseigné qu'Adam même, sans le secours de la grace, n'auroit pû persévérer dans la justice originelle: que par conséquent depuis la chute de l'homme, il étoit, non-seulement impossible qu'il fit son salut par ses propres forces que le péché originel avoit détruites, mais encore qu'il lui falloit une grace plus forte qu'à Adam.

Voilà l'objet que Baïus envisagea dans Saint Augustin; il crut que le changement opéré dans l'homme par le péché d'Adam, donnoit le dénouement de toutes les difficultés sur la liberté de l'homme, sur la nécessité de la grace (2).

---

[1] Let. de Baïus au Cardinal Simonet, à la fin de la Collection des Ouv. de Baïus, in-12

[2] Voyez l'art. Pelage.

Saint Auguſtin avoit prouvé le péché originel & la corruption de l'homme, par la concupiſcence à laquelle il eſt ſujet dès le moment de ſa naiſſance ; par les miſeres qu'il ſouffre, par la mort, par tous ces malheurs, qui, depuis la chute d'Adam, ſont les apanages de l'humanité. Saint Auguſtin avoit prouvé que l'homme n'étoit point dans l'état où Adam avoit été créé, parce-que ſous un Dieu juſte, ſage, bon, ſaint, l'homme ne peut naître, ni corrompu, ni malheureux (1).

Baïus conclud de-là, que l'état d'innocence étoit, non-ſeulement l'état dans lequel Dieu avoit réſolu de créer les hommes ; mais encore, que la juſtice, la ſageſſe, la bonté de Dieu, n'avoient pû créér l'homme ſans les graces, & ſans les perfections de l'état d'innocence : que la juſtice d'Adam n'étoit point à la vérité eſſentielle à l'homme en ce ſens qu'elle fût une propriété de la nature humaine ; enſorte que ſans elle, l'homme ne pût exiſter ; mais qu'elle lui étoit eſſentielle, pour n'être pas vicieux, dépravé, & incapable de remplir ſa deſtination.

Ainſi, diſoit Baïus, un homme peut exiſter ſans avoir de bons yeux, ou ſans avoir de bonnes oreilles ; mais s'il n'a que des yeux ou des oreilles, dont les nerfs ſoient incapables de porter au cerveau les impreſſion des couleurs ou des ſons, il ne peut remplir les fonctions auxqu'elles l'homme eſt deſtiné (2).

Dieu ne pouvoit donc faire l'homme tel qu'il eſt aujourd'hui, c'eſt-à-dire, avec la concupiſcence ; ſans qu'il eût un empire abſolu ſur ſes ſens : ſans cet empire, l'ame eſt l'eſclave des corps, & c'eſt un déſordre qui ne peut exiſter dans une créature qui ſort des mains de Dieu (3).

L'homme, depuis le péché originel, a donc été privé de l'intégrité de ſa nature, il eſt l'eſclave de la concupiſcence, il n'a plus de force que pour pécher.

Cette doctrine, ſelon Baïus, n'eſt point contraire

---

(1) Ibid. Voyez auſſi les Ouvrages de S. Aug. contre les Pélagiens.

[2] De prima Hominis Juſtitia, c. 2, 3, 11, &c.

(3) Ibid. c. 3, 4, 6, 7.

au dogme de la liberté : trois Sectes l'ont principalement attaquée, selon ce Théologien, les Stoïciens, les Manichéens & les disciples de Luther, de Calvin.

Les premiers, soumettoient toutes les actions humaines au destin qui produisoit tout dans le monde; les seconds, supposoient que la nature humaine étoit essentiellement mauvaise & vicieuse; enfin Luther & Calvin enseignoient que l'homme étoit sous la direction de la Providence, comme un automate entre les mains d'un Machiniste : l'homme ne faisoit rien, parcequ'il étoit incapable d'agir, & que Dieu le déterminoit dans toutes ses actions, par une puissance invincible; mais encore parcequ'il produisoit immédiatement & seul toutes les actions humaines (1).

Ces trois ennemis de la liberté se trompoient, selon Baïus, & il croyoit son systême propre à réfuter leurs erreurs : voici quel étoit ce systême.

Dieu avoit crée librement l'homme, & il l'avoit créé libre; Adam avoit péché librement; ainsi il n'étoit point entraîné par la loi du destin.

Le premier homme avoit été créé juste, innocent, & orné de vertus : ainsi la nature humaine n'étoit point mauvaise, comme les Manichéens le pensoient : le premier homme dans cet état, commandoit à ses sens & à son corps; tous les organes étoient soumis à sa volonté, il pouvoit suspendre, arrêter les impressions des corps étrangers sur ses organes.

Il a perdu par son péché l'empire qu'il avoit sur ses sens, il a perdu la grace qui lui étoit nécessaire pour persévérer dans la justice, il a été entrainé nécessairement par le poids de la concupiscence vers la créature, il ne peut résister à ce penchant (2).

Ce n'étoit donc pas Dieu qui produisoit les péchés de l'homme, comme Luther & Calvin avoient osé l'avancer; c'étoit l'homme lui-même qui se portoit vers la créature, & qui s'y portoit par son propre poids, par sa propre inclination, & c'étoit en cela que con-

---

[1] Voyez les art. LUTHER, CALVIN.

(2) L. 1, de Bono Justitiæ.

fiſtoit ſa liberté, parcequ'il n'étoit point forcé par une cauſe étrangére ; la volonté n'étoit point contrainte ; l'homme péchoit, parcequ'il le vouloit, & il ne le vouloit pas malgré lui ; il obéiſſoit à ſon penchant, & non pas à une cauſe étrangére, ainſi il étoit libre (1).

L'homme pouvoit même, dans les choſes rélatives à cette vie, choiſir & ſe déterminer par jugement ; & c'eſt pour cela que le libre arbitre n'eſt point éteint (2).

Baïus reconnoît que les Docteurs Catholiques qui ont écrit contre les Hérétiques, ne penſent pas ainſi ſur le libre arbitre, & qu'ils le font conſiſter dans le pouvoir de faire ou de ne pas faire une choſe : c'eſt-à-dire, dans une exemption de toute néceſſité ; mais il croit qu'ils ſe ſont écartés du ſentiment de Saint Auguſtin, qui, en s'attachant à l'Evangile, fait conſiſter le libre arbitre, en ce que la volonté de l'homme n'eſt expoſée à aucune néceſſité extérieure, ſans qu'il ſoit néceſſaire qu'il ait le pouvoir de ne pas faire la choſe qu'il fait, ou de faire celle qu'il ne fait pas (3).

Telle eſt la doctrine que Baïus & Heſſels enſeignerent à Louvain ſur la grace, & ſur les forces de l'homme : elle fut adoptée par beaucoup de Théologiens.

Baïus, Heſſels, ou leurs partiſans, avoient encore d'autres opinions différentes du ſentiment commun des Docteurs, ſur le mérite des œuvres, ſur la conception de la Vierge, &c. dont nous ne parlerons point.

Des Effets de la Doctrine de Baïus.

Lorſque les Théologiens de Louvain, qui étoient allés au Concile de Trente, furent de retour, ils furent choqués des opinions de Baïus, & du progrès qu'elles avoient fait. Quel eſt le Diable, s'écrioit un de ces Théologiens, quel eſt le Diable qui a introduit ces ſentimens dans notre école pendant notre abſence ?

Les ſentimens de Baïus furent attaqués par les Théo-

---

(1) De lib. Arbitr. (2) Ibid. c. 8.
(2) Ibid. c. 11.

logiens des Pays-Bas, & ſur-tout par les Religieux de l'Ordre de Saint-François, qui ſuivoient les ſentimens de Scot, diamétralement oppoſés aux principes de Baïus, ſur les forces de l'homme.

Scot reconnoiſſoit, que l'homme par les forces de la nature, pouvoit faire quelques bonnes actions, que Dieu pouvoit accorder à ces bonnes œuvres quelques graces, que ces œuvres ne pouvoient cependant mériter par elles-mêmes, puiſqu'il n'y avoit aucune proportion entre les œuvres qui n'avoient qu'un mérite naturel, & la grace qui étoit d'un ordre ſurnaturel.

Baïus ne s'étoit pas contenté de propoſer ſon ſentiment, il avoit attaqué vivement les ſentimens qui lui étoient oppoſés, & leurs défenſeurs avoient cru qu'ils étoient eux-mêmes attaqués avec peu de ménagement dans les leçons de Baïus; ils attaquerent à leur tour les ſentimens de ce Théologien; la diſpute s'échauffa, & les adverſaires de Baïus envoyerent à la Faculté de Théologie de Paris dix-huit propoſitions, qui avoient été avancées par Baïus, ou par ſes diſciples, & qui contenoient les principes de la doctrine que nous venons d'expoſer, & de plus quelques opinions qu'il eſt inutile d'examiner: tel eſt le ſentiment qui ſoumet la Sainte-Vierge à la loi du péché originel.

La Faculté de Théologie condamna ces propoſitions: Baïus les défendit pour la plupart, & le Cardinal de Granvelle, Gouverneur des Pays-Bas, voyant que les eſprits s'échauffoient, & craignant que cette querelle ne commît l'Univerſité de Louvain & celle de Paris, obtint du Pape un Bref qui l'autoriſoit dans tout ce qu'il jugeroit néceſſaire pour l'appaiſer.

Le Cardinal de Granvelle impoſa ſilence aux deux partis, & écrivit à Philippe II, pour lui repréſenter combien il ſeroit dangereux pour Baïus & pour Heſſels, & en même-tems combien il ſeroit nuiſible à l'Egliſe, de donner occaſion, par une conduite trop dure, de prendre un parti, dont les ſuites pourroient être fâcheuſes, & il lui conſeilla de ne ſuivre dans toute cette affaire, que le parti de la douceur; il louoit beaucoup la catholicité, la ſcience, la piété de Baïus & de Heſſels.

Philippe II approuva la conduite du Cardinal de Granvelle, & la paix parut rétablie dans l'Université.

Les adverſaires de Baïus ne tarderent pas à recommencer les hoſtilités, ils préſenterent au Cardinal de Granvelle un Mémoire contenant pluſieurs propoſitions, qu'ils attribuerent à ce Docteur, & ils les dénoncerent comme étant preſque toutes ſuſpectes d'erreur ou d'héréſie.

Le Cardinal de Granvelle communiqua ces propoſitions à Baïus, qui en déſavoua une partie, & ſoutint que les autres étoient mal digérées, conçues en termes ambigus, & ſuſceptibles d'un mauvais ſens, dont il étoit fort éloigné : la conteſtation ne fut pas alors pouſſée plus loin, & Baïus fut député au Concile de Trente avec Heſſels (1).

Baïus, à ſon retour du Concile, acheva de faire imprimer ſes ouvrages : les conteſtations ſe renouvellerent avec plus de chaleur que jamais, & l'on tira des écrits de Baïus, pluſieurs propoſitions que l'on envoya en Eſpagne, pour les faire condamner. Les Religieux de S. François députerent à Philippe II, deux de leurs Confreres, l'un, Confeſſeur de Marie d'Autriche, l'autre, très-puiſſant auprès du Duc d'Albe, afin de faire intervenir le Roi dans cet affaire.

Les Jugemens du Saint Siége, ſur les propoſitions attribuées à Baïus.

On avoit extrait des écrits de Baïus, de ſes diſcours, ou de ceux de ſes diſciples, ſoixante & ſeize propoſitions : ces propoſitions ne ſont preſque que le développement de ce que nous avons expoſé de la Doctrine de Baïus, & elles peuvent ſe rapporter aux principes ſuivans.

L'état de l'homme innocent, eſt ſon état naturel, Dieu n'a pu le créer dans un autre état : ſes mérites en

(1) Baïann. p. 35, 194. Littera Cardin. Granvelle, quæ Veſontii in Abbatia S. Vincentii aſſervatur.

cet

cet état, ne doivent point être appellés des graces, & il pouvoit par sa nature mériter la vie éternelle.

Depuis le péché, toutes les œuvres des hommes faites sans la grace, sont des péchés ; ainsi toutes les actions des Infidéles, & l'infidélité même négative, sont des péchés.

La liberté selon l'Ecriture Sainte, est la délivrance du péché ; elle est compatible avec la nécessité : les mouvemens de cupidité, quoiqu'involontaires, sont défendus par le précepte, & ils sont un péché dans les baptisés, quand ils sont retombés en état de péché.

La charité peut se rencontrer dans un homme qui n'a pas encore obtenu la rémission de ses péchés : le péché mortel n'est point remis par une contrition parfaite qui enferme le vœu de recevoir le baptême ou l'absolution, si l'on ne les reçoit naturellement.

Personne ne nait sans péché originel, & les peines que la Vierge & les Saints ont souffertes, sont des punitions du péché originel ou actuel.

On peut mériter la vie éternelle avant d'être justifié : on ne doit pas dire que l'homme satisfait par des œuvres de pénitence, mais que c'est en vue de ces actions que la satisfaction de J. C. nous est appliquée.

Pie V condamna les Propositions qui contenoient cette Doctrine : » Nous condamnons ces Propositions, » dit-il, à la rigueur, & dans le propre sens des termes de ceux qui les ont avancées, quoiqu'il y en ait » quelques-unes que l'on peut en quelque sorte soutenir, c'est-à-dire dans un sens éloigné de la signification propre des termes, & de l'intention de ceux » qui s'en sont servis (1).

(1) Les Défenseurs de Baïus lisent autrement le prononcé de la Bulle; ils prétendent qu'il faut lire : » Nous condamnons » ces Propositions. quoiqu'il » y en ait quelques-unes d'entre elles que l'on peut en „ quelque sorte soutenir à la „ rigueur, & dans le sens propre des termes de ceux qui „ les ont avancées. „

La difference de ces deux leçons dépend d'une virgule placée devant ou après le mot *possint*, comme tout le monde peut s'en convaincre en lisant le prononcé de la bulle en latin. » Quas quidem sententias stric

Le Cardinal de Granvelle, chargé de l'exécution de la Bulle, commit pour cela Morillon, son GrandVicaire, lui enjoignit de pocéder avec une charité vraiment chrétienne, pour réparer doucement la faute de Baïus; ce qui, dit le Cardinal, fera plus d'honneur à l'Université & à eux-mêmes & leur procurera plus de réputation, que s'ils se conduisoient avec aigreur.

Morillon assembla la Faculté étroite de Louvain, le 16 Novembre 1570, publia la Bulle de Pie V dans l'Assemblée de cette Faculté, sans en laisser néanmoins de copie; requit que les Docteurs en Théologie la souscrivissent, & leur demanda s'ils vouloient obéir à la Constitution du Pape qu'il leur venoit de présenter. Six Docteurs de Louvain, & Baïus même, se soumirent.

Comme Baïus n'étoit point nommé dans la Bulle il resta dans l'Université de Louvain, & fut même fait

---

» to coram nobis examine ponderatas, quanquam nonnullæ aliquo pacto sustineri possint, in rigore & proprio verborum sensu ab autoribus intento damnamus. Il est clair que la virgule qui est après *intento*, placée après *possint*, fait un sens absolument différent.

Les Défenseurs de Baïus ont prétendu qu'il faut lire la virgule après *intento*, & non pas après *possint*; nous ferons sur cela quelques réflexions.

1°. Une Censure Dogmatique a toujours pour objets le sens propre & naturel des Propositions, & la Censure du Pape seroit injuste, informe, absurde, si elle proscrivoit les soixante-seize Propositions & les Livres dont elles sont extraites, seulement à cause d'un sens étranger, qu'elles n'ont ni dans le Livre, ni dans l'esprit des Auteurs, mais qu'on peut leur donner.

2°. Le Cardinal de Granvelle, chargé de l'affaire du Baïanisme par Pie V, déclara que Baïus avoit encouru les Censures portées par la Bulle, pour avoir défendu les Propositions dans le sens des paroles de l'Auteur.

3°. Greg. XIII obligea Baïus à confesser que ses Propositions étoient condamnées par la Bulle dans le sens qu'il avoit enseigné, & exigea de l'Université de Louvain qu'elle enseignât la contradictoire de toutes ces Propositions pour se conformer à la Bulle.

4°. Urbain VIII fit imprimer la Constitution de Pie V avec la virgule après *possint*, & non pas après *intento*.

5°. Le S. Siége exigea des Universités de Louvain & de Douai une acceptation pure &

Chancelier & Conservateur des Priviléges de l'Université de Louvain en 1578.

La même année, les querelles qui sembloient appaisées se renouvellerent ; d'un côté, Baïus fut accusé de tenir encore les erreurs condamnées ; & de l'autre, on fit naître un doute sur l'authenticité de la Bulle ; quelques-uns prétendirent qu'elle étoit supposée & d'autres qu'elle étoit subreptice.

Le Roi d'Espagne appuya la sollicitation de quelques Théologiens de Louvain auprès de Grégoire XIII, pour appaiser ces contestations, & le Pape donna une Bulle, dans laquelle il inséra la Bulle entiere de Pie V, sans la confirmer expressément, ni condamner de nouveau les articles qui y étoient contenus ; mais en déclarant seulement, qu'il avoit trouvé cette Bulle dans les Registres de Pie V, & qu'on y devoit ajouter foi.

Cette Bulle fut notifiée à la Faculté de Louvain, par

---

simple de la Bulle, & voulut que dans cette acceptation on déclarât qu'aucune des Propositions ne peut être soutenue, prise en rigueur, & dans le sens propre des paroles.

6°. Les Défenseurs de Baïus prétendent que dans la copie de la Bulle, envoyée par le Pape même, & déposée dans les Archives de la Faculté de Louvain pour y servir d'original, il n'y a ni virgules, ni distinction d'articles, dont on ne peut deviner la division que par des lettres majuscules qui paroissoit à la tête de chaque article. (Dissert. sur les Bulles, contre Baius, p. 58.)

Dans cette supposition même, ne faut-il pas s'en rapporter sur le sens de la Bulle à Urbain VIII & à Grégoire XIII, & aux principes de la critique, qui ne permettent pas de placer la virgule aprè *possint*, comme on l'a fait voir dans les premieres réfléxions.

7°. Dans les lettres que le Cardinal de Granvelle écrivit à Morillon, pour l'exécution de la Bulle, il est clair que l'on croyoit à Rome, & que le Cardinal de Granvelle pensoit, qu'on avoit condamné les Livres & les Sentimens de Baïus. (Inter Opera Baii, t. 2, p. 59.]

Voyez l'Histoire du Baïanisme ou de l'Hérésie de Baïus, avec des notes historiques, chronologiques, &c. suivies d'éclaircissemens, &c. par le pere Jean-Baptiste Duchesne, de la Compagnie de Jesus, à Douai, in-4. 1731.

Traité Historique & Dogmatique sur la Doctrine de Baïus & sur l'autorité des Papes qui l'ont condamnée, 1739, 2 vol. in-12.

le P. Tolet, Jésuite, Confesseur de Grégoire XIII, & chargé de la faire exécuter.

Bajus déclara qu'il condamnoit les articles portés dans la Bulle ; qu'il les condamnoit selon l'intention de la Bulle, & de la maniere que la Bulle les condamnoit.

Les Docteurs de Louvain firent la même déclaration ; Baïus signa même une déclaration, par laquelle il reconnoissoit qu'il avoit soutenu plusieurs des soixante-seize Propositions condamnées dans la Bulle, & qu'elles étoient censurées dans le sens dans lequel il les avoit enseignées : Baïus signa cet Acte le 24 Mars 1580, & Grégoire XIII lui écrivit ensuite un Bref très-obligeant, en lui envoyant une copie de la Bulle de Pie V qu'il avoit demandée.

Urbain VIII confirma en 1642 la condamnation portée par Pie V.

On a beaucoup disputé sur l'autorité de ces Bulles : cette discussion n'appartient pas à mon sujet ; je me contenterai d'indiquer les Auteurs qui en ont traité (1).

Suites des contestations élevées sur la Doctrine de Baïus.

Malgré les précautions que l'on avoit prises pour étouffer l'esprit de division entre les Théologiens des Pays-Bas, les contestations continuerent dans la Faculté de Louvain : Baïus étoit toujours soupçonné d'attachement aux opinions proscrites par la Bulle de Pie V ; on l'accusoit même hautement de refuser de faire prêter aux Candidats le serment de soumission à cette Bulle, & d'avoir osé proposer qu'on biffât cet article du serment qu'on exigeoit d'eux lorsqu'ils se présentoient aux Grades.

---

[1] Le Pere Duchesne, loc. cit. cinquieme Instruct. Pastor. de M. Languet, Arch. de Sens, p. 877, &c. Instruct. Pastoral de M. de Cambrai, 1735. Traité Historique cité ci-dessus. Diss. sur les Bulles, contre Baïus, 1737, in-12. Dissert. sur les Bulles, contre Baïus, & sur l'état de nature pure, par le P. de Gennes, 1722, 2 vol. in-12.

Ces accusations furent envoyées au Pere Tolet, Jésuite, à qui on adressa en même-tems plusieurs Propositions qui concernoient la doctrine & la conduite de Baïus; & ce Jésuite en renvoya le Jugement aux Universités d'Alcala & de Salamanque, qui censurerent les Propositions de Baïus.

L'Evêque de Verceil, Nonce du Pape en Flandre, pour rétablir la paix dans la Faculté de Louvain, fit dresser un Corps de Doctrine opposé aux articles censurés par Pie V, & toute la Faculté de Louvain s'engagea par serment à le prendre pour régle de ses sentimens (1).

Depuis ce Corps de Doctrine, on croyoit la paix si bien établie dans la Faculté de Théologie de Louvain, que rien dans la suite ne seroit capable de la troubler, lorsque la Doctrine, que deux Théologiens Jésuites (Lessius & Hamelius) enseignerent sur la Grace & sur la Prédestination, renouvella toutes les disputes.

Rien n'étoit plus opposé aux sentimens de Baïus, que les principes de Lessius. Ce Théologien supposoit que Dieu, après le péché d'Adam, donnoit à tous les hommes des moyens suffisans contre le péché, & des secours pour acquérir la vie éternelle; que l'Ecriture étoit remplie de préceptes & d'exhortations pour engager les pécheurs à se convertir, d'où Lessius concluoit encore que Dieu leur donnoit un secours suffisant pour pouvoir se convertir, puisque Dieu ne commande point des choses impossibles: Lessius croyoit que S. Augustin ne sembloit pas exposer, selon l'intention de l'Apôtre, ces paroles de l'Epître à Timothée, *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés*, en disant que S. Paul avoit entendu que Dieu veut que tous ceux qui sont sauvés soient sauvés.

Lessius enseignoit que tous les endroits de l'Ecriture Sainte, qui signifient qu'il est impossible à certaines personnes de se convertir, doivent être entendus de telle sorte, que le terme d'impossible signifie ce qui est extrêmement difficile: il soutenoit que celui qui

---

(1) Baïana, ibid. Dupin, Hist. du seizieme siecle.

ignore invinciblement la Foi, eſt obligé d'obſerver les préceptes naturels, c'eſt-à-dire le Décalogue, & qu'il avoit un ſecours moral ſuffiſant pour les accomplir, parceque Dieu n'oblige perſonne à l'impoſſible ; qu'autrement on retomberoit dans les erreurs des Hérétiques, qui diſent que depuis le péché originel, le libre arbitre pour le bien a été perdu : il croyoit que la prédeſtination à la gloire ne ſe faiſoit pas avant la préviſion des mérites, & diſoit que quand S. Auguſtin ſeroit d'une opinion contraire, cela n'importeroit pas beaucoup.

Leſſius enſeignoit encore quelque choſe, concernant l'Ecriture Sainte, oppoſé aux ſentimens des Docteurs de Louvain, mais qui n'avoit aucun rapport au Baïaniſme ; nous ne parlerons point de cet objet, ſur lequel on peut voir la cenſure de la Faculté de Louvain, imprimée à Paris, 1641.

Il y avoit dans la Faculté de Louvain des Théologiens qui conſervoient toujours du penchant pour les opinions de Baïus; d'ailleurs, l'autorité de S. Auguſtin étoit ſi grande dans cette Univerſité, que la doctrine de Leſſius révolta beaucoup de monde, & il y a beaucoup d'apparence que Baïus profita de ces diſpoſitions, & employa ſon crédit pour faire cenſurer la doctrine de Leſſius.

La Faculté de Louvain cenſura en effet trente Propoſitions, extraites des Livres de Leſſius, comme contenant, pour la plûpart, une doctrine entierement oppoſée à ce que S. Auguſtin a enſeigné en mille endroits de ſes Ecrits, touchant la grace & le libre arbitre : elle déclaroit, que l'autorité de S. Auguſtin ayant toujours été extrêmement reſpectée dans l'Egliſe, par les Conciles, par les Papes, & par les Auteurs Eccléſiaſtiques les plus illuſtres, c'étoit outrager les uns & les autres, que de ne pas déférer à cette autorité : enfin, que les Propoſitions de Leſſius renouvelloient & reſſuſcitoient toutes celles des Semi-Pélagiens de Marſeille, ſi ſolemnellement condamnées par le S. Siége [1].

(1) Hiſt. Congreg. de Auxiliis, l. 1, c. 7.

La Faculté de Louvain envoya sa censure à toutes les Eglises des Pays-Bas ; & pour perpétuer autant qu'elle le pourroit ses sentimens sur les matieres contestées, elle institua une leçon publique de Théologie pour réfuter les opinions de Lessius, & chargea de cet emploi Jacques Janson, ami zélé de Baïus, & Maître de Jansenius.

L'Université de Douai, que l'on peut nommer la fille de celle de Louvain, émue par l'exemple de sa mere, & peut-être encore aussi ennemie qu'elle des nouveaux Colléges des Jésuites, fit une censure de leurs Propositions, semblable à celle de Louvain. Elles avoient été envoyées à Douai, par les Archevêques de Cambrai & de Malines, & par l'Evêque de Gand : ce fut Guillaume Estius, Docteur de Louvain, transféré à Douai, qui dressa cette censure, plus forte & plus étendue que celle de Louvain.

Les Jésuites envoyerent à Rome la censure de Louvain. Sixte-Quint, qui occupoit alors le Siége de S. Pierre, dépêcha des ordres au Nonce des Pays-Bas, pour accommoder ce différend. Le Nonce se rendit à Louvain, & fit assembler la Faculté chez lui ; douze Docteurs s'y trouverent, entre lesquels étoient Michel Baïus, Henri Granius, & Jean de Lens. Le Nonce après les formalités ordinaires, témoigna souhaiter que la Faculté réduisît ce qui étoit en dispute à certains articles : de Lens le fit avec Granius, & le Nonce défendit aux deux partis de disputer de vive voix, ou par écrit, sur ces matieres, & ils se soumirent tous deux à cette défense. Le Nonce défendit encore, sous peine d'excommunication, à tous ceux qui embrassoient les intérêts de la Faculté ou des Jésuites, d'en disputer ni en public ni en particulier, en condamnant l'un ou l'autre sentiment, que l'Eglise Romaine, la maîtresse de toutes les Eglises, n'avoit point condamné. Il excommunia de plus, en général, tous ceux qui traiteroient les Dogmes de l'un ou de l'autre parti de suspects, scandaleux ou dangereux, jusqu'à ce que le S. Siége en eût jugé. Par cette ordonnance, le Nonce permettoit à Lessius & à Hamelius, d'enseigner leur doctrine ; pourvu qu'ils ne réfutassent pas les sentimens

de leurs adverſaires, & donnoit auſſi la même liberté au parti oppoſé.

Cette même année, Louis Molina, Jéſuite Eſpagnol, qui avoit été Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité d'Ebora, en Portugal, publia ſon Ouvrage, intitulé *la Concorde de la Grace & du Libre Arbitre*, &c.

Les Dominicains de Valladolid firent ſoutenir une diſpute publique, en faveur de la Doctrine oppoſée à celle de Molina, l'an 1590; dès-lors les deux Ordres commencerent à s'échauffer en Eſpagne l'un contre l'autre : Clement VIII impoſa ſilence aux deux partis, par un Bref du 15 Août 1594 : Philippe II donna de ſemblables ordres dans ſes Etats; mais ces ordres ne furent point exécutés, & le Pape, à la ſollicitation des deux partis, établit une Congrégation à Rome, pour juger de cette affaire, enſorte qu'il n'y eût plus déſormais de conteſtation ſur cette matiere (1).

On trouve dans une Hiſtoire particuliere les ſuites & les effets de ces Congrégations, qui n'ont rapport qu'aux Jéſuites & aux Dominicains (2).

Les diſputes ſur la Grace & ſur la Prédeſtination n'avoient pas plus été terminées à Louvain qu'en Eſpagne : les Partiſans de Baïus prétendirent que les Propoſitions condamnées, priſes en un certain ſens, ne contenoient que la doctrine de S. Auguſtin; de leur côté Leſſius & ſes Partiſans prétendirent que leurs ſentimens n'étoient point contraires à la doctrine de S. Auguſtin : toutes les diſputes des Théologiens de Louvain, ſur les matieres de la Grace & de la Prédeſtination, ſe réduiſirent inſenſiblement à ſavoir quel étoit le ſentiment de Saint Auguſtin; & Janſon, chargé de combattre la doctrine de Leſſius; s'occupa à la combattre par les principes de S. Auguſtin.

Leſſius admettoit une grace accordée à tous les hommes pour ſe ſauver, & dans tous les infidéles un ſecours moral pour remplir la loi naturelle.

(1) Trad. de l'Egl. Rom. part. 4, p. 184, &c.

(2) Hiſt. Congreg. de Auxiliis, auctore Aug. le Blanc.

Il devoit naturellement s'élever parmi les Diſciples de Janſon quelqu'un qui combattît les principes de Leſſius par l'autorité de S. Auguſtin, & qui ſouhaitât de trouver dans ce Pere, que Dieu ne veut pas ſauver tous les hommes, qu'il commande des choſes impoſſibles, qu'il ne veut pas que tous les hommes ſoient ſauvés.

Il y a bien de l'apparence que ce fut dans ces diſpoſitions que Janſenius lut S. Auguſtin : il en fit une étude profonde, il lut dix fois tous ſes Ouvrages, & trente fois tous ſes Ecrits contre les Pélagiens ; il y trouva la doctrine que vraiſemblablement il y avoit cherchée (1).

Mais cette doctrine prit entre les mains de Janſenius un ordre ſyſtématique qu'elle n'avoit point eu juſqu'àlors, & ne s'offrit que comme le dévéloppement des vérités que S. Auguſtin avoit défendues & éclaircies contre les Pélagiens, dont Leſſius & Molina renouvelloient les principes.

Janſenius mourut avant la publication de ſon Ouvrage, qui parut à Paris en 1640.

Le Cardinal de Richelieu qui avoit haï Janſenius pendant qu'il vivoit, voulut faire réfuter ſon Livre (2). Il chargea de cette commiſſion Iſaac Habert, Théologal de Paris, depuis Evêque de Vabres.

Habert commença à attaquer Janſenius par trois Sermons, où il dit que le S. Auguſtin de Janſenius étoit un S. Auguſtin mal entendu, mal expliqué, mal allégué, & maltraita extrêmement les Janſéniſtes.

Antoine Arnaud prit la défenſe de l'Evêque d'Ypres : Habert répondit, dans un Ouvrage qu'il intitula *Défenſe de la Foi* ; M. Arnaud répliqua par une ſeconde Apologie, à laquelle M. Habert ne répondit point ;

---

(1) Cornelii Janſen. Epiſcopi Yprenſis, Auguſt. Synopſis vitæ Autoris, t. 1. lib. præmial. c. 10., p. 10, t. 2.

(2) Janſenius étoit Auteur d'un Ouvrage, intitulé Mars Gallicus ; il ſoutenoit dans cet Ouvrage les intérêts de l'Eſpagne contre la France, avec laquelle elle étoit alors en guerre : on dit que c'eſt-là l'origine de la haine de ce Cardinal contre Janſenius. Apol. des Cenſ. p. 144.

mais il publia un Ouvrage, où il exposoit les sentimens des Peres Grecs sur la Grace.

Urbain VIII, après avoir fait examiner avec soin le Livre de Jansenius, le défendit, comme renouvellant quelques-unes des Propositions de Baïus, qui avoient été condamnées par Pie V & par Grégoire XIII.

Jansenius, dans le corps de son Ouvrage, attaque souvent Molina, Lessius, & tous ceux qui pensoient comme eux; il a mis à la fin un parallele de leurs opinions avec celles des Semi-Pélagiens de Marseille.

Lessius & Molina étoient Membres d'une Société féconde en Savans, en Théologiens profonds, qui avoient combattu avec gloire les erreurs des Protestans; Lessius & Molina eurent dans leurs confreres des défenseurs, ils en trouverent même parmi les Docteurs de Louvain & de Paris.

On vit donc alors en France deux partis, dont l'un prétendoit défendre la doctrine de S. Augustin, & combattre dans ses adversaires les erreurs des Pélagiens & des Semi-Pélagiens, tandis que l'autre prétendoit défendre la liberté de l'homme & la bonté de Dieu contre les erreurs de Luther & de Calvin.

Les esprits s'échaufférent en France, les Docteurs se partagerent, & le Syndic de la Faculté représenta, dans l'Assemblée du premier Julliet, qu'il se glissoit des sentimens dangereux parmi les Bacheliers, & qu'il seroit nécessaire d'examiner en particulier sept Propositions, qu'il récita.

Les cinq premieres regardoient la doctrine de la Grace; ce sont celles qui ont tant fait de bruit dans la suite. La sixieme & la septieme regardoient la Pénitence.

On nomma des Commissaires, on dressa une censure des Propositions; soixante Docteurs appellerent de la censure comme d'abus: le Parlement défendit de rendre public le projet de censure, & de disputer sur les Propositions qui y étoient contenues, jusqu'à ce que la Cour en eût ordonné autrement. Cet Arrêt est du 5 Octobre 1649.

Cependant les défenseurs & les adversaires de Jansenius mettoient tout en usage pour faire prévaloir leur

fentiment. Sur la fin de l'année fuivante (1650), M. l'Evêque de Vabres écrivit une lettre latine, où étoient renfermées les cinq Propofitions, pour prier le Pape d'en juger, & engagea divers Prélats à la figner, pour l'envoyer enfuite à Rome.

Innocent X fit examiner les cinq Propofitions, & publia en 1653 une Bulle, datée du 31 Mai, dans laquelle il dit que quelques controverfes étant nées en France fur les opinions de Janfenius, & particulierement fur cinq Propofitions, il avoit été prié d'en juger. Ces Propofitions font:

1°. Quelques Préceptes de Dieu font impoffibles aux Juftes felon leurs forces préfentes, quoiqu'ils fouhaitent & tâchent de les obferver : ils font deftitués de la grace par laquelle ils font poffibles.

2°. Dans l'état de la nature corrompue, on ne réfifte jamais à la grace intérieure.

3°. Pour mériter & démériter dans l'état de nature corrompue, la liberté qui exclut la néceffité n'eft pas requife en l'homme, mais il fuffit d'avoir la liberté qui exclut la contrainte.

4°. Les Semi-Pélagiens admettoient la néceffité d'une grace intérieure prévenante pour chaque action en particulier, même dans le commencement de la foi, & ils étoient hérétiques en ce qu'ils prétendoient que cette grace fut de telle nature que la volonté eût le pouvoir d'y réfifter ou d'y confentir.

5°. C'eft une erreur des Semi-Pelagiens de dire que J. C. foit mort, & qu'il ait répandu fon fang pour tous les hommes.

La premiere Propofition eft déclarée téméraire, impie, blafphématoire, digne d'anathême, & hérétique.

La feconde hérétique.

La troifieme hérétique.

La quatrieme fauffe & hérétique.

La cinquieme fauffe, téméraire, fcandaleufe; & fi elle eft entendue dans le fens que J. C. ne foit mort que pour le falut des prédeftinés feulement, le Pape la condamne comme impie, blafphématoire, injurieufe, dérogeant à la miféricorde Divine, & hérétique.

Le même jour que la Bulle fut expédiée, Innocent l'envoya au Roi de France, avec un Bref; il écrivit aussi un autre Bref aux Evêques de France.

Le 9 Juillet le Roi fit une Déclaration, adressée aux Archevêques & Evêques de France, où il est dit que la Constitution d'Innocent ne contenant rien qui fût contraire aux libertés de l'Eglise Gallicane, le Roi entendoit qu'elle fût publiée par tout le Royaume.

Trente Evêques, qui se trouverent en ce tems-là à Paris, écrivirent une lettre de remerciment; de concert avec le Cardinal Mazarin: les mêmes Prélats écrivirent une lettre circulaire aux autres Evêques.

Les défenseurs de Jansenius avoient toujours reconnu dans les Propositions condamnées un mauvais sens; mais ils prétendoient que ce sens n'étoit pas celui de Jansenius.

Trente-huit Evêques assemblés à Paris, écrivirent au Pape une lettre, datée du 28 Mars 1654, dans laquelle ils marquoient » qu'un petit nombre d'Ecclé-» siastiques rabaissoient honteusement la majesté du » Decret Apostolique, comme s'il n'avoit terminé » que des controverses inventées à plaisir; qu'ils fai-» soient bien profession de condamner les cinq Propo-» sitions, mais en un autre sens que celui de Janse-» nius; qu'ils prétendoient par cet artifice se laisser un » champ ouvert pour y rétablir les mêmes disputes: » qu'afin de prévenir ces inconvéniens, les Evêques » soussignés, assemblés à Paris, avoient déclaré par » une lettre circulaire, jointe à celle qu'ils écrivoient » au Pape, que ces cinq Propositions sont de Janse-» nius, que Sa Sainteté les avoit condamnées en ter-» mes exprès & très-clairs au sens de Jansenius, & que » l'on pourroit poursuivre comme hérétiques ceux qui » les soutiendroient. «

Innocent X répondit par un Bref du 29 Septembre dans lequel il les remercie de ce qu'ils avoient travaillé à faire exécuter sa Constitution, & dit que dans les cinq Propositions de Corneille Jansenius, il avoit condamné la doctrine contenue dans son Livre.

Le Clergé de France, assemblé à Paris, écrivit le 2 Septembre 1656 une lettre; signée de tous les Prélats

& autres Députés de l'Assemblée générale, où l'on re-présentoit au Pape que » les Jansénistes tâchoient de » réduire la controverse à la question de fait, dans » laquelle ils enseignoient que l'Eglise peut errer, & » rendoient ainsi inutile le Bref d'Innocent V : on prie » Sa Sainteté de confirmer cette condamnation, com-» me si la question de droit & celle de fait étoient la » même. «

La même Assemblée du Clergé reçut un Bref d'Alexandre VII, qui confirmoit la Bulle d'Innocent X, & déclaroit expressément que les Propositions avoient été condamnées dans le sens de Jansenius.

Les défenseurs de Jansenius prétendirent que ce Bref n'obligeoit personne à signer le Formulaire ; quelques Evêques même n'en exigeoient point la signature : alors le Roi pria le Pape d'envoyer un Formulaire, & le S. Pere donna une Bulle du 15 Février 1665, dans laquelle ce Formulaire étoit inséré, avec ordre à tous les Evêques de le faire signer.

Moi N. me soumets à la Constitution Apostolique d'Innocent X, donnée le 21 de Mai de l'an 1665, & je rejette & condamne les cinq Propositions extraites du Livre de Cornelius Jansenius, intitulé *Augustinus*, & dans le sens du même Auteur, comme le S. Siége Apostolique les a condamnées par les susdites Constitutions, c'est ce que je jure ; ainsi Dieu m'aide & ces Saints Evangiles.

Ce Formulaire fut autorisé par une Déclaration du Roi, vérifiée en Parlement, & reçu de tous les Evêques.

Il en faut excepter les Evêques d'Alet, de Pamiez, de Bauvais & d'Anvers ; dix-neuf Evêques écrivirent à Clément IX, en faveur des quatres Evêques ; ils écrivirent ensuite au Roi, pour lui représenter que » dans » cette affaire il ne s'agissoit nullement de la Foi, ni » des Déclarations du Roi, & que tout le crime des » quatre Evêques consistoit à s'être opposés à une nou-» velle & pernicieuse Doctrine, contraire à tous les » principes de la Religion, aux intérêts du Roi, & à » la sûreté de l'Etat, par laquelle on vouloit attribuer » au Pape ce qui n'appartient qu'à Dieu seul, en ren-

» dant le Pape infaillible dans les faits mêmes; ils
» supplioient le Roi de vouloir oüir les justifications
» des quatres Evêques. «

Denis Talon, Avocat du Roi, porta ses plaintes au Parlement, & dit qu'il se faisoit des Cabales, des Assemblées illicites, pour faire signer à des Evêques une lettre adressée au Roi, dans laquelle il y avoit des maximes capables de troubler la paix de l'Eglise, & d'affoiblir l'autorité des Déclarations & des Bulles enrégistrées dans le Parlement touchant la doctrine de Jansenius.

Sur ces plaintes, le Parlement défendit de faire imprimer ni débiter cette lettre, ni aucuns autres écrits semblables, sur peine d'être traité comme perturbateur du repos public.

Les quatre Evêques firent leur paix avec Clement IX & avec Louis XIV, & la distinction du fait & du droit n'eut plus lieu en France: (Voyez *le Journal de S. Amour*, *Piéces touchant les quatre Evêques.*)

La soumission des quatres Evêques sembloit avoir assoupi les disputes, lorsqu'en 1701 on vit paroît un imprimé, appellé *Cas de Conscience*, décidé par quarante Docteurs de la Faculté de Paris, dont plusieurs déclarerent dans la suite avoir été surpris pour cette signature

On y définissoit que tout Confesseur pouvoit absoudre un Pénitent qui auroit signé purement & simplement la condamnation du Livre & des Propositions de Jansenius, quoiqu'en signant il ne crût point à cette décision sur le fait, & qu'il n'eût d'autre vue que de garder là dessus un silence respectueux. Cet imprimé fut condamné par M. de Noailles, Archevêque de Paris, & par le plus grand nombre des Evêques; & tout ceux qui avoient souscrit à la décision du *Cas de Conscience* se sont retractés, un seul excepté, que la Sorbonne a exclu de son Corps.

Enfin Clement XI mit fin à toutes ces disputes, par sa Constitution du 17 Juillet 1705, dans laquelle, après avoir rapporté les Constitutions d'Innocent X & d'Alexandre VII, il déclare que *celui-là ne rend pas l'obéissance nécessaire aux Constitutions des Pontifes*

ſur la queſtion préſente, qui ne les reçoit qu'avec un ſilence reſpectueux.

Le Clergé, aſſemblé à Paris l'an 1705, reçut cette Bulle & l'accepta.

BARDESANE naquit en Syrie, & fut un des plus illuſtres défenſeurs de la Religion Chrétienne : il vivoit ſous Marc Aurele, qui conquit la Méſopotamie l'an 166. Comme ce Prince étoit oppoſé au Chriſtianiſme, Apollone, ſon favori, voulut engager Bardeſane à renoncer à la Foi; mais Bardeſane répondit qu'il ne craignoit point la mort, & qu'il ne la pourroit éviter quand même il feroit ce que l'Empereur demandoit de lui.

Cet homme, ſi diſtingué par ſes lumieres & par ſes vertus, tomba dans l'héréſie des Valentiniens; il admit pluſieurs générations d'Eons & nia la Réſurrection.

Nous ne ſavons pas bien qu'elle ſuite d'idées conduiſit Bardeſane dans cette erreur, qu'il abandonna dans la ſuite, mais dont il ne ſe dégagea pas entierement.

Apprenons par cet exemple, qu'il n'y a peut-être point d'erreur qui n'ait un côté ſéduiſant & capable d'en impoſer à la raiſon éclairée & animée de l'amour de la vérité : apprenons encore par cet exemple, quelle doit être notre indulgence pour ceux qui tombent dans l'erreur, & combien nous devons peu nous enorgueillir de l'avoir évitée.

La chute de Bardeſane prouve, ce me ſemble, que le Clerc & d'autres Critiques avec lui ont eu tort de traiter l'erreur de Valentin comme un tas d'abſurdités qui ne méritoient pas d'être examinées.

Il eſt vrai que Bardeſane ne perſiſta pas dans cette erreur, mais il tomba dans d'autres; il cherchoit, comme tous les Philoſophes & les Théologiens de ſon tems, la ſolution de cette grande queſtion : *Pourquoi y a-t-il du mal dans le monde* ? & voici comment il la conçut.

Il eſt abſurde de dire que Dieu a fait le mal; il faut donc ſuppoſer que le mal a une cauſe diſtinguée de Dieu : cette cauſe, ſelon Bardeſane, étoit Satan, ou le Démon, que Bardeſane regardoit comme l'ennemi

de Dieu, mais non pas comme ſa créature.

Bardeſane n'avoit ſuppoſé que Satan n'étoit pas une créature du Dieu Bon, que pour ne pas mettre ſur le compte de l'Etre Suprême les maux qu'on voit dans le monde : il ne donna donc à Satan aucun des attributs de la Divinité, excepté d'exiſter par lui-même, & il ne s'apperçut pas qu'un Etre qui exiſte par lui-même, a toutes les perfections : il admettoit donc un principe du mal diſtingué de l'Etre Suprême, & ne reconnoiſſoit qu'un ſeul Dieu.

Par une ſuite de cette opinion, Bardeſane ne donnoit à Satan aucune part dans l'adminiſtration du monde, que celle qui étoit néceſſaire pour expliquer l'origine du mal.

Ainſi, ſelon Bardeſane, Dieu avoit créé le monde & l'homme ; mais l'homme qu'il avoit formé au commencement, n'étoit point l'homme revêtu de chair, c'étoit l'ame humaine unie à un corps ſubtil, & conforme à ſa nature.

C'étoit cette ame qui avoit été formée à l'image de Dieu, & qui, ſurpriſe par l'artifice du Démon, avoit tranſgreſſé la Loi de Dieu, ce qui avoit obligé le Créateur à la chaſſer du Paradis & à la lier à un corps charnel, qui étoit devenu ſa priſon : Bardeſane diſoit que c'étoient-là les tuniques de peau dont Dieu avoit couvert Adam & Eve depuis le péché.

L'union de l'ame à un corps charnel étoit donc la ſuite de ſon péché, ſelon Bardeſane, & il en concluoit ; 1°. que J. C. n'avoit point pris un corps humain ; 2°. que nous ne reſſuſciterons point avec le corps que nous avons ſur la terre, mais bien avec le corps ſubtil & céleſte qui doit être l'habitation d'une ame pure & innocente (1).

Bardeſane reconnoiſſoit l'immortalité de l'ame, la liberté, la Toute-Puiſſance & la Providence de Dieu (2).

Ce Philoſophe avoit combattu le deſtin, ou la fatalité, dans un excellent Ouvrage, dont Euſebe nous a

(1) Origen. Dial. contr. Marcion. ſect. 3, p. 70, 71.

(2) Euſeb. de Præp. Evang. l. 6, c. 10.

conſervé

a conſervé un grand fragment : il croyoit que les ames n'étoient pas aſſujetties au deſtin, mais il croyoit que dans les corps tout étoit ſoumis aux loix de la fatalité (1).

BASILIDE, étoit d'Alexandrie & vivoit au commencement du ſecond ſiecle : la Philoſophie de Pythagore & de Platon étoit alors extrêmement en vogue à Alexandrie : la Réligion Chrétienne y avoit été annoncée avec ſuccès, & les Sectes ſéparées du Chriſtianiſme y avoient pénétré.

Les recherches des Philoſophes avoient alors principalement pour objet l'origine du monde, & ſur-tout l'origine du mal dans le monde. Baſilide regarda cette ſeconde queſtion, comme l'objet le plus intéreſſant pour la curioſité humaine, il en chercha l'explication dans les livres des Philoſophes, dans les écrits de Simon, dans l'Ecole de Menandre, chez les Chrétiens mêmes.

Aucun ne le ſatisfit pleinement ſur cette grande difficulté ; pour la réſoudre, il ſe forma lui même un ſyſtême compoſé des principes de Pythagore, de ceux de Simon, des dogmes des Chrétiens, & de la croyance des Juifs [2].

Baſilide ſuppoſa que le monde n'avoit point été créé immédiatement par l'Etre ſuprême, mais par des intelligences que l'Etre ſuprême avoit produites : c'étoit le ſyſtême à la mode, & la difficulté de concilier l'origine du mal avec la bonté de l'Etre ſuprême, avoit fixé à cette ſuppoſition preſque toutes les Sectes qui avoient entrepris d'expliquer l'origine du monde, & celle du mal. Simon, Ménandre, Saturnin, ſuppoſoient tous un Etre ſuprême qui avoit produit des intelligences, & faiſoient naître le mal de l'imperfection de ces intelligences ſubalternes, que chacun fai-

(1) Euſeb. Hiſt. Eccleſ. l. 4. c. 30. Epiph. Hær. 56. Photius, Bib. cod. 223. Euſeb. præp. l. 6, c. 10. Hiſt. Bardeſanis & Bardeſaniſtarum, in-4. 1710, par Strunzius. Ittig. de Hær. p. 133.

[2] Fragm. l. 13. Comment. Baſilid. dans Grab. Spicileg. PP. ſæculi 2, p. 39. Clem. Alex. l. 4. Strom. p. 506.

ſoit agir de la maniere la plus propre à expliquer la difficulté, dont il étoit le plus frappé.

Il ne ſuffiſoit pas alors d'expliquer en général comment le mal phyſique s'étoit introduit dans le monde, il falloit rendre raiſon des déſordres & de la miſere des hommes, expliquer en particulier l'hiſtoire des malheurs des Juifs, faire comprendre comment l'Etre ſuprême avoit jetté des regards de miſéricorde ſur le genre humain, & envoyé ſon Fils ſur la terre pour ſauver les hommes : voici quels étoient les principes de Baſilide ſur tous ces objets.

L'Etre increé avoit produit ſelon Baſilide l'intelligence : l'intelligence avoit produit le Verbe : le Verbe avoit produit la prudence : la prudence avoit produit la ſageſſe & la puiſſance : la ſageſſe & la puiſſance avoient produit les Vertus, les Princes, les Anges.

Les Anges étoient de différens ordres, & le premier de ces ordres avoit produit le premier ciel, & ainſi de ſuite, juſqu'à trois cent ſoixante-cinq [1].

Les Anges qui occupent le dernier des cieux, ont fait le monde, il n'eſt donc point étonnant d'y voir du bien & du mal : ils ont partagé l'empire du monde, & le prince des Anges du ciel dans lequel ſe trouve la terre, a eu les Juifs en partage : voilà pourquoi il a operé tant de prodiges en leur faveur ; mais cet Ange ambitieux a voulu ſoumettre toutes les Nations aux Juifs, pour dominer ſur le monde entier, alors les autres Anges ſe ſont ligués contre lui, & toutes les Nations ſont devenues ennemies des Juifs.

Ces idées étoient conformes en partie à la croyance des anciens Hebreux, qui étoient perſuadés que les différentes Nations étoient chacune ſous la protection d'un Ange (2).

Depuis que l'ambition des Anges avoit armé les Nations, les hommes étoient malheureux & gémiſſoient

---

(1) Les Principes Philoſophiques de ce ſyſtême ſont exposés à l'article SIMON SATURNIN.

(2) Deuteron. 32, v. 8. Daniel, c. 10, v. 20, 21. Voyez l'art. ANGELIQUES.

ſous leur tyrannie : l'Etre ſuprême, touché de leur ſort, avoit envoyé ſon premier Fils, ou l'Intelligence *Jeſus* ou *le Chriſt*, délivrer les hommes qui croiroient en lui.

Le Sauveur avoit fait, ſelon Baſilide, les miracles que les Chrétiens racontoient, cependant il ne croyoit pas que Jeſus-Chriſt ſe fût incarné ; c'eſt apparemment la difficulté d'allier l'état d'humiliation & de douleur où Jeſus-Chriſt avoit paru ſur la terre, qui détermina Baſilide à ſoutenir que Jeſus-Chriſt n'avoit que l'apparence d'un homme, que dans la paſſion il avoit pris la figure de Simeon le Cyrénéen, & lui avoit donné la ſienne, & qu'ainſi les Juifs avoient crucifié Simeon au lieu de Jeſus-Chriſt, qui les regardoit cependant & ſe mocquoit d'eux ſans qu'on le vit;enſuite Jeſus-Chriſt étoit monté aux cieux vers ſon Pere, ſans avoir jamais été connu de perſonne (1).

Baſilide croyoit qu'on ne devoit pas ſouffrir la mort pour Jeſus-Chriſt ; parceque Jeſus-Chriſt n'étant pas mort, mais Simeon le Cyrénéen, les Martyrs ne mouroient pas pour Jeſus-Chriſt, mais pour ce Simeon (2).

La dépendance dans laquelle les hommes vivoient ſous les Anges, étoit une difficulté contre la bonté de Dieu : Baſilide la réſolvoit en diſant, que les ames péchoient dans une vie antérieure à leur union avec le corps, & que cette union étoit un état d'expiation, dont l'ame ne ſortoit qu'après s'être purifiée en paſſant ſucceſſivement de corps en corps, juſqu'à ce qu'elle eût ſatisfait à la juſtice divine qui n'infligeoit point d'autres châtimens, & qui ne pardonnoit cependant que les fautes involontaires (3).

Baſilide croyoit que nous avions deux ames, il avoit adopté ce ſentiment d'après les Pythagoriciens : pour expliquer les combats de la raiſon & des paſſions (4).

---

(1) Epiph. Hær. 24. in Matth. Tract. 28.
(2) Iræn. l. 1, c. 22.
[3] Clem. Alex. Strom. l. p. 299.
[4) Clem. Alex. l. 2. Strom. 4, p. 369, l. 5, p. 398. Origen.

Il s'étoit beaucoup appliqué à la magie, & il paroît qu'il étoit fort entêté des rêveries de la Cabale, il ſuppoſoit une grande vertu dans le mot *Abraſas* ou *Abraxas* : voici, ce me ſemble, la ſource de cette ſinguliere opinion, qui a principalement rendu Baſilide célébre.

Pythagore, dont Baſilide avoit adopté les principes, reconnoiſſoit, comme les Chaldéens ſes maîtres, l'exiſtence d'une Intelligence ſuprême qui avoit formé le monde ; ce Philoſophe voulut connoître la fin que cette Intelligence s'étoit propoſée dans la production du monde : il porta ſur la nature un œil attentif, pour découvrir les loix qu'elle ſuit dans les phénoménes, & ſaiſir le fil qui lioit les événemens.

Ses premiers regards ſe porterent vers le ciel, où l'Auteur de la nature ſemble manifeſter plus clairement ſon deſſein. Il y découvrit un ordre admirable & une harmonie conſtante : il jugea que l'ordre & l'harmonie conſtante qui regnoient dans le ciel, n'étoient que les rapports qu'on appercevoit entre les diſtances des corps céleſtes, & leurs mouvemens réciproques.

La diſtance & le mouvement ſont des grandeurs, ces grandeurs ont des parties, & les plus grandes ne ſont que les plus petites multipliées un certain nombre de fois.

Ainſi les diſtances, les mouvemens des corps céleſtes s'exprimoient par des nombres, & l'Intelligence ſuprême avant la production du monde, ne les connoiſſoit que par des nombres purement intelligibles.

C'eſt donc, ſelon Pythagore, ſur le rapport que l'Intelligence ſuprême appercevoit entre les nombres intelligibles, qu'elle avoit formé & exécuté le plan du monde.

Le rapport des nombres entr'eux n'eſt point arbitraire, le rapport d'égalité entre deux fois deux & quatre, eſt un rapport néceſſaire, indépendant, immuable.

Puiſque les rapports des nombres ne ſont point arbitraires ; & que l'ordre des productions de l'Intelligence ſuprême dépend du rapport qui eſt entre les nombres, il eſt clair qu'il y a des nombres qui ont

un rapport essentiel avec l'ordre & l'harmonie, & que l'Intelligence suprême qui aime l'ordre & l'harmonie, suit dans son action les rapports de ces nombres, & ne peut s'en écarter.

La connoissance de ce rapport, ou ce rapport est dans la loi qui dirige l'Intelligence suprême dans ses productions ; & comme ces rapports s'expriment eux-mêmes par des nombres, on supposa dans les nombres une force ou une puissance capable de déterminer l'Intelligence à produire certains effets plutôt que d'autres.

D'après ces idées, on rechercha quels étoient les nombres qui plaisoient davantage à l'être suprême : on vit qu'il y avoit un soleil, on jugea que l'unité étoit agréable à la Divinité : on vit sept planetes, on conclud encore que le nombre de sept étoit agréable à l'Intelligence suprême.

Telle étoit la Philosophie Pythagoricienne qui s'étoit répandue dans l'Orient, pendant le premier & le second siecle du Christianisme, & qui dura long-tems après.

Basilide, qui avoit adopté les principes de la Philosophie Pythagoricienne, chercha, comme les autres, à connoître les nombres qui étoient les plus agréables à l'Intelligence suprême, & remarqua que l'année étoit composée de trois cens soixante-cinq jours, que le soleil formoit ces jours par ses révolutions successives au tour de la terre, & recommençoit sa carriere lorsqu'il avoit fait la trois cent soixante-cinquieme révolution : Basilide jugea que le nombre trois cens soixante-cinq étoit le nombre qui plaisoit le plus à l'Intelligence créatrice.

Pythagore avoit enseigné que l'Intelligence productrice du monde, résidoit dans le soleil, & que c'étoit de là qu'elle envoyoit ses influences dans toute la nature : Basilide, qui avoit adopté la Philosophie Pythagoricienne, conclud que rien n'étoit plus propre à attirer les influences bienfaisantes de cette Intelligence, que l'expression du nombre trois cens soixante-cinq ; & comme on exprimoit les nombres par les lettres de l'alphabet, il choisit dans l'alphabet les

lettres dont la ſuite pourroit exprimer trois cens ſoixante-cinq, & cette ſuite de lettres forma le mot *Abraxas* [1].

Le mot *Abraxas* ayant la vertu d'attirer puiſſamment les influences de l'intelligence productrice du monde, on fit graver ce nom ſur des pierres qu'on nomma des *Abraxas*, dont les différens cabinets de l'Europe contiennent un nombre prodigieux.

Comme Pythagore avoit ſuppoſé que l'intelligence productrice du monde réſidoit dans le ſoleil, on joignit au mot *Abraxas*, l'image du ſoleil, pour expliquer la vertu qu'on lui attribuoit.

On étoit alors fort entêté de la vertu des Taliſmans, ainſi les *Abraxas* ſe répandirent preſque par-tout, & au lieu du ſoleil, on grava ſur les *Abraxas* les différens ſymboles propres à le caractériſer, & enfin les différentes faveurs qu'on en attendoit, & qu'on vouloit obtenir : comme on le voit par un *Abraxas* qui repréſente un homme monté ſur un taureau avec cette inſcription : *remettez la matrice de cette femme en ſon lieu : vous qui reglez le cours du ſoleil.*

Voilà, ce me ſemble, d'où vient cette prodigieuſe variété que l'on remarque dans les *Abraxas*, dont le Pere de Montfaucon nous a donné les effigies (2).

Comme les Chrétiens croyoient que Jeſus-Chriſt étoit le Dieu créateur, ceux qui avoient adopté les principes de Pythagore, crurent que Jeſus-Chriſt étoit dans le ſoleil, & penſerent que les *Abraxas* pouvoient auſſi attirer ſur ceux qui les portoient, les graces de Jeſus-Chriſt ; & pour ſe diſtinguer des Baſilidiens, & des autres Cabaliſtes, ils firent graver ſa figure ſur les *Abraxas* : car les Chrétiens croyoient auſſi aux Taliſmans, & du tems de Saint Chryſoſtome, il y avoit des Chrétiens qui portoient des médailles d'A-

(1) Les lettres du mot *Abraxas* expriment en grec 365. A vaut 1. B vaut 2. R vaut 100. X vaut 60. S vaut 20, ainſi pour exprimer en caracteres grecs 365, il falloit réunir les lettres qui forment le mot *Abraxas*.

(2) Antiquité expliquée, t. 2, l. 3, p. 353.

lexandre le Grand, perſuadés qu'elles avoient une vertu préſervative (1).

Le nombre des révolutions que le ſoleil faiſoit autour de la terre; ſembloit le terme que l'intelligence créatrice s'étoit preſcrit : ce mot parut propre à exprimer l'eſſence & la nature de l'Etre ſuprême, & ce fut de ce nom que Baſilide le nomma : c'eſt ainſi qu'on a formé primitivement le nom des hommes ſur leurs qualités perſonnelles.

Baſilide avoit compoſé vingt-quatre livres ſur l'Evangile, & il avoit même fait un Evángile qui portoit ſon nom, il avoit auſſi fait des prophéties qu'il attribuoit à un homme qui n'avoit jamais exiſté, & qu'il appelloit *Barcobas* ou Barcoph (2).

Baſilide fut réfuté par Agrippa, ſurnommé Caſtor; ſon fils Iſidore lui ſuccéda : voyez ſon article.

BASILIDIENS, diſciples de Baſilide : ils célébroient comme une grande fête le baptême de Jeſus-Chriſt. Il y en avoit encore du tems de S. Epiphane; mais on ne ſe donnoit pas la peine de les réfuter, on les chaſſoit comme des Energumenes (3).

Les Baſilidiens ſe répandirent en Eſpagne & dans les Gaules, où ils porterent leurs Abraxas; la foibleſſe & la ſuperſtition les adopterent, & les chargerent d'une infinité d'emblémes différens, qui n'avoient de fondement, que l'imagination de ceux qui les portoient. De ſavans hommes y ont cherché les myſtères du Chriſtianiſme, mais leurs conjectures ne ſont adoptées de perſonne : les critiques en ont prouvé la fauſſeté. Voyez Baſnage, *Hiſt. des Juifs; t. 2. l. 3. ch. 26.* Montfaucon, *Antiquité expliquée t. 2.*

Les Baſilidiens avoient adopté une partie des principes des Cabaliſtes, nous en parlerons à cet article.

BEGHARDS ou BEGUARDS, faux ſpirituels qui s'éleverent en Allemagne au commencement du quatorzieme ſiecle.

---

[1] Chryſoſt. Cathecheſi p. 38. Euſeb. l. 4, c. 7. ſecunda.

[2] Epiph. Hær. 24. Damaſcen. de Hær. c. 24.

(2) Grab. Spicileg. ſæc. 2,

Rien n'avoit plus contribué au progrès des Albigeois, des Vaudois, & des autres Sectes qui s'étoient élevées dans le douzieme & dans le treizieme siecle, que la régularité apparente des Sectaires, & la vie licentieuse de la plupart des Catholiques & d'une partie du Clergé.

On sentit qu'il falloit leur opposer des exemples de vertu, & faire voir que toutes celles dont les Sectaires se paroient, étoient pratiquées par les Catholiques; & comme les Vaudois faisoient profession de renoncer à leurs biens, de mener une vie pauvre, de vaquer à la priere, à la lecture de l'Ecriture sainte & à la méditation, & de pratiquer à la lettre les conseils de l'Evangile; on vit des Catholiques zélés, donner leurs biens aux pauvres, travailler de leurs mains, méditer l'Ecriture Sainte, prêcher contre les Hérétiques, payer les dîmes & les impôts, garder la continence, &c. tels furent les pauvres Catholiques, les humiliés, &c.

Ces associations approuvées & favorisées par les Souverains Pontifes, firent naître dans beaucoup de Catholiques zélés le desir de former de nouveaux établissemens Réligieux: on ne voyoit que de nouvelles sociétés qui se piquoient toutes d'une plus grande perfection que les autres, ou d'une perfection différente: ce fut dans ce siecle que se formerent les quatre Ordres mendians, l'Ordre de la Rédemption des Captifs, l'Ordre de Sainte Marie, celui de la Merci, l'Ordre des Servites, des Celestins, &c.

On en auroit vû bien d'autres, si le Concile de Latran n'eût défendu d'inventer de nouvelles regles, ou d'établir de nouveaux Ordres Réligieux.

Cette émulation de se distinguer par quelque pratique singuliere de dévotion, dominoit encore dans le quatorzieme siecle, & l'on vit une multitude de particuliers prendre différentes formes d'habits, & s'assujettir à des pratiques particulieres conformes à leurs goûts, ou aux idées qu'ils s'étoient formées de la perfection du Christianisme.

Par goût ou par politique, ces dévots se réunirent, & formerent des sociétés particulieres dans les différens endroits où ils se rencontrerent: on vit de ces sociétés

en Allemagne, en France, & en Italie, où elles étoient connues sous le nom de *Begards*, de *Frerots*, ou de *Fraticelles*, de *Dulcinistes*, de *Bisoches*, d'*Apostoliques*, *&c.*

Toutes ces Sectes se formerent séparément, & n'avoient point de Chef commun; il paroit que les *Frerots* & les *Dulcinistes* ont eu chacun un Chef particulier; mais les Beguards se formerent par la réunion de différentes personnes, hommes & femmes, qui prétendoient vivre d'une maniere plus parfaite que les autres Fideles.

Il y avoit selon les Beguards un dégré de perfection auquel tous les Chrétiens devoient tendre, & au-delà du quel on ne pouvoit aller : car sans cela, il faudroit admettre dans la perfection un progrès à l'infini, & il pourroit y avoir des êtres plus parfaits que J.C. qui, comme homme n'avoit qu'une perfection bornée.

Lorsque l'homme étoit arrivé au dernier dégré de perfection, possible à l'humanité, il n'avoit besoin, ni de demander la grace, ni de s'exercer aux actes de vertus : il étoit impeccable, & jouissoit dès cette vie de la béatitude possible.

Les Beguards tendants ou arrivés à l'impeccabilité, formoient une société de personnes qui s'aimoient plus tendrement que les autres personnes. Ils s'apperçurent qu'ils tenoient encore à un corps, qui n'étoit pas affranchi de la tyrannie des passions : ces passions étoient vives, comme elles le sont toujours dans les sociétés fanatiques : il fallut ceder au torrent, & chercher un moyen pour excuser sa défaite.

Ils distinguerent dans l'amour, la sensualité ou la volupté, & le besoin ; le besoin étoit, selon eux, un ordre de la nature, auquel on pouvoit obéir innocemment ; mais au-delà de ce besoin, tout plaisir dans l'amour étoit un crime.

Ainsi la fornication étoit un acte louable, ou du moins innocent, sur-tout lorsqu'on étoit tenté ; mais un baiser étoit un péché énorme.

Ces erreurs furent condamnées dans un Concile de Vienne sous Clement V, en 1311.

On réduisit leur doctrine à huit articles qui suivent

tous de leur principe fondamental : c'eſt que l'homme dans cette vie peut parvenir au dernier dégré de perfection poſſible à l'humanité.

1°. L'homme peut acquérir en cette vie un tel dégré de perfection, qu'il devienne impeccable, & hors d'état de croître en grace.

2°. Ceux qui ſont parvenus à cette perfection ne doivent plus jeuner, ni prier, parceque dans cet état, les ſens ſont tellement aſſujettis à l'eſprit & à la raiſon, que l'homme peut accorder librement à ſon corps tout ce qu'il lui plaît.

3°. Ceux qui ſont parvenus à cet état de liberté, ne ſont plus ſujets à obéir, ni tenus de pratiquer les préceptes de l'Egliſe.

4°. L'homme peut parvenir à la béatitude finale en cette vie, & obtenir le même dégré de perfection, qu'il aura dans l'autre.

5°. Toute créature intellectuelle eſt naturelement bienheureuſe, & l'ame n'a pas beſoin de la lumiere de gloire pour s'élever à la viſion & à la jouiſſance de Dieu.

6°. La pratique des vertus eſt pour les hommes imparfaits ; mais l'ame parfaite ſe diſpenſe de les pratiquer.

7°. Le ſimple baiſer d'une femme eſt un péché mortel ; mais l'action de la chair avec elle, n'eſt pas un péché mortel.

8°. Pendant l'élévation du Corps de J. C. il n'eſt pas néceſſaire que les parfaits ſe levent, ou lui rendent aucun reſpect, parceque ce ſeroit une imperfection pour eux de deſcendre de la pureté & de la hauteur de leur contemplation, pour penſer au Sacrement de l'Euchariſtie, ou à la paſſion de J. C. (1).

Selon Emeric, les Beguards avoient encore d'autres erreurs : quelques-unes ſemblent imaginées pour juſtifier leurs principes contre les difficultés qu'on leur oppoſoit : telle eſt la propoſition qui dit, que l'ame

---

(1) Dupin, quatorzieme Collect. Jud. t. 1, p. 276. Naſiecle, p. 366. D'Argentré, tal. Alex. in ſæc. 14.

n'eſt point eſſentiellement la forme du corps ; cette propoſition paroit avoir été avancée, pour expliquer l'impeccabilité, ou cette eſpece d'impaſſibilité à laquelle les Beguards tendoient, de l'expliquer, dis-je, en ſuppoſant que l'ame pouvoit ſe ſéparer du corps (1).

La condamnation des Beguards n'éteignit pas leur Secte, un nommé Berthold la rétablit à Spire, & dans différens endroits de l'Allemagne (2).

Une partie des erreurs des Beguards fut adoptée par les Frerots : par les Dulciniſtes, non qu'ils les euſſent reçues des Beguards ; mais parceque ces ſortes de Sectes finiſſent toutes par la débauche. Les Frerots avoient des erreurs qui leur étoient particulieres, voyez leur article.

Il ne faut pas confondre avec les Beguards dont nous venons de parler, les Beguins & les Beguines qui ſont le Tiers-Ordre.

BERENGER naquit à Tours vers la fin du dixieme ſiecle ; après avoir fait ſes études à Chartres ſous Fulbert, il retourna à Tours & fut choiſi pour enſeigner dans les Ecoles publiques de Saint Martin : il fut Tréſorier de l'Egliſe de Tours, & enſuite Archidiacre d'Angers, ſans quitter ſa place de Maître d'Ecole à Tours ; il attaqua le dogme de la tranſſubſtantiation, abjura ſon erreur, la reprit, la rétracta pluſieurs fois, & mourut enfin dans le ſein de l'Egliſe.

Pour bien connoître l'origine de ſon erreur, il faut nous rappeller les diſputes qui s'éleverent vers la fin du neuvieme ſiecle ſur l'Euchariſtie.

Paſchaſe, Moine, & enſuite Abbé de Corbie, avoit compoſé vers le milieu du neuvieme ſiecle, pour l'inſtruction des Saxons, un Traité du Corps & du Sang de Notre-Seigneur : il y établiſſoit le dogme de la préſence réelle ; & il ſoutenoit que le Corps que nous recevons dans l'Euchariſtie, étoit le même Corps qui étoit né de la Vierge.

---

(1) Directorium Inquiſit. Hirſaugienſi, t. 2, p. 231. part. 2, quæſt. 7, p. 249. D'Argentré, loc. cit.

(2) Trithem. in Chron.

Quoique Paſchaſe eût ſuivi dans cet ouvrage la doctrine de l'Egliſe, & qu'avant lui tous les Catholiques euſſent cru, que le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt, étoient vraiment préſens dans l'Euchariſtie, & que le pain & le vin étoient changés au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, on n'avoit cependant pas coutume de dire ſi formellement, que le Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, étoit le même que celui qui eſt né de la Vierge (1).

Ces expreſſions de Paſchaſe déplurent: on les attaqua, il les défendit, & cette diſpute fit du bruit. Les hommes les plus célebres, vers la fin du neuvieme ſiecle, ſe partagerent ſur ces expreſſions, & l'on fit beaucoup d'écrits pour attaquer, ou pour défendre les expreſſions de Paſchaſe, car on convenoit ſur le dogme.

Les diſputes qui s'élevent entre les hommes célebres, s'agitent, & regnent, pour ainſi dire, long-tems après leur naiſſance; Berenger qui enſeignoit la Théologie à Tours, examina les écrits de Paſchaſe & les difficultés qu'on lui avoit oppoſées.

Paſchaſe diſoit que nous prenions dans l'Euchariſtie le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt, le même Corps qui étoit né de la Vierge; que nous mangions ce Corps; que quoique le pain reſtât en apparance, on pouvoit dire que c'étoit le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt que nous recevions dans le pain; que nous recevions le Corps qui avoit été attaché à la Croix, & que nous buvions dans le calice, ce qui avoit coulé du côté de Chriſt (2).

Berenger voyoit que le pain & le vin conſervoient après la conſécration, les propriétés & les qualités qu'ils avoient avant la conſécration, & qu'ils produiſoient les mêmes effets, il en conclud que le pain & le vin n'étoient pas le Corps & le Sang qui étoit né de la Vierge, & qui avoit été attaché à la croix: il enſeigna donc que le pain & le vin ne ſe changeoient point au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, mais il n'attaqua

---

(1) Mabillon, Præf. in 4. ſæc. Bened. part. 2, c. 1, §. 4.

(2) Tract. de Corp. Domini, Ep. ad Frudegard.

point la préſence réelle : il reconnoiſſoit que l'Ecriture & la tradition ne permettoient pas de douter que l'Euchariſtie ne contient vraiment & réellement le Corps & le Sang de J. C. & qu'elle ne fût même ſon vrai corps : mais il croyoit que le Verbe s'uniſſoit au pain & au vin, & que c'étoit par cette union qu'ils devenoient le Corps & le Sang de J. C. ſans changer leur nature ou leur eſſence phyſique, & ſans ceſſer d'être du pain & du vin.

Il croyoit qu'on ne pouvoit nier la préſence réelle, & il reconnoiſſoit que l'Euchariſtie étoit le vrai corps de J. C. ; il croyoit que le pain & le vin étoient, après la conſécration, ce qu'ils étoient avant, & il concluoit que le pain & le vin étoient devenus le Corps & le Sang de J. C. ſans changer de nature, ce qui n'étoit poſſible, qu'en ſuppoſant que le Verbe s'uniſſoit au pain & au vin (1).

Berenger enſeigna cette doctrine dans l'Ecole de Tours, & ſouleva tout le monde : on porta à Rome une des lettres qu'il avoit écrites à Lancfranc, dans laquelle il défendoit ſon ſentiment. La lettre fut lue dans un Concile aſſemblé par Leon IX. l'an 1050, le Concile condamna la doctrine de Berenger, & excommunia ſa perſonne. Berenger, informé de ſa condamnation, ſe retira dans l'Abbaye de Preaux, & tâcha d'attirer dans ſon parti Guillaume, Duc de Normandie ; mais ce Prince fit aſſembler les Evéques de la Province, & Berenger fut condamné.

Berenger attaquoit un myſtere incompréhenſible à la raiſon, il oppoſoit à la foi les ſens & l'imagination, il n'étoit pas poſſible qu'il ne ſe fit des Sectateurs : c'eſt un défaut de logique inconcevable dans des hommes tels que MM. Claude & de la Roque, d'en conclure qu'il y avoit dans l'Egliſe beaucoup de perſonnes qui rejettoient le dogme de la Tranſſubſtantiation.

Car, 1°. toute héréſie qui attaque un myſtere, eſt aſſez ſpécieuſe pour ſéduire au premier coup d'œil les ignorans & les hommes ſuperficiels ; & ſi l'on pouvoit

---

[1] Mabillon, Præf. in 6. ſæc. Benedict. §. 3, p. 473.

conclure qu'une opinion étoit enseignée dans l'Eglise ; parceque celui qui l'a publiée, a trouvé des Sectateurs : il faudroit conclure que toutes les héréſies & toutes les erreurs ont toujours été enseignées dans l'Eglise, parcequ'en effet il n'y a point d'héréſiarque qui n'ait eu des Sectateurs.

20. Tous les Historiens témoignent que l'opinion de Berenger fut regardée comme nouvelle, & les Protestans ne peuvent citer aucun auteur ancien qui témoigne en aucune façon que Berenger ait trouvé dans l'Eglise des personnes qui fussent de son sentiment, ni que son erreur ait été soutenue par quelqu'un qui l'eut apprise d'un autre que de lui : tous témoignent qu'il fut l'unique cause des troubles (1).

L'erreur de Berenger fut condamnée dans tous les Conciles où elle fut dénoncée, tels sont les Conciles de Verceil, de Tours, & de Paris.

Berenger comparut dans celui de Tours, & y condamna son erreur ; mais il agissoit avec dissimulation ou il n'avoit pas été plainement convaincu dans le Concile, & il étoit retombé dans son erreur : car il l'enseigna encore après le Concile.

Nicolas II, assembla un Concile dans lequel Berenger défendit ses opinions ; mais il fut convaincu par Abbon & par Lancfranc : il abjura son erreur, & brûla ses écrits.

Cette profession de foi paroissoit sincere, mais Berenger ne fut pas plutôt retourné en France, qu'il se repentit d'avoir brûlé ses écrits, & condamné son sentiment : il protesta contre sa derniere rétractation, prétendit qu'elle lui avoit été dictée par Humbert, & qu'il ne l'avoit signée que par crainte : il continua donc à enseigner son erreur.

Enfin Gregoire VII tint un Concile à Rome en 1079, où Berenger reconnut & condamna encore son erreur : le Pape le traita avec indulgence & avec bonté ; il écrivit même en sa faveur à l'Archevêque de Tours & à l'Evêque d'Angers. Après ce Concile, Berenger se reti-

(2) Perpet. de la Foi, t. 1, l. 9, c. 7, p. 657.

ra dans l'Isle de S. Côme proche la Ville de Tours, & y mourut au commencement de l'année 1088.

Les rétractations & la pénitence de Berenger n'empêcherent pas que plusieurs de ses disciples ne perséverassent dans l'erreur de leur Maître.

Il s'en faut beaucoup qu'ils aient été aussi nombreux que l'ont prétendu MM. Claude, la Roque, Basnage ; les Historiens qui donnent à Berenger un grand nombre de disciples sont sur cela contraires aux Historiens contemporains.

Guimond, Archevêque d'Averse, auteur contemporain témoigne expressément que Berenger n'a jamais eu une seule Bourgade pour lui, & qu'il n'étoit suivi que par des ignorans : tout ce qui nous reste de monumens historiques de ce tems, est conforme au témoignage de Guimond : lui préférera-t-on Guillaume de Malmesbury, qui ne vivoit qu'en 1242, & Matthieu de Westminster, qui ne vivoit que dans le quatorzieme siecle (1).

On trouve, il est vrai, dans le douzieme siecle quelques personnes qui nioient la Transsubstantiation ; mais on ne voit pas que ces personnes soient des disciples de Berenger, plutôt que des Manichéens, qui avoient reparu en France, & qui nioient la Transsubstantiation, comme Berenger. Les monumens historiques par lesquels nous connoissons ces ennemis de la Transsubstantiation, paroissent le supposer : car on y voit que ces Hérétiques avoient encore d'autres erreurs, dont l'Historien dit qu'il ne juge pas à propos de parler, ce qui ne convient point aux disciples de Berenger (2).

Au reste, cette prétendue perpétuité de la doctrine de Berenger, que M. Basnage se donne tant de peine à établir, depuis le neuvieme siecle jusqu'à la Réforme ; n'est point cette perpétuité de la foi qui convient à celle de la vraie Eglise, & qui fait le caractere de la vérité.

---

(1) Perpet. de la Foi, t. 1, 2, p. 243. Libinitz, accessio-
l. 9, c. 1, p. 657. nes Historicæ, c. 6, 8, ann.

(2) Spicileg. d'Acheri, t. 1262.

Il n'eſt point étonnant qu'une erreur qui a fait autant de bruit que celle de Berenger, ſe ſoit perpétuée, & il n'y a peut-être point d'héréſie qui depuis ſa naiſſance ne trouvât, à force de recherches, d'inductions, & de ſophiſmes, des Sectateurs dans les ſiecles précédents, auſſi-bien, & mieux que les Proteſtans : Sandius n'a-t-il pas trouvé des Ariens dans tous les ſiecles de l'Egliſe ? (1)

Mais ce n'eſt pas une pareille ſucceſſion qui caractériſe la doctrine de la vraie Egliſe : il faut, 1°. que cette perpétuité ſoit telle qu'on ne puiſſe aſſigner une époque où elle étoit inconnue dans l'Egliſe ; comme l'erreur de Berenger, qui, lorſqu'on lui oppoſa la réclamation de toute l'Egliſe, contre ſon erreur, répondit que toute l'Egliſe étoit périe (2).

2°. La vraie Egliſe étant une ſociété viſible, & devant être Catholique, c'eſt-à-dire, la ſociété religieuſe la plus étendue, quelques Sectaires obſcurs qui enſeignent & perpétuent leurs erreurs en ſecret, qui ſont odieux à tous les Fideles, & condamnés par toute l'Egliſe, qui n'ont ni Egliſe, ni miniſtere, ni juriſdiction, ni autorité, peuvent-ils repréſenter l'Egliſe de Jeſus-Chriſt ? Ce que je dis ici des Berengariens, ne peut être conteſté : La Roque & Baſnage n'ont pu prouver rien de plus en leur faveur (3).

Les Berengariens ne furent pas conſtamment & unanimement attachés à l'erreur de Berenger ; tous reconnoiſſoient que le pain & le vin ne ſe changeoient point au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt ; mais quelques-uns ne pouvoient concevoir que le Verbe s'unit au pain & au vin, & ils conclurent que le pain & le vin n'étoient point le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt, & qu'ils n'étoient appellés ainſi que par métaphore, & parcequ'ils repréſentoient le Corps & le Sang de J. C.

(1) Sandius, Hiſt. Eccleſ.

(2) Berengarius, apud Lancfranc, c. 23. Perpet. de la Foi, l. 1, 9.

(3) La Roque. Hiſt. de l'Eu. part. 2, c. 18, p. 702. Baſnage, Hiſt. des Egliſes Ref. t. 1. l. 3, c. 5, p. 105.

Ainſi

Ainſi Berenger & ſes diſciples nioient la Tranſſubſtantiation ; mais Berenger croyoit que le pain devenoit le Corps de J. C. & ſes diſciples croyoient qu'il n'en étoit que la figure.

Ce dernier ſentiment fut adopté par la plupart des Héréſiarques & des Sectaires qui parurent après Berenger, & qui allierent cette erreur avec d'anciennes héréſies : tels furent Pierre de Bruys, Henri de Toulouſe, Arnaud de Breſſe, les Albigeois, Amauri de Chartres, & long-tems après, Wiclef, les Lollards les Thaborites ; enfin Carloſtad, Zuingle, Calvin ont renouvellé l'erreur des Berengariens, & Luther a ſuivi le ſentiment de Berenger & ſoutenu l'impanation.

Comme ces deux points ſont un des plus grands obſtacles à la réunion des Egliſes Réformées, nous croyons qu'il eſt convenable de les traiter.

§. I.

Du Dogme de la Préſence Réelle.

Il n'y a point de matiere ſur laquelle on ait tant écrit ; l'énumération des ouvrages compoſés ſur l'Euchariſtie, feroit ſeule un ouvrage : nous allons réduire à des points ſimples, les raiſons qui la prouvent, & les difficultés qui la combattent.

Le Dogme de la Préſence Réelle eſt enſeigné dans l'Ecriture.

Lorſque Jeſus-Chriſt inſtitua l'Euchariſtie, il dit en tenant du pain : ceci eſt mon Corps, & l'Ecriture ne nous parle jamais de ce Sacrement, que dans des termes qui, pris dans un ſens naturel & littéral, expriment la préſence réelle du Corps & du Sang de J. C. & non pas que le pain & le vin ſont la figure du Corps & du Sang de J. C.

Pour être autoriſé à prendre les paroles de l'Ecriture dans le ſens de figure, & à ſoutenir que l'Euchariſtie eſt la figure du Corps & du Sang de J. C. il faudroit,

ou que J. C. nous eût avertis qu'il ne prenoit point dans un ſens naturel les expreſſions dont il ſe ſervoit, ou que ces expreſſions priſes dans le ſens naturel euſſent exprimé une abſurdité ſi palpable & ſi groſſiere, que l'homme le plus ignorant eût ſenti que J. C. n'avoit pu les prendre dans leur ſens naturel & littéral.

1°. Il eſt certain que J. C. n'a point préparé ſes diſciples à prendre dans un ſens métaphorique, les mots dont il ſe ſert dans l'inſtitution de l'Euchariſtie; au contraire, J. C. avant d'inſtituer l'Euchariſtie: avoit dit à ſes Apôtres, que ſa chair étoit véritablement viande, & que ſon Sang étoit vraiment breuvage; que ceux qui ne mangeroient pas ſa chair, & ne boiroient point ſon ſang, n'auroient point la vie éternelle; il leur avoit promis de leur donner ce pain: les Juifs en l'entendant, ſe demandoient comment il pourroit leur donner ſa chair à manger, & J. C. ne répond à leurs plaintes qu'en répétant que ſa chair eſt véritablement viande, & ſon ſang véritablement breuvage; & que s'ils ne mangent la chair du Fils de l'homme, & ne boivent ſon ſang, ils n'auront point la vie éternelle.

J. C. promettoit alors à ſes diſciples de leur donner ſa chair à manger, & ſa véritable chair: tous les Miniſtres conviennent que dans le ſixieme chapitre de l'Evangile ſelon Saint Jean, il eſt toujours parlé de la véritable chair de J. C.

Les diſciples attendoient donc que J. C. leur donneroit véritablement ſa chair à manger & ſon ſang à boire; mais ils ne ſavoient pas comment il exécuteroit cette promeſſe.

Dans l'inſtitution de l'Euchariſtie, J. C. leur ordonne de manger le pain qu'il a béni, & les aſſure que ce pain eſt ſon corps; ainſi loin d'avoir averti les Apôtres, qu'il falloit prendre dans un ſens métaphorique les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie, il les avoit préparés à les prendre dans un ſens naturel & littéral.

Ainſi les allégories & les images ſous leſquelles J. C. s'eſt quelquefois repréſenté, ne pouvoient porter ſes diſciples à interpréter dans un ſens métaphorique les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie.

J. C. avoit promis à ſes diſciples de leur donner ſon

corps, son vrai corps à manger, & c'étoit à la manducation de ce corps qu'il avoit attaché la vie éternelle, ils étoient dans l'attente de l'exécution de cette promesse, puisque J. C. leur avoit annoncé sa mort : l'importance de cette promesse toujours présente à leur esprit, ne leur permettoit donc, ni d'en méconnoître l'exécution dans l'institution de l'Eucharistie, ni de croire que J. C. leur donnât dans le pain de l'Eucharistie la figure de son corps ; ils ne pouvoient donc s'empêcher de prendre les paroles de l'institution de l'Eucharistie dans leur sens propre & naturel ; & J. C. loin de les avoir avertis qu'il parloit d'une maniere allégorique, les avoit en quelque sorte préparés à prendre ses expressions dans le sens litteral.

En se plaçant dans ce point de vue, qui est le seul où l'on puisse envisager la question, on voit clairement que MM. Claude & Basnage n'ont fait que des sophisme, pour prouver que l'esprit des Apôtres étoit assez préparé au sens figuré par la cérémonie même de la Pâque que Jesus-Christ célébroit, & par l'usage dans lequel il étoit d'employer des allégories & des paraboles.

Jesus-Christ & les Evangélistes n'avertissent donc point que les paroles de l'institution de l'Eucharistie, doivent se prendre dans un sens figuré.

Secondement, on ne peut pas dire que le sens littéral & naturel des paroles de l'institution de l'Eucharistie, renferme une contradiction sensible, ou une absurdité palpable, en sorte qu'en entendant ces paroles, l'esprit quitte le sens naturel, & passe au sens figuré : car alors le dogme de la présence réelle ne seroit jamais venu dans l'esprit des Apôtres & des Chrétiens : mais encore, il n'auroit jamais pû s'établir, ou du moins, on auroit vû dans l'Eglise Chrétienne des réclamations contre ce dogme, & le plus grand nombre seroit resté attaché au sens figuré.

Cependant, lorsque Berenger attaqua le dogme de la Transsubstantiation, toute l'Eglise croyoit la présence réelle, & les Protestans n'ont jusqu'ici pû assigner un tems où elle ne fut pas crue, ni un siecle où l'Eglise crut que l'Eucharistie n'étoit que la figure du corps de J. C.

Si le ſens figuré eſt le ſens qui s'offre à l'eſprit ; lorſqu'on entend les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie, pourquoi Carloſtad fut-il abandonné de tout le monde, lorſqu'il le propoſa ? Pourquoi Zuingle a-t-il été plus de quatre ans à trouver que ces paroles : *ceci eſt mon corps*, devoient ce rendre par celles-ci : *ceci repréſente mon corps* (1).

Si le ſens figuré eſt le ſens qui s'offre à l'eſprit : pourquoi Luther & tous ſes Sectateurs ont-ils, auſſi-bien que les Catholiques, pris conſtamment dans le ſens naturel & littéral les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie ? Pourquoi Bucer, pour intéreſſer les Princes Proteſtans d'Allemagne, en faveur des quatres Villes Impériales qui ſuivoient l'opinion de Zuingle, pourquoi, dis-je, Bucer fut-il obligé de faire faire à ces Villes une Confeſſion de Foi, dans laquelle il reconnoit que J. C. donna à ſes diſciples ſon vrai corps & ſon vrai ſang à manger & à boire véritablement ? Pourquoi dans une lettre écrite au Duc de Brunſvvic Lunebourg, proteſta-t-il qu'il croyoit avec Zuingle & Œcolampade, que le vrai corps & le vrai ſang de J. C. étoient préſens dans la Cene (2).

Enfin, s'il étoit vrai que le ſens figuré ſe préſentât naturellement à l'eſprit ; pourquoi les peuples : auxquels Bucer avoit prêché le ſens figuré, reprirent-ils le dogme de la préſence réelle, auſſi-tôt que Bucer & Capiton, par ménagement pour les Luthériens, ceſſerent de faire retentir continuellement à leurs oreilles le ſens figuré (3).

Mais, dit-on, les Apôtres ne voyoient-ils pas évidemment qu'en mangeant le pain que J. C. avoit béni, ils ne pouvoient manger le corps qu'ils avoient devant leurs yeux ?

Je réponds, que l'eſprit ne voit comme impoſſible, que ce qui unit le *oui* & le *non*, c'eſt-à-dire, qui

---

(1) Zuingle, de vera Relig. c. 2. p. 202. Reſp. ad Luther, p. 400. Ep. ad Pomeran. p. 256. Perpet. de la Foi, t. 2, l. 1,

(2) Hoſpin, part. 2, p. 122. Perpet. de la Foi, c. 4.

(3) Ibid. c. 17.

assure qu'une chose est & n'est point en même-tems ; mais il n'y a point contradiction que le corps de J. C. se trouve sous les especes du pain & du vin : car il est possible.

1°. Que le pain & le vin deviennent le Corps & le Sang de J. C. : comme on le suppose dans le sentiment de l'impanation.

2°. Il est possible que Dieu forme dans la substance du pain & dans celle du vin, un corps humain, auquel l'ame de J. C. soit unie, comme M. Varignon l'a imaginé.

3°. On ne voit point qu'il soit impossible que le corps de J. C. se trouve sous les especes du pain & du vin, comme il s'y trouve en effet, & comme on le fera voir en parlant de la Transsubstantiation.

Je réponds, en second lieu, que les Apôtres connoissant la toute-puissance & la souveraine vérité de J. C. n'eurent pas besoin de concevoir la possibilité de ce qu'il leur disoit, pour interpreter son discours dans un sens naturel & littéral. Ils crurent qu'en effet le pain étoit devenu le corps de J. C., quoiqu'ils ne comprissent pas comment cela pouvoit se faire. L'impossibilité de concevoir le mystere de la Trinité a-t-il empêché de le croire ?

Le Dogme de la Présence Réelle a toujours été enseigné dans l'Eglise.

Depuis la naissance de l'Eglise, la célébration de l'Eucharistie a fait la partie la plus essentielle du culte des Chrétiens : les Apôtres s'assembloient pour la célébrer, & ils en établirent la célébration dans l'Eglise (1)

Dans la célébration de l'Eucharistie, on bénissoit du pain, & l'on disoit que ce pain & ce vin étoient le Corps & le Sang de J. C. : c'étoit sur cette présence du corps de J. C., que portoit toute l'importance de ce Sacrement, par rapport aux Chrétiens : cette pré-

(1) Act. 2, v. 42, 46.

ſence étoit le fondement de leur reſpect pour l'Euchariſtie, & rien n'étoit plus important que de bien connoître le dégré de reſpect qu'on devoit à ce Sacrement, puiſqu'il donnoit la mort éternelle, s'il étoit reçu indignement.

Pour rendre à ce Sacrement le reſpect qu'on lui devoit, & pour le recevoir dignement, il falloit néceſſairement ſavoir ſi l'on recevoit J. C. réellement, ſi l'on recevoit ſon Corps & ſon Sang, ſi l'on n'en recevoit que la figure & le ſymbole. Les Apôtres & les premiers Chrétiens n'ont donc pû reſter indécis & indéterminés ſur la préſence du corps de J. C. dans l'Euchariſtie ; ils ont cru la préſence réelle, ou l'abſence réelle du corps de J. C. dans l'Euchariſtie.

Toutes les Sociétés Chrétiennes ſéparées de l'Egliſe Romaine, depuis le quatrieme ſiecle juſqu'à Berenger, croient la préſence réelle du corps de J. C. dans l'Euchariſtie ; les Neſtoriens, les Arméniens, les Jacobites, les Cophtes, les Ethiopiens, les Grecs, reconnoiſſent encore aujourd'hui la préſence réelle du corps de J. C. dans l'Euchariſtie (1).

Toutes les Sociétés Catholiques la croyoient auſſi, lorſque les Berengariens l'attaquerent.

Cette croyance étant générale chez les Chrétiens au tems de Berenger : il faut néceſſairement qu'elle ſoit auſſi ancienne que l'Egliſe même, ou que toutes les Egliſes Chrétiennes aient paſſé de la croyance de l'abſence réelle ; à la croyance de la préſence réelle du corps de J. C. dans l'Euchariſtie.

S'il eſt certain que l'Egliſe n'a pu paſſer de la croyance de l'abſence réelle à la croyance de la préſence réelle du corps de J. C. dans l'Euchariſtie, il eſt démontré que la préſence réelle a toujours été enſeignée & profeſſée dans l'Egliſe depuis les Apôtres, juſqu'à Berenger : or, il eſt certain que l'Egliſe n'a point paſſé de la croyance de l'abſence réelle à la croyance de la préſence réelle du Corps & du Sang de J. C. dans l'Euchariſtie.

---

(1) Voyez ces différens articles, où leur croyance ſur l'Euchariſtie eſt examinée en particulier.

Ce changement dans la croyance des Chrétiens sur la présence réelle du corps de J. C., n'a pu se faire qu'en deux manieres, tout d'un coup, ou par dégrés.

La premiere supposition est impossible, car, alors il faudroit que tous les Chrétiens, après avoir cru jusqu'alors que le corps de J. C. n'étoit pas présent dans l'Eucharistie, eussent commencé tous ensemble à croire qu'il y étoit, ensorte que s'étant, pour ainsi dire, endormis dans la croyance que l'Eucharistie n'étoit que la figure du corps de J. C., ils se fussent réveillés persuadés qu'elle contenoit réellement le Corps & le Sang de J. C.

Il est impossible qu'une multitude d'Eglises séparées de communion, dispersées dans différentes parties de la terre, ennemies & sans communication entr'elles, se soient accordées à rejetter la croyance de l'absence réelle du corps de J. C. dans l'Eucharistie, qu'elles avoient toujours crue, pour professer la présence réelle que personne ne croyoit ; & qu'elles se soient accordées sur ce point, sans se communiquer, sans que ce changement dans leur doctrine ait produit aucune contestation.

Si les Eglises Chrétiennes ont passé de la croyance de l'absence réelle du corps de J. C., à la croyance de la présence réelle, il faut donc que ce changement se soit fait par dégrés, & alors il faut néçessairement qu'il y ait eu d'abord un tems : savoir, à la naissance de l'opinion, » où elle n'étoit suivie que d'un très-petit nombre de personnes ; qu'il y en ait eu un autre, » où ce nombre étoit déjà beaucoup augmenté, & où » il égaloit celui des Fideles qui ne croyoient pas la » présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie ; un autre » où ce sentiment s'étoit rendu maître de la multitude, » quoiqu'avec opposition d'un grand nombre d'autres » qui demeuroient encore dans la doctrine ancienne, & » enfin un autre où il regnoit paisiblement, & sans opposition, qui est l'état, où les Calvinistes sont obligés d'avouer qu'il étoit, lorsque Berenger commença d'exciter des disputes sur cette matiere [1] «.

[1] Perpétuité de la Foi, volume in-12, p. 19.

Dans tous ces cas : il eſt impoſſible qu'il ne ſe ſoit pas élevé des conteſtations dans l'Egliſe entre ceux qui croyoient l'abſence réelle, & ceux qui croyoient la préſence réelle. Les plus petits changemens dans la diſcipline, les plus legeres altérations dans des dogmes moins développés, moins connus, ont excité des conteſtations dans l'Egliſe ; toutes les erreurs, toutes les héréſies ont été attaquées dans leur naiſſance : comment la croyance de la préſence réelle auroit-elle été enſeignée ſans contradiction, dans une Egliſe où l'on auroit cru l'abſence réelle ? comment auroit-on changé tout le culte, toutes les cérémonies, ſans que perſonne s'y fût oppoſé ?

Cependant, depuis les Apôtres juſqu'à Berenger, où la croyance de la préſence réelle étoit univerſellement reçue dans l'Egliſe, on ne trouve aucune preuve que quelqu'un, en publiant que J. C. étoit réellement préſent dans l'Euchariſtie, ait cru propoſer une opinion différente de la croyance commune de l'Egliſe de ſon tems, ou de l'Egliſe ancienne.

On ne trouve point que jamais perſonne ait été déféré publiquement aux Evêques & aux Conciles, pour avoir publié de vive voix ou par écrit, que J. C. étoit réellement dans la bouche de ceux qui recevoient l'Euchariſtie. On ne trouve point qu'aucun Pere, aucun Evêque, aucun Concile ſe ſoit mis en peine de s'oppoſer à cette croyance, en témoignant qu'il y en avoit parmi le peuple qui ſe trompoient groſſierement & dangereuſement, en croyant que J. C. étoit préſent ſur la terre auſſi bien que dans le ciel. On ne trouve point qu'aucun Auteur Eccléſiaſtique, ni aucun Prédicateur ſe ſoit jamais plaint qu'il s'introduisît en ſon tems une idolâtrie pernicieuſe & damnable, en ce que pluſieurs adoroient J. C., comme réellement préſent ſous les eſpeces du pain & du vin (1).

On dira peut-être que ces raiſons font bien voir que la croyance de la préſence réelle, ne s'eſt point introduite par la conteſtation, ni par des perſonnes qui aient

---

(1) Perpétuité de la Foi, volume in-12, p. 23.

changé elles-mêmes de ſentiment, & prétendu innover & changer la créance de l'Egliſe ; mais que cela ne prouve pas qu'elle n'ait pû s'introduire d'une maniere encore plus inſenſible, qui eſt que les Paſteurs de l'Egliſe, étant eux-mêmes dans la créance que le corps de Jeſus-Chriſt n'étoit qu'en figure dans l'Euchariſtie, aient néanmoins annoncé cette vérité en des termes ſi ambigus, que les ſimples aient pris leurs paroles en un ſens contraire à la vérité & à leur intention, & ſoient entrés dans l'opinion de la préſence réelle, comme ſi elle eût été celle des Paſteurs.

Mais quoiqu'une équivoque de cette ſorte eût pû engager dans l'erreur un petit nombre de perſonnes ſimples : c'eſt le comble de l'abſurdité, de vouloir faire croire qu'elle ait pû tromper tous les Chrétiens de la terre.

Car, peut-on imaginer ſans extravagance, que les paroles des Paſteurs étant mal entendues par un grand nombre de perſonnes de toutes les parties du monde, aucun des Paſteurs ne ſe ſoit apperçu de cette illuſion ſi groſſiere, & ne les ait détrompés de la fauſſe impreſſion qu'ils avoient priſe de ces paroles.

Peut-on imaginer que tous les Paſteurs fuſſent ſi aveugles, ſi imprudens, que de ſe ſervir de mots qui fuſſent d'eux-mêmes capables d'engager les peuples dans l'erreur, ſans expliquer jamais ces équivoques ſi dangereuſes.

Que ſi ces paroles n'étoient pas par elles-mêmes ſujettes à un mauvais ſens, & n'étoient mal expliquées que par un petit nombre de perſonnes groſſieres, comment les Fideles plus éclairés, & qui converſoient tous les jours avec les ſimples, ne découvroient-ils point, par quelqu'une de leurs actions & de leurs paroles, l'erreur criminelle dans laquelle ils étoient engagés, ce qui devoit néceſſairement produire un éclairciſſement, & ne pouvoit manquer d'être connu des Paſteurs, qui dès-lors auroient été obligés de déclarer publiquement que l'on avoit abuſé de leurs paroles, & qu'on les avoit priſes dans un ſens très-faux, & très-contraire à leur intention.

Mais, pourquoi ces équivoques n'auroient-elles

commencé de tromper le monde, que vers le neuvieme ou le dixieme siécle, comme le prétendent les Réformés, puisqu'on ne s'est point servi d'autres paroles dans la célébration des Mysteres, & dans la prédication de la parole de Dieu, pour exprimer ce mystere, que de celles dont on se servoit auparavant : & que peut-on imaginer de plus ridicule, que de dire, que les mêmes paroles aient été entendues universellement d'une maniere, dans un certain tems, & universellement d'une autre maniere, dans un autre tems, sans que personne se soit apperçu de cette mésintelligence.

Tous les Peres ont enseigné le Dogme de la Présence Réelle.

Les Peres tirant leur doctrine sur l'Eucharistie, de ce que les Apôtres ont enseigné, il ne faut, pour juger de leur sentiment, qu'examiner s'ils ont entendu les paroles : *ceci est mon corps*, dans un sens de figure, ou dans un sens de réalité.

Il est certain, que l'un & l'autre de ces deux sens a des marques & des caracteres qui lui sont propres, & qui doivent se trouver dans les expressions des Peres, qui n'ont parlé que selon qu'ils ont eu dans l'esprit l'un ou l'autre sens.

Lorsqu'on croit que les paroles de l'institution de l'Eucharistie : *ceci est mon corps*, expriment que le corps de Jesus-Christ est réellement présent, on les prend dans un sens naturel qui se présente sans peine à l'esprit de tout le monde : il faut bien que cela soit ainsi dans les principes des Calvinistes, puisqu'ils prétendent que l'Eglise a passé sans aucune contestation de la croyance de l'absence réelle à la croyance de la présence réelle, par le moyen de ces paroles : *ceci est mon corps*.

Mais, ces paroles prises dans leurs sens naturel, expriment une chose imcompréhensible : ainsi le sens littéral & de présence réelle est facile, & la chose qu'il exprime est très-difficile.

Lorsqu'on croit que ces paroles : *ceci est mon corps*,

signifient ceci est la figure de mon corps : ce sens est très-difficile à découvrir, & l'esprit le rejette naturellement ; nous n'en voulons pour preuve que ce que nous avons dit sur Carlostad, qui fut quatre ans persuadé que le corps de J. C. n'étoit pas réellement présent dans l'Eucharistie, avant de pouvoir trouver que le sens des paroles : *ceci est mon corps*, étoit, *ceci est la figure de mon corps* : il est donc certain que le sens figuré des paroles de J. C. est très-difficile & très-détourné.

Mais, il est certain qu'il exprime une chose aisée à comprendre, c'est que le pain & le vin sont les symboles du Corps & du Sang de J. C., & peuvent produire dans l'ame des effets salutaires, ce qui n'est pas une chose plus difficile à concevoir, que la production de la grace par le Baptême.

Ainsi le sens des Catholiques est très-facile dans les termes ; mais il exprime une chose difficile à concevoir.

Le sens des Calvinistes au contraire, est opposé aux regles du langage, & par conséquent très-difficile à concevoir, mais il exprime une chose très-aisée à concevoir.

1°. Les Peres n'ont jamais entrepris d'expliquer le sens de ces paroles : *ceci est mon corps*, quoiqu'ils aient toujours expliqué avec beaucoup de soin toutes les métaphores : ils n'ont jamais rien écrit pour empêcher que les Fideles ne les prissent dans le sens des Catholiques : ils ont donc cru que ces mots, *ceci est mon corps*, devoient se prendre dans un sens naturel & littéral.

2°. Il est certain que tous les Peres ont regardé l'Eucharistie, comme un mystere incompréhensible, comme un objet de foi : ils ont tous recours à la toute puissance divine pour le prouver, ce qui n'a certainement pas lieu dans le sens des Calvinistes : il n'est pas possible d'en rapporter ici les preuves, on les trouvera dans la Perpétuité de la Foi (1).

---

(1) T. 2. l. 3 & 4. Natal. Alex. Differt. 12, in sæc. 11.

3°. Les Peres ont reconnu que l'Euchariftie produifoit la grace, & ils ont attribué l'efficacité de l'Euchariftie à la préfence réelle du corps de J. C. : c'eft encore un point porté jufqu'à la démonftration dans la Perpétuité de la Foi (1).

4°. Les Peres ont toujours parlé de l'Euchariftie, comme d'un Sacrement qui contenoit réellement le Corps & le Sang de J. C.

5°. Pour connoître le fentiment des Peres fur la préfence réelle de J. C. dans l'Euchariftie, il ne faut pas s'attacher à un petit nombre de leurs paffages, il faut confiderer en gros tous les lieux où ils ont traité de cette matiere : or il eft certain, par une foule de paffages & de raifons qui produifent une certitude complette, que les Peres des fix premiers fiecles ont pris les paroles de l'inftitution de l'Euchariftie dans le fens naturel & littéral ; il eft certain que le fens figuré ne leur eft jamais venu dans l'efprit, qu'ils ont reconnu un véritable changement de la fubftance du pain en celle du Corps de J. C.

Ainfi quand on trouveroit dans les Peres quelques paffages où ils auroient donné à l'Euchariftie les noms de figne, d'image, de figure, on n'en pourroit conclurre qu'ils n'ont pas cru la préfence réelle (2).

6°. Les efpeces du vin reftant après la confécration, il n'eft pas impoffible que les Peres aient ; même après la confécration, donné à l'Euchariftie le nom de pain & de vin : car les Peres ont exprimé les fymboles Euchariftiques par les idées populaires, & non par les idées philofophiques ; & l'on voit clairement, que c'eft pour fe conformer au langage populaire qu'ils fe fervent de ces expreffions, puifqu'ils affurent conftamment qne le pain & le vin font changés au Corps & au Sang de J. C.

7°. Par les paroles de la confécration, la fubftance du pain & du vin font changées felon les Peres, en la fubftance du Corps & du Sang de J. C. ; mais on ne

---

(1) Perpétuité de la Foi, ibid. l. 5.
(2) Ibid. t. 2, l. 1, c. 1.

voit point immédiatement ce corps ; nos ſens n'apperçoivent que les eſpeces du pain & du vin : ainſi aprés la conſécration, les eſpeces du pain & du vin, ſont les ſignes ou le type du corps de J. C.

Les Peres ont donc pû donner aux ſymboles Euchariſtiques, le nom de ſignes du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt, ſans que l'on puiſſe en conclure qu'ils ne croyoient pas la préſence réelle [1].

De la Tranſſubſtantiation, contre Berenger & Luther.

Par les paroles de la conſécration, le pain & le vin ſont convertis au Corps & au Sang de J. C., puiſque par ces paroles le Corps & le Sang de J. C. deviennent réellement préſens dans l'Euchariſtie ; enſorte que le pain & le vin deviennent le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt.

Le Corps & le Sang de J. C. auquel le pain & le vin ſont changés, c'eſt le Corps & le Sang qui a été livré & répandu pour nos pechés ſur la croix, ce qu'il eſt abſurde de dire du pain (2).

Ainſi après les paroles de la conſécration, il n'y a plus dans l'Euchariſtie de pain & de vin, ils ont été changés au Corps & au Sang de J. C.

Ce changement de la ſubſtance du pain & du vin au Corps & au Sang de J. C. eſt appellé Tranſſubſtantiation, & quoiqu'on n'ait exprimé ce changement par le mot de *Tranſſubſtantiation*, que dans les derniers ſiecles, cependant ce dogme étoit connu dans l'Egliſe auſſi anciennement que celui de la préſence réelle : le quatrieme Concile de Latran en 1215, celui de Conſtance en 1414, ceux de Florence & de Trente l'ont défini.

Tous les Peres, toutes les Liturgies parlent de la converſion du pain & du vin au Corps & au Sang de J. C. ; toutes les prieres de la Meſſe demandent que

---

(1) Perpétuité de la Foi, t. 1, l. 8, c. 2, t. 3, l. 3, c. 5. Natal. Alex. Diſſert. 12, in ſæc. 11.

(2) Matth. 26. Marc. 14 Luc. 22. Paul. ad Cor. 21.

le pain & le vin deviennent le Corps & le Sang de J. C. [1].

Le mot *Transsubstantiation* exprime très bien ce changement, & l'on ne doit point désapprouver l'usage de ce mot, parcequ'il n'est pas dans l'Ecriture; le mot de *Trinité* & le mot *consubstantiel* ne s'y trouvent pas, & les Protestans n'en condamnent pas l'usage: le Concile de Latran a donc pû consacrer le mot Transsubstantiation, comme le Concile de Nicée a consacré le mot *consubstantiel*.

Les Luthériens & les Calvinistes, si opposés sur la présence réelle, se réunissent contre la Transsubstantiation : ils ont combattu ce dogme par une infinité de sophismes de Logique, de Grammaire, &c. dans l'examen desquels il seroit également inutile & ennuyeux de descendre, & qu'ils ont eux-mêmes abandonnés pour la plupart. Nous allons tâcher de réduire leurs principales difficultés à quelques points simples.

Premiere Difficulté.

Les Protestans prétendent qu'il est absurde de supposer que le corps de Jesus-Christ, qui étoit un corps humain, au moins de cinq pieds, soit contenu dans la plus petite partie sensible du pain ou du vin, parcequ'alors il faudroit que les parties de son corps se pénétrassent, & par conséquent que la matiere perdît son étendue & son impénétrabilité, ce qui est impossible, puisque la toute puissance divine ne peut dépouiller une chose de son essence.

Je réponds, 1°. que cette difficulté s'évanouit dans le systême qui suppose que l'étendue est composé de points inétendus.

Je réponds, 2°. qu'il faudroit tout au plus conclure de là, que ce n'est, ni dans l'étendue, ni dans l'impénétrabilité, que consiste l'essence de la matiere, comme l'ont pensé Descartes & Gassendi, mais dans quelque chose que nous ne connoissons pas.

---

(1) Perpétuité de la Foi, t. 2, l. 6, p. 586.

Je réponds, 3°. qu'il n'eſt pas prouvé qu'il ſoit impoſſible que le corps d'un homme de cinq pieds, ſoit réduit à un eſpace égal à celui des eſpeces Euchariſtiques : ne condenſe-t-on pas l'air au point de lui faire occuper quatre mille fois moins d'eſpace, qu'il n'en occupe dans un état naturel ? Si l'induſtrie humaine peut reſſerer ou dilater ſi prodigieuſement les corps : pourquoi Dieu ne pourroit-il pas réduire un corps humain à la grandeur des eſpeces Euchariſtiques ?

Seconde Difficulté.

Si le pain & le vin étoient changés au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, il faudroit que le corps de Jeſus-Chriſt ſe trouvât ſous les eſpeces Euchariſtiques, & comme la conſécration ſe fait en même-tems en différents endroits : il faudroit que le corps de Jeſus-Chriſt, le même corps qui eſt dans le ciel, ſe trouvât en même-tems en pluſieurs lieux, ce qui eſt abſurde.

Je réponds qu'il n'eſt point impoſſible qu'un corps ſoit en même-tems en pluſieurs lieux à la fois, & que par conſéquent il n'eſt pas impoſſible que le corps de Jeſus-Chriſt ſoit dans le ciel, & dans tous les lieux où l'on conſacre : voici ma preuve.

Un corps en mouvement exiſte en pluſieurs lieux pendant un tems déterminé : un corps, par exemple, qui, avec un dégré de vîteſſe, parcourt un pied dans une ſeconde, ſe trouve dans ſoixante pieds différents, s'il ſe meut pendant une minute.

Mais, ſi au lieu d'un dégré de vîteſſe, je lui en donnois ſoixante, il parcoureroit ces ſoixante pieds dans une ſeconde, & par conſéquent ſe trouveroit dans ſoixante lieux différens pendant une ſeconde.

Si au lieu de ſoixante dégrés de vîteſſe, je lui en donnois cent vingt, il ſe trouveroit dans ces ſoixante lieux ou parties de l'eſpace, dans une tierce ; ainſi en augmentant la vîteſſe à l'infini, il n'y a point de petite portion de tems, pendant laquelle un corps ne puiſſe être dans pluſieurs lieux ; ou, ſi l'on veut, la rapidité du mouvement peut être aſſez grande, pour que dans

la plus petite durée imaginable, un corps parcoure un espace donné, & se trouve par conséquent en plusieurs lieux pendant la plus petite durée imaginable.

La plus petite partie imaginable du tems, est pour nous un instant indivisible ; ainsi il est possible que le même corps soit, non-seulement par rapport à nous, mais réellement dans plusieurs lieux dans le même tems : pour cela, il ne faut que supposer la distance des lieux bornée & la vîtesse infinie.

D'ailleurs, le mouvement n'est, selon beaucoup de Philosophes, que l'existence ou la création successive d'un corps dans différens points de l'espace, & la création est un acte de la volonté divine : or, qui peut douter que la volonté divine ne puisse créer si promptement, si rapidement le même corps, que dans le même tems ce corps existe en plusieurslieux,quelle que soit la distance, & quelque courte que soit la durée.

Il ne répugne donc point que Dieu fasse exister un corps dans plusieurs lieux en même tems, & que ce corps y soit transporté, même sans passer par les intervalles qui séparent ces lieux.

Nous ne prétendons point, au reste, expliquer le Mystere de la Transsubstantiation, mais faire voir qu'on ne prouve point qu'il répugne à la raison ; ce qui suffit pour faire tomber les difficultés des Protestans.

Troisieme Difficulté.

On prétend que le dogme de la Transsubstantiation, sappe tous les fondemens de la Réligion.

La Réligion est, dit-on, fondée sur des miracles, & sur des faits qui ne sont connus que par le témoignage des sens : ainsi c'est ébranler les fondemens de la Réligion, que de supposer que le témoignage constant & unanime des sens peut nous tromper : c'est cependant ce que les Catholiques sont obligés de reconnoitre dans le dogme de la Transsubstantiation : car les sens attestent constamment & unanimement à tous les hommes que l'Eucharistie, après la consécration, est encore du pain & du vin ; & cependant le dogme de la Transsubstantiation nous apprend qu'il n'y a en effet ni pain, ni vin.

Cette

Cette difficulté a paru triomphante aux plus habiles Proteſtans (1).

On peut répondre, 1°. que nous ne connoiſſons les corps, que par des impreſſions excitées dans notre ame : que ces impreſſions peuveut s'exciter dans l'ame indépendamment des corps, & par une opération immédiate de Dieu ſur nos ames : il n'y a donc point de liaiſon néceſſaire entre le témoignage de nos ſens & l'exiſtence des objets dont ils nous rapportent l'exiſtence.

La certitude du témoignage des ſens, dépend donc de la certitude que nous avons que Dieu n'excite point en nous, on ne permet pas que des eſprits ſupérieurs à nous excitent dans notre ame, les impreſſions que nous rapportons aux corps.

Ainſi, il eſt poſſible que Dieu faſſe ſur notre ame les impreſſions que nous rapportons au pain & au vin, quoiqu'il n'y eut ni pain ni vin ; & celui qui le ſupposeroit, n'affoibliroit point la certitude du témoignage des ſens, s'il ſuppoſoit que Dieu nous a avertis de ne point croire nos ſens dans cette occaſion ; or, c'eſt ce que les Catholiques ſoutiennent : car Dieu nous ayant fait connoître que par la conſécration, le pain & le vin étoient changés au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, il nous a ſuffiſamment avertis de ne pas nous fier au témoignage des ſens dans cette circonſtance.

Mais cette circonſtance dans laquelle Dieu nous averti de ne point croire nos ſens, loin d'affoiblir leur témoignage, le confirme par rapport à tous les objets ſur leſquels Dieu n'a point averti les hommes que les ſens les trompent : tels ſont l'exiſtence des corps, la naiſſance, les miracles, la paſſion, la réſurrection de Notre Seigneur, objets qui conſervent, par conſéquent,

---

[1] Claude, Réponse au second Traité de la Perpétuité de la Foi, premiere Partie, c. 5, page 75. Abbadie, Réflexion ſur la Préſence Réelle, 1685, in-12. Traité de la Réligion Réformée, t. 1, ſect. 1. Tillotſon, Serm. t. 5. Réflexions anciennes & nouvelles ſur l'Euchariſtie, 1718, Genev.

le plus haut dégré de certitude, même dans les principes des Catholiques & du dogme de la Transſubſtantiation (1).

On répond, 2°. que le témoignage des ſens ſur les ſymboles Euchariſtiques n'eſt, ni faux en lui-même, ni contraire au dogme de la Tranſſubſtantiation.

Nos ſens nous atteſtent qu'après la conſécration, il y a ſous nos yeux, & entre nos mains, un objet qui a toutes les propriétés du pain & du vin; mais ils ne nous diſent pas qu'il n'a pû ſe faire, & qu'il ne s'eſt point fait un changement intérieur dans la ſubſtance du pain, & dans celle du vin, au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt: ce changement n'eſt point du reſſort des ſens: leur témoignage n'en dit rien, & n'eſt par conſéquent point contraire au dogme de la Tranſſubſtantiation.

Qu'eſt-ce donc que les ſens nous diſent exactement ſur l'Euchariſtie après la conſécration.

Rien autre choſe, ſinon qu'il y a devant nos yeux un objet qui a les propriétés du pain & du vin; mais eſt-il impoſſible que Dieu faſſe que les rayons de lumiere qui tombent ſur l'eſpace qu'occupoient le pain & le vin, ſoient réfléchis après la conſécration, comme ils l'étoient avant? Eſt-il impoſſible que l'évaporation des parties inſenſibles qui faiſoient l'odeur du pain & du vin, avant la conſécration, ſe ſoient conſervées ſans ſe diſſiper: eſt-il impoſſible qu'une force de répulſion répandue au tour du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt, prenne la forme des eſpeces Euchariſtiques, & produiſe la ſolidité que nos ſens y découvrent?

Non, ſans doute ces choſes ne ſont pas impoſſibles; & ſi elles exiſtoient, elles formeroient un objet tel que nos ſens nous le repréſentent.

Nos ſens ne nous trompent donc point en nous rapportant qu'il y a ſous nos yeux un objet qui agit ſur nos organes, comme le pain & le vin y agiſſent.

Mais, nous nous tromperions nous même en jugeant que cet objet eſt du pain, puiſque nos ſens n'atteſteroient pas que ce ne peut être autre choſe.

---

(1) Perpétuité de la Foi, t. 3, l. 7, c. 11.

Le dogme de la Tranſſubſtantiation ne ſuppoſe donc point que nos ſens nous trompent ſur l'exiſtence des objets, & ce dogme n'affoiblit point la vérité de leur témoignage ſur les miracles & ſur les faits qui ſervent de preuve à la Réligion.

BERNARD DE THURINGE étoit un Hermite qui annonça vers le milieu du dixieme ſiecle, que la fin du monde étoit prochaine.

Il appuyoit ſon ſentiment ſur un paſſage de l'Apocalypſe, qui porte qu'après mille ans & plus, l'ancien ſerpent ſera délié, & que les ames des Juſtes entreront dans la vie & regneront avec Jeſus-Chriſt.

Bernard de Thuringe prétendoit que ce ſerpent étoit l'Antechriſt, que par conſéquent, l'année 960 étant révolue, la venue de l'Antechriſt étoit prochaine, & par conſéquent la fin du monde.

Pour concilier plus de créance à ſon ſentiment, Bernard l'appuyoit d'un raiſonnement ridicule, mais qui fut convainquant pour beaucoup de monde; il prétendit que, lorſque le jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge ſe rencontreroit avec le Vendredi Saint, ce ſeroit une marque certaine que la fin du monde approchoit.

Enfin, l'Hermite Bernard aſſuroit que Dieu lui avoit révélé que le monde alloit bientôt finir.

L'effroi que cauſa une peinture vive de la fin du monde, le paſſage de l'Apocalypſe, l'aſſurance avec laquelle Bernard annonçoit que Dieu lui avoit révélé la fin du monde; perſuaderent une infinité de perſonnes de tout état; les Prédicateurs annoncerent dans leurs ſermons la fin du monde, & jetterent l'allarme dans tous les eſprits.

Une éclipſe de ſoleil arriva dans ce tems; tout le monde crut que c'en étoit fait, que le jour du dernier jugement étoit arrivé, chacun fuyoit & cherchoit à ſe cacher entre les rochers, dans des antres, & dans des cavernes.

Le retour de la lumiere ne calma pas les eſprits: Gerberge, femme de Louis d'Outremer, ne ſavoit à quoi s'en tenir, elle engagea les Théologiens à éclaircir cette matiere; & l'on vit paroître différens écrits

pour prouver que le tems de l'Antechrist étoit encore bien éloigné.

Enfin, l'on vit au commencement de l'onzieme siecle, le monde subsister comme au dixieme, & l'erreur annoncée par l'Hermite Bernard, se dissipa (1).

BERYLLE, Evêques de Bostres en Arabie, après avoir gouverné quelque tems son Eglise avec beaucoup de réputation, tomba dans l'erreur. Il crut que Jesus-Christ n'avoit point existé avant l'Incarnation, voulant qu'il n'eut commencé à être Dieu, qu'en naissant de la Vierge : il ajoutoit que Jesus-Christ n'avoit été Dieu, que parceque le Pere demeuroit en lui, comme dans les Prophetes : c'est l'erreur d'Artemon.

On engagea Origene à conférer avec Berylle : il alla à Bostres, & s'entretint avec lui pour bien connoître son sentiment : lorsqu'il l'eut bien connu, il le réfuta ; & Berylle, convaincu par les raisons d'Origene, abandonna sur-le-champ son erreur (2).

Tels sont les droits de la vérité sur l'esprit humain, lorsqu'elle nous est offerte par la raison, par la douceur, & par la charité : ce fut avec ces mêmes moyens, qu'Origene éteignit l'erreur des Arabiens, qui nioient l'immortalité de l'ame : le zéle ardent, impétueux & sans lumiere, eût irrité Berylle ; la science & la douceur d'Origene l'arracherent à l'erreur, & le gagnerent à la vérité.

BLASTUS étoit Juif, il passa dans la Secte des Valentiniens, & ajouta au systême de Valentin quelques pratiques Judaïques auxquelles il étoit attaché, telle est la célébration de la Pâque le 14 de la lune (3).

BOGOMILES, ce nom est composé de deux mots Esclavons, qui signifient solliciteurs de la miséricorde Divine (4).

On le donna à certains Hérétiques de Bulgarie,

---

(1) Martene, amplissima Collect. t. 4. p. 860. Abbo, Apologet. ad calcem codicis canonum veteris Ecclesiæ Romanæ, à Francisco Pithœo, p. 401. Hist. Littéraire de France, t. 5, p. 11.

(2) Euseb. l. 6, c. 20, 33.

(3) Autor Append. apud Tert. de Præscript. c. 53.

[4] Ducange, Glossaire.

disciples d'un nommé Basile, Medecin, qui sous l'Empire d'Alexis Comnene renouvella les erreurs des Pauliciens.

Les guerres des Barbares & la persécution des Iconoclastes, avoient presque éteint les études dans l'Empire Grec, elles s'étoient un peu relevées sous Basile Macedonius par les soins de Photius, sous Leon le Philosophe, & sous ses successeurs.

Mais le retour de l'esprit humain à la lumiere est peut-être encore plus lent, que ses premiers pas vers la vérité : on parloit & l'on écrivoit mieux que dans les siecles précédens, mais la superstition & l'amour du merveilleux, inséparables de l'ignorance, dominoient encore dans presque tous les esprits : c'étoit toujours sur un présage que les Empereurs montoient sur le thrône, ou en descendoient : il y avoit toujours dans une Isle quelque Caloyer fameux par l'austérité de sa vie, qui promettoit l'Empire à un grand Capitaine, & le nouvel Empereur le faisoit Evêque d'un grand Siége ; ces prétendus Prophetes étoient souvent de grands imposteurs : car il est difficile que les hommes ignorans soient long-tems ignorans avec simplicité, & ne deviennent pas imposteurs, lorsque leur profession peut les conduire à la fortune.

Dans ces siecles d'ignorance & de superstition, quelques germes de l'erreur des Pauliciens, qui subsistoient encore, se développerent, & s'allierent avec les erreurs des Messaliens.

Basile le Médecin fit l'assemblage de ces erreurs : c'étoit un vieillards qui avoit le visage abbatu, & qui étoit vêtu en Moine ; il se fit d'abord douze disciples qu'il appelloit ses Apôtres, & qui répandirent sa doctrine, mais avec beaucoup de soin & de circonspection.

L'Empereur Alexis Comnene voulut le voir, feignit de vouloir être son disciple, & l'engagea à lui dévoiler toute sa doctrine.

L'Empereur avoit fait placer derriere un rideau un Sécrétaire, qui écrivoit tout ce que disoit Basile : cet artifice réussit à l'Empereur, Basile lui exposa sans déguisement toute sa doctrine.

Alors l'Empereur fit aſſembler le Sénat, les Officiers Militaires, le Patriarche, & le Clergé ; on lut dans cette aſſemblée l'écrit qui contenoit la doctrine de Baſile, il ne la méconnut point, il offrit de ſoutenir tout ce qu'il avoit dit, & déclara qu'il étoit prêt à ſouffrit le feu, les tourmens les plus cruels & la mort : il ſe flattoit que les Anges le délivreroient.

On fit tout ce qu'on put pour le détromper, mais inutilement, il fut condamné au feu.

L'Empereur approuva le jugement, & après avoir fait de nouveaux efforts pour le gagner, on fit allumer un grand bucher au milieu de l'Hyppodrome : on planta une croix de l'autre côté, & l'on dit à Baſile de choiſir entre la croix & le bucher, il préfera le bucher.

Le peuple demandoit qu'on fît ſubir le même ſupplice à ſes Sectateurs, mais Alexis les fit conduire en priſon, où quelques uns renoncerent à l'erreur ; il y en eut que rien ne put faire changer de ſentiment. Il n'eſt pas impoſſible que l'artifice dont l'Empereur uſa avec Baſile, la rigueur avec laquelle il fut condamné & exécuté, n'aient contribué à l'opiniatreté de ſes diſciples, & il n'eſt pas ſûr que ceux qui abjurerent leurs erreurs, les aient abjurées ſincerement.

Un Profeſſeurs de Wirtemberg a donné une hiſtoire des Bogomiles en 1711 : on peut voir ſur cette Secte Baronius, Sponde, Eutymius, Anne Comnene (1).

BONOSE, Evêque de Sardique, attaquoit comme Jovinien la virginité perpétuelle de la Sainte Vierge, prétendant qu'elle avoit eu d'autres enfans après Jeſus-Chriſt, dont il nioit même la divinité, comme Photin : enſorte que les Photiniens furent nommés depuis *Bonoſiaques*. Il fut condamné dans le Concile de Capoue, aſſemblé pour éteindre le Schiſme d'Antioche.

BROUNISTES, branche de Presbyteriens, diſciples de Brown, voyez PRESBYTERIENS.

BUDDAS s'appelloit auſſi Therebinte, il fut le Maître de Manès : voyez cet article.

---

[1] Eutymius Panopl. part. 2. tit. 23. Anne Comnene, Baron & Sponde, ad an. 1118.

C

CABALE, ou plutôt CABBALE, comme on l'écrit en Hébreu, ſignifie tradition : dans l'uſage ordinaire, il ſignifie l'art de connoître & d'expliquer l'eſſence & les opérations de l'Etre ſuprême, des Puiſſances ſpirituelles, & des forces naturelles, & de déterminer leur action pas des figures ſymboliques, par l'arrangement de l'alphabet, par la combinaiſon des nombres, par le renverſement des lettres de l'écriture, & par le moyen des ſens cachés que l'on prétend y découvrir.

Comment l'eſprit humain eſt-il arrivé à ces idées? C'eſt ce qu'il ne faut pas chercher chez les Cabbaliſtes, & c'eſt ce qui eſt très-obſcur dans les auteurs qui ont parlé de la Cabbale. Sans entrer dans ces diſcuſſions, nous allons expoſer nos conjectures ſur l'origine de la Cabbale ; nous parlerons enſuite du mêlange des principes de la Cabbale, avec les principes du Chriſtianiſme, par les premiers Hérétiques, & dans les ſiecles poſtérieurs.

de l'Origine de la Cabale.

Je crois trouver l'origine de la Cabbale chez les Chaldéens, dans la Philoſophie de Pythagore, & dans celle de Platon. Les héréſies des trois premiers ſiecles ſont en grande partie nées du mêlange de ces différents principes avec les dogmes du Chriſtianiſme. Le développement de ces principes peut être agréable à ceux qui veulent ſavoir l'hiſtoire de la Réligion & celle de l'eſprit humain.

De la Cabale des Chaldéens.

Les Chaldéens avoient conſervé la croyance d'un Etre ſuprême qui exiſtoit par lui-même, qui avoit produit le monde, & qui le gouvernoit.

Rien n'étoit plus intéreſſant pour la curioſité hu-

maine, que la connoiſſance de cet Etre, & celle des loix auxquelles il avoit ſoumis le monde : les Chaldéens s'occuperent beaucoup plus de ces objets, que les autres peuples, déterminés apparemment par la beauté du climat, par la tranquilité de leur vie, & par l'eſpece d'inquiétudes qui éleve l'eſprit humain à ces objets, & dont les circonſtances étouffent ou déploient l'activité.

Ce ne fut qu'avec le ſecours de l'imagination, qu'ils entreprirent de s'élever à ces connoiſſances, ou plutôt ce fut l'imagination qui conſtruiſit le ſyſtême de la Théologie & de la Coſmogonie Caldéene.

Comme l'Etre ſuprême étoit la ſource de l'exiſtence & de la fécondité, les Chaldéens crurent qu'il étoit dans l'univers à-peu-près ce que la chaleur du ſoleil étoit par rapport à la terre : ils ſe repréſenterent donc l'Etre ſuprême : comme un feu, ou comme une lumiere ; mais comme la raiſon ne permettoit pas de regarder Dieu comme un Etre matériel, ils le conçurent comme une lumiere infiniment plus brillante, plus active, & plus ſubtile que la lumiere du ſoleil : c'eſt ordinainement ainſi que l'eſprit humain concilie la raiſon & l'imagination.

Lorſqu'une fois les Chaldéens eurent conçu l'Etre ſuprême, comme une lumiere qui donnoit l'exiſtence, la vie, l'Intelligence à tout, ils conçurent la création du monde, comme une émanation ſortie de cette lumiere : ces émanations en s'éloignant de leur ſource, avoient perdu de leur activité ; par le décroiſſement ſucceſſif de cette activité, elles avoient perdu leur legereté, elles s'étoient condenſées, elles avoient, pour ainſi dire, peſé les unes ſur les autres, elles étoient devenues matérielles, & avoient formé toutes les eſpeces d'Etres que le monde renferme.

Ainſi, dans le ſyſtême des Chaldéens, le principe des émanations, où l'intelligence ſuprême étoit environnée d'une lumiere, dont l'éclat & la pureté ſurpaſſent tout ce qu'on peut imaginer.

L'eſpace lumineux qui environne le principe ou la ſource des émanations, eſt rempli d'intelligences pures & heureuſes.

Immédiatement au deſſous du ſéjour des pures intelligences, commence le monde corporel, ou l'empirée : c'eſt une eſpace immenſe éclairé par la lumiere qui ſort immédiatement de l'Etre Suprême ; cet eſpace eſt rempli d'un feu infiniment moins pur, que la lumiere primitive, mais infiniment plus ſubtil & plus raréfié que tout le corps.

Au deſſous de l'Empirée, c'eſt l'Eter, ou un grand eſpace rempli d'un feu plus groſſier que l'Empirée, mais que le feu de l'Empirée échauffe.

Après l'Eter, ſont les étoiles fixes répandues dans un eſpace immenſe, ou les parties les plus danſes du feu étheré ſe ſont rapprochées & ont formé les étoiles.

Le monde des planetes ſuit le ciel des étoiles fixes, c'eſt l'eſpace qui renferme le Soleil, la Lune & les planetes.

C'eſt dans cette eſpace que ſe trouve le dernier ordre des Etres, c'eſt-à-dire, la matiere, qui, non-ſeulement eſt deſtituée de toute activité, mais encore qui ſe refuſe aux impreſſions & aux mouvemens de la lumiere.

Il y avoit donc entre l'Etre Suprême & les Etres qui ſont ſur la terre, un chaîne d'Etres intermédiaires, dont les perfections décroiſſoient à meſure que ces Etres étoient éloignés du ſéjour de l'Etre Suprême.

L'Intelligence ſuprême avoit communiqué aux premieres émanations, dans le dégré le plus éminent, l'intelligence, la force, & la fécondité : toutes les autres émanations participoient moins de ces attributs, à meſure qu'elles s'éloignoient de l'Intelligence ſuprême.

Comme les parties lumineuſes ſont des eſprits dans le ſyſtême des émanations, les différens eſpaces lumineux qui s'étendent depuis la lune, juſqu'au ſéjour de l'Intelligence ſuprême, ſont remplies de différens ordres d'eſprits.

L'eſpace qui eſt au-deſſous de la lune éclaire la terre, c'eſt donc de cet eſpace que deſcendent les eſprits ſur la terre.

Ces eſprits avant de deſcendre au-deſſous de la lu-

ne, ſont unies à un corps étherien, qui leur ſert comme de véhicule, & par le moyen du quel ces eſprits peuvent voir & connoître les objets que renferme le monde ſublunaire.

Selon les Chaldéens, les ames humaines n'étoient que ces eſprits, qui, avec leurs corps étheriens, s'uniſſoient au fœtus humain. Le dogme de la métempſycoſe étoit une ſuite naturelle de ces principes, & l'on ſuppoſa que les ames unies au corps humain par la volonté de l'Etre Suprême, y rentroient lorſqu'elles en avoient été dégagées par la mort.

L'eſprit humain, toujours inquiet ſur ſa deſtination, rechercha la fin que l'Etre Suprême s'étoit propoſée en uniſſant des eſprits au corps humain : l'idée de la bonté de l'Etre Suprême, la beauté du ſpectacle de la nature, le rapport de tout ce que la terre produit avec le plaiſir de l'homme, firent juger que l'ame étoit unie au corps afin de la rendre heureuſe par cette union; & comme on ſuppoſoit la matiere ſans activité, & abſolument incapable de ſe mouvoir elle-même, la formation du corps humain, la production des fruits, tous les dons de la nature, furent attribués à des eſprits binfaiſants : c'étoient ces eſprits qui faiſoient parcourir au Soleil ſa carriere, qui répandoient la pluie ; qui fécondoient la terre, & l'on attribua à ces génies des fonctions & des forces différentes.

Dans cet eſpace même qui eſt au-deſſous de la Lune, au milieu de la nuit, on voyoit ſe former des orages, les éclairs ſortoient de l'obſcurité des nuages, la foudre éclatoit & déſoloit la terre, on jugea qu'il y avoit des eſprits ténébreux, des démons matériels répandus dans l'air.

Souvent du ſein de la terre même, où tout eſt ténébreux, on voyoit ſortir des flots de feu, la terre étoit ébranlée par les volcans, on ſuppoſa des puiſſances terreſtres ou des démons dans le centre de la terre, & comme on ſuppoſoit la matiere ſans activité, & incapable de ſe mouvoir par elle-même, tous les mouvemens des corps, tous les phénomenes furent attribués à des génies.

Les tonneres : les volcans, les orages sembloient destinés à troubler le bonheur des hommes, ont cru que les démons qui les produisoient étoient malfaisans, & haïssoient les hommes ; on leur attribua tous les événemens malheureux, & l'on imagina une espece d'hiérarchie dans les mauvais génies, semblable à celle qu'on avoit supposée pour les bons.

Mais, pourquoi l'Intelligence suprême, qui étoit essentiellement bonne, n'accabloit-elle pas du poids de sa puissance, cette foule de génies malfaisans ?

Les uns crurent qu'il n'étoit pas de la dignité, de l'Intelligence suprême, de lutter elle-même contre ces génies, & qu'elle en avoit remis le soin aux génies bienfaisans : les autres crurent que ces génies, méchans par leur nature, étoient indestructibles, & que l'Intelligence suprême ne pouvant, ni les anéantir, ni les corriger, les avoit relégués au centre de la terre, & dans l'espace qui est au-dessous de la Lune, où ils exerçoient leur empire & leur méchanceté ; que pour soutenir le genre humain contre des ennemis si dangereux, si nombreux, & si redoutables, l'Intelligence suprême envoyoit dans le monde terrestre des esprits bienfaisans, qui défendoient sans cesse les hommes contre les démons matériels.

Les bons & les mauvais génies avoient des fonctions particulieres & des dégrés différens de puissance, on leur donna des noms qui exprimoient leurs fonctions & leurs puissances.

Puisque les esprits bienfaisans étoient chargés de protéger les hommes, & de les sécourir dans leurs besoins : il falloit bien qu'ils entendissent le langage des hommes afin de les secourir, lorsqu'ils seroient appellés. On crut que les hommes avoient des génies protecteurs contre tous les malheurs, & que chaque génie avoit son nom, qu'il suffisoit de prononcer pour leur faire connoître le besoin qne l'on avoit de leur secours : & pour l'obtenir, on rechercha les noms qui pouvoient convenir aux génies bienfaisans, & leur faire connoître les besoins des hommes ; & comme les noms ne sont que des combinaisons des lettres de l'alphabet, on crut en combinant différemment ces lettres, trou-

ver les noms des génies dont on avoit beſoin. La prononciation du nom du génie dont on avoit beſoin, étoit une eſpece d'évocation ou de priere à laquelle on croyoit que le génie ne pouvoit réſiſter ; & voilà l'origine de la Cabbale qui attribuoit à des noms bizares la vertu de faire venir les génies, d'être en commerce avec eux, & d'opérer des prodiges.

Ces mêmes noms ſervoient quelquefois à chaſſer les génies malfaiſans, c'étoient des eſpeces d'exorciſmes : car on croyoit que ces génies étoient relégués dans le centre de la terre, & qu'ils ne faiſoient du mal que parcequ'ils avoient trompé la vigilance des génies deſtinés à les tenir renfermés, & s'étoient échapés dans l'athmoſphere. On croyoit que ces génies malfaiſans, lorſqu'ils entendoient prononcer le nom des génies qui les tenoient renfermés dans le centre de la terre, s'enfuyoient, à-peu-près comme un priſonnier échapé qui entend appeller la garde.

Comme on avoit ſuppoſé dans le nom des génies, ou dans les ſignes qui exprimoient leur fonction, une vertu ou une force qui les obligeoit à ſe rendre auprès des hommes qui les invoquoient ; on crut que le nom ou le ſigne du génie, gravé ou écrit, fixeroit, pour ainſi dire, le génie auprès de celui qui le porteroit, & c'eſt apparemment l'origine des Taliſmans faits avec des mots gravés, ou avec des figures ſymboliques.

Toutes ces pratiques étoient en uſage chez les Chaldéens, & chez preſque tous les Orientaux ; tous les monumens de l'Hiſtoire de leur Théologie & de leur Philoſophie, l'atteſtent & concourent à juſtifier nos conjectures ſur l'origine de la Cabbale (1).

De la Cabbale née des principes de Pythagore.

Les Philoſophes Grecs ne virent pour la plupart que

(1) Voyez l'Hiſt. de la Philoſophie Orientale, par Stanley. Le Commentaire Philologique de M. le Clerc, dans le ſecond volume de ſa Philoſophie. Pauli Bergeri Cabaliſmus. Judaïco Chriſtianus, Wirtembergæ 1707, in-4.

du mouvement & de la matiere dans les phénomenes, que les Chaldéens attribuoient à des génies.

Pythagore reconnut, comme les Chaldéens ses maîtres, l'existence d'une Intelligence suprême qui avoit formé le monde : ce Philosophe pensoit que l'ordre, la régularité, l'harmonie qu'il découvroit dans le monde, ne pouvoient naître du mouvement de la matiere : il admit donc dans le monde une intelligence qui en avoit arrangé les parties : tous les phénomenes de la nature lui parurent des suites des loix établies par l'Intelligence suprême pour la distribution des mouvemens, & les génies des Chaldéens disparurent à ses yeux : il ne vit dans la nature qu'une Intelligence suprême, de la matiere du mouvement.

Au milieu du magnifique spectacle de la nature, il apperçut des irrégularités, des désordres, qu'on ne pouvoit attribuer à l'Intelligence suprême, puisqu'elle aimoit l'ordre & l'harmonie ; il en conclud que les désordres étoient produits par le mouvement de la matiere que l'Intelligence suprême ne pouvoit arrêter ou diriger, il en conclud que l'Intelligence productrice du monde, n'étoit pas le principe du mouvement, & il admit dans la nature de la matiere, une force motrice qui l'agitoit, & une Intelligence qui n'avoit produit, ni la matiere, ni le mouvement, mais qui déterminoit la force motrice, & qui par ce moyen avoit formé le corps & le monde.

Ce Philosophe voulut connoître les loix que l'Intelligence productrice du monde suivoit dans la distribution des mouvemens, il vit que sur la terre, la régularité des corps & des phénomenes, dépendoit des rapports qu'avoient entr'eux les mouvemens qui concouroient à leur production ; il porta les yeux vers le ciel, il découvrit que les corps célestes étoient placés à des distances différentes, & qu'ils faisoient leurs révolutions en des tems différens & proportionnés à leurs distances : il conclud de ces observations, que l'ordre & l'harmonie dépendoient des rapports des mouvemens & des distances des corps ; c'étoit donc, selon Pythagore, la connoissance de ces rapports, qui avoit dirigé l'Intelligence productrice du monde dans la distribution des mouvemens.

La diſtance & le mouvement ſont des grandeurs : ces grandeurs ont des parties, & les plus grandes ne ſont que les plus petites multipliées un certain nombre de fois.

Ainſi les diſtances, les mouvemens des corps céleſtes, les rapports des mouvemens qui devoient concourir à la productions des animaux ou des plantes, & mettre de la proportion entre leurs parties, s'exprimoient par des nombres, & l'Intelligence ſuprême avant la production du monde, ne les connoiſſoit que par des nombres purement intelligibles.

C'eſt, ſelon Pythagore, ſur le rapport que l'Intelligence appercevoit entre ces nombres intelligibles, qu'elle avoit formé & exécuté le plan du monde.

Les rapports des nombres ne ſont point arbitraires, le rapport d'égalité entre deux fois deux & quatre, eſt néceſſaire, indépendant, immuable.

Puiſque les rapports des nombres ne ſont point arbitraires, & que l'ordre des productions de l'Intelligence ſuprême dépend du rapport qui eſt entre les nombres; il eſt clair qu'il y a des nombres qui ont un rapport eſſentiel avec l'ordre & l'harmonie, & que l'Intelligence ſuprême, qui aime l'ordre, ſuit, dans la diſtribution des mouvemens, les rapports de ces nombres, & ne peut s'en écarter.

La connoiſſance de ces rapports, ou ces rapports étoient donc la loi qui dirigeoit l'Intelligence ſuprême dans ſes productions; & comme ces rapports s'exprimoient eux-mêmes par des nombres, on ſuppoſa dans les nombres une force ou une puiſſance capable de déterminer l'Intelligence ſuprême à produire certains effets plutôt que d'autres. D'après ces idées, on rechercha quels étoient les nombres qui plaiſoient davantage à l'Etre ſuprême, & voilà une eſpece de Cabbale arithmétique, née des principes de la Philoſophie Pythagoricienne (1).

(1) Voyez Laert. l. 8. Stobée, Ecolog. Phyſic. c. 2. Jambli, des Myſter. Theodoret, Therap. l. 11. Examen du Fataliſme t. 1, à l'article de la Philoſophie Pythagoricienne.

De la Cabale née des principes de la Philosophie de Platon.

Platon crut qu'il y avoit un Dieu Suprême, ſpirituel & inviſible, qu'il appelloit l'Etre-même, le bien même, le pere & la cauſe de toutes choſes.

Il plaçoit, ſur ce Dieu Suprême, un Etre inférieur qu'il appelloit la raiſon, le conducteur des choſes préſentes & futures, le Créateur de l'univers, &c. Enfin il reconnoiſſoit un troiſieme Etre qu'il appelloit l'eſprit ou l'ame du monde : il y ajoutoit que le premier étoit le Pere du ſecond, & que le ſecond avoit produit le troiſieme (1).

Le Dieu Suprême étoit placé au centre du monde, tout eſt, diſoit-il, au tour du Roi de toutes choſes, & tout eſt à cauſe de lui, il eſt la cauſe de tous les biens : les choſes du ſecond ordre, ſont autour du ſecond : les choſes du troiſieme, ſont au tour du troiſieme.

Le Créateur, ſelon Platon, avoit formé le monde très-parfait, en uniſſant une nature corporelle & une créature incorporelle.

Platon diſtinguoit trois parties dans le monde : il plaçoit dans la premiere les Etres céleſtes & les Dieux ; les Intelligences éthériennes & les bons Démons, qui ſont les interpretes & les meſſagers des choſes qui regardent le bien des hommes, étoient dans la ſeconde ; enfin la troiſieme partie du monde, ou la partie inférieure du monde, renfermoit les Intelligences terreſtres, & les ames des hommes immortels.

Les Etres ſupérieurs gouvernoient les inférieurs, mais Dieu qui en eſt le Créateur & le Pere, regne ſur tous, & cet empire paternel n'eſt autre choſe que ſa providence, par laquelle il donne à chaque Etre ce qui lui appartient (2).

Les différens ordres des eſprits que le monde renferme, ſont donc unis : & voici comment la Philoſo-

---

(1) Voyez ſon Timée, ſa ſeconde & ſa ſixieme Lettre.

(2) Hierocles, de Providentia, apud Photium.

phie Platonicienne expliquoit leur union ; les Divinités du second ordre se tournoient vers les premieres Intelligences : alors les premieres Intelligences donnoient aux secondes la même essence & la même puissance qu'elles avoient : c'étoit par ce moyen que l'union s'entretenoit entre les différens ordres d'esprits que l'Etre suprême avoit produits (1).

Ainsi dans les principes de la Philosophie Platonicienne, l'esprit humain pouvoit par son union aux différens ordres d'esprits, s'élever à la plus haute perfection, & il n'étoit pas possible qu'on ne cherchât avec ardeur les moyens de parvenir à cette union : voilà donc encore une espece de Cabbale qui devoit naître de la Philosophie Paltonicienne.

De l'union des principes de la Cabbale avec le Christianisme.

La doctrine des Chaldéens sur l'origine du monde, sur les Dieux, sur les Génies : leur Astrologie, leur Magie, s'étoient répandues dans tout l'Orient, elles avoient pénétré chez les Juifs & chez les Samaritains ; les Egyptiens avoient une partie de leurs opinions & de leurs pratiques.

Ainsi lorsqu'Alexandre & ses successeurs, porterent en Egypte & en Syrie les sciences des Grecs, les esprits étoient disposés à recevoir les idées de Pythagore & de Platon, qui s'accordoient mieux avec la Théologie Chaldéenne & Egyptienne, que le systême des autres Philosophes Grecs.

La Poilosophie de Pythagore, tombée dans l'oubli chez les Grecs, reparut donc en Egypte & dans l'Orient : avant la naissance du Christianisme, on allia les sentimens de Pythagore avec ceux de Platon, & des

(1) Jambliq, de Myster. Ægypt. sect. 1, c. 19, ce n'est pas ici le systême pur de Platon, qui peut-être n'en avoit point ; mais c'est le sentiment auquel il paroît avoir donné la préférence, & auquel on avoit ajouté des idées étrangeres. V. l'Examen du Fatalisme, sur la Philosophie de Platon.

principes de ces deux Philoſophes, on forma un ſyſtême de Philoſophie & de Théologie qui l'emporta ſur tous les autres ſyſtêmes ; ainſi la doctrine des Génies, le ſyſtême des émanations, l'art de commander aux Génies, la ſcience des propriétés & des vertus des nombres, auſſi-bien que la Magie, étoient fort en vogue dans l'Orient à la naiſſance du Chriſtianiſme.

La Religion Chrétienne éclairoit l'eſprit humain ſur les difficultés dont il cherchoit la ſolution dans les ſyſtêmes des Philoſophes : elle apprenoit aux hommes qu'un Etre tout puiſſant & ſouverainement parfait avoit fait exiſter tout par ſa volonté, qu'il avoit voulu que le monde ſût, & que le monde avoit exiſté ; qu'il le conſervoit & le gouvernoit, qu'il y avoit dans cet Etre ſuprême trois perſonnes ; que l'homme avoit été créé innocent, qu'il avoit déſobéi à Dieu, & que par ſa déſobéiſſance il étoit devenu coupable & malheureux ; que ſon crime & ſon malheur ſe tranſmettoient à ſa poſtérité ; qu'une des Perſonnes divines s'étoit unie à l'humanité, qu'elle avoit ſatisfait à la Juſtice Divine, & reconcilié les hommes avec Dieu, qu'une félicité éternelle étoit préparée aux hommes qui profiteroient des graces du Rédempteur, & qui pratiqueroient les vertus dont il étoit venu donner l'exemple ſur la terre.

Ces vérités étoient annoncées & prouvées par les Apôtres, & confirmées par les miracles les plus éclatans & les plus certains.

Les Philoſophes Platoniciens & Pythagoriciens, dont les principes avoient plus d'analogie avec les dogmes de la Religion Chrétienne, embraſſerent le Chriſtianiſme.

Mais la Religion Chrétienne, en inſtruiſant ſolidement l'homme ſur tout ce qu'il lui eſt eſſentiel de connoître pour être vertueux, & pour mériter le bonheur éternel, garde le ſilence ſur les objets, qui ne peuvent qu'intéreſſer la curioſité, ou ſatisfaire la vanité. Elle n'explique point comment Dieu a tout produit par ſa bonté ; elle ne nous donne point d'idée de la création, & nous ne pouvons l'imaginer, quoique la raiſon en voie clairement la vérité ; la Religion ne

ne nous dit point pourquoi, ni comment Dieu a créé le monde tel qu'il est : pourquoi il y a des imperfections, comment il le conserve, comment il unit l'ame au corps humain, &c.

La curiosité inquiete voulut connoître tous ces objets, & former des systêmes pour expliquer tout ce que la révélation n'éclaircissoit pas. Les Philosophes convertis expliquerent donc les dogmes du Christianisme, par les principes dont ils étoient préoccupés, & de-là naquirent pendant les trois premiers siecles presque toutes les héréfies.

Les Philosophes Platoniciens & Pythagoriciens voulurent donc allier les dogmes du Christianisme avec le systême des émanations, & avec les principes de la Cabbale que nous avons exposés : tels furent les Gnostiques, Basilide, Saturnin, Valentin, Marc, Euphrate, dont nous avons exposé les principes dans leurs articles.

Les Juifs adopterent aussi les principes de la Cabbale. Nous n'entreprendrons point de fixer l'origine de cet art chez eux ; mais il est certain qu'ils s'y appliquerent beaucoup, & qu'ils prétendirent trouver dans les différens arrengemens des lettres de l'alphabet hébreu, de grands mysteres : il y en avoit qui adoptoient le systême des émanations, & ils le déguiserent sous le nom des Sephirots (1), qui ne différent point en effet des Eons des Valentiniens. Ils prétendirent même donner à ces connoissances une origine divine, & appuyerent toutes leurs opinions sur des autorités qui remontoient à Moyse, ou même à Adam : & c'est apparemment de-là qu'est venu le mot de Cabbale, qui signifie tradition. Il est certain que les Juifs avoient une tra-

---

(1) Les Sephirots sont la partie la plus considérable de la Cabale : il y en a dix, on les représente quelquefois sous la figure d'un arbre, parceque quelques-uns font comme la racine, & les autres comme autant de branches qui en naissent : ces dix Sephirots sont la *Couronne*, la *Sagesse*, l'*Intelligence*, la *Force* ou la *Sévérité*, la *Misericorde* ou la *Magnificence*, la *Beauté*, la *Victoire*, la *Gloire* le *Fondement*, le *Royaume*.

dition, mais il n'eſt pas moins certain que les Cabaliſtes ne l'ont point ſuivie, ou qu'ils l'ont tellement défigurée, que la Cabbale des Juifs ne peut être d'aucune utilité : leurs écrivains ſont d'une obſcurité impénétrable, & les explications philoſophiques qu'on en donne, ne contiennent rien que de trivial, & qu'on ne ſache mieux d'ailleurs. Nous nous contenterons d'indiquer les auteurs qui en ont traité (1)

Après la priſe de Conſtantinople par les Turcs, les Grecs apporterent en Occident la Philoſophie de Platon, d'Ariſtote & de Pythagore : on emprunta des Sarraſins des Commentateurs pour les éclaircir ; & les Sarraſins, qui avoient reçu en grande partie les ſciences des Philoſophes d'Orient & d'Alexandrie; firent paſſer en Occident la Philoſophie de Platon & de Pythagore, unies enſemble & chargées d'une infinité d'idées étrangeres & de pratiques ſuperſtitieuſes.

On n'étudia pas les langues avec moins d'ardeur que la Philoſophie : on apprit le Grec, l'Arabe, l'Hébreu, & il y eut des Savans qui prirent inſenſiblement les idées des Philoſophes Grecs, Arabes ou Juifs, & qui adopterent leurs idées cabaliſtiques : tels furent Reuchlin, Pic de la Mirande, George de Veniſe, Agrippa, qui renouvellerent le ſyſtême des émanations, & les rêveries de la Cabbale (2).

Enfin, dans le dix-ſeptieme ſiecle il s'alluma dans l'Allemagne & en Angleterre une ardeur extraordinaire pour la connoiſſance des langues orientales, &

(1) Baſnage, Hiſt. des Juifs, t. 2. Buddæus, Introduct. ad Philoſ. Hebræorum. Loſius Biga, Diſſert. in-4. 1706. Joannis Chriſtoph. Wolfii, Biblior. Hebræa, part. 2. Hamburg. in-4. 1721. Jacobi Rhenfordii, Opera Philologica, Ultraject. 1722, in-4. Pauli Bergeri, Cabaliſm. Judaico-Chriſtianus Wirtemberg, 1707, in-4. Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 9, p. 37. Brucker, Hiſt. Philoſ. t. 2.

(2) Joan. Pici Mirand. Concluſiones Cabaliſticæ 71, ſecundum opinionem propriam, ex ipſis Hebræorum ſapient. fundamentis Chriſtianam Relig. confirmantes. Reuchlin, de Arte Cabaliſtica, de Verbo Mirifico. Georg. Venetus de Harmonia totius mundi Promptuarium rerum Theolog. Agrippa, de Occulta Phil. Voyez Brucker, Hiſt. Philoſ. t. 4. Period. 3, l. 2, part. 1, c. 4.

pour le Rabbinisme. Comme presque tous les Rabbins ont quelque teinture de la Cabale, les auteurs qui les lurent adopterent leurs idées, & il se trouva en Angleterre & en Allemagne des savans qui firent des efforts incroyables pour rétablir la Cabale, & pour trouver tous les dogmes de la Réligion Chrétienne dans les principes de la Cabale : plusieurs de leurs ouvrages sont le fruit d'une érudition immense ; tels furent Marc, Morus, peut-être Cudworth, Knorius, l'auteur du livre intitulé *Cabala denudata*, dans lequel on emploie une érudition prodigieuse ; enfin un Allemand nommé Jonas Scharmius écrivit au commencement du dix-huitieme siecle en faveur de la Cabale, & prétendit trouver une conformité parfaite entre la Cabale, la Philosophie Péripatéticienne, & la Réligion Chrétienne [1].

Les principes des Cabalistes modernes sont peu différens de ceux que nous avons exposés en parlant de l'origine de la Cabale : à l'égard de l'application qu'ils font de ces principes, quoiqu'elle soit différente pour les détails, elle est cependant la même pour le fond : les explications de ces principes, & les conséquences que l'on en peut tirer, sont si arbitraires, & la méthode des Cabalistes est si obscure, qu'il est également inutile & impossible de suivre l'esprit humain dans ce labyrinthe d'erreurs, d'idées folles, & de pratiques ridicules, parcequ'elles ne tiennent ordinairement, ou plutôt jamais, à rien de raisonnable ou d'ingénieux. Nous avons cité les auteurs où l'on pourra s'en convaincre.

CAINITES, Hérétiques, ainsi nommés à cause de la vénération qu'ils avoient pour Caïn, ils parurent vers l'an 159 : voici l'origine de cette vénération.

Pendant le premier siecle, & au commencement du second, on s'étoit beaucoup occupé à éclaircir l'histoire de la création, & à expliquer l'origine du mal : on avoit adopté tantôt le systême des émanations, tantôt celui des deux principes.

---

(1) Jonæ Conradi Scharmii, Introductio in Dialecticam Caballæorum, Brunsvigæ 1703, in-8.

Quelque peu fondée que soit une hypothèse, elle devient infailliblement un principe dans l'esprit de beaucoup de ceux qui l'adoptent : on ne s'occupe plus alors à la prouver ou à l'étayer ; on l'emploie comme une vérité fondamentale pour expliquer les phénomenes.

Le systême des émanations, & celui qui supposoit un bon & un mauvais principe, passerent dans beaucoup d'esprits pour des vérités incontestables, d'où l'on partit pour expliquer les phénomenes : & chacun se crut en droit de supposer plus ou moins de génies ou de principes, & de mettre dans leurs productions, dans leur puissance, & dans leur maniere d'agir, toutes les différences qui lui paroissoient nécessaires pour expliquer le phénomene qui le frappoit le plus, ou que l'on avoit négligé d'expliquer.

La plupart des Sectes qui avoient précédé les Caïnites, avoient expliqué l'origine du bien & du mal en supposant une Intelligence bienfaisante qui tiroit de son sein des esprits heureux & innocens, mais qui étoient emprisonnés dans des organes matériels par le Créateur qui étoit malfaisant.

Ils n'avoient point expliqué, d'une maniere satisfaisante pour tout le monde, d'où venoit la différence qu'on observoit dans les esprits des hommes ; ainsi parmi les Sectateurs du systême des deux principes, il y eut quelqu'un qui entreprit d'expliquer la différence des esprits & des caracteres des hommes : il supposa que ces deux principes, ou ces deux puissances, avoient produit Adam & Eve ; que chacun de ces principes avoit ensuite pris un corps & avoit eu commerce avec Eve ; que les enfans qui étoient nés de ce commerce, avoient chacun le caractere de la puissance à laquelle ils devoient la vie : ils expliquoient par ce moyen la différence du caractere de Caïn & d'Abel, & de tous les hommes.

Comme Abel avoit marqué beaucoup de soumission au Dieu Créateur de la terre, ils le regardoient comme l'ouvrage d'un Dieu qu'ils appelloient *Histere.*

Caïn au contraire qui avoit tué Abel, parcequ'il servoit le Dieu Créateur, étoit l'ouvrage de la sagesse

& du principe fupérieur : ainfi Caïn étoit, felon eux, le premier des fages, & le premier objet de leur vénération.

Par une fuite naturelle de leur principe fondamental, ils honoroient tous ceux qui étoient condamnés dans l'Ancien Teftament, Caïn, Efaü, Coré, les Sodomites, qu'ils regardoient comme des enfans de la fageffe & des ennemis du principe créateur. Par une fuite de leur principe fondamental, ils honoroient Judas. Judas, felon les Caïnites, favoit feul le myftere de la création des hommes, & c'étoit pour cela qu'il avoit livré J. C. foit qu'il s'apperçut, difoient ces impies, qu'il vouloit anéantir la vertu & les fentimens de courage, qui font que les hommes combattent le Créateur, foit pour procurer aux hommes les grands biens que la mort de Jefus-Chrift leur a apportés, & que les puiffances amies du Créateur vouloient empêcher, en s'oppofant à ce qu'il mourût : auffi ces Hérétiques louoient Judas comme un homme admirable, & lui rendoient des actions de grace (1).

Ils prétendoient, que pour être fauvé, il falloit faire toutes fortes d'actions, & ils mettoient la perfection de la raifon à commettre hardiment toutes les infamies imaginables ; ils difoient que chacune des actions infames avoit un Ange tutélaire, & ils invoquoient cet Ange en la commettant (2).

Les Caïnites avoient des livres apocryphes, comme l'Evangile de Judas, quelqu'autres ecrits faits pour exhorter à détruire les ouvrages du Créateur ; un autre écrit intitulé l'Afcenfion de Saint Paul : il s'agit dans ce livre du raviffement de cet Apôtre : & les Caïnites y avoient mis des chofes horribles.

Une femme de cette Secte nommée *Quintille*, étant venue en Afrique du tems de Tertullien, y pervertit beaucoup de monde, particulierement en détruifant le Baptême : on appella Quintillianiftes les Sectateurs de

---

(1) Iræn. l. 1, c. 35, aliàs l. 1, c. 15. Tert. de Præfcript. 38. 39. Iræn. & Epiph. loc. cit.
(2) Theodoret, Hæret. Fab. Aug. de Hær. c. 18.

cette femme ; il paroit qu'elle avoit ajouté aux infamies des Caïnites d'horribles pratiques (1)

Philastrius fait une Secte particuliere de ceux qui honoroient Judas (2).

L'Empereur Michel avoit une grande vénération pour Judas, & voulut le faire canoniser (3).

Hornebec parle d'un Anabaptiste qui pensoit sur Judas, comme les Caïnites (4).

On a aussi donné aux Caïnites le nom de Judaïtes (5).

CALVIN (Jean), naquit à Noyon au commencement du seizieme siecle : il fit ces premieres études à Paris au Collége de la Marche, & sa Philosophie au Collége de Montaigu sous un Espagnol. Il étudia le Droit à Orléans sous Pierre de l'Etoile, & à Bourges sous Alciat ; il fit connoissance dans cette derniere Ville avec Wolmar, Allemand de nation, & Professeur en grec : ce fut sous ce maître que Calvin apprit le Grec, le Syriaque & l'Hebreu.

Les sentimens de Luther & de Zuingle commençoient à se répandre en France ; Wolmar, maître & ami de Calvin, étoit leur partisan secret ; Calvin adopta les sentimens de son maître, & des Prétendus Réformateurs. La mort de son pere le rappella à Noyon, où il resta peu de tems ; il alla à Paris, où il composa au commentaire sur le traité de la clémence de Sénéque : il se fit bien-tôt connoître à ceux qui secrettement avoient embrassé la Réforme ; mais il n'imita pas leur discrétion : son zele impétueux éclata, on voulut l'arrêter, il sortit de Paris, & ensuite de la France, pour se retirer à Basle, où il se dévoua à la défense de la Réforme.

On comprenoit sous le nom de Réformateurs & de Réformés, cette foule de Sectaires Luthériens, Carlostadiens, Anabaptistes, Zuingliens, Ubiquitaires,

---

(1) Tert. de Bapt.

(2) De Hær. c. 34, 36.

(3) Theoph. Raynaud, de Juda Proditore, p. 680.

(4) Hornebec, Controvers. p. 390.

(5) Ittigius, de Hært. sect. 2. §. 4, 5.

&c. qui remplissoient l'Allemagne, & qui s'étoient répandus en Italie, en France, en Angleterre, & dans les Pays-bas: toute leur doctrine consistoit en déclamations contre le Clergé, contre le Pape, contre les abus, contre toutes les puissances Ecclésiastiques & Civiles.

Les Réformés n'avoient, ni principes suivis, ni corps de doctrine, ni discipline, ni symbole.

Calvin entreprit d'établir la Réforme sur des principes théologiques, & de former un corps de doctrine qui réunit tous les dogmes qu'il avoit adoptés dans la Réforme, & dans lequel ces dogmes sortissent de ceux du Christianisme, comme des conséquences de leurs principes: en un mot il vouloit former un symbole pour les Réformés.

C'étoit le seul moyen de les réunir & de faire de la Réforme une Religion raisonnable: c'est l'objet qu'il se propose dans ses Institutions Chrétiennes.

Après avoir fait imprimer ses Institutions, Calvin passa en Italie pour voir la Duchesse de Ferrare, fille de Louis XII; mais le Duc de Ferrare, qui craignoit que le séjour de Calvin chez lui ne le brouillât avec le Pape, l'obligea de sortir de ses Etats. Calvin revint en France, & il en sortit bien-tôt pour se rendre à Strasbourg: il passa par Geneve, où Farel & Viret avoient commencé à établir la Religion Protestante: le Magistrat, le Consistoire & le Peuple engagerent Calvin à accepter une place de Prédicateur & de Professeur, l'an 1536.

Deux ans après, Calvin fit un Formulaire de foi & un Catéchisme, qu'il fit recevoir à Geneve, où il abjura solemnellement la Religion Catholique: tout le peuple jura qu'il observeroit les articles de doctrine, tels que Calvin les avoit dressés.

La Réforme s'étoit établie à Zuric, à Berne &c. un Synode de Berne décida, 1°. que dans la Cene on ne se serviroit point de pain levé: 2°. qu'il y auroit dans l'Eglise des Fonts-Baptismaux: 3°. que l'on célébreroit tous les jours de Fêtes, aussi-bien que le Dimanche.

Le nouveau Réformateur avoit condamné dans ses

Inſtitutions, toutes les cérémonies de l'Egliſe Romaine, il n'en voulut conſerver aucune trace, & refuſa de ſe conformer au décret du Synode de Berne : le Conſeil s'aſſembla, les ennemis de Calvin firent aiſément ſentir au Conſeil, que Geneve avoit dans Calvin, non pas un Réformateur, mais un Maître qui dans ſes ouvrages réclamoit la liberté Chrétienne, & qui dans ſa conduite, étoit un deſpote inflexible. On chaſſa Calvin, Farel & ſes aſſociés.

Calvin ſe retira à Strasbourg, & y fonda une Egliſe Françoiſe, qui fut bien-tôt nombreuſe par le concours des Proteſtans qui abandonnoient la France où ils étoient traités avec beaucoup de rigueur. Ce fut pendant ſon ſéjour à Strasbourg qu'il épouſa la veuve d'un Anabaptiſte qu'il avoit convertie.

Les talens de Calvin lui acquirent à Strasbourg beaucoup de conſidération, & les Proteſtans de cette Ville le députerent à la Diete de Ratisbonne.

La Ville de Geneve n'étoit pas tranquille depuis le départ de Calvin : il s'y étoit fait un parti puiſſant, qui l'emporta enfin ſur ſes ennemis, & Calvin fut rappellé à Geneve trois ans après qu'il en avoit été chaſſé.

Ce fut alors qu'il prit à Geneve un empire abſolu, qu'il conſerva juſqu'à ſa mort : il regla la diſcipline à peu près de la maniere qu'on la voit encore aujourd'hui dans les Egliſes Prétendues Réformées : il établit des Conſiſtoires, des Colloques, des Synodes, des Anciens, des Diacres, des Surveillans : il regla la forme des prieres & des prédications, la maniere de célébrer la Cene, de baptiſer, d'enterrer les morts. Il établit une Juriſdiction conſiſtoriale, à laquelle il prétendit pouvoir donner le droit de cenſures & de peines canoniques, & même la puiſſance d'excommunier. Il fit enſuite un Catéchiſme latin & françois, fort différent du premier qu'il avoit fait, & obligea les Magiſtrats & le peuple à s'engager pour toujours à le conſerver.

La rigueur avec laquelle Calvin exerçoit ſon pouvoir ſans bornes, & les droits de ſon Conſiſtoire, lui attirerent beaucoup d'ennemis, & cauſerent quelquefois du déſordre dans la Ville ; mais ſes talens & ſa fermeté triompherent de ſes ennemis. Il étoit inflexible dans ſes

sentimens, invariable dans ses démarches, & capable de tout sacrifier pour le soutien d'une pratique indifférente, comme par la défense des premieres vérités de la Religion. Un homme de ce caractere avec de grands talens & de l'austérité dans les mœurs, vient à bout de tout, & subjugue infalliblement la multitude & les caracteres foibles qui aiment mieux à la fin se soumettre à tout, que lutter sans cesse contre la domination armée de l'éloquence & du savoir.

Calvin ne jouissoit cependant pas tranquillement de ses triomphes : à peine une faction s'étoit éteinte, que de nouveaux ennemis s'élevoient : on attaqua sa doctrine. Bolsec Carme apostat, l'accusa de faire Dieu auteur du péché, il entreprit de le prouver : Calvin alla le visiter, & s'efforça de le gagner, mais inutilement, & Bolsec commençoit à se faire écouter avec plaisir. Calvin, qui avoit assisté sécrétement à une de ses conférences, parut sur la scene aussi-tôt qu'elle fut finie, parla pour le réfuter, entassa tous les passages de l'Ecriture & de Saint-Augustin, qui paroissoient favoriser son sentiment sur la prédestination. Calvin abusoit de ces passages, & l'emportement avec lequel il les débitoit, ne détruisoit point dans l'esprit de ses auditeurs l'impression qu'avoit faite l'accusation de Bolsec : il engagea donc le Magistrat à faire arrêter Bolsec, on le mit en prison, on l'y traita fort mal, sous prétexte qu'il avoit causé du scandale, & troublé la paix de l'Eglise.

L'Apôtre de Geneve poussa sa vengeance ou ses précautions plus loin : il écrivit aux Cantons Suisses, qu'il falloit délivrer la terre de cet homme pernicieux, de peur qu'il n'allât infecter de son poison, toutes les contrées voisines.

Un Seigneur qui jouissoit d'une grande considération & que Calvin avoit engagé dans la Réforme, M. Falais, justement indigné de la conduite de Calvin, prévint les Cantons contre les desseins de ce Réformateur, qui se contenta du bannissement de Bolsec (1), qui fut

---

[1] Spond. ad an. 1545. Hist. de Geneve, t. 2, p. 33. Préface des Lettres de Calvin à M. Falais.

banni de Geneve, comme convaincu de sédition & de Pélagianisme.

Ainsi, l'on étoit séditieux, ennemi de la tranquillité publique, lorsqu'on osoit contredire Calvin; on étoit Pélagien, & l'on méritoit la mort, parcequ'on croyoit, que dans ses principes, Dieu étoit auteur du péché. Voilà le Reformateur qui s'est emporté avec fureur contre la prétendue tyrannie de l'Eglise Romaine. On dispute dans cette Eglise sur la nature & sur l'efficacité de la Grace; les Partisans de la Grace efficace par elle-même, & de la Prémotion physique, prétendent que l'on ne peut nier leur sentiment, sans tomber dans le Pélagianisme; & les Théologiens du sentiment opposé, rejettent la Grace efficace par elle-même, & la Prémotion Physique, parcequ'ils croient qu'elle fait Dieu auteur du péché; mais jamais on n'a vu ces Théologiens dire qu'il falloit brûler leurs adversaires.

Le bannissement de Bolsec augmenta le nombre des ennemis de Calvin : on ne trouvoit pas qu'il se fût justifié sur l'odieuse imputation de faire Dieu auteur du péché : on parla ouvertement contre sa doctrine sur la prédestination, il y eut même des Pasteurs de Berne qui voulurent intenter sur ce sujet un procès à Calvin; Bolsec y renouvella ses accusations, & Castalion qu'il avoit encore obligé de sortir de Geneve, parcequ'il ne pensoit pas comme lui, le décrioit à Basle (1).

Servet, qui s'étoit échappé de la prison où il étoit enfermé en France, se sauva vers ce tems à Geneve : Calvin le fit arrêter, & fit procéder contre lui dans toute la rigueur possible. Il consulta les Magistrats de Basle, de Berne, de Zurick, de Schafhouse, sur ce qu'on devoit prononcer contre cet Antitrinitaire : tous répondirent qu'il falloit le faire mourir, & ce fut l'avis de Calvin; les Magistrats de Geneve condamnerent donc Servet à être brûlé vif. Comment des Magistrats, qui ne reconnoissoient point de Juge infaillible du sens de l'Ecriture, pouvoient-ils brûler Servet, parcequ'il y trouvoit un sens différent de celui que Calvin,

---

(1) An 1552.

ou eux-mêmes y trouvoient ? Voilà quelle étoit la logique ou l'équité des premieres conquêtes de la Réforme.

Et Calvin, & les Miniſtres Proteſtans qui avoient établi pour baſe de la Réforme, que l'Ecriture étoit ſeule la regle de notre foi, que chaque particulier étoit le Juge du ſens de l'Ecriture, Calvin, dis-je, & les Miniſtres Proteſtans faiſoient brûler Servet qui voyoit dans l'Ecriture un ſens différent de celui qu'ils y voyoient; ils firent brûler Servet, qui ſe trompoit à la vérité, & qui ſe trompoit groſſierement, & ſur un dogme fondamental, mais qui pouvoit ſans crime, ne pas déférer au jugement des Miniſtres & de Calvin, puiſqu'aucun d'eux ni leurs Conſiſtoires n'étoient infaillibles, & que ce n'eſt point à eux que Dieu a dit, qui vous écoute, m'écoute.

Calvin oſa faire l'apologie de ſa conduite envers Servet, & entreprit de prouver qu'il falloit faire mourir les Hérétiques (1).

Lelio Socin, & Caſtalion écrivirent contre Calvin, & furent réfutés à leur tour par Théodore de Beze (2).

Et cependant les Réformateurs, les Miniſtres ſe ſont déchainés contre les rigueurs que l'on exerçoit contre eux dans les Etats Catholiques, où l'on ne puniſſoit les Proteſtans, que parcequ'ils étoient condamnés par une autorité infaillible, par l'Egliſe. Voilà à quoi ne ſont pas aſſez d'attention ceux qui prétendent excuſer Calvin, ſous prétexte qu'il n'avoit fait qu'obéir au préjugé de ſon ſiecle, ſur le ſupplice des Hérétiques : d'ailleurs il eſt certain que Calvin auroit traité Bolſec comme Servet, s'il l'avoit oſé; cependant Bolſec ne penſoit ſur la Prédeſtination, que comme penſoient beaucoup de Théologiens Luthériens. Ce n'étoit donc point la nature des erreurs de Servet, qui

---

[1] Fidelis expoſitio errorum Michaelis Serveti, & brevis eorumdem refutatio, ubi docetur jure gladii coercendos eſſe Hæreticos, an. 1554.

(2) De Hæretic. à Magiſtratu puniendis.

avoit allumé le zele de Calvin : Bayle eſt beaucoup plus équitable ſur cet article, que ſon continuateur (1).

Le ſupplice de Servet n'arrêta pas à Geneve la licence de penſer : les Italiens qui avoient embraſſé les erreurs de Calvin, s'y étoient retirés, & y avoient formé une Egliſe Italienne, où Gentilis, Blandrat, &c. renouvellerent l'Arianiſme, 1558.

Gentilis fut mis en priſon, & auroit péri comme Servet, s'il ne ſe fût rétracté : il ſortit de Geneve, & paſſa ſur le territoire de Berne, où il renouvella ſes erreurs, & eut la tête coupée, 1566.

Okin ne fût gueres mieux traité par Calvin, que Gentilis : il parut donner dans l'Arianiſme, & Calvin le fit chaſſer de Geneve.

Calvin n'étoit pas ſeulement occupé à affermir ſa Réforme à Geneve, il écrivoit ſans ceſſe en France, en Allemagne, en Pologne, contre les Anabaptiſtes, contre les Antitrinitaires, contre les Catholiques [2].

Ses diſputes ne l'empêchoient pas de commenter l'Ecriture Sainte, & d'écrire une infinité de lettres à différens particuliers. Ce Chef de la Réforme avoit donc une prodigieuſe activité dans l'eſprit ; il étoit d'ailleurs d'un caractere dur, ferme & tyrannique, il étoit ſavant, il écrivoit purement, avec méthode, perſonne ne ſaiſiſſoit plus finement, & ne préſentoit mieux les côtés favorables d'un ſentiment ; la préface de ſes Inſtitutions eſt un chef d'œuvre d'adreſſe : en un mot, on ne peut lui refuſer de grands talens, comme on ne peut méconnoître en lui de grands défauts, & des traits d'un caractere odieux.

Il a le premier traité les matieres théologiques en ſtyle pur, & ſans employer la forme ſcholaſtique ; on ne peut nier qu'il ne fût Théologien & bon Logicien dans les choſes où l'eſprit de parti ne l'aveugloit pas : ſes diſputes contre Servet, contre Gentilis, contre les Antitrinitaires, contre les Anabaptiſtes, font regret-

---

(1) Art. Beze, note F, Supplément de Bayle, art. Srvet.
(2) Epiſt. Calvin.

ter l'usage qu'il fit de ses talens : il mourut au milieu de ses travaux & de l'agitation le vingt-un Mai 1564. Ces ouvrages ont été recueillis en neuf vol. in folio. Voyez l'art. RÉFORME.

CALVINISME, doctrine de Calvin, nous la tirerons de ses Institutions Chrétiennes : nous avons dit à l'article Calvin, comment il fut déterminé à composer cet ouvrage, il est divisé en quatre livres dont nous allons exposer les principes.

Premier Livre des Institutions.

La Religion suppose la connoissance de Dieu & celle de l'homme.

La nature entiere exprime & publie l'existence, les attributs, les bienfaits de l'Etre suprême ; le sentiment de notre foiblesse, nos besoins, nous rappellent sans cesse à Dieu : son idée est gravée dans nos ames, personne ne peut l'ignorer, tous les peuples reconnoissent une Divinité ; mais l'ignorance, nos passions, l'imagination, se sont fait des Dieux, & le Dieu suprême étoit inconnu presque dans toute la terre.

Il falloit donc pour conduire l'homme à Dieu, un moyen plus sûr que le spectacle de la nature, & que la raison humaine : la bonté de Dieu l'a accordé aux hommes, ce moyen ; il nous a révélé lui-même ce que nous devions savoir.

Depuis long-tems, Dieu n'accorde plus aux hommes de révélation ; depuis long-tems, il n'a envoyé, ni Prophetes, ni hommes inspirés ; mais sa Providence a conservé les révélations qu'il a faites aux hommes, & elles sont connues dans l'Ecriture.

Nous avons donc dans l'Ancien & dans le Nouveau Testament, tout ce qui est nécessaire pour connoître Dieu, son essence, ses attributs, le culte que nous lui devons, & nos obligations envers les autres hommes (1).

(1) Voilà le premier pas de tous les Réformateurs depuis les Albigeois; Calvin n'en a pas dit sur cela plus qu'eux : nous le réfutons à l'art. REFORME.

Mais, comment favons-nous, que ce que nous appellons l'Ecriture Sainte, eft en effet révélé ? Comment favons-nous que la révélation qu'elle contient n'a pas été altérée ? Comment diftinguons-nous les livres canoniques, des apocryphes ? N'eft-ce pas à l'Eglife à fixer notre croyance fur tous ces points ?

Ici Calvin fe met en colere & fe répand en injures affez groffieres contre les Catholiques : ces hommes facrileges, dit-il, ne veulent qu'on s'en rapporte fur tous ces points à eux, que pour donner à l'Eglife un pouvoir illimité, & pour lui foumettre tous les hommes, toutes les puiffances, toutes les confciences.

C'eft ainfi que parle celui qui a fait brûler Servet, parcequ'il ne fe foumettoit pas à fon fentiment, & qui, s'il l'eût ofé, auroit fait brûler Bolfec, parceque Bolfec ofoit dire que les fentimens de Calvin fur la Prédeftination, faifoient Dieu auteur du péché.

Calvin revient enfuite à fon objection ; l'autorité de l'Eglife, dit-il, n'eft qu'un témoignage humain, qui peut tromper, & qui n'eft pas affez fûr pour tranquillifer les confciences : il faut que le Saint Efprit confirme ce témoignage extérieur de l'Eglife, par un témoignage intérieur ; il faut que le même efprit, qui a parlé par les Prophetes, entre dans nos cœurs, pour nous affurer que les Prophetes n'ont dit que ce que Dieu leur a révélé : c'eft cette efpece d'infpiration particuliere qui nous affure de la vérité de l'Ecriture.

Cette infpiration qui nous affure que l'Ecriture contient la révélation divine, n'eft au refte que pour les Fideles ; car Calvin ne nie point, que l'autorité de l'Eglife ne foit le feul moyen, & un moyen fûr pour démontrer à l'incrédule la divinité de l'Ecriture (1).

Il expofe même affez bien les preuves de la Divinité de l'Ecriture ; mais il prétend qu'elles ne peuvent produire une certitude complette fans le témoignage intérieur du S. Efprit (2).

---

(1) Inftit. l. 1, c. 7.

[2] Ibid. c. 8. nous faifons voir à l'article REFORME combien cette voie eft dangereufe, fauffe, & contraire à l'Ecriture.

Puiſque l'Ecriture Sainte eſt révélée, & que le Saint Eſprit nous inſtruit pour en connoître le ſens, & pour développer les vérités qu'elle contient, il faut regarder comme des fanatiques & comme des inſenſés, ces Sectaires qui dédaignent de lire l'Ecriture, & qui prétendent que le Saint Eſprit leur a révélé immédiatement & extraordinairement tout ce qu'il faut faire ou croire; comme ſi l'Ecriture n'étoit pas ſuffiſante, & comme ſi Saint Paul & les Apôtres n'avoient pas recommandé la lecture des Prophetes (1).

Après avoir établi l'Ecriture comme la ſeule regle de notre croyance, Calvin recherche ce qu'elle nous apprend de Dieu; il voit d'abord, qu'elle oppoſe partout le vrai Dieu, au Dieu des Gentils, & qu'elle nous fait connoître ſes attributs, ſon éternité, ſa juſtice, ſa bonté; ſa toute-puiſſance, ſa miſéricorde, ſon unité.

L'Ecriture défend de repréſenter Dieu, de faire des images ou des idoles, rien n'eſt plus rigoureuſement défendu dans l'Ecriture : de là Calvin conclut que les Catholiques qui ont autoriſé le culte des images, ſont retombés dans l'idolâtrie, puiſque Dieu n'a pris tant de ſoin de bannir les idoles, que pour être honoré ſeul (2).

Quoique l'Ecriture nous apprenne qu'il n'y a qu'une Divinité, on y découvre cependant que ce Dieu renferme trois perſonnes, le Pere, le Fils, & le Saint Eſprit, qui ne ſont point trois ſubſtances, mais trois perſonnes : Calvin traite encore cet article en habile homme (3).

L'Ecriture nous apprend que ce Dieu en trois perſonnes, eſt le Créateur du monde, qu'il forma le monde viſible, qu'il créa les Anges & les hommes : il traite particulierement de l'homme, des fonctions de

---

(1) Ibid. c. 9.

[2] Ibid. c. 10, 11, 12. Les Iconoclaſtes, avant Calvin, avoient prétendu la même choſe; les Calviniſtes en ont fait un des principaux fondemens de leur Réforme : nous les réfutons à l'article ICONOCLASTES.

(3) Ibid. c. 13.

ſon

son ame, de son état primitif, de sa chute, & de la perte de la liberté dont il jouissoit dans l'état d'innocence.

Toutes les créatures de Dieu, sont soumises à sa Providence, selon Calvin, il réfute les sophismes des Epicuriens, & ceux des Philosophes partisans du hasard ou du destin (1).

Il trouve dans l'Ecriture que Dieu a disposé tout, qu'il produit tout dans le monde moral, comme dans le monde physique, que Dieu a fait sur le ciel & sur la terre, tout ce qu'il a voulu; il en conclut que les crimes des hommes & leurs vertus, sont l'ouvrage de sa volonté : si Dieu n'opéroit pas dans nos ames toutes nos déterminations, l'Ecriture nous tromperoit donc, lorsqu'elle nous dit, que Dieu ôte la prudence aux vieillards, qu'il ôte le cœur aux Princes de la terre, afin qu'ils s'égarent. Prétendre que Dieu permet seulement ces maux, & qu'il ne les veut pas, qu'il ne les produit pas : c'est renverser toutes les regles du langage & tous les principes de l'interprétation de l'Ecriture (2).

Second Livre.

Dans le second livre, Calvin recherche l'état de l'homme sur la terre; il trouve dans l'Ecriture, qu'Adam, le pere de tous les hommes, a été créé dans un état d'innocence, qu'il a péché, & que son péché s'est communiqué à toute sa postérité; ensorte que tous les hommes naissant enfans de colere, & pécheurs; toutes les facultés de leur ame sont infectées du péché qu'ils ont contracté, une concupiscence vicieuse, est le principe de toutes leurs actions; c'est de-là que naissent toutes leurs déterminations (3).

L'homme n'a point de force pour résister à la concupiscence; la liberté dont il s'enorgueillit, est une

(1) Ibid. c. 14, 15, 16, 17.

[2] Ibid. c. 10. Les Prédest. tinatiens l'avoient soutenu avant Calvin; nous les réfutons.

[3] L. 2, c. 1.

chimere, il confond le libre avec le volontaire, & croit qu'il choisit librement, parcequ'il n'est pas contraint, & qu'il veut faire le mal qu'il fait.

Calvin fonde cette impuissance de l'homme pour le bien, sur tous les passages de l'Ecriture, où il est dit que l'homme ne peut aller à Dieu que par Jesus-Christ, que c'est Dieu qui fait le bien en lui, que sans Dieu, il ne peut rien (1).

Puisque toutes les Facultés de l'homme sont corrompues, & qu'il n'a point de force pour résister à la concupiscence vicieuse qui le domine sans-cesse, il est clair que l'homme ne peut par lui-même produire que des actions vicieuses & des péchés ; Calvin prétend encore prouver cette conséquence par l'Ecriture, qui assure que les hommes se sont tous écartés du chemin de la vertu, que leur bouche est pleine de malédictions (2).

Quoique l'homme porte au-dedans de lui-même un principe de corruption, le Diable a cependant beaucoup de part à ses désordres, selon Calvin (3).

Voilà ce que pensoit Calvin sur l'influence du Diable par rapport à nos actions : un siecle après, Bekker Calviniste, prétendit que le Diable n'avoit aucun pouvoir dans le monde, & Bekker prétendoit entendre aussi-bien l'Ecriture que Calvin [4].

Dieu n'apas abandonné l'homme à son malheur : son Fils est venu sur la terre racheter les hommes, satisfaire pour eux. Calvin expose dans tout le reste du second livre les preuves qui établissent que Jesus-Christ est Médiateur entre Dieu & les hommes, qu'il est Dieu & homme, & qu'il n'y a en lui qu'une personne, quoiqu'il y ait dans cette personne deux natures. Il recherche en quoi consiste la médiation de Jesus-Christ, comment il nous a mérité la grace : il trouve dans Jesus-Christ trois caracteres principaux, qui peuvent nous éclairer sur ce grand objet : il trouve, dis-je, dans Jesus-Christ la qualité de Prophete,

---

(1) L. 2, c. 2.
(2) C. 3.
(3) C. 4.
(4) Le Monde enchanté.

la Royauté, le Sacerdoce. M. Claude a travaillé su ce plan dans son Traité de Jesus-Christ.

Troisiéme Livre.

Dans son troisiéme livre, Calvin traite des moyens de profiter des mérites de Jesus-Christ.

L'Ecriture nous apprend que pour participer aux graces du Rédempteur, il faut nous unir à lui, & devenir ses membres.

C'est par l'opération du S. Esprit, & sur-tout par la foi qu'il nous conduit à Jesus-Christ, & que nous devenons ses membres. Pour être uni à Jesus-Christ, il faut croire ; & ce n'est, ni la chair, ni le sang qui nous fait croire de la maniere nécessaire pour être membres de Jesus-Christ : c'est un don du ciel, selon Jesus-Christ. Vous êtes bienheureux, dit-il, à Saint Pierre, parceque ce n'est, ni la chair, ni le sang qui vous ont révélé qui je suis, mais le Pere céleste, &c. S. Paul dit, que les Ephesiens ont été faits Chrétiens par le S. Esprit de promission, ce qui prouve qu'il y a un docteur intérieur par le mouvement duquel la promesse du salut pénétre nos ames, & sans lequel cette promesse ne seroit qu'un vain son qui frapperoit nos oreilles, sans toucher, sans pénétrer nos ames.

Le même Apôtre dit, que les Tessaloniciens ont été choisis par Dieu dans la sanctification du S. Esprit, & dans la foi de la vérité ; d'où Calvin conclud que Saint Paul a voulu nous apprendre que la foi vient du Saint Esprit, & que c'est par elle que nous devenons membres de Jesus-Christ : c'est pour cela que Jesus-Christ promit à ses disciples de leur envoyer le Saint Esprit, afin qu'ils fussent remplis de cette sagesse divine, que le monde ne peut connoître : c'est pour cela que cet Esprit est dit suggerer aux Apôtres tout ce que Jesus-Christ leur a enseigné (1) : c'est pour cela que Saint Paul recommanda tant le mystere du Saint Esprit, parceque les Apôtres & les Prédicateurs an-

(1) L. 3, c. 1.

nonceroient envain la vérité, si le Saint-Esprit n'attiroit à lui tous ceux qui lui ont été donnés par son Pere.

La foi qui nous unit à Jesus-Christ, qui nous rend membres de Jesus-Christ, n'est point seulement un jugement, par lequel nous prononçons que Dieu ne peut, ni se tromper, ni nous tromper, & que tout ce qu'il révéle est vrai, ce n'est point un jugement, par lequel nous prononçons qu'il est juste, qu'il punit le crime; cette maniere d'envisager Dieu, nous le rendroit odieux.

La foi n'est point non plus un jugement par lequel nous prononçons en général, que Dieu est saint, bon, miséricordieux; c'est une connoissance certaine de la bienveillance de Dieu pour nous, fondée sur la vérité de la promesse gratuite de J. C., & produite dans nos ames par le Saint-Esprit; il n'y a point de vrai Fidéle sans cette ferme persuasion de notre salut, appuyée sur les promesses de Jesus-Christ : il faut que le vrai Fidele, comme Saint Paul, soit certain que, ni la mort, ni la vie, ni les Puissances, ne peuvent le séparer de la chair de J. C. : telle est, selon Calvin, la doctrine constante de cet Apôtre (1).

Cette certitude de notre salut n'est point incompatible avec des tentations qui attaquent notre foi : il n'y a point de foi plus vive que celle de David, & il se représente en mille endroits comme chancelant, ou plutôt comme tenté de manquer de confiance.

Ces tentations contre la foi ne sont point des doutes, ce sont des embarras qui naissent de l'obscurité même de la foi : nous ne voyons pas assez clairement pour ne pas ignorer beaucoup de choses : mais cette ignorance dans le vrai Fidele, n'affoiblit point sa persuation (2).

La ferme persuasion du Fidele sur son salut, est jointe avec la connoissance & l'usage des moyens, par

---

(2) Ce sont au fond les principes de Luther sur la Justification; nous avons réfuté cette erreur à l'art. LUTHER.

(3) Instit. l. 3, c. 2.

lesquels Dieu a résolu de sauver les hommes, ainsi le Fidele qui croit qu'il sera sauvé, croit qu'il ne le sera qu'en faisant pénitence : la pénitence est donc nécessairement liée avec la foi, comme l'effet & la cause (1).

La pénitence est, selon Calvin, la conversion du pécheur à Dieu, produite par la crainte salutaire de ses jugemens ; cette crainte est le motif que les Prophetes & les Apôtres ont employé : elle change la vie du pécheur, elle le rend attentif sur sa conduite, sur ses sentimens : elle produit un désir sincere de satisfaire à la justice divine : elle produit la mortification de la chair, l'amour de Dieu, la charité envers les hommes : c'est l'idée que l'Ecriture nous donne de la pénitence (2).

Les Catholiques sont bien éloignés de la vérité sur la pénitence, selon Calvin : ils la font consister dans la Confession, la satisfaction. La nécessité de la contrition, jette, selon ce Réformateur, les hommes dans le désespoir : on ne sait jamais si elle a les qualités ou le dégré nécessaire pour obtenir la rémission des péchés, on n'est donc jamais sûr que les péchés sont remis ; incertitude qui détruit tout le systême de Calvin sur le principe de la justification qui précéde la pénitence, comme la cause précéde son effet.

Pour la Confession, elle n'est point fondée sur l'Ecriture, dit Calvin, c'est une invention humaine introduite pour tyranniser les Fideles (3).

Enfin, les Catholiques sont dans une erreur dangereuse, lorsqu'ils font dépendre la rémission des péchés, de la satisfaction, puisqu'alors ils donnent aux actions des hommes un mérite capable de satisfaire à la justice divine, & qu'ils détruisent la gratuité de la grace & de la miséricorde de Dieu (4).

De ces principes, Calvin conclud que les Indulgen-

---

(1) Instit. l. 3, c. 3.

(2) Ibid. c. 3.

☞ (3) Calvin renouvelle l'erreur d'Osma. Voyez cet art.

(4) L. 3, Instit. c. 4. Luther avoit dit la même-chose avant Calvin ; nous y avons répondu à l'arttcle LUTHER.

ces & le Purgatoire, que les Catholiques regardent comme des supplémens à la satisfaction des pécheurs convertis ou justifiés, sont des inventions humaines, qui anéantissent dans l'esprit des Chrétiens, le prix de la rédemption de J. C. [1].

Après avoir exposé les principes de la justification & ses effets, Calvin expose la maniere dont le Chrétien doit se conduire après sa justification, il parle du renoncement à soi-même, des adversités, de la nécessité de méditer sur l'autre vie [2].

Calvin revient dans les chapitres suivans à la justification : il étend & développe encore ses principes, répond aux difficultés, attaque le mérite des œuvres [3].

Il parle dans le dix-neuvieme, de la liberté Chrétienne.

Le premier avantage de la liberté Chrétienne, est de nous affranchir du joug de la loi & des cérémonies : non qu'il faille abolir les loix de la Religion, dit Calvin, mais un Chrétien doit savoir qu'il ne doit point sa justice à l'observation de la loi.

Le second avantage est, de ne pas accomplir la loi, pour obéir à la loi, mais pour accomplir la volonté de Dieu.

Le troisieme avantage de la liberté Chrétienne, est la liberté d'user à son gré des choses indifférentes : Calvin prétend, par exemple, affranchir les Chrétiens du joug de la superstition, tranquilliser une infinité de consciences tourmentées par des scrupules sur une infinité de loix, qui ordonnent ou défendent des choses qui par elles-mêmes ne sont, ni bonnes, ni mauvaises (4).

Il parle dans le chapitre 20 de la nécessité de la priere, & des dispositions pour prier : il prétend qu'on

---

(1) Ibid. c. 5. C'est encore ici un sentiment de Luther, nous l'avons réfuté. Voyez cet article.

(2) Ibid. c. 6, 7, 8, 9, 10.

(3) Ibid c. 11, 12, jusqu'au 19. Luther avoit fait la même chose. Voyez son article.

(4) C'est l'erreur d'Andée, que nous avons réfutée à cet Article.

ne doit prier que Dieu, il condamne l'intercession des Saints, comme une impiété [1].

Après avoir examiné les causes & les effets de la justification, il cherche pourquoi tous les hommes n'ont pas cette foi qui justifie. Il en trouve la raison dans le choix que Dieu a fait des élûs par la vie éternelle, & des réprouvés pour l'enfer : il cherche la raison de ce choix ; il trouve dans l'Ecriture, que Dieu a aimé Jacob, & qu'il a haï Esau avant qu'ils eussent fait ni bien ni mal : il conclut qu'il ne faut pas chercher la raison de cettte préférence, hors de Dieu, qui a voulu que quelques hommes fussent sauvés, & d'autres réprouvés : ce n'est point la prévision de leur impénitence, ou le péché d'Adam qui est la cause de leur réprobation.

Dieu a voulu qu'il y eût des élûs & des réprouvés, afin d'avoir des sujets sur lesquels il pût manifester sa justice & sa miséricorde : comme il a préparé & donné aux prédestinés la foi qui justifie, il a aussi tout préparé pour empêcher ceux qu'il avoit destinés à être les victimes de sa vengeance, de profiter des graces de la rédemption : il les a aveuglés, il les a endurcis, il a fait ensorte que la prédication, qui a converti les élûs, a enfoncé dans le crime ceux qu'il vouloit punir. Tel est le systême de Calvin sur la différence du sort des hommes dans l'autre vie, & après la résurrection, qui est certaine [2].

Quatrieme Livre.

Les Fideles profitent donc des mérites de J. C. en s'unissant à lui, & c'est la foi qui les unit à J. C. : les Fideles unis à J. C. forment donc une Eglise qui renferme tous les Fidéles, tous les élus, tous les prédestinés : ainsi cette Eglise est universelle, catholique : c'est la société de tous les Saints, hors de laquelle i

[1] On a condamné cette Erreur dans Vigilance. Voyez son Article.

(1) Voilà le Prédestinatianisme le moins adouci, ou plûtôt un vrai Manichéisme.

n'y a point de ſalut, & dans laquelle ſeule on reçoit la foi qui unit à J. C.

Mais toutes les Egliſes Chrétiennes prétendent excluſivement à cette qualité ; comment diſtinguer celle qui en effet eſt la vraie ? Quels ſont ſes caracteres, quelle eſt ſa police, quels ſont ſes Sacremens ?

Voilà ce que Calvin ſe propoſe d'examiner dans le quatrieme livre de ſes inſtitutions, qu'il a intitulé, *des moyens extérieurs par leſquels Dieu nous fait entrer, & nous conſerve dans la ſociété de J. C.*

S. Paul dit que J. C. pour accomplir tout, a donné des Apôtres, des Prophetes, des Evangéliſtes, des Paſteurs, des Docteurs, afin qu'ils travaillent à la perfection des Saints, aux fonctions de leur miniſtere ; à l'édification du corps de Jeſus-Chriſt, juſqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité d'une même foi, & d'une même connoiſſance du Fils de Dieu, à l'état d'un homme parfait, à la meſure de l'âge & de la plénitude ſelon laquelle J. C. doit être formé en nous.

Dieu, qui pouvoit par un ſeul acte de ſa volonté ſanctifier tous les élûs, a voulu qu'ils fuſſent inſtruits par l'Egliſe & dans l'Egliſe, & qu'ils s'y perfectionnaſſent ; il a donc établit une Egliſe viſible, qui conſerve la prédication de ſa doctrine, & les Sacremens qu'il a inſtitués, pour la ſanctification des prédeſtinés.

Les membres de cette Egliſe ſont donc unis par la prédication de la même doctrine, & par la participation des mêmes Sacremens : l'on a vû par Saint Paul, que c'eſt-là l'eſſence de l'Egliſe ; l'adminiſtration des Sacremens, & la prédication de la parole de Dieu, ſont donc les caracteres & les notes de la vraie Egliſe.

Par cette notion de l'Egliſe, puiſée dans l'Ecriture, dit Calvin, on voit qu'elle renferme des pécheurs, & qu'on peut y enſeigner des opinions oppoſées ? pourvu qu'elles ne détruiſent point la doctrine de J. C. & des Apôtres.

On ne peut donc ſe ſéparer de cette Egliſe, parcequ'on y ſoutient des opinions différentes : ou parceque ſes membres ne ſont point ſaints & parfaits.

Par ces principes, Calvin fait voir que les Donatistes, les Cathares, les Anabaptistes, &c. déchirent l'unité de l'Eglise, & pêchent contre la charité, lorsqu'ils prétendent que l'Eglise visible n'est composée que d'hommes parfaits & de prédestinés (1).

Mais, lorsqu'une société enseigne des erreurs, qui sappent les fondemens de la Doctrine de J. C. & des Apôtres, lorsqu'elle corrompt le culte que J. C. a établi : alors il faut se séparer de cette Eglise, quelqu'étendue, quelqu'acienne qu'elle soit; parcequ'alors on ne peut s'y sauver, puisqu'on n'y trouve pas les moyens extérieurs que Jesus-Christ a établis pour le salut des hommes, savoir le ministere de la parole, & l'administration des Sacremens.

De-là Calvin conclud que l'Eglise Romaine n'étoit pas la vraie Eglise, parcequ'elle étoit tombée dans l'idolatrie, parceque la Cene étoit devenue chez elle un sacrilége, parcequ'elle avoit étouffé, sous un nombre infini de superstitions, le culte établi par J. C. & par les Apôtres.

Envain prétendroit-on que l'Eglise Catholique a succédé aux Apôtres, cela est vrai; mais elle a corrompu le dépôt de la Foi : cependant Dieu a conservé dans cette Eglise, dans tous les tems, des personnes qui ont gardé le dépôt de la Foi dans sa pureté, qui ont conservé l'usage légitime des Sacremens.

L'Eglise Romaine les a retranchés de son sein, & ils se sont séparés d'elle, parcequ'ils ne pouvoient plus supporter la corruption de l'Eglise Romaine : l'Eglise Romaine n'a donc plus ni un ministere légitime, ni l'administration des Sacremens, ni la prédication de la pure parole de Dieu [2],

Les Ministres de l'Eglise, à sa naissance, ont été choisis par J. C. même; les Apôtres ont établi deux Ordres, des Pasteurs & des Diacres : personne n'en-

---

[1] Instit. l. 4, c. 1.

[2] Ibid. c. 2. Calvin retombe ici dans l'erreur des Donatistes, de Wiclef, de Jean Hus, de Luther, selon la nature de l'Eglise. Voyez-en la réfutation à l'article Réformes.

troit dans le Ministere sans y être appellé, & la vocation dépendoit du suffrage des autres Ministres, & du consentement du Peuple : c'étoit par l'imposition des mains que cette vocation se manifestoit, & Calvin veut qu'on la conserve, parcequ'il croit que rien de ce que les Apôtres ont pratiqué n'est indifférent ou inutile (1).

Calvin examine ensuite les changemens que l'on a faits dans la maniere d'appeller les Fidéles au Ministere : il se déchaîne contre l'Eglise Romaine & contre le Pape, qui, selon lui, ont changé tout l'ordre de l'Eglise primitive (2).

Il attaque la primauté du Pape, & recherche par quels dégrés il est arrivé à la puissance qu'il possede (3).

Après avoir prouvé qu'il doit y avoir un Ministere dans l'Eglise, Calvin examine quelle est l'autorité de ce Ministere : elle a trois objets, la Doctrine, la Jurisdiction, & le pouvoir de faire des Loix.

Le Ministere Ecclésiastique ne peut enseigner comme la Doctrine de l'Eglise, que ce qui est contenu dans l'Ecriture : les décisions des Conciles ne peuvent donc obliger personne, & ces Assemblées prétendent mal-à-propos être infaillibles dans leurs jugemens (4).

Le Ministere Ecclésiastique peut faire des Loix pour la police de l'Eglise, pour entretenir la paix, &c. mais il ne peut faire sur le culte, ou sur la discipline, des Loix qui obligent en conscience, & Calvin traite comme une tyrannie odieuse, les Loix que l'Eglise fait par rapport à la Confession, dans le culte & sur les cérémonies (5).

---

(1) Ibid. c. 3.

(2) Ibid. c. 4, 5.

(3) Ibid. c. 6, 7; c'est bien le fond des principes des GRECS sur la primauté du Pape ; mais Calvin va infiniment plus loin qu'eux : aux injures près, qui ne méritent que du mépris, nous avons réfuté l'erreur de Calvin sur le Pape, à l'article GRECS.

(4) Ibid. c. 8, 9. Les Donatistes, les Montanistes, les Albigeois, tous les Hérétiques en un mot, ont eu les mêmes prétentions : nous en faisons voir la fausseté à l'article REFORME.

(5) Ibid. c. 10.

La Jurisdiction de l'Eglise n'a donc pour objet que les mœurs & le maintien de l'ordre dans l'Eglise, & cette Jurisdiction n'a, pour punir, que des peines purement spirituelles, que de retrancher de l'Eglise par l'excommunication ceux qui après les monitions ordinaires ne se corrigent pas, scandalisent, & corrompent les Fidéles. Sur cet objet, Calvin reproche encore à l'Eglise Romaine d'avoir abusé de son pouvoir, surtout par rapport aux Vœux Monastiques (1).

La vraie Eglise a deux caracteres, selon Calvin, la prédication de la Doctrine de J. C. & l'administration des vrais Sacremens : après avoir traité ce qui regarde la Prédication & l'Eglise, il traite des Sacremens (2).

Toutes les Réligions ont leurs Sacremens, c'est-à-dire des signes extérieurs destinés à exprimer les promesses ou les bienfaits de la Divinité : la vraie Réligion a toujours eu les siens, tel étoit l'Arbre de vie pour l'état d'innocence, l'Arc-en-ciel pour Noë & pour sa postérité, la Circoncision depuis la vocation d'Abraham, & les signes que Dieu donna au Peuple Juif pour confirmer les promesses qu'il lui avoit faites, & pour affermir la Foi ; tels furent les signes donnés à Gédéon.

Le Seigneur a voulu que les Chrétiens eussent aussi leurs signes ou leurs Sacremens, c'est-à-dire des signes qui les confirment dans la foi des promesses que Dieu leur a faites.

Comme Calvin attribue l'ouvrage du salut à la Foi, les Sacremens ne sont des moyens de salut, qu'autant qu'ils contribuent à faire naître la Foi ou à la fortifier. Il définit donc les Sacremens *des Symboles extérieurs, par lesquels Dieu imprime en nos consciences les promesses de sa bienveillance envers nous pour soutenir notre foi, & par lesquels nous rendons, en présence des Anges & des Hommes, témoignage de notre piété envers Dieu.*

---

[1] Ibid. c. 11, 12, 13. Vigilance avant Calvin, avoit attaqué les Vœux ; il fut condamné. Voyez son Article.

[2] Nous faisons voir la fausseté de ce sentiment à l'art. REFORME.

Les Sacremens ne ſont donc ni des ſignes vuides & inefficaces, deſtinés à nous remettre devant les yeux les promeſſes de J. C. ni des ſignes qui contiennent par eux-mêmes une vertu cachée & ſecrette ; ces ſignes ſont efficaces, parceque lorſque ces ſignes nous ſont appliqués, Dieu agit ſur nos ames.

Calvin veut trouver ici un milieu entre les Catholiques & les Luthériens ; il eſt obſcur, embarraſſé, & paroît n'avoir pas bien entendu la Doctrine de l'Egliſe Romaine ſur les Sacremens & ſur leur efficacité : tantôt il lui reproche de ſe tromper ſur les Sacremens, parcequ'elle attribue je ne ſais quelle vertu ſecrette aux élémens des Sacremens qui operent comme une eſpece de magie, tantôt il l'accuſe d'exagérer la vertu des Sacremens, parcequ'elle enſeigne qu'ils produiſent leur effet dans nos ames, pourvu que nous n'y mettions pas d'obſtacles : Doctrine monſtrueuſe, dit-il, diabolique, & qui damne une infinité de monde, parcequ'elle leur fait attendre, du ſigne corporel, le ſalut qu'ils ne peuvent obtenir que de Dieu (1).

De ce que les Sacremens ne ſont que des ſignes, par leſquels Dieu imprime dans nos ames les promeſſes de ſa bienveillance pour ſoutenir notre foi, & par leſquels nous témoignons notre piété envers Dieu, Calvin conclut que les Catholiques ont mal-à-propos mis de la différence entre les Sacremens de l'ancienne Loi & ceux de la nouvelle, comme ſi les Sacremens de l'ancienne Loi n'avoient fait que promettre ce que les Sacremens de la nouvelle nous donnent.

Il conclut qu'il n'y a que deux Sacremens, le Baptême & la Cene, parcequ'il n'y a que ces deux Sacremens communs à tous les Fideles, & néceſſaires à la Conſtitution de l'Egliſe (2).

Le Baptême eſt le ſigne de notre initiation & de no-

---

[1] Nous avons expliqué le ſentiment des Catholiques, & réfuté l'erreur de Calvin à l'article Luther.

[2] Ibid. c. 14. Les Vaudois, les Albigeois, avoient avancé les mêmes erreurs avant Luther & Calvin : nous les avons réfutées à l'article Luther.

tre entrée dans l'Eglise, ou la marque extérieure de notre union avec J. C.

Par ce Sacrement nous sommes justifiés, & les mérites de la Rédemption nous sont appliqués : Calvin assure donc que le Baptême n'est pas seulement un remede contre le péché originel, & contre les péchés commis avant de le recevoir, mais encore contre tous ceux que l'on peut commettre après l'avoir reçu, ensorte que le souvenir de notre Baptême les efface.

La vertu ou l'effet du Baptême ne peut être détruit par les péchés que l'on commet après l'avoir reçu ; ainsi un homme qui a été une fois justifié par le Baptême, ne perd jamais la justice [1].

Calvin prétend par ce dogme rassurer les consciences timorées, les empêcher de tomber dans le désespoir, & non pas lâcher la bride au vice.

Il attribue au Baptême de S. Jean le même effet qu'au Baptême de J. C. & des Apôtres.

Il condamne dans l'administration du Baptême tous les Exorcismes & toutes les Cérémonies de l'Eglise Catholique : il veut qu'on administre le Baptême aux enfans, & réfute les Anabaptistes, & en particulier Servet ; qui avoient pris leur défense (2),

La Cene est le second Sacrement que Calvin admet : ce Sacrement n'est pas seulement institué pour nous représenter la Mort & la Passion de J. C. comme Zuingle, Œcolampade, &c. le prétendent, mais pour nous faire participer réellement à la Chair & au Sang de J. C. Calvin croit qu'il est absurde & contraire à l'Ecriture de ne reconnoître dans l'Eucharistie que la figure du Corps de J. C. Notre Seigneur promet trop expressément qu'il nous donnera sa Chair à manger & son Sang à boire : il attribue à cette manducation des effets qui ne peuvent convenir à une simple représentation.

Calvin rejette donc le sentiment de Zuingle, & croit que nous mangeons réellement le Corps & la

---

(1) Calvin n'est encore ici que l'écho des Hérétiques qui l'ont précédé. V l'art. LUTHER.

[2] Inst. l. 4, c. 15, 16.

Chair de J. C. mais ce n'est point dans le Pain que réside la Chair & le Sang de J. C. seulement lorsque nous recevons les symboles Eucharistiques, la Chair de J. C. s'unit à nous, ou plutôt nous sommes unis à la Chair de J. C. comme à son Esprit.

Il ne faut pas combattre cette Doctrine par la difficulté de concevoir comment la Chair de J. C. qui est dans le Ciel, s'unit à nous : faut-il mesurer les ouvrages de Dieu sur nos idées ? la Puissance de Dieu n'est-elle pas infiniment au-dessus de notre intelligence ?

Calvin reconnoît donc que nous mangeons réellement le Corps de J. C. mais il ne le croit ni uni au pain & au vin, comme Luther, ni existant sous les apparences du pain & du vin, par la transsubstantiation, comme les Catholiques.

Ainsi, depuis que les Prétendus Réformés se sont séparés de l'Eglise, jusqu'à Calvin, voilà déja trois manieres différentes d'expliquer ce que l'Ecriture nous dit sur le Sacrement de l'Eucharistie, & ces trois explications opposées, sont données par trois Chefs de Parti, qui prétendent tous trois ne suivre que l'Ecriture, & qui prétendent qu'elle est assez claire, pour que les simples Fidéles découvrent dans l'Ecriture quels sont les sentimens vrais ou faux sur les questions qui s'élevent par rapport à la Réligion (1).

Les Catholiques Romains ont, selon Calvin, anéanti ce Sacrement par la Messe, qu'il regarde comme un sacrilége (2).

Calvin reconnoît que toutes les Eglises Chrétiennes, avant la réformation prétendue, reconnoissoient cinq autres Sacremens avec le Baptême & la Cene : il attaque ce sentiment, & prétend que ces Sacremens ne sont que des cérémonies d'institution humaine, qu'on ne trouve point dans l'Ecriture, & qui ne peuvent être regardées comme des Sacremens, parceque les Sacremens étant des signes par lesquels Dieu imprime ses

---

[1] Ibid. c. 17.

[2] Ibid. c. 18. Calvin n'a pas encore ici le mérite de la nouveauté ; nous avons exposé à l'art. LUTHER la Doctrine de l'Eglise Catholique.

promesses dans nos ames, lui seul à le pouvoir d'instituer des Sacremens (1).

Dans le vingtieme & dernier Chapitre, Calvin combat la Doctrine des Anabaptistes sur la liberté Chrétienne ; il fait voir que le Christianisme n'est point opposé au Gouvernement Politique ; qu'un Chrétien peut être un Magistrat équitable, un Roi puissant & bon ; que les Chrétiens doivent respecter le Magistrat, obéir aux Puissances civiles & temporelles ; qu'il n'appartient point aux hommes privés de censurer leur conduite ; qu'ils doivent une obéissance illimitée à leurs ordres dans les affaires temporelles, & toutes les fois qu'ils ne commandent pas des choses contraires à la Réligion ; car alors il faut se rappeller les paroles de S. Pierre, faut-il obéir aux hommes ou à Dieu ? Aux erreurs dont nous venons de donner le détail, Calvin en ajoute dans ses autres Ouvrages quelques-unes, qui ne méritent pas qu'on s'y arrête.

Réfléxions sur le Systême de Calvin.

Par l'exposition que nous venons de faire du systême Théologique de Calvin, & par les notes que nous y avons ajoutées, il est clair que les Dogmes de l'Eglise Catholique que Calvin attaque, avoient déja été niés & combattus par différentes Sectes ; toutes ces Sectes avoient été comdamnées à mesure qu'elles s'étoient élevées, & elles avoient formé des Sectes absolument séparées : leurs erreurs étoient passées jusqu'au seizieme siecle, ou par des restes épars de ces Sectes, ou par les monumens de l'Histoire Ecclésiastique. Le tems qui presse, pour ainsi dire, & qui rapproche sans cesse les erreurs comme les vérités, avoit rapproché toutes les erreurs des Iconoclastes, des Donatistes, de Berenger, des Prédestinatiens, de Vigilance, &c. dans les Albigeois, dans les Vaudois, dans les Beguards, dans les Fraticelles, dans Wiclef, dans Jean Hus, dans les Freres de Boheme, dans Luther, dans les Anabaptistes,

(1) Ibid. c. 19. Voyez l'art. LUTHER.

dans Carloſtad, dans Zuingle, &c. mais elles n'étoient que rapprochées, Luther en enſeignoit une partie & rejettoit l'autre : elles n'étoient donc ni réunies ni liées ; Calvin parut, il avoit l'eſprit méthodique, il entreprit de les lier, & d'établir des principes généraux, d'où il pût tirer ces erreurs oppoſées à l'Egliſe Romaine : il établit pour baſe de ſon ſyſtême, que l'Ecriture eſt la ſeule regle de notre Foi.

Nous avons vu comment, d'après ce principe, il établit toute ſa Doctrine.

Après que Calvin eut ainſi réuni & lié toutes les erreurs qui entrent dans ſon ſyſtême de réforme, les Catholiques en attaquerent les différentes parties, & les diſciples de Calvin prirent la défenſe des différentes opinions de leur maître : chacune des erreurs de Calvin redevint pour ainſi dire une erreur à part, ſur laquelle une foule de Controverſiſtes, des deux Communions, s'eſt exercée ; & ces controverſes ont abſorbé, pendant environ deux ſiecles, une grande partie des efforts de l'eſprit humain dans l'Europe. Quelle multitude innombrable d'Ouvrages n'a-t-on pas écrits ſur la Préſence Réelle, ſur l'Egliſe, ſur le Juge des Controverſes, ſur la Confeſſion, ſur la Priere pour les Morts, ſur les Indulgences, ſur le Pape. Voyez l'article REFORMATION.

La Doctrine de Calvin fut adoptée par les Réformés de France ; elle s'établit dans les Pays-bas, en Angleterre, dans une partie de l'Allemagne ; mais c'eſt ſurtout en France que le Calviniſme fit de grands progrès, & excita de grands mouvemens : nous en allons parler dans l'art. CALVINISTES. Nous parlerons de ſes progrès dans les Pays-Bas, à l'article HOLLANDE.

CALVINISTES, Diſciples de Calvin : nous avons vu qu'il en eut dans preſque toute l'Europe, & ſurtout en France, où ils exciterent de grands mouvemens : nous allons examiner l'origine, le progrès & la chute du Calviniſme en France. Mais pour bien connoître les cauſes de ſon progrès, il faut remonter juſqu'aux tems qui ont précédé la naiſſance du Calviniſme.

De l'état de la France à la naissance de la Réforme.

La France n'avoit point été, comme l'Allemagne, l'asile & le théatre des Héréfies & du Fanatisme, qui avoient troublé l'Eglise pendant le treizieme, le quatorzieme, & le quinzieme siecle : les Schismes qui s'étoient élevés entre les Papes, les démêlés des Papes avec les Rois, n'avoient point altéré dans l'Eglise de France les sentimens d'attachement, de respect & de soumission légitime au S. Siége : on y avoit également condamné les excès des Sectaires, & les abus qui servoient de prétexte à leur rébellion.

Cependant la Réforme y pénétra insensiblement, & s'y établit avec éclat : il est intéressant de connoître les causes de cet événement.

1°. L'Ordre des Réligieux, & sur-tout celui des quatre Ordres Mandians, s'étoit fort répandu en France. Ces Réligieux, si respectables & si utiles à l'Eglise, n'étoient point rétirés dans des Déserts & dans des Forêts ; ils habitoient dans les Villes, & y vivoient des dons de la piété des Fidéles : ils voulurent travailler au salut de leurs bienfaicteurs ; leur zéle actif établit des pratiques de dévotion, approuvées par les Souverains Pontifes, & propres à ranimer la piété ; ils prêchoient, ils confessoient ; on gagnoit des Indulgences dans leurs Eglises.

Le zele de quelques-uns faisoit de tems en tems des entreprises sur les droits des Curés ; le Clergé Séculier s'y opposoit ; réclamoit les Loix, se plaignoit qu'on violoit la discipline : les Réligieux de leur côté s'appuyoient sur des Priviléges, n'oublioient rien pour intéresser le Pape en leur faveur, & lui attribuoient dans l'Eglise un pouvoir illimité, sur-tout par rapport aux Indulgences, dont ils exagéroient quelquefois la vertu : enfin, ils exaltoient excessivement & souvent ridiculement les vertus de leurs Patriarches ou des Saints de leur Ordre, & le pouvoir de leur intercession.

Le Clergé combattoit cette Doctrine, & parmi les Ecclésiastiques Séculiers, il s'en trouvoit qui se jettoient dans l'extrêmité opposée, qui nioient la vertu

des Indulgences, & qui conteſtoient au Souverain Pontife ſes prérogatives les plus certaines.

Il y avoit donc en France des perſonnes qu'un zéle indiſcret & ſans lumiere avoit jettées hors de ce ſage milieu que tenoit l'Egliſe de France.

Ces querelles n'avoient point, il eſt vrai, troublé la France; la Faculté de Théologie, qui veilloit ſur ces innovations; les condamnoit, les réfutoit, & en arrêtoit le cours; mais elles renaiſſoient de tems en tems, & entretenoient par conſéquent en France des eſprits diſpoſés à goûter les Dogmes de la nouvelle Réforme, ſur le Pape, ſur les Indulgences, ſur l'interceſſion des Saints, ſur les pratiques de Dévotion (1).

2°. Sur la fin du quinzieme ſiecle, Alexandre VI avoit ſcandaliſé toute l'Egliſe par ſes mœurs & par ſon ambition.

3°. Jules II, ſon ſucceſſeur, fut ennemi impitoyable de Louis XII & de la France. Louis aſſembla les Evêques de ſon Royaume, & y fit déclarer qu'il étoit permis de faire la guerre au Pape, pour des choſes temporelles: ce Prince fit aſſembler à Piſe un Concile où Jules fut cité, & jugé ennemi de la paix, incorrigible & ſuſpens de toute adminiſtration.

Louis mettoit tout en uſage pour rendre Jules odieux à la France & à l'Europe; & Jules de ſon côté, entraîné par ſon inclination guerriere & par ſon ambition, ſecondoit les intentions de ce Prince: on voyoit ce Pontife faire des Siéges, livrer des Batailles, monter à cheval comme un ſimple Officier, viſiter les batteries & les tranchées, animer les troupes, s'expoſer lui-même au feu. Il ſouleva toute l'Italie contre Louis, le dépouilla de tout ce qu'il y poſſédoit: non content de combattre avec des armes temporelles, on le vit employer contre le Royaume les armes ſpirituelles. La France vit ce Pape excommunier un Roi qu'elle adoroit, mettre ſon Royaume en interdit, diſpenſer ſes ſujets du ferment de fidélité: on vit ce Pape ôter à la

(1) Collect. Jud. de novis Erroribus, t. 2. Hiſt. de l'Egliſe Gallicane, t. 16. Dup. 15e ſiecle. Contin. de Fleury.

ville de Lyon le droit de tenir des Foires franches, parcequ'elle avoit donné retraite aux Evêques du Concile de Pise.

Ce n'étoit point ici une querelle Théologique, c'étoit la querelle du Peuple & de la Cour, du Citoyen & du Militaire, comme du Magiſtrat. Toute la France prit part à ce démêlé, & l'on ne peut douter qu'il n'ait jetté dans l'eſprit des François des idées contraires au reſpect & à la ſoumiſſion qu'on doit au S. Siége : l'autorité la plus légitime devient ſuſpecte, lorſqu'on en fait un abus manifeſte, & que cet abus attaque le bonheur ou la tranquilité des Etats.

4°. Quoiqu'il s'en fallût infiniment que l'Egliſe ne fût telle, que les Réformés le prétendoient, il eſt cependant sûr qu'il y avoit des abus conſidérables; que le peuple ne les ignoroit point; que Jules avoit montré plus de zéle pour acquérir des terres, que pour la réformation des mœurs & de la diſcipline, & que Leon X qui lui ſuccéda, ne montra pas plus de zéle pour la Réforme, que ſon prédéceſſeur.

5°. Il y avoit auſſi de grands abus dans les quêtes qui ſe faiſoient à l'occaſion des Indulgences ou de quelques Réliques ſingulieres : des quêteurs ſe répandoient dans les Diocèſes, publioient beaucoup de fauſſetés, & jettoient le peuple dans l'illuſion & dans la ſuperſtition; les Officiers de la Cour Eccléſiaſtique ſuſcitoient & allongeoient les procès, pour extorquer de l'argent en mille manieres (1).

6°. Dans le quinzieme ſiecle, & ſous Louis XII, la Théologie & le Droit avoient été cultivés principalement en France; au commencement du ſeizieme, on s'occupa beaucoup de l'étude des langues : les ſavans, attirés de toutes parts par François I, admis dans ſa familiarité, élevés aux dignités de l'Egliſe & de l'Etat, tournerent le génie de la Nation, des Courtiſans & des Grands, du côté des Belles-Lettres.

Les Savans, habiles dans l'hiſtoire, dans la critique, & dans la connoiſſance des langues, dédaignerent l'é-

(1) Hiſt. de l'Egl. Gall. t. 17.

tude de la Théologique, & traiterent les oracles de l'Ecole avec mépris. Les Théologiens de leur côté défendirent la méthode des Ecoles & décrierent l'étude des Belles-Lettres, comme une étude fatale & dangereuse à la Réligion.

Ce n'étoit pas ainsi que Luther en avoit usé avec les gens de Lettres, il les avoit comblés d'éloges, il s'étoit attaché des Savans, des Ecrivains célébres : ainsi, lorsque les Disciples de ce Réformateur pénétrerent en France, ils trouverent dans les gens de Lettres, des dispositions favorables à Luther, & contraires aux Théologiens.

Les hommes des Lettres qui n'étoient que des Théologiens superficiels, ou qui ne l'étoient point du tout, furent aisément séduits par les sophismes des Réformés : un trait, une conséquence ridicule imputée aux Catholiques, un passage de l'Ecriture mal interprêté par les Commentateurs, un abus repris & corrigé par Luther, firent regarder la Réforme, comme le rétablissement du Christianisme.

Ainsi, lorsque les ouvrages & les Disciples de Luther pénétrerent en France, il y avoit dans presque tous les Ordres de l'Etat, des hommes disposés à admettre quelques-uns des principes de la Réforme, & propres à les persuader aux autres ; ceux qui s'écarterent de la Foi Catholique, n'adopterent pas d'abord les mêmes points de la Réforme, chacun adoptoit le point de Réformation qui attaquoit ce qui lui déplaisoit dans le dogme ou dans la discipline de l'Eglise Catholique.

De la naissance de la Réforme en France, & de son progrès jusqu'à la naissance du Calvinisme.

Ce fut à Meaux que la Réforme parut d'abord avec quelque éclat : Guillaume Briçonnet, qui en étoit Evêque en 1521, aimoit les Lettres & les Sciences : il avoit des vues de réforme pour le Clergé, il tira de l'Université de Paris des Professeurs d'une grande réputation : on nomme entr'autres, le Fevre d'Etaples, Farel, Roussel, Vatable.

L'Evêque de Meaux ne tarda pas à s'appercevoir que Farel étoit imbu des opinions nouvelles, & il le chassa.

Mais, les partisans de la nouvelle Réforme avoient instruit en secret quelques habitans de Meaux, & fait passer dans le peuple leurs erreurs. Les Prétendus Réformés formerent une Secte, & se choisirent pour Ministres un Cardeur de laine, nommé Jean le Clerc, qui, sans autre mission, se mit à prêcher & à administrer les Sacremens à cette assemblée.

Voilà la premiere Eglise de la Réforme en France : le zéle des nouveaux Réformés réunis dans leur prêche, fermenta, s'échauffa, s'enflamma : ils déchirerent publiquement une Bulle du Pape, qui ordonnoit un jeûne, & qui accordoit des Indulgences : ils afficherent à la place des placards, où ils traitoient le Pape de l'Ante-Christ.

On arrêta ces Fanatiques, ils furent fouetés, marqués & bannis ; Jean le Clerc fut apparemment de ce nombre, car il se retira à Metz, où son zéle devint furieux, & où il fut brûlé (1).

Cependant les livres de Luther, de Carlostad, de Zuingle, de Melancton, se multiplioient en France : la Faculté de Théologie condamnoit ces écrits ; on assembla des Conciles dans presque toutes les Provinces de France, & les sentimens des Réformés y furent discutés avec beaucoup d'exactitude, & condamnés : le Parlement rechercha avec beaucoup de soin les partisans des nouvelles erreurs, & il en fit arrêter plusieurs.

François I suspendit d'abord les effets du zéle du Parlement, & rendit la liberté à plusieurs partisans de la Réforme ; mais enfin leurs attentats contre la Religion Catholique, les libelles injurieux qu'ils repandirent contre le Roi, les instances de la Faculté de Théologie, & les remontrances réitérées du Parlement, déterminerent ce Prince à laisser juger les Prê-

(1) Dup. 16e siecle, t. 1. c. 321. Du Boulay, Hist. de l'U-
2, §. 30. D. Duplessis, Hist. niversité de Paris, t. 6, p.
de l'Egl. de Meaux, t. 1, p. 181.

tendus Réformateurs ſelon la rigueur des Loix portées contre les Hérétiques.

Ce Monarque ordonna qu'on reprît le procès d'un Gentilhomme, nommé Berquin, qu'il avoit ſouſtrait aux pourſuites du Parlement, & qui attaquoit la Sorbonne : douze Commiſſaires nommés par le Roi, revirent le procès intenté contre Berquin ; il fut convaincu d'être dans les erreurs de Luther, & condamné à voir brûler ſes livres, à avoir la langue coupée, & à être renfermé le reſte de ſes jours. Berquin en appella au Roi & au Pape : ſur ſon appel, les Juges le condamnerent au feu, & il fut brûlé le 22 Avril 1529.

On alluma donc en France des buchers contre les partiſans des nouvelles erreurs ; & des grandes procédures, on paſſa juſqu'aux ſoupçons, juſqu'aux ſcrupules (1).

Souvent la plus petite analogie dans la conduite d'un homme avec les principes de la Réforme, parurent un motif ſuffiſant pour l'empriſonner, pour le bannir, pour le brûler (2).

La vigilance & la ſévérité des Tribunaux qui pourſuivoient l'héréſie, n'en arrêterent pas le progrès : les dogmes de la nouvelle Réforme ſe perpétuerent à Paris, à Meaux, à Rouen : des Curés, des Réligieux, des Docteurs en Théologie, des Docteurs en Droit, adopterent ces dogmes ; ils les enſeignerent & les perſuaderent au peuple, aux Magiſtrats, aux bourgeois, aux femmes [3].

Les livres de toute eſpece, livres de piété, traités dogmatiques, ouvrages polémiques, inonderent la France, & y allumerent le Fanatiſme : on répandit dans Paris des placards pleins de blaſphêmes contre la ſainte Euchariſtie, avec des invectives groſſieres contre tous les ordres du Clergé : on eut même la hardieſſe de faire

---

(1) Hiſt. de l'Egl. Gallic. t. 18, l. 52, p. 160. Hiſt. des Archev. de Rouen, p. 605. Hiſt. de Meaux, t. 1, p. 338. D'Argentré, t. 2, p. 9.

(2) Eraſm. Epiſt.

(3) Hiſt. de Paris, p. 988.

afficher ces libelles au Château de Blois, où le Roi avoit sa Cour (1).

Ces placards se renouvellerent à Paris, & François I. fit publier un Edit formidable contre les Hérétiques.

Pour réparer les attentats des Sectaires contre la Religion, le Roi fit une procession solemnelle dans Paris, après laquelle on brûla six des principaux complices des attentats. On inventa pour les faire souffrir davantage : une sorte d'estrapade, au moyen de laquelle ces misérables étoient guindés en haut, puis on les faisoit tomber dans le feu à diverses reprises, jusqu'à ce qu'ils finissent leur vie dans ce terrible supplice : dix-huit autres personnes atteintes du même crime, furent punies de la même maniere : tous étoient François (2).

Les Princes Protestans, avec lesquels François I étoit ligué contre Charles-Quint, se plaignirent de ce qu'on traitoit en France avec tant de rigueur, des hommes qui n'avoient d'autre crime que de penser sur la Religion ; comme les Protestans d'Allemagne. François I répondit que les personnes qu'il avoit fait brûler étoient, non-seulement hérétiques, mais séditieuses ; ce Prince fit même savoir aux Princes Protestans qu'il seroit charmé d'avoir dans son Royaume quelques-uns de leurs Théologiens [3].

Le Cardinal du Bellay entama une espece de négociation avec Melancton : ce Théologien envoya un Mémoire, ou une espece de Confession de foi, dans laquelle les dogmes Catholiques qui passoient pour faire le plus de peine aux Luthériens, se trouvoient modifiés & déguisés, de maniere que les simples Fidéles auroient pû regarder cet écrit comme quelque chose d'assez conforme à la véritable doctrine de l'Eglise (4).

---

(1) Hist. de Paris, p. 996. Du Boulay, t. 6, p. 248. Hist. de l'Egl. Gallic. ibid. Cont. de Fleury.

(2) Du Boulay, ibid. p. 249. Hist. de l'Egl. Gallic. t. 18, p. 260. Cont. de Fleury, l. 135, art. 70, t. 27, p. 510.

(3) Cont. de Fleury, ibid.

(4) Hist. de l'Egl. Gallic. ibid, p. 265.

La Faculté de Théologie fit voir la fausseté des explications de Melancton ; mais ce Mémoire s'étoit répandu dans Paris, & il séduisit beaucoup de monde, que la censure de la Faculté de Théologie ne détrompa point (1).

De la naissance & du progrès du Calvinisme en France jusqu'à la mort de Henri II.

Tel étoit l'état de la France, lorsque Calvin publia ses Institutions : il donna dans cet ouvrage un corps de doctrine à la Réforme ; son ouvrage se répandit, il eut des partisans, & réunit bientôt tous les Réformés de France (2).

Le Roi ne perdit point de vue les intérêts de l'Eglise, il multiplioit les Edits contre les Sectaires, à mesure que la liberté de penser devenoit plus commune & plus dangereuse (3).

On vit paroître une multitude de censures de la Faculté de Théologie de Paris, contre des Réligieux de différens Ordres ; & contre des écrits qu'on lui déféroit (4).

Le Roi fit dresser par la Faculté de Théologie un Formulaire, & défendit, sous de grieves peines, d'enseigner rien de contraire : cependant, l'erreur faisoit du progrès, même parmi les Réligieux, & dans la Faculté de Théologie.

Cette Faculté portoit des Sentences doctrinales, les Tribunaux de la Justice décernoient des punitions contre les Prédicateurs, & contre les partisans de l'hérésie (5).

La rigueur & la vigilance ne purent éteindre le Fanatisme de la Réforme en France ; le nombre de ses partisans s'accrut dans les Villes & à la campagne : leurs assemblées commencerent à devenir publiques,

---

(1) D'Argentré, t. 1, p. 381, &c. an. 1535.

(2) Voyez l'art. CALVIN.

(3) Hist. de l'Egl. Gallic. 238, an. 1538, 1543, 44, 45, t. 18, p. 336.

(4) Ibid.

(5) D'Argentré, t. 2, p.

ils y chantoient les pseaumes de Marot. On en arrêta plus de soixante à Meaux, dont quatorze furent condamnés à être brûlés, & allerent au feu comme au triomphe [1].

Les erreurs des Réformés se répandirent à Laon, à Langres, à Bourges, à Angers, à Autun, à Troyes, à Issoudun, à Rouen.

Tel étoit l'état où François I laissa la Religion en France : il mourut en 1557.

Henri II n'eut pas moins de zele que son pere ; il le signala lorsqu'il fit son entrée à Paris. Après un magnifique Tournoi, un Combat naval, on fit une procession solemnelle, & le Roi dîna à l'Evêché : il fut complimenté par tous les Corps : sur le soir plusieurs Hérétiques furent exécutés dans différens quartiers de Paris ; & le Roi retournant à son palais de Tournelles, en vit brûler quelques-uns [2].

Ce Prince renouvella tous les Edits portés contre les Hérétiques : il défendit de vendre ou d'imprimer aucun livre sans l'approbation de la Faculté de Théologie, & défendit à toutes personnes non lettréés, de disputer de la Religion, & à qui que ce fût, de prêter aucun secours à ceux qui étoit sorti du Royaume pour cause d'héréfie (3).

Depuis cet Edit, les Buchers furent allumés par-tout, & l'on ne fit grace nulle part aux novateurs : on les fit brûler à Bordeaux, à Nîmes, à Paris, à Toulouse, à Saumur, à Lyon : les exécutions furent terribles. Cependant l'erreur faisoit tous les jours de nouveaux progrès, même parmi les Magistrats. Le Roi ôta aux Magistrats la connoissance du crime d'hérésie, & l'attribua aux Juges Ecclésiastiques, ordonnant à tous les Gouverneurs de punir, sans égard pour leur appel, ceux qui seroient condamnés par les Juges Ecclésiastiques, & par les Inquisiteurs de la Foi (4).

---

(1) Ibid.

(2) Hist. de l'Egl. Gallic. t. 18, p. 496. De Thou, l. 6, édit. in-4, t. 1. de la Traduct. & les Auteurs cités ci-dessus.

[3] Hist. de l'Egl. Gallic. t. 18, p. 497.

[4] Voyez d'Argentré t. 2,

Ce fut le Cardinal de Lorraine qui obtint cette Déclaration, & qui la porta lui-même au Parlement.

Le Parlement représenta au Roi, que par cet Edit, il abandonnoit ses sujets, & livroit leur honneur, leur réputation, leur fortune, & même leur vie, à une puissance Ecclésiastique : qu'en supprimant la voie d'appel, qui est l'unique réfuge de l'innocence, il soumettoit ses sujets à une puissance illégitime : » Nous » prenons encore la liberté d'ajouter, disent les re» montrances, que, puisque les supplices de ces mal» heureux qu'on punit tous les jours au sujet de la Re» ligion, n'ont servi jusqu'ici qu'à faire détester le » crime, sans corriger l'erreur, il nous a paru con» forme aux regles de l'équité, & à la droite raison : » de marcher sur les traces de l'ancienne Eglise, qui » n'a pas employé le fer & le feu pour établir & éten» dre la Religion ; mais plûtôt une doctrine pure, » jointe à la vie exemplaire des Evêques : nous voyons » donc que Votre Majesté doit s'appliquer entiere» ment à conserver la Religion par les mêmes voies » par lesquelles elle a été établie, puisqu'il n'y a que » vous seul qui en ayez le pouvoir. Nous ne doutons » point que par-là, on ne guérisse le mal avant qu'il » s'étende plus loin, & qu'on n'arrête le progrès des » opinions erronnées qui attaquent la Religion : si au » contraire on méprise ces remedes efficaces, il n'y » aura point de loix, ni d'Edits qui puissent y sup» pléer « (1).

Ces remontrances suspendirent l'enregistrement de l'Edit, mais elles n'arrêterent point les poursuites contre les Calvinistes, dont le nombre croissoit tous les jours.

Ils s'assembloient à Paris, & leur aversion pour les Catholiques augmentoit tous les jours : un Calviniste zelé témoigna dans une de leurs assemblées, une grande répugnance à laisser baptiser par un Prêtre Ca-

(1) De Thou, l. 16, t. 2, p. 375. Hist. de l'Egl. Gallic. t. 1, p. 616.

tholique, un fils qui lui étoit né : on délibera sur son embarras, & l'ont élut un jeune homme nommé la Riviere, pour faire la fonction de Pasteur, & deslors on établit un Consistoire sur la forme de celui que Calvin avoit établi à Geneve.

L'exemple de la Capitale entraina beaucoup de Villes considérables : les assemblées devinrent plus nombreuses à Blois, à Tours, à Angers, à Rouen, à Bourges, à Orléans ; on dressoit presque par-tout des Consistoires : la plupart des Pasteurs étoient des Artisans, ou des jeunes gens dont la hardiesse faisoit tout le mérite.

Ces établissemens ne se faisoient pas sans contradiction, & l'on punissoit dans tout le Royaume les Protestans avec la derniere rigueur, lorsqu'on pouvoit les découvrir. Les Edits portés contr'eux furent renouvellés, avec la clause : sans préjudice de la Jurisdiction Royale. Le Roi prononça peine de mort contre tous les Hérétiques, contre ceux qui étoient allés à Geneve depuis la défense que le Roi en avoit faite : on défendit à tous les Juges de modifier cette peine (1).

Ainsi, l'on punissoit toujours les protestans, mais le zele commençoit à se ralentir dans les Parlemens, & ils se trouvoient souvent partagés sur les Hérétiques qu'on leur dénonçoit (2).

Les Princes de la Maison de Guise représenterent vivement au Roi le progrès de l'hérésie, & le ralentissement du zele dans les Parlemens : Le Roi en témoigna son indignation, se rendit au Parlement, & fit arrêter les Conseillers qui osoient prendre la défense des Sectaires (3).

La mort arrêta les projets de Henri II contre l'hérésie ; ce Prince fut tué au milieu des Fêtes & des Tournois, qu'il donnoit pour les mariages de sa fille & de sa sœur (4).

---

(1) Ibid.

(2) De Thou, l. 17, t. 2, p. 437.

(3) Ibid. p. 668.

[4] L'an 1559.

De l'état des Calvinistes depuis la mort de Henri II.

François II succeda à Henri II son pere : la Reine mere qui vouloit gouverner, & qui craignoit que le Roi de Navarre & le Prince de Condé ne s'emparassent de l'administration de l'Etat, s'unit aux Princes de Guise, & le Roi les chargea du gouvernement du Royaume.

La Noblesse, dont le pouvoir étoit fort grand dans les troubles domestiques, ennuyée des guerres passées, vivoit chez elle dans le repos, sans se soucier des affaires de l'Etat : le peuple se contentoit de demander la diminution des subsides ; du reste il lui importoit peu qui domineroit à la Cour : pour le Clergé, il étoit dévoué aux Princes de Guise, qui avoient marqué beaucoup de zele pour la Religion Catholique, & qui étoient ennemis irréconciliables des Protestans.

Pour s'attacher d'avantage ce Corps puissant, Messieurs de Guise firent reprendre le procès des Conseillers du Parlement arrêtés sous Henri II, & le Conseiller du Bourg fût exécuté : on continua à rechercher tous ceux qui, à l'occasion des opinions nouvelles, s'assembloient en secret ; on en traina un grand nombre en prison ; plusieurs ayant pris la fuite, on vendit leurs meubles à l'encan ; tout Paris retentissoit de la voix des Huissiers, qui proclamoient des meubles, ou qui appelloient au ban les fugitifs : on ne voyoit partout que des écriteaux sur des maisons, où étoient quelquefois restés quelques enfans, que la foiblesse de leur âge, n'avoit pas permis aux peres & aux meres d'emmener avec eux, & qui remplissoient les rues & les places de leurs cris & de leurs gémissemens : ces recherches rigoureuses furent faites dans tout le Royaume (1).

Les Protestans poussés à bout, & devenus hardis par leur nombre, répandirent contre les Guises, & contre la Reine mere des libelles, & publierent des Mémoires pleins d'artifices (2).

---

(1) De Thou, ibid. (2) Ibid. l. 23.

Cependant, le Royaume n'étoit agité d'aucun trouble, le Roi été révéré & tout-puiſſant, les Gouverneurs & les Magiſtrats exerçoient une pleine autorité, la Nobleſſe & le peuple avoient de l'horreur pour la ſédition, & pour la révolte.

Tout étoit donc tranquille, mais ce calme extérieur cachoit un mécontentement preſque général parmi les Grands, qui ne ſouffroient qu'avec peine le gouvernement des Princes de Guiſe. Les Proteſtans, inquiétés ſans ceſſe, ſans ceſſe expoſés à ſe voir obligés de quitter leur patrie, leurs amis, leur fortune, à perdre leur liberté, ou à périr par des ſupplices terribles, déſiroient un gouvernement moins ſévére, & ne pouvoient l'eſperer, tant que les Princes de Guiſe jouiroient de l'autorité; enfin il y avoit un grand nombre de perſonnes, à qui l'indigence, des dettes, des crimes énormes dont ils craignoient la punition, faiſoient ſouhaiter des mouvemens & du trouble dans l'Etat (1).

Les mécontens ont un talent pour ſe diſtinguer; une eſpece d'inſtinct les porte l'un vers l'autre, & produit preſque machinalement entr'eux la confiance & l'attachement; tous les ennemis des Guiſes ſe réunirent, ſe communiquerent leurs déſirs: ils connurent leurs forces; le plus grand nombre ne pouvoit eſperer, d'adouciſſement ſous le gouvernement des Guiſes, ils formerent le projet de leur enlever l'autorité.

Le prétexte fut, que les Guiſes avoient uſurpé l'autorité ſouveraine, ſans le conſentement des Etats; que ces Princes, abuſant de la foibleſſe du Roi, s'étoient rendus maîtres des armées, qu'ils diſſipoient les finances, qu'ils opprimoient la liberté publique, qu'ils perſécutoient des hommes innocens, zelés pour la réforme de l'Egliſe, & qu'ils n'avoient en vue que la ruine de l'Etat.

On voulut même juſtifier ces projets factieux par des apparences de juſtice, par des formes judiciaires: il ſe fit à ce ſujet pluſieurs délibérations ſecrettes: on prit l'avis de pluſieurs Juriſconſultes de France & d'Al-

(1) De Thou, l, 23.

lemagne, & des Théologiens les plus célébres parmi les Proteſtans, qui jugerent qu'on devoit oppoſer la force à la domination peu légitime des Guiſes, pourvu qu'on agît ſous l'autorité des Princes du Sang, qui ſont nés ſouverains Magiſtrats du Royaume en pareil cas, & que l'on combattît au moins ſous les ordres d'un Prince de la Race Royale ; & du conſentement des Ordres de l'Etat, ou de la plus grande & de la plus ſaine partie de ces Ordres : ils diſoient auſſi qu'il n'étoit pas néceſſaire de communiquer ces deſſeins au Roi, que l'âge & ſon peu d'expérience rendoient incapable d'affaires, & qui étant comme détenu captif par les Guiſes, n'étoit pas en état de prendre un parti ſalutaire à ſes peuples.

Les auteurs de cette entrepriſe, quels qu'ils fuſſent, ſongerent à ſe choiſir un Chef, & l'on jetta les yeux ſur le Prince de Condé, diſpoſé par ſon grand courage, par ſon indigence, & par ſa haine contre les Guiſes, à attaquer ſes ennemis, plutôt qu'a en recevoir des injures.

Le nom de cet Illuſtre Chef fut caché : on mit à la tête des Conjurés, la Renaudie, dit la Forêt ; c'étoit un Gentilhomme d'une ancienne famille du Périgord, brave & déterminé, qui avoit eu un long procès qu'il avoit perdu, & pour lequel il avoit été condamné à une groſſe amende, & banni pour un tems à cauſe de quelques titres faux qu'il avoit fournis dans le cours du procès : la Renaudie paſſa le tems de ſon ban à Geneve & à Lauſane, où il ſe fit beaucoup d'amis parmi les Réfugiés.

Cet homme, d'un eſprit vif & inſinuant, parcourut ſous un nom emprunté, les Provinces de la France, vit tous les Proteſtans, s'aſſura de leurs diſpoſitions, & aſſembla les principaux à Nantes.

Là, On dreſſa une formule de proteſtation, par laquelle ils croyoient mettre leur conſcience en ſureté : on lut les avis & les informations contre les Guiſes, ainſi que les déciſions des Docteurs en Droit, & en Théologie, & l'on prit des meſures pour l'exécution.

On convint qu'avant toutes choſes, un grand nom-

bre de perſonnes non ſuſpectes, & ſans armes, ſe rendroient à Blois ; que l'on préſenteroit au Roi une nouvelle Requête contre les Guiſes, & que ſi ces Princes ne vouloient pas rendre compte de leur adminiſtration, & s'éloigner de la Cour, on les attaqueroit les armes à la main, & qu'enfin le Prince de Condé, qui avoit voulu qu'on tût ſon nom juſque-là, ſe mettroit à la tête des Conjurés. Avant que de ſe ſéparer, les Chefs de la conjuration tirerent au ſort les Provinces, dont chacun conduiroit les ſecours.

Les Princes de Lorraine ignoroient la conjuration formée contr'eux ; des lettres d'Allemagne la leur annoncerent, & ils ne la crurent pas : un Proteſtant chez lequel la Renaudie logeoit, lorſqu'il venoit à Paris, leur ouvroit enfin les yeux ; ils connurent le péril, & ſongerent à l'éviter ; le Roi quitta Blois & alla à Amboiſe.

Les Conjurés n'abandonnerent point leur deſſein, ils ſe rendirent à Amboiſe ; mais les Princes de Guiſe en firent arrêter une partie avant qu'ils fuſſent réunis, & beaucoup furent tués en chemin, entr'autres, la Renaudie : le reſte fut arrêté & ſe ſauva ; ceux qu'on arrêta, avouerent la conjuration, & ſoutinrent tous qu'elle n'avoit pour objet que les Ducs de Guiſe ; ils déclarerent que jamais ils n'avoient conjuré, ni contre la vie, ni contre l'autorité du Roi.

Les Conjurés furent jugés avec beaucoup de célérité, on en pendit la nuit aux créneaux des murs du Château : d'autres furent noyés, quelques-uns furent traînés au ſupplice durant le jour, ſans qu'on ſût leur nom. La Loire étoit couverte de cadavres ; le ſang ruiſſeloit dans les rues, & les places publiques étoient remplies de corps attachés à des potences.

Le mauvais ſuccès de la conjuration d'Amboiſe n'abbattit point le courage des Proteſtans ; ils conçurent qu'ils n'avoient point à eſpérer ſous les Princes de Guiſe un traitement moins rigoureux, ils prirent les armes dans différentes Provinces, & trouverent partout des Chefs, des mécontens qui cherchoient à ſe venger, des eſprits inquiets qui ne déſiroient que le trouble, des Soldats & des Officiers congédiés, inca-

pables de s'accoutumer à une vie tranquille, des malheureux que l'indigence rendoit ennemis du gouvernement, & pour qui la guerre civile étoit avantageuse.

Le poids de l'autorité Royale étouffoit ces séditions particulieres, & les personnes commises par les Princes de Guise commettoient de grands désordres dans les lieux où les Protestans s'étoient armés pour le libre exercice de leur Religion : on pendoit les Ministres & les Protestans, souvent contre les promesses les plus formelles, de leur accorder le libre exercice de leur Religion pourvu qu'ils missent bas les armes.

Ces infidélités & ces rigueurs rendirent la haine des Protestans implacable, & leur ôterent toute espérance d'un sort moins terrible.

Le zele des Catholiques, échauffé par des intérêts politiques & par des vues de Religion, prétendoit que c'étoit trahir l'Eglise & l'Etat, que d'admettre aucune espece d'adoucissement dans les loix portées contre les Hérétiques.

La France renfermoit donc dans son sein deux partis puissans & irréconciliables, & tous deux armés pour la Religion : l'un appuyé sur les loix, & soutenu de la puissance du Souverain : l'autre enflammé par le Fanatisme, & poussé par le désespoir.

Tel étoit l'état de la France à la mort de François II.

De l'état des Calvinistes depuis l'avénement de Charles IX au Thrône, jusqu'au-tems où le Prince de Condé se mit à leur tête.

Charles IX succéda à François II, & la Reine fut déclarée Régente avec le Roi de Navarre.

La Cour fut remplie de partis, & les Provinces de troubles : on s'attaquoit par des paroles piquantes, par des invectives, par des railleries, par des injures : on se provoquoit par des noms odieux de partis : on se traitoit de Papistes & de Huguenots : les Prédicateurs souffloient le feu de la division, & exhortoient le peuple à s'opposer aux entreprises de l'Amiral de Coligny, qui osoit promettre hautement qu'il feroit prêcher, &

qu'il

qu'il établiroit la nouvelle doctrine dans les Provinces, sans y causer aucun trouble.

Il y eut des émeutes populaires dans beaucoup de Provinces, & l'on vit de vraies séditions à Amiens, à Pontoise, à Beauvais. Le Roi envoya dans toutes les Provinces une Ordonnance, par laquelle il défendoit d'employer les noms odieux de *Huguenot* & de *Papiste*, de troubler la sureté, la tranquillité, & la liberté dont chacun jouissoit : par la même Ordonnance, le Roi vouloit qu'on remît en liberté ceux qui avoient été arrêtés pour cause de Réligion ; & permettoit à tous ceux qui étoient sortis du Royaume, pour la même cause, d'y rentrer.

Le Parlement rendit Arrêt, pour défendre de publier cette Ordonnance : elle eut cependant son effet presque par-tout ; elle augmenta considérablement le nombre des Protestans, & rendit leurs assemblées plus fréquentes.

Le Cardinal de Lorraine se plaignit que l'on abusoit de l'Edit du Roi, que l'on portoit jusqu'à la licence la liberté qu'il accordoit ; que les Villages, les Bourgs, les Villes, retentissoient du bruit des assemblées, toutes défendues qu'elles étoient, que tout le monde accouroit aux prêches, & s'y laissoit séduire, que la multitude quittoit de jour en jour l'ancienne Réligion.

Pour arrêter ces effet de la Déclaration, le Roi tint un Lit de Justice, & rendit l'Edit nommé l'Edit de Juillet, à cause du mois où il fut rendu.

Par cet Edit, le Roi ordonnoit à tous ses sujets de vivre en paix, & de s'abstenir des injures, des reproches & des mauvais traitemens : défendoit toutes levées de gens de guerre, & tout ce qui pourroit avoir l'apparence de la faction : enjoignoit aux Prédicateurs, sous peine de la vie, de ne point user dans les Sermons de termes trop vifs, & de traits séditieux, attribuoit la connoissance & le jugement de ces objets en dernier ressort aux Gouverneurs des Provinces & aux Présidiaux : ordonnoit de suivre dans l'administration des Sacremens la pratique & les usages de l'Eglise Romaine ; réservoit aux Juges Ecclésiastiques la connoissance & le juge-

ment du crime d'Héréfie, prefcrivoit aux Juges Royaux de ne prononcer que la peine de banniffement contre ceux qui feroient trouvés affez coupables pour être livrés au bras Séculier. Sa Majefté déclaroit enfin, que toutes fes Ordonnances fubfifteroient, jufqu'à ce qu'un Concile général ou National en eût autrement décidé. On ajouta à l'Edit une amniftie générale, & l'abolition de tout le paffé, pour ceux qui avoient caufé des troubles au fujet de la Réligion, pourvu qu'à l'avenir ils vêcuffent en bons Catholiques & en paix.

La même Affemblée indiqua des Conférences à Poiffy fur les matieres de Religion; on accorda des fauf-conduits aux Miniftres pour s'y rendre. On ne traita proprement dans ces Conférences que deux points, l'Eglife & la Cene: l'article de l'Eglife étoit regardé par les Catholiques comme un principe général qui renverfoit par le fondement toutes les Eglifes nouvelles; & parmi les points particuliers controverfés, aucun ne paroiffoit plus effentiel que celui de l'Euchariftie.

Les Calviniftes préfenterent à l'Affemblée une Profeffion de Foi, fauffe, captieufe, obfcure, inintelligible, & refuferent de foufcrire à la Profeffion de Foi que les Catholiques propofoient; ainfi ce Colloque ne fut d'aucune utilité: les Théologiens Proteftans y montrerent peu de capacité, mais beaucoup d'opiniâtreté & d'emportement: la pétulance & les difcours de Beze fouleverent tous les efprits, & déplurent même aux Proteftans.

Depuis le Colloque de Poiffy, il s'éleva tous les jours de nouveaux troubles; Paris étoit agité par des mouvemens féditieux, qui faifoient craindre de plus grands malheurs: pour les prévenir, le Roi convoqua à S. Germain une nombreufe affemblée de Préfidens & de Confeillers, députés de tous les Parlemens du Royaume: on y dreffa l'Edit qui emprunta fon nom du mois de Janvier, auquel il fut publié.

Cet Edit portoit que les Proteftans rendoient inceffamment aux Eccléfiaftiques les Temples, les Maifons, les Terres, les Dîmes, les offrandes, & généralement tous les Biens dont ils s'étoient emparés, &

qu'ils les en laisseroient jouir paisiblement : qu'ils ne renverseront à l'avenir, ni les Statues, ni les Croix, ni les Images, & qu'ils ne feront rien qui puisse scandaliser & troubler la tranquillité publique : que les contrevenans seront punis de mort, sans aucune espérance de pardon : que les Protestans ne pourront faire dans l'enceinte des Villes aucunes Assemblées publiques ou particulieres, de jour ou de nuit, soit pour prêcher, soit pour prier ; & cela, jusqu'à ce que le Concile général ait décidé sur les points contestés, ou que S. M. en ait autrement ordonné : qu'on ne fera point de peine aux Protestans qui assisteront à leurs Assemblées, pourvu qu'elles se fassent hors des Villes : que les Magistrats & les Juges des lieux ne pourront les inquiéter, mais seront au contraire obligés de les protéger & de les mettre à l'abri des insultes qu'on pourroit leur faire : qu'ils procéderont, suivant toute la rigueur des Ordonnances, contre ceux qui auront excité quelque sédition, de quelque Réligion qu'ils soient : que les Ministres Protestans seront obligés de recevoir les Magistrats dans leurs Assemblées : que les Protestans ne pourront célébrer aucun Colloque, Synode, Conférence, Consistoire, qu'en présence des Magistrats, qu'ils seront obligés d'y appeller : que leurs Statuts seront communiqués au Magistrat & approuvés par lui : qu'ils n'avanceront rien de contraire au Symbole de Nicée : que dans leurs Sermons ils s'abstiendront de toute invective contre les Catholiques & contre leur Réligion. (1).

Cet Edit fut enrégistré par le Parlement, uniquement pour obéir au Roi : les Catholiques ne voyoient qu'avec peine que les Protestans jouissoient du libre exercice de leur Réligion ; & il n'étoit pas possible que dans l'état où les esprits étoient, les Catholiques ou les Protestans s'en tinssent exactement à l'observation de cet Edit. Les Catholiques l'enfreignirent les

---

(1) Mem. de Castelnau, l. 3, c. 7, édit. de Bruxelles 1731, t. 1, p. 81. Additions de le Laboureur, ibid. p. 760. De Thou, l. 29.

premiers à Vaſſi, petite ville de Champagne, peu éloignée de Joinville, où les Proteſtans avoient acheté une eſpece de Grange, dont ils avoient fait un Temple, & où ils s'aſſembloient.

Le Duc de Guiſe paſſoit par cette Ville dans le tems que les Calviniſtes s'aſſembloient : les gens du Duc de Guiſe les inſulterent ; les Calviniſtes répondirent injure pour injure : on en vint aux coups, le Duc accourut pour arrêter le déſordre ; en entrant dans le Temple il reçut une legere bleſſure ; ſes gens ayant vu couler le ſang, firent main baſſe ſur les Proteſtans, ſans que les menaces & l'autorité du Duc pûſſent les arrêter : plus de ſoixante, tant hommes que femmes, furent tués, étouffés, ou moururent de leurs bleſſures : plus de deux cens furent bleſſés.

Telle eſt l'aventure qu'on appelle le maſſacre de Vaſſi ; ce fut une affaire du pur haſard, & qui devint l'occaſion d'une guerre civile.

Le Roi étoit alors à Monceaux ; le Prince de Condé lui repréſenta le maſſacre de Vaſſi comme la déſobéiſſance la plus formelle à ſes Edits, & comme une rébellion qui méritoit le châtiment le plus ſévere ; il demandoit ſur toutes choſes à la Reine d'interdire l'entrée de Paris à ceux qui avoient encore les mains teintes du ſang innocent.

Les Proteſtans étoient bien éloignés d'obtenir ce qu'ils demandoient ; le Duc de Guiſe, le Connétable de Montmorency, & le Maréchal de S. André, formoient un parti trop puiſſant : le Duc de Guiſe entra à Paris comme en triomphe, & le Connétable alla détruire les Prêches que les Proteſtans avoient à Paris ou aux environs ; la Reine avoit été obligée de s'unir au Triumvirat & d'abandonner le Prince de Condé, avec lequel elle s'étoit d'abord unie pour réſiſter au Triumvirat.

Le Triumvirat avoit pour lui les Catholiques : le Prince de Condé avoit les Proteſtans. La France étoit partagée entre ces deux Partis, qui ſe haïſſoient mortellement, & qui étoient armés.

Le Triumvirat réſolut de faire déclarer la guerre au Prince de Condé & à ceux de ſon parti.

De l'état des Calvinistes, depuis la déclaration de Guerre du Prince de Condé jusqu'à la mort de Charles IX.

Le Prince de Condé, ayant appris le changement de la Reine, se retira à Orléans, écrivit à toutes les Eglises Protestantes, & publia un Manifeste, dans lequel il exposoit que le but de ses adversaires dans toutes leurs démarches avoit été d'ôter à ceux qui vouloient embrasser une doctrine plus pure, la liberté de conscience que le Roi avoit accordée par ses Edits ; il le prouvoit par plusieurs faits, & entr'autres par le massacre de Vassi, dont l'impunité avoit été comme le signal de la sédition & de la guerre que l'on vouloit allumer dans toutes les parties du Royaume : il déclaroit qu'il ne prenoit les armes par aucun motif d'intérêt particulier, mais pour satisfaire à ce qu'il devoit à Dieu, au Roi, & à sa chere Patrie, pour tirer le Roi & la famille Royale de la captivité.

On vit aussi paroître une copie du Traité qu'il avoit fait avec ses Confédérés, pour faire rendre au Roi la liberté de sa personne, & à ses Sujets celle de leur conscience.

Par ce même Acte, il étoit déclaré le légitime Protecteur & Défenseur du Royaume de France ; & en cette qualité, on lui promettoit obéissance, à lui ou à celui qu'il nommeroit pour remplir sa place lorsqu'il ne pourroit agir par lui-même : on s'engageoit, pour l'exécution du Traité, de lui fournir les armes, les chevaux, l'argent, & tout ce qui étoit nécessaire pour faire la guerre : enfin, l'on se soumettoit à toutes sortes de peines & de supplices, si l'on manquoit en quelque chose à son devoir. Ce Traité fut fait en 1562.

Ainsi, la moitié de la France étoit armée contre l'autre ; & après beaucoup de négociations, dans lesquelles les Triumvirs faisoient toujours entrer l'extinction de la Réligion Protestante, la guerre commença entre les Protestans & les Catholiques, & se fit avec une fureur qui nous étonneroit dans l'Histoire des Nations les plus barbares.

Un Arrêt du Parlement déclara les Proteſtans proſcrits, ordonna de les pourſuivre, & permit de les tuer. On imagine aiſément tous les déſordres qui ſuivirent un pareil Arrêt ; jamais on ne vit tant de repréſailles de vengeance, tant d'actions terribles de la part des Catholiques & des Proteſtans dans toutes les Villes du Royaume. La mort du Duc de Guiſe fut une ſuite de cette fureur, Poltrot qui l'aſſaſſina déclara que ce deſſein lui avoit été ſuggéré par l'Amiral, & qu'il y avoit été confirmé par Beze & par un autre Miniſtre ; il fit même entendre que les Réformés ne s'en tiendroient pas là (1).

Le Duc de Guiſe en mourant, conſeilla à la Reine de faire la paix ; on y travailla, & le Roi donna l'an 1563, le 19 Mars, un Edit, par lequel Sa Majeſté permettoit aux Seigneurs Hauts-Juſticiers le libre & plein exercice de leur Réligion dans l'étendue de leurs Seigneuries, & accordoit à tous les nobles la même liberté, pour leurs Maiſons ſeulement, pourvu qu'ils ne demeuraſſent pas dans des Villes ou dans des Bourgs ſujets à de Hautes-Juſtices, excepté celles du Roi : le même Edit ordonnoit que dans tous les Bailliages reſſortiſſans immédiatement aux Cours du Parlement, on aſſigneroit aux Proteſtans un lieu pour y faire l'exercice publique de leur Réligion : on confirmoit aux Proteſtans la liberté de tenir leurs Aſſemblées dans toutes les Villes dont ils étoient les maîtres avant le 7 Mars 1563.

L'Edit portoit pardon & oubli de tout le paſſé, déchargeoit le Prince de Condé de rendre compte des deniers du Roi, qu'il avoit employés pour les frais de la guerre: déclaroit ce Prince fidele couſin du Roi, & bien affectionné pour le Royaume, & reconnoiſſoit que les Seigneurs, les Gentilshommes, les Officiers des Troupes, & tous ceux enfin qui avoient ſuivi ſon parti par des motifs de Réligion, n'avoient rien fait, ſoit par rapport à la guerre, ſoit par rapport à l'adminiſtration de la Juſtice, que par de bonnes raiſons, & pour le ſervice de Sa Majeſté.

---

(1) De Thou, l. 34.

Cet Edit, quoiqu'enregistré par tout le Royaume, étoit plutôt une trêve qu'une loi de paix ; il fut mal observé : Charles IX, qui prit le Gouvernement du Royaume, annulla par des interprétations la plus grande partie des Priviléges accordés aux Protestans, & les Parlemens demanderent qu'il fût défendu de professer une autre Réligion que la Catholique.

Les Protestans reprirent donc les armes en 1567 : la France fut encore désolée par une guerre civile, qui ne finit que par un nouvel Edit, confirmatif de l'Edit porté cinq ans auparavant (1563). Cet Edit fut enregistré au Parlement, & la guerre cessa.

Malgré ces apparences de paix, tout tendoit à la guerre ; les Catholiques disoient que les Huguenots n'étoit jamais contens ; qu'après avoir obtenu de la bonté du Roi un Edit de pacification, pour prix des maux qu'ils avoient causés, ils travailloient sans cesse à l'étendre à leur avantage, ou à l'affoiblir au préjudice du Roi.

Les Protestans de leur côté disoient qu'ils avoient pris les armes pour la Réligion & pour la liberté de conscience qu'on leur laissoit en apparence par un Edit, mais qu'on leur ôtoit en effet, puisqu'en plusieurs endroits on les empêchoit de s'assembler : que le but de la derniere pacification n'étoit pas de rétablir la tranquillité dans le Royaume, mais de désarmer les Réligionaires, sous prétexte de paix, & de les accabler lorsqu'ils seroient désarmés.

La guerre recommença donc avec plus de fureur que jamais de part & d'autre, & la France fut encore inondée du sang des François, un an après l'Edit de pacification.

Le Duc d'Anjou, frere du Roi, commanda son armée, & le Prince de Condé celle des Protestans ; il fut tué dans le cours de cette guerre, à la Bataille de Jarnac : le Prince de Bearn se mit alors à la tête des Protestans, l'an 1570.

On fit encore la paix, & l'on enrégistra au Parlement, le 11 Août 1570, un Edit, qui accordoit l'amnistie pour le passé, renouvelloit tous les Edits faits en faveur des protestans, & leur accordoit quatre Villes

de sûreté, la Rochelle, Montauban, Cognac, & la Charité, que les Princes de Navarre & de Condé s'obligeoient de remettre deux ans après [1].

C'étoit à la nécessité que l'on accordoit ces Arrêts, & le Roi résolut d'abattre tout-à-fait le parti protestant, & de finir la guerre en faisant périr tous les Chefs du parti. Les mesures furent prises pour les attirer à Paris, & pour les faire périr avec tous les Protestans.

L'exécution de ce dessein fut confiée au Duc de Guise, que l'assassinat de son pere rendoit ennemi irréconciliable de l'Amiral : la nuit du 24 Août, jour de Saint Barthelemi, on commença dans Paris à massacrer les Protestans.

Le massacre dura sept jours ; durant ce tems, il fut tué plus de cinq mille personnes dans Paris, entr'autres cinq à six cens Gentilhommes : on n'épargna, ni les vieillards, ni les enfans, ni les femmes grosses ; les uns furent poignardés, les autres tués à coups d'épée & d'arquebuses, précipités par les fenêtres, assommés à coups de crocs, de maillets ou de leviers : le détail de la cruauté des Catholiques, fait frémir tout lecteur en qui l'humanité n'est pas absolument éteinte.

» Comme les ordres expédiés pour les massacrer,
» avoient couru par toute la France, ils firent d'é-
» tranges effets, principalement à Rouen, à Lyon, à
» Toulouse. Cinq Conseillers du Parlement de cette
» derniere Ville, furent pendus en robes rouges : vingt
» à trente mille hommes furent égorgés en divers en-
» droits, & on voyoit les rivieres trainer avec les corps
» morts, l'horreur & l'infection dans tous les pays
» qu'elles arrosoient « (2).

Il y eut des Provinces exemptes de ce carnage, la Ville de Lizieux en fut garantie par le zele vraiment Chrétien, & par la charité de son Evêque, qui ne voulut jamais permettre qu'on fît aucun mal aux Pro-

---

[1] De Thou, le 47. Traduction, édit. in-4. t. 4.

de France, l. 17, t. 12, p. 832. De Thou, ibid.

(2) Bossuet, Arb. de l'Hist.

testans. Il arriva de-là qu'un grand nombre d'Hérétiques se réunit dans son diocèse à l'Eglise Catholique, à peine y en resta-t-il un seul (1).

» Les nouvelles du massacre, portées dans les pays
» étrangers, causerent de l'horreur presque par-tout :
» la haine de l'hérésie les fit recevoir agréablement à
» Rome ; on s'en réjouit aussi en Espagne, parcequ'el-
» les firent cesser l'appréhension qu'on y avoit de la
» guerre de France » (2).

Après le meurtre de tant de Généraux, la dispersion de ce qui restoit de Noblesse parmi les Protestans, l'effroi des peuples dans toutes les Villes, il n'y avoit personne qui ne regardât ce parti, comme absolument ruiné ; un grand nombre alla à la Messe, les autres quitterent leurs maisons & se retirerent dans les différentes Villes où les Protestans étoient le plus nombreux ; là les Ministres effrayerent tellement les Protestans dans leurs sermons & par le récit des massacres, qu'ils conclurent d'un commun accord, que, puisque la Cour avoit conjuré leur perte par des moyens si barbares, il falloit se défendre jusqu'à la derniere extrêmité. En moins d'un an les affaires des Protestans se trouverent rétablis, & l'on vit commencer en France une quatrieme guerre entre les Catholiques & les Protestans.

Pour les accabler tout d'un coup, le Roi leva trois armées, les Protestans firent tête par-tout, la fureur & le désespoir les rendoient invincibles, & Charles IX, après deux ans de guerre, mourut sans avoir pû les soumettre : il étoit âgé de 25 ans, & mourut en 1574. (3).

Des Calvinistes, pendant le Regne de Henri III.

Peu de tems avant la mort de Charles IX, Henri III avoit été élû Roi de Pologne, il revint en Fran-

---

(1) Mezerai, t. 8, p. 43. De Gallia Christ. de Thou, l. 53.
(2) Bossuet, ibid.
(3) Bossuet, ibid. l. 17. Thou, loc. cit.

ce pour monter ſur le thrône, & trouva encore le Royaume déchiré par la guerre civile qu'il termina par un cinquieme Edit de pacification. Il accorda aux Proteſtans le libre exercice de leur Religion dans toute l'étendue du Royaume, ſans exception de tems, ni de lieu, & ſans aucune reſtriction, pourvu que les Seigneurs particuliers n'y miſſent point oppoſition, il leur permit d'enſeigner par toute l'étendue du Royaume, d'adminiſtrer les Sacremens, de célébrer les Mariages, de tenir des Ecoles publiques, des Conſiſtoires, des Synodes, à condition néanmoins qu'un des Officiers de Sa Majeſté y aſſiſteroit. Le Roi vouloit que dans la ſuite les Proteſtans puſſent poſſéder également comme les autres ſujets tous les Emplois, toutes les Charges & Dignités de l'Etat; il leur accordoit des Chambres mi-parties dans les huit Parlemens du Royaume.

Enfin on accordoit aux Proteſtans des Villes de ſureté, Beaucaire, Aigues-mortes, en Languedoc; Iſſoudun en Auvergne, &c.

Cet Edit fut enregiſtré dans un Lit de Juſtice, tenu le 14 Mai 1576.

Les Catholiques murmurerent hautement contre cet Edit: les ennemis du Prince de Condé, les Courtiſans mécontens appuyérent leurs plaintes; ils gagnerent inſenſiblement le peuple de différentes Villes, & lorſqu'ils crurent leur autorité affermie, ils formerent enfin une Ligue ſecrette, ſous le beau prétexte de défendre la Religion contre les entrepriſes des Hérétiques, dont le parti groſſiſſoit de jour en jour, & de réformer ce que la trop grande bonté du Roi avoit laiſſé de défectueux dans le gouvernement.

Paris, comme la Capitale, voulut donner l'exemple; un Parfumeur, & ſon fils Conſeiller au Châtelet, furent les premiers & les plus zelés Prédicateurs de cette union.

Par la formule de l'union qui devoit être ſignée, au nom de la Très-Sainte Trinité, par tous les Seigneurs, Princes, Barons, Gentilhommes & Bourgeois, chaque particulier s'engageoit par ferment, » à vivre & à » mourir dans la Ligue pour l'honneur & le rétabliſ-

» ſement de la Religion, pour la conſervation du vrai » culte de Dieu, tel qu'il eſt obſervé dans la ſainte » Egliſe Romaine ».

Au bruit que fit cette nouvelle union, on commença à maltraiter les Proteſtans dans les Provinces les plus voiſines de la Cour : on ne voyoit que libelles ſéditieux. La Ligue fut ſignée par une infinité de Seigneurs, & devint ſi rédoutable, que le Roi fut obligé de s'en déclarer le Chef; & dans la tenue des Etats de 1576, il fut réſolu que l'on ne ſouffriroit qu'une Religion dans le Royaume.

La guerre recommença donc, & finit par un nouvel Edit, qui confirmoit celui qu'on avoit rendu trois ans auparavant.

Cependant les Chefs de la Ligue ou de la Faction ne ſe tenoient point oiſifs, ils avoient rempli la Cour, la Ville, tout le Royaume d'émiſſaires, qui publioient que les Proteſtans ſe préparoient à une nouvelle guerre civile; les Prédicateurs commencerent à déclamer contre l'héréſie, à gémir ſur les malheurs de la Religion, prête à périr en France : ils annonçoient ces malheurs dans les Chaires, dans les Ecoles, dans les Cercles, dans le Tribunal même de la Pénitence; on l'inſinuoit aux perſonnes ſimples & crédules, on les exhortoit à faire des aſſociations; on recommandoit au peuple les Princes de Lorraine, zélés défenſeurs de la Religion de leurs ancêtres; on élevoit juſqu'au ciel leur foi & leur piété, & ſouvent on accuſoit indirectement de diſſimulation & de lâcheté, les perſonnes les plus reſpectables, qui ne penſoient pas comme les Ligueurs.

On ſe propoſoit par ce moyen d'accréditer les Princes de Guiſe, & de faire haïr & mépriſer le Roi, auſſi-bien que tous les Princes du Sang Royal.

Le Roi le ſavoit, mais pour réprimer ce déſordre, il falloit agir, réfléchir; & l'habitude de la diſſipation l'en rendoit incapable : livré à la moleſſe, à l'oiſiveté, il diſſipoit en profuſions ridicules ſes revenus, & accabloit les peuples d'impôts; il ſembloit qu'il ne réſervât ſon autorité, que pour faire enregiſtrer des Edits burſaux, & qu'il ne vît de puiſſance dangereuſe dans l'Etat, que

celle qui pouvoit s'oppofer à la levée des impôts. Infenfible à l'indigence & aux gémiffemens des peuples, il ne connoiffoit de malheur, que de manquer d'argent pour fes Favoris, & pour fes puériles amufemens, & laiffoit aux Princes Lorrains la liberté de tout entreprendre, & aux Prédicateurs, celle de tout dire en faveur de la Ligue.

Cependant pour montrer combien il avoit d'amour pour la Religion, & de haine pour l'héréfie, il réfolut de ruiner les Proteftans, & de les dépouiller de leurs dignités, de leurs Charges, & de toute l'autorité qu'ils avoient (1).

Il envoya le Duc d'Epernon au Roi de Navarre, héritier préfomptif de la Couronne, pour l'engager à rentrer dans la Religion Catholique; il croyoit porter un rude coup au parti Proteftant, s'il pouvoit en détacher ce Prince.

Les Catholiques, affociés pour l'extirpation de l'héréfie, n'interpréterent pas ainfi cette démarche : comme ils haïffoient mortellement le Duc, ils difoient que fon voyage n'avoit point pour objet de maintenir la paix, de ramener le Roi de Navarre à la Religion Catholique, ni de contenir les Proteftans dans le devoir; mais de conclure un traité avec ce Prince, & avec les Hérétiques, pour la ruine des Catholiques.

Le Duc d'Epernon rapporta que le Roi de Navarre étoit réfolu de perfifter dans la Religion Proteftante; d'où l'on concluoit que ce Prince étant le plus proche héritier du Royaume après la mort de Henri III, la France feroit au pouvoir des Hérétiques.

Ces bruits répandus par les émiffaires de la Ligue, développerent par-tout l'efprit de révolte contre un Prince, qui d'ailleurs accabloit fes fujets d'impôts, & qui s'étoit rendu méprifable par une vie peu digne d'un Roi.

Le peuple murmuroit hautement, les Prédicateurs déclamoient dans les chaires, & ne cherchoient qu'à jetter la terreur dans les efprits : on fit des affemblées,

(1) De Thou, l. 76, t. 6, p. 300.

on leva des troupes dans les campagnes, on nomma des Chefs qui ne paroiſſoient point, mais qui devoient ſe montrer lorſqu'il en ſeroit tems.

Ces nouvelles arriverent de toutes parts à la Cour, & le Roi comprit enfin que ce n'étoit plus aux Proteſtans, mais aux Guiſes qu'il avoit affaire : il defendit toutes les confédérations & les levées de troupes, ſous peine de Leze-Majeſté (1).

Les Ligueurs ramaſſerent cependant des troupes, formerent une armée, & forcerent le Roi à défendre dans l'étendue du Royaume, l'exercice de toute autre Religion, que la Religion Catholique & Romaine, à peine de mort contre les contrevenans : révoquant & annullant tous les précédens Edits qui accordoient aux Proteſtans l'exercice libre de leur Religion, ordonnoit ſous les mêmes peines, que tous euſſent à ſortir du Royaume dans un mois : déclaroit tous Hérétiques indignes des Charges ou Emplois publics, & incapables de les poſſéder.

En conſidération du zele que les Unis ou Ligueurs avoient fait paroître pour la défenſe de la Religion Catholique, le Roi oublioit tout ce que pendant ces troubles ils avoient entrepris, ſoit au dedans, ſoit au dehors du Royaume (2).

Sixte Quint, qui occupoit alors le Siége de S. Pierre, excommunia le Roi de Navarre ; & Henri III preſſa l'exécution de ſon dernier Edit contre les Proteſtans.

Cette rigueur, loin de les intimider, ne ſervit qu'à les aigrir : le Roi de Navarre fit publier un Edit contraire à celui du Roi ; tout fut auſſi-tôt en armes dans le Royaume, & la guerre recommença dans toute la France (3).

Le foyer du fanatiſme de la Ligue étoit à Paris, & l'on y publioit que le Roi favoriſoit en ſecret les Proteſtans, & qu'il y avoit déja dans Paris plus de dix mille Proteſtans ou Politiques, nom odieux dont la

---

(1) De Thou, l. 80, t. 7, p. 393.

(2) Ibid. l. 81.

(3) Ibid. l. 82, p. 523.

Ligue se servoit pour désigner ceux qui étoient attachés au Roi, & portés pour le bien public.

Par ces discours, on échauffa les bourgeois & la populace ; les Prédicateurs se déchaînerent contre le Roi de Navarre, & contre le Roi même, qu'ils accusoient de favoriser ce Prince Hérétique ; enfin les Confesseurs dévéloppoient ce que les Prédicateurs n'osoient dire clairement.

On inventa encore en ce tems-là beaucoup de pratiques propres à entretenir l'esprit de sédition, on ordonna des Processions dans toutes les Eglises de la Ville, où l'on paroit les Autels de pierreries, de vases d'or & d'argent qui attiroient les regards du peuple ; enfin on conjura contre le Roi, & il fut obligé de sortir de Paris (1).

On vit alors en France l'armée du Roi, celle des Ligueurs, & celle des Protestans.

Les forces des Ligueurs augmentoient tous les jours, & le Roi s'accommoda enfin avec eux.

En 1588, au mois de Juillet, le Roi donna un Edit, par lequel après s'être étendu fort au long sur le zele qu'il avoit toujours eu pour maintenir la Religion, & pour entretenir l'union des Catholiques, il s'obligeoit par serment à travailler efficacement au rétablissement de la Religion dans son Royaume, & à l'extirpation des schismes & des héréfies condamnées par les Saints Conciles, & en particulier par le Concile de Trente, s'engageant à ne point mettre les armes bas, qu'il n'eut absolument détruit les Hérétiques.

Le Roi déclaroit qu'il entendoit que tous les Princes, Seigneurs & Etats du Royaume, toutes les Villes commerçantes, & les Universités, prissent avec lui le même engagement, & jurassent outre cela de ne reconnoître pour Roi qu'un Prince Catholique (2).

Le Duc de Guise fut déclaré Lieutenant Général du Royaume, & l'on continua à faire la guerre aux Protestans.

---

(1) De Thou, l. 90, t. 7, p. 194.

(2) Ibid. l. 91, t. 7, p. 237.

Le Roi s'apperçut que toutes ces querelles avoient porté la puiſſance du Duc de Guiſe au plus haut point : il réſolut de le faire périr, & crut par ce moyen détruire la Ligue ; Henri III le fit aſſaſſiner à Blois.

Les Ligueurs devinrent furieux à la nouvelle de l'aſſaſſinat du Duc de Guiſe ; le Duc de Mayenne, frere du Duc de Guiſe, ſe mit à leur tête ; la Sorbonne déclara que les ſujets de Henri III étoient déliés du ſerment de fidélité ; le Duc de Mayenne fut déclaré Lieutenant Général du Royaume : on leva des troupes, & la Ligue fit la guerre à Henri III. Les Villes les plus conſidérables embraſſerent les intérêts de la Ligue, & Henri III fut obligé de ſe réunir au Roi de Navarre.

Alors, une foule d'écrits ſéditieux ſe répandit dans Paris, & dans toute la France, la Sorbonne fit rayer le nom du Roi des prieres qui ſe font pour lui dans le Canon de la Meſſe ; enfin elle excommunia le Roi [1].

Le Pape excommunia auſſi Henri III ; enfin Jacques Clement, Dominicain, l'aſſaſſina, perſuadé qu'il faiſoit une œuvre agréable à Dieu, & méritoire du ſalut [2].

Les Prédicateurs comparerent Clement, à Judith, Henri III, à Olopherne, & la délivrance de Paris, à celle de Béthulie : on imprima pluſieurs libelles dans leſquels l'aſſaſſin étoit loué comme un ſaint martyr : on vit l'effigie de ce ſcélérat expoſé ſur les autels à la vénération publique.

Des Calviniſtes, depuis la mort de Henri III juſqu'à celle de Henri IV.

Henri III étoit mort ſans enfans, la Couronne appartenoit inconteſtablement au Roi de Navarre : cependant l'armée fut d'abord partagée, & il ne fut reconnu qu'après avoir juré qu'il maintiendroit la Religion Catholique & Romaine dans toute ſa pureté, qu'il ne feroit aucune invention, ni changement dans ſes

[1] De Thou, l. 95. [2] Ibid. l. 96.

dogmes, ou dans sa discipline ; enfin il renouvella l'assurance qu'il avoit donnée plusieurs fois de se soumettre à la décision d'un Concile Général ou National, promettant cependant de ne souffrir dans toute l'étendue du Royaume, l'exercice publique d'aucune Religion, que de la Catholique, Apostolique & Romaine excepté dans les Places, dont les Protestans étoient actuellement en possession, en vertu du traité fait avec Henri III.

Le Duc de Mayenne, en sa qualité de Lieutenant Général du Royaume, fit déclarer Roi le Cardinal de Bourbon, sous le nom de Charles X.

Le Parlement de Toulouse donna un Arrêt, pour rendre tous les ans, de solemnelles actions de graces à Dieu de la mort de Henri III, défendit sous de grieves peines, de reconnoître Henri de Bourbon, soi disant Roi de France, enjoignit à tous les Curés de publier la Bulle d'excommunication portée contre lui.

Cependant le Duc de Mayenne traitoit avec l'Espagne, pour en obtenir du secours.

Le Parlement de Rouen ordonna de prendre les armes pour la Ligue, & à Toulouse on faisoit pour eux des processions guerrieres : un Moine marchoit au milieu : tenant un Crucifix à la main, & tournant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, disoit : *Eh bien y-a-t-il quelqu'un qui refuse de s'enrôler dans cette sainte Milice ; s'il s'en trouve d'assez lâches pour ne pas se joindre à nous : je vous donne la permission de les tuer, sans crainte d'être repris.*

Après la Procession, une partie des Ligueurs alla à l'Archevêché, d'où ils avoient chassé le Maréchal de Joyeuse ; ils jetterent de l'eau bénite dans tous les appartemens, & donnerent mille malédictions au Roi (1).

Le Pape envoya un Légat pour soutenir le zele de la Ligue ; & la Sorbonne voyant que parmi les Ligueurs, quelques-uns avoient des scrupules sur leur résistence

(1) De Thou, l. 97.

au

au Roi, déclara qu'on ne pouvoit en conſcience tenir le parti de Henri IV, ni lui payer d'impôts ou de tributs; qu'un Hérétique relaps ne pouvoit avoir droit à la Couronne; que le Pape avoit droit d'excommunier nos Rois [1].

Ce Décret fut ſigné par le Clergé, & publié dans Paris.

Le Roi d'Eſpagne fit ſavoir aux Ligueurs qu'il viendroit à leur ſecours, & il ordonna une levée de deniers ſur le Clergé pour cette expédition, & pour empêcher les ſecours qu'on envoyoit d'Allemagne à Henri IV. (2).

Pendant que les Ligueurs faiſoient une guerre vive & opiniâtre contre Henri IV, le Cardinal de Bourbon, proclamé Roi ſous le nom de Charles X, mourut. La mort de ce Cardinal ne changea rien dans le ſyſtême des Ligueurs. La Sorbonne déclara que Henri de Bourbon étant ennemi de l'Egliſe, & Hérétique, il ne pouvoit être Roi, & que quand il obtiendroit dans le for extérieur une abſolution, comme il y avoit à craindre que ſa converſion ne fût pas ſincere, & ne tendît à la ruine de la Réligion, les François étoient obligés d'empêcher qu'il ne montât ſur le thrône des Rois très-Chrétiens (3).

La guerre continua donc entre Henri IV & les Ligueurs; cependant avec des ſuccès bien différens: un grand nombre de Villes, & pluſieurs Provinces reconnurent le Roi. Une aſſemblée de Prélats déclara nulle l'excommunication portée contre ceux qui étoient attachés à Henri IV; enfin le Roi ſe fit inſtruire, abjura la Réligion Proteſtante, & fut ſacré à Chartres (4).

Le parti de la Ligue commença à tomber, Paris reconnu le Roi, la Sorbonne fit un Décret pour établir la néceſſité d'obéir à Henri IV.

Il ne reſtoit plus, dit M. de Thou, de tous les Or-

---

[1] De Thou, l. 98, t. 7. p. 603, 604.

(2) Ibid. p. 607.

(3) Ibid. p. 640.

(4) Ibid. l. 99, l. 101 t. 7, p. 890, t. 8. l. 108.,

dres Réligieux, que les Jésuites & les Capucins, qui se croyoient dispensés de l'obligation de se soumettre au Roi, prétendant qu'il falloit attendre que le Pape eût parlé.

Pour la sureté de Paris, on bannit beaucoup de Théologiens factieux, & le calme se rétablit : l'exemple de Paris fut suivi par beaucoup de Villes [1].

La Ligue résista cependant encore quelque tems, mais enfin Henri IV se réconcilia avec le Pape, qui lui donna l'absolution (2).

Le Duc de Mayenne se soumit aussi, & Henri IV jouït de tout son Royaume.

Les Protestans obtinrent un Edit de pacification, semblable à ceux qu'ils avoient déja obtenus quatre fois.

Le tems avoit, pour ainsi dire, usé le fanatisme de la Nation ; mais le zele étoit encore dans toute sa force chez quelques Catholiques, qui regarderent l'Edit de pacification, comme un coup mortel porté à la Réligion Catholique, & Henri IV, comme son plus cruel ennemi.

Henri IV n'eut plus alors à craindre les armées des Ligueurs, mais les poignards du fanatisme qui affronte les périls, & qui se dévoue avec joie.

Un Voiturier de la Loire, nommé Barriere, entendit dire que c'étoit une action méritoire de tuer le Roi : on lui assura que s'il mouroit dans son entreprise, son ame, enlevée par les Anges, s'envoleroit dans le sein de Dieu, où elle jouiroit d'une béatitude éternelle : cet homme dégouté d'ailleurs de la vie, forma le projet d'assassiner Henri IV.

Il vint à Paris, agité cependant de remords & flottant ; il y trouva des Directeurs & des Théologiens qui dissiperent ses craintes, & leverent ses scrupules : il acheta donc un couteau, & se rendit à Melun pour y tuer le Roi, mais il fut arrêté : il refusa d'abord de nommer ceux qui l'avoient excité à cet horrible parricide, parcequ'ils lui avoient dit qu'il seroit éter-

---

(1) De Thou, l. 109. [2] Ibid. l. 113.

nellement damné, s'il les nommoit ; mais il fut détrompé par un Dominicain, & découvrit tout [1].

Jean Châtel entreprit la même chose un an après ; quatre ans après Ridicoux, échauffé par les prédications, & par les éloges qu'on donnoit à Jacques Clément forma le même projet.

Enfin, Ravaillac l'exécuta en 1610, & fit périr un des meilleurs Rois de la France (2).

Des Calvinistes de France, depuis la mort de Henri IV.

Après la mort de Henri le Grand, la Reine pensa à établir son autorité, les principaux Ministres de l'Etat, à maintenir la leur en appuyant la Reine : les Grands s'efforcerent de sortir de l'abbaissement dans lequel le regne précédent les avoit mis, & les plus habiles se servoient de la passion des autres pour ruiner l'autorité de leurs ennemis, ou pour établir la leur.

Le Maréchal de Bouillon, animé par ces vues, proposoit aux protestans de s'assembler, & de demander que l'Edit de Nantes fût exécuté en son entier, tel qu'il avoit été concerté avec les protestans. Ils députerent au Roi pour le prier de leur donner quelque satisfaction sur vingt cinq articles.

La Cour traita leurs députés avec mépris, le Prince de Condé profita de leur mécontentement, les engagea à se déclarer pour lui ; enfin le Connétable de Luyne par ses traitemens, les détermina à reprendre les armes.

On fut encore obligé de faire la paix, & de confirmer l'Edit de Nantes : l'Edit de pacification fut enregistré le 22 Novembre 1622.

Par cette paix, on devoit razer le Fort Louis qui étoit à mille pas de la Rochelle, cependant deux ans après il ne l'étoit pas encore ; les hostilités recommencerent, & la guerre ne finit qu'en 1629,

(1) De Thou, l. 107, t. 8, p. 322. Journal de Henri IV, t. 1, p. 415 & suiv. Hist. de l'Université, t. 6.
(2) De Thou, ibid.

par le traité qui rétablissoit l'Edit de Nantes, & d'autres Edits qui rendoient les Temples aux Protestans (1).

Mais toutes les Fortifications des Places qu'ils occupoient, furent démolies, & le parti Calviniste se trouva privé de toutes ses Villes de sureté, & réduit à dépendre de la bonne volonté pure du Roi.

Depuis ce tems, le parti diminua sensiblement, & Louis XIV annulla l'Edit de Nantes, & employa la douceur & la sévérité pour réunir les Calvinistes de son Royaume à l'Eglise Romaine : beaucoup se convertirent, mais plusieurs milliers d'hommes, de femmes, d'artisans, passerent dans les pays étrangers. Selon plusieurs, plus de huit cens mille sortirent du Royaume [2].

Pour bien apprécier les malheurs que la Réforme a causés à la France, il faudroit, à la perte qu'elle a faite par la révocation de l'Edit de Nantes, ajouter tout ce qui a péri dans les supplices & dans les guerres, depuis le premier bucher qu'on alluma contre les Réformés en France, jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes; tous les citoyens qui sortirent du Royaume, depuis le bannissement de Jean le Clerc jusqu'au regne de Louis XIV; il faudroit évaluer tout le préjudice que reçurent la population, les arts, les mœurs, le progrès de la lumiere dans un Royaume, où, pendant plus d'un siecle & demi, les citoyens, armés & divisés, se faisoient la guerre comme les Alains, les Huns & les Goths l'avoient faite à l'Europe : en un mot, il faudroit savoir tous les avantages que les étrangers retirerent de nos malheurs.

Voilà les effets que produisit dans la France une Réforme, qui ne rendoit ni la foi plus pure, ni la morale plus parfaite, qui renouvelloit une foule d'erreurs condamnées dans les premiers siecles de l'Eglise, dont les Dogmes renversoient les principes de la morale, qui nioit la liberté de l'homme, qui jettoit les hom-

---

(1) Mem. du Duc de Rohan.

(2) Hist. de France, t. 13, p. 243.

mes dans le désespoir, ou leur inspiroit une sécurité funeste, qui ôtoit tout motif pour la pratique de la vertu, qui se séparoit d'une Eglise à laquelle les Protestans éclairés sont forcés de reconnoître qu'on ne peut reprocher aucune erreur fondamentale, soit dans la Foi, soit dans la Morale, soit dans le Culte.

De l'état des Calvinistes en France, depuis la révocation de l'Edit de Nantes.

Il resta en France beaucoup de Calvinistes après la révocation de l'Edit de Nantes. On continua à les rechercher, & l'on tâcha de les engager de toutes les manieres possibles à rentrer dans le sein de l'Eglise; on les réduisit au désespoir dans les Sévennes, où ils prirent les armes, animés par de prétendus Prophetes. Nous en parlerons à l'article CAMISARS.

Les Princes Protestans travaillerent en leur faveur à la paix d'Utrecht, & ils obtinrent la liberté de ceux qui étoient en prison ou sur les galeres : cependant le zele ne se rallentit point à l'égard des Calvinistes, & le Roi donna une Déclaration, par laquelle il leur défendoit de sortir de ses Etats, & aux Réfugiés d'y rentrer sans une permission particuliere : les Protestans ne sont donc aujourd'hui ni tolérés en France, ni bannis de ce Royaume, ils y sont dans un état de détention, ou comme prisonniers.

On a beaucoup agité depuis peu si on devoit leur accorder la tolérance civile; des Citoyens zélés ont jugé qu'on le devoit : les Evêques craignent la séduction des Fideles qui leur sont confiés, & s'y opposent : il n'est peut-être pas de l'intérêt de l'Etat de laisser multiplier les Protestans en France; mais en les traitant avec humanité, avec charité, avec douceur, ne pourroit-on pas espérer de les réunir à l'Eglise? Voilà ce qui semble n'avoir pas assez entré dans les considérations de quelques Auteurs, qui ont écrit sur ces matieres.

CAMISARS, nom des Fanatiques des Sévennes, qui prophétisoient, & qui se souleverent au commencement du dix-huitieme siecle (1703) : ils furent ap-

pellés *Camiſars* parcequ'ils portoient ſur leurs habits une chemiſe, qui en patois Languedocien s'appelle camiſe, ou ſelon d'autres à cauſe de leur ſouguenille de toile, qui eſt l'habillement ordinaire des payſans des Montagnes de ce Pays.

Depuis la révocation de l'Edit de Nantes, le Calviniſme étoit preſque éteint en France : les reſtes de ce parti, diſperſés dans les différentes Provinces, & obligés de ſe cacher, ne voyoient aucune reſſource humaine qui pût les remettre en état de forcer Louis XIV à leur accorder les priviléges & la liberté de conſcience dont ils avoient joui ſous ſes prédéceſſeurs ; il falloit, pour ſoutenir la foi de ces reſtes diſperſés, des ſecours extraordinaires, des prodiges ; ils éclaterent de toutes parts parmi les Réformés pendant les quatre premieres années qui ſuivirent la révocation de l'Edit de Nantes ; on entendit dans les airs, aux environs des lieux où il y avoit eu autrefois des Temples, des voix ſi parfaitement ſemblables aux chants des Pſeaumes, tels que les Proteſtans les chantent, qu'on ne put les prendre pour autre choſe : cette mélodie étoit céleſte, & ces voix angéliques chantoient les Pſeaumes ſelon la verſion de Clement Marot & de Théodore de Beze : ces voix furent entendües dans le Bearn, dans les Sévennes, à Vaſſy, &c. des Miniſtres fugitifs furent eſcortés par cette divine Pſalmodie, & même la trompette ne les abandonna qu'après avoir franchi les frontieres du Royaume, & être arrivés en pays de ſûreté.

Le Miniſtre Jurieu a raſſemblé avec ſoin les témoignages de ces merveilles, & en a conclu que *Dieu s'étant fait des bouches au milieu des airs, c'eſt un reproche indirect que la Providence fait aux Proteſtans de France, de s'être tûs trop facilement* (1).

Les prodiges & les viſions dans un parti opprimé, annoncent preſque toujours des Prophetes deſtinés à ſoutenir la Foi par l'eſpérance d'une heureuſe liberté : dans tous les lieux où l'on avoit porté des loix contre le prétendue Réforme pour en interdire l'exercice, &

---

[1] Lettre Paſtorale de Jurieu, an. 1686.

pour bannir les réfractaires, il s'étoit élevé des Prophetes, qui avoient annoncé que leur oppression finiroit.

Ainsi, lorsque les Edits séveres des Empereurs anéantirent le parti Protestant dans les Etats de la Maison d'Autriche, Kotterus, Drabicius, Christine Poniatonia, Commenius, annoncerent la destruction de la Maison d'Autriche, par des armées qui devoient venir tantôt du Nord, tantôt de l'Orient : Gustave Adolphe, Charles Gustave, Cromwel, Ragotski, avoient été successivement promis pour l'exécution de ces magnifiques prédictions (1).

M. Jurieu, qui desiroit plus ardemment qu'aucun Protestant la destruction de l'Eglise Romaine, vit dans tous ces Fanatiques des hommes inspirés : le concours de ces Prophetes modernes ne lui permit pas de douter que Dieu n'eût résolu de détruire le Papisme ; mais il trouvoit dans les Prophéties des nouveaux Prophetes, des choses choquantes, qui ne lui *permettoient pas d'affermir son cœur sur elles* : il résolut de sonder lui-même les Oracles divins, pour y trouver quelque chose de plus précis sur le triomphe de la Réligion protestante ; il chercha cet éclaircissement dans les Oracles qui prédisoient les destinées de l'Eglise, dans l'Apocalypse, & il trouva dans le seizieme Chapitre l'Histoire complette de la ruine du Papisme (2).

Ce Ministre annonça donc à toute la Terre l'extinction de la Réligion Romaine, & le regne du Calvinisme : nous irons bientôt porter, disoit-il, la vérité jusques sur le thrône du mensonge, & le relevement de ce que l'on vient d'abattre se fera d'une maniere si glorieuse, que ce sera l'étonnement de toute la Terre.

Ce rétablissement glorieux des Réformés, devoit, selon M. Jurieu, se faire sans effusion de sang, ou avec peu de sang répandu ; ce ne devoit pas même être, ni par la force des armes, ni par des Ministres

---

[1] Comenius, Hist. Revenat. Bayle Dict. art. Kotterus. Drabicius, Comenius.

(2) Accompliſſem. des Prophéties. Brueys, Hist. du Fanatisme, l. 1, p. 400.

répandus dans la France, mais par l'effusion de l'esprit de Dieu (1).

Des Ministres Protestans adopterent les idées de Jurieu, les porterent dans les Sévennes, les persuaderent après s'en être convaincus eux-mêmes, ou animés par les ennemis de la France, qui vouloient profiter du fanatisme des Calvinistes pour y exciter une guerre civile & de Réligion.

Un vieux Calviniste, nommé du Serre, choisit dans son voisinage quinze jeunes garçons, que leurs parens lui confierent volontiers ; & il fit donner à sa femme, qu'il associa à son emploi, pareil nombre de filles.

Ces enfans n'avoient reçu pour premiere leçon du Christianisme, que des sentimens d'horreur & d'aversion pour l'Eglise Romaine. Ils avoient donc une disposition naturelle au Fanatisme ; d'ailleurs, ils étoient fort ignorans ; ils étoient placés au milieu des montagnes du Dauphiné, dans un lieu couvert d'épaisses forêts, environné de rochers & de précipices, éloignés de tout commerce, & pleins de respect pour du Serre, que tous les Protestans du canton révéroient comme un des héros du parti Protestant.

Du Serre leur dit que Dieu lui avoit donné son esprit ; qu'il avoit le pouvoir de le communiquer à qui bon lui sembloit, & qu'il les avoit choisis pour les rendre Prophetes & Propheteſſes, pourvu qu'ils voulussent se préparer à recevoir un si grand don, de la maniere que Dieu lui avoit prescrite : les enfans, enchantés de leur destination, se soumirent à tout ce que du Serre leur ordonna.

La premiere préparation à la Prophétie fut un jeûne de trois jours, après lequel du Serre les entretint d'apparitions, de visions, d'inspiration ; il remplit leur imagination des images les plus effrayantes & des espérances les plus magnifiques ; il leur fit apprendre par cœur les endroits de l'Apocalypse, où il est parlé de l'Antechrist, de la destruction de son Empire, & de la délivrance de l'Eglise ; il leur disoit que le Pape étoit cet

(1) Ibid. part. 2. Unité de l'Eglise, Préface.

Antechrift, que l'Empire qui devoit être détruit étoit le Papifme, & que la délivrance de l'Eglife étoit le rétabliffement de la Prétendue Réforme.

Du Serre apprenoit en même-tems à fes Prophetes à accompagner leurs difcours de poftures propres à en impofer aux fimples ; ils tomboient à la renverfe, fermoient les yeux, gonfloient leur eftomac & leur gofier, tomboient dans un affoupiffement profond, fe réveilloient tout-à-coup, & débitoient avec un ton audacieux tout ce qui s'offroit à leur imagination.

Lorfque quelqu'un des afpirans au Don de Prophétie étoit en état de bien jouer fon rôle, le Maître Prophete affembloit le petit Troubeau, plaçoit au milieu le Prétendant, lui difoit que le tems de fon infpiration étoit venu ; après quoi, d'un air grave & myftérieux, il le baifoit, lui foufloit dans la bouche, & lui déclaroit qu'il avoit reçu l'efprit de Prophétie, tandis que les autres, faifis d'étonnement, attendoient avec refpect la naiffance du nouveau Prophete, & foupiroient en fecret après le moment de leur inftallation : bientôt du Serre ne put contenir l'ardeur dont il avoit embrafé fes Difciples ; il les congédia, & les envoya dans les lieux où il croyoit qu'ils jetteroient un plus grand éclat.

Au moment de leur départ, il les exthorta à communiquer le don de Prophétie à tous ceux qui s'en trouveroient dignes, après les y avoir préparés de la même maniere dont ils avoient été difpofés eux-mêmes, & leur réitéra les affurances qu'il leur avoit données, que tout ce qu'ils prédiroient arriveroit infailliblement.

Les efprits des Peuples auxquels ils s'adrefferent étoient difpofés à écouter avec refpect les nouveaux Prophetes : leurs préjugés, la lecture des Lettes Paftorales de M. Jurieu, la folitude dans laquelle ils vivoient, les rochers & les montagnes qu'ils habitoient, leur haine contre les Catholiques, & l'extrême rigueur avec laquelle on les traitoit, les avoient préparés à écouter comme un Prophete quiconque leur annonceroit avec enthoufiafme, & d'une maniere extraordinaire, la ruine de la Religion Catholique.

Deux des Diſciples de du Serre ſe ſignalerent entre les autres, la Bergere de Creſt, ſurnommée la Belle Iſabeau, & Gabriel Aſtier, du village de Clien, en Dauphiné.

La Bergere de Creſt alla à Grenoble, où, après avoir joué ſon rôle quelque tems, elle fut arrêtée, & quelque tems après convertie ; mais ſa défection n'éteignit pas l'eſprit de Prophétie. Les autres Diſciples de du Serre ſe répandirent dans le Dauphiné & dans le Vivarez, & l'eſprit Prophétique ſe multiplia ſi prodigieuſement, qu'il y avoit des Villages qui n'avoient plus que des Prophetes pour habitans : on voyoit des troupes de deux ou trois cens petits Prophetes ſe former dans une nuit, prêcher & prophétiſer ſans ceſſe, en public, au milieu des Villages, & écoutés par une multitude d'auditeurs à genoux pour recevoir leurs Oracles.

Si dans l'Aſſemblée il y avoit de plus grands Pécheurs que les autres, les Prédicateurs les appelloient à eux : ils tomboient dans des tourmens terribles, dans des convulſions, juſqu'à ce que les Pécheurs ſe fuſſent approchés d'eux : ils mettoient les mains ſur eux, & crioient ſur leurs têtes, *Miſéricorde & Grace*, exhortant les Pécheurs à la repentance, & le Public à prier Dieu qu'il leur pardonnât : ſi les Pécheurs ſe repentoient ſincerement, ils tomboient eux-mêmes par terre, comme morts ; rendus à eux, ils ſentoient une félicité inexprimable.

Cette eſpece de miniſtere n'étoit pas exercé ſeulement par des perſonnes d'un âge mûr, & d'un caractere reſpectable ; mais par des Bergers de 15 ou 16 ans, quelquefois de 8 ou de 9, qui s'aſſembloient, tenoient Conſiſtoire, & y faiſoient faire à cinquante ou ſoixante Pénitens réparation de leur Apoſtaſie, c'eſt-à-dire de leur retour à l'Egliſe Romaine : ces Enfans s'acquittoient de ces fonctions avec une autorité de Maître, queſtionnoient avec ſévérité les Pécheurs, leur dictoient eux-mêmes la priere par laquelle ils devoient témoigner leur repentance, & la finiſſoient par une abſolution exprimée par ces paroles, *Dieu vous en faſſe la grace*

Les accès de Prophétie varioient, la regle ordinaire étoit de tomber, de s'endormir, ou d'être ſurpris d'un aſſoupiſſement, auquel ſe joignoient des mouvemens convulſifs : les exceptions de la regle furent de s'agiter & de prophétiſer en veillant ; quelquefois dans une extaſe ſimple, ſouvent avec quelques convulſions.

Les Prédictions des Prophetes du Dauphiné étoient confuſes & conçues en mauvais francois, d'un ſtyle bas & rampant, ſouvent difficile à entendre à ceux qui n'étoient pas accoutumés au patois du Vivarais & du Dauphiné.

Les Prédications des Prophetes du Dauphiné étoient pareilles à leurs Prophéties ; ils entaſſoient à tort & à travers ce qu'ils avoient pû retenir d'expreſſions & de paſſages de la Bible, & c'eſt ce que leurs auditeurs appelloient de belles exhortations qui leur arrachoient les larmes.

Avant que de parler, les Prophetes étoient quatre ou cinq jours ſans manger, & après ils ne prenoient preſque point de nourriture : on faiſoit ſaigner les enfans, & ils avoient une maladie qui précédoit le don de prophétie ; les petites Prophéteſſes diſoient qu'avant de tomber dans l'aſſoupiſſement léthargique, elles ſentoient quelque choſe qui s'élevoit peu-à-peu depuis les pieds juſqu'à la gorge ; lorſqu'elles étoient aſſoupies, elles ne ſentoient plus rien : pluſieurs témoins ont aſſuré, que pendant la Prophétie, qui duroit autant que le ſommeil, on ne pouvoit réveiller le Prophete ou la Prophéteſſe, ni en les piquant avec une épingle, ni en les pinçant bien fort (1).

Ces Fanatiques étoient ou devinrent des fourbes : on découvrit de quelle maniere ils dreſſoient les petits Prophetes, & comment ces Prophetes avoient des ſouffleurs ; ils furent convaincus d'impoſture à Geneve même, où deux Prophetes du Vivarais & du Dauphiné, eſſayerent en 1689 de continuer leurs prophéties.

---

(1) Lettre écrite de Geneve, 1689. Cérémonies Religieuſes t. 4. p. 154. & ſuivantes. T. 1 des Lettres de Flechier.

Ces Prophetes avoient formé des attroupemens dans le Dauphiné & dans le Vivarais, qui furent dissipés par M. de Broglie, Lieutenant Général, & par M. de Basville, Intendant de la Province.

Le feu du Fanatisme ne fut cependant pas éteint, & l'esprit prophétique se perpétua secrettement, & entretint dans les Calvinistes l'espérance du rétablissement de leur Secte : les habitans de ces provinces étoient presque tous des Protestans, élevés & nourris grossiérement. Ils roulerent toujours dans leurs têtes ces idées d'inspiration que la solitude, leur maniere de vivre & peut-être le zele indiscret & dur des Catholiques fortifioient ; ensorte que dans ces contrées, l'enthousiasme & le fanatisme n'attendoit pour agir qu'une occasion. L'impuissance pretextée ou réelle de payer la capitation fut, ou la cause, ou l'occasion, qui fit éclater le fanatisme & le mécontentement de ces peuples : ils se révolterent, les Prophetes parurent aussi-tôt sur la scene ; les Puissances qui étoient en guerre avec la France les seconderent, & le Languedoc fut le théâtre d'une des plus cruelles & des plus horribles guerres civiles qu'on ait vues.

Ces nouveaux Prophetes furent les Camisars qui faisoient profession d'être ennemis jurés de tout ce qui portoit le nom & le caractere de Catholique Romain, c'étoit le premier article de leur Religion : persuadés qu'il y avoit du mérite devant Dieu à massacrer les Prêtres, à piller & à brûler les Eglises, ils accompagnoient ces désordres de la lecture de sa parole, du chant des Pseaumes & de prieres.

La révolte des Camisars ne fut éteinte qu'en 1709, on trouvera dans l'histoire du Fanatisme de notre tems par Brueys, tous les désordres de cette rébellion dans les plus grands détails.

En 1706, trois des Prophetes Camisars, Marion, Fage & Cavalier passerent en Angleterre, & y prophétiserent : Marion, principal acteur, étoit sérieux, & la fidélité de sa mémoire le rendoit capable d'apprendre & de jouer de grands rôles ; Cavalier le plus jeune & le plus vigoureux, réussissoit dans tout ce qui dépendoit purement du corps ; il n'étoit pas aussi

grave que Marion, quelquefois après la fin de ses inspirations, il ne pouvoit s'empêcher de rire : Fage étoit sans esprit. Aussi-tôt qu'ils eurent prophétisé à Londres : M. Fatio, de la Société Royale de Londres, & Mathématicien célebre, se déclara leur protecteur & leur interprete.

Les prophéties de Marion ont été imprimées, elles ne contiennent que des invectives contre la corruption du siecle, de l'Eglise & de ses Ministres, des menaces contre l'Angleterre, contre Londres, &c.

Les Camisars se firent bientôt assez de partisans pour attirer l'attention du gouvernement, qui les fit arrêter ; ils subirent plusieurs interrogatoires, dans lesquels Fage déclara qu'il avoit tué plusieurs hommes, purement par l'instigation du Saint Esprit, & qu'il n'auroit fait aucun scrupule de tuer son propre pere, s'il avoit reçu ordre de le faire.

Les Prophetes & leur Secretaire Fatio furent condamnés à une amende de vingt marcs, & attachés au carcan sur un théâtre dressé dans la place de Charrin-Grosse, le 9 Décembre 1707. Voyez *Clavis Prophetica* du sieur Marion, le Journal des Savans 1707, & la Républ. des Lettres.

CAPUTIÉS, Fanatiques qui firent une espece de Schisme civil & Religieux avec tous les autres hommes, & qui prirent pour signe de leur association particuliere, un capuchon blanc, au bout duquel pendoit une petite lame de plomb : cette Secte parut vers la fin du douzieme siecle, l'an 1186.

On avoit vû dans ce siecle, le Sacerdoce & l'Empire en division ; l'Eglise de Rome divisée par des Schismes ; des Papes, élus par des partis opposés, s'excommunier réciproquement avec les Rois & les Etats qui suivoient le parti opposé. Les Papes avoient été en guerre avec les Empereurs ; les Rois & les Evêques en différend sur leurs droits ; des héréfies monstrueuses & ridicules s'étoient élevées : on ne les avoit arrêtées que par des guerres qui avoient rempli la France & l'Europe de malheurs & de désordres ; toutes les Puissances parurent avoir abusé de leur autorité : on n'en vit plus de légitime, parcequ'on croyoit que tou-

tes ne reconnoiſſoient pour loi, que la force, & l'on ſe crut en droit de s'en ſéparer, parcequ'il n'y a plus de ſociété où la force eſt la loi & la regle du juſte.

Le ſpectacle des malheurs dont l'Europe avoit été le théâtre, fit naître cette idée dans la tête d'un Bucheron, qui, par fanatiſme ou par adreſſe, & peut-être par ces deux principes, publia que la Sainte Vierge lui avoit apparu, lui avoit donné ſon image & celle de ſon fils, avec cette inſcription : *Agneau de Dieu qui ôtez les péchés du monde, donnez-nous la paix*

Le Bucheron ajoutoit que la Sainte Vierge lui avoit ordonné de porter cette image à l'Evêque du Puy, afin qu'il prêchât que ceux qui vouloient procurer la paix à l'Egliſe, euſſent à former une coufédération, ou une ſociété qui porteroit cette image avec des capuchons blancs, qui feroient le ſymbole de leur innocence, & de la paix qu'ils vouloient établir.

La Sainte Vierge ordonnoit de plus, que les reſtaurateurs de la paix s'obligeâſſent par ſerment à conſerver entr'eux une paix immuable, & à faire la guerre aux ennemis de la paix (1).

Le Bucheron eut bientôt des aſſociés ; pluſieurs Evêques, des Conſuls & des hommes de tous états, & de tous les rangs, arborerent le capuchon blanc, & formerent une ſociété dont tous les membres étoient étroitement unis entr'eux, & ſéparés de toutes les autres ſociétés, avec leſquelles elles étoient, comme dans un état de guerre, & ſur leſquelles les Caputiés croyoient être en droit de prendre tout ce qui leur étoit néceſſaire.

La Secte des Caputiés fit beaucoup de progrès dans la Bourgogne & dans le Berry.

Les Evêques & les Seigneurs, pour arrêter le progrès de cette Secte, leverent des troupes, & la diſſiperent bientôt (2).

---

(1) Rober de Mont. append. ad Corographiam Sigeberti apud Piſtorium. p. 674.

(2) Labbe, Nouv. Bibliot. t. 1. p. 477. Dargentré, Collect, Jud. t. 1. p. 123.

L'abus de l'autorité, porté à un certain point, ne produisit pas pour une seule Secte de cette espece, on en vit beaucoup d'autres dans ce siecle & dans le suivant : tels furent les Stadinghs, les Circoncellions, les Albigeois, les Vaudois, les complots des Barons de France pour s'emparer des biens de l'Eglise, & la dépouiller de ses privileges, sous Innocent IV, sous Innocent V, sous Boniface VIII (1).

CARLOSTAD, Prêtre ou Archidiacre, & Professeur en Théologie à Witemberg, fut d'adord un des plus zelés défenseurs de la doctrine de Luther.

Lorsque Luther fut obligé de se cacher dans la Citadelle de Westbourg, Carlostad renversa les Images, abolit les Messes privées, établit la Communion sous les deux especes, abolit la Confession auriculaire, le précepte du jeûne & l'abstinence des viandes, donna le premier aux Prêtres l'exemple de se marier & permit aux Moines de sortir de leurs Monasteres & de renoncer à leurs vœux.

Luther sortit de sa retraite pour s'opposer aux innovations de Carlostad, & l'obligea de quitter Wittemberg.

Carlostad se retira à Orlemonde, Ville de Thuringe, dépendante de l'Electeur de Saxe : là Carlostad blama hautement la conduite de Luther qu'il appelloit le flatteur du Pape : ces disputes exciterent du trouble, & l'Electeur de Saxe envoya Luther à Orlemonde pour les appaiser.

Dans le chemin, Luther prêcha à Iene en présence de Carlostad, & ne manqua pas de le traiter de séditieux. Au sortir du sermon de Luther, Carlostad vint le trouver à l'Ourse noire où il logeoit : là, après s'être excusé sur la sédition, Carlostad déclara à Luther qu'il ne pouvoit souffrir son sentiment sur la présence réelle.

Luther, avec une air dédaigneux, le défia décrire contre lui, & lui promit un florin d'or, s'il l'entreprenoit : le défi fut accepté, Luther & Carlostad burent à la san-

(1) Duchesne, t, 5. p. 714. Dargentré, ibid.

té l'un de l'autre, la guerre fut déclarée entre ces deux Apôtres de la Réforme Carloſtad en quittant Luther, lui dit, puiſſai-je te voir ſur la roue! & toi, repartit Luther, puiſſe-tu te rompre le col avant de ſortir de la Ville (1)!

Luther fut fort mal reçu à Orlemonde, & par les ſoins de Carloſtad, fut preſque aſſommé. Luther s'en plaignit à l'Electeur, & Carloſtad fut obligé de ſortir d'Orlemonde: il ſe retira en Suiſſe, où Zuingle, Œcolampade prirent ſa défenſe: ce fut alors que ſe forma la Secte des Sacramentaires, qui fut ſi oppoſée au Luthéraniſme.

Carloſtad avoit adopté quelques unes des erreurs des Anabaptiſtes, il s'étoit déclaré Abécédarien. Voyez cet article (2).

CARPOCRATE, vivoit à peu près du tems de Baſilide & de Saturnin; il ſuppoſoit, comme eux, que le monde avoit été produit par des Anges, & il adopta tous les principes de la Magie; mais il entreprit d'expliquer d'une maniere plus ſimple l'origine du mal, qui étoit l'écueil contre lequel la foible raiſon de preſque tous les Hérétiques de ce ſiecle, alloit ſe perdre.

Il paroit qu'il chercha dans les Philoſophes la ſolution de ce grand problême, & qu'il ajuſta la Religion aux principes des Philoſophes, au lieu de ſoumettre les principes philoſophiques à la foi.

Il ſuppoſoit d'après les principes de Platon, que les ames humaines étoint unies au corps, parcequ'elles avoient oublié Dieu: il ſuppoſoit que, dégradées de leur premiere dignité: elles avoient perdu le privilege des purs eſprits, & qu'elles étoient deſcendues dans le monde corporel où elles étoient ſoumiſes aux Anges créateurs du monde corporel.

Toutes les connoiſſances dont ces ames étoient douées dans leur premier état, s'étoient effacées: c'étoit là

[1] Luth. l. 1. Calixt judic. n. 49. Hoſpin. ad an. 1521.

[2] Boſſuet, Hiſt. des Variat. l. 2. art. 8. 9.

la cauſe de l'ignorance dans laquelle tous les hommes naiſſent : les foibles connoiſſances auxquelles ils s'élévent avec tant d'efforts, n'étoient, ſelon Carpocrate, que des réminiſcences.

L'ame de Jeſus-Chriſt, qui dans l'autre vie avoit moins oublié Dieu que les autres, avoit eu plus de facilité à ſortir de l'ignorance dans laquelle le péché plonge les hommes : ſes efforts avoient attiré ſur lui les faveurs de l'Etre-Suprême, & Dieu lui avoit communiqué une force qui le rendoit capable de réſiſter aux Anges, & de remonter au ciel malgré leurs efforts.

Dieu accordoit la même grace à ceux qui imitoient Jeſus-Chriſt, & qui connoiſſoient qu'ils étoient des eſprits infiniment ſupérieurs aux corps.

Avec cette connoiſſance, l'homme s'élevoit, ſelon Carpocrate, au deſſus des foibleſſes de la nature humaine ; ſon corps étoit tourmenté, ſans qu'il ſouffrît : les impreſſions des corps étrangers ſur ſes organes, ne l'aſſujettiſſoient point, il ſouffroit ſans foibleſſe, il étoit incorruptible au milieu des plaiſirs, parcequ'il ne les regardoit que comme des mouvemens de la matiere, qu'un eſprit bien convaincu de ſa grandeur, voit ſans en dépendre. Immobile au milieu des événemens qui agitent les hommes, comme un rocher inébranlable au milieu des flots ; que peuvent contre cet homme les Anges créateurs.

C'étoit dans cette connoiſſance de ſa dignité, que conſiſtoit la perfection de l'homme ; Jeſus-Chriſt n'avoit rien eu de plus, & tous les hommes pouvoient l'imiter, ou même l'égaler, & mériter la gloire dont il jouiſſoit.

D'après ces idées, les Carpocratiens ne voyoient plus d'action corporelle bonne ou mauvaiſe, & c'étoit le tempéramment ou l'éducation qui décidoit leurs mœurs ; elles étoient ordinairement fort corrompues, comme cela arrive dans toute Secte qui n'a point d'autres principes de morale.

Il y avoit de ces Carpocratiens qui regardoient les plaiſirs les plus honteux, comme une eſpèce de contribution que l'ame devoit aux Anges créateurs, &

qu'il falloit qu'elle acquittât, pour recouvrer sa liberté originelle : par ce moyen, les actions les plus infâmes devenoient des actes de vertu ; ils prétendoient se conformer sur cela à un passage de l'Evangile, qui dit : » lorsque vous serez en voyage avec votre ennemi, » tâchez de vous garantir de ses attaques, de peur » qu'il ne vous livre au Juge, & que le Juge ne vous » fasse conduire en prison, d'où vous ne sortirez pas » jusqu'à ce que vous ayez payé jusqu'à la derniere » obole «.

Les Carpocratiens regardoient les Anges créateurs, comme des ennemis qui se plaisoient à voir les hommes rechercher le plaisir & s'y livrer. Pour éviter l'embarras de résister à leurs attaques, ils suivoient tous leurs désirs (1).

Les Carpocratiens avoient leurs enchantemens, leurs secrets, & leur magie, comme toutes les Sectes qui attribuoient la formation du monde & les événemens qui intéressent les hommes, à des Génies sujets à toutes les passions & à toutes les foiblesses humaines. Ils marquoient leurs Sectateurs à l'oreille : ils avoient excité l'indignation des Payens, & occasionné beaucoup de calomnies contre les Chrétiens, que les Payens confondoient avec ces Sectaires (2).

CATHARES ; ce mot signifie *pur*. Les Montanistes, les Manichéens, les Novatiens, les Albigeois, prirent ce nom. Voyez leurs articles.

CECUS ASCULAN, Astrologue du Duc de Calabre, soutenoit qu'il se formoit dans les cieux des esprits malins, que l'on obligeoit par le moyen des constellations à faire des choses merveilleuses, & assuroit que les astres imposoient une nécessité absolue aux corps & aux esprits sur la terre ; ensorte que Jesus-Christ n'avoit été pauvre, & n'avoit souffert une mort honteuse, que parcequ'il étoit né sous une constellation qui causoit nécessairement cet effet ; qu'au contraire

(1) Clem. Alex. l. 3. Strom. Hist. Eccles. Epiph. hær. 27. p. 312. Philastr. de hær. Iræn. (2) Eufeb. Iræn. Epiph. l. 1. c. 24. Eufeb. l. 4. c. 7. ibid.

l'Antechrist seroit riche & puissant, parcequ'il naîtroit sous une constellation contraire: cet Astrologue fut brûlé en 1327 (1),

CERDON, étoit Syrien d'origine, il avoit d'abord adopté les principes de Simon & de Saturnin; il reconnut comme eux l'existence d'un Etre suprême; qui avoit produit des esprits moins parfaits que lui: ces esprits féconds, comme le pere de toutes choses, avoient produit une infinité de générations différentes, dont la puissance toujours décroissante, avoit formé le monde, & produisoit tous les événemens sur la terre.

Ainsi, en remontant des effets à leurs causes, on trouvoit, pour premier principe de tout, l'Etre-Suprême.

Si les phénomenes que le monde nous offre, n'étoient que des déplacemens de la matiere, des chocs des corps, des mouvemens, on concevroit aisément que les émanations de la cause premiere, des Génies, ou des forces motrices, produisent tout dans le monde; mais il y avoit dans le monde, des esprits affligés, tourmentés & malheureux.

D'ailleurs l'Etre suprême étoit une Intelligence infiniment parfaite, sage, bienfaisante; comment trouver dans cet Etre la cause des malheurs qui affligent les hommes?

Simon & Saturnin reconnoissoient toutes ces choses, sans avoir fait attention à la difficulté de concilier l'existence des mauvais Génies, avec le systême qui suppose que tout vient de l'Etre suprême par voie d'émanation.

Cerdon envisagea le systême de Saturnin par ce côté foible, & crut que Simon, Saturnin, & tous les partisans du systême des émanations, s'étoient trompés en faisant venir tout de l'Etre-Suprême: il jugea qu'il falloit supposer dans la nature deux principes, l'un bon, & l'autre mauvais; car puisqu'il y avoit des Génies malfaisans, les uns plus puissans, les autres

(1) Dup. Bibliot. 14 siecle. Spond. ad an. 1327.

moins puiſſans, il falloit néceſſairement en remontant à l'origine, arriver à un principe, dans lequel on trouvât le premier germe du mal qui ſe développe par la ſucceſſion des tems, ce qui, ſelon Cerdon, répugnoit à la nature de l'Etre ſuprême.

En Effet, dans la doctrine de Simon & de Saturnin, l'Etre ſuprême, qu'ils regardoient comme le pere de toutes choſes, s'intéreſſoit au ſort des hommes aſſez pour leur envoyer ſon fils unique, afin qu'il détruisît l'empire des mauvais démons; l'Etre ſuprême que l'on regardoit comme le principe & la cauſe de toutes choſes, haïſſoit donc les méchans Génies: cela ſuppoſé, comment les laiſſoit-il ſubſiſter s'il pouvoit les détruire, comment leur laiſſoit-il faire le mal, s'ils n'avoient une exiſtence & une puiſſance indépendante de lui?

Il falloit donc, ſelon Cerdon, ſuppoſer dans le monde deux principes néceſſairement indépendants; un bon qui avoit produit les Génies bienfaiſans; l'autre mauvais qui avoit produit les Génies malfaiſans.

Cerdon, qui n'avoit enviſagé la nature, que dans les rapports que les phénomenes avoient avec le bonheur des hommes, crut avoir trouvé dans ces deux principes la raiſon de tout, & l'explication de tout ce qu'on racontoit des différens états du genre humain: car c'étoit-là l'objet principal de preſque tous les ſyſtêmes que l'on avoit imaginés juſqu'alors.

Puiſque le bien & le mal avoient des principes eſſentiellement différens, on attribua au bon principe tout ce qui étoit bien, & au mauvais, tout ce qui étoit mal. Les eſprits qui étoient capables de plaiſir, & qui tendoient ſans ceſſe vers le bonheur, étoient l'ouvrage de l'être bienfaiſant. Le corps au contraire, auquel l'ame humaine étoit unie, qui l'affligeoit en mille manieres, étoit l'ouvrage d'un mauvais principe: de même la loi des Juifs ne paroiſſoit à Cerdon, qu'un aſſemblage de pratiques difficiles & pénibles, qui ne pouvoient être ordonnées que par un être malfaiſans.

C'étoit un être malfaiſant qui avoit ordonné à ce peuple les guerres cruelles qu'il avoit faites aux Nations de la Paleſtine: le Dieu des Juifs dit dans Iſaïe: c'eſt moi qui crée le mal.

Dans le Chriftianifme, au contraire, tout refpire la bienfaifance, l'indulgence, la douceur, la miféricorde; ainfi la loi des Chrétiens étoit l'ouvrage du bon principe, & le Chrift qui l'avoit annoncée, étoit véritablement le fils du bon principe.

Ce principe bienfaifant n'avoit point foumis fon fils aux malheurs de l'humanité, fa bonté ne le permettoit pas, attendu que pour l'inftruction des hommes, il fuffifoit qu'il revêtît les aparences de la chair : car alors la réalité des fouffrances de Jefus-Chrift n'eût été qu'un fpectacle que le bon principe fe feroit donné, ce qui eft contraire à fa nature (1).

Cerdon, prévenu de ces idées, rejettoit l'Ancien Teftament, & n'admettoit de Nouveau, que l'Evangile felon Saint Luc, encore ne l'admettoit-il pas entier.

Cerdon revint à l'Eglife, dit Saint Irénée, demanda pardon de fes erreurs, & paffa ainfi quelque-tems, tantôt enfeignant fécrettement l'héréfie qu'il avoit abjurée, tantôt l'abjurant de nouveau, tantôt étant convaincu de perfifter dans fes erreurs, & pour ce fujet féparé de la Communion des Fidéles. Il eut pour difciple Marcion, qui fut lui-même chef de Secte. On peut en confultant l'article Marcion, voir les différentes formes que prit l'erreur de Cerdon; c'eft principalement cet enchaînement des erreurs humaines qui eft intéreffant dans l'hiftoire,

CERINTHE étoit un Juif d'Antioche qui s'appliqua beaucoup à la Philofophie : il étoit à Jérufalem du tems des Apôtres.

La Philofophie qui étoit alors en vogue dans l'Orient, étoit une efpece d'alliage des principes de la Philofophie Chaldéene, avec les idées Pythagoriciennes & Platoniciennes : on fuppofoit un Etre fuprême qui avoit produit des Génies, des puiffances capables d'agir & de produire d'autres Génies, d'autres Efprits; on en

---

(1) Iræn. l. 1. c. 28. 37. Epiph. hær. 41. Aug. de ς. 3. c. 4. Tert. de præfcrip. hær. c. 21. Theodoret. Hæret. l. 51. Philaftr. de hær. c. 44. Fab. l. 1. c. 24.

peupla le monde, on les fit intervenir comme des Dieux de la machine pour expliquer tout.

Cerinthe ſimplifia ces principes pour les appliquer à l'hiſtoire du monde : il reconnoiſſoit un Etre ſuprême, qui étoit la ſource de l'exiſtence, & qui avoit produit des Eſprits, des Puiſſances où des Génies, avec différens dégrés de perfection.

Parmi les productions de l'Etre ſuprême, étoit une certaine vertu ou puiſſance infiniment au-deſſus des perfections de l'Etre ſuprême, placée, pour ainſi dire, à une diſtance infinie de lui ; elle ignoroit l'auteur de ſon exiſtence : c'étoit apparemment la derniere des productions de l'Etre ſuprême, une eſpece de force motrice, ou de forme plaſtique, capable d'arrenger la matiere, & de former le monde (1).

De cette Puiſſance étoient ſortis avec le monde, des Anges ou des Génies terreſtres, qui s'étoient emparés de l'empire du monde, & qui gouvernoient les hommes.

Un de ces Génies avoit donné des loix aux Juifs, & Cerinthe croyoit par ce moyen pouvoir rendre raiſon de toute l'hiſtoire de cette Nation.

Jeſus-Chriſt aſſuroit qu'il étoit venu pour abolir la loi, & pour délivrer les hommes de la tyrannie des mauvais Anges, il avoit prouvé ſa miſſion par des miracles, les Apôtres les atteſtoient, & confirmoient eux-mêmes leurs témoignages par des miracles.

Cerinthe fut donc forcé de ſuppoſer, qu'effectivement l'Etre ſuprême s'intéreſſoit au ſort des hommes, & qu'il avoit envoyé ſon Fils unique J. C. pour les éclairer, & pour les ſauver.

Mais, comment concevoir que le Fils unique de l'Etre ſuprême, qui avoit la plénitude de la divinité, fût né de Marie ?

Rien n'étoit plus contraire aux principes de la Philoſophie de Cerinthe ; il regarda comme une abſurdité de dire que le fils unique de l'Etre ſuprême fût né, eût ſouffert.

---

(1) Theod. hiſt. l. 2. c. 3. Iren. l. 1. c. 25. l. 3. c. 11. Epiph. hær. 28.

Cependant J. C. avoit assuré qu'il étoit le Christ, le Fils de Dieu.

Pour concilier des idées si opposées selon Cerinthe, il dit que Jesus étoit né de Joseph & de Marie, comme les autres hommes; mais qu'il excelloit en prudence & en justice, & que lorsqu'il fut baptisé, le Christ ou le Fils unique de Dieu, étoit descendu sur lui, sous la figure d'une colombe, lui avoit révélé la connoissance de son Pere, qui étoit encore inconnu, & par ce moyen l'avoit fait connoître aux hommes. C'étoit par la vertu de Christ, que Jesus avoit fait des miracles; il avoit ensuite été persécuté par les Juifs, & livré à des bourreaux; alors le Christ s'étoit séparé de lui, & avoit remonté vers son Pere, sans rien souffrir: pour Jesus, il avoit été crucifié, étoit mort & avoit ressuscité (1).

Cerinthe avoit écrit, en faveur de sa doctrine, des révélations qu'il prétendoit lui avoir été faites par un Ange: il reconnoissoit la nécessité du Baptême pour être sauvé, il croyoit qu'après la résurrection, on jouiroit pendant mille ans sur la terre de tous les plaisirs des sens (2(.

Faisons sur l'erreur de Cerinthe quelques réfléxions.

1°. Cerinthe étoit grand ennemi des Apôtres, & combattoit vivement leur doctrine: vivant de leur tems, il étoit en état de les convaincre, s'ils en eussent imposé; cependant il reconnoît que Jesus-Christ a fait des miracles; les miracles de Jesus-Christ avoient donc alors un dégré de certitude, ou d'évidence, qui ne permettoit pas d'en contester la vérité.

2°. Pour concilier avec l'état d'humiliation, sous lequel J. C. a paru, tous les attributs du Fils unique de Dieu, Cerinthe supposoit en J. C. deux êtres différens, Jesus, fils de Marie, & le Christ qui étoit descendu du ciel; ainsi il est évident que Jesus-Christ avoit en-

(1) Iræn. l. 1. c. 26. Epiph. hær. 20. Aug. de hær. c. 8. Tert. de præscrip. c. 48.

(2) Eufeb. Hist. Eccles. l. 3. c. 28.

feigné qu'il étoit le Fils unique de Dieu, & qu'il avoit confirmé cette doctrine par des miracles, de maniere que Cerinthe n'avoit pu attaquer, ni la doctrine, ni les miracles, puisqu'il avoit tâché d'expliquer comment Jesus étoit le Fils unique de Dieu.

3°. Les Apôtres chasserent Cerinthe de l'Eglise, & le regarderent comme le corrupteur de la doctrine de J. C.; ainsi du tems des Apôtres même, on regardoit la divinité de J. C. comme un dogme fondamental du Christianisme, quoi qu'en disent les Sociniens, & après eux Bury, Loke, &c. (1).

CHALDEENS ou NESTORIENS DE SYRIE : c'est le nom qu'on donne aux Nestoriens d'Orient, pour les distinguer des Nestoriens d'Occident, qui ne subsisterent dans l'Empire Romain, que jusqu'au septieme siecle.

L'origine du Nestorianisme chez les Chaldéens remonte jusqu'au tems de Nestorius. Ce Patriarche, condamné & déposé dans le Concile d'Ephese par les Evêques d'Occident, fut absous & défendu par les Evêques d'Orient, qui déposerent Saint Cyrille, & condamnerent ses anathématismes, ou ses ouvrages contre Nestorius : toutes les Eglises d'Orient, & entr'autres celle d'Edesse, suivirent le jugement de Jean d'Antioche, & des Evêques qui avoient condamné Saint Cyrille, & qui étoient restés unis à Nestorius.

Il y avoit à Edesse une Ecole Chrétienne pour l'instruction des Perses, & l'on inspira à ceux qui vinrent à cette Ecole, une haine violente contre Saint Cyrille, & des dispositions favorables pour Nestorius & pour sa doctrine ; on y lisoit ses ouvrages & ceux de Théodore de Mopsueste, dans lesquels Nestorius avoit puisé ses erreurs.

Ibas, avoit jetté lui-même parmi les Perses des semences ou des apparences de Nestorianisme, par le moyen de sa lettre à Maris.

---

(1) Bury, Christianisme fonnable nud. Loke, Christianisme raisonnable. On a réfuté ces erreurs à l'art. ARIENS.

Rabulas, Evêque d'Edeſſe, ſe reconcilia avec Saint Cyrille, & chaſſa d'Edeſſe tous les Perſes attachés à Neſtorius.

Barſumas, un des Perſes chaſſés par Rabulas, devint Evêque de Niſibe en Perſe, & forma le projet d'y établir le Neſtorianiſme.

Il y avoit, entre les Rois de Perſe & les Empereurs Romains, une haine innée & une défiance extrême : tout ce qu'on approuvoit dans un des Empires, étoit odieux ou ſuſpect dans l'autre, & cette antipathie ſeule avoit quelquefois déterminé les Empereurs Romains ou les Rois de Perſe, à favoriſer ou à perſécuter un parti.

Barſumas ſut employer habilement ces diſpoſitions pour rendre les Catholiques ſuſpects & odieux à Pheroſe, qui regnoit alors en Perſe. Vous avez, lui dit-il, beaucoup de Chrétiens dans vos états, ils ſont fort attachés aux Romains, & même à leur Empereur ; leur attachement pour les Romains eſt formé par la Religion ; l'attachement qu'ils ont pour leur Souverain, & pour leur partie, n'eſt rien en comparaiſon des liaiſons formées par la Religion, & par le lien d'une même croyance. Les Chrétiens de vos Etats, ſont donc les amis des Romains, leurs eſpions & nos ennemis : tous ſouhaitent de vivre ſous un Prince qui profeſſe leur Religion & leur Foi : voulez-vous vous aſſurer de leur fidélité, rompre tout commerce entre eux & les Romains, & inſpirer aux Chrétiens vos ſujets, une haine implacable contre ces ennemis de votre puiſſance, ſemez entre eux des diviſions de Religion, rendez tous les Chrétiens de vos Etats Neſtoriens, & ſoyez sûr que vous n'avez à craindre des Chrétiens, vos ſujets, ni perfidie, ni défection en faveur des Romains. Les Neſtoriens ſont profeſſion d'un attachement particulier aux Rois de Perſe, & c'eſt cet article de la doctrine des Neſtoriens, qui l'a rendue l'objet de la haine des Romains, & qui a cauſé ces perſécutions barbares, que les Empereurs Romains ont exercées ſur tous les Neſtoriens de leur empire (1).

---

(1) Aſſeman, Bibl. Orient. p. 68. ibid. part. 2. c. 3. §. 2. t. 1. p. 351. t. 2. p. 403. t. 3. c. 4. c. 7.

Pherofe fut charmé du projet de Barfumas, & lui promit de l'appuyer.

L'Evêque de Nifibe affocia à fon entreprife quelques Evêques, & fes compagnons d'étude, convoqua des Conciles, y fit recevoir le Neftorianifme, fit dans la difcipline tous les changemens qui pouvoient plaire au Roi de Perfe, ou favorifer la licence & concilier le Clergé à fon parti.

On permit aux Moines, aux Clercs, & aux Prêtres de fe marier jufqu'à fept fois, à condition néanmoins qu'à la feptieme fois, ils ne pourroient époufer qu'une veuve, que l'on ne regardoit que comme la moitié d'une femme (1).

Barfumas trouva de l'oppofition, & beaucoup de Chrétiens fortement attachés à la doctrine du Concile d'Ephefe : il obtint donc de l'Empereur une puiffante efcorte avec laquelle il porta par-tout la terreur & la défolation : il n'épargnoit, ni les Evêques, ni les Prêtres, ni les Moines, ni les fimples Fideles qui refufoient de foufcrire à fa doctrine : plus de fept mille Chrétiens périrent dans l'horrible miffion de Barfumas, & un nombre infini d'autres prirent la fuite, abandonnerent leurs Eglifes, & quitterent leur patrie (2).

Toutes les Eglifes des Provinces que Barfumas parcourut, furent remplies par des hommes dévoués à fes fureurs.

Après avoir établi le Neftorianifme par les meurtres, par la violence, & par le renverfement de la difcipline, Barfumas fonda des Ecoles pour enfeigner le Neftorianifme, & mourut.

Les Neftoriens fe créerent un Chef, & placerent Babée fur le Siége de Seleucie.

Babée étoit un laïc marié, déja avancé en âge, & qui avoit des enfans, il fignala fon entrée dans l'Epifcopat par un Concile, où l'on fit une loi pour obliger les Prêtres & les Fideles qui vivoient dans le monde, à fe marier; le même Concile approuva la doc-

(1) Affeman. t. 3. par. 2. c. 6. §. 2.

(2). Affeman. ibid. part. 1. p. 393 part. 2. c. 4.

trine de Neſtorius, & confirma tout ce que Barſumas avoit fait.

Bientôt une multitude d'Ecrivains entreprit de juſtifier la doctrine de Neſtorius, & la conduite de ſes premiers Apôtres en Perſe.

Le tems, l'impoſture, les ſophiſmes, l'audace, les brigues, & le crédit des Neſtoriens obſcurcirent la vérité, placerent, ſur tous les Siéges, des Evêques dévoués à leurs intérêts, & répandirent le Neſtorianiſme dans la Syrie, la Méſopotamie, la Chaldée, & dans toute la domination de Choſroës, qui dans tous ſes Etats, ne tolera que le Neſtorianiſme, & perſécuta cruellement tous les Catholiques qui ne voulurent point embraſſer le Neſtorianiſme : les Neſtoriens jouirent de la même faveur ſous les ſucceſſeurs de Choſroës, & s'affermirent dans toutes les Egliſes qu'ils occupoient (1).

Ils ne furent pas moins puiſſans ſous l'empire de Mahomet, d'Omar, & des Caliphes, qui ſubjuguerent pluſieurs Provinces ſur l'Empire Romain.

Au milieu du ſeptieme ſiecle, le Neſtorianiſme s'étoit répandu dans l'Arabie, l'Egypte, la Médie, la Bactriane, l'Hircanie, l'Inde, &c.

Les Neſtoriens établirent des Egliſes dans toutes ces contrées, & envoyerent des Evêques, des Miſſionnaires dans toute la Tartarie, & au Cathai, pénétrerent juſqu'à la Chine, & s'étendirent dans toute la Côte du Malabar [2].

Les Evêques de Perſe dépendoient du Patriarche d'Antioche : les Chaldéens ou Neſtoriens après leur ſchiſme, ſe donnerent un Patriarche, dont la Juriſdiction s'étendoit ſur toutes les Egliſes Chrétiennes répandues dans les vaſtes régions où le Neſtorianiſme s'étoit établi.

Lorſque les Tartares renverſerent l'Empire des Caliphes, ils accorderent aux Chrétiens le libre exercice de leur Religion, & le Neſtorianiſme conſerva tous ſes avantages ſous l'Empire des Tartares.

---

(1) Aſſeman. t. 3. p. 110. ibid. part 2. c. 5. §. 2. p. 87. (2) Ibid. p. 410.

Depuis que les Turcs ont détruit l'Empire des Tartares dans la Syrie, la Chaldée, la Perse, les Nestoriens se sont soutenus; mais ils ont cependant beaucoup perdu d'Eglises. Les révolutions que l'Orient a successivement éprouvées par les guerres des Sarrasins, les incursions des Tartares, & les conquêtes des Turcs, ont détruit leurs Ecoles, interrompu la communication du Patriarche avec les Eglises qui lui sont soumises, formé de tous les Nestoriens de l'Orient, des corps séparés, alteré leurs dogmes, & changé leur discipline.

Les Nestoriens devoient nécessairement recevoir leur Evêque du Patriarche; ainsi, lorsque l'Evêque d'un lieu étoit mort, il falloit aller demander un autre Evêque au Patriarche: peut être l'extreme difficulté d'envoyer en Syrie des députés du fond de la grande Tartarie pour avoir un Evêque, aura-t-elle déterminé les Prêtres Nestoriens à feindre que leur Evêque étoit immortel, peut-être est-ce là l'origine du grand Lama?

Par un Concile tenu sous Babée, les Evêques Nestoriens pouvoient se marier: peut-être un Prince Nestoriens voulut-il unir le Sacerdoce & l'Empire, peut-être est-ce là l'origine de l'Empire du Prêtre Jehan. Je ne m'arrête pas plus long-tems à ces conjectures, auxquelles le lecteur accordera le dégré de vraisemblance qu'il voudra.

Les Voyageurs ont trouvé, dans la Tartarie & dans le Cathay, des Nestoriens épars & plongés dans une profonde ignorance: ils n'ont, ni écoles, ni Evêques, ni Pasteurs éclairés; ils sont seulement visités à-peu-près de cinquante ans en cinquante ans par un Evêque qui donne l'Ordre de prêtrise à des familles entieres, & même à des enfans qui ne sont encore qu'au berceau (1).

Leur Eglise de Malabar étoit la plus célebre: mais elle est aujourd'hui gouvernée en grande partie par des Evêques attachés à l'Eglise Romaine (2).

---

(1) Voyage de Rubruquis, Guignes.
p. 60. Description de la Tartarie. Hist. des Huns par M. de

[2] La Croze, Christianisme des Indes.

De la Doctrine des Chaldéens.

1°. Les Neſtoriens de Syrie ou Chaldéens, ne reconnoiſſent point l'union hypoſtatique du Verbe avec la nature humaine, & admettent en Jeſus-Chriſt deux perſonnes.

Cette erreur eſt clairement enſeignée dans leurs ouvrages. Les auteurs de la Perpétuité de la Foi, & M. Aſſeman l'ont démontré (1).

Ils citent pour cela des Ouvrages inconnus à MM. Simon, Geddes & de la Croze, qui ont par conſéquent avancé ſans fondement, que l'erreur des Neſtoriens de Syrie eſt une chimere ou une logomachie (2).

2°. Ils croient la Trinité, mais ils ont adopté l'erreur des Grecs ſur la proceſſion du S. Eſprit, & croient qu'il ne procede que du Pere (3).

3° Ils nient le péché originel.

4°. Ils croient que les ames ont été créées avec le monde, & qu'elles s'uniſſent aux corps humains à meſure qu'ils ſe forment.

5° Ils croient, qu'après la mort, les ames ſont privées de tout ſentiment, & releguées dans le Paradis terreſtre, qu'au jour du jugement, les ames des bienheureux reprendront leurs corps & monteront au ciel, tandis que les ames des damnés reſteront ſur la terre, après avoir auſſi répris leurs corps.

6°. Ils croient que le bonheur des Saints conſiſte dans la vue de l'humanité de Jeſus-Chriſt, & dans des révélations, & non pas dans la viſion intuitive.

---

(1) Perpet. de la Foi. t. 4. l. 1. c. 5. Aſſeman, Bibliot. Orient. t. 3. part. 2. c. 7. §. 4. p. 210.

(2) Simon, traduction du voyage du P. Dandini au Mont Liban, p. 382. Geddes, traduction du Synode de Diamper. Hiſt. abregée de l'Egliſe de Malabar. Cet Auteur ne mérite pas toute la confiance que lui donne M. de la Croze. Voyez ſur cela la Perpet. de la Foi t. 4. l. 10. c. 8. t. 5. l. 9. c. 9. & paſſim.

(3) Aſſeman, loc. cit.

7°. Ils pensent que les peines des démons & celles des damnés finiront (1).

De ce que les Chaldéens ont de commun avec l'Eglise Romaine.

Les Nestoriens ont conservé la croyance de l'Eglise Romaine sur l'Eucharistie & sur les Sacremens : on en trouve des preuves convaincantes dans la Perpétuité de la Foi, & dans M Asseman (2).

M. de la Croze est à cet égard tombé dans des méprises considérables : 1°. lorsqu'il a prétendu trouver dans l'Eglise de Malabar, une Eglise qui n'ayant eu aucun commerce depuis douze cens ans avec les Eglises de Rome, de Constantinople, d'Alexandrie & d'Antioche, conserve la plus grande partie des dogmes admis par les Protestans, puisqu'ils sont rejettés en tout ou en partie par ces Eglises (3).

2°. Lorsqu'il a prétendu qu'il n'y a aucune Secte dans le Christianisme qui approche plus de la vérité, que celle des Nestoriens, qui, dit-il, n'ont été décriés que par l'injustice de leurs ennemis (4).

3°. Lorsqu'il prétend insinuer par là l'antiquité des pratiques des Eglises Réformées.

En effet, tous les livres & tous les Rituels des Chaldéens font foi, qu'ils reçoivent comme canoniques, tous les livres que l'Eglise Romaine reçoit comme tels : on y trouve la doctrine de la présence réelle, & si quelques-uns s'en sont écartés, ce n'est que dans l'explication qu'ils ont voulu donner de ce mystere [5].

Quand au reste il seroit vrai que l'Eglise de Malabar n'auroit point eu cette croyance, on ne pourroit en

[1] Asseman, ibid.

[2] Perpet. de la Foi t. 4. l. 1. c. 7. l. 10. c. 8. Bibliot. Orient d'Asseman. t. 3. part. 2.

[3] Christ. des Indes préface & dans l'ouvra. p. 341. 342. édit. d'Hollande.

[4] Dissert hist. sur divers sujets t. 1. Recherches sur la Religion Chrét. dans les Indes.

[5] Asseman, loc. cit. §. 12.

conclure rien autre chofe, finon qu'elle a altéré la foi qu'elle a reçue, puifque les livres qu'elle conferve, contiennent cette doctrine, & qu'elle a été confervée par les Chaldéens, depuis leur féparation d'avec l'Eglife Romaine [1].

Ces livres des Chaldéens contiennent une preuve inconteftable, qu'avant la féparation des Neftoriens, toute l'Eglife enfeignoit ce que l'Eglife Romaine enfeigne aujourd'hui, & qu'elle la regardoit comme la doctrine de Jefus-Chrift & des Apôtres, puifque les Neftoriens n'ont ofé la changer.

On trouve dans M. Affeman, tout ce qui regarde leurs rits, les cérémonies & la liturgie des Chaldéens, leurs Patriarches, leurs Métropolitains, leus Monafteres, leurs Ecoles (2).

CHILIASTES ou MILLENAIRES, voyez cet article.

CHRISTOMAQUES, c'eft le nom générique fous lequel Saint Athanafe comprend les Hérétiques qui ont erré fur la nature ou fur la perfonne de Jefus-Chrift (3).

CIRCUMCELLIONS, ce nom fut donné dans le quatrieme fiecle aux Donatiftes furieux : voyez l'article DONATISTES. On a auffi appellé de ce nom une efpece de Prédicants, qui s'éleverent en Allemagne au milieu du treizieme fiecle (1248).

Tout le monde fait les longs démêlés de l'Empereur Frederic avec les Papes, & l'excommunication lancée contre lui dans le Concile de Lyon, par Innocent IV.

Pendant la chaleur de ces conteftations, il s'éleva en Allemagne une fociété, qui, fous prétexte de défendre le parti de l'Empereur, prêchoit que le Pape étoit Hérétique, que les Evêques & les autres Prélats étoient auffi des Hérétiques & des Simoniaques ; que tous les Prêtres étant en péché mortel n'avoient plus le pouvoir de confacrer l'Euchariftie, qu'ils étoient

---

(1) Ibid. §. 23.

[2] Affeman, t. 3. part. 2. c. 11, 12, 13, 14 &c.

[3] Athan. l. de Decret. Synod. Nicæn.

des séducteurs : que, ni le Pape ni les Evêques, ni aucun homme vivant, n'avoit le droit d'interdire l'Office Divin, & que ceux qui le faisoient, étoient des Hérétiques, & des trompeurs; que les Freres Mineurs, & les Freres Prêcheurs, pervertissoient l'Eglise par leurs fausses prédications; que hors la Société des Circumcellions, personne ne vivoit suivant l'Evangile.

Après avoir prêché ces maximes, ils déclarerent à leurs auditeurs qu'ils leur alloient donner des Indulgences, non pas telles que celles que le Pape & les Evêques ont imaginées, mais une Indulgence qui vient de la part de Dieu.

Ces Circumcellions firent beaucoup de tort au parti de Frederic, & en détacherent plusieurs Catholiques (1).

CLANCULAIRES, nom d'une Secte d'Anabaptistes, qui disoient qu'il falloit parler en public, comme le commun des hommes, en matiere de Religion, & ne dire qu'en secret ce que l'on pensoit. Voyez, à lart. ANABAPTISTES, leurs Sectes.

CLAUDE DE THURIN, adopta au commencement du neuvieme siecle l'erreur des Iconoclastes & de Vigilance (2).

Quelques abus qu'il remarqua dans la dévotion des Fideles à cet égard le porterent à attaquer la vénération des Reliques & de Images.

Claude étoit un des plus fervens Chrétiens de son siecle; mais il manqua de justesse d'esprit ou de modération, par rapport au culte des Reliques & des Images : il fut réfuté par Dungale, par Jonas d'Orléans, & condamné dans le Concile de Paris, qui déclara qu'il falloit retenir les Images dans les Eglises, pour l'instruction du peuple; mais qu'il ne falloit, ni les adorer, ni leur rendre un culte superstitieux (3).

CLEMENT étoit Ecossois d'origine : il rejettoit les

---

(1) Dup. 13. siecle, p. 190. Dargentré, loc. cit.

(2) Mabillon Annal. Ord. Bened. l. 29. n. 52, 60, 61. Conc. t. 7. p. 1943. Hist. Littéraire de France. t. 4. p. 256, 490.

(3) Ibid.

Canons

Canons & les Conciles ; les traités des Peres ſur la Religion & leurs explications ſur l'Ecriture. Il rejettoit les ouvrages de Saint Jérôme, de Saint Auguſtin, de Saint Gregoire, &c. Il ſoutenoit qu'il pouvoit être Evêque après avoir eu deux fils en adultére : il avançoit qu'un Chrétien pouvoit épouſer la veuve de ſon frere ; il diſoit que Jeſus-Chriſt deſcendant aux enfers, en avoit délivré tous les damnés, même les Infidéles & les Idolâtres : il avançoit encore pluſieurs erreurs ſur la prédeſtination. Il fut condamné avec Adalbert dans le Concile de Soiſſons, & dans un Concile tenu a Rome (1).

Les ſavans Auteurs de l'Hiſtoire littéraire de France, paroiſſent regarder ce Clement, comme un de ceux qui travaillerent au rétabliſſement des Lettres ſous Charlemagne, & qui avoit été maître de Heiton, Abbé du Monaſtere de Richemond au Diocèſe de Conſtance, & depuis Ambaſſadeur de Charlemagne à Conſtantinople, & Evêque à Baſle.

On croit que Clement fut Modérateur des études du Palais (2).

On ſait au reſte, peu de choſes de lui : il n'eſt pas impoſſible que dans un ſiecle où l'on avoit ſuppoſé & altéré tant d'ouvrages des Peres, un homme qui a commencé à porter la lumiere de la critique dans l'étude de la Théologie, ai rejetté, comme de nulle autorité, les ouvrages des Peres, & ſe ſoit égaré.

L'erreur de Clement devoit naturellement porter l'eſprit à l'étude de la critique ; mais le ſiecle étoit trop ignorant, pour que l'erreur de Clement produisît cet effet : ſon erreur ne fut, ni utile, ni dangereuſe, il fut condamné, & n'eut, ni défenſeurs, ni diſciples.

Que les protecteurs de l'ignorance ne tournent pas cet exemple contre la ſcience. Dans ce ſiecle trop ignorant pour adopter les erreurs de Clement, une foule d'impoſteurs abuſoient le peuple : les erreurs les plus

---

(3) Conc. t. 3. Bonif. Ep. 135.
(4) Hiſt. Littéraire de France. t. 4. p. 8, 15.

absurdes étoient prêchées par des fanatiques sans lettres, & reçues avidemment; les mœurs étoient aussi corrompues, que l'ignorance étoit profonde : les désordres & la superstition croissent toujours en proportion du décroissement de la lumiere. Rapprochez de l'article Clement, l'article Adalbert : ces deux hommes furent condamnés dans le même Concile.

CLEOBIUS ou CLEOBULE, Hérétique contemporain de Simon, combattit la Religion Chrétienne, & fut Chef de la Secte des Cléobiens.

Cléobule nioit l'autorité des Prophetes, la toute-puissance de Dieu & la résurrection; il attribuoit la création du monde aux Anges, & prétendoit que Jesus-Christ n'étoit pas né d'une Vierge (1).

Ainsi les Apôtres & les premiers Prédicateurs de l'Evangile, trouverent dans toute la Palestine des contradicteurs, & ces contradicteurs étoient des Chefs de Sectes, éclairés, exercés dans la dispute, habiles dans l'art de persuader le peuple, animés par un intérêt de systême, si je peux m'exprimer ainsi, & par l'amour de la célébrité qui étoit la passion ordinaire des Chefs de Secte.

Des adversaires de cette espece opposoient aux Apôtres toutes les difficultés qu'on leur pouvoit opposer, & n'oublierent rien pour les rendre sensibles & victorieuses : les faits qui servent de base au Christianisme, furent donc alors discutés avec la plus scrupuleuse exactitude, & l'on en fit l'examen le plus rigoureux.

Si les Apôtres avoient été coupables de la plus legere infidélité, leurs ennemis l'auroient manifestée, & cette infidélité bien prouvée arrêtoit absolument le progrès d'une Religion, dont la morale combattoit les passions, & proposoit à la raison des mysteres incompréhensibles.

Jugeons de ces tems par notre siecle : si les passions

---

(1) Constit. Apost. l. 6. c. 8. Theodor. Hæret. Fab. l. 2. Præf. Eufeb. Hist. Eccles. l. 4. c. 22.

& la préſomption transforment aujourd'hui en démonſtrations cette foule de traits qu'on lance à tout propos contre la Religion, ces allégories qui, exprimées ſimplement, n'offrent à la raiſon que d'anciennes & plattes railleries; quel effet ne devoient pas faire ſur les eſprits, les ennemis des Apôtres, s'ils avoient pu leur reprocher avec fondement une impoſture ou une infidélité ?

Cependant, c'eſt dans ce tems même que la Religion Chrétienne fait ſes progrès les plus rapides & les plus éclatans, & toutes les Sectes qui la combattent, diſparoiſſent & s'anéantiſſent (1).

L'évidence des faits que les Apôtres annonçoient, eſt donc évidemment liée avec le progrès du Chriſtianiſme, & avec l'extinction de ces Sectes qui l'attaquerent à ſa naiſſance.

Nous avons donc ſous nos yeux des faits ſubſiſtans, qui ſont néceſſairement liés avec la vérité du témoignage des Apôtres, & auſſi néceſſairement liés que les monumens les plus authentiques avec les faits les plus inconteſtables.

Le laps du tems, & l'infidélité des témoignages, n'ont pû altérer ces faits liés avec la vérité de la prédication des Apôtres : ils ſont à l'épreuve des ſcrupules du Septiciſme, & des difficultés de Craige. La certitude de ces faits eſt pour nous égale à celle qu'avoient les contemporains des Apôtres.

COLARBASSE, célébre Valentinien, qui paroit avoir appliqué au ſyſtême de Valentin les principes de la Cabale & de l'Aſtrologie (2).

COLLUTHE, Prêtre d'Alexandrie, Curé d'une des Paroiſſes de la même Ville, enſeigna, non-ſeulement que Dieu n'étoit point auteur du mal; mais encore qu'il n'y avoit point de mal qui vînt de Dieu.

S. Epiphane dit, que pendant qu'Arius prêchoit d'un côté ſon impiété, on voyoit d'autres Curés comme Colluthe, Sarmathe, &c. prêcher, les uns d'une fa-

(1) Theodoret, ibid.
(2) Autor Append. ad Tert. de Præſcript. c. 53.

çon, les autres d'une autre ; & les peuples partageant leurs ſentimens, auſſi-bien que leurs louanges, s'appeller les uns Ariens, les autres Colluthiens (1).

Ce fut le déſir de la célébrité, qui produiſit l'heréſie de Colluthe ; comme il n'étoit qu'un homme médiocre, & qu'il vivoit dans un ſiecle éclairé, il eut peu de diſciples.

Le déſir de commander, eſt ordinairement le partage de la médiocrité, & la médiocrité n'emploie jamais que de petits moyens. Colluthe ſe ſépara d'Alexandre, ſon Evêque, ſous prétexte que ce Prélat avoit pour Arius trop de ménagement. Pour prendre ce parti, il ne falloit, ni talent, ni lumiere, ni mérite ; mais c'eſt la ſeule reſſource des ambitieux ignorans pour faire du bruit, & elle a toujours produit cet effet dans les ſiecles ignorans ; mais elle ne rend que ridicule dans les ſiecles éclairés. Colluthe, après s'être ſéparé d'Alexandre s'étoit fait Evêque de ſa propre autorité : le Concile d'Alexandrie le dépouilla de ſon Epiſcopat imaginaire, & le réduiſit à l'état de Prêtre.

C'eſt ainſi que Colluthe retomba dans l'oubli, avec tous ces petits brouillons qui avoient voulu devenir célébres, & former des Sectes. dans les ſiecles ignorans, ils auroient formé des Schiſmes dangereux ; Adalbert, Waldo, Arnaud de Breſſe, & tant d'autres qui déſolerent l'Egliſe, ne valoient pas mieux que Colluthe ; mais ils parurent dans un ſiecle, où une partie du Clergé ſans mœurs & ſans lumiere, vouloit dominer ſur tout, & ne défendoit la Religion que par des coups d'autorité.

COLLYRIDIENS, c'étoient des dévots à la Sainte Vierge, qui lui rendoient un culte ſingulier : ils lui offroient des gâteaux, nommés en grec *Collyrides*, d'où ils eurent le nom de Collyridiens.

Les femmes étoient les Prêtreſſes de cette cérémonie : elles avoient un chariot avec un ſiege quarré qu'elles couvroient d'un linge ; & en un certain tems de l'année, elles préſentoient un pain & l'offroient au

---

(1) Epiph. Hær. 69. Philaſtr. Hær. 78.

nom de Marie, puis en prenoient, toutes, leur part.

S. Epiphane a combattu cette pratique, comme un acte d'idolâtrie, parceque les femmes ne peuvent avoir part au Sacerdoce (1).

CONSCIENTIEUX : c'eſt le nom que l'on donna à d'anciens Hérétiques, qui ne connoiſſoient pour regle & pour légiſlateur, que la conſcience ; cette erreur fut renouvellée dans le dix-ſeptieme ſiecle par un Allemand, nommé Mathias Knutzen, qui de cette erreur, paſſa à l'Athéiſme. Voyez l'Examen du Fataliſme, tome premier.

COPHTES : c'eſt le nom que l'on donne aux Egyptiens Chrétiens Jacobites ou Monophyſites, à l'excluſion des autres habitans de l'Egypte.

Pour en bien connoître l'origine, il faut remonter au tems de Dioſcore.

Dioſcore, Patriarche d'Alexandrie, fut le plus ardent Promoteur de l'Eutychianiſme : l'autorité que lui donnoit ſa place, ſes libéralités qui le faiſoient adorer du peuple, l'horreur qu'il eut l'art d'inſpirer à tous les Egyptiens pour les ennemis d'Eutyches, qu'il repréſenta comme des Neſtoriens, répandirent l'Eutychianiſme dans toute l'Egypte.

Le Concile de Chalcédoine qui dépoſa Dioſcore, irrita tous les eſprits, & alluma le Fanatiſme dans toute l'Egypte : la ſévérité des loix des Empereurs contre les ennemis du Concile de Chalcédoine, & les artifices des partiſans de Dioſcore, donnerent de l'aliment au Fanatiſme, & l'Egypte fut remplie de troubles, de diviſions & de ſéditions.

La puiſſance Impériale établit enfin dans toute l'Egypte l'autorité du Concile de Chalcédoine : on envoya de Conſtantinople des Patriarches, des Evêques, des Magiſtrats, des Gouverneurs ; & les Egyptiens furent exclus de toutes les Dignités Civiles, Militaires, & Eccléſiaſtiques.

On n'éteignit pas le Fanatiſme : une partie des ennemis du Concile de Chalcédoine ſe retira dans la haute

---

(1) Epiph. Hær. 79.

Egypte, d'autres fortirent des terres de l'Empire, & pafferent en Afrique & chez les Arabes, où toutes les Religions étoient tolérées (1).

Ceux qui refterent en Egypte, étoient fubjugués & non pas foumis; ils confervoient une haine implacable contre les Empereurs Romains : les traitemens rigoureux des Gouverneurs & des Officiers de l'Empereur, les humiliations & les outrages qu'ils faifoient effuyer aux Egyptiens; plus de cent mille Egyptiens maffacrés dans différentes occafions, pour avoir refufé de reconnoître le Concile de Chalcédoine, avoient porté dans le cœur de tous les Egyptiens une haine implacable contre les Empereurs, & un defir ardent de fe venger de leurs oppreffeurs (2).

Les Patriarches de leur Secte leur envoyerent des Vicaires pour entretenir ces difpofitions, & pour les foutenir contre les loix de l'Empereur.

Sous l'Empereur Heraclius, le Patriarche Benjamin, du fond des déferts de la baffe Egypte, envoyoit fon Vicaire Agathon, déguifé en Tourneur, confoler les Egyptiens, leur adminiftrer les Sacremens, leur porter l'Euchariftie.

L'Egypte renfermoit donc deux peuples qui fe haïffoient mortellement : les Grecs, ou les Romains, qui occupoient toutes les Places, toutes les dignités, & qui faifoient la plus grande partie des troupes; & un autre peuple, favoir, les Egyptiens qui étoient infiniment plus nombreux, & qui formoient la bourgeofie, les Laboureurs, les Artifans.

Pendant que l'Egypte étoit dans cet état, les Sarrafins conquirent la Paleftine & la Syrie : les Egyptiens les invitérent à venir en Egypte, firent un traité avec

---

(1) Hift. Patriarch. Alex. p. 164.

(2) Quand les Gouverneurs mangeoient, ils faifoient foutenir leur table par quatre Egyptiens, & effuyoient leurs mains à leurs barbes; affront le plus infupportable qu'on pût leur faire, & qui excite encore aujourd'hui la colere & la haine des Egyptiens contre les Empereurs Romains. Le fouvenir des maffacres commis pour faire recevoir le Concile de Chalcédoine, eft encore préfent à leur efprit.

Amrou, Général d'Omar, s'unirent à lui contre les Romains, & firent passer l'Egypte sous la puissance des Sarrasins. Tous les Grecs, ou Romains s'enfuirent, & abandonnerent l'Egypte, qui ne fut plus habitée que par les naturels, & par les Sarrasins, qui leverent une capitation sur les Egyptiens, & remirent le Patriarche Benjamin en possession de tous les privileges du Patriarchat.

Ainsi, comme les Jacobites étoient presque tous Egyptiens naturels ils perdirent en très-peu de tems l'usage de la langue grecque, & firent le service en langue égyptienne, comme ils le font encore aujourd'hui.

Les Cophtes sont donc tous les Egyptiens, qui faisant profession de la croyance des Jacobites, sont soumis au Patriarche d'Alexandrie, & font l'Office en langue du pays (1).

Les Cophtes jouirent d'abord de tous les privileges que leur avoit promis Amrou, Général d'Omar, auquel l'Egypte s'étoit donnée : les Sarrasins, d'ailleurs, craignoient qu'en traitant mal les Egyptiens, ils ne rappellassent les Romains ; mais lorsque le Gouverneurs Sarrasins eurent appris que Léon s'étoit révolté contre Justinien, & que les Romains déposoient & créoient les Empereurs à leur fantaisie, ils défendirent l'exercice publique de la Réligion Chrétienne [2].

Il fallut alors acheter des Préfets la tolérance qu'on avoit stipulée dans l'accommodement, & les Sarrasins devinrent des Tyrans & des persécuteurs impitoyables, qui ne toléroient les Chrétiens, que pour en tirer des impôts arbitraires, & des contributions excessives.

Les Cophtes se soutinrent au milieu de ces persécutions, & malgré les schismes qui les diviserent : ils se vantent même d'avoir eu dans tous ces tems des Martyrs, des Confesseurs, des Saints, des miracles ; & c'est par ces impostures, qu'ils entretiennent en-

---

(1) Renaudot, Perpet. de la Foi, c. 4, l. 1, c. 9. Hist. Patriarch. Alex. part. 2. Cont. de Bollandus, mois de Juin, p. 79, &c.

[2] Hist. Patr. Alex. p. 183.

core dans le schisme, le peuple ignorant & crédule [1].

Les révolutions arrivées dans l'Empire des Calyphes, n'ont point adouci le sort des Cophtes & des Chrétiens, qui malgré tant d'obstacles, se sont perpétués jusqu'à nos jours en Egypte.

Il n'y a point en Egypte de nation plus tyrannisée que les Cophtes, parcequ'ils n'ont personne qui puisse se faire considerer des Turcs par son savoir, ou se faire craindre par sou autorité : ils sont regardés comme le rebut du monde. Leur nombre est aujourd'hui très petit : ils étoient plus de six cens mille payant tribut, lorsqu'Amrou fit la conquête de l'Egypte, ils ne sont pas aujourd'hui plus de quinze mille (2).

Nous allons examiner l'état actuel de cette Secte, par rapport à la Religion.

De la Doctrine des Cophtes.

Les Cophtes rejettent le Concile de Chalcédoine, la lettre de S. Léon à Flavien, & ne veulent point convenir qu'il y a deux natures en Jesus-Christ, quoiqu'ils reconnoissent que la divinité & l'humanité ne sont point confondues dans sa personne ; & si l'on excepte cette espece de Monophysisme, ils n'ont aucune erreur particuliere : ils conviennent avec les Catholiques, & avec les Grecs orthodoxes & schismatiques, de tous les autres points qui concernent la Religion (3).

Ils est certain par tous les livres des Cophtes, par leurs Confessions de Foi, par leurs Rituels, qu'ils reconnoissent la présence réelle, qu'ils ont le culte des Images, la priere des morts, & toutes les pratiques qui ont servi de prétexte au schisme des prétendus Réformés.

Cette Eglise Cophte est cependant séparée de l'Eglise

(1) Hist. Part. Alex. p. 183.

(2) Nouvelle Relation d'un Voyage fait en Egypte par Vausleb, p. 15, p. 288.

(3) Renaudot, Hist. Patr. Alex. p. 356. part. 2. Perpet. de la Foi, t. 4, l. 1, c. 9. Bolland. Juin, t. 5. Nouveaux Mémoires de la Compagnie de Jesus, dans le Levant, t. 2, Lettre du Pere du Bernat au Pere Fleuriau.

Romaine depuis plus de douze cens ans : tout ce que l'Eglise Romaine croit & pratique aujourd'hui sur l'Eucharistie, sur le Sacremens, sur le Purgatoire, sur les Images, étoit donc enseigné & pratiqué par l'Eglise dont les Cophtes faisoient partie, aussi-bien que l'Eglise Latine, avant le schisme de Dioscore ; ou il faut que l'Eglise Cophte & l'Eglise Romaine aient fait ces changemens dans leur croyance, dans leur liturgie, & dans leur culte.

Il est impossible que ces deux Communions se soient accordées, ou se soient rencontrées à faire dans leur doctrine & dans leur culte, précisément les mêmes changemens sur tant d'objets sur lesquels ils n'avoient aucune nécessité de se réunir.

Il faut donc qu'avant le schisme d'Eutyches, l'Eglise Catholique ait enseigné & pratiqué, ce qu'elle enseigne & pratique aujourd'hui sur l'Eucharistie, sur les Sacremens, sur le culte des Saints, sur la priere des morts : c'est donc avant Eutyches que s'est fait le changement dans la foi, s'il est vrai que celle que les Catholiques professent aujourd'hui, n'ait pas toujours été la foi de l'Eglise ; & il est certain que toute l'Eglise, avant le Concile de Chalcédoine, croyoit & pratiquoit ce que l'Eglise Romaine croit & pratique aujourd'hui sur tous ces objets.

Nous avons prouvé, dans l'article NESTORIUS, que cette croyance étoit générale avant le premier Concile d'Ephese, & même avant le Concile de Nicée, & qu'il étoit impossible que cette croyance fût alors nouvelle dans l'Eglise.

La croyance de l'Eglise Romaine, est donc la croyance de l'Eglise primitive ; pourquoi donc les premiers Réformateurs s'en sont-ils séparés, & pourquoi les Protestans de nos jours ne rentreroient-ils pas dans une Eglise, qui ne croit que ce que l'Eglise croyoit dans les premiers siecles, dans ces siecles si féconds en prodiges de vertus, & qui ont donné tant de Martyrs & tant de Saints ? Comment M. Tillotson opposera-t-il la prétendue difficulté de se sauver dans l'Eglise Romaine, pour justifier le schisme des Eglises Réformées.

Les Proteſtans ont prétendu que le Patriarche Macaire avoit changé la liturgie des Cophtes, & voudroient prouver par ce changement, qu'il eſt poſſible qu'un Patriarche ait établi une nouvelle doctrine dans l'Egliſe, ſans qu'on s'y ſoit oppoſé, & par conſéquent ſans qu'on puiſſe en marquer l'époque.

Mais l'exemple du Patriarche Macaire, n'eſt pas propre à prouver leur prétention : car les Cophtes avoient beaucoup d'uſages, qui n'étoient point fondés ſur la tradition, & le Patriarche avoit le pouvoir de les changer, ſans que ce changement causât dans l'Egliſe Cophte aucune difficulté : mais il n'en eſt pas ainſi de ce qui regarde l'Euchariſtie & les Sacremens; les Patriarches n'ont jamais oſé entreprendre de faire ſur ces objets aucun changement, & les changemens qu'ils ont voulu faire ſur des objets qui n'étoient pas des points de Liturgie, ont toujours excité des troubles (1).

Du Gouvernement Eccléſiaſtique des Cophtes.

L'Egliſe Cophte a conſervé le gouvernement qu'elle avoit dans ſon inſtitution, & s'en eſt éloignée moins qu'aucune autre.

Le ſouverain Chef de l'Egliſe eſt le Patriarche d'Alexandrie, ſucceſſeur de S. Marc, après lui ſont les Evêques au nombre d'onze ou douze ; les Prêtres, les Diacres, des Clercs inférieurs, des Moines, & des Laïcs.

Les Evêques, les Prêtres, & les principaux de la Nation, s'aſſemblent pour élire le Patriarche ; cette élection ſe fait au Caire : on choiſit toujours les Patriarches parmi les Moines, parcequ'il faut que le Patriarche ait vêcu toute ſa vie dans la chaſteté,

Les Evêques ſont dans une extrême dépendance de l'Archevêque ; il les élit, peut les dépoſer & les excommunier ; ils ſont dans les Provinces les receveurs des revenus du Patriarche, leſquels revenus conſiſtent en une dîme deſtinée à ſon entretien.

(1) Renaudot, loc. cit. p. 496.

Quoiqu'il n'y ait point d'obligation pour les Prêtres de vivre dans la continence, il y en a néanmoins qui ne ſont point mariés, & qui ne l'ont point été.

Les Cophtes n'ont point d'empreſſement pour l'état de Prêtriſe, il faut ſouvent les y forcer : comme ils ſont tirés du peuple qui ne ſubſiſte que par ſon travail, ils conſidérent que ce nouvel emploi leur emportera la plus grand partie du tems, & les empêchera de faire leur métier, quoiqu'ils ſoient chargés de pourvoir à l'entretien d'une famille, l'Egliſe ne leur fourniſſant preſque rien.

Souvent on voit des hommes qui ſortent de la boutique à l'âge de trente ans, póur être élevés au Sacerdoce. Ont-ils été juſqu'alors Tiſſerans, Tailleurs, Orfévres, ou Graveurs, ſavent-ils lire en Cophte, cela ſuffit pour les ordonner Prêtres, parceque la Meſſe ſe dit & l'office ſe fait en cette langue, que la plûpart d'entr'eux n'entendent pas.

Les Prêtres ne prêchent jamais, & cependant ils ſont très-reſpectés du peuple ; & tout ce qu'il y a de plus conſidérable & de plus diſtingué dans la Nation, ſe courbe devant eux, leur baiſe la main, & les prie de la leur mettre ſur la tête (1).

Des Jeûnes des Cophtes.

Les Cophtes ſont, comme tous les Chrétiens d'Orient, grands obſervateurs du jeûne, ils ont quatre carêmes dans l'année : le premier eſt celui qui précéde la Pâque : il commence neuf jours avant celui des Latins ; ils demeurent ſans boire, ſans manger, & ſans fumer, juſqu'après l'Office qui finit environ à une heure.

Le ſecond Carême eſt de quarante-trois jours pour le Clergé, & de vingt-trois pour les autres : ce Carême eſt avant la Nativité de Notre-Seigneur.

Le troiſieme Carême ſe pratique avant la Fête des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul : il eſt d'environ

(1) Renaudot, Hiſt. Patriarch. Alex. Collect. Litugiarum Orientalium.

treize jours, & commence après la ſemaine de la Pentecôte.

Le quatrieme Carême, eſt avant la fête de l'Aſſomption, & dure quinze jours.

Il n'y a point d'âge préſcrit parmi eux pour jeûner; on ne ſauroit croire quel mérite ils ſe font de leurs Carêmes & de leurs jeûnes.

De quelques Pratiques particulieres aux Cophtes.

1°. Les Cophtes donnent le Sacrement de l'Extrême-Onction avec celui de la Pénitence : ils ne déſavouent pas que S. Jacques a recommandé ce Sacrement pour les malades; mais ils diſtinguent trois ſortes de maladies; celles du Corps, celles de l'ame, qui ſont les péchés; celles de l'eſprit, qui ſont les afflictions : ils eſtiment que l'Onction eſt utile pour toutes : voici de quelle maniere ils adminiſtrent ce Sacrement.

Le Prêtre, après avoir donné l'abſolution au pénitent, ſe fait aſſiſter d'un Diacre; il commence par les encenſemens, & prend une lampe dont il bénit l'huile, & y allume une méche, il récite enſuite ſept oraiſons & ſept leçons tirées de l'Epître de Saint Jacques, puis il prend de l'huile de la lampe bénite & en fait une onction ſur le front, diſant, Dieu vous guériſſe, au nom du Pere, & du Fils; il fait une ſemblable onction à tous les aſſiſtans, de peur, dit-il, que le malin eſprit ne paſſe à quelqu'un d'eux.

2°. Ils ont dans leurs Egliſes de grands baſſins, ou des lavoirs, qu'ils rempliſſent d'eau le jour de l'Epiphanie; le Prêtre la bénit, y plonge les enfans, & le peuple s'y jette : à la campagne & ſur le bord du Nil la bénédiction ſe fait ſur la riviere même, ou le peuple ſe baigne enſuite : cette coutume eſt auſſi en uſage chez les Abyſſins.

Ne ſeroit-ce point cette cérémonie qui avoit fait juger que les Cophtes honorent le Nil comme une Divinité?

3°. La diſſolution du mariage eſt en uſage chez les Cophtes, non-ſeulement en cas d'adultere, mais pour de longues infirmités, pour des antipathies, pour des

querelles dans le ménage, & souvent par dégoût.

La partie, qui poursuit la dissolution de son mariage, s'adresse d'abord au Patriarche ou à son Evêque, pour la lui demander, & si le Patriarche ne peut le dissuader, il l'accorde : si le Prélat réfuse la dissolution, ils vont devant le *Cadis* ou Magistrat Turc, font rompre leur mariage, & en contractent un autre à la Turque, qu'ils nomment *Mariage de justice.*

4°. Ils ont l'usage de la circoncision qu'ils ont prise des Mahométans ou des Juifs, mais elle pourroit bien n'être pas une cérémonie religieuse, mais un usage du pays ; quoiqu'il en soit fait mention dans leurs Rituels, il paroit qu'ils n'ont adopté cet usage, que pour plaire aux Mahométans : ils s'abstiennent aussi du sang & de la chair des animaux suffoqués (1).

CYNIQUES, c'est ainsi qu'on appelloit les Philosophes Sectateurs d'Antistène, qui fouloient aux pieds toute espece de regle, de mœurs & de bienséance : ce nom fut donné aux Turlupins qui s'abandonnoient publiquement & sans remords aux plus honteuses débauches.

CYRENAIQUES, ils parurent vers l'an 175, & prétendirent qu'il ne falloit point prier, parceque Jesus-Christ avoit dit savoir les choses dont nous avions besoin (2).

(1) Nouveaux Mémoires des Missions de la Compagnie de Jesus, dans le Levant, t. 2, loc. cit.

(2) Hofman Lexicon.

Fin du premier Volume.

APPROBATION.

J'ai lû, par ordre de Monfeigneur le Chancelier, un Manufcrit, qui a pour titre; *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Egaremens de l'Efprit Humain*, & j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impreffion. A Paris, ce 20 Novembre 1760.

FOUCHER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Confeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Confeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Jufticiers qu'il appartiendra: SALUT. Notre amé MARIE-JACQUES BARROIS; Libraire à Paris, Nous a fait expofer qu'il défiroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre: *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Egaremens de l'Efprit Humain*, ou *Dictionnaire des Héréfies*, s'il Nous plaifoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceffaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expofant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préfentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui femblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de dix années confécutives, à compter du jour de la date des Préfentes; Faifons défenfes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perfonnes, de quelque qualité & condition qu'elles foient, d'en introduire d'impreffion étrangere dans aucun lieu de notre obéiffance, comme auffi d'imprimer ou faire

imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire le dit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Roïaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur de Lamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon: le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Sécretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier, notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission,

& nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le dix-septieme jour du mois de Décembre, l'an de grace mil sept cent soixante, & de notre Regne le quarante-sixieme. Par le Roi en son Conseil.

LEBEGUE.

Registré sur le Registre XV de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris num. 109. fol. 241. conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 20 Février 1761.

G. SAUGRAIN, *Syndic.*

[illegible]

[illegible]

[illegible]

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY